

# RICHESSE MINÉRALE DE L'ALGÉRIE

ACCOMPAGNÉ

D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

SUR CETTE PARTIE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

PAR

HENRI FOURNEL

INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES DE L'ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1843-1846

PUBLIÉ PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

TOME SECOND

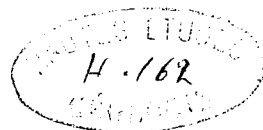
TEXTE

« Alors . . . . . des sources abondantes couleront dans le désert, et des  
torrents dans la solitude.  
« Et la terre aride se changera en étang, et celle que la soif brûlait se  
changera en fontaines. »

(Isaïe, chapitre xxxv, versets 6 et 7.)



F0J



PARIS

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LIV

---

# RAPPORT

FAIT

## A L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DANS SA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1850.

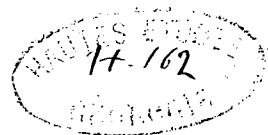
AU NOM

### DE LA COMMISSION CHARGÉE DE DÉCERNER LE PRIX DE STATISTIQUE POUR L'ANNÉE 1848.

---

COMMISSAIRES :

MM. CHARLES DUPIN, Président; BOUSSINGAULT, PONCELET, MATHIEU,  
et HÉRICART DE THURY, Rapporteur.



---

La *Richesse minérale de l'Algérie*, présentée par M. H. Fournel, ingénieur en chef des mines, pour le concours de statistique, est déjà en partie connue de l'Académie par le rapport fait au nom d'une commission spéciale, le 1<sup>er</sup> mai 1848, par M. Élie de Beaumont, disant dans ses conclusions « que le travail de M. Fournel figurerait très-dignement dans le Recueil des savants étrangers, mais que la commission, convaincue que M. le Ministre de la guerre, appréciateur si éclairé de tout ce qui peut contribuer au développement de notre colonie, voudra que la *Richesse minérale de l'Algérie* soit imprimée dans une forme plus accessible à tous ceux qui peuvent y puiser d'utiles renseignements, croyait devoir se borner à proposer à l'Académie d'accorder son approbation au travail de M. Fournel, et de remercier cet habile ingénieur de son importante communication. »

L'ouvrage de M. Fournel a pour titre : *Richesse minérale de l'Algérie, accompagnée d'éclaircissements historiques et géographiques sur cette partie de l'Afrique septentrionale*

Ces éclaircissements, fruit d'immenses et savantes recherches, servent à compléter l'étude de la richesse minérale et de son exploitation à diverses époques, sous les dominations romaine, vandale, sarrasine et autres. Aussi, et d'après les renseignements qui nous ont été adressés, en réponse à nos demandes, par divers correspondants militaires, civils, ecclésiastiques, ingénieurs et archéologues en Algérie, considérons-nous l'ouvrage de M. Fournel comme une véritable statistique générale et complète de toutes les substances minérales de l'Algérie, et particulièrement de tous les gisements par lui découverts et étudiés.

Ayant adopté la division des trois provinces ou départements de *Constantine*, d'*Alger* et d'*Oran*, il l'a suivie, dans ses descriptions, en marchant de l'E. à l'O. Ainsi il a commencé par la *province de Constantine*, et il a successivement décrit celles d'*Alger* et d'*Oran*; puis, et comme pièce justificative, il a joint à la description de chaque province une double collection géologico-minéralogique d'échantillons bien choisis et bien caractérisés. L'une de ces collections est déposée dans le musée d'*Alger*<sup>1</sup>, et l'autre dans celui de l'École des mines de Paris. Elles ont l'une et l'autre leur série de numéros et les mêmes descriptions, de manière à faciliter, à Paris comme à Alger, les études comparatives et les vérifications, avantage précieux que, à notre connaissance, ne présente encore aucune collection minéralogique.

Avant d'entrer en matière, M. Fournel a donné un tableau synoptique qui fait embrasser d'un seul coup d'œil tout le mécanisme et les divisions de son ouvrage. Ainsi il présente la *province de Constantine* divisée en trois grandes bandes dirigées de l'E. à l'O. sous les noms de *zone du littoral*, de *zone moyenne* et de *zone méridionale*, et subdivise ensuite chacune d'elles, du N. au S. depuis *Philippeville* jusqu'au *S'ah'ra*, marche qu'il suit jusque par delà les *oasis de Ouâregla*, pour ne s'arrêter qu'à la lisière du *désert proprement dit*.

Dans son rapport à l'Académie, M. Élie de Beaumont ayant énuméré les principaux gisements découverts par M. Fournel dans la *zone du littoral*, nous nous bornerons à citer les plus remarquables, tels que les masses prodigieuses de fer magnétique des

<sup>1</sup> Cette collection, d'abord rangée par moi dans les vastes salles de la *Djenina*, était, en effet, destinée à être exposée dans le musée d'*Alger*; mais, considérant que ce musée occupe un bâtiment qui n'appartient pas à l'État, et qu'ultérieurement un nouveau déménagement serait devenu nécessaire, M. le ministre de la guerre a fait transporter les collections de la *Djenina* dans un local qui est, à *Alger*, propriété du Domaine. J'avais réuni à la *Djenina* 4,492 échantillons, savoir :

|  |      |
|--|------|
| De la <i>province de Constantine</i> (Voy. t. I, p. 451) . . . | 1673 |
| De la <i>province d'Alger</i> . . . . .                        | 2351 |
| De la <i>province d'Oran</i> . . . . .                         | 468  |
| Ensemble . . . . .   | 4492 |

sur lesquels 1,728 ont été choisis pour former la collection déposée à l'École des mines de Paris, savoir :

|  |      |
|--|------|
| De la <i>province de Constantine</i> . . . . . | 670  |
| De la <i>province d'Alger</i> . . . . .        | 859  |
| De la <i>province d'Oran</i> . . . . .         | 199  |
| Ensemble . . . . .                             | 1728 |

(Note de M. Henri Fournel.)

environs de *Bône* et du lac *Fzára*; la mine de plomb argentifère du *Kéf-oum-T'eboul*; les marbres du *cap de Garde*, des environs d'*Hippone* et de la rive gauche de l'*Ouad-el-Aneb*; le gisement de cuivre pyriteux d'*Aïn-Barbár*, découvert dans les macignos qui enveloppent les belles et énormes masses porphyriques du *Rás-el-H'adid* (cap de fer); les mines de fer et les marbres des monts *Felfela*, au sommet desquels M. Fournel a trouvé une vaste carrière romaine, ouverte dans les couches d'un marbre statuaire remarquable par son grain, sa blancheur, et par les dimensions des blocs que cette carrière pourrait fournir, à raison de son voisinage de la mer; les mines de fer du *Rás-Sk'ík'da*, aux portes de *Philippeville*; enfin les singuliers calcaires des environs d'*El-H'arrouch*, calcaires dont la composition est identiquement la même que celle de la pierre à ciment naturel de Suède.

Au pied de l'*Edough* et dans les monts *Felfela*, M. Fournel a reconnu, sur quinze à dix-huit points différents, d'anciennes scories, dont il a déterminé l'âge avec une précision qui semblait devoir échapper à toutes les recherches; et, dans le paragraphe qu'il a consacré au parti qu'il convient de tirer des richesses minérales que nous venons de citer, il se livre, sur le boisement de cette contrée dans la haute antiquité, à des recherches qui méritent l'attention de l'Administration. Il résulte, en effet, de ses nombreuses citations empruntées à toutes les époques de l'antiquité, aux Pères de l'Église d'Afrique et aux auteurs arabes, que là où règne aujourd'hui une complète nudité, qui semble originelle, les anciens chassaient l'éléphant, dont la présence dans cette région démontre nécessairement l'existence de vastes et antiques forêts avant sa nudité actuelle.

La zone moyenne de la province de *Constantine*, peut-être moins riche en substances minérales que la précédente, est cependant loin d'en être dépourvue. Ainsi elle présente, à l'E. de *Guélma*, des mines de plomb et les sources salées du *Djebel-Nád'our*; deux gisements d'antimoine sulfuré, l'un au *Djebel-Mt'áïa*, où l'antimoine est moucheté de mercure sulfuré, l'autre près d'*Aïn-el-Bebbouch*, au S. E. de *Constantine*. Au pied du *Djebel-Sidi-Rgheïs*, M. Fournel a découvert d'anciennes galeries entourées de déblais assez considérables, restes d'une ancienne exploitation de mines de cuivre, et probablement d'une de ces mines aux travaux desquelles les Romains faisaient expier aux chrétiens leur refus de sacrifier à leurs dieux, comme cela ressort du texte de saint Cyprien. Sur un grand nombre de points, des sources d'eaux minérales et thermales, presque toujours entourées de ruines et de vestiges de monuments romains, attestent, comme en Europe, le fréquent usage que les anciens faisaient de ces eaux; et, en les énumérant toutes, M. Fournel s'arrête plus particulièrement sur celles de *H'ammám-Meshhou'ín*, qui sont si remarquables par leur température de près de 100 degrés, par les cônes qu'elles engendrent dans leur cours, et par le déplacement continu des points où ces sources se font jour successivement.

En s'avançant à l'O. dans la province de *Constantine*, M. Fournel a découvert et constaté les ruines de la station d'*Aquartilla*, indiquée dans la Table de Peutinger, et qu'au-

cune autre carte ne mentionnait; puis, au delà de *Mila*, il décrit un puissant gisement de sel gemme, dont l'exploitation (vrai grappillage par les Kabiles) serait cependant aussi facile qu'abondante et productive.

Des pages d'un grand intérêt à lire sur cette *zone moyenne* sont celles que l'auteur a consacrées aux renseignements qu'il a recueillis des tribus arabes de cette région, où toute étude est encore aujourd'hui, sinon impossible, du moins difficile et périlleuse, sur la route de *Setif* à *Bougie* à travers les Kabiles. Divers riches gisements de substances minérales y attireront certainement, plus tard, l'attention des Européens. Des sources, salées jusqu'à la causticité, fournissent d'abondantes quantités de sel par leur simple circulation dans de petits canaux. Deux tribus, celle des *Barbâcha* et celle des *Beni-Slimân*, s'y livrent au traitement du minerai de fer, en suivant très-probablement encore l'ancienne et grossière méthode que leur ont léguée les Vandales du <sup>v</sup>e siècle. Au reste, si M. Fournel n'a pu visiter ces usines et satisfaire une curiosité qu'il eût peut-être payée de sa vie, il est du moins parvenu à se procurer et à nous rapporter les minerais qui y sont traités, et dont il fait connaître la composition.

Sous le nom de *zone méridionale*, l'auteur a décrit, en marchant toujours de l'E. à l'O., l'immense espace compris entre *Tebeça* et le *Djebel-Bou-T'âleb*, dont il indique les carrières de meules de moulins des environs de *Tebeça*, puis les sources salées du *Djebel-el-Guelb*, les mines de plomb argentifère de *Medjana-el-Mad'en*, les mines de fer de *Merouâna* chez les *Oulâd-Saltân*, la production du salpêtre de *Ngâous*, et les mines de plomb du *Bou-T'âleb*.

Un des chapitres les plus curieux de cette zone est celui que l'auteur a consacré à l'*Aourés* et à l'examen comparé de la fameuse description que Procopé nous en a laissée.

En étudiant la *zone du littoral*, M. Fournel nous a conduits de *Philippeville* au col du *Kentoures*. Dans la *zone moyenne*, il avait passé de *Constantine* aux points vers le N. jusqu'à ce même col, et fait connaître le gisement de lignite du *Smendou*, puis aux autres points vers le S. jusqu'aux grands lacs salés qui sont derrière le *Djebel-Nif-en-Necer*. Ainsi se trouvait déjà étudiée une ligne du N. au S. depuis la Méditerranée jusqu'à l'extrémité méridionale de la vaste plaine des *Zmoul*, et c'est cette ligne dont il va donner la description, sans s'arrêter, en s'avancant toujours vers le S., où la découverte de nombreux fossiles appartenant, les uns à des espèces connues en Europe, d'autres à des espèces nouvelles, le met à même de déterminer l'âge des terrains, qui renferment tous des gîtes de substances minérales qu'il nous y fait connaître successivement. Ainsi à *Bétna*, au défilé d'*El-Akhd'âr-el-'Alfâouï*, à *Mezâb-el-Messâï*, d'abondantes récoltes de fossiles montrent des espèces nouvelles, déterminées et nommées, quelques-unes par M. Deshayes, et le plus grand nombre par M. Bayle, mêlées à des espèces bien connues en Europe pour appartenir à la craie chloritée.

M. Fournel arrive ainsi à *El-K'ant'ra*, le premier plantage de palmiers, et, à cette occasion, il se livre à une digression climatologique sur la véritable latitude qui con-

vient à cet arbre, en même temps qu'il redresse d'assez nombreuses erreurs publiées à ce sujet.

En marchant toujours vers le S., il atteint, dans la plaine d'*El-Out'âia*, une énorme montagne de sel gemme, dont M. Fournel a trouvé la description dans un auteur arabe du XI<sup>e</sup> siècle; puis, longeant le revers méridional de la chaîne, il s'arrête au bord du *S'ah'ra* pour jeter sur l'*Atlas* un coup d'œil général, ensuite duquel il démontre : 1<sup>o</sup> que la distinction du *grand* et du *petit Atlas*, établie par Ptolémée, ne s'est jamais appliquée qu'au massif qui limite au S. l'*empire du Maroc* et borde l'Océan; 2<sup>o</sup> que ce sont les géographes arabes qui ont étendu le nom d'*Atlas* à la chaîne entière, et 3<sup>o</sup> que la distinction de *grand* et *petit Atlas*, appliquée à cette chaîne, se trouvant complètement fautive, doit disparaître de la géographie d'Afrique.

Un nivellement barométrique exécuté par M. Fournel, en 1844, depuis la Méditerranée jusqu'à *Biskra*, l'a même amené à modifier aussi les idées reçues sur la coupe que présente cette chaîne du N. au S. On considérait, en effet, généralement l'*Atlas* comme descendant en pente douce vers le S. depuis son sommet jusqu'au *Soudan*, de telle sorte que le *S'ah'ra* et le *Désert* lui-même devaient occuper un plan légèrement incliné vers le S.; mais il n'en est pas ainsi, car, sur le méridien parcouru par M. Fournel, l'*Atlas* présente au S. des pentes extrêmement abruptes, et, descendant des points culminants de l'Algérie, qui s'élèvent, dans l'*Aourès*, à 2,400 mètres environ, on se trouve dans le *S'ah'ra*, à 100 mètres seulement au-dessus de la mer, et, selon toutes les apparences, le *S'ah'ra* forme un plan légèrement incliné vers l'E., pour se confondre, à la *petite Syrte*, avec le niveau de la Méditerranée.

On a pu remarquer, dans ce qui précède, la distinction faite entre le *S'ah'ra* et le *Désert* par M. Fournel. Cette distinction existe réellement; les anciens l'avaient parfaitement établie. « Suivant une expression empruntée aux indigènes, dit-il, les anciens « comparaient le vaste espace qui borde le pied méridional de l'*Atlas* à une peau de « panthère, exprimant par là le singulier aspect de ce *Désert* moucheté d'*oasis*. »

Au delà de cette peau de panthère se déroule le *Désert proprement dit*, qui offre une solitude presque absolue. Mais le *S'ah'ra* est une dépendance nécessaire de l'Algérie, et M. Fournel, en le décrivant, s'est attaché à faire sentir de quelle importance y seraient les puits forés :

« Unir les *Zibân* à la capitale de l'*Ouad-Rir'*, dit-il, de manière à rétablir à travers la « province de *Constantine* le courant commercial du S., qui maintenant se bifurque à « *Touât* pour s'écouler à l'E. par *Tunis* et à l'O. par le *Maroc*; augmenter ainsi l'importance de *Tuggurt*, et rendre ce marché, déjà si fréquenté, facilement accessible aux « Européens, tel est le but de ma proposition. Créer par la sonde artésienne une série « de sources jaillissantes, et par conséquent d'*oasis*, entre *Biskra* et l'*Ouad-Rir'*, tel est « le moyen (moyen suivi et pratiqué par les anciens sur le parcours des itinéraires de « leurs caravanes dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique).

« A chacune de nos stations, le voyageur trouverait, au moyen de ces puits, de l'eau et un ombrage; mais, pour frayer encore mieux cette route, pour y rendre tout à fait faciles des voyages aujourd'hui si difficiles, je proposerais, ajoute M. Fournel, de construire, dans chacune des oasis ainsi créées, un phare qui servirait de guide pour faire, pendant la nuit, des étapes qui seront toujours pénibles à l'ardeur du soleil de ces régions. »

Le projet que M. Fournel formulait ainsi en 1844 n'est pas une conception vague. Cet ingénieur démontre jusqu'à l'évidence, par une série de témoignages, l'existence, longtemps niée, de puits forés dans les oasis de l'*Ouad-Rîr'*, de *Temâçîn* et de *Ouâregla*, puits d'abord creusés comme des puits de mines, ensuite par un procédé de forage, et dans lesquels, aussitôt le percement du banc de pierre qui recouvre la grande nappe d'eau souterraine, celle-ci surgit et s'élève avec une force extraordinaire. Les Romains ont occupé le *S'ah'ra* et n'ont pu l'occuper qu'en y creusant des puits forés, circonstance qui vient s'ajouter à celles déjà fournies par les oasis de *Thèbes* pour prouver l'antiquité des eaux jaillissantes obtenues par le travail de l'homme.

Tel est, en peu de mots, l'ouvrage présenté par M. Fournel sur la *Richesse minérale de l'Algérie*. Il se compose de deux volumes in-4° de plus de 500 pages, et d'un atlas où sont figurées un grand nombre de coupes de terrains avec des profils, des cartes et des fossiles nouveaux de tous genres.

Le catalogue des échantillons des deux collections formées par cet ingénieur, et par lequel il termine son travail, est disposé de telle façon qu'on peut, ainsi que nous l'avons dit en commençant, vérifier, à Alger comme à Paris, les échantillons auxquels il renvoie constamment quand il décrit la nature et la constitution physique des terrains.

Mais ce qui nous a particulièrement frappés à la lecture de son ouvrage, c'est la méthode adoptée et suivie dans la distribution et le classement de cette immense réunion de faits encadrés dans un récit qui se suit rapidement et sans lacunes, comme si M. Fournel avait voyagé dans un pays soumis et tranquille; et cependant c'était dans les années 1843, 1844, 1845 et 1846, quelquefois avec les détachements envoyés dans les différentes tribus, mais bien souvent aussi accompagné d'un guide seulement.

Il a donné, au bas des pages et à la suite du texte de son ouvrage, une foule de notes, de détails et de rapprochements curieux en géologie, géographie et archéologie, de manière à ne jamais être interrompu dans ses descriptions, qu'on peut suivre avec attention sans perdre de vue l'ensemble et la corrélation des faits exposés. On dirait, à cet égard, que M. Fournel s'est proposé de joindre la clarté française à l'érudition allemande. Enfin nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'être contredit, que si de nombreux ouvrages présentent autant de recherches scientifiques, il en est bien peu dans lesquels on ait tiré de l'érudition un aussi grand parti pour arriver à des conséquences pratiques.

## CONCLUSIONS.

Quatre années de voyages, et de voyages souvent dangereux et pénibles, suivies de trois années de recherches et de travaux scientifiques immenses, la description d'un pays neuf ou même en partie inconnu, l'analyse d'une foule de substances recueillies et décrites avec soin dans un catalogue qui devient la table raisonnée et analytique de la *Richesse minérale de l'Algérie*, et conséquemment celle de toutes les découvertes de l'auteur, tels sont les titres que M. Fournel soumet au jugement de la commission de statistique.

Mais ces titres ayant déjà été jugés et appréciés par l'Académie, lorsque, sur le rapport de M. Élie de Beaumont, du 1<sup>er</sup> mai 1848, elle a accordé son approbation à l'ouvrage de M. Fournel, et émis le vœu qu'il fût imprimé aux frais et par ordre du Gouvernement,

La commission du prix Monthyon pour le concours de statistique décerne, au nom de l'Académie des sciences, le prix de l'année 1848 à M. HENRI FOURNEL, ingénieur en chef des mines, pour sa *Richesse minérale de l'Algérie*.

HÉRICART DE THURY, rapporteur.

18 février 1850.

Adopté en commission le 2 mars 1850.

Ce prix a été décerné à M. Henri Fournel dans la séance publique de l'Académie du lundi 4 mars 1850.



# RICHESSSE MINÉRALE

# DE L'ALGÉRIE.

---

L'histoire complète d'un pays remonte à l'origine de ses habitants et raconte les diverses phases de leur existence dans la succession des siècles. Elle ne se borne pas à mesurer la puissance d'expansion qui les a poussés sur les différents points du globe pour les conquérir, ou la faiblesse de résistance qui les a rangés parmi les peuples conquis, en y ajoutant le tableau des révolutions qui se sont accomplies dans leur sein; elle fait connaître, en outre, ses productions des trois règnes de la nature, et l'usage que les indigènes ont su faire de ces productions. L'état des relations de ces mêmes indigènes entre eux et avec les étrangers, l'étendue de leurs connaissances acquises, le bien-être qu'ils ont su se procurer par leur industrie, donnent la mesure du développement moral, intellectuel et matériel qu'ils ont atteint. Ce triple aspect embrasse la vie d'un peuple; c'est comme trois forces dont la résultante marque son avancement, son progrès, qui, comparé à l'état d'avancement des différents peuples, assigne à celui que l'on considère la place qu'il occupe dans l'échelle sociale. Trop d'obscurité enveloppe encore le passé de la *côte barbaresque* pour que son histoire complète puisse être écrite aujourd'hui : on peut seulement amasser des matériaux, et le premier volume de la Richesse minérale de l'Algérie a montré que c'est dans ces modestes limites que j'ai renfermé ma tâche. On a pu y voir que, chargé spécialement de faire connaître la constitution minérale du pays, obligé, pour remplir cette mission, de visiter le plus grand nombre de points possible, j'en ai profité pour recueillir des documents qui serviront à l'histoire du peuple libyen. Je n'ai pu me trouver au milieu de tant de souvenirs, de tant de ruines appartenant à des villes dont les noms sont si connus, sans chercher à éclaircir quelques points historiques, et surtout à jeter un peu de lumière sur la géographie actuelle de ce pays comparée à ce qu'elle était du temps des Romains. Ainsi,

nous avons trouvé la *province de Constantine* couverte des ruines de l'ancienne *Numidie*; arrivé sur la rive gauche du *Roumel* (l'*Ampsaga*), nous venions d'entrer dans la *Mauritanie sitifienne*, que nous avons traversée complètement quand nous avons atteint *Bougie* (*Saldæ*). Dans ces deux provinces romaines j'ai rappelé quelques-uns des faits principaux dont elles furent le théâtre, retrouvé plusieurs stations, corroboré, quand je l'ai pu, les synonymies déjà établies, en même temps que je faisais connaître les observations variées que m'offraient les couches qui constituent leur sol.

Ce qui forme aujourd'hui notre *province d'Alger* correspond précisément à ce que devint la *Mauritanie césarienne* quand on en eut détaché la *Mauritanie sitifienne*; on sait qu'elle resta longtemps sous l'influence des Romains avant qu'ils en fissent une possession; aussi les traces de leur occupation, quoique très-nombreuses, y sont-elles déjà moins nombreuses que dans la *province de Constantine*. C'est une conséquence de leur marche successive et prudemment lente de l'Est vers l'Ouest. Sans perdre un instant de vue l'objet essentiel de mon travail, je ferai pour la *Mauritanie césarienne* ce que j'ai fait pour la *Numidie*: j'ai suivi la même marche et la même méthode, j'ai écrit dans le même esprit.

# LIVRE DEUXIÈME.

## PROVINCE D'ALGER.

La *Province d'Alger* est traversée par le méridien de Paris, qui coupe le *Chenoua*, montagne abrupte plongeant dans la mer entre *Tefessâd* (l'ancienne *Tipasa*) et *Cherchél* (*Julia Cæsarea*). Sensiblement comprise entre le méridien  $2^{\circ} 44' E$  (longitude du *Gourâia*) et le méridien  $1^{\circ} 30' O$ <sup>1</sup>, la Méditerranée, et le *S'ah'ra central*<sup>2</sup>, cette Province forme ainsi un tronçon de l'*Atlas* qui a une longueur d'environ  $4^{\circ} 14'$ , comptés sur le  $36^{\circ}$  parallèle, c'est-à-dire une longueur de 85.6 lieues communes<sup>3</sup>, près de 257 milles romains.

Je grouperai toutes les observations que j'ai faites sur la *Province d'Alger*, dans trois chapitres correspondant à trois zones analogues à celles que j'ai tracées dans la *Province de Constantine*, et en me réservant la même latitude<sup>4</sup>. Seulement, la zone méridionale m'est à peine connue, et, sous ce rapport, je laisserai une lacune importante à combler quand les circonstances permettront de parcourir avec quelque sécurité l'intérieur du pays.

## CHAPITRE PREMIER.

### ZONE DU LITTORAL.

Toute la côte qui s'étend de *Bougie* à l'embouchure du *Chélif* présente à l'observateur une riche moisson de faits. Divers points importants, tels que *Bougie*, *Dellis*, *Alger*,

<sup>1</sup> Comme je l'ai dit, t. I, p. 169 et 243, note 4, je prends les cartes de l'*Algérie* telles qu'elles ont été publiées en 1847, sans tenir compte de la délimitation plus précise qui a été faite depuis.

<sup>2</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 327; in- $4^{\circ}$ , de l'I. N. 1849.

<sup>3</sup> Sous le  $36^{\circ}$  parallèle, qui traverse la *Province d'Alger*, chaque degré de longitude vaut 48.54 milles

nautiques<sup>a</sup>, ou 46,113<sup>b</sup>, ou 89,886<sup>m</sup>08, ce qui correspond à 16,178 lieues marines, 20,222 lieues communes, 22,47 lieues kilométriques<sup>b</sup>. En multipliant par  $4^{\circ} 14'$  (4.233), on a, pour la largeur de la *Province d'Alger*: 68,48 lieues marines, 85.6 lieues communes, 95.11 lieues kilométriques.

<sup>4</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 10; in- $4^{\circ}$ , de l'I. N. 1849.

<sup>a</sup> S. F. Lacroix, *Introduction à la géographie mathématique*, p. 405; in-8°, Paris, 1811.

<sup>b</sup> Je corrige ici, comme on peut le vérifier, une légère erreur de chiffre qui s'est glissée dans la note 1, p. 10 du tome I<sup>er</sup> de cet ouvrage. — Le mille nautique de 60 au degré est 1852<sup>m</sup>. (*Annuaire des longitudes* pour 1854, p. 79.)

*Cherché*, *Tenés*, forment des centres destinés à aider le classement des faits en offrant des subdivisions qui correspondront à autant d'articles, faciles à grouper eux-mêmes dans des sections dont les noms sont déjà comme sanctionnés par l'usage. Je ne vais pas seulement coordonner méthodiquement toutes les observations que j'ai faites sur les points nombreux de cette zone où il m'a été permis de séjourner plus ou moins longtemps, j'essayerai de replacer sur la côte toutes les stations des anciens, tâche devenue possible depuis que la découverte d'inscriptions a déterminé l'emplacement de plusieurs villes avec exactitude, et depuis que nous possédons de bonnes cartes du littoral. « La « géographie ancienne, sans de bonnes cartes modernes, sert à peu de chose, » a fort bien dit M. Dureau de La Malle<sup>1</sup>; on pourrait ajouter qu'elle n'offre guère que des listes de noms transportées des livres sur une carte. Au contraire, avec des cartes détaillées et exactes, si la difficulté augmente, l'intérêt croît à proportion; la topographie du site, à laquelle, parfois, s'ajoutent les ruines indiquées à la place où le géographe les a trouvées, vient aider et vérifier les résultats que l'historien tire des sources de l'érudition. Avec les stations rapportées sur de pareilles cartes, l'historien rend la vie à l'antiquité.

## SECTION PREMIÈRE.

### SAH'EL DE LA KABILIE.

« Le mot *Sah'el*, dit M. Carette, signifie *bord, rivage*. Il est consacré et popularisé « par le *Sah'el d'Alger*, dont le nom n'exprime pas autre chose que *rivage d'Alger* <sup>2</sup>. » Voilà pourquoi j'ai intitulé comme je viens de le faire cette première section, dans laquelle je me propose de rassembler, sur le littoral de la portion de la *Kabilie* comprise entre *Bougie* et l'*Ouad-Nessa*, les observations que j'ai faites sur quelques points, et ceux des renseignements recueillis qui se rapportent à mon sujet. Toutefois, il n'est pas à dire que je me restreindrai absolument au littoral proprement dit; au contraire, je prendrai ce mot dans une acception très-large. C'est ainsi que je m'avancerai, à partir de *Bougie*, explorant tout le massif compris entre la mer et la rive gauche de l'*Ouad-Akbou* jusqu'à l'extrémité occidentale du territoire des *Beni-Ourlis*, et qu'à partir de cette extrémité, ma description embrassera tout l'espace compris entre la mer et la ligne que dessinent les crêtes du *Jurjura* (*Djerdjera*).

J'ai à peine besoin de dire que je vais conduire le lecteur à travers un espace considérable que je n'ai pas parcouru, puisque j'ai pu étudier seulement les environs très-restreints de *Bougie* (1843) et ceux plus restreints encore de *Dellis* (1844); mais j'ai déjà profité, dans le tome I<sup>er</sup> de cet ouvrage, des ressources que l'on a su tirer d'interrogatoires habilement dirigés, et j'ai fait connaître, pour d'autres points inexplorés, les

<sup>1</sup> *Rech. sur la topogr. de Carth.* p. 2; in-8°, Paris, 1832.

in-8°, de l'I. N. 1848.—Voir aussi le tome I<sup>er</sup> du même ouvrage, p. 57, 114, 139.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabilie propr. dite*, t. II, p. 364, note 1;

nombreux renseignements que ces interrogatoires ont fournis. J'emprunterai une grande partie de ce que je vais dire à des ouvrages publiés à diverses époques récentes, et qui sont le fruit d'une heureuse application de cette méthode. Trois manuscrits me fourniront aussi d'utiles documents : l'un rédigé par M. Richard, en juin 1842; l'autre par M. Ville<sup>1</sup>, qui a accompagné M. le maréchal Bugeaud dans l'expédition de 1847; le troisième par M. Borie, ingénieur civil, qui a suivi la même expédition. Au résumé de tous ces travaux je mêlerai les observations que j'ai faites, la description des échantillons pris par moi autour de *Bougie* et de *Dellis*, ainsi que celle d'échantillons offerts à mes collections par des officiers d'artillerie qui les avaient recueillis dans des expéditions dirigées au S. et à l'E. de *Dellis*.

La section I se trouvera, comme on voit, entièrement consacrée à un groupe important de cette population kabyle qui offre des différences si tranchées de mœurs, de langage, de manière d'être en tous points, avec les Arabes. On n'en saisira que mieux sa vie propre et son originalité, dont le caractère était si net, si tranché, que deux mille ans d'existence au contact de conquérants successifs ont été impuissants à la modifier complètement, et n'ont pu faire disparaître le contraste frappant que nous ont présenté les Kabiles et leurs vainqueurs, le jour, de glorieuse mémoire, où nous avons posé le pied sur cette terre d'Afrique tant de fois disputée. Aujourd'hui encore, cette originalité oppose à nos efforts sa dernière résistance, qui semble devoir moins céder à la force de nos armes qu'à la séduction des procédés industriels auxquels nous initierons un peuple instinctivement lié aux nations civilisées par le lien si puissant de l'amour du travail.

#### ARTICLE PREMIER.

##### BOUGIE ET ENVIRONS.

L'étude de la *zone du littoral* et celle de la *zone moyenne* de la *Province de Constantine* ont conduit le lecteur, par deux voies différentes, jusqu'à *Bougie* (*Saldae* des anciens, *Bedjâia* des Arabes). Par la première voie, nous avons suivi le *Sah'el de la Kabylie* depuis l'*Ouad-Aguerion*; par la seconde, nous avons franchi l'espace qui sépare *Sétif* de *Bougie*<sup>2</sup>, ville que l'on peut appeler le port et la capitale de ce massif qui constitue la *grande Kabylie*<sup>3</sup>, ville dont l'importance au moyen âge est exprimée par le surnom de *Mekka-S'r'ira* (la petite Mecque), que lui donnaient les Arabes<sup>4</sup>, et dont l'importance future est marquée par deux traits saillants : la bonté de son port, et les habitudes laborieuses des popu-

<sup>1</sup> Depuis que ces pages sont rédigées, M. Ville a publié un volume où se trouvent consignés les quelques faits que j'avais empruntés au manuscrit dont je parle ici. J'aurai soin, quand il s'agira des faits reproduits dans l'ouvrage de M. Ville, de renvoyer, de préférence, aux pages de son volume.

<sup>2</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 166-169 et p. 244-255; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>3</sup> J'emploie à regret cette dénomination impropre, mais déjà consacrée par l'usage.

<sup>4</sup> *Étud. sur la Kabylie propr. dite*, par E. Carette, t. II, p. 13; in-8°, de l'I. N. 1848.

Port de Bougie.

lations qui l'entourent. La bonté du port de *Bougie* est traditionnelle; Strabon, comme on le verra plus loin (page 15), avait signalé *Saldæ* comme un grand port, et les géographes qui l'ont suivi ont rehaussé cet éloge en faisant ressortir l'importance politique d'un port que le maître n'avait vanté qu'au point de vue nautique. En septembre 1606, M. de Brèves, qui avait été vingt-deux ans ambassadeur à *Constantinople*<sup>1</sup>, et à qui on ne peut refuser un coup d'œil exercé, disait : « Le lundy dix-huictiesme (septembre 1606) « ayans, sur la minuit, leué les ancrés, et fait voile vers *Arger*. . . . et le iour suivant, « passans par deuant le cap *Ferrato* (*Râs-el-H'adid*), et le golfe de *Stora*. . . . et laissè « en arriere *Bugia*, ville ruinée, n'y restant qu'un bastion, avec garnison de cent ou six « vingts Ianissaires d'*Arger*, mais recommandable à cause de son port, le meilleur de toute « la coste, et capable d'une grosse armée nauale, hyuer et esté, dont il se faudroit pre- « mierement saisir, qui se vouldroit rendre maistre de la Barbarie<sup>2</sup>. » Vingt-huit ans après, Dan confirmait, empruntait peut-être, le témoignage favorable de M. de Brèves : « Nous « apperceûmes, dit-il sous la date du vendredi 22 septembre 1634, la ville de *Bagie*, « autrefois fort grande, et peuplée de quantité de corsaires, que la beauté de son port y « attiroit de toutes parts : mais maintenant elle est fort ruinée. . . . ceux d'*Alger* y ont « un assez bon chasteau, et vne garnison de quelques cinq cens Ianissaires, qu'ils y « tiennent ordinairement, pource qu'ils scauent bien que cette place leur est d'impor- « tance, et que pour ruiner leur ville et le país d'alentour, il faut premierement se rendre « maistre de ce lieu, à cause de la commodité de son port, qui est si bon et si grand, que, « soit en hyuer ou en esté, plusieurs vaisseaux y peuuent estre à l'abry<sup>3</sup>. »

Les renseignements contemporains sont une nouvelle confirmation de cette ancienne réputation, quoique M. Pellissier ait écrit en 1836, j'ignore d'après quels documents : « La rade est vaste et assez sûre, mais pas autant qu'on l'avait cru dans le principe<sup>4</sup>. » Cette restriction avait quelque chose de trop hâtif, puisque M. Bérard, dans son intéressante étude de la côte, indique, à *Sidi-Iah'ia*, « un bon mouillage et un bon abri « pour toutes les saisons, mais particulièrement contre les vents du N. au N. O. et à « l'O<sup>5</sup>. » Les commandants supérieurs de *Bougie*, bien placés pour recueillir, de la bouche des marins, leur opinion sur un port qui les intéressait particulièrement, ont été très-explicites ; « on signale le mouillage de *Sidi-Iah'ia*, dit M. Lapène, comme un des meilleurs de la côte septentrionale d'Afrique, et, suivant certains officiers de marine, il « prend rang, pour la valeur, après le port d'*Alexandrie*<sup>6</sup>. . . . L'opinion de quelques « marins, ajoute-t-il un peu plus loin, place le mouillage de *Sidi-Iah'ia* en première

<sup>1</sup> *Relation des voyages* de M. de Brèves, p. 1; in-4°, Paris, 1630.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 357. — Voyez p. 61 de ce volume.

<sup>3</sup> Dan, *Hist. de Barb. et de ses corsaires*, liv. I, chap. VIII, § 1, p. 50 et 51; 2° édit. in-f°, Paris, 1649. — La première édition de cet ouvrage est de 1637, in-4°.

<sup>4</sup> *Annal. algér.* par A. Pellissier, 1<sup>er</sup> part. liv. XI, t. II, p. 86; in-8°, Paris, 1836.

<sup>5</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* p. 105; 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>6</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, p. 84; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

« ligne pour la bonté, et supérieur à celui de *Stóra*, d'*Arzew*, de *Mers-el-Kebir* <sup>1</sup>. » Plus tard, en 1843, l'auteur anonyme (M. Duteil) d'une brochure sur *Bougie*, se complaisait à faire remarquer les avantages de la rade, et il citait notamment les services rendus par elle en 1840, où quarante bâtiments à la fois furent obligés d'y stationner longtemps avant de pouvoir reprendre la mer <sup>2</sup>. M. Maffre, après un séjour de seize années à *Bougie*, considérait le mouillage de *Sidi-Iah'ia* comme destiné à être un jour notre plus beau port militaire de l'*Algérie*, et émettait l'idée « qu'il serait facile d'en faire une vaste rade pouvant servir d'abri à une forte escadre <sup>3</sup>. » Peu après, M. Carette, en comparant les difficultés que peut présenter la création d'un grand port à *Alger* et à *Bougie*, montrait tous les avantages de ce dernier point, et expliquait très-ingénieusement, par la configuration particulière de la rade de *Bougie*, la grandeur de cette ville du temps des Romains, à l'époque de Charles-Quint, et dans l'avenir probable que notre conquête lui réserve <sup>4</sup>. Mais il fallait qu'un œil exercé mesurât et apprécîât la valeur exacte des avances que la nature a faites sur ce point de la côte algérienne pour la création d'un grand port; il fallait qu'une main habile traçât un projet qui formulerait les divers aperçus vaguement présentés par des observateurs que l'évidence avait frappés, mais auxquels manquait l'autorité que donne la compétence <sup>5</sup>. C'est la tâche qu'a remplie M. Lieussou, un de nos ingénieurs hydrographes les plus distingués. Voyant à *Bougie* les éléments du grand port de transit entre l'Europe et l'intérieur de l'Afrique <sup>6</sup>, en même temps que ceux d'un port de guerre de premier ordre, M. Lieussou a rédigé un projet dont l'exécution créerait, pour une somme relativement minime, un établissement comparable à nos plus grands établissements maritimes de France <sup>7</sup>. Espérons que le jour n'est pas éloigné où la ville de *Bougie*, reprenant, dans la conviction du Gouvernement français, l'antique importance qu'elle devait à son heureuse situation, verra exécuter les projets que sa belle rade semble inviter à réaliser, et deviendra, non la rivale d'*Alger*, mais son auxiliaire et son émule, dans la pensée de verser l'abondance chez ces montagnards kabiles qui ont, depuis tant de siècles, assez énergiquement résisté à la force, pour céder honorablement au nouveau vainqueur qui leur apporte l'esprit de paix et l'heureuse fécondité qu'il engendre.

La marche constante de l'Est à l'Ouest que nous avons adoptée fait que *Bougie*, placée

<sup>1</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, p. 89 et 90. — Voir aussi page 32 du même ouvrage.

<sup>2</sup> *Coup d'œil rapide sur Bougie*, par un administrateur qui a résidé longtemps en Afrique, p. 56; broch. in-8°, Marseille, 1843. — Voir aussi le *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. de 1843 à 1844*, p. 196; in-4°, de l'I. R. mai 1845.

<sup>3</sup> *La Kabylie. Rech. et observ. sur cette riche contrée de l'Alg.* p. 47; broch. in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>4</sup> *Étud. sur la Kabylie propr. dite*, par E. Carette, t. I, p. 8-10; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> Dès 1839, M. Lapène avait résumé plusieurs projets de port proposés, avec un zèle louable, par les commandants successifs de la station à *Bougie*. (*Vingt-six mois à Bougie*, p. 88 et 89; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.)

<sup>6</sup> Edrici nous apprend qu'au XII<sup>e</sup> siècle les caravanes venaient à *Bedjâia* (*Bougie*). (*Géographie d'Edrici*, trad. de l'arabe par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 236; in-4°, de l'I. R. 1836.)

<sup>7</sup> *Étud. sur les ports de l'Alg.* par M. A. Lieussou, p. 67-72; in-8°, Paris, 1850.

à l'extrémité orientale de la *Province d'Alger*, se présente tout naturellement comme le premier centre autour duquel nous allons rayonner, et une subdivision s'offre en quelque sorte d'elle-même entre le petit *territoire de Bougie*, dont nous sommes en possession, et le *territoire kabile*, qui, jusqu'à ce jour, maintient, de fait, son indépendance. De là deux paragraphes, dont l'un se trouvera comprendre toutes les observations que j'ai faites, et dont l'autre se composera presque exclusivement de renseignements recueillis.

§ 1<sup>er</sup>. Environs immédiats de Bougie.

Lorsque nous avons suivi et étudié la côte en venant de *Djédjel*, nous avons vu<sup>1</sup> le *cap Cavallo* former, à l'E., l'extrémité du vaste *golfe de Bougie*. L'extrémité O. de ce golfe est formée par trois énormes pointes qui regardent le Levant (Pl. XXI, fig. 1), et dont la plus septentrionale constitue le *cap Carbon*<sup>2</sup>. De ces trois pointes part une série de crêtes, dont la plus haute est celle à laquelle le *cap Noir* (*Râs-bou-H'ai*) sert de falaise, crêtes qui s'élèvent rapidement de l'E. à l'O. pour aller se rattacher au *Gourâia*, qu'Edrici nomme *Mesioun*<sup>3</sup>, et au sommet duquel M. Bérard signale, à 704 mètres de hauteur<sup>4</sup>, un marabout (k'oubba)<sup>5</sup>, qui a été, depuis 1833, remplacé par un fort dont nous parlerons plus loin. Au pied méridional du *Gourâia* s'élève, en amphithéâtre, la ville de *Bougie* (Pl. XXI, fig. 10), qui se trouve, comme on voit, complètement abritée des vents du Nord, et en face de laquelle se dessinent, au S., les montagnes des *Beni-Mça'oud* et des *Beni-Mimoun* (Pl. XIV).

CAP CARBON  
(Metsk'oub).

La masse des rochers à pic qui termine le *cap Carbon* offre, comme particularité, d'être perforée de part en part<sup>6</sup>; de là le nom de *Metsk'oub* (percé) que lui donnent les Arabes; de là aussi la possibilité d'y passer en bateau, comme il arrive journellement aux petites barques du pays, comme il m'est arrivé le 28 octobre 1843. « Les prêtres espagnols, dit Shaw, qui, depuis plusieurs siècles, sont établis à *Alger*, ont une tradition que Raimond Lulle<sup>7</sup>, pendant le temps de sa mission en Afrique, se retirait souvent dans la *roche percée* pour y méditer<sup>8</sup>. » Si le chapelain anglais avait vu de près

<sup>1</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 164 et 165; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, note 4 de la page 164.

<sup>3</sup> *Géographie* d'Edrici, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, 11<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 236; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>4</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* p. 185; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839. — M. Bérard donne 671<sup>m</sup> au *Gourâia*; les cartes plus récentes que son travail donnent 704 mètres.

<sup>5</sup> Cette *k'oubba*, par une exception qui n'est cependant pas très-rare chez les Kabiles, avait été construite en l'honneur d'une sainte femme, *Lella Gourâia*, profondément vénérée dans la contrée. (Lapène,

*Vingt-six mois à Bougie*, p. 26 et 132; in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — *La Kabylie. Rech. et observ. sur cette riche contr. de l'Alg.* p. 44; in-8°, Paris, juillet 1846. — Daumas et Fabar, *La grande Kabylie*, p. 43; in-8°, Paris, 1847. — *Étud. sur la Kabylie propr. dite*, par E. Carette, t. I, p. 85, et t. II, p. 14; in-8°, de l'I. N. 1848.)

<sup>6</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 105; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>7</sup> Voy. plus loin, page 37 de ce volume, l'épisode relatif à Raimond Lulle.

<sup>8</sup> *Voyages* de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. VII, t. I, p. 111; in-4°, La Haye, 1743.



le *Metsk'oub*, il aurait représenté aux prêtres espagnols d'Alger que leur tradition ne pouvait pas être exacte, car les parois de la *roche percée* sont entièrement verticales, et, dans toute leur étendue, elles sont baignées par la mer, comme, du reste, on peut le conclure de ce que je viens de dire sur le passage des chaloupes. Peyssonnel, dans une lettre écrite de *Bône* en date du 1<sup>er</sup> octobre 1725, montre qu'il avait recueilli, en touchant à *Bougie*<sup>1</sup>, les mêmes traditions apocryphes que Shaw avait recueillies à *Alger*. Peut-être, et beaucoup plus probablement, Raimond Lulle se rendait-il *près du Metsk'oub*, dans l'anse dont les extrémités sont formées par le *cap Carbon* et par le *cap Noir* (*Râs-bou-H'ai*); là, il pouvait se reposer à pied sec et quelquefois méditer, comme j'y ai moi-même plusieurs fois observé, pendant le séjour que j'ai fait à *Bougie*, du 21 octobre au 6 novembre 1843.

J'y ai observé un des plissements de terrain les plus extraordinaires que l'on puisse voir (Pl. XXI, fig. 2). On dirait que quand le *cap Carbon* et le *cap Noir* se sont redressés, l'intervalle compris entre eux a été comprimé à l'état de mollesse, pour prendre la forme sous laquelle il s'est solidifié, et sous laquelle nous le voyons aujourd'hui. Ces couches plissées sont très-minces, elles ont environ 0<sup>m</sup>,08 d'épaisseur; elles sont formées d'un calcaire compacte gris, extrêmement dur, traversé de veinules spathiques (éch. N<sup>os</sup> 672 A. — n<sup>o</sup> 619), quelquefois recouvert de cristaux de chaux carbonatée (éch. N<sup>o</sup> 682 A. — n<sup>o</sup> 620); certaines couches sont traversées de veines de quartz noir (éch. N<sup>o</sup> 673 A. — n<sup>o</sup> 621) ou chargées de fer oxydé hydraté (éch. N<sup>o</sup> 674 A. — n<sup>o</sup> 622). Ça et là, le fer oxydé hydraté (éch. N<sup>o</sup> 681 A. — n<sup>o</sup> 623) remplit des fissures *ab cd* (Pl. XXI, fig. 4) perpendiculaires au plan des couches. Dans certains cas, le calcaire compacte gris offre une cassure conchoïde (éch. N<sup>o</sup> 679 A. — n<sup>o</sup> 624), et il n'est pas difficile de détacher des échantillons (éch. N<sup>o</sup> 680 A. — n<sup>o</sup> 625), qui pourraient être confondus avec le calcaire gris compacte du *Gourâia*. Ces couches calcaires minces alternent avec un schiste argileux tantôt verdâtre (éch. N<sup>os</sup> 675 A. — n<sup>o</sup> 626, N<sup>os</sup> 683 A. — n<sup>o</sup> 627), tantôt rougeâtre (éch. N<sup>o</sup> 684 A. — n<sup>o</sup> 628), et les alternances de ces feuillets schisteux avec les feuillets calcaires sont si nombreuses, qu'il est absolument impossible de les compter; je ne crois rien exagérer en disant deux ou trois cents fois. La constance d'épaisseur de ces couches minces donne à l'ensemble de la masse plissée une régularité étonnante. Quant à l'ordre dans lequel se succèdent ces parties diversement colorées, il est assez difficile à préciser. Sur un des points, j'ai noté les alternances que j'ai figurées (Pl. XXI, fig. 6); mais si on voulait entreprendre de figurer ces alternances pour l'ensemble du gisement, ce serait un travail dont l'utilité ne compenserait pas le temps considérable qu'il exigerait. En un certain point, ce plissement a éprouvé une rupture dont j'ai cherché à donner une idée (Pl. XXI, fig. 3).

CAP NOIR  
(Râs-bou-H'ai).  
Plissement  
de couches.

Calcaire  
compacte.

Schiste argileux.

<sup>1</sup> Voy. dans les *Rég. de Tun. et d'Alg.* t. I, p. 469 et 470; in-8°, Paris, 1838.

Calcaire  
compacte  
avec  
fer sulfuré  
en boules.

En se relevant vers le *cap Carbon*, ces couches s'adossent contre des schistes couleur lie de vin (éch. N° 676 A. — n° 629), appuyés eux-mêmes sur les bancs presque verticaux d'un calcaire compacte gris (éch. N° 677 A. — n° 630), qui constitue le *cap Carbon*, et dans lequel on observe, en assez grande abondance, des boules de fer sulfuré (éch. N° 678 A.); j'ai détaché aussi, d'une des couches qui constituent le *cap Carbon*, le nodule de calcaire compacte (éch. N° 685 A. — n° 631). L'ensemble des couches de ce cap sont dirigées de l'E. S. E. à l'O. N. O., avec plongement au S. S. O., tandis que celles du *cap Noir* plongent au N. N. E.; c'est dans l'espèce de fond de bateau que forment ces deux inclinaisons inverses, que se trouve encaissée, entre les points A et C (Pl. XXI, fig. 1), la masse plissée, beaucoup plus rapprochée, comme on le voit, du *cap Carbon* que du *cap Noir*. Vers l'extrémité B, un calcaire blanchâtre schistoïde plonge de 60 à 65 degrés au S. magnétique.

Quand, après avoir traversé le *Mets'oub* (la roche percée), on double complètement le *cap Carbon* en s'avancant en mer vers l'O., on voit que ce plissement s'est étendu sur toute l'épaisseur du cap, quoiqu'à la distance où j'ai rangé cette partie de la côte qui regarde l'O., les plis m'aient semblé moins prononcés; je les ai figurés (Pl. XXI, fig. 5) tels qu'ils m'ont paru être. Un peu plus loin, en s'éloignant du *cap Carbon*, on aperçoit des couches horizontales, et si l'on s'avance vers l'île *Pisan*<sup>1</sup> (Pl. XIV), on côtoie cette muraille perpendiculaire de grands rochers dont parle M. Bérard, rochers dans lesquels il avait très-bien distingué plusieurs cavernes<sup>2</sup>. Le 4 novembre 1843, j'ai pénétré en bateau dans une de ces cavernes, en entrant par l'extrémité O. et ressortant par l'extrémité E.; leur intérieur est tapissé de stalactites plus ou moins volumineuses.

Vallée  
des Singes.

Entre le *cap Noir* et le *cap Bouak* (*Sidi-el-Mlih'*) se dessine une anse beaucoup plus grande que celle où nous avons étudié tout à l'heure un remarquable plissement. Cette anse forme le pied de la *Vallée des Singes*, ainsi nommée à cause du très-grand nombre de ces animaux que l'on y voit. A un niveau peu élevé, dans cette vallée, se trouve une fontaine assez abondante qui arrose un potager, que l'on appelait le *Jardin de la Marine*, parce qu'il était cultivé par les marins du stationnaire. En descendant de là au bord de la mer, on observe des couches horizontales composées d'un calcaire noir (éch. N°s 659 A. — n° 632), dans lequel sont intercalées des plaquettes minces d'un quartz lydien (éch. N°s 660 A. — n° 633) qui, sur les parties dénudées, forme, à la surface des bancs, de grosses croûtes quartzzeuses restées en saillie; elles ont résisté, mieux que le calcaire, aux influences atmosphériques. Ces couches horizontales se relèvent brusquement pour constituer le *cap Bouak* (*Sidi-el-Mlih'*), qui est composé d'un calcaire compacte gris clair avec filets spathiques (éch. N°s 661 A. — n° 634) dont les bancs plongent d'au

Calcaire noir  
avec  
quartz lydien.

CAP BOUAK  
(Sidi-el-Mlih').

<sup>1</sup> « L'île *Pisan* est un rocher de 500<sup>m</sup> de longueur; son sommet, tronqué et incliné vers l'ouest, a environ 50<sup>m</sup> d'élévation; ses flancs sont garnis de quel-

« que végétation. » (*Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par M. A. Bérard, p. 104; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.)

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 104 et 105.

moins 50° au Nord. Au sommet de ce dernier cap est bâti le *fort Bouak*, près et au N. O. duquel j'ai recueilli le calcaire compacte gris et rosé (éch. Nos 706 A. — n° 635)<sup>1</sup>, qui forme toute la crête à l'extrémité de laquelle les Espagnols avaient construit le fort dont on ne voit plus que les ruines.

Calcaire compacte.

En descendant du *fort Bouak*, on arrive à une espèce de col d'où l'on découvre à la fois la petite *Vallée des Singes* et le *mouillage de Sidi-Iah'ia*. C'est vers ce col que j'ai rencontré la brèche à ciment et fragments calcaires en partie arrondis (éch. Nos 658 A. — n° 636) Si de là on continue à descendre vers le marabout (k'oubba) de *Sidi-Iah'ia*, on observe le calcaire d'un rouge violet foncé (éch. N° 707 A), alternant avec des schistes marneux, au milieu desquels le calcaire noir (éch. Nos 662 A. — n° 637) forme des couches minces. Un peu plus bas, j'ai recueilli des fragments isolés de fer oxydé avec chaux carbonatée (éch. Nos 708 A. — n° 638). Un des échantillons de ce minerai, contenant des lamelles blanches de chaux carbonatée, a été soumis à l'analyse dans le laboratoire d'Alger. Il était compacte, formé de noyaux bruns empâtés dans une gangue calcaire ferrugineuse qui faisait vivement effervescence avec les acides; sa poussière était jaune brunâtre et devenait d'un brun foncé par la calcination, en perdant 0,17 de son poids. Il s'est trouvé composé de :

Brèche calcaire.

Schistes et calcaires alternant ensemble.

Fer oxydé en fragments isolés.

|                            | N° $\frac{708}{1}$ A. — n° 638. | Fer métallique. |
|----------------------------|---------------------------------|-----------------|
| Oxyde de fer.....          | 55 6                            | 38 137          |
| Carbonate de chaux.....    | 15 0                            | "               |
| Carbonate de magnésie..... | 3 0                             | "               |
| Carbonate de fer.....      | 8 2                             | 3 892           |
| Silice.....                | 1 0                             | "               |
| Alumine.....               | 12 0                            | "               |
| Eau.....                   | 5 0                             | "               |
| Perte d'analyse.....       | 0 2                             | "               |
|                            | 100 0 <sup>2</sup>              | 42 029          |

10 grammes de ce minerai, soumis à l'essai avec 3 grammes de verre de borax, ont rendu 43,6 p. o/o d'une fonte blanche, dure, formée en culot avec quelques grenailles. La scorie était d'un gris violacé, écaillante et opaque<sup>3</sup>.

En un point peu élevé au-dessus du marabout, les schistes sont verticaux et dirigés du S. au N. magnétique.

Arrivé au marabout (k'oubba) de *Sidi-Iah'ia*, on se trouve dans une troisième anse (à partir du *cap Carbon*) qui offre, même pendant les gros temps d'hiver, l'excellent mouillage dont j'ai parlé ci-dessus (page 6). Un peu à l'E. du marabout, une carrière est ouverte, au pied du *cap Bouak*, dans les bancs calcaires noirâtres qui constituent ce

SIDI-IAH'IA.

Carrière de calcaires.

<sup>1</sup> Ce calcaire a une extrême analogie avec certains calcaires du *Sidi-Meïd* près *Constantine*, particulièrement avec l'échantillon N° 184 C. (*Rich. minér. de l'Alg.*

tome I, page 211 et 423; in-4°, de l'I. N. 1849.)

<sup>2</sup> Procès-verbal d'analyse du 25 juin 1845.

<sup>3</sup> Procès-verbal d'analyse du 26 septembre 1845.

cap, calcaires qui sont criblés de filets spathiques<sup>1</sup>, et offrent des bancs très-distincts, non-seulement parce que leur épaisseur varie de 0<sup>m</sup>30 à 1<sup>m</sup>, mais par la plus ou moins grande facilité qu'ils présentent à la taille. Ces bancs sont dirigés du S. S. E. au N. N. O. et plongent de 60° à l'O. S. O. Les plus noirs (éch. Nos 652 A. — nos 639 et 640) qui sont à cassure esquilleuse, non-seulement se taillent mieux, mais donnent, suivant quelques personnes, de bonne chaux hydraulique, et passent pour mieux résister à la mer, même que les calcaires durs et cristallins d'Alger, circonstance qui, m'a-t-on dit, les a fait essayer pour les travaux du port d'Alger. Les filets spathiques s'y croisent en tous sens, et la chaux carbonatée rhomboédrique (éch. Nos 653 A. — n° 641) y abonde. D'autres bancs, ceux qui m'ont été signalés comme donnant de la chaux grasse, sont aussi à cassure esquilleuse, un peu moins foncés en couleur, à grain plus fin et plus serré (éch. Nos 654 A. — n° 642). La composition de ces deux calcaires noirs est la suivante :

|                         | N° 652 A. — n° 639. | N° 653 A. — n° 642. |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Carbonate de chaux..... | 83 35               | 84 23               |
| Argile.....             | 6 00                | 7 00                |
| Silice gélatineuse..... | 3 00                | 2 00                |
| Alumine.....            | 2 00                | 1 90                |
| Magnésie.....           | 2 00                | 1 50                |
| Peroxyde de fer.....    | 0 50                | 0 60                |
| Eau.....                | 3 15                | 2 77                |
|                         | 100 00              | 100 00 <sup>2</sup> |

Composition de laquelle il résulte que la distinction qui m'avait été signalée entre ces deux calcaires n'existe pas, que tous deux sont à la limite des calcaires donnant des chaux moyennement hydrauliques, mais doivent être rangés dans les calcaires à chaux grasse. On en expédie d'importantes quantités à *Dellis* pour y fabriquer de la chaux sur place. Ils présentent quelquefois des traces de pyrites de fer (éch. N° 655 A. — n° 643) et, fréquemment, des rognons de silex noir qui se fondent dans la pâte calcaire (éch. N° 656 A. — n° 644). L'échantillon N° 657 A a été détaché d'un banc immédiatement en contact avec le rognon siliceux auquel j'avais emprunté les éch. Nos 656 A. Ces rognons sont la cause de l'impossibilité où l'on est de prendre des pierres de taille dans certains bancs<sup>3</sup>.

*Pyrites de fer.*

*Silex noir  
en rognons.*

*Fossiles.*

Les fossiles sont extrêmement rares dans ces calcaires. J'ai cependant vu une *Terebratula*, dont on ne saurait déterminer l'espèce, parce qu'elle était entièrement recou-

<sup>1</sup> Ils forment des veines blanches quelquefois ferrugineuses, parce qu'elles contiennent tantôt du fer carbonaté, tantôt du fer hydraté provenant de la décomposition des pyrites. (*Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes min. des Prov. d'Alger et d'Oran*, par M. Ville, p. 18; in-4°, de l'I. N. 1852.)

<sup>2</sup> Ces deux analyses ont été faites au laboratoire de

l'École impériale des mines de Paris, en mai 1852.

<sup>3</sup> Je pense que c'est de cette localité que proviennent le calcaire compacte noirâtre avec fer sulfuré (éch. N° 695 A), et le fer sulfuré (éch. N° 696 A. — n° 645), deux échantillons qui m'ont été donnés par M. le lieutenant du génie Hamel pendant le séjour que j'ai fait à *Bougie* en 1843.

verte par une couche mince de fer pyriteux. Elle appartenait à M. Meunier, chauxfournier, qui a exploité la carrière de *Sidi-Iah'ia* ; il a refusé de se défaire de ce fossile en faveur des collections que je formais. M. Renou annonce<sup>1</sup> y avoir trouvé des *Térébratules*, des pointes de *Cidaris*, quelques fragments de tiges d'*Encrines*, et, dans les schistes, une *Bélemnite* indéterminable. Une de ces *Térébratules* aurait été rapportée, par M. de Buch, à la *Terebratula lacunosa* des Allemands, que le même M. de Buch signale comme type de celles des *Terebratula plicosa* dont il a formé la subdivision *concinneæ*<sup>2</sup> ; or la *Terebratula lacunosa* appartient au coral-rag et au kelloway-rock<sup>3</sup>, c'est-à-dire au terrain jurassique supérieur, et paraît même être caractéristique pour cet étage<sup>4</sup>. M. Ville a observé, dans les calcaires de *Sidi-Iah'ia*, de nombreuses tiges d'*Encrines* implantées sur les faces de stratification des couches, tantôt normalement, tantôt obliquement à ces faces, au-dessus desquelles elles font saillie. Parmi ces tiges, les unes sont remplies de spath calcaire, les autres de pyrite de fer<sup>5</sup>.

Le marabout même de *Sidi-Iah'ia* repose sur les tranches de bancs calcaires verticaux dont on voit aussi la mer baigner les tranches au pied du marabout. Quand on se rend de *Sidi-Iah'ia* à *Bougie* en suivant la petite falaise qui domine le rivage, on marche sur les tranches de calcaires alternant avec des schistes argileux (éch. Nos 651 A. — n° 646) d'un vert jaunâtre foncé, qui parfois se délitent en parallépipèdes, d'autres fois en boules aplaties irrégulières. Ces schistes, qui prédominent à ce point qu'on pourrait considérer les calcaires comme leur étant subordonnés, sont dirigés N. S., tantôt verticaux, tantôt plongeant à l'Est. Comparés à ceux de *Bougie*, qui se délitent assez facilement, comme nous le verrons plus loin, ils sont durs et se transforment, selon la remarque de M. Ville (page 28 de son manuscrit), en une roche schisteuse dont les caractères extérieurs la rapprochent du schiste ardoisier. Ils renferment parfois des rognons globuleux fort durs venant de l'accumulation des particules calcaires autour d'un point central. Avant d'atteindre les fours à chaux, dont nous allons parler dans un instant, ces schistes se présentent en tranches verticales baignées par la mer ; en ce point, on voit, dans la berge de la route, les couches *a* (Pl. XXI, fig. 7) plonger sous un angle de 45° à l'E. N. E., tandis que les couches *b* plongent au N. N. E. Il y a là une espèce de torsion qui s'observe très-bien en *c*, où la route coupe un petit ravin.

Dans ce trajet, lorsqu'on approche de la grande muraille orientale de l'ancienne ville, on atteint, sur la rive droite d'un petit ravin, des fours à chaux (Pl. XXI, fig. 10) construits au pied de la montagne, et au-dessous desquels on observe, au bord de la mer, de nombreux galets de gneiss et de micaschiste ; j'ai vainement cherché ces roches en place dans le massif montueux qui domine la côte en ce point. C'est aussi au bas de ces

ROUTE  
DE SIDI-IAH'IA  
À BOUGIE.

Calcaires.  
Schistes  
argileux.

Fours à chaux

<sup>1</sup> *Expl. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 64 ; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Mém. de la Soc. géol. de France*, 1<sup>re</sup> série, t. III, p. 128, 144 et 236 ; in-4°, Paris, 1838.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 124.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 152.

<sup>5</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes min. des Prov. d'Alger et d'Oran*, p. 18 ; in-4°, de l'I. N. 1852.

fours à chaux qu'on tire, au bord de la mer, le sable le moins mauvais que fournissent, pour la fabrication des mortiers, les environs de *Bougie*. On m'a dit que, pour les crépis, on était obligé de faire venir du sable de *Djédjel*.

Grand  
affaissement.  
Calcaire gris.

Schistes verts  
avec  
nodules  
calcaires.

Lumachelle.

Fer micacé  
en fragments  
isolés.

Au-dessus des fours à chaux, et un peu à l'E. de la grande muraille orientale, la montagne présente un vaste affaissement à l'E. duquel on observe un calcaire gris très-dur avec filets spathiques (éch. Nos 705 A. — n° 647), qui, là aussi, alterne avec des schistes verts dans les feuilletés desquels sont enlacés de nombreux nodules calcaires (Pl. XXI, fig. 8) qui donnent à la roche une texture amygdaloïde. Ce calcaire gris présente quelquefois de la chaux carbonatée cristallisée : tels sont les échantillons Nos 716 A. — n° 648, qui m'ont été donnés par M. le capitaine d'artillerie Trognon, comme ayant été recueillis par lui près de *Bougie*, dans cette direction. L'ensemble des couches, en ce point, est dirigé de l'E. à l'O. et plonge au N. Un peu à l'O. du même affaissement, et tout près du grand mur de l'ancienne enceinte, on voit un banc de lumachelle (éch. N° 704 A.) fort analogue à celui que nous étudierons plus loin à l'O. de *Bougie*<sup>1</sup>. Quelques personnes prétendent, mais sans fondement, que c'est vers cet affaissement qu'ont été recueillis les nombreux fragments isolés de fer micacé (éch. Nos 703 A. — n° 649), dont plusieurs m'ont été donnés<sup>2</sup>. J'ai remis l'un de ces échantillons au laboratoire d'*Alger* : il était en masse, formé de lamelles peu adhérentes se réduisant facilement en une poussière brillante et rougeâtre, qui devenait brune par la calcination, en perdant 0,04 de son poids. Ce minerai s'est trouvé composé de :

|                            | N° 703 A. — n° 649. | Fer métallique. |
|----------------------------|---------------------|-----------------|
| Oxyde de fer.....          | 75 0                | 52 005          |
| Carbonate de chaux.....    | 3 4                 | "               |
| Carbonate de magnésie..... | 3 0                 | "               |
| Silice.....                | 12 0                | "               |
| Alumine.....               | 3 0                 | "               |
| Eau.....                   | 1 0                 | "               |
| Perte d'analyse.....       | 2 6                 | "               |
|                            | <hr/>               | <hr/>           |
|                            | 100 0 <sup>3</sup>  | 52 005          |

10 grammes soumis à l'essai avec 3,8 de verre de borax ont rendu 52,6 p. 0/0 d'une fonte grise en grenailles; la scorie était compacte, noire, vitreuse et translucide sur les bords<sup>4</sup>.

Il s'est rencontré de pareils fragments de fer oligiste sur divers points des environs de *Bougie*, sans qu'on ait découvert, jusqu'ici, le gisement d'où proviennent ces échantillons<sup>5</sup>, qui d'ailleurs, par leur analogie, semblent avoir une origine commune. Je tiens

<sup>1</sup> Voy. l'échantillon N° 693 A, p. 66 et 67 de ce volume.

<sup>2</sup> Un des plus jolis échantillons que j'aie vus, et qui appartenait à un colon (M. Michel), avait été trouvé par lui près du *Blockhaus Roumman*, dont nous parlerons plus loin (p. 67).

<sup>3</sup> Procès-verbal d'analyse du 11 juin 1845.

<sup>4</sup> Procès-verbal d'analyse du 15 septembre 1845.

<sup>5</sup> Voyez pages 64 et 65 de ce volume.

aussi, de M. Dufour, alors sous-intendant militaire à *Bougie*, des échantillons d'un calcaire compacte avec quartz, contenant un peu de cuivre carbonaté vert (éch. N<sup>os</sup> 715 A. — n<sup>o</sup> 650). La seule chose que l'on sache sur ces minerais isolés, c'est qu'ils ont été certainement trouvés dans les environs de la ville.

Calcaire  
avec quartz  
et  
cuivre carbonaté

Entre l'ancienne enceinte orientale et la *porte de l'Hôpital*, on observe encore les alternances de schistes et de calcaires, mais dirigés du S. E. au N. O. et plongeant au N. E. Si des fours à chaux on se dirige vers *Bougie* par la route tracée au bord de la mer, on entre dans des masses de poudingues dont les galets sont quelquefois d'énormes blocs; puis on traverse un assez grand ravin nommé *Cha'bet-Sidi-bou'Ali*, et, peu après, on arrive à la *porte 'Abd-el-K'âder*, autour de laquelle les mêmes poudingues forment, avec un calcaire brun bréchiforme (éch. N<sup>os</sup> 710 A. — n<sup>o</sup> 651), des couches horizontales. A certaines places, le ciment (éch. N<sup>o</sup> 711 A) de ces poudingues a tout à fait l'aspect d'une pouzzolane.

Poudingues.

Nous voici parvenus à une ville dont j'ai déjà (page 5) signalé l'ancienne importance. Cette importance est, selon toutes les probabilités, assez grande dans l'avenir, pour que nous jetions sur elle un coup d'œil rétrospectif, et pour que nous cherchions à hâter ses destinées futures, en déroulant rapidement le tableau de sa grandeur passée.

BOUGIE.

La première indication que l'on trouve sur cette ville antique remonte à Strabon, qui se contente de dire : « Entre *Cæsarée (Julia Cæsarea, Cherché)* et le *cap Tritum (Râs-Seba'-Rous, les sept caps, cap Boujarone)*, il y a un grand port appelé *Salda*, qui forme « maintenant la limite entre les états de Juba<sup>1</sup> et les terres de la domination romaine<sup>2</sup>. » Pline fait de *Salde* une colonie d'Auguste<sup>3</sup>; aussi, Ptolémée, qui place cette ville dans la *Mauritanie Césarienne*, la nomme-t-il *Σάλδα κολώνια*<sup>4</sup>. L'Itinéraire d'Antonin écrit *Saldis*<sup>5</sup>, et l'intitule, à plusieurs reprises, *colonia*<sup>6</sup>; la Table de Peutinger inscrit *Saldas Colonia*<sup>7</sup>. Au milieu du v<sup>e</sup> siècle, Martianus Capella nomme *Saldæ*<sup>8</sup>, quand il énumère les villes du littoral de l'Afrique, et, vers la même époque, Æthicus<sup>9</sup> place *Saldim* entre

GÉOGRAPHIE.

<sup>1</sup> On peut fixer la mort de Juba à l'an 776 de R. (23 de J. C.); d'une autre part, on sait que Strabon a rédigé sa Géographie entre l'an 20 et l'an 26 de J. C.<sup>o</sup> On voit par là, très-approximativement, la date à laquelle se rapporte le mot *maintenant*, qui, du reste, a été ajouté par le traducteur (M. Letronne).

<sup>2</sup> *Géographie* de Strabon, liv. XVII, ch. II, § XI, t. V, p. 469; in-4<sup>o</sup>, de l'I. R. 1819.

<sup>3</sup> « *Rusazus colonia Augusti; Salde colonia ejusdem.* » (C. Plinii *Hist. nat.* lib. V, cap. II, t. II, p. 444; in-4<sup>o</sup>, Parisiis, 1771.)

<sup>4</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. octo*, lib. IV, cap. II, p. 94; in-fol. Amsterodami, 1605.

<sup>5</sup> *Antonini Augusti Itinerarium*, p. 1 du Recueil des

Itinéraires anciens, par M. le marquis de Fortia d'Urban; in-4<sup>o</sup>, de l'I. R. 1845.—Christoph. Cellarii *Notitia orbis antiqui*, lib. IV, cap. VI, t. II, p. 919; in-4<sup>o</sup>, Lipsiæ, 1732.

<sup>6</sup> *Anton. Aug. Itiner.* § I, p. 4, et § VIII, p. 10.

<sup>7</sup> *Tabula Itineraria Peutingeriana*, segm. I. F. in-fol. Lipsiæ, 1824.

<sup>8</sup> Martiani Minei Felicis Capellæ, Afri Carthaginiensis, *De nuptiis Philologiæ et Mercurii et de septem artibus liberalibus libri novem*, lib. VI *De Geometria*, § *De Africa*, p. 545 de l'édition d'Ulricus-Frid. Kopp; in-4<sup>o</sup>, Francofurti ad Mœnum, 1836.

<sup>9</sup> *Æthici Cosmographia*, p. 48 de l'édition Pancoucke; in-8<sup>o</sup>, Parisiis, 1843.

<sup>9</sup> *Géographie* de Strabon, t. II, p. 421, note 1; t. V, p. 250, note 2, et p. 462, note 1.

*Callos* (*K'ollo*) et *Quinquegentianos*<sup>1</sup>, peuplades dont le territoire, longtemps inconnu, est déterminé maintenant avec certitude. Dans la Notice des évêques qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484, Pascasius *Salditanus* figure le 41<sup>e</sup> parmi ceux de la *Mauritanie Sitifienne*<sup>2</sup>; enfin l'Anonyme de Ravenne, au VII<sup>e</sup> siècle, désigne cette ville sous les noms de *Saldis* et de *Saldas*<sup>3</sup>.

*Saldæ* n'avait pas une très-grande étendue; l'enceinte de ses ruines n'excède pas 3,000 mètres<sup>4</sup>; mais ce qui montre son importance, c'est que, d'après les itinéraires, cinq routes partaient de cette *colonie*<sup>5</sup>: une vers l'E., c'est celle dont nous avons à peu près suivi les stations en venant de *Djîdjel*<sup>6</sup>; une vers le S., qui conduisait à *Ad Olivam*; trois vers l'O., qui se dirigeaient sur *Rusuccuru* (*Dellis*), la première longeant le rivage de la mer<sup>7</sup>, les deux autres passant par la montagne: l'une suivant la vallée de l'*Ouad-Akbou* jusqu'à *Tubusuptus*<sup>8</sup>, et passant au S. du *Djebel-Afr'oun*, l'autre entrant immédiatement dans la montagne<sup>9</sup>, et passant au N. du *Djebel-Afr'oun*; toutes deux se réunissant en une seule à partir de *Syda municipium*. A *Tubusuptus*<sup>10</sup> (*Tiklât*), qui se trouvait 18 ou 28 milles (6 ou 9 $\frac{1}{2}$  lieues communes) de *Saldæ*<sup>11</sup>, une branche se détachait de cette dernière route pour traverser le fleuve (l'*Ouad-Akbou*) et aller rejoindre, à *Ad Olivam*, le point de départ de deux routes qui atteignaient *Steifi* (*Sétif*), l'une par *Lesbi* et *Horrea*<sup>12</sup>, l'autre par *Ad Sava municipium*<sup>13</sup>.

SYNONYMIE.

Dupinet, dans sa traduction libre de Pline, a fait correspondre *Salde* à *Algier*<sup>14</sup>. Un autre géographe du XVI<sup>e</sup> siècle, l'habile Mercator<sup>15</sup>, avait émis l'opinion que *Saldæ* était *Tadelis*<sup>16</sup> (*Tedlès*), et Ortelius, son contemporain, s'était rangé à cette opinion<sup>17</sup>, qui a

<sup>1</sup> Voyez, à la fin de ce volume, la NOTE B', sur les *Quinquegentiens*.

<sup>2</sup> *Hist. persec. Vandal.* Theod. Ruinarti, p. 139; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>3</sup> Anonymi Ravennatis, *De Geographia libri quinque*, lib. III, § VIII, p. 124 et 125; lib. V, § IV, p. 258; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>4</sup> Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 18; in-8°, Saint-Gaudens, 1849. — D'autres auteurs disent 2,500 mètres. (*Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 85; in-4°, de l'I. R. fév. 1838. — *Coup d'œil rapide sur Bougie*, p. 52; broch. in-8°, Marseille, 1843. — *La grande Kabylie*, par MM. Daumas et Fabar, p. 10; in-8°, Paris, 1847.)

<sup>5</sup> *Tab. Itiner. Peuting.* segm. I. F. in-fol. Lipsiæ, 1824.

<sup>6</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 164-168; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>7</sup> *Anton. Aug. Itiner.* § 1, p. 4 du Recueil des Itinéraires anciens, par M. le marquis de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. R. 1845. — *Tab. Itiner. Peuting.* segm. I. F. in-fol. Lipsiæ, 1824.

<sup>8</sup> *Anton. Aug. Itiner.* § VIII, p. 10.

<sup>9</sup> *Tab. Itiner. Peuting.* segm. I. in-fol. Lipsiæ, 1824.

<sup>10</sup> *Rich. min. de l'Alg.* p. 254 et 395, note 2; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>11</sup> *Anton. Aug. Itiner.* § IV, p. 7, et § VIII, p. 10. — C'est le premier de ces chiffres qui est exact.

<sup>12</sup> *Ibid.* § IV, p. 7.

<sup>13</sup> *Ibid.* § IX, p. 10. — Sur *Ad Sava municipium*, voy. *Hist. persec. Vandal.* domni Theod. Ruinarti, p. 382; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>14</sup> *L'Histoire du monde* de Pline second, par Ant. Dupinet, seigneur de Noroy, liv. V, ch. II, t. I, p. 170; in-fol. Lyon, 1562.

<sup>15</sup> Né en 1512, mort en 1594. Il a publié ses travaux vers 1578.

<sup>16</sup> Ger. Mercatoris *Atlas, sive Cosmographicae meditationes de fabrica mundi et fabricati figura* a Iudoco Hondio ad finem perductæ, p. 625; editio decima; gr. in-fol. Amsterodami, 1628.

<sup>17</sup> « *Tadelis Mercatori; Algier Castaldo. Mercatoris «sententiam, Castaldi libenter præfero.»* (Abrah. Ortelii Antwerp. *Thesaurus geographicus*, verbo *SALDÆ*; in-f°, Antverpiæ, 1596.)



été adoptée, depuis, par beaucoup d'auteurs, parmi lesquels je citerai : Gramaye<sup>1</sup>, d'Anville<sup>2</sup>, Gosselin<sup>3</sup>, Mannert<sup>4</sup>, et son traducteur L. Marcus<sup>5</sup>. Nous verrons plus loin que *Tedles* (*Teddeles* de Jean Léon) est *Dellis*; mais, encore en 1835, M. Dureau de La Malle voyait, dans *Mers-el-Fah'm*, l'emplacement de *Saldæ*<sup>6</sup>. Cependant Marmol, qui écrivait à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, avait identifié parfaitement *Saldæ* et *Bougie*, lorsqu'il disait que Ptolémée donne à *Bugie* 22° de longitude et 32° 30' de latitude<sup>7</sup>; seulement, son géographe place à tort cette ville à l'embouchure et sur la rive droite de l'*Ouad-el-Kebîr*<sup>8</sup> (l'*Ouad-Akbou*). Le père Hardouin, dans ses annotations à Pline, est tout à fait formel<sup>9</sup>, et la carte de De L'isle, dressée en 1700 pour l'édition de Saint-Optat donnée par El. Dupin, place *Saldæ* au point même qu'occupe *Bougie*<sup>10</sup>. Dans une lettre écrite de *Bône*, le 1<sup>er</sup> octobre

Le savant d'Herbelot<sup>a</sup> s'est complètement trompé en y voyant l'ancienne *Vaga* ou *Baga*<sup>b</sup>. D'autres auteurs, suivant Davity<sup>c</sup>, Dapper<sup>d</sup> et Delacroix<sup>e</sup>, ont rapporté *Bougie* à *Thabraca*, à *Igilgili*, à *Uzirah* ou *Vzicarh* (évidemment *Θυζικάθ* de Ptolémée<sup>f</sup>).

<sup>1</sup> I. B. Gramaye, *Africæ illustratæ libri decem*, lib. VI, cap. IV, pars I, p. 150; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.

<sup>2</sup> « La transposition de quelques lettres, dit-il, n'empêche pas de reconnaître dans *Tedles* l'emplacement « de *Saldæ*. » (*Géogr. anc. abrég.* p. 668 du tome II des OEuvres de d'Anville, publiées par M. de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.) — La première édition de cet ouvrage est de 1768.

<sup>3</sup> Dans les annotations qu'il a jointes à la Géographie de Strabon, t. V, p. 469, note 4; in-4°, de l'I. R. 1819.

<sup>4</sup> *Géogr. anc. des États barb.* liv. III, ch. III, p. 489 et 490, ch. v, p. 516 et 519; in-8°, Paris, 1842.

<sup>5</sup> Dans les annotations à Pline, éd. Panck. t. IV, p. 154; in-8°, Paris, 1829.

<sup>6</sup> *Rech. sur l'hist. de la part. de l'Afr. septentr. connue sous le nom de Rég. d'Alg.* p. 10; in-8°, de l'I. R. 1835.

<sup>7</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, ch. XLIX, t. II, p. 415; in-4°, Paris, 1667. — Cl. Ptolemæi *Geogr. lib. oct.* lib. IV, cap. II, p. 94; in-f°, Amst. 1605.

<sup>8</sup> Voy. la carte placée à la page 319 du tome II de *L'Afrique* de Marmol. — Cette erreur appartient exclusivement au géographe Sanson, qui a dressé les cartes de l'ouvrage de Marmol. Celui-ci dit, au contraire : « *Au levant* de la ville est l'embouchure d'une « rivière (l'*Ouad-el-Kebîr*)<sup>h</sup>, etc. »

<sup>9</sup> « *Salde... hodie Bugie in regno Algeriano.* » (C. Plinii *Hist. nat.* lib. V, cap. II, t. I, p. 244; in-fol. Parisiis, 1723.) — La première édition est de 1685.

<sup>10</sup> Sanct. Optat. *De schismate Donatistarum*; in-fol. Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>a</sup> *Bibliothèque orientale*, p. 155, col. 2, au mot BAGIAH ou BAGIAIAH; in-f°, Maestricht, 1776.

<sup>b</sup> Voy. *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 379 et 380; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>c</sup> *Descr. génér. de l'Afr.* p. 207, lig. 21; nouvelle édition; in-f°, Troyes et Paris, 1660.

<sup>d</sup> *Description de l'Afrique*, trad. du flam. d'O. Dapper, p. 184; in-f°, Amsterdam, 1686.

<sup>e</sup> *Relat. univ. de l'Afr. anc. et mod.* liv. II, chap. VI, § 15, t. II, p. 101; in-12, Lyon, 1688.

<sup>f</sup> Voy. *Rich. minér. de l'Alg.* t. I, p. 126; in-4°, de l'I. N. 1849. — Je trouve *Bougie* rapporté à *Vzicarh* par Paul Jove. (Pauli Jovii *Historiarum sui temporis* (1494-1547) *tomus duo*, lib. XL, t. II, recto du folio 276; in-f°, Lutetiæ, 1554. — T. II, p. 517 de la traduction française de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570.) La première édition de cette traduction a paru à Lyon en 1552<sup>\*</sup>; c'est donc évidemment à tort que M. Brunet indique la traduction de Denis Sauvage, seigneur du Parq-Champenois, comme ayant paru en 1581<sup>\*\*</sup>. La préface du tome II de l'édition de 1570 est datée de Lion, le 5 juin 1555.

<sup>g</sup> Il aurait dû dire au S. S. O.; mais, comme il faut aller passer à cette embouchure quand on contourne la rade pour marcher vers le Levant, il a évidemment compris l'embouchure de l'*Ouad-Akbou* dans l'ensemble de cette direction. (P. Davity, *Descr. génér. de l'Afr.* p. 207, lig. 32; in-f°, Troyes et Paris, 1660.)

<sup>h</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 419; in-4°, Paris, 1667.

<sup>\*</sup> Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque impériale. L'exemplaire que je possède est de 1570, et est une seconde édition, peut-être une troisième, car je vois une édition de Lyon, 1558, citée par Ch. de Rotalier. (*Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerr.* t. I, p. 153; in-8°, Paris, 1841.)

<sup>\*\*</sup> *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, t. II, p. 737, col. 1; in-8°, Paris, 1842.

1725, Peyssonnel dit expressément : « *Bugie* ou *Bougie* est l'ancienne *Salde*<sup>1</sup>. » Le docteur Shaw<sup>2</sup>, Raynal<sup>3</sup>, et le savant Morcelli<sup>4</sup> avaient adopté la même opinion, qui a été mise hors de contestation par une inscription trouvée sur place, avec beaucoup de médailles, par M. Prieur, payeur de l'armée à *Bougie*<sup>5</sup>, au commencement de notre occupation, qui remonte au 29 septembre 1833<sup>6</sup>. Les restes de la ville romaine, sans doute détruite à l'époque de l'invasion vandale, ont été employés aux constructions des Arabes et des Espagnols. Ainsi, dans les murs de la *K'as'ba*, j'ai remarqué deux pierres sur lesquelles sont sculptés en relief ces phallus qu'offrent si fréquemment les pierres de taille amoncelées dans les ruines d'édifices romains; près de là gisait une pierre renversée ayant sensiblement la forme d'un cube, et sur laquelle on lisait<sup>7</sup> :

NEP I VNO . AVG  
SEX . CORNELIVS . SEX  
ARN . DEXTER . IVRIDIS  
ALEXANDREAE . DI \*

Des fouilles faites près de la *porte Fouk'a* ont mis à découvert un certain nombre de pierres tumulaires portant des inscriptions comme celles-ci :

Q . POMPONVS  
MFCOL' CRISPVS'  
II VIRPRAEF' I'D' II V R'  
QVINQ' TR . MILITM .  
V . A . XLV . H . S . E .

POMPONA \*  
Q'F'CRISPIN \*  
VIX . AN . XVII .  
H . S . E .

dont la copie, faite par M. Dufour, sous-intendant militaire à *Bougie*, m'a été envoyée par lui le 26 novembre 1843.

Çà et là, dans les déblais que nécessitaient, à cette époque, les divers travaux de *Bougie*, on trouvait des tronçons de colonnes en granit, et tous ceux que j'ai vus étaient

<sup>1</sup> *Voy. dans les Rég. de Tunis et d'Alger*, lettre XIV, t. I, p. 466; in-8°, Paris, 1838.

<sup>2</sup> *Voy. de M. Shaw dans plus. Prov. de la Barb. et du Lev.* ch. vii, t. I, p. 111 et 112; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> *Hist. phil. et pol. des établ. et du comm. des Europ. dans l'Afr. sept.* t. II, p. 100; in-8°, Paris, 1826. — L'auteur de cet ouvrage posthume était mort le 6 mars 1796.

<sup>4</sup> « *Salde... Bugia sequiore ævo appellata.* » (*Africa christiana*, vol. I, p. 269; in-4°, Brixia, 1816.)

<sup>5</sup> *Rec. de rens. sur la Prov. de Const.* par M. Dureau de La Malle, p. 14; in-8°, Paris, 1837. — Ed. Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, note de la page 2 et p. 284; in-8°, St-Gaudens, 1839. — *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 365; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>6</sup> *Tabl. de la situat. des établis. franç. dans l'Alg.* p. 86; in-4°, de l'I. R. fév. 1838. — En réalité, l'escadre partie de Toulon le 22 septembre 1833 est arrivée le 29 dans la rade de *Bougie*. M. le général Trézel, qui commandait cette expédition, s'empara de la ville le 3 octobre, et ne fut maître du *Gourdiu* que le 12. (*Annales algériennes*, liv. XI, t. II, p. 93-97; in-8°, Paris et Alger, 1836.)

<sup>7</sup> Cette inscription a été publiée par M. Lapène<sup>8</sup> en 1839, avec quelques légères différences.

<sup>8</sup> *Neptuno Augusto. Sextus Cornelius, Sexti filius, Arn. Dexter, juridicus Alexandræ, dedicavit*; que l'on peut traduire : *A Neptune Auguste, Sextus Cornelius, fils de Sextus, de la tribu Arniense, Dexter, chef de justice à Alexandrie.*

\* *Vingt-six mois à Bougie*, p. 283; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

du même granit dont j'ai recueilli des échantillons cités dans le premier volume de cet ouvrage<sup>1</sup>, parce que j'ai supposé qu'ils provenaient des carrières romaines de *K'ollo*.

Nous venons de rassembler les quelques notions laissées sur *Bougie* par les géographes de l'antiquité ; aucun document historique ne mentionne cette ville. Les Vandales succèdent aux Romains, les Romains Byzantins aux Vandales, et, après plus d'un siècle, les Arabes chassent les Byzantins de l'*Afrique*, sans que le nom de *Saldæ* figure une seule fois dans cette longue lutte. J'ignore d'après quelle autorité Gramaye<sup>2</sup>, copié sur ce point par Davity<sup>3</sup>, Dapper<sup>4</sup>, Delacroix<sup>5</sup>, Laugier de Tassy<sup>6</sup>, Raynal<sup>7</sup>, et, à leur suite, par d'autres auteurs<sup>8</sup>, a avancé que *Saldæ* avait été la capitale du royaume des Vandales jusqu'à la prise de *Carthage* par Genseric (19 octobre 439). C'est à peine si ce nom est mentionné pendant la période de domination de la race arabe, période qui s'étend de la conquête (46 de l'hégire, 666 de J. C.) jusqu'à la fin du gouvernement direct des FÂTIMITES en *Afrique* (361 de l'hégire, 972 de J. C.)<sup>9</sup>. Cardonne, en traduisant mal un auteur arabe que je suppose être Nouâiri, a induit plusieurs personnes en erreur<sup>10</sup>. Il dit, sous l'année de l'hégire 62 (681 de J. C.), que Sidi-'Ok'ba, venu en *Afrique* pour la seconde fois, « se mit à la tête de ses troupes, et marcha du côté de « *Bugie* : cette ville fut emportée d'assaut, et les habitants passés au fil de l'épée ; de là « il se présenta devant *Melich*, place forte, etc.<sup>11</sup> » La date de 62 pour le retour de Sidi-'Ok'ba en *Afrique* est parfaitement d'accord avec celle donnée par Raïni-el-K'aïrouâni<sup>12</sup>, mais cet auteur ajoute : « et s'étant mis à la tête d'une nombreuse armée, il se porta sur « *Bagai*, au pied des montagnes d'*Aourés*. . . . de là il se dirigea sur *Samis*<sup>13</sup>. » Ebn-Khaldoun, écrivain arabe du XIV<sup>e</sup> siècle, avait rapporté les mêmes faits, en donnant seulement, à la seconde ville, le nom de *Lamis*<sup>14</sup>. J'ai dit ailleurs que *Samis* et *Lamis* étaient

HISTORIQUE.

<sup>1</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 158 et 451; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> « Romanos declinante imperio eiecerunt Gothi, « inter alia Mauritanie loca Bugiam occupantes, et se- « dem regni statuantes . . . » (I. B. Gramaye, *Africa illustrata libri decem*, lib. VII, cap. XII, pars II, p. 39; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.)

<sup>3</sup> P. Davity, *Descr. génér. de l'Afr.* p. 208; nouv. éd. in-fol. Troyes et Paris, 1660.

<sup>4</sup> *Descr. de l'Afrique*, trad. du flam. d'O. Dapper, p. 185; in-fol. Amsterdam, 1686.

<sup>5</sup> *Relat. univ. de l'Afr. anc. et mod.* liv. II, ch. vi, § xv, t. II, p. 106; in-12, Lyon, 1688.

<sup>6</sup> *Hist. du royaume d'Alger*, p. 143; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>7</sup> *Hist. philos. et polit. des établiss. et du comm. des Europ. dans l'Afr. sept.* t. II, p. 100; in-8°, Paris, 1826.

<sup>8</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 85; in-4°, de l'I. R. février 1838. — Ed. Lapène, *Vingt-*

*six mois à Bougie*, p. 6 et 7; in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — *Coup d'œil rapide sur Bougie*, par un administrateur qui a résidé longtemps en Afrique, p. 6; broch. in-8°, Marseille, 1843. — Dumas et Fabar, *La grande Kabylie*, p. 12; in-8°, Paris, 1847.

<sup>9</sup> Voy. à la fin de ce volume, la NOTE C'. *Tabl. des dyn. qui représ. la domin. arabe en Afrique.*

<sup>10</sup> Ed. Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 7; in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1841*, p. 396; in-4°, de l'I. R. décembre 1842. — Dumas et Fabar, *La grande Kabylie*, p. 12 et 13; in-8°, Paris, 1847.

<sup>11</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. I, t. I, p. 34; in-12, Paris, 1765.

<sup>12</sup> *Hist. de l'Afr.* trad. de l'ar. par MM. Pellissier et Rémusat, liv. III, p. 44; in-8° de l'I. R. 1845.

<sup>13</sup> *Ibid.* même page.

<sup>14</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. de l'Afr. sous la dyn. des Aglabites*, trad. de l'ar. par Noël Des Vergers, p. 17;

une même ville<sup>1</sup>, la même que Nouâiri nomme *Malisch* ou mieux *Melîch*<sup>2</sup>, et c'est ce qui m'a fait admettre que Cardonne avait emprunté à ce dernier auteur les deux lignes que j'ai transcrites ci-dessus d'après lui. Mais il est évident que Cardonne a lu *Bedjâia* (*Bougie*) au lieu de *Bagai*, et que la prise de *Bougie* par Sidi-'Ok'ba n'est pas un fait que l'histoire puisse enregistrer.

81 de l'hégire  
(700 de J. C.).

*Bougie* paraît toutefois avoir été la dernière ville que possédèrent les empereurs grecs<sup>3</sup> lorsque, vers 81 de l'hégire (700 de J. C.), ils furent définitivement chassés de l'*Afrique* par H'açèn-ben-No'mân; et, sauf le cas où Cardonne aurait ici commis la même erreur<sup>4</sup> que je viens de relever, une si longue résistance tient sans doute à ce que les remparts de cette ville en rendaient la défense plus facile. On peut remarquer, en effet, que Jean Léon nous la représente « ceinte de belles, hautes et anciennes murailles<sup>5</sup>. »

330 de l'hégire  
(941 de J. C.).

Marmol signale le même fait à l'époque où le khalife schismatique de *K'airouân*, El-K'aïm-Bamr-Allah, l'assujettit et la ruina en partie<sup>6</sup>. « Elle s'est repeuplée depuis, ajoute « l'historien espagnol, quoiqu'elle n'ait jamais été si puissante<sup>7</sup>. » Ebn-H'aouk'al ne fait que mentionner le port de *Bougie*<sup>8</sup>, ce qui doit être, puisqu'à l'époque où il écrivait (360

in-8°, Paris, 1841. — M. de Slane, au lieu de *Lamis* ou *Lemis*, lit *Lembès*<sup>a</sup>; il s'agirait donc ici de *Lambæsa*.

<sup>1</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 321; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> Nouâiri, trad. de l'ar. par M. de Slane, comme Appendice à l'Histoire des Berbères, t. I, p. 332; in-8°, Alger, 1852.

<sup>3</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. I, t. I, p. 46; in-12, Paris, 1765.

<sup>4</sup> Abou-'Obeïd-Bekri<sup>b</sup>, Nouâiri<sup>c</sup>, Ebn-Khaldoun<sup>d</sup>, Raïni-el-K'airouâni<sup>e</sup>, parlent de *Bagai* (*Bar'dî*) comme de la ville où se réfugièrent les Berbères et les Grecs fuyant à l'approche de Sidi-'Ok'ba-ben-Nâfi en 62 de l'hég. (681 de J. C.). Dans le fait que j'emprunte ici à Cardonne, il ne s'agit plus des exploits de Sidi-'Ok'ba, mais de ceux de H'açèn-ben-No'mân, et comme les auteurs arabes que je viens de citer ne disent pas, et au contraire, que Sidi-'Ok'ba détruisit *Bagai*, il ne serait pas impossible qu'il fut, encore ici,

question de cette ville, dont le nom aurait été mal lu par Cardonne. Il conviendrait donc de vérifier, dans le texte même de l'auteur arabe où Cardonne a puisé le fait que je viens de citer, s'il se rapporte bien réellement à *Bedjâia* (*Bougie*)<sup>f</sup>.

<sup>5</sup> *Descr. d'Afr.* par Jean Léon African, liv. V, p. 261 du t. I du Recueil intit. *Descr. de l'Afr. tierce part. du monde*, publ. par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>6</sup> En 330 de l'hég. (941 de J. C.). — Cette destruction de *Bougie* doit se rattacher à la guerre qu'El-K'aïm eut à soutenir contre Abou-Iezîd, guerre qui dura trente ans<sup>g</sup> (306 à 336 de l'hég. — 918 à 947 de J. C.), et ne se termina que par la mort du chef de l'insurrection berbère.

<sup>7</sup> *L'Afrique*, de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 415; in-4°, Paris, 1667.

<sup>8</sup> Ebn-H'aouk'al, *Descr. de l'Afr.* trad. par M. de Slane, chap. XXI, p. 23; in-8°, de l'I. R. 1842.

<sup>a</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. de Slane, t. I, p. 211, note 3, et p. 332, note 1; in-8°, Alger, 1852. — *Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Alg.* par E. Carette, p. 228; in-8°, de l'I. R. 1853.

<sup>b</sup> Abou-'Obeïd-Bekri, *Description de l'Afrique*, trad. de l'ar. par M. Quatremère. (*Notices et Extraits des manusc. de la biblioth. du Roi et autres biblioth.* t. XII, p. 596; in-4°, de l'I. R. 1831.)

<sup>c</sup> Nouâiri, trad. de l'ar. par M. de Slane, comme Appendice à l'Histoire des Berbères, t. I, p. 331; in-8°, Alger, 1852.

<sup>d</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. de l'Afr. sous la dyn. des Aghl.* trad. par Noël Des Vergers, p. 17; in-8°, Paris, 1841.

<sup>e</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* trad. de l'arabe par MM. E. Pellissier et Rémusat, liv. III, p. 44; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>f</sup> Voir la *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 278, 279 et suiv.; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>g</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. IV, p. 97-105; in-8°, de l'I. R. 1845. — Ebn-Khaldoun place la révolte d'Abou-iezîd en 332 (943 de J. C.). (*Hist. des Berb.* t. I, p. 203; in-8°, Alger, 1852.) — *L'Afrique* de Marmol, t. I, p. 249.

de l'hégire, 970 de J. C.), la ville n'avait pas encore été reconstruite<sup>1</sup>. Suivant Edrîci, *Bedjâia* fut bâtie (ou plus exactement rebâtie) sur l'emplacement d'une forteresse qui avait été construite par H'ammâd-ben-Balkîn<sup>2</sup>; or on sait que ce prince, le premier de la branche des BENI-H'AMMÂD<sup>3</sup>, a régné de 398 à 419 de l'hégire (1007 à 1028 de J. C.); aussi le savant D'Herbelot dit-il: « ce sont les ZEÏRITES qui ont bâti *Bougie* à l'état « qu'elle est aujourd'hui<sup>4</sup>. » Pendant que la branche des BENI-MNÂD régnait à *K'aïrouân*, et que les ALMORAVIDES (EL-MRÂBT'IN) fondaient l'empire de *Maroc*, la branche des BENI-H'AMMÂD gouvernait le vaste royaume qui s'étendait de *la Calle* à *Tiarét*, et dont *Bougie* était la capitale. Un Tableau (NOTE D'), placé à la fin de ce volume, présente la succession des princes de ces diverses dynasties, et même de la dynastie, celle des ALMOHADES, qui a remplacé leur ensemble.

Ce fut vers 512 de l'hégire (1118 de J. C.) qu'Abd-el-Moumen, très-jeune encore (il avait dix-sept ou dix-huit ans), se rendit à *Bougie* pour engager Ebn-Toumart (depuis l'El-Moh'di), qui s'y était fait connaître par ses enseignements, à venir se fixer à *Tlemçén*. Il trouva ce saint personnage à *Mellâla*, village que j'ai déjà eu occasion de nommer<sup>5</sup>, et où Ebn-Toumart, poursuivi par El-'Azîz, seigneur de *Bougie*, s'était retiré sous la protection des *Beni-Ouâragol*<sup>6</sup>. Depuis lors, malgré le refus qu'il éprouva, 'Abd-el-Moumen, qui devait devenir chef de la dynastie des ALMOHADES, et renverser de son trône le fils d'El-'Azîz, ne quitta plus Moh'ammed-ben-Toumart.

En 529 de l'hégire (1134 de J. C.), l'émir zeïrite H'açên-ben-'Ali régnait sur cette partie de l'*Afrique* dont *K'aïrouân* était la capitale<sup>7</sup>; Roger, roi de *Sicile*, vint mettre le siège devant *Moh'dîa*<sup>8</sup> (*Africa* de nos cartes), et échoua complètement dans son entreprise. Après le départ des Chrétiens, l'émir de *Bougie*, Iah'ia-ben-el-'Azîz, huitième et

<sup>1</sup> Voy. la note 4 ci-dessous.

<sup>2</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 238; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>3</sup> Dès le troisième souverain ZEIRITE, la branche des BENI-H'AMMÂD s'était détachée de la branche principale, celle des BENI-MNÂD, et avait constitué le royaume dont *Bougie* fut la capitale. (Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. V, p. 157; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>4</sup> *Biblioth. orient.* p. 155, col. 2; in-f°, Maestricht, 1776. — Suivant M. Reinaud, la fondation de *Bougie* remonte à l'année 457<sup>a</sup> (1064 de J. C.). Ce serait, par conséquent, sous le règne d'En-Nâç'er, le quatrième prince de la branche BENI-H'AMMÂD des ZEIRITES; en effet, Ebn-Khaldoun dit que *Bougie* fut

bâtie par En-Nâç'er<sup>b</sup>, successeur de Balkîn; seulement M. de Slane fixe à 460 (1067 de J. C.) la fondation de *Bougie*<sup>c</sup>.

<sup>5</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 168; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>6</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*; trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 253; in-8°, Alger, 1852. — Cette tribu est une branche des *Meklâta*, lesquels sont peut-être une tribu des *Nefzaoua*. (*Ibid.* p. 227 et 294.)

<sup>7</sup> Voy. le Tableau (NOTE D') à la fin de ce volume.

<sup>8</sup> Ville fondée par El-Moh'di (le FÂTIMITE) en 300 de l'hég. (912 de J. C.). (Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. IV, p. 95; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>a</sup> *Géographie* d'Abou-el-Feda, t. II, p. 191 note 2; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>b</sup> *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 46; in-8°, Alger, 1852.

<sup>c</sup> *Ibid.* p. xxx de l'Introduction.

dernier prince des BENI-H'AMMÂD, voulut, à son tour, s'emparer de *Moh'dia*, que les habitants avaient offert de lui livrer. Mais il était de la politique du roi de *Sicile* de soutenir momentanément le faible H'açên-ben-'Ali, et de ne pas laisser un ennemi plus puissant s'emparer d'une ville qu'il convoitait; aussi, agissant avec l'émir de *K'aïrouân* comme avec un allié, lui envoya-t-il une flotte qui obligea les *Bougiotes* à se retirer après un siège de soixante et dix à soixante et quinze jours<sup>1</sup>. Non content d'avoir fait éprouver cet échec à un ennemi qui était venu à la traverse de ses projets, Roger ne tarda pas à comprendre les possessions mêmes de Iah'ia-ben-el-'Azîz parmi les États dont il méditait la conquête. En 537 (1142 de J. C.), après une expédition malheureuse contre *Tripoli*, il vint prendre et saccager *Djîdjel*, qui appartenait aux émirs de *Bougie*<sup>2</sup>.

537 de l'hégire  
(1142 de J. C.).

La dynastie des BENI-H'AMMÂD, ainsi que celle des ALMORAVIDES, qui régnait dans l'ouest, firent place à la dynastie des ALMOHADES<sup>3</sup> (EL-MOUAH'EDDIN), dont la puissance grandissait depuis trente ans<sup>4</sup> dans le *Mor'reb-el-Ak'sa*. En 547 (1152 de J. C.) 'Abd-el-Moumen-ben-'Ali, le premier khalife ALMOHADE, détrôna Iah'ia-ben-el-'Azîz, et s'empara de *Bougie*<sup>5</sup>, qu'il donna à l'un de ses fils, 'Abd-Allah<sup>6</sup>. Cette révolution semble n'avoir pas été considérée d'abord, par les contemporains, comme définitivement accomplie :

547 de l'hégire  
(1152 de J. C.).

<sup>1</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. V, p. 153 et 154. — *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 180; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>2</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. V, p. 155; in-8°, de l'I. R. 1845. — L'historien arabe ajoute que Roger s'empara aussi de l'île de *K'erk'na* (*Képuwa* de Strabon<sup>a</sup> et de Ptolémée<sup>b</sup>; *Cercina* de Tite-Live<sup>c</sup>, Pline<sup>d</sup>, Tacite<sup>e</sup>; *Kerkenni* de nos cartes). M. Pellissier, qui emprunte le même fait à Raïni-el-K'aïrouâni, dit que l'île de *K'erk'na* appartenait à l'émir de *Bougie*. (*Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* p. 181; in-8°, de l'I. R. 1844.) — Voir Abou-'Obeid-Bekri, p. 466.

<sup>3</sup> La dynastie des BENI-MNÂD, qui, depuis 536 (1141 de J. C.), était devenue vassale des Normands établis en *Sicile*, fut, au contraire, momentanément rétablie (en 555 de l'hég. — 1160 de J. C.) par 'Abd-el-Moumen; mais, bien entendu, à titre de vassale de ce nouveau vainqueur de l'*Afrique*. (Raïni-el-K'aï-

rouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 196; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>4</sup> Vers 514<sup>f</sup> (1120 de J. C.), sous le règne de l'Almoravide 'Ali, fils de Ioucef qui avait fondé la ville de *Maroc*<sup>g</sup>, parut l'imam El-Moh'di, Moh'ammed-ben-Toumart<sup>7</sup>, dont les prédications servirent de base à l'établissement de la dynastie des ALMOHADES. (*Id. ibid.* liv. VI, p. 184.)

<sup>5</sup> En 544 (1149 de J. C.), selon Raïni-el-K'aïrouâni (*Ibid.* liv. VI, p. 194); en 545 (1150 de J. C.), selon Jos. Conde. Cet historien ajoute qu'Abd-el-Moumen « se rendit maître de *Bougie* en deux jours, « fit prisonnier le souverain de cette contrée, et le « garda à *Maroc* jusqu'à sa mort. » (*Hist. de la domin. des Arab. et des Maur. en Esp. et en Portug.* II<sup>e</sup> part. t. II, p. 403; in-8°, Paris, 1825.)

<sup>6</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. IV, t. II, p. 286; in-12, Paris, 1765.

<sup>a</sup> *Géographie* de Strabon, liv. XVII, chap. II, § 15, t. V, p. 478; in-4°, de l'I. R. 1819.

<sup>b</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geographiæ libri octo*, lib. IV, cap. III, p. 100; in-f°, Amsterdami, 1605.

<sup>c</sup> *Historiæ romanæ*, lib. XXXIII, cap. XLVIII, t. XI, p. 412; in-8°, Paris, 1824.

<sup>d</sup> *Historiæ naturalis* lib. V, cap. VII, t. II, p. 468; in-4°, Parisiis, 1771.

<sup>e</sup> *Annalium* lib. I, cap. LIII, t. I, p. 92 de l'édition Burnouf; in-8°, Paris, 1833.

<sup>f</sup> En 515 (1121 de J. C.), selon Ebn-Khaldoun. (*Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 254; in-8°, Alger, 1852.) — Jusque-là Ben-Toumart n'avait été qu'un savant professeur, plein de sainteté.

<sup>g</sup> Ce fut l'ALMORAVIDE Ioucef-ben-Tachfin qui fonda la ville de *Maroc* en 462 (1069 de J. C.) et y établit le siège du gouvernement. (D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 625, col. 1, p. 460, col. 1, et p. 563, col. 1; in-f°, Maestricht, 1776.) — Suivant Cha'ab-ed-Din, ce prince fonda *Maroc* en 475 (1082 de J. C.) (*Notices et Extr. etc.* t. II, p. 161; in-4°, de l'I. R. 1789.)

« De nos jours, dit Edrîci, qui terminait son livre à la fin de chaouâl 548 (mi-janvier 1154), « *Bedjâia* (*Bougie*) fait partie de l'*Afrique moyenne* (*Mor'reb-el-Aouçal'*) et est la capitale « des BENI-H'AMMÂD<sup>1</sup>. »

La mort de Ioucef, successeur d'Abd-el-Moumen, survenue en 580 (1184 de J. C.), parut aux ALMORAVIDES dépossédés une occasion favorable de ressaisir leur puissance en *Afrique*. 'Ali-ben-Ish'ak'-ben-Ghanîa<sup>2</sup> régnait sur les *Baléares*<sup>3</sup>, qui, quarante ans auparavant, avaient été le dernier refuge des ALMORAVIDES, chassés d'*Espagne* par les soulèvements<sup>4</sup> qui servirent de prélude à la conquête des ALMOHADES<sup>5</sup>. Il partit de *Majorque* et débarqua à *Bougie*<sup>6</sup>; mais Iak'oub, fils aîné et successeur de Ioucef-ben-'Abd-el-Moumen, l'en chassa presque aussitôt<sup>7</sup>. En moins d'un siècle<sup>8</sup>, la puissance des ALMOHADES atteignit son apogée, pour décliner ensuite à partir de la fin du règne de leur quatrième représentant, qui fut Moh'ammed-en-Nâc'er, mort en 610 (1213 de

580 de l'hégire  
(1184 de J. C.).

<sup>1</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'arabe par P. Am. Jaubert, 11<sup>e</sup> clim. 1<sup>er</sup> sect. t. I, p. 236 et 237; in-4°, de l'I. R. 1836. — Un peu plus loin (page 242) Edrîci parle de *Mîla* comme ayant été autrefois soumis au pouvoir de Iah'ia-ben-el-'Azîz; on peut donc admettre que la révolution qui venait de déposséder ce prince était considérée, par notre géographe, comme bien définitivement accomplie, mais seulement qu'il a omis de retoucher le passage relatif à *Bougie*, passage qu'on doit supposer avoir été écrit avant cette révolution. (Voy. *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 232, note 1; in-4°, de l'I. N. 1849.)

<sup>2</sup> El-Miorki de Raîni-el-K'aïrouâni, liv. VI, p. 200-202 et p. 205.

<sup>3</sup> Jos. Conde, *Hist. de la domin. des Arab. et des Maur. en Esp. et en Portug.* t. II, p. 430; in-8°, Paris, 1825.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 371.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 391 et 392.

<sup>6</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 47; in-8°, Alger, 1852. — *Notice sur la ville de Tlemçên*, par M. l'abbé Bargès, p. 31; extrait de la *Rev. asiat.* in-8°, Paris, 1841.

Je dois faire remarquer que Jos. Conde ne nomme pas *Bougie*; il dit que le roi de *Majorque* débarqua sur la côte entre *Alger* et *Tunis* et alla s'emparer de *Begaïa* ou *Bugai* dans l'intérieur des terres; et ce qui pourrait faire admettre qu'il s'agit encore ici de la ville située

au pied de l'*Aourés*, c'est que 'Ali-ben-Ish'ak'-ben-Ghanîa s'empara presque immédiatement de *K'afs'a* et de *K'âbes*<sup>a</sup>. M. Walsin Esterhazy dit<sup>b</sup> que ce fut à l'instigation de Moh'ammed-ben-Sad que cette expédition fut faite, mais nous verrons (note 4 de la page 25) que cet ancien roi mahométan de *Valence* était mort en 1172; la supposition de M. Walsin Esterhazy est donc nécessairement inexacte. — V. p. 152, note 6.

<sup>c</sup> Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domin. des Arab.* liv. IV, t. II, p. 309 et 310; in-12, Paris, 1765. — *Memorias de la real Academia de la historia*, t. V, p. 114; in-4°, Madrid, 1817. Cette tentative des ALMORAVIDES sur *Bougie* semble indiquer, de leur part, une possession antérieure de cette ville, puisqu'ils cherchaient à s'en faire un point de départ et un point d'appui. En effet, bien que Raîni-el-K'aïrouâni dise que Ioucef-ben-Tachfin fut souverain du *Mor'reb* jusqu'à *Djezdîr-Beni-Mezr'âna*<sup>c</sup> (*Alger*), il dit aussi, quelques pages plus loin, en parlant d'Ali, fils et successeur de Ioucef<sup>d</sup>, « Son Empire s'étendait « depuis *Bougie* jusqu'à *Sous la plus occidentale*. » On pourrait inférer de là que le royaume de *Bougie*, avant de passer en la possession des ALMOHADES, avait été, dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, pour le moins contesté, aux BENI-H'AMMÂD, par les ALMORAVIDES<sup>e</sup>.

<sup>f</sup> Quatre-vingt-cinq ans. De 525 à 610 de l'hég. (de 1130 à 1213 de J. C.)

<sup>a</sup> Jos. Conde, *Hist. de la domin. des Arab. et des Maur. en Esp. et en Portug.* t. II, p. 430; in-8°, Paris, 1825.

<sup>b</sup> *Hist. de la domin. des Turcs dans l'anc. Rég. d'Alg.* p. 80; in-8°, Paris, 1840.

<sup>c</sup> Raîni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 181; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>d</sup> Mort en 500 de l'hégire (1106 de J. C.).

<sup>e</sup> Raîni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 184; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>f</sup> Voy. à la fin de ce volume, la NOTE E', sur l'étendue de l'Empire de Ioucef-ben-Tachfin en *Afrique*.

J. C.). « Depuis son règne, dit Raïni-el-K'aïrouâni, la puissance des MOUAH'EDDIN (ALMOHADES) ne fit plus que décroître<sup>1</sup>. » En effet, en 623 (1226 de J. C.) les BENI-H'AFÈS occupaient déjà *Tunis*<sup>2</sup> sous un vasselage illusoire; dès 610 (1213 de J. C.) les BENI-MRÎN avaient commencé à grandir dans l'O. pour fonder le *royaume de Féz*<sup>3</sup>; et en 637 (1239 de J. C.) les BENI-ZEÏÂN, profitant de la double lutte qu'Abou-H'açèn-es-Sa'ïd, le douzième des ALMOHADES, soutenait contre les émirs de *Féz* et de *Tunis*, s'étaient déjà rendus maîtres du territoire de *Tlemçén*, pour bientôt poser, à *Tlemçén* même<sup>4</sup>, les premières assises d'un trône qui devait durer plus de trois siècles (331 années musulmanes, 321 années chrétiennes).

Il était indispensable, pour saisir l'enchaînement des faits qui vont former l'histoire abrégée de *Bougie*, de présenter ce tableau des dynasties qui, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, se disputaient la possession du *Mor'reb*, depuis *Tripoli* jusqu'à *Sous*. Cette date est remarquable aussi sous le rapport de l'accroissement des relations établies dès lors entre les Chrétiens d'Europe et les Musulmans d'Afrique. Je ne me propose pas de faire ici l'histoire du commerce des Européens avec les *États barbaresques*, ce serait sortir du cadre que je me suis tracé; mais le *port de Bougie* joue un si grand rôle comme centre commercial de ces États au moyen âge, qu'il est impossible de ne pas relater les faits qui remontent à une époque voisine de l'origine de ses relations avec l'Europe.

COMMERCE.

J'ignore ce qu'avait été l'importance du commerce de *Bougie* antérieurement au XII<sup>e</sup> siècle; mais, au milieu de ce siècle, elle était très-grande encore. Edrîci, qui, je l'ai déjà dit, terminait son livre à la fin de chaouâl 548 (mi-janvier 1154), s'exprime ainsi sur *Bedjâia*: « Les vaisseaux y abordent, les caravanes y viennent, et c'est un entrepôt de marchandises. Ses habitants sont riches et plus habiles dans divers arts et métiers qu'on ne l'est généralement ailleurs, en sorte que le commerce y est florissant. Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux de l'*Afrique occidentale*, ainsi qu'avec ceux du *S'ah'ra* et de l'*Orient*; on y entrepose beaucoup de marchandises de toute espèce. . . . On y construit de gros bâtiments, des navires et des galères. . . . En un mot, c'est une ville très-industrieuse<sup>5</sup>. » Ce qu'Edrîci ne dit pas, et ce qu'il aurait

<sup>1</sup> *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 208; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>2</sup> Le siège du gouvernement de l'*Afrique propre* (*Ifrik'ia*) avait toujours été, pour les Arabes, et même pendant les 242 premières années de la domination berbère, successivement à *K'aïrouân*, *Rek'k'âda*, *Moh'dâ*, *Achîr*, *Bougie*; les BENI-H'AFÈS choisirent *Tunis* pour leur capitale<sup>3</sup>. C'est donc de 603 (1206 de J. C.), date de l'installation d'Abou-Moh'ammed-'Abd-el-Ouah'ed, que part l'importance de cette ville<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 208; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>4</sup> *Ibid.* liv. VI, p. 220. — Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïân*, trad. de l'arabe par M. l'abbé Bargès, chap. 1, p. 6 et 12, notes p. 148; in-12, Paris, 1852.

<sup>5</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'ar. en franç. par P. Am. Jaubert, 11<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 236 et 237; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>6</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 161, 164 et 206; in-8°, Paris, 1845.

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 468-470. — Dès 281 (894 de J. C.) le neuvième des *Aghlabites* avait déjà embelli *Tunis*. (Nouâiri, trad. par M. de Slane, comme Appendice à l'Histoire des Berbères, t. I, p. 429; in-8°, Alger, 1852.)



dû dire, c'est que des relations de commerce existaient déjà, et peut-être depuis longtemps, entre l'Europe et Bougie, comme le prouve un traité qui a dû être précédé de divers échanges de marchandises, et dont je vais maintenant parler.

Vers 563 (1167 de J. C.), date bien voisine de celle à laquelle Edrici écrivait, deux des Républiques d'Italie avaient perdu les relations commerciales qu'elles avaient établies depuis le x<sup>e</sup> siècle avec le Levant<sup>1</sup>. Expulsés de l'empire de Constantinople, où leurs marchands avaient éprouvé la dernière des avanies, celle de la confiscation de leurs marchandises<sup>2</sup>; privés, par suite, de toute relation d'affaires avec les Chrétiens grecs; affaiblis par les actes de piraterie qu'ils exerçaient les uns contre les autres; rejetés aussi du commerce des Deux-Siciles<sup>3</sup>, les Génois et les Pisans, si maltraités par leurs coreligionnaires, et animés avant tout de l'esprit mercantile, tournèrent leurs regards vers les Sarrasins, avec la pensée d'attirer à eux le commerce de Barbarie. Les Génois se rappelèrent le traité qu'ils avaient fait, dès 1149, avec le souverain mahométan de Valence, Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-ben-Sa'id<sup>4</sup>, et ils envoyèrent leurs

563 de l'hégire  
(1167 de J. C.).

<sup>1</sup> Voy. à la fin de ce volume, la NOTE F', sur le commerce des Républiques italiennes avec le Levant au x<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Je ne saurais dire à quelles sources Fanucci a puisé les détails de ce tableau, que je lui emprunte; mais je n'ai pas craint de m'égarer en suivant un historien si profondément versé dans l'histoire de son pays.

<sup>3</sup> G. B. Fanucci, *Storia dei tre celebri popoli marittimi dell' Italia, Veneziani, Genovesi, e Pisani, e delle loro navigazioni e commercio nei bassi secoli*, lib. II, cap. III, t. II, p. 47; in-8°, Pisa, 1818.

<sup>4</sup> *Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France*, classe d'histoire et de littérature ancienne, t. III, p. 105; in-4°, de l'I. R. 1818. — *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi et autres bibliothèques*, t. XI, p. 3-6; in-4°, de l'I. R. 1827. — M. Sylvestre de Sacy, à qui l'on doit la publication de cette pièce diplomatique, explique (p. 5) que cet Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-ben-Sa'id appartenait à

une dynastie particulière, qui posséda Valence depuis la chute des ALMORAVIDES (540 de l'hégire, 1145 de J. C.) jusqu'à sa conquête par les ALMOHADES (vers 570 de l'hégire, 1170 de J. C.). Je lis dans Jean de Ferreras: « Don Alfonse VI, roi de Léon, ayant abandonné, en 1102 (496 de l'hégire), la ville de Valence, « cette place tomba en la puissance des ALMORAVIDES, « qui la gardèrent jusqu'en l'année 1146 (541 de l'hégire), dans laquelle elle eut pour roi Mahomet-« *Abenlop*, qui mourut l'an 1172 (568 de l'hégire) ». Au nom près d'*Abenlop*, qui est un surnom que je vais expliquer, le récit de l'historien espagnol s'accorde bien avec celui de M. Sylvestre de Sacy, particulièrement quant aux dates.

Ce Moh'ammed-ben-Sa'id, que Jean de Ferreras appelle, dans son texte, Mahomet-Abenzat<sup>b</sup>, était surnommé le *Roi-Loup*. Le même historien le nomme Mahomet-*Abenlop* ou *Lot*<sup>c</sup>, sans doute parce que Marmol l'appelle simplement *Loth*<sup>d</sup>. C'est le prince que Jos. Conde désigne sous le nom de Muhamed-ben-

<sup>a</sup> *Histoire générale d'Espagne*, Successions chronologiques, t. III, p. xliij; in-4°, Paris, 1744. — Voir le même tome, p. 288, 294 et 295. — Suivant Mariana, Don Alfonse n'aurait pas même défendu cette ville, qui se serait rendue immédiatement après la mort du Cid\*. — Jos. Conde fait aussi mourir Moh'ammed-ben-Sa'id en 1172\*\*.

<sup>b</sup> *Histoire générale d'Espagne*. Table chronologique des sommaires, t. III, p. xliij; in-4°, Paris, 1744. — Voir le même tome, p. 436, 451 et 488.

<sup>c</sup> *Ibid.* t. III, p. 447.

<sup>d</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. II, chap. xxxv, t. I, p. 327-330; in-4°, Paris, 1667.

\* Mariana, *Histoire générale d'Espagne*, liv. X, chap. xlv, p. 425; in-4°, Paris, 1725.

\*\* *Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, t. II, p. 430; in-8°, Paris, 1825.

consuls en ambassade solennelle au roi sarrasin de *Murcie*<sup>1</sup>, en Espagne, et au khalife de *Maroc*, en Afrique. Quant aux Pisans, ils députèrent leur fameux premier consul Cocco Griffi à l'émir de *Bougie* et au roi de *Tunis*<sup>2</sup>. Un traité, dont le texte n'est pas connu, fut ainsi conclu en 1167, et c'est de là qu'il faut dater les premiers établissements des Pisans sur les côtes septentrionales d'Afrique, puisqu'ils obtinrent d'établir à *Bougie* un comptoir, une douane et un consulat<sup>3</sup>.

Frédéric II, qui fut empereur d'Allemagne de 1213 à 1250, et qui, à ce titre,

Sad<sup>4</sup>, et qui, suivant lui, finit, en 1171, par être obligé de chercher un refuge à *Majorque*, pendant que ses fils étaient réduits à se soumettre aux ALMOHADES<sup>5</sup> (Ioucef-ben-'Abd-el-Moumen). « Les chroniques espagnoles, dit M. Ch. Romey en parlant de Moh'ammed-ben-Sa'id, l'appellent tantôt *Lupus*, tantôt *Lop*, et plus communément *Aben-Lop*, sans doute parce que lui, ou son père Sa'id, agissait envers les Chrétiens comme le loup envers les brebis<sup>6</sup>. »

<sup>1</sup> A cette époque (1167), le royaume de *Murcie* appartenait encore au même Moh'ammed-ben-Sa'id<sup>4</sup>, qui possédait le royaume de *Valence*. Jusqu'en 560 (1165) Hemsek, gendre (ou beau-père) de ce prince, avait été naïb ou gouverneur de *Murcie*; mais il avait abandonné cette ville après les démêlés qui suivirent la bataille d'*Algeldâb*<sup>6</sup>, et il semblerait que Moh'ammed-ben-Sa'id la confia alors à un de ses fils<sup>7</sup>. Ce qui est certain, c'est que Ioucef-ben-'Abd-el-Moumen, qui régnait à *Maroc* depuis 1163 (558 de l'hégire), ne s'empara de *Murcie* qu'en 1171 ou 1172<sup>8</sup>.

<sup>2</sup> G. B. Fanucci, *Storia dei tre celebri popoli, etc.* lib. II, cap. III, t. II, p. 47; in-8°, Pisa, 1818. — L'au-

teur italien donne au roi de *Tunis* le nom d'Abdella-Boccoras, qu'il faut sans doute lire 'Abd-Allah-Bou-Okheras (ou Okras). En 1167 (563 de l'hégire), tout le *Mor'reb* était sous la domination des ALMOHADES; c'était Ioucef-ben-'Abd-el-Moumen qui régnait à *Maroc*, et il ne devait y avoir à *Bougie* qu'un de ses agents. Quant au prétendu roi de *Tunis*, dont la résidence était à *K'airouân*, on sait qu'en 555 de l'hégire (1160 de J. C.) El-H'açèn, déjà vassal de Roger, roi de *Sicile*, n'avait fait que changer de maître en devenant vassal d'Abd-el-Moumen, lorsque ce conquérant le rétablit sur son trône<sup>9</sup>. Le traité en question doit donc avoir été fait avec Ioucef-ben-'Abd-el-Moumen<sup>1</sup>, qui avait succédé à son père en 558 (1162 de J. C.). M. E. Pellissier, à l'occasion de cette ambassade de Cocco Griffi, entre dans quelques détails empruntés aux *Croniche di Pisa* di Bertrando Marangone, qui confirment les explications que je viens de donner, puisqu'il en résulte que le consul, après avoir touché à *Bougie* et à *Ceuta*, dut se rendre à *Maroc*<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> G. B. Fanucci, *Storia dei tre celebri popoli, etc.* lib. II, cap. III, t. II, p. 48; in-8°, Pisa, 1818.

<sup>4</sup> *Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, II<sup>e</sup> part. t. II, p. 398; in-8°, Paris, 1825.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 421 et 422. — Walsin Esterhazy, *Hist. de la domin. turque dans l'anc. Rég. d'Alger*, p. 79; in-8°, Paris, 1840.

<sup>6</sup> Ch. Romey, *Histoire d'Espagne*, III<sup>e</sup> part. chap. VI, t. VI, note 2 de la page 331; in-8°, Paris, 1841.

<sup>7</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XI, chap. LXV, t. II, p. 597; in-4°, Paris, 1725. — Il donne à Ben-Sa'id le nom de *Lope*.

<sup>8</sup> Jos. Conde, *Hist. de la domin. des Arab. et des Maur. en Esp. et en Portug.* t. II, p. 419; in-8°, Paris, 1825.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 421.

<sup>10</sup> Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* t. III, p. 488; in-4°, Paris, 1744.

<sup>11</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. V, p. 157 et liv. VI, p. 195 et 196; in-8°, de l'I. R. 1845. — Voy. ci-dessus, la note 3 de la page 22 de ce volume.

<sup>12</sup> C'est bien ce que disent les Annales de Pise qui, seulement, placent l'ambassade de Cocco Griffi en 1165 ou 1166. D'après un récit emprunté à Raphaël Roncioni, elles nomment le souverain musulman *Ammiranummo*, ce qui veut évidemment dire *Émir-el-moumenin*, titre que prit 'Abd-el-Moumen, à moins que ce nom défiguré ne veuille dire simplement *Émir-Moumen*. Les mêmes Annales ajoutent, aux faits exposés par Fanucci, que Griffi ramena, rendus à la liberté, six cent vingt hommes qui étaient restés captifs quand, dans une des années précédentes, treize galères de Pise avaient naufragé sur la côte d'Afrique. (*Memorie istoriche della città di Pisa* raccolte da Monsignor Paolo Tronci, p. 120; petit in-4°, in Livorno, 1682.)

<sup>13</sup> *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 187 et 188; in-8°, de l'I. R. 1844.

posséda aussi le *royaume de Naples*, réuni à l'empire par Henri VI, son père, fit avec Abbuissac<sup>1</sup>, *prince des Sarrasins d'Afrique*, un traité de paix (*pacificatio*) en sept articles, dont le grand Leibnitz nous a conservé le texte<sup>2</sup>, reproduit dans divers recueils<sup>3</sup>. Je vois à la fin de l'article VI de ce traité qu'il fut conclu « *dimidio mensis jamalacheri anno 628* ; » or le 15 du mois de djoumâd-el-akher 628 correspondrait au 20 avril 1231 de J. C.<sup>4</sup> Ce traité offre cela de remarquable que, dans son titre et dans son article III, il excepte les villes de *Gênes, Pise, Marseille*<sup>5</sup> et *Venise, parce qu'elles ont déjà traité avec le khalife*<sup>6</sup>. Heureusement, de ces traités avec les villes que je viens de nommer, il en est un, celui des Pisans, qui nous a été conservé par Marin<sup>7</sup>, et qui constitue aujourd'hui le plus ancien traité de commerce entre les Européens et les *États barbaresques* dont le texte soit connu. Je dis heureusement, parce que ce traité est très-instructif; il est intitulé, *Traité entre les Pisans et le roi africain des Sarrasins*; sa date est de 1230, et, des dix-sept articles dont il se compose, j'extrais les dispositions suivantes :

628 de l'hégire  
(1231 de J. C.).

Pisans.

627 de l'hégire  
(1230 de J. C.).

<sup>1</sup> Il semble bien que, dans ce nom défiguré, on ait voulu écrire Abou-Ish'ak'; mais le prince de ce nom, le cinquième des BENI-H'AFES, a régné à *Tunis* de 1279 à 1283 (de 678 à 682 de l'hégire), et, par conséquent, n'a pu traiter avec Frédéric II. Celui des BENI-H'AFES qui, selon les annales arabes, exerçait le pouvoir à *Tunis* en 1231, est Abou-Zakaria-Iah'ia-el-Hentâti<sup>a</sup>, celui-là même qui, tout en s'affranchissant du vasselage des ALMOHADES, refusa toujours de prendre le titre d'émir-el-moumenin<sup>b</sup> (prince des croyants). A la même date, les ALMOHADES, déjà ébranlés dans l'Ouest par les BENI-MRÎN, étaient représentés par Iah'ia-en-ben-Nâc'er, qui régna de 624 à 633 (1226 à 1235 de J. C.). — Je ne me dissimule pas la gravité de cette discordance qui se trouve ainsi exister entre des traités positifs et les annales arabes; mais il ne faudrait rien moins que bouleverser toutes ces annales, si on voulait faire concorder leurs dates et leurs noms avec les dates et les noms de ce traité et d'autres traités que je serai dans le cas de citer plus loin. Je me contente d'indiquer la difficulté, en ajoutant, chose remarquable, que la même difficulté se reproduit aussi dans les Annales de Pise, où le nom du Podestà désigné dans le traité de 1230 ne concorde pas avec celui du Podestà qui exerçait

alors la magistrature suprême à *Pise*<sup>c</sup>. Le traité nomme Torello di Strata, les Annales de Tronci nomment un Pruino de Milan.

<sup>2</sup> *Codex juris gentium diplomaticus*, ed. G. G. Leibnitz, p. 12-15; in-fol. Hannoveræ, 1693.

<sup>3</sup> *Recueil de traités de paix, de trêve, etc.* t. I, contenant les traités de 536 à 1501, p. 59; in-fol. Amsterdam, 1700. — J. Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. I, part. I, p. 168; in-fol. Amsterdam, 1726. — J. Christian Lünig, *Codex Italiae diplomaticus*, pars II, sect. II, § XXI, t. II, p. 878 et 879; in-fol. Francofurti et Lipsiæ, 1726.

<sup>4</sup> C'est donc à tort que ce traité a été souvent cité comme étant de 1230.

<sup>5</sup> *Marseille* figure là parce que le roi de *Naples* et de *Sicile* était en même temps comte de *Provence*.

<sup>6</sup> « Non comprehensis urbibus *Januæ, Pisæ, Massiliae* et *Venetiarum*, quæ cum califa tractaverunt. » (TITULUS.) — « Præter *Genuam, Pisam, Marsiliam* et « *Venetias*, cum jam declaratum sit, quod et si prædicti populi pro personis et statu jam pacem inierint « cum domino nostro califa. . . » (ART. III.)

<sup>7</sup> *Storia civile e politica del commercio de' Veneziani* di Carl. Ant. Marin, lib. III, cap. IV, vol. IV, p. 277-279; in-8°, in Venegia, 1800.

<sup>a</sup> Qui a régné de 625 à 647 de l'hégire (1227 à 1249 de J. C.).

<sup>b</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 220; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>c</sup> « I lettore, dit l'auteur, è in arbitrio di credere ad documento oppure agli Annali. » (*Storia civile e politica del commercio de' Veneziani* di Carlo Antonio Marin, vol. IV, lib. III, cap. IV, p. 277, note 1; in-8°, in Venegia, 1800.)

« Art. I<sup>er</sup>. Il est accordé aux marchands pisans sûreté et protection dans toute l'A-  
« frique, dans le pays de *Bougie* et toutes les autres contrées soumises à la domination  
« du roi, pendant l'espace de trente années.

.....  
« Art. VIII. Leur fondouk' devra être agrandi *comme celui des Génois*, mais séparé  
« de ce dernier par un mur, afin qu'il n'y ait pas communication entre les deux  
« nations<sup>1</sup>. »

.....  
« Art. XVII. Les marchands pisans sont autorisés à faire des achats dans tous les  
« endroits de notre Empire, et à traiter *même avec les marchands génois*. Qu'ils soient  
« sains et saufs, protégés et traités avec les égards dont nous usons vis-à-vis des autres  
« *Chrétiens établis dans notre Empire*. »

Ainsi *Bougie* était le seul point commercial spécialement désigné<sup>2</sup>; les Génois avaient déjà un fondouk' quand les Pisans faisaient leur traité, et ces mots, *d'autres Chrétiens établis dans notre Empire*, obligent à admettre que, soit les Marseillais, soit les Vénitiens, avaient aussi précédé les Pisans. Telles sont les conséquences qui ressortent de ces courtes citations. S'il est vrai, comme l'affirme Marin sans en fournir la preuve<sup>3</sup>, que les Vénitiens avaient, dès lors, des relations commerciales avec *Bougie*, nous verrons tout à l'heure (page 32) que les Marseillais étaient certainement au nombre des *autres Chrétiens* ci-dessus mentionnés.

Ce traité de 1230, fait par les Pisans, fut, trente-quatre ans après, renouvelé par eux, pour vingt ans, avec l'émir Mommini (*sic*), roi de *Tunis*, qui ne peut être que 'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah, qui, en 657 de l'hégire (1258 de J. C.), prit en effet le titre d'émir-el-moumenin<sup>4</sup> (prince des croyants), et qui régna de 647 à 675 de l'hégire (1249 à 1277 de J. C.). Le nouveau traité est celui dont M. Baude n'a pas connu le texte<sup>5</sup>. L'original en existe bien, comme l'a dit M. Baude, dans les archives des *Riformajioni* de *Florence*, mais il a été publié à *Livourne*, en 1682, par Paolo Tronci<sup>6</sup>, et reproduit dans plusieurs recueils<sup>7</sup>. Il porte pour date : « xiiii de lo mese de schiauel anni lxii et D. C. ; » or le 14 chaouâl 662 de l'hégire répond au 9 août 1264 de J. C.<sup>8</sup>; et, du reste, c'est

662 de l'hégire  
(1264 de J. C.).

<sup>1</sup> Cette précaution tenait-elle à l'ardente rivalité qui existait entre les deux républiques de *Gênes* et de *Pise*, ou tenait-elle à un motif d'ordre intérieur ?

<sup>2</sup> « Leur principal comptoir fut à *Bougie*, » dit M. Pellissier en parlant des Pisans. (*Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* p. 189; in-8°, de l'I. R. 1844.)

<sup>3</sup> *Storia civile e politica del commercio de' Veneziani* di Carl. Ant. Marin, lib. III, cap. iv, vol. IV, p. 275, 279 et 280; in-8°, in Venegia, 1800.

<sup>4</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afrique*, liv. VI, p. 224 et 225; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> *L'Algérie*, par le baron Baude, ex-commissaire

du Roi en Afrique, t. II, p. 141; in-8°, Paris, 1841.

<sup>6</sup> *Memorie istoriche della città di Pisa*, raccolte da monsignor Paolo Tronci, p. 217-221; in-4°, in Livorno, 1682.

<sup>7</sup> Lünig, *Codex Italiae diplomaticus*, pars I, sect. II, clas. I, § XIV, t. I, col. 1067-1071; in-fol. Francof. et Lipsiæ, 1725. — J. Rousset, *Supplément au Corps universel diplomatique du droit des gens*, part. I, § CXXXVII, t. I, p. 115-117; in-fol. Amsterdam et La Haye, 1739.

<sup>8</sup> Car du 1<sup>er</sup> moh'arrem au 14 chaouâl 662 il y a deux cent quatre-vingts jours, et du 4 novembre

bien sous ce millésime qu'il est placé dans les *Annali Pisani*. On y retrouve toute l'importance de *Bougie* comme point commercial.

Sous la date de 1251, Marin cite<sup>1</sup> un traité qui, en réalité, est du 6 moh'arrem 648<sup>2</sup>, c'est-à-dire du 10 avril 1250. Ce traité, en sept articles, est fait par les Vénitiens avec un prince que l'auteur nomme *Boabdil*, et qui ne peut être que le même Bou-'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah, que nous venons de voir renouveler avec les Pisans, en 1264, les anciennes relations établies en 1230. Le traité des Vénitiens fut conclu pour quarante ans<sup>3</sup>, et cependant il fut renouvelé encore pour quarante ans dès 1271<sup>4</sup>. L'un et l'autre montrent qu'au XIII<sup>e</sup> siècle l'exploitation des mines de plomb jouait un certain rôle dans le commerce du *royaume de Tunis*. L'article VII du traité de 1250 est ainsi conçu : « Le plomb qu'ils (les Vénitiens) achèteront ne payera pas de « droits, et ils pourront en acheter sur tous les points du royaume<sup>5</sup>. » Plus tard, dans la rédaction du traité de 1271, on inséra une prévision qui jette du jour sur l'article précédent, en montrant qu'il s'agit bien du plomb provenant de mines exploitées dans le pays, et qui prouve en même temps combien ces peuples étaient méticuleux dans leurs relations : « S'il se découvre, y est-il dit art. XIII, quelque nouvelle mine de plomb, ils « (les Vénitiens) auront la liberté d'en acheter<sup>6</sup>. » Cette clause fut reproduite dans l'article VII d'un traité de 1305<sup>7</sup>.

Vénitiens.

648 de l'hégire  
(1250 de J. C.).670 de l'hégire  
(1271 de J. C.).705 de l'hégire  
(1305 de J. C.).

1263<sup>a</sup> au 9 août 1264 il y a aussi deux cent quatre-vingts jours. — Lünig, J. Rousset et M. Sylvestre de Sacy lui-même<sup>b</sup> indiquent, par erreur, ce traité comme étant du 11 août 1265<sup>c</sup>. C'est évidemment par suite d'une faute d'impression que M. Pellissier, qui signale l'existence de ce traité d'après M. Baude, lui donne pour date l'année 1244<sup>d</sup>. — Ce traité ayant échappé aux recherches des personnes qui se sont occupées des choses algériennes, j'ai cru devoir en donner le texte, avec la traduction en regard. (Voy. à la fin de ce volume, la NOTE G', *Texte du traité de 1264 avec les Pisans*.)

<sup>1</sup> *Storia civile e politica, etc.* lib. III, cap. IV, vol. IV, p. 280 et 281; in-8°, in Venegia, 1800.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 282.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 280.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 282. — Ce qui est singulier, c'est que

Marin indique ce nouveau traité comme ayant été conclu avec un khalife qu'il nomme Miramamone Aboabdale Ebn Olomera Rasidin, ce qui semble vouloir dire : l'émir-el-moumenin Abou-'Abd-Allah-Ebn-el-'Omar-Rezk'-ed-Din<sup>e</sup>; mais cet assemblage de noms (du moins pour ceux qui terminent) ne se rapporte à aucun des princes qui régnèrent soit à *Tunis*, soit à *Maroc*, et, d'après ce que j'ai dit plus haut (page 28), c'était encore Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah qui occupait le trône de *Tunis* en 1271.

<sup>5</sup> *Storia civile e politica, etc.* lib. III, cap. IV, vol. IV, p. 281; in-8°, in Venegia, 1800.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 284.

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 286. — Marin (p. 285) cite ce traité comme ayant été fait, avec Mestamer-Billah (con Elimen Emunstanser Bilei), par Pierre Gradenigo, qui fut doge de *Venise* du 23 novembre 1289 au 13

<sup>a</sup> Le 4 novembre 1263 correspond au 1<sup>er</sup> moh'arrem 662.

<sup>b</sup> *Histoire et Mémoires de l'Inst. roy. de France*, classe d'hist. et de littér. anc. t. III, p. 109; in-4°, de l'I. R. 1818.

<sup>c</sup> Je dois dire cependant que J. Rousset le date du 11 août 1264 ou 1265. La différence du 9 au 11 août tient évidemment à ce qu'en disant « tertio idus Augusti (11 août), » le traducteur n'a pas compté le 4 novembre 1263 (Voy. la note<sup>a</sup> ci-dessus), et à ce que le millésime 1264, étant divisible par 4, correspond à une année bissextile. Il faut, pour que ce calcul soit exact, compter 27 jours de novembre 1263, et compter février 1264 pour 29 jours.

<sup>d</sup> *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 189; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>e</sup> On trouvera, dans cette note, plusieurs preuves à l'appui de la correction que je fais à la date du Traité.

<sup>f</sup> Voyez la note 4 de la page 36 de ce volume.

Génois.

648 de l'hégire  
(1250 de J. C.).

Le 18 octobre 1250, six mois environ après que les Vénitiens avaient traité avec Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah, les Génois faisaient avec ce prince un traité de commerce de dix ans, qui confirme très-bien certaines données historiques. Le roi de *Tunis* était au début de son long règne, il présentait sa puissance prochaine<sup>1</sup>, mais il ne s'était pas encore affranchi des ALMOHADES au point de prendre le titre d'émir-el-moumenin<sup>2</sup>, et, loin de là, on trouve, dans le traité qu'il fit avec les Génois, une trace très-nette de la déférence qu'il conservait extérieurement pour les souverains du *Maroc* : « Si quelque Génois, y lit-on, vend un vaisseau ou du bois de construction soit à un de ses compatriotes, soit même à un étranger *qui serait en paix avec les ALMOHADES*, « qu'il soit exempt du dixième (decenum); mais s'il vend à quelqu'un *qui ne soit pas en paix avec les ALMOHADES*, qu'il paye le dixième<sup>3</sup>. » Ce traité fut renouvelé en 1272<sup>4</sup> et en 1287<sup>5</sup> par Abou-H'afes. Il paraît, d'après M. Sylvestre de Sacy, que le traité de 1272 est presque entièrement semblable à celui de 1250; il eût été intéressant de faire savoir si la différence porte sur la réserve relative aux ALMOHADES.

671 de l'hégire  
(1272 de J. C.).686 de l'hégire  
(1287 de J. C.).

Marseillais.

La marine provençale n'était pas, à beaucoup près, restée étrangère au mouvement commercial de la *Méditerranée*. Il est bien vrai que les navigateurs d'*Amalfi*, petit port du royaume de *Naples*, eurent, sur tous les autres Européens, l'initiative du commerce avec le *Levant*; un écrivain de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Tyr, fait remonter au règne d'Héraclius (610 à 641 de J. C.) l'origine de leurs relations avec ces régions<sup>6</sup>; mais en même temps que les Amalfitains s'établissaient en *Syrie*, les Provençaux avaient déjà des factoreries importantes en *Egypte*, et notre commerce y était considérable au commencement du IX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. M. Pardessus cite, sous la date de 1180,

août 1311; or Mestamer-Billah était mort le 11 zil-h'adja 675 (16 mai 1277 de J. C.), et, en 1305, c'était Abou-'Ossaïda, son petit-fils, qui régnait à *Tunis*<sup>a</sup>. Du reste, 'Ossaïda était un surnom, et ce prince, fils d'Abou-Zakaria-Iah'ia (surnommé El-Ouatek'-Billah), s'appelait, comme son grand-père, Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed. C'est sans doute ce qui aura trompé Marin.

<sup>1</sup> En 652 de l'hég. (1254 de J. C.) les BENI-MRÎN reconnurent sa suzeraineté<sup>b</sup>; en 657 (1258 de J. C.) la *Mecque* et l'*Andalousie* lui envoyèrent leur soumission<sup>c</sup>; il se trouva être ainsi le chef de l'Islamisme, le véritable khalife. *Tunis* remplaça *Bagdad*. (Voy. d'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 498 à 500.)

<sup>2</sup> Voy. page 28 de ce volume.

<sup>3</sup> *Notices et Extraits des manusc. de la biblioth. du Roi et autres biblioth.* t. XI, p. 23; in-4°, de l'I. R. 1827. — *Hist. et Mém. de l'Inst. royal de France*, classe d'histoire et de littérature ancienne, t. III, p. 109; in-4°, de l'I. R. 1818.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 110.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 111.

<sup>6</sup> Guillaume de Tyr<sup>d</sup>, *Hist. des crois.* liv. XVIII, t. XVIII, p. 82 de la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par M. Guizot; in-8°, Paris, 1824.

<sup>7</sup> *Mém. hist. et dipl. sur le comm. et les établ. franç. au*

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 229 et 234; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> *Ibid.* p. 224.

<sup>c</sup> *Ibid.* p. 224, 469, 470 et 480.

<sup>d</sup> Il dut à la faveur du roi Amaury l'archidiaconat de la métropole de *Tyr*, en 1167. Baudouin, fils d'Amaury, étant monté sur le trône en 1173, nomma Guillaume, qui avait été son précepteur, chancelier du royaume, et bientôt, en mai 1174, le chancelier fut élevé à l'archevêché de *Tyr*. Les détails qu'on a sur la vie de celui qu'on a appelé le prince des historiens chrétiens de l'Orient s'arrêtent à 1183. On ignore la date de sa mort; on sait seulement qu'elle fut antérieure à 1193.

un privilège obtenu par les Marseillais<sup>1</sup> en vue de favoriser leur commerce avec l'île de Chypre<sup>2</sup>, dont la longue possession par la famille Lusignan<sup>3</sup> a dû faciliter l'extension du commerce marseillais dans la Méditerranée. J'ignore l'origine de ce commerce avec la côte barbaresque; il est certain, du moins, qu'il y était établi au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Le respectable historien de *Marseille*, Ruffi, racontant les événements relatifs à l'année 617 de l'hégire (1220 de J. C.)<sup>4</sup>, s'exprime en ces termes: « Les Marseillois avoient, en ce tems-là, dans la ville de « *Bougie en Afrique*, un quartier de ladite ville où les marchands qui y négocioient faisoient « leur demeure. Un semblable lieu est aujourd'hui apellé un *camp* (il aurait dû écrire « *khan*), qu'on apelloit en ce tems-là un *fundigue* (*fondouk'*); les Marseillois firent alors « tout leur possible pour faire subsister ce *camp*, à cause du besoin qu'ils en avoient<sup>4</sup>. »

Deux pages plus loin, le même historien cite un fait qui paraît se rapporter à l'année 621 de l'hégire (1223 de J. C.)<sup>5</sup>, et qui prouve que le *fondouk' de Bougie* produisait annuellement un revenu d'une certaine importance. Il s'agit d'un nommé Bertrand Bonafossus (Bonafous), Marseillais fort estimé de ses compatriotes, qui, réduit en esclavage à *Bougie*<sup>5</sup>, n'avait pas assez de fortune pour payer sa rançon. Le Conseil de *Marseille*, par une délibération spéciale, lui abandonna le *camp de Bougie* pour quatre années, « et tous les droits que la ville « avoit accoutumé d'en tirer<sup>6</sup>. » Ainsi, non-seulement, dès cette époque, *Marseille* avait

*Lev.* lu par M. Pouqueville le 23 juin 1827. (*Mém. de l'Inst. royal de France*, Académie des inscriptions et belles-lettres, t. X, p. 531; in-4°, de l'I. R. 1833.)

<sup>1</sup> *Coll. de lois marit. antér. au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par J. M. Pardessus, t. II, p. xi et xii; in-4°, de l'I. R. 1831.— Cette pièce se trouve au nombre de celles dont M. Pardessus a eu communication au Ministère des affaires étrangères, où elle est classée sous le n° 114.

<sup>2</sup> Je ne sais pourquoi M. Pardessus semble rattacher ce privilège à la possession de l'île de Chypre par les Croisés. Cette île ne fut prise par Richard qu'en 1191<sup>a</sup>, lorsqu'il en expulsa le prétendu Empereur Isaac<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> Peu après sa conquête, le roi d'Angleterre vendit l'île de Chypre à Gui de Lusignan<sup>c</sup>, qui mourut en 1194<sup>d</sup> ou 1196<sup>e</sup>; mais Chypre resta, jusqu'en 1473,

dans la famille de cet ancien roi de Jérusalem. Elle passa alors dans les mains des Vénitiens, qui la possédaient depuis un siècle environ, quand les Turcs s'en emparèrent en 1571.

<sup>4</sup> *Histoire de la ville de Marseille* par Antoine Ruffi, liv. IV, chap. 1, § 12, t. I, p. 102; 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Marseille, 1696. — La première édition de cet ouvrage est de 1642.

<sup>5</sup> Il avait évidemment été acheté à une époque antérieure au traité, et se trouvait être la propriété d'un particulier.

<sup>6</sup> *Hist. de la ville de Mars.* liv. IV, chap. 1, § 19, t. I, p. 104; in-f°, Marseille, 1696. — Ruffi assure que le roi de Bougie Boabdâlê Benxamor<sup>f</sup> intervint avec beaucoup de bienveillance pour faciliter, autant qu'il le pouvait, le rachat du protégé de Marseille.

<sup>a</sup> *Chronique* de Guillaume de Nangis, t. XIII, p. 74 de la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par M. Guizot; in-8°, Paris, 1825.

<sup>b</sup> *Bibliothèque des Croisades*, par Michaud, II<sup>e</sup> partie, p. 551; in-8°, Paris, 1829.

<sup>c</sup> *Chronique* de Guillaume de Nangis, t. XIII, p. 76 de la Collection des Mémoires, etc. publiée par M. Guizot.

<sup>d</sup> *Biographie universelle* de Michaud, t. XIX, p. 50, col. 1; in-8°, Paris, 1817.

<sup>e</sup> *Histoire de la ville de Marseille*, par Ant. Ruffi, liv. III, chap. v, § 12, t. I, p. 95; in-f°, Marseille, 1696.

<sup>f</sup> Ce qui veut dire, selon les apparences, Abou'Abd-Allah-ben-Khamour. Quant à la qualification de roi de Bougie que lui donne Ruffi, elle n'est guère acceptable. Au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, les ALMOHADES étaient tout-puissants dans le Mor'rab; En-Nâc'er, en 603 (1207 de J. C.), avait confié le gouvernement de l'Afrique à Abou-Moh'ammed, qui choisit Tunis pour sa capitale et y mourut le 1<sup>er</sup> moh'arrem 618 (25 février 1221). Il fut remplacé d'abord par El-Moula-Abou-Zid, puis

un fondouk' à *Bougie*, mais cet établissement existait depuis assez de temps pour qu'on pût savoir d'avance, assez approximativement, la somme qu'il produirait en quatre années. Le traité en vertu duquel ce fondouk' avait été établi est-il celui qu'entend désigner le traité de 1231 quand il parle des trois Républiques italiennes et des Marseillais? Il est impossible de le dire; mais quand le traité fait par les Pisans en 1230, tout en ne nommant que les Génois, parle *des autres Chrétiens établis dans les États barbaresques*, on voit que s'il ne s'agissait pas des Marseillais seulement, ils étaient, à coup sûr, compris dans les *Chrétiens* qu'on entendait désigner.

Successivement, depuis le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, les relations commerciales s'étaient étendues, et les marchands de la seigneurie de *Marseille*, constituée en République, fréquentaient tous les ports de l'Afrique septentrionale, mais *Bougie* était le point principal<sup>1</sup>; c'était le centre commercial d'une vaste région, puisque tout le trafic extérieur de *Constantine* venait y aboutir<sup>2</sup>. Je lis dans un document publié par le ministère de la guerre : « Au mois de juin 1293, les commerçants marseillais établis à *Bougie*, « en écrivant au Conseil de la ville de *Marseille*, pour lui faire connaître les difficultés « qui entravent leur commerce et les bons offices que leur rend seul le chef de la marine du port musulman, fondent leurs plaintes sur la convention, *la paz*, qui existait « entre la ville de *Marseille* et le roi de *Bougie* <sup>3</sup>. »

Redjeb  
692 de l'hégire  
(juin 1293  
de J. C.).

Catalans.

Après que les Vénitiens, les Marseillais, les Génois, les Pisans, eurent envahi, par leur commerce, les ports de la *côte barbaresque*, particulièrement le port de *Bougie*, les Catalans arrivèrent sur leur trace, et établirent des relations mieux garanties encore que toutes celles des autres nations<sup>4</sup>, ce que l'on peut attribuer au soin qu'y apporta le roi d'Aragon, Don Jayme II<sup>5</sup>, qui, par la multiplicité de ses traités, témoigna si bien qu'il comprenait toute l'importance de pareilles relations pour le commerce de *Barcelone*.

<sup>1</sup> *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 237; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>2</sup> *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg. en 1840*, p. 359 et 360; in-4°, de l'I. R. décembre 1841.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 412. — Cette lettre se trouve dans le

premier registre manuscrit des délibérations de la commune de *Marseille*, conservé à l'hôtel de ville.

<sup>4</sup> *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg. en 1840*, p. 360; in-4°, de l'I. R. décembre 1841.

<sup>5</sup> Qui a régné de 1291 à 1327.

par Abou-Moh'ammed-'Abd-Allah, qu'El-'Adel-ben-Iak'oub-el-Mans'our envoya à *Tunis* dans le courant de la même année 618\*. Le Boabdali de Ruffi doit être cet Abou-Moh'ammed-'Abd-Allah, qui n'était pas plus *roi de Bougie* que *roi de Tunis*, mais qui gouverna l'*Afrique* jusqu'en 625 (1228 de J. C.), époque à laquelle il fut dépossédé par Abou-Zakaria. Nous verrons tout à l'heure les difficultés que font naître, quant à ces *rois de Bougie*, les traités faits avec les Catalans\*\*

\* Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 219; in-8°, de l'I. R. 1845. — A la page 210 le même historien ne fait monter El-'Adel sur le trône que le 21 cha'bân 621 (7 septembre 1224). Si cette dernière date est exacte, et je suis porté à l'admettre, l'erreur d'El-K'aïrouâni consisterait en ceci, que Abou-Moh'ammed-'Abd-Allah aurait été envoyé en *Afrique*, non pas par El-'Adel, mais par son avant-prédécesseur, Mostanç'er-ben-Moh'ammed-en-Naç'er, qui occupa le trône de *Maroc* depuis 610 jusqu'au 13 zil-h'adja 620 (de 1213 au 7 janvier 1224). Le prédécesseur immédiat d'El-'Adel, Abou-Moh'ammed-'Abd-el-Ouah'ed-el-Makhloué, avait régné 8 mois 10 jours.

\*\* Voy. les p. 46, 47 et 50, note 2, de ce volume.



Depuis la conquête des *Baléares* par Don Jayme I<sup>1</sup>, qui en avait chassé les derniers princes ALMORAVIDES<sup>2</sup> en 1229<sup>3</sup>, les armes de ce prince guerrier avaient été constamment tournées contre les musulmans du *royaume de Valence*, et non-seulement aucun acte d'hostilité n'avait eu lieu envers les dynasties qui dominaient sur la *côte barbaresque*, mais plusieurs traités de paix et de commerce avaient été échangés entre le roi d'Aragon et *Tunis*. Le dernier de ces traités de paix (j'ignore la date du premier) n'avait précédé que de cinq mois l'attaque de *Tunis* par saint Louis<sup>4</sup>, car la pièce originale conservée à la bibliothèque impériale atteste que ce traité avait été conclu entre Don Jayme I et le roi de *Tunis* ('Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah) le 14 février 1270<sup>5</sup> (20 djoumâd-el-akher 668 de l'hégire).

668 de l'hégire  
(1270 de J. C.).

<sup>1</sup> Qui a régné du 13 septembre 1213 au 25 juillet 1276, et qui fut surnommé *le Conquérant*. Il était né en 1208.

<sup>2</sup> M. J. J. Marcel dit AR'LÂBITES. (*Précis historique des révolutions de Tunis*, chap. VIII, p. 169, col. 2; in-8°, Paris, Firmin Didot, 1850.) — Il doit s'agir des ALMORAVIDES<sup>a</sup> et non des AGLHÂBITES<sup>b</sup> (AR'LÂBITES). Ces derniers avaient été chassés de l'*Afrique* dès l'an 296<sup>c</sup> (909 de J. C.), et l'on sait que leur dernier représentant se réfugia d'abord à *Tripoli*, puis en *Égypte*. Au contraire nous avons vu<sup>d</sup> que ce furent les ALMORAVIDES qui, en 1184, partirent des *Baléares* pour faire une descente à *Bougie*, et tenter de reconquérir, sur les ALMOHADES, leur ancienne possession. Il y a donc une erreur évidente dans ce passage de M. J. J. Marcel.

<sup>3</sup> Sur la conquête de *Majorque* par Don Jayme I, on peut consulter de nombreuses sources. Ce prince a écrit lui-même, en catalan, une chronique de son temps qui a été imprimée à Valence en 1557, chronique dont la conquête de *Majorque* forme le second livre. Viennent ensuite, par ordre de date : Ramon Muntaner, chronique rédigée en 1325, t. I, p. 22-25, t. V de la Coll. des chron. nat. franç. publiées par J. A. Buchon; in-8°, Paris, 1827. — L'*Afrique* de Marmol, liv. II, chap. XXXVIII, t. I, p. 362; in-4°, Paris, 1667. Il place cette conquête sous l'année 1230. — Mariana, *Hist. gén. d'Esp.* liv. XII, chap. CIII-CVI, t. II, p. 771-782; in-4°, Paris, 1725. Suivant lui, l'expédition mit

à la voile en septembre 1229 (p. 774), et la ville de *Majorque* fut prise le 31 décembre de la même année (p. 782). — Jean de Ferreras, *Hist. gén. d'Esp.* VI<sup>e</sup> part. t. IV, p. 106 et p. 110-112; in-4°, Paris, 1744. — D'Hermilly, *Hist. du roy. de Majorq.* p. 50-68; in-4°, Maestricht, 1777. — Jos. Conde, *Hist. de la domin. des Arab. et des Maur. en Esp. et en Port.* t. III, p. 21; in-8°, Paris, 1825. Il donne au roi ou gouverneur des *Baléares* le nom de Sa'id-ben-el-H'akêm, et fixe la prise de *Majorque* au 14 safar 629 (11 décembre 1231). — Ch. Romey, *Hist. d'Esp.* III<sup>e</sup> part. chap. VI, t. VI, p. 336; in-8°, Paris, 1841. Il place, d'après Ebn-'Abd-el-Halim, la prise de la *k'as'ba* de *Majorque* au lundi 3 safar 626, qu'il fait correspondre au 31 décembre 1228. En réalité, le lundi 3 safar 626 correspond au 1<sup>er</sup> janvier 1229. — La véritable date de cet événement paraît être, conformément au dire de Mariana, le lundi 12 safar 627, qui correspond au lundi 31 décembre 1229. Le père du fameux Raimond Lulle s'établit alors dans les *Baléares*, et le philosophe martyr naquit à *Palma* vers 1235. (Voy. p. 37 de ce volume.)

<sup>4</sup> Saint Louis s'embarqua à *Aigues-Mortes*, pour sa seconde croisade, le 1<sup>er</sup> juillet 1270. Après avoir été contrarié par le mauvais temps, il arriva devant *Tunis* le 17 du même mois, et mourut de la peste le 25 août, non loin des ruines de *Carthage*.

<sup>5</sup> *Précis hist. des révol. de Tunis*, par J. J. Marcel, chap. VIII, p. 169, col. 2, note 1; in-8°, Paris, 1850.

<sup>a</sup> Voy. p. 23 de ce volume.

<sup>b</sup> Voir, à la fin de ce volume, dans la NOTE C', le Tableau de la dynastie des Aghlâbités.

<sup>c</sup> Nouâiri, traduit de l'arabe par M. le B<sup>on</sup> de Slane, comme Appendice à l'Histoire des Berbères d'Ebn-Khaldoun, t. I, p. 441 et 445; in-8°, Alger, 1852. — Ebn-Khaldoun, *Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlâbités*, trad. de l'arabe par M. Noël Desvergers, p. 152 et 153; in-8°, Paris, 1841. — Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. III, p. 88; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>d</sup> Voy. p. 23 de ce volume.

673 de l'hégire  
(1274 de J. C.).

Il y avait un tel intérêt, pour le commerce catalan, à entretenir les relations établies avec les souverains de *Tunis*, que dans l'édit royal donné à *Barcelone*, le 3 août 1274, édit qui a pour objet de désigner les marchandises qui, suivant l'esprit des défenses du souverain pontife, ne pourront être exportées chez les infidèles, Don Jayme I excepte les *États Tunisiens*, c'est-à-dire les ports de *Tunis* et de *Bougie*<sup>1</sup>. D'une autre part, Abou-Zakaria-Iah'ia, qui avait succédé à Mestamer-Billah, le 11 zil-h'adja 675<sup>2</sup> (16 mai 1277 de J. C.), s'empressa de renouveler, cette année même, le traité que son père avait conclu huit ans auparavant avec le roi d'Aragon<sup>3</sup>, ce qui semble indiquer que l'intérêt attaché à ces traités n'était pas moins bien apprécié par les souverains africains que dans la Péninsule.

675 de l'hégire  
(1277 de J. C.).

Malgré ces traités, malgré l'espèce de soumission dans laquelle étaient placés les rois de *Tunis*, Mestamer-Billah lui-même, vis-à-vis des rois d'Aragon, soumission qui se manifestait par un tribut annuel et par des cadeaux<sup>4</sup>, il paraît que les Catalans n'avaient pas encore de consuls sur les deux points principaux de leur commerce avec la côte barbaresque, *Tunis* et *Bougie*<sup>5</sup>, car après avoir rétabli sur son trône, en 1281, le prince légitime de *Tunis*, comme nous le verrons plus loin (page 41), Conrad de Lanza, au nom de Don Pèdre III, imposa au prince restauré, Abou-Isb'ak', l'obligation de tolérer un consul catalan à *Tunis* et un autre à *Bougie*<sup>6</sup>. Mais ce n'était là que le préliminaire de traités plus complets<sup>7</sup>, puisque dans la dernière année de son règne, en 1285, Don Pèdre III

680 de l'hégire  
(1281 de J. C.).  
684 de l'hégire  
(1285 de J. C.).

<sup>1</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. I, part. II, cap. v, p. 81 et t. II, num. xvii, p. 36 et 37; in-4°, Madrid, 1779. — Une partie de ces prohibitions fut levée par un édit de Don Pèdre III donné à *Valence* le 20 novembre (12 kal. déc.) 1281, en exceptant toujours les armes, le fer, et les autres prohibitions faites par l'Église, « quod absolvere non est nostrum. » (*Id. ibid.* t. II, num. xviii, p. 37 et 38.)

<sup>2</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 229; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>3</sup> *Précis hist. des révol. de Tun.* par M. J. J. Marcel, p. 173, col. 1; in-8°, Paris, Firmin Didot, 1850. — L'original du traité de 1277 se lit à la bibliothèque impériale sur le même parchemin où est inscrit le traité de 1270 précédemment cité.

<sup>4</sup> « E li trametia (El-Mestamer) tots anys son tra-  
« hut, e moltes ioyes. » (Ramon Muntaner, *Chronica, o descriptio del fets, etc.* cap. xxx, verso du fol. xxiii; petit in-f°, Barcelone, 1562. — J. A. Buchon, *Coll. des chron. nat. franç.* t. V, p. 84; in-8°, Paris, 1827.)

Raïni-el-K'airouâni donne une explication toute particulière de ces présents annuels d'El-Mestamer au roi d'Aragon. (*Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 230.)

<sup>5</sup> *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg. en 1840*, p. 360; in-4°, de l'I. R. décembre 1841.

<sup>6</sup> Ramon Muntaner, *Chronica, etc.* cap. xxxi, recto du fol. xxv; petit in-f°, Barcelone, 1562. — J. A. Buchon, *Chron. nat. franç.* t. V, p. 87; in-8°, Paris, 1827. — Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. I, II<sup>a</sup> part. lib. I, cap. v, p. 81, et lib. II, cap. iiii, p. 195; in-4°, Madrid, 1779. — *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg. en 1840*, p. 360; in-4°, de l'I. R. déc. 1841.

<sup>7</sup> « Bien que dès le commencement du xiii<sup>e</sup> siècle, « dit Capmany, on trouve des preuves<sup>a</sup> du commerce « que faisaient les Catalans en *Barbarie* et principale-  
« ment à *Bougie* et à *Tunis*, il n'est pas certain que le  
« commerce et la navigation avec ces pays aient été  
« garantis par aucun traité de paix antérieur à l'année  
« 1285. » (*Memorias historicas, etc.* t. III, II<sup>a</sup> part. cap. v, p. 204; in-4°, Madrid, 1792.)

<sup>a</sup> Il tire la principale de ces preuves d'un fait qu'il emprunte à deux historiens espagnols, Beuter<sup>\*</sup> et Desclôt<sup>\*\*</sup>, et qui con-

<sup>\*</sup> *Cronica general de toda España*, por Ant. Beuter, lib. III, cap. iv, f° x; in-f°, Valencia, 1546.

<sup>\*\*</sup> *Historia de Cataluña, etc.* por Bern. Desclôt, lib. I, cap. viii; in-4°, Barcelona, 1616.

fit<sup>1</sup> pour quinze ans, avec Miralmomeni Bohap (probablement Bohaf), c'est-à-dire avec l'émir-el-moumenin Abou-H'afes<sup>2</sup>, un traité de paix et de commerce dont l'objet principal était de confirmer diverses franchises aux marchands catalans en *Barbarie*<sup>3</sup>. Ces avantages paraissent avoir suffi pour toute la durée du règne d'Alfonse III, auquel succéda, en 1291, le second fils de En Pedro III, En Jayme II, dont le règne offre, jusqu'à sa fin (1327), une longue série de traités, parmi lesquels je citerai seulement ceux qui jettent quelque jour sur l'histoire de *Bougie*.

Les relations des Catalans avec la ville de *Bougie*, s'étendant peu à peu, ne tardèrent pas à prendre un caractère politique. Dès le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, la couronne d'Aragon, peut-être à cause de la possession des îles de *Djerba* et de *K'erk'na*<sup>4</sup>, exerçait sur la *côte barbaresque* une influence assez grande pour que la petite souveraineté de *Bougie*, qui, probablement depuis 1286<sup>5</sup>, était indépendante, ait cru devoir se placer sous la protection des rois d'Aragon. Le 7 zil-h'adja 708 (18 mai 1309 de J. C.), 'Ali-Abou-Zekri<sup>6</sup>, qui prenait le titre de *roi de Bougie*, fit avec Don Jayme II, roi d'Aragon, un traité en faveur des marchands catalans; mais ce traité n'était pas seulement commercial, et il montre qu'à cette époque *Bougie* et *Alger* étaient en hostilité. Le roi d'Aragon s'y engageait, moyennant certaines conditions, à fournir à son allié, « toutes les fois que besoin serait d'attaquer soit *Alger*, soit tout autre pays des Maures ennemi de *Bougie*, un secours de deux galères<sup>7</sup>. » Ce traité, qui n'était fait que pour cinq ans, fut

708 de l'hégire  
(1309 de J. C.).

<sup>1</sup> Il mourut le jour de Saint-Martin (11 novembre) 1285, selon Ramon Muntaner<sup>a</sup>; le 10 novembre, selon Jean de Ferreras<sup>b</sup>; le 8 novembre, selon Mariana<sup>c</sup>.

<sup>2</sup> Qui régna du 24 rebî-el-akher 683 (11 juillet 1284) au 24 zil-h'adja 694 (4 novembre 1295). (Rainiel-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 233 et 234; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>3</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. IV, num. VI,

p. 9; in-4°, Madrid, 1792. (Voy. à la fin de ce volume la NOTE H'. *Texte du traité de 1285 avec les Catalans.*)

<sup>4</sup> Voy. plus loin, pages 42 et 43 de ce volume.

<sup>5</sup> Voy. plus loin, page 44 de ce volume.

<sup>6</sup> Fils d'Abou-H'afes. (Voy. plus loin, pages 42 et 47 de ce volume.)

<sup>7</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. IV, num. xx, p. 39; in-4°, Madrid, 1792. — *L'Algérie*, par M. le

siste en ceci : que vers 1227 les corsaires du roi maure de *Majorque*, au mépris de la trêve qu'ils avaient faite avec le roi d'Aragon, capturèrent un navire catalan, richement chargé, qui se rendait de *Bougie* à *Barcelone*. Cette perte, ajoute-t-il, et plusieurs autres éprouvées par le commerce de *Barcelone*, donnèrent lieu à la guerre déclarée en 1228 par Don Jayme I<sup>er</sup> au roi de *Majorque*. Jean de Ferreras dit bien aussi que l'expédition de *Majorque* fut décidée « parce que les Mahométans de cette île infestaient les côtes de la *Catalogne*. » Il existe, sous la date du 15 octobre (idus octobris) 1227, une cédule royale de Don Jayme I<sup>er</sup> par laquelle il défend à tout navire étranger de prendre charge dans la ville de *Barcelone*, pour la *Syrie*, l'*Égypte* et la *Barbarie*, tant qu'il y aura dans son port un navire national prêt à entreprendre le même voyage<sup>\*\*\*</sup>. Du reste, le texte de cet écrit ne nomme, sur la côte de *Barbarie*, que le port de *Cepta* (*Ceuta*), ce qui ne veut pas dire qu'il ne se rapporte pas à d'autres ports.

<sup>a</sup> *Chronica*, cap. cxlvi. — *Chron. nation. franç.* t. V, p. 440; in-8°, Paris, 1827.

<sup>b</sup> *Hist. génér. d'Esp.* VI<sup>e</sup> partie, t. IV, p. 357; in-4°, Paris, 1744.

<sup>c</sup> *Hist. génér. d'Esp.* liv. XIV, t. III, p. 209; in-4°, Paris, 1725.

\* Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. I, part. II, cap. v, p. 80; in-4°, Madrid, 1779. — Suivant d'Hermilly, cette capture du navire catalan ne fut qu'une représaille. (*Histoire du royaume de Majorque*, I<sup>e</sup> partie, p. 43; in-4°, Maestricht, 1777.)

\*\* Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* VI<sup>e</sup> partie, t. IV, p. 106; in-4°, Paris, 1744.

\*\*\* Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. II, p. 11 et 12; in-4°, Madrid, 1779.

713 de l'hégire  
(1313 de J. C.).

renouvelé encore pour cinq ans, le 6 ramad'ân 713 (25 décembre<sup>1</sup> 1313), avec le nouveau *roi de Bougie*, Abou'Abd-Allah-Abou-Bekr-ben-Abou-Zekri<sup>2</sup>; mais ici il ne s'agit plus seulement de relations commerciales, ni seulement de stipuler le paiement d'une somme en échange de galères ou de tout autre service rendu : le *roi de Bougie* s'engage (ART. XVI) à payer annuellement, au seigneur roi d'Aragon, 5 mille doubles d'or. Le 21 février de la même année 1313<sup>3</sup>, ce dernier prince avait conclu, pour dix ans, avec le roi de *Tunis*, Abou-Zakaria-Iah'ia-ben-el-émir-Abou-el-'Abbas-Ah'med-ben-el-émir-Rezk'-ed-Din<sup>4</sup>, un traité de paix et d'amitié stipulant diverses franchises et droits du commerce et de la navigation des Catalans en *Barbarie*<sup>5</sup>. Les dates, si rapprochées, de ces deux traités, prouvent l'indépendance du *royaume de Bougie* par rapport à celui de *Tunis*. Mais il ne paraît pas que le petit-fils d'Abou-H'afes soit resté longtemps sur le

715 de l'hégire  
(1315 de J. C.).

trône, car, le 18 mai 1315, Don Jayme II écrivait au *roi de Bougie* une lettre amicale en réponse à une lettre non moins amicale que celui-ci lui avait adressée pour lui promettre l'observation des trêves<sup>6</sup>, et lui proposer de se renvoyer mutuellement les captifs<sup>7</sup>; or cette réponse du roi d'Aragon est adressée à Abou-Bekr-ben-el-émir-Abou-Zakaria<sup>8</sup>. Je n'hésite point à admettre que le prince dont il s'agit ici est Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, frère de Khâled et petit-fils d'Abou-Ish'ak'-Ibrahim. Les faits que je citerai plus loin (page 48), sous l'année 1319, viennent tout à fait à l'appui de cette manière de voir. S'était-il emparé violemment du trône de *Bougie*? Je l'ignore; mais il l'occupait en mai 1315. A cette date, le consul catalan en résidence à *Bougie* se nommait Bernard Benencasa<sup>9</sup>.

baron Baude, t. II, p. 145-149; in-8°, Paris, 1841. — *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg. en 1840*, p. 361; in-4°, de l'I. R. décembre 1841.

<sup>1</sup> Le texte porte : « le septième jour avant le mois « de janvier, l'an de N. S. 1313. » (Voy. à la fin de ce volume la note J'. *Texte du traité de 1313 avec les Catalans.*)

<sup>2</sup> Capmany, *Memor. historicas, etc.* t. IV, num. xxvi, p. 51-54; in-4°, Madrid, 1792. — Capmany écrit de la manière suivante le nom de ce *roi de Bougie*, Amir-Beker-ben-Abuzagri, et, dans le texte catalan, on lit, « Abdille Amibequeri, fill del rey Abuçecri; » enfin, dans une lettre antérieure au traité, et datée du 18 djoumâd-el-akher 713 (10 octobre 1313), qui se trouve num. xx, p. 50 et 51 du tome IV, le même auteur appelle le *roi de Bougie*, Abdalla Ami Beker; il paraît donc bien s'agir de l'émir 'Abd-Allah-Abou-Bekr-ben-Abou-Zekri.

<sup>3</sup> C'est la date que donne Capmany, et elle répond au 23 chaouâl 712 de l'hég.; mais il donne, comme correspondant au 21 février 1313, le 4 zil-k'ada 713,

ce qui est tout à fait inexact. Le 4 zil-k'ada 712 correspond déjà au 3 mars 1313, et le 1<sup>er</sup> moh'arrem 713 n'arrive que le 28 avril 1313, ce qui met le 4 zil-k'ada 713 au 20 février 1314.

<sup>4</sup> Suivant Raïni-el-K'aïrouâni<sup>10</sup>, le père de l'émir Abou-el-'Abbas-Ah'med était le cheikh Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-el-H'iani. Le titre d'émir *Rezk'-ed-Dîn* (le bien de la religion) qui lui est donné dans le texte du traité catalan est défiguré, dans ce texte, sous celui de *Raxendin*. — Voy. la note 4 de la page 29.

<sup>5</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* num. xxvii, t. IV, p. 55-59; in-4°, Madrid, 1792.

<sup>6</sup> La lettre du prince musulman avait dû être écrite au moment de son avènement au trône de *Bougie*.

<sup>7</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* num. xxxi, t. IV, p. 62-63; in-4°, Madrid, 1792.

<sup>8</sup> Le texte de la lettre dit : « Abibacri rey de *Bugia*, « fil del Almir Abizacaria. »

<sup>9</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. II. *Appendice de notas varias*, num. xxiii, p. 67; in-4°, Madrid, 1779.

<sup>10</sup> *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 237. — Suivant El-K'aïrouâni, cet Abou-Zakaria aurait régné à *Tunis* du 2 redjeb 711 14 novembre 1311) au 5 rebî-el-ouel 718 (7 mai 1318).

Sans entrer dans de plus nombreux détails sur le commerce de *Bougie*, je rappellerai que la *compagnie du bastion de France* avait le droit exclusif de faire la pêche du corail depuis *Tabark'a* jusqu'à *Bougie*<sup>1</sup>, et il paraît que dans la baie même de *Bougie*, à la distance de sept à douze milles de la côte, on trouvait une certaine abondance de corail à des profondeurs de dix à trente-cinq brasses<sup>2</sup>. Dans le xvii<sup>e</sup> siècle, époque de sa prospérité, cette compagnie, indépendamment de ses comptoirs de *La Calle*, de *Bône* et de *K'ollo*, avait aussi des comptoirs à *Bougie* et à *Djédjel*<sup>3</sup>.

Au mois de juin de la même année 1315<sup>4</sup> (rebi'-el-ouel 715 de l'hég.), *Bougie* devint le théâtre d'un événement tragique dont la victime fut un philosophe chrétien que l'Espagne révère à titre de martyr<sup>5</sup>. Une foule fanatique lapida, et laissa pour mort sur la plage le fameux Raimond Lulle, qui ne fut pas un hermétique, comme Moreri a peut-être contribué à le faire généralement admettre, par la manière dont il s'exprime dans le trop court article qu'il lui a consacré<sup>6</sup>, mais un philosophe mystique dont l'ardente exaltation n'avait pu être calmée par les années. La justice des hommes, trop souvent tardive, a fini par rendre à la mémoire de Raimond Lulle un hommage qui compense peut-être l'amertume dont sa vie a été abreuvée, et depuis longtemps déjà la postérité a imposé silence à ses détracteurs<sup>7</sup>. Il avait près de quatre-vingts ans lorsqu'il partit, au mois d'août 1314, allant, pour la troisième fois, sur la côte d'Afrique, braver la mort, dans l'unique but de prêcher ses doctrines. Raimond Lulle, lapidé à *Bougie*, respirait encore lorsqu'il fut recueilli par des marchands génois qui mettaient à la voile pour *Majorque*. Arrivés en vue de cette île, après quarante-huit heures de navigation, le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul (dimanche 29 juin), ils eurent le chagrin de voir expirer le courageux enthousiaste<sup>8</sup>, dont les yeux se fermèrent sans pouvoir jeter sur la terre natale un dernier regard, qui eût été si doux à cette âme brisée par tant de douleurs.

J'ai dit combien est profonde l'obscurité qui couvre l'histoire de *Bougie*. Il n'y avait que trente-sept ans (361-398) que les FÂTIMITES avaient transporté en *Égypte* le siège

ÉPISEDE.

VICISSITUDES  
DE BOUGIE.

<sup>1</sup> Raynal, *Hist. philos. et polit. des établ. et du comm. des Europ. dans l'Afr. sept.* t. I, p. 193; in-8°, Paris, 1826.

<sup>2</sup> *Id. ibid.* t. I, p. 201.

<sup>3</sup> *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 353; in-4°, de l'I. R. février 1838.

<sup>4</sup> Moreri place la mort de Raimond Lulle au 26 mars; le recueil des Bollandistes intitulé *Acta sanctorum* donne, sous la date du 29 juin (t. V, p. 633), tout ce qui est relatif à cet homme remarquable. — Dans les Bollandistes, le mois de juin forme 7 volumes.

<sup>5</sup> Jean de Ferreras, *Hist. gén. d'Esp.* VII<sup>e</sup> part. t. IV, p. 511; in-4°, Paris, 1744. — Mariana place la mort de Raimond Lulle en 1301. (*Hist. gén. d'Esp.* liv. XV, t. III, p. 291-293.)

<sup>6</sup> *Dictionnaire* de Moreri, t. III, p. 388, col. 2; 10<sup>e</sup> édit. in-f°, Amsterdam, 1717.

<sup>7</sup> « Hic (*Saldis*) anno mcccxv martyr occubuit vir « doctrina et virtute clarissimus Raimundus Lullus, « cujus obtrectatores, scriptis ejus rebusque gestis « jamdiù vindicatis, silent. » (Morcelli, *Africa christiana*, t. I, p. 269; in-4°, Brixia, 1816.)

<sup>8</sup> Ant. Perroquet, *La vie et le martyre du docteur illuminé le bienheureux Raymond Lulle*, p. 27-30 et p. 315; in-8°, Vendosme, 1667. — *Disertacion histórica sobre la parte que tuvieron los Españoles en las guerras de ultramar, etc.* par Don Martín Fernandez de Navarrete. (*Memorias de la real Academia de la historia*, t. V, § 11, p. 95 et 96; in-4°, Madrid, 1817.) — *Biographie* Michaud, Art. LULLE (Raimond), par M. Gence, t. XXV, p. 410-422; in-8°, Paris, 1820.

de leur puissance<sup>1</sup>; Bâdis, le troisième représentant des ZEÏRITES, était en possession de l'*Afrique* depuis 385 de l'hégire (996 de J. C.), lorsque H'ammâd-ben-Ioucef-Balkin, son oncle, levant l'étendard de la révolte, s'empara d'une partie du pays, et choisit *Bougie* pour sa capitale, quoique beaucoup d'autres villes lui fussent soumises<sup>2</sup>. Là commence cette dynastie des BENI-H'AMMÂD dont j'ai donné le Tableau (NOTE D'), là aussi commence, pour nous, à la naissance du XI<sup>e</sup> siècle, l'histoire d'une ville dont les annales n'ont pas encore été retrouvées, et sur laquelle, même à partir de cette date, il n'est possible que de rassembler quelques lambeaux épars. Ainsi, sur les périodes carthaginoise, romaine, vandale, byzantine, arabe, notre ignorance est complète en ce qui concerne *Bougie*. La domination des Berbers avait déjà remplacé celle des Arabes, quand *Bougie* commence à apparaître au milieu des faits qui se déroulent; tel est, pour le moment, le trait saillant de l'histoire de cette ville.

S'il faut en croire Jean Léon, les BENI-ZEÏÂN (les *rois de Telensin*, comme il les appelle) avaient « longuement occupé *Buggie* iusques à ce qu'Abuferiz (Abou-Fârez), roy de « *Thunes*, s'en empara<sup>3</sup>, » ainsi que de *Kâbes*, *Tripoli*, *El-H'ama*, *K'afs'a*, *Tózer*, *Neft'a*, *Biskra*, *Constantine*<sup>4</sup>, étendant ses conquêtes jusqu'à *Tlemçén* même et jusqu'auprès de *Féz*<sup>5</sup>. Marmol, enchérissant sur son guide, fait, de *Bougie*, une constante dépendance du *royaume de Tlemçén*<sup>6</sup> jusqu'à la conquête d'Abou-Fârez au commencement du XV<sup>e</sup> siècle; et Dapper va jusqu'à prétendre que *Bougie* faisait partie, depuis 270 ans, du *royaume de Telensin* quand Abou-Fârez s'empara de cette ville<sup>7</sup>. Nous allons voir que, tout en conservant les termes de Jean Léon, les allégations de ses deux successeurs se trouvent singulièrement inexactes. Dans les luttes permanentes des BENI-H'AFES, des BENI-ZEÏÂN et des BENI-MRÎN, la ville de *Bougie*, digne, par son port et par son commerce, de l'ambition de tous, et placée au centre de ce vaste champ de bataille, changea bien des fois de maîtres, et dut éprouver de bien nombreuses vicissitudes; c'est du moins ce qu'on peut inférer du peu de faits qui nous ont été transmis et que je vais exposer rapidement.

<sup>1</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 21, note 4; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. V, p. 157, et liv. VI, p. 194; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>3</sup> *Hist. d'Afr.* par Jean Léon African, liv. V, t. I, p. 261 du Recueil intitulé *Hist. de l'Afr. tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>4</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* trad. de l'ar. par MM. E. Pellissier et Rémusat, liv. VI, p. 257; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> *Id. ibid.* liv. VI, p. 258.

<sup>6</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLVIII, t. II, p. 414; in-4°, Paris, 1667.

<sup>7</sup> *Descr. de l'Afr.* trad. du flam. d'O. Dapper, p. 185; in-f°, Amst. 1686. — Nous avons vu (page 24) que les BENI-ZEÏÂN fondèrent le *royaume de Tlemçén* en 637 de l'hég. (1239 de J. C.); nous verrons (page 53) qu'Abou-Fârez s'empara de *Bougie* vers 826 (1422 de J. C.); il s'était donc écoulé seulement 187 années musulmanes (181 années chrétiennes) entre ces deux événements. Il est vraisemblable que Dapper a entendu faire partir cette possession de l'époque de la conquête de l'*Afrique* par 'Abd-el-Moumen, chef de la dynastie des ALMOHADES, car, entre cette conquête et celle d'Abou-Fârez, le plus grand des BENI-H'AFES, il y a 279 années musulmanes (547 à 826 de l'hég.) et 270 années chrétiennes (1152 à 1422 de J. C.).

LES BENI-H'AMMÂD, arrachant aux BENI-MNÂD une portion importante de leur empire, avaient régné à *Bougie* jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Ils avaient eu à lutter, dans leur commencement, contre les *Adjîça*, branche de la grande famille berbère des *Bernès*<sup>1</sup>; et peut-être les derniers représentants de leur dynastie virent-ils leur autorité contestée par les ALMORAVIDES<sup>2</sup>, lorsqu'en 547 de l'hégire (1152 de J. C.) ils furent dépossédés par les ALMOHADES. Ceux-ci, pendant une assez longue période, dominèrent exclusivement<sup>3</sup>, et vraisemblablement par de simples agents, comme je l'ai indiqué à l'occasion de l'ambassade de Cocco Griffi en 1167<sup>4</sup>. Plus tard, en 603 (1207 de J. C.), ils installèrent des gouverneurs en *Afrique*, et le premier, « qui refusa longtemps cet honneur, « et ne l'accepta qu'à des conditions avantageuses<sup>5</sup>, » fut 'Abd-el-Ouah'ed, qui mourut le 1<sup>er</sup> moh'arrem 618 (25 février 1221). Dès 634<sup>6</sup> (1236 de J. C.), ces gouverneurs, dans la personne d'Abou-Zakaria-lah'ia<sup>7</sup>, usurpèrent le titre d'émir<sup>8</sup>; celui-ci, en 639 (1241 de J. C.), poussa même la révolte jusqu'à se rendre maître de *Tlemçén*<sup>9</sup>, où Ir'merâcen-ben-Zeïân commençait alors la dynastie des BENI-ZEÏÂN. On ne peut guère douter que l'entrepreneur Abou-Zakaria n'ait englobé *Bougie* dans le royaume des BENI-H'AFES qu'il fondait; ce qui le démontre positivement, c'est qu'en 1230 et 1264, c'est avec le *roi de Tunis* que les Pisans négocient les traités qui règlent les conditions de leur commerce à *Bougie*. Lorsqu'un peu après 666 de l'hégire (1267 à 1268 de J. C.) 'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah marcha contre les *Douaouida*, dont il ne pouvait tolérer plus longtemps les brigandages, et surtout auxquels il ne pouvait pardonner d'avoir, au commencement de son règne (647 de l'hégire, 1249 de J. C.), soutenu les prétentions de son frère Abou-Ish'ak-'Ibrahim, on voit l'avant-garde de son armée commandée par le cheikh Abou-Hilal-Eïad-Ibn-Moh'ammed-el-Hentâti, *gouverneur de Bougie*<sup>10</sup>; en 1281 c'est encore au *roi de Tunis* que les Catalans imposent, pour prix d'un service rendu, l'obligation de tolérer à *Bougie* un consul de leur nation.

A propos de ce service rendu, il devient indispensable de jeter ici quelque lumière

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* trad. de l'arabe par M. de Slane, t. I, p. 285; in-8°, Alger, 1852.

<sup>2</sup> Voy. la note 7 de la page 23 de ce volume.

<sup>3</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 199.

<sup>4</sup> Voy. la note 2 de la page 26 de ce volume.

<sup>5</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 217 et 218; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>6</sup> Ebn-Khaldoun dit 631 (*Hist. des Berbères*, trad. de l'ar. par M. de Slane, t. I, p. 72 et xxxiii; in-8°, Alger, 1852), et M. de Slane 626 (1229).

<sup>7</sup> Il avait été nommé gouverneur de *K'âbes* par son frère Abou-Moh'ammed-'Abd-Allah-ben-'Abd-el-Ouah'ed, à qui était confié le gouvernement de l'*Afrique*<sup>2</sup>;

mais il se révolta, se fit proclamer à *K'aïrouân* en red-jeb 625 (juin 1228 de J. C.), et, s'emparant de *Tunis*, il exila son frère en *Espagne* (Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 219). A proprement parler, c'est donc de cette date qu'on doit faire partir le règne de la dynastie des BENI-H'AFES.

<sup>8</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 213 et 219; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>9</sup> *Id. ibid.* liv. VI, p. 220. — Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. etc.* t. III, p. 3; in-12, Paris, 1765.

<sup>10</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 73 et 74; in-8°, Alger, 1852.

<sup>2</sup> Voir la note f de la page 31 de ce volume.

Beni-H'ammad.

398 à 547  
de l'hégire  
(1007 à 1152  
de J. C.).

Almohades.

547 à 625  
de l'hégire  
(1152 à 1228  
de J. C.).

Beni-H'afes.

625 à 680  
de l'hégire  
(1228 à 1281  
de J. C.).

sur un point des annales de *Tunis*, parce qu'en ce point elles touchent les annales de *Bougie*. Selon Raïni-el-K'aïrouâni, qui écrivait à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les faits sont très-simples : El-Mestamer-Billah, qui avait régné près de vingt-huit ans et demi<sup>1</sup>, était mort le 11 zil-h'adja 675 (16 mai 1277), laissant la couronne à son fils Abou-Zakaria-Iah'ia, qui fut, après un peu plus de deux ans de règne, dépossédé et jeté en prison par un de ses oncles, Abou-Ish'ak'-Ibrahim<sup>2</sup>. Le 1<sup>er</sup> rebi'-el-akher 678 (août 1279) celui-ci se fit proclamer à *Tunis*, et bientôt, dès 681 (1282 de J. C.), audacieusement attaqué et poursuivi par l'imposteur El-Fâd'el, il cherchait vainement un refuge à *Bougie* près de son fils Abou-Fârez qui y commandait. Abou-Ish'ak' était livré, par les habitants de cette ville, à l'imposteur triomphant, qui, le 24 chaouâl 681 (25 janvier 1283 de J. C.), lui ôta la vie et lui ravissait sa couronne<sup>3</sup>. Mais les succès de ce prétendu fils d'El-Moula-Abou-Zakaria ne furent pas de longue durée, car après dix-huit mois, dès le 21 rebi'-el-akher 683 (7 juillet 1284 de J. C.), El-Moula-Abou-H'afes conquérait le royaume de *Tunis*, et vengeait le meurtre d'Abou-Ish'ak' en faisant tomber la tête de l'audacieux El-Fâd'el<sup>4</sup>; aussi avons-nous vu (pages 34 et 35) que ce fut avec Abou-H'afes que le roi d'Aragon fit le traité de 1285. Notons de suite que la première fois que Raïni-el-K'aïrouâni nomme Abou-H'afes<sup>5</sup>, il l'intitule *ben-Abou-Ish'ak'*, que, quelques lignes plus bas, il donne sa généalogie de telle sorte que Abou-H'afes serait frère d'Abou-Ish'ak'<sup>6</sup>, tandis que Cardonne fait de cet Abou-H'afes-Omar un *cousin* d'Abou-Ish'ak'<sup>7</sup>, et que, d'après les auteurs qu'a suivis M. J. J. Marcel, ce même Abou-H'afes aurait été un second fils d'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer, et, par conséquent, *neveu* d'Abou-Ish'ak'<sup>8</sup>. De ces quatre solutions, celle qui ressort de la généalogie donnée par Raïni-el-K'aïrouâni me paraît

<sup>1</sup> Je compte toujours ces périodes sur le calendrier mahométan; or, selon Raïni-el-K'aïrouâni, El-Mestamer a régné vingt-huit ans cinq mois et onze jours. (*Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 229.)

<sup>2</sup> Cardonne dit : « par Abou-Ish'ak'-Ibrahim son *grand-oncle*. » (*Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 46; in-12, Paris, 1765.)

<sup>3</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 231 et 232; in-8°, de l'I. R. 1845. — La date que je fixe pour cet événement n'est pas celle donnée par Raïni-el-K'aïrouâni, qui fait mourir Abou-Ish'ak' le 29 rebi'-el-ouel 682 (27 juin 1283 de J. C.); mais si, comme le dit le même auteur, Abou-Ish'ak' a régné trois ans six mois et vingt-quatre jours, il faut, de toute nécessité, qu'il ait été mis à mort le 24 chaouâl 681 (25 janvier 1283), puisqu'il monta sur le trône, toujours d'après le même auteur, le 1<sup>er</sup> rebi'-el-akher

678<sup>a</sup> (11 août 1279). J'ajouterai que la date que j'ai adoptée s'accorde parfaitement avec les dates des avènements, et les durées des règnes suivants.

<sup>4</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 232 et 233. — L'éducation d'El-Fâd'el, au dire de l'auteur que je suis ici, avait été faite à *Bougie*. Selon d'autres, El-Fâd'el était né dans cette ville<sup>b</sup>.

<sup>5</sup> Marmol donne à Abou-H'afes simplement le nom d'Omar<sup>c</sup>; peut-être s'appelait-il Abou-H'afes-Omar, comme s'est appelé un de ses successeurs au trône de *Tunis*. (Voy. p. 50 de ce volume.)

<sup>6</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 233; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>7</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 49; in-12, Paris, 1765.

<sup>8</sup> J. J. Marcel, *Précis hist. des rév. de Tun.* p. 173, col. 2; in-8°, Paris, Firmin Didot, 1850.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 230 et 232; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> J. J. Marcel, *Précis historique des révolutions de Tunis*, p. 173, col. 2; in-8°, Paris, 1850.

<sup>c</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. II, cap. xxxviii, t. I, p. 381; in-4°, Paris, 1667.



être la vraie, et j'admettrai que ces deux personnages étaient frères. Cette solution est d'ailleurs pleinement confirmée par Ebn-Khaldoun, qui désigne Abou-H'afes comme étant *frère cadet* du sultan Abou-Ish'ak<sup>1</sup>.

S'il faut en croire un auteur contemporain, Ramon Muntaner<sup>2</sup>, les événements qui suivirent immédiatement la mort d'El-Mestamer (16 mai 1277) furent bien plus compliqués. Ce prince, que Muntaner appelle le plus grand Sarrasin du monde après l'émir-el-moumenin de *Maroc* (Iak'oub-ben-'Abd-el-H'ak'-el-Mrîn), et après S'âlah'-ed-Dîn<sup>3</sup> (Saladin), qu'il intitule sultan de *Babylone*, serait mort sans enfants<sup>4</sup>, laissant seulement deux frères. A l'aîné, Mirabusach (l'émir-Abou-Ish'ak'), il aurait légué son royaume, dont le plus jeune, Miraboaps (probablement Miraboafs, l'émir-Abou-H'afes), profitant de l'absence de son frère au moment du décès d'El-Mestamer, se serait emparé contre tout droit et toute justice. Le prince dépossédé, Abou-Ish'ak', se serait retiré à *Capis* (*K'âbes*). Il paraît qu'à cette époque la maison de *Tremesen* (*Tlemçén*) payait au roi d'Aragon un tribut annuel, et, circonstance à noter, c'était par le *roi de Tunis*, ou du moins par ses mains, que ce tribut était acquitté<sup>5</sup>. Soit que réellement l'usurpateur Abou-H'afes ne fût pas disposé à remplir cet engagement comme l'avait fait El-Mestamer, soit que Don Pedro III se servît, comme prétexte, d'une prétendue disposition à ne pas acquitter le tribut accoutumé, tant est qu'il résolut de renverser Abou-H'afes, et de replacer l'héritier légitime Abou-Ish'ak' sur le trône de *Tunis*. Corral Llança (Conrad de Lanza), amirante d'Aragon, fut chargé, avec dix galères, de cette expédition, qui semble avoir été terminée en 1281. J'ai dit plus haut (pages 34 et 39) quelle fut une des conditions de ce service rendu. Mais, dès 1282, Abou-H'afes, appuyé par les villes de *Bougie* et de *Constantine*, continua son état de révolte contre son frère, se fit couronner *roi de Bougie*,

680 de l'hégire  
(1281 de J. C.).

681 de l'hégire  
(1282 de J. C.).

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'arabe par M. de Slane, t. I, p. 143; in-8°, Alger, 1852.

<sup>2</sup> *Chronica, o Descripcio dels fets, etc.* feta por lo magnifich En Ramon Muntaner, cap. xxx, fol. xxiii et xxiv; petit in-f°, Barcelone, 1562<sup>a</sup>. — *Coll. des chron. nat. franç.* par J. A. Buchon, t. V, p. 83-86; in-8°, Paris, 1827.

<sup>3</sup> S'âlah'-ed-Dîn, sultan d'*Égypte* et de *Syrie*, est né en 532 (1137 de J. C.) et mort, à *Damas*, en 589 (1193 de J. C.).

<sup>4</sup> Le traité de 1277 que j'ai cité, page 34, est formellement contraire à ce récit, qui, du reste, montre seulement que Muntaner omet le très-court règne

du fils d'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-Billah.

<sup>5</sup> C'était sans doute le résultat du traité fait entre Ir'merâcen-ben-Zeïân et Abou-Zakaria-Iah'ia<sup>b</sup>, à l'époque (1241 de J. C.) où ce dernier s'empara de *Tlemçén*. Il suffit d'admettre que ce traité aurait été observé pendant toute la durée du règne d'Ir'merâcen, qui ne mourut qu'en 681 de l'hégire<sup>d</sup> (1283 de J. C.); et comme Ir'merâcen avait été vaincu, on peut croire qu'il avait accepté une espèce de soumission au roi de *Tunis*, et qu'il versait entre ses mains le tribut destiné au roi d'Aragon<sup>e</sup>. — Cette explication ne s'accorde pas avec ce qu'avance Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi. (*Histoire des Beni-Zeïân*, p. 14; in-12, Paris, 1852.)

<sup>a</sup> Il y a, de cet ouvrage, une édition de 1557 imprimée à Valence.

<sup>b</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 4; in-12, Paris, 1765.

<sup>c</sup> Voy. p. 39 de ce volume. — Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïân*, p. 12 et 148; in-12, Paris, 1852.

<sup>d</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. etc.* liv. V, t. III, p. 6; in-12, Paris, 1765.

<sup>e</sup> Suivant Mariana, l'expédition de Conrad de Lanza eut lieu en 1279, et fut dirigée à la fois contre *Tunis* et contre *Tlemçén*. (*Histoire générale d'Espagne*, liv. XIV, chap. xxix, t. III, p. 158 et 159; in-4°, Paris, 1725.)

et légua, ou mieux donna, de son vivant, cette couronne à Mira Bosecri (l'émir 'Ali-Abou-Zekri), son fils aîné, en même temps qu'il instituait Bugron<sup>1</sup> (Bou-K'eroun, Bou-Ghueroun), son second fils, seigneur de *Constantine*<sup>2</sup>. La discorde se mit bientôt entre les deux fils d'Abou-H'afes<sup>3</sup>; l'émir de *Bougie* voulut se saisir de Bou-K'eroun, et lui ravir sa principauté<sup>4</sup>; celui-ci implora le secours du roi d'Aragon<sup>5</sup>. C'est ici que les auteurs catalans et espagnols placent les immenses préparatifs faits par Don Pèdre, préparatifs mystérieux qui inquiétèrent l'Europe entière<sup>6</sup>, et dont le résultat fut un court séjour à *Alcoyll* (*El-K'ollo*), quelques escarmouches avec les Kabiles des environs de cette petite place, un prétendu projet de conquérir la *Barbarie*<sup>7</sup>, et finalement une descente en *Sicile* (3 août 1282) pour en chasser Charles d'Anjou<sup>8</sup>.

682 à 683  
de l'hégire  
(1283 à 1284  
de J. C.).

Dans les années 1283 et 1284 s'accomplit le drame sanglant dont El-Fâd'el fut le héros. Cet épisode, dont j'ai, plus haut (page 40), emprunté les détails à Raïnel-K'aïrouâni, oblige à admettre qu'Abou-Zekri avait été renversé du trône de *Bougie* par Abou-Ish'ak', puisque celui-ci se réfugia, dans cette ville, auprès de son propre fils, Abou-Fârez, qui y commandait en 1283. Ce fut sans doute à cause de l'ancienne hostilité qui existait entre le roi d'Aragon et Abou-H'afes, qu'à peine ce dernier eut-il, en 1284, renversé El-Fâd'el, l'infant Don Jayme, gouverneur de *Sicile*<sup>9</sup>, chargea l'amiral Roger de Loria de deux expéditions successives sur l'île de *Djerba*, qui appartenait au roi

<sup>1</sup> C'est ce prince dont Jean de Ferreras défigure le nom sous celui de Bocheron. (*Hist. gén. d'Esp.* VI<sup>e</sup> part. t. IV, p. 329; in-4°, Paris, 1744.)

<sup>2</sup> Ramon Muntaner, *Chronica, etc.* cap. XLIII. — *Chron. nat. franç.* t. V, p. 123.

<sup>3</sup> Voy. la note 5 de la page 40 de ce volume.

<sup>4</sup> Ramon Muntaner dit « son héritage ».

<sup>5</sup> Jean de Ferreras prétend, d'après Zurita, que c'était le roi de *Tunis*, frère de Bocheron (Bou-K'eroun), qui voulait s'emparer de *Constantine*<sup>2</sup>. Il suivrait de là que Don Pedro aurait consenti à défendre le fils de l'usurpateur Abou-H'afes contre les attaques d'Abou-Ish'ak', qu'il venait de restaurer. Cela est bien improbable; toutefois, ici il ne faudrait pas trop se fier à des conjectures que la logique et la justice<sup>6</sup> rendent vraisemblables. Comme il s'agissait pour le roi d'Aragon, non de prêter un appui sérieux, mais de faire un simulacre d'expédition en *Barbarie*, afin de mas-

quer les vues qu'il ne tarda pas à réaliser sur la *Sicile*<sup>5</sup>, on peut, à la rigueur, tout supposer et tout admettre. Jean de Ferreras ne se met pas en peine d'expliquer comment le prince de *Constantine* était frère du roi de *Tunis*; en réalité, c'était son neveu.

<sup>6</sup> Ramon Muntaner, *Chronica*, cap. XLIV-XLVIII. — *Chron. nat. franç.* t. V, p. 123-131; in-8°, Paris, 1827.

<sup>7</sup> Ramon Muntaner, *Chronica*, cap. LII. — *Chron. nat. franç.* t. V, p. 142-146.

<sup>8</sup> Ramon Muntaner, *Chronica*, cap. LIII-LVIII et cap. LX. — *Chron. nat. franç.* t. V, p. 146-156 et p. 158. — *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 156°; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>9</sup> C'était sa mère qui avait le titre de reine de *Sicile*; il ne prit le titre de roi qu'en 1285, à la mort du roi d'Aragon Don Pedro III, son père. Celui-ci avait, en 1283, envoyé en *Sicile* sa femme Dona Constance avec deux de ses fils, En Jacques (qui fut

<sup>2</sup> Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, VI<sup>e</sup> partie, t. IV, p. 329; in-4°, Paris, 1744.

<sup>5</sup> Mariana, *Histoire générale d'Espagne*, liv. XIV, chap. XLVIII, t. III, p. 175; in-4°, Paris, 1725.

<sup>6</sup> Là, j'ai dit, d'après Ferreras, que les préparatifs de Don Pèdre furent terminés le 6 juin 1282. Suivant Muntaner, le roi d'Aragon mit à la voile, du port de *Fangos*<sup>\*</sup>, dans les premiers jours de mai. (*Chronica*, cap. XLVIII. — *Chron. nation. franç.* t. V, p. 132.)

Port de *Fangal* aux bouches de l'*Èbre*, près de *Tortosa*.

de *Tunis*<sup>1</sup>, expéditions dont la conséquence fut la fondation, à *Djerba*, de cette petite principauté chrétienne qui dura cinquante et un ans, jusqu'en 1335<sup>2</sup>. Mais, chose presque incroyable, cette brutale et injuste agression ne fut pas un obstacle au traité de 1285<sup>3</sup>, tant était grand, comme je l'ai déjà dit (page 34), le besoin mutuel d'échanges qui existait entre *Barcelone* et la *côte barbaresque*.

Ce dut être vers cette époque, pour le noter en passant, que l'émir de *Tlemçèn*, Abou-Sa'id-'Ot'mân, après avoir enlevé *Médéa* aux *Toudjîn* et *Tenès* aux *Maghraoua*, vint mettre le siège devant *Bougie*, ce qui, suivant l'auteur auquel j'emprunte ce détail, détermina le roi de *Tunis* à lui envoyer des présents et à lui demander la paix<sup>4</sup>.

On doit admettre qu'au moment où Abou-H'afes reconquit le trône de *Tunis*, il rendit à Abou-Zekri, son fils, dépossédé par Abou-Ish'ak', le *royaume de Bougie*, tout en le conservant sous sa dépendance, comme le prouve ce même traité de 1285 dont je parlais tout à l'heure; mais il ne paraît pas douteux, d'après Ebn-Khaldoun, que, peu

684 de l'hégire  
(1285 de J. C.).

depuis Don Jayme II) et En Frédéric<sup>a</sup>. Il garda avec lui les deux infants, En Alfonse (qui lui succéda sous le nom d'Alfonse III) et En Pierre<sup>b</sup>, qui mourut en 1296<sup>c</sup>.

<sup>1</sup> Ramon Muntaner, *Chronica*, cap. cxvii. — *Chron. nat. franç.* t. V, p. 346 et 347; in-8°, Paris, 1827. — M. Pellissier présente Roger de Loria comme ayant agi sans ordres et en quelque sorte par désaveu<sup>d</sup>. Il faut convenir que c'est bien invraisemblable, et ajouter que Ramon Muntaner dit formellement le contraire.

<sup>2</sup> *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 210-216; in-8°, de l'I. R. 1844. — On peut se faire une idée des embarras sans nombre que causa aux Espagnols cette possession de *Djerba* et de *K'er-*

*k'na*, en lisant le récit de Ramon Muntaner, qui y commanda de 1308 à 1315<sup>e</sup>. (*Chronica*, cap. cccxlviii et cccli-cclv. — *Chron. nat. franç.* t. VI, p. 273-275 et 281-300; in-8°, Paris, 1827.) — Jean Léon donne à l'île de *Djerba* le nom de *Gerbo*<sup>e</sup>; Marmol l'appelle l'île de *Gelves*<sup>e</sup>; et Jean de Ferreras dit l'île de *Gerbes*<sup>e</sup>.

<sup>3</sup> Voy. p. 34 et 35 de ce volume. — Il faut tenir compte aussi de l'immense intérêt qu'avait Abou-H'afes à ménager le roi d'Aragon, qui, en 1281, l'avait dépossédé au profit d'Abou-Ish'ak', son frère.

<sup>4</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïdn*, trad. de l'ar. par M. l'abbé Bargès, ch. II, p. 29; in-12, Paris, 1852. — Cet historien arabe est mort en djoumâd-el-akher 899 (mars 1494).

<sup>a</sup> A la mort d'Alfonse III, en 1291, Don Jayme quitta son jeune frère Frédéric pour se rendre en *Catalogne*, le laissant son vicaire en *Sicile*. En 1295, Don Jayme II eut la faiblesse, pour obtenir la paix avec les rois de *France* et de *Naples*, de renoncer à la couronne de *Sicile*, en cédant ses droits à Charles de Valois<sup>a</sup>, frère de Philippe le Bel et petit-neveu de Charles d'Anjou. Les Siciliens, consternés, protestèrent contre cet acte de faiblesse, en proclamant Frédéric II roi de *Sicile*, et en le couronnant à *Palerme* le 25 mars 1296. Il régna jusqu'en 1337, après, toutefois, avoir fait couronner son fils (Pierre II) le 19 avril 1321.

<sup>b</sup> Ramon Muntaner, *Chronica*, cap. xcix-cxvii, et cap. xcix. — *Chron. nation. franç.* t. V, p. 271-278 et p. 282.

<sup>c</sup> Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, VI<sup>e</sup> partie, t. IV, p. 412; in-4°, Paris, 1744. — Voir aussi p. 390.

<sup>d</sup> *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 211; in-8° de l'I. R. 1844.

<sup>e</sup> Il dit que l'infant En Jacques naquit le 5 avril 1315. Ce fut immédiatement après cette naissance qu'il remit au roi de *Sicile* les îles de *Gerbes* (*Djerba*) et de *Querquens* (*K'er'k'na*), et il répète à plusieurs reprises qu'il les gouverna pendant sept ans. (*Chronica*, cap. cclxiv et cclv. — *Chron. nation. franç.* t. VI, p. 324-327.)

<sup>f</sup> *Description d'Afrique*, liv. V, t. I, p. 290 du recueil intitulé *Descr. de l'Afr. tierce partie du monde*; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>g</sup> Il entre dans d'assez nombreux détails. (*L'Afrique* de Marmol, liv. VI, chap. xli, t. II, p. 538-543; in-4°, Paris, 1667.)

<sup>h</sup> *Histoire générale d'Espagne*, VI<sup>e</sup> partie, t. IV, p. 348; in-4°, Paris, 1744.

<sup>i</sup> Capmany, *Memorias historicas*, etc. t. IV, num. x, p. 21-25; in-4°, Madrid, 1792.

après (probablement en 685 ou 686 — 1286 ou 1287 de J. C.), Abou-Zakaria-ben-Abou-Ish'ak' s'empara de *Bougie* et de *Constantine*<sup>1</sup>. L'auteur arabe ne fixe pas la date de cet événement; il ressort seulement de son récit que ce fut antérieurement au long siège de *Tlemçén* par le Mrîvide Iak'oub-ben-Ioucef, siège qui commença en 698 de l'hégire (1298 de J. C.), et dura huit ans et trois mois<sup>2</sup>. Cette possession de *Bougie* par Abou-Zakaria fut-elle le résultat d'un arrangement<sup>3</sup>? On pourrait presque le croire lorsque Ebn-Khaldoun dit : « L'émir Abou-Zakaria, fils du sultan Abou-Ish'ak', avait « détaché cette ville du royaume de son oncle Abou-H'afes<sup>4</sup>. » Quoi qu'il en soit, on doit commettre une erreur très-faible en admettant qu'en 685 de l'hégire (1286 de J. C.), les territoires de *Bougie* et de *Constantine* constituèrent un royaume indépendant<sup>5</sup>, un royaume dont l'indépendance non-seulement ressort de la position même des princes qui le gouvernèrent, par rapport aux souverains de *Tunis*, mais est nettement indiquée par les deux traités de 1313 que j'ai précédemment cités<sup>6</sup>. Quant à la preuve de la date

685 de l'hégire  
(1286 de J. C.).

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le baron de Slane, t. I, p. 105; in-8°, Alger, 1852. — Ce fils d'Abou-Ish'ak' doit être celui dont parle Raïni-el-K'aïrouâni pour dire que, au moment du meurtre de son père, il sauva sa vie en s'enfonçant dans les provinces de l'Ouest<sup>a</sup>, et le récit d'Ebn-Khaldoun nous montre, en effet, ce jeune prince, aidé par un chef arabe, Dawoud, s'échappant de *Tlemçén* pour se réfugier chez les *Douaouida*<sup>b</sup>, qui le secondèrent dans son expédition sur *Bougie*. Les *Douaouida* s'étaient, dans le temps, montrés fort attachés à la cause d'Abou-Ish'ak'-Ibrahim, son père. (Voy. p. 39 de ce volume.)

<sup>2</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïân*, ch. II et IV, p. 31 et 34; in-12, Paris, 1852. — Cardonne dit, j'ignore d'après quelle source, que ce siège dura quatorze ans<sup>c</sup>, d'où il résulte qu'il aurait commencé en 692; j'ai préféré suivre l'historien Et-Tenessi, qui, d'après l'auteur du *Dorer-el-Ghorer*, témoin oculaire, fait commencer le siège vers cha'ban 698 et finir le 7 zil-k'ada 706 (10 mai 1307), après une durée de huit ans et trois mois. Jean Léon donne à ce siège une durée de sept ans<sup>d</sup>. On sait qu'il se termina par l'assassinat de Iak'oub-ben-Ioucef<sup>e</sup>.

<sup>3</sup> Lorsqu'Abou-H'afes fut atteint de la maladie dont il mourut le 24 zil-h'adja 694 (15 novembre 1295), il promit sa succession à 'Abd-Allah, un de ses fils; mais les cheikhs des Mouah'eddin s'y opposèrent, à cause de l'extrême jeunesse de ce prince, et ce fut Abou-'Ossaïda qui fut désigné<sup>f</sup>. Comment Abou-Zekri, propre fils d'Abou-H'afes, ne réclama-t-il pas l'héritage paternel? Comment Abou-Zakaria, qui régnait à *Bougie*, ne réclama-t-il pas la succession de son oncle, à laquelle il avait des droits évidents, puisqu'Abou-Ish'ak', son père, avait précédé Abou-H'afes sur le trône de *Tunis*? Il y a là des difficultés que je ne m'explique pas.

<sup>4</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 144; in-8°, Alger, 1852.

<sup>5</sup> Il serait intéressant de connaître la date de la *paz* que les Marseillais avaient faite avec le roi de *Bougie*. Cette *paz*, étant antérieure à 1293 (voy. p. 32), fournirait peut-être quelque lumière sur l'instant où *Bougie* devint indépendante de *Tunis*. — Voy. la note 1 de la page 48.

<sup>6</sup> Voy. p. 36 de ce volume. — Je parle ici du traité que firent les Catalans le 21 février 1313 avec le roi de *Tunis*, et de celui qu'ils firent le 25 décembre suivant avec le roi de *Bougie*.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 232; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 105; in-8°, Alger, 1852.

<sup>c</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la dom. des Arab.* liv. IV, t. II, p. 351 et liv. V, t. III, p. 7 et 8; in-12, Paris, 1765.

<sup>d</sup> *Description d'Afrique* par Jean Léon African, liv. IV, p. 243; in-8°, Lyon, 1556. — *Notice sur la ville de Tlemçén*, par M. l'abbé Bargès p. 34; broch. in-8°, extr. du Journal asiatique, n° 1, 1841. — Je pense que c'est par suite d'une faute d'impression que, dans cette *Notice*, à la même page, M. l'abbé Bargès fait commencer le siège en 678 au lieu de 698.

<sup>e</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. IV, p. 36; in-12, Paris, 1852.

<sup>f</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 234; in-8°, de l'I. R. 1845.

que je donne à cette indépendance, elle se trouve dans un récit d'Ebn-Khaldoun qui nous montre, en 687<sup>1</sup> de l'hégire (1288 de J. C.), la tribu arabe des *Debbâb* méconnaissant l'autorité d'Abou-H'afes, qui fit marcher contre eux son général Abou-'Abd-Allah-*ez-Fezazi*, et ceux-ci appelant à leur secours « l'émir Abou-Zakaria, qui gouvernait alors « *Bougie* et la partie occidentale de l'*Afrik'ia*. » Abou-Zakaria se mit, en effet, en campagne avec eux contre les troupes de son oncle, mais les Arabes furent vaincus, et l'émir « s'en retourna dans sa forteresse de *Bougie* <sup>2</sup>. »

687 de l'hégire  
(1288 de J. C.).

Ce royaume passa ensuite à Khâled-ben-Abou-Zakaria, qui était déjà en possession de son héritage en 700 de l'hégire (1300 de J. C.), comme nous l'apprend Ebn-Khaldoun, qui va même jusqu'à dire le nom du ministre de ce souverain <sup>3</sup>, que nous verrons tout à l'heure partir de *Bougie*, en 1309, pour aller s'emparer du trône de *Tunis*. Il fut proclamé à *Tunis* le 26 rebi'-el-akher 709 (3 octobre 1309), en suivant les dates données par Raïni-el-K'aïrouâni <sup>4</sup>, et Ebn-Khaldoun le fait entrer dans cette capitale des BENI-H'AFES en 710 (1310 à 1311 de J. C.), après avoir dit qu'il gouvernait la partie occidentale de l'*Afrik'ia* depuis les derniers jours du sultan 'Ossaïda <sup>5</sup>, c'est-à-dire depuis rebi'-el-akher 709 <sup>6</sup>, contradiction évidente avec ce qu'il a avancé plus haut <sup>7</sup>.

700 de l'hégire  
(1300 de J. C.).

Les incertitudes mêmes des auteurs arabes indiquent qu'il y a là quelque erreur qui nous est d'ailleurs démontrée par le traité du 7 zil-h'adja 708 (18 mai 1309), fait par Don Jayme II, roi d'Aragon, avec Abou-Zekri-ben-Abou-H'afes <sup>8</sup>, traité qui fut renouvelé le 6 ramadân 713 (25 décembre 1313) par Abou-'Abd-Allah, fils d'Abou-Zekri <sup>9</sup>. On doit admettre, suivant moi, que Khâled-ben-Abou-Zakaria quitta *Bougie* au commencement de 1309 pour se porter sur *Tunis*, et qu'à cet instant Abou-Zekri s'empara de *Bougie*, qu'il avait déjà possédé deux fois; on doit admettre, en outre, qu'à la fin de

708 de l'hégire  
(1309 de J. C.).

713 de l'hégire  
(1313 de J. C.).

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, dans un autre chapitre du même ouvrage, place ces événements dans les années 685 et 686, ce qui s'accorde complètement avec ce que je viens de dire.

<sup>2</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* trad. de l'ar. par M. de Slane, t. I, p. 161 et 162; in-8°, Alger, 1852.

<sup>3</sup> *Id. ibid.* t. I, p. 82, et p. 83, note 3.

<sup>4</sup> Il fait mourir Abou-'Ossaïda le 10 rebi'-el-akher 709 (17 septembre 1309); son successeur, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, ne régna que seize jours, ayant été immédiatement détrôné par Khâled dit Abou-el-Bak'a, auquel Raïni donne deux ans et demi de règne; puis enfin il fait monter Abou-Zakaria-el-H'iani sur le trône le 2 redjeb 711 <sup>a</sup> (14 novembre 1311). Si cette date est juste, et si Khâled avait réellement régné deux

ans et demi, il serait monté sur le trône le 2 moh'arem 709 (12 juin 1309), mais alors la date du 10 rebi'-el-akher, qui est celle de la mort d'Abou-'Ossaïda, ne serait pas exacte, et je l'ai supposée exacte. Khâled, plus probablement, n'a régné que deux ans deux mois et cinq jours.

<sup>5</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 146. — Je dirais plutôt « depuis les premiers jours du sul-  
« tan 'Ossaïda, » qui fut salué khalife vers la fin de zil-  
h'adja 694. (Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 234; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>6</sup> *Id. ibid.* p. 235.

<sup>7</sup> Voy. la note 3 ci-dessus.

<sup>8</sup> Voy. page 35 de ce volume.

<sup>9</sup> Voy. p. 35 et 36 de ce volume.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 235, 236 et 237; in-8°, de l'I. R. 1845. — C'est évidemment par suite de fautes d'impression qu'aux pages que je viens de citer on lit l'année 721 au lieu de 711.

1313, sans doute au moment de sa mort, son fils Abou-'Abd-Allah renouvela le traité du 7 zil-h'adja 708, et qu'à peine eut-il accompli cet acte, il fut détrôné par un frère de Khâled, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, comme le dit implicitement, mais très-formellement, Ebn-Khaldoun, qui calcule que ce dernier prince régna trente-sept ans, dont sept à *Bougie* et trente à *Tunis*<sup>1</sup>. Or, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr a dû monter sur le trône de *Tunis* en 719<sup>2</sup>; il avait donc régné à *Bougie* depuis la fin de 713 (commencement de 715 de l'hégire (1315 de J. C.)). J'avais déjà (page 36) fourni la preuve qu'en mai 1315 c'était ce prince qui occupait le trône de *Bougie*. Ce dut être sous son règne que les généraux du sultan zeïânite Abou-H'ammou-Mouça I vinrent mettre le siège devant *Bougie*, s'avancèrent jusqu'à *Bône*, et ravagèrent, à leur retour, la montagne qui domine *Constantine*<sup>3</sup>. — Les suppositions que j'ai faites tout à l'heure ne s'accordent pas avec un des récits d'Ebn-Khaldoun. Il faudrait admettre, suivant lui, qu'au moment où Khâled-ben-Abou-Zakaria était monté sur le trône de *Tunis* (709 ou 710 de l'hégire), il avait abandonné *Constantine* à son frère Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, et, en outre, qu'il avait placé à *Bougie* un gouverneur qui, maintenu par Abou-Zakaria-el-H'iani, fut renversé par Abou-Iah'ia. Voici les propres paroles de l'auteur arabe : « En l'an 710 (1310 de J. C.), après « l'inauguration du sultan Abou-Iah'ia-Abou-Bekr à *Constantine*, Tazîr (chef de la tribu « des *Sedouïkitch*<sup>4</sup>) quitta son service pour celui d'Ibn-el-Khalouf [gouverneur] de *Bougie*. « Cette démarche amena sa destitution<sup>5</sup>, et la nomination de son oncle Mendîl au com- « mandement de la tribu. Les *Oulâd-Alaoua* furent ensuite remplacés par les *Oulâd- « Loucef*. Cette branche (de la famille des *Souak* ou *Sedouïkitch*) montra un grand dévoue- « ment à la cause d'Abou-Iah'ia; aussi, quand ce monarque eut soumis la ville de *Bougie* « et fait mourir Ibn-el-Khalouf, elle profita de ses avantages pour forcer les *Alaoua* à « quitter le territoire de la tribu<sup>6</sup>. » J'ai cru devoir reproduire cette version d'Ebn-

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le baron de Slane, t. I, p. 146; in-8°, Alger, 1852.

<sup>2</sup> Raïni-el-K'aïrouâni le fait monter sur le trône le 18 rebi'el-ouel 718<sup>a</sup> (20 mai 1318), et le fait mourir le 2 redjeb 747<sup>b</sup> (19 octobre 1346), après un règne de vingt-neuf ans, trois mois et treize jours. M. de Slane marque le commencement de son règne en 719°. En acceptant comme vraies les sept années dont parle Ebn-Khaldoun, et en tenant compte du traité de 713, il faudrait reculer cette date à l'année 720, et mettre la mort de ce prince à 750.

<sup>3</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. iv, p. 40; in-12, Paris, 1752.

<sup>4</sup> Les *Sedouïkitch* étaient une tribu *Ketâmienne*. Du

temps d'Ebn-Khaldoun elle habitait les plaines de cette partie du territoire des *Ketâma* qui est située entre *Constantine* et *Bougie*. (*Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, t. I, p. 293; in-8°, Alger, 1852.)

<sup>5</sup> Sans doute parce qu'on craignait que cette alliance tournât soit contre *Constantine*, soit contre *Tunis* même; mais si l'attitude d'Ibn-el-Khalouf était celle d'un gouverneur ambitieux et menaçant, la destitution de Tazîr n'était pas nécessaire; ce chef arabe avait, évidemment, par l'alliance qu'il venait de contracter, renoncé, de lui-même, aux avantages que le gouvernement de *Tunis* avait pu lui faire.

<sup>6</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 295 et 297; in-8°, Alger, 1852.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 239; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> *Ibid.* liv. VI, p. 241.

<sup>c</sup> *Histoire des Berbères*, t. I, p. xxxiii de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.

Khaldoun ; mais, si elle est exacte, comment expliquer le traité de 1309 et son renouvellement en 1313 ? Au contraire, dans ma supposition, ces traités sont expliqués, et l'on comprend très-bien comment Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, mis en possession de *Constantine* en 710 par Khâled, son frère, qui régnait à *Tunis*, s'y maintint sous Abou-Zakaria-el-H'iani, et même, en 713, s'empara de *Bougie*, où il régna sept ans avant de conquérir le trône de *Tunis*.

Nous avons vu (page 35) le *royaume de Bougie* en guerre, pour son compte, avec *Alger*, et l'alliance faite avec Don Jayme II ; les archives du royaume d'Aragon montrent que cette alliance porta ses fruits vers 1314. On y voit, en effet, qu'en 1315 les magistrats municipaux de *Barcelone* chargèrent le consul des Catalans à *Bougie* de réclamer au roi maure de cette ville la somme de douze mille roubles pour les dépenses de l'armement envoyé par les villes de *Barcelone* et de *Valence* contre le roi de *Tlemçèn*, leur ennemi commun<sup>1</sup>. Il dut arriver là que Abou-Iah'ia-Abou-Bekr profita des avantages, en acceptant les charges, d'un traité qu'avaient fait ses prédécesseurs ; mais il ne paraît pas que le gouvernement d'Aragon ait éprouvé de difficultés, malgré les plaintes que fait Capmany sur l'excessive rapidité avec laquelle les princes se succédaient à *Bougie*, « les uns, dit-il, parce qu'ils étaient temporaires<sup>2</sup>, les autres parce que le trône leur « était disputé par des parents ou des rivaux sanguinaires. » Puis il parle d'un prince qui, en 1323, régnait en même temps à *Tunis*, dont il venait de s'emparer<sup>3</sup>. Tous ces faits s'accordent parfaitement avec la manière dont j'explique ces révolutions, et je puis, pour cette période si compliquée, établir ainsi la série des princes qui ont gouverné *Bougie* :

| Ans de l'hégire. | Ans de J. C. |  |
|------------------|--------------|--|
| 647-675          | 1249-1277    | Gouverneurs (peut-être temporaires) sous El-Mestamer.                    |
| 675-679          | 1277-1280    | Probablement de même.  |
| 680-681          | 1281-1282    | 'Ali-Abou-Zekri-ben-Abou-H'afes.   |
| 681              | 1282         | Abou-Fârez-ben-Abou-Ish'ak'.   |
| 681-682          | 1282-1283    | Imposteur El-Fâd'el.   |
| 683-685          | 1284-1286    | 'Ali-Abou-Zekri-ben-Abou-H'afes. Pour la seconde fois.                   |
| 685-698          | 1286-1298    | Abou-Zakaria-ben-Abou-Ish'ak'. Indépendance de <i>Bougie</i> .           |
| 698-708          | 1298-1309    | Khâled-ben-Abou-Zakaria. Régna à <i>Tunis</i> de 709-711.                |
| 708-713          | 1309-1313    | 'Ali-Abou-Zekri-ben-Abou-H'afes. Pour la troisième fois.                 |
| 713              | 1313         | Abou-'Abd-Allah-Abou-Bekr-ben-'Ali-Abou-Zekri.                           |
| 713-719          | 1313-1319    | Abou-Iah'ia-Abou-Bekr-ben-Abou-Zakaria. Régna à <i>Tunis</i> de 719-747. |

Ce petit tableau montre très-bien comment les descendants d'Abou-Ish'ak' et d'Abou-H'afes continuèrent à *Bougie* la lutte acharnée qui avait existé entre leurs pères à *Tunis*.

<sup>1</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. II, num. XL, p. 72-74 ; in-4°, Madrid, 1779.

<sup>2</sup> Ce reproche pourrait faire supposer que les gouverneurs envoyés à *Bougie* par El-Mestamer étaient nommés pour un temps plus ou moins limité, car les

princes qui se sont succédé depuis avaient bien tous, on n'en peut douter, la pensée de conserver indéfiniment cette ville.

<sup>3</sup> Capmany, *Memor. historicas, etc.* t. III, part. II, cap. v, p. 212 ; in-4°, Madrid, 1792.

On y voit comment, pendant trente-quatre ans (de 685 à 719), les provinces de *Constantine* et de *Bougie* furent, dans les mains des BENI-H'AFES, un véritable foyer de révolte contre les rois de *Tunis*, foyer souvent attisé par les chefs mécontents des diverses tribus arabes. Ainsi, lorsqu'en 683 de l'hégire (1284 de J. C.), selon Ebn-Khaldoun, Abou-H'afes eut reconquis sur l'imposteur El-Fâd'el le trône de *Tunis*, dont son frère Abou-Ish'ak'Ibrahim avait été précipité, il donna le commandement de la grande tribu des *K'aoub* à Abou-el-Leil-ben-Ah'med (de la branche des *Beni-'Ali*), qui lui avait rendu d'importants services; mais, par cet acte, il froissait vivement la branche la plus puissante, celle des *Beni-Chiha*, dont le chef, 'Abd-er-Rah'mân, se rendit à *Bougie*, qu'occupait Abou-Zakaria, fils d'Abou-Ish'ak' et neveu d'Abou-H'afes, dans l'espoir d'exciter ce prince contre son oncle, en lui montrant en perspective la possession de *Tunis*<sup>1</sup>. La mort d'Abd-er-Rah'mân vint mettre un terme à ce projet<sup>2</sup>, exécuté plus tard par les fils d'Abou-Zakaria, qui paraît être mort sur le trône de *Bougie* vers 1298. C'est de *Bougie*<sup>3</sup> qu'en 1309 part Khâled-ben-Abou-Zakaria<sup>4</sup>, petit-fils d'Abou-Ish'ak', pour venir renverser Abou-Iah'ia, qui ne régna que seize jours, et s'emparer du trône de *Tunis*, dont il fut lui-même, dès 1311, dépossédé par Abou-Zakaria de la famille d'El-H'iani<sup>5</sup>. C'est encore de *Bougie*, peut-être de *Constantine*, qu'en 1319 part le frère de Khâled, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr<sup>6</sup>, pour venir attaquer Abou-Zakaria-Iah'ia-el-H'iani, et le chasser, ou plutôt chasser son fils Abou-Derba de sa capitale<sup>7</sup>, car Zakaria avait déjà fui à *Tripoli*, s'acheminant ainsi vers l'*Égypte*, où il avait dessein de se retirer, et où il se retira,

719 de l'hégire  
(1319 de J. C.)

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 143 et 144; in-8°, Alger, 1852. — Il faut admettre, à cause du traité de 1285, que ceci se passait en 685 (1286 de J. C.), comme je l'ai déjà indiqué (page 44) en faisant partir de 685 l'indépendance de *Bougie* par rapport à *Tunis*.

<sup>2</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 144; in-8°, Alger, 1852.

<sup>3</sup> *Précis hist. des révol. de Tunis*, par J. J. Marcel, p. 174, col. 1; in-8°, Paris, 1850.

<sup>4</sup> Suivant Raïni-el-K'aïrouâni<sup>a</sup>, Khâled fut gouverneur de *Bône* et de *Constantine* après la mort de son père, Abou-Zakaria-ben-Abou-Ish'ak'Ibrahim. Je crois qu'il lui succéda tout naturellement sur le trône de *Bougie* et de *Constantine*; en tout cas, ce gouverneur reconnaissait si peu l'autorité de *Tunis*, qu'il s'en empara de vive force sans, du reste, savoir la conserver.

<sup>5</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 236 et 237; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 236; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> *Ibid.* p. 239.

<sup>6</sup> Raïni-el-K'aïrouâni donne ainsi sa généalogie<sup>b</sup> : « El-Moula-Abou-Iah'ia-Abou-Bekr-ben-el-Moula-Abou-Zakaria-ben-el-Moula-Abou-Ish'ak'Ibrahim-ben-el-Moula-Abou-Zakaria<sup>a</sup>-ben-el-Moula-Abou-Moh'ammed-'Abd-el-Ouah'ed-ben-Abou-Bekr-ben-ech-Cheikh-Abou-H'afes-'Omar. » Entre les deux astérisques, j'ai supprimé : « ben-el-Moula-Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Mestamer-ben-el-Moula-Abou-Zakaria, » parce que c'est une erreur évidente. Abou-Ish'ak'Ibrahim était frère d'El-Mestamer, et non son petit-fils; Raïni-el-K'aïrouâni le dit formellement lui-même, page 230. La même erreur, reproduite dans presque toutes les généalogies données par cet auteur, est la cause de la confusion qu'elles présentent. J'ai placé, à la fin de ce volume, un Tableau (NOTE K') qui explique clairement la dynastie des BENI-H'AFES.

<sup>7</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 238; in-8°, de l'I. R. 1845. — J. J. Marcel, *Précis hist. des révol. de Tunis*, p. 174, col. 1 et 2; in-8°, Paris, Firmin Didot, 1850.



en effet, avec son fils. Abou-Iah'ia-Abou-Bekr fut poussé à cette entreprise, et secondé dans son exécution, par Iak'oub-Ebn-'Abd-es-Sellâm-Ebn-Iak'oub, un des cheikhs de la tribu arabe des *El-Hak'îm*<sup>1</sup>; sans doute aussi ses fidèles *Oulâd-Ioucef* lui prêtèrent leur appui<sup>2</sup>. Cette fois un règne très-long, quoique très-agité<sup>3</sup>, fixa la couronne de *Tunis* sur la tête des descendants d'Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, surnommé *El-Metouak'el-'Ala-Allah* (celui qui revivifie la religion de Dieu). J'ignore comment ce prince administra le royaume de *Bougie*; il faut aller jusqu'à la chute de son successeur, détrôné et tué par le Mrîvide Abou-el-Haçèn (748 de l'hégire, 1347 de J. C.), pour trouver, régnant à *Bougie*, un prince dont le nom soit venu jusqu'à nous.

Pendant ce long règne, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr eut non-seulement à lutter souvent contre les *BENI-'ABD-EL-MOUMEN*<sup>4</sup> (*ALMOHADES*), mais, dès la première année, Abou-Tachfin, le cinquième émir des *BENI-ZEÏÂN*<sup>5</sup>, s'empara de presque tous ses États<sup>6</sup>, et sans doute aussi de *Bougie*, car on voit, cette année même, le roi d'Aragon Don Jayme II, qui fut si attentif à tout ce qui pouvait servir le commerce de sa nation avec la côte barbaresque, et particulièrement avec *Bougie*, envoyer un ambassadeur au roi de *Tlemçèn* pour renouveler leurs alliances<sup>7</sup>. Cette démarche est significative; cependant l'historien des *BENI-ZEÏÂN* ne dit pas que *Bougie* fut prise. Après avoir expliqué que, dans l'expédition faite par Abou-Tachfin en 719 (1319 de J. C.), ce prince arriva sous les murs de *Bougie* et retourna à *Tlemçèn*, il ajoute: « Chaque année il équipait plusieurs corps d'armée, et il en donnait le commandement à ses généraux, qui allaient faire des expéditions dans les pays des *ALMOHADES*, mettaient le siège devant *Bougie*, *Constantine*, *Bône*, et réduisaient ces places à la dernière extrémité<sup>8</sup>. »

Quelle fut la position des *BENI-H'AFES* dans la partie occidentale de leur royaume pendant ces attaques incessantes des *BENI-ZEÏÂN*? Il est difficile de le dire; encore moins peut-on démêler quel fut précisément le sort de *Bougie*, de cette capitale du *Mor'reb-el-Aouçat'*. Abou-el-Feda, qui publiait son livre en 721 de l'hégire (1321 de J. C.), parle à deux reprises d'*Alger* (*Djezdâir-Beni-Mezr'âna*) comme d'une dépendance

Beni-Zeïân?

721 de l'hégire  
(1321 de J. C.)

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, t. I, p. 156; in-8°, Alger, 1852. — Cet auteur arabe dit qu'Abou-Iah'ia-Abou-Bekr était alors souverain de *Bougie*, de *Constantine*, et de la frontière occidentale de l'*Afrîk'ia*.

<sup>2</sup> Voy. page 46 de ce volume.

<sup>3</sup> Pendant son long règne<sup>3</sup>, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr eut à repousser les entreprises des *ALMOHADES*, et plusieurs attaques des Arabes. Pressé, à l'est, par les princes de *Tripoli*, qui s'étaient emparés de *Moh'dia*, il eut à s'opposer, à l'ouest, aux tentatives des *BENI-ZEÏÂN*. Malgré ces agitations, Raïni-el-K'airouâni

assure que « l'*Afrique* prospéra sous son gouvernement<sup>b</sup>. »

<sup>4</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 239; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> Voy. à la fin de ce volume, la NOTE L', *Tabl. de la dynast. des BENI-MRÎN et des BENI-ZEÏÂN*.

<sup>6</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arabes*, liv. V, t. III, p. 10; in-12, Paris, 1765.

<sup>7</sup> Capmany, *Memorias historicas, etc.* t. IV, num. xxxiv, p. 67; in-4°, Madrid, 1792.

<sup>8</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïân*, chap. v, p. 49-50; in-12, Paris, 1852.

<sup>a</sup> Voy. la note 2 de la page 46 de ce volume.

<sup>b</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 240; in-8°, de l'I. R. 1845.

*de Bougie*<sup>1</sup>, et il semblerait naturel d'admettre, d'après ce qui précède, que toute cette région était soumise aux BENI-ZEÏÂN; mais l'historien Et-Tenessi ne le dit pas, comme je viens de le montrer, et j'ajouterai que deux documents de 1323, une lettre de Don Jayme II au souverain de *Tunis* et un traité de ce roi, d'Aragon avec le même souverain mentionnent Miralmomenin-Abu-Abas (l'émir El-moumenin-Abou-el-'Abbas) *roi de Tunis et de Bougie*<sup>2</sup>. Était-ce un vain titre que prenaient alors les BENI-H'AFES? Le ton de la lettre du roi d'Aragon, la teneur du traité que je viens de citer, obligent à rejeter cette supposition; et encore en 731 (1331 de J. C.) nous voyons Abou-Iah'ia-Abou-Bekr solliciter Abou-Tachfin, par l'intermédiaire du roi de *Féz* Abou-Sa'ïd, de lever le siège de *Bougie*<sup>3</sup>.

Je suis donc autorisé à conclure de tout ce qui précède que, pendant cent treize ans, depuis 634 (1236 de J. C.), date de l'usurpation d'Abou-Zakaria, jusqu'à 747 (1346 de J. C.), date de la fin du règne d'Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, *Bougie* n'a pas cessé d'appartenir aux BENI-H'AFES, tantôt comme royaume indépendant, tantôt comme annexe du *royaume de Tunis*; que la domination des BENI-ZEÏÂN sur *Bougie*, à la suite des victoires d'Abou-Tachfin, est un fait au moins mêlé d'incertitude, et que pour voir cette ville passer nettement entre les mains d'une autre dynastie, il faut aller jusqu'aux troubles que fit naître la succession d'Abou-Iah'ia-Abou-Bekr, par la lutte qui s'engagea entre deux de ses fils, Abou-el-'Abbas et Abou-H'afes-'Omar<sup>4</sup>. Les Mouah'eddin<sup>5</sup> tenaient pour ce dernier, et le maintinrent jusqu'en 748 (1347 de J. C.), époque à laquelle le vainqueur du *Mor'reb*, Abou-el-H'açèn, dixième émir des BENI-MRÎN, s'empara de *Constantine*, de *Bougie* et de *Tunis*, sans que personne osât lui résister<sup>6</sup>.

Ebn-Khaldoun nous apprend qu'au moment de cette conquête, c'était Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed, prince de la famille des BENI-H'AFES, qui régnait à *Bougie*, et

<sup>1</sup> *Descr. des pays du Magreb*, trad. d'Abou-el-Feda, par Ch. Solvet, p. 23 et 77; in-8°, Alger, 1839. — *Géographie* d'Abou-el-Feda, trad. de l'arabe par M. Reinaud, chap. III, t. II, p. 177 et 191; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> Capmany, *Memorias historicas*, etc. t. IV, num. XLI et XLII, p. 81 et 82; in-4°, Madrid, 1792. — Un prince du nom d'Abou-el-'Abbas occupa le trône de *Tunis* pendant quelques mois de l'année 1350<sup>a</sup>; il ne peut être question de lui dans les documents de 1323. Il est certain, d'ailleurs, que c'était Abou-Iah'ia-Abou-Bekr qui régnait alors à *Tunis*<sup>b</sup>; on ne peut donc concilier le texte de la lettre et du traité de 1323 avec les annales arabes, qu'en admettant qu'avant de

recevoir le surnom d'El-Metouak'k'el-'Ala-Allah, Abou-Iah'ia-Abou-Bekr avait pris celui d'Abou-el-'Abbas, comme avait fait son frère Khâled<sup>c</sup>.

<sup>3</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïân*, trad. de l'ar. par M. l'abbé Bargès, chap. v, p. 52; in-12, Paris, 1852.

<sup>4</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 241; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> Corps de troupes régulières qui portaient ce nom.

<sup>6</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 245. — Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arabes*, liv. IV, t. II, p. 360; in-12, Paris, 1765. — J. J. Marcel, *Précis historique des révolutions de Tunis*, p. 174, col. 2; in-8°, Paris, 1850.

<sup>a</sup> Voy. la note 11 de la page 51 de ce volume.

<sup>b</sup> Voy. la note 2 de la page 46 de ce volume.

<sup>c</sup> *Précis historique des révolutions de Tunis*, par M. J. J. Marcel, p. 174, col. 1; in-8°, Paris, Firmin Didot, 1850.

qu'Abou-H'açên l'envoya prisonnier à *Féz*<sup>1</sup>. Je suppose que cet Abou-'Abd-Allah-Mohammed était *fil*s du prince (Abou-H'afes-'Omar) qui régnait alors à *Tunis*; il est du moins certain qu'il était *cousin* de l'Abou-el-'Abbas-Ah'med<sup>2</sup> qui, plus tard, s'empara de *Bougie*<sup>3</sup> (où Abou-'Abd-Allah-Mohammed était rentré) et même de *Tunis*; et il me paraît naturel d'admettre qu'Abou-H'afes-'Omar avait confié le gouvernement de *Bougie* à un de ses fils plutôt qu'à un de ses neveux. — On sait les malheurs qui suivirent, pour Abou-H'açên, l'incroyable prospérité dont il avait joui d'abord, et comment, après le grand revers que les Arabes, ses premiers auxiliaires, lui avaient fait éprouver en 749 <sup>749 de l'hégire (1348 de J. C.)</sup> aux environs de *K'aïrouân*<sup>4</sup>, il fut obligé, malgré l'appui des *Ourfadjouma*<sup>5</sup>, commandés par Ibrahim-Ebn-'Abd-el-Mâlek<sup>6</sup>, de s'enfuir dans l'Ouest. On sait aussi comment, dans cette fuite précipitée, la petite flottille qu'il montait ayant été brisée par la tempête en vue de *Bougie*, cette ville le vit arriver à la nage, nu, et absolument seul, car tous ses compagnons avaient péri dans les flots<sup>7</sup>. Bientôt son fils El-Fâd'el, qu'il avait laissé à *Tunis* pour commander en son nom, fut chassé par Abou-el-'Abbas<sup>8</sup>, qui reconquit le royaume de ses pères le 1<sup>er</sup> zil-h'adja 750<sup>9</sup> (10 février 1350). <sup>750 de l'hégire (1350 de J. C.)</sup> Cependant *Bougie* resta au pouvoir des BENI-MRÏN, car Ebn-Khaldoun raconte qu'en 753 <sup>753 de l'hégire (1352 de J. C.)</sup> (1352 de J. C.) il passa quelques mois dans cette ville près d'un officier de haut rang, préposé, par la cour de *Féz*, au gouvernement de *Bougie*<sup>10</sup>. A la même époque, Abou-Zeid, prince de la famille des BENI-H'AFES, possédait *Constantine* et était en guerre avec Abou-Ish'ak'-Ibrahim<sup>11</sup>, qui venait de succéder à son frère Abou-el-'Abbas.

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. XL de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.

<sup>2</sup> Fils d'un Abou-'Abd-Allah-Mohammed qui était frère d'Abou-H'afes-'Omar, et qu'il ne faut pas confondre avec le prince du même nom qu'Abou-H'açên renversa du trône de *Bougie*. — Voy. p. 50 et 52 de ce volume, et le Tableau NOTE K'.

<sup>3</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. XLV de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.

<sup>4</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 245 et 246; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> Dans le milieu du 11<sup>e</sup> siècle de l'hégire (vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère), les *Quarfadjouma*, que 'Obeïd-Bekri appelle *Warkadjournah* (p. 477 et 661), habitaient l'*Aourés*. C'était une branche des *Oulhâça*<sup>a</sup>, qui étaient eux-mêmes une branche de la grande tribu des *Nefzaoua*, dont les *Quarfadjouma* formaient la portion la plus nombreuse et la plus puissante. (Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* trad. de l'arabe par M. le

B<sup>on</sup> de Salne, t. I, p. 227 et 228; in-8°, Alger, 1852.)

<sup>6</sup> *Ibid.* t. I, p. 230.

<sup>7</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la dom. des Arabes*, liv. IV, t. II, p. 362; in-12, Paris, 1765.

<sup>8</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 247; in-8°, de l'I. R. 1845. — Cet Abou-el-'Abbas était le frère aîné d'Abou-H'afes-'Omar, qui s'était injustement emparé du trône à la mort de son père.

<sup>9</sup> « Abou-H'açên et son fils gouvernèrent (*Tunis*) « pendant deux ans six mois et quinze jours <sup>b</sup>, » savoir du 15 djoumâd-el-ouel 748 (23 août 1347) au 30 zil-k'ada 750 (9 février 1350).

<sup>10</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. xxxix de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.

<sup>11</sup> *Ibid.* même page. — Abou-el-'Abbas n'avait régné que cinq mois et quatorze jours. Dès la fin de djoumâd-el-ouel 751 (premiers jours de septembre 1350) Tafaçjin l'avait fait mettre à mort, et cet ambitieux ministre des BENI-H'AFES avait fait proclamer kha-

<sup>a</sup> Dont une fraction habitait dans la plaine de *Bône*. (Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 230.)

<sup>b</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 247 et 248; in-8°, de l'I. R. 1845.

Almohades. Il faut croire qu'au milieu de ces troubles, et pendant un intervalle très-court qu'on peut placer en 754 (1353 de J. C.), les MOUAH'EDDÏN furent maîtres de *Bougie*, car en 755 de l'hégire (1354 de J. C.) on les voit chassés de cette ville par Abou-'Anan-el-Mrîni<sup>1</sup>, le onzième des BENI-MRÏN. Le prince de la famille des BENI-H'AFES, Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed, que nous avons vu émir de *Bougie* à l'époque de la conquête d'Abou-H'açèn, était toujours captif à *Féz*, qu'on lui avait donné pour prison, et lorsqu'en 756 (1355 à 1356 de J. C.), Ebn-Khaldoun fut appelé, de *Bougie* où il était retourné, à la cour des BENI-MRÏN, il se lia assez intimement avec l'ex-émir de *Bougie* pour être accusé de travailler à l'évasion de ce prince. Tous deux furent jetés en prison, et, pour Ebn-Khaldoun, cette détention dura deux ans, et ne finit qu'à la mort d'Abou-'Anan, survenue le 24 zil-h'adja 759<sup>2</sup> (27 novembre 1358). En 761 (1359 de J. C.), Abou-Ish'ak'-Ibrahim reprit *Bougie* sur les BENI-MRÏN<sup>3</sup>, et, quelques années après, en 766 (1364 de J. C.), il y remplaça son neveu, l'ancien émir Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed, qui fit venir d'Espagne, où il s'était réfugié, l'historien Ebn-Khaldoun, auquel il confia une charge importante<sup>4</sup>. Dès la même année, l'émir de *Bougie* était obligé de conduire une expédition dans le *Ferdjïoua*, et en 767 (1365 de J. C.) il entra de nouveau en campagne pour repousser son cousin Abou-el-'Abbas, seigneur de *Constantine*<sup>5</sup>, qui venait

life Abou-Ish'ak'-Ibrahim, très-jeune frère d'Abou-el-'Abbas. (Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 249; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>1</sup> *Ibid.* même page. — Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Espagne sous la domin. des Arab.* liv. IV, t. II, p. 366, in-12, Paris, 1765. — Ce doit être avec cet Abou-'Anan-ben-Abou-H'açèn que les Pisans firent, en 1358, un traité dans lequel le prince musulman est nommé Abdelach et s'intitule : Roi de *Féz* et de *Mequinez*, de *Salé*, de *Maroc*, des provinces de *Sous*, de *Sedjelmâça* et du midi, de *Teza*, de *Tlemçèn*, d'*Alger*, de *Bougie* et de *Constantine*, des provinces de *Bône* et de *Biskra*, des pays de *Zâb*, de *K'âbes* et d'*Afrique*, du *Belâd-el-Djerîd*, de *Tripoli*, de *Tanger*, de *Ceuta*, de *Gibraltar*, de *Ronda* et de leurs dépendances, du Levant, du Couchant et de l'Espagne. Ce traité est « di 28 del mese de rabe in l'anno 759 ab saracinesco « inditione »; or, le 28 rebî-el-ouel 759 de l'hégire, correspond au 10 mars 1358 de J. C., neuf mois mahométans avant la mort d'Abou-'Anan.

<sup>2</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. xli de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.

<sup>3</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 250; in-8°, de l'I. R. 1845. — On voit que, même en négligeant la très-courte apparition des ALMOHADES en 754 (1353 de J. C.), *Bougie* est resté au pouvoir des BENI-MRÏN de 748 à 761 (1347 à 1359 de J. C.), c'est-à-dire pendant treize ans seulement.

<sup>4</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. xliiv et xlv de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852. — Ebn-Khaldoun, ou du moins M. de Slane, dans son Introduction, n'explique pas comment Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed remonta sur le trône de *Bougie*. Si, comme je l'ai supposé, il fut restauré par Abou-Ish'ak'-Ibrahim, on peut se demander comment celui-ci ne le soutint pas contre les attaques du seigneur de *Constantine* Abou-el-'Abbas, son neveu et son rival<sup>b</sup>, attaques dont la conséquence pouvait être, et fut, la conquête du trône de *Tunis*. (Voyez, au sujet de la protestation d'Abou-Ish'ak', la note 3 de la page suivante.)

<sup>5</sup> En 764 (1362 de J. C.) Abou-el-'Abbas était déjà en possession de *Constantine*. (Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. xliiii de l'Introduction de M. de Slane; in-8°, Alger, 1852.)

<sup>a</sup> *L'Algérie*, par le baron Baude, t. II; p. 149-156; in-8°, Paris, 1841. — Je ne sais pourquoi, ce traité portant sa date précise, M. Baude le rapporte, dans la même page, à l'an 1373 et à l'an 1363, tandis qu'il est de 1358.

<sup>b</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. xlii de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.

d'envahir le territoire de *Bougie*. Surpris par une attaque nocturne, il périt dans le combat, et Ebn-Khaldoun, qui pouvait, en cette circonstance, essayer du moins de servir la famille du prince qui avait été son compagnon de captivité, son bienfaiteur et son ami, n'hésita pas à mettre le vainqueur en possession de *Bougie*<sup>1</sup>. Cet Abou-el-'Abbas-Ah'med était ainsi maître de *Constantine* et de *Bougie*, lorsqu'il s'empara de *Tunis*, où il fut proclamé khalife le 12 rebî-el-akher 772<sup>2</sup> (3 novembre 1370).

772 de l'hégire  
(1370 de J. C.).

Je ne saurais dire à quelle date les BENI-H'AFES furent dépossédés de *Bougie* par les BENI-ZEÏÂN<sup>3</sup>, mais j'admets que ceux-ci la gardèrent pendant une période d'environ cinquante ans, ce qui suppose qu'ils s'en seraient emparés vers 778 (1376 de J. C.); il est certain, du moins, qu'ils étaient maîtres de cette ville depuis un certain nombre d'années en 791 (1388 de J. C.), puisque ce fut là qu'Abou-H'ammou se fit débarquer<sup>4</sup>, quand, après être volontairement descendu du trône de *Tlemçén*, il feignit de se retirer en Orient<sup>5</sup>. Dans l'incertitude où l'on est sur la date de la conquête de *Bougie* par les BENI-ZEÏÂN, j'ai choisi l'année 778 parce qu'elle s'accorde avec les commencements de la grande puissance d'Abou-H'ammou, qui avait, pour la seconde fois, reconquis le royaume de *Tlemçén*, après la mort du Mrînide 'Abd-el-'Azîz, survenue en 774 (1372 de J. C.). On sait aussi qu'en 779 (1377 de J. C.) il subjuga et détruisit les *Ta'alba* révoltés à *Alger*; ce succès, obtenu sur une tribu puissante qui lui avait toujours été hostile, dut lui donner beaucoup de force<sup>6</sup>. La période d'une cinquantaine d'années, que je viens d'admettre, serait, pour les BENI-ZEÏÂN, la longue occupation dont, suivant moi, Jean Léon a entendu parler<sup>7</sup>; car, vers 826 (1422 de J. C.), *Bougie* fut conquis par Abou-Fârez<sup>8</sup>, que Raïni-el-K'airouâni appelle le meilleur et le plus glorieux des BENI-

Beni-Zeïân.

778 de l'hégire  
(1376 de J. C.).

791 de l'hégire  
(1388 de J. C.).

Beni-H'afes.

826 de l'hégire  
(1422 de J. C.).

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. XLV.

<sup>2</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 251 et 252; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>3</sup> Je sais seulement qu'Abou-el-'Abbas étant à peine en possession de *Bougie*, Abou-H'ammou, sultan de *Tlemçén*, prépara une expédition pour l'en chasser et se concerta, à ce sujet, avec Abou-Ish'ak'Ibrahîm; mais diverses circonstances vinrent momentanément mettre obstacle à son projet. (Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. XLV et XLVI de l'Introduction; in-8°, Alger, 1852.)

<sup>4</sup> Ebn-Khaldoun nous apprend que ce fut un capitaine catalan et chrétien qui s'était chargé de transporter Abou-H'ammou à *Alexandrie* et qui, cédant aux instances du roi, le débarqua à *Bougie*. (Notes de M. l'abbé Bargès à la suite de sa traduction de l'His-

toire des Beni-Zeïân, par Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, p. 162; in-12, Paris, 1852.)

<sup>5</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, trad. de l'arabe par M. l'abbé Bargès, chap. VII, p. 81; in-8°, Paris, 1852.

<sup>6</sup> Voy. p. 154, note 2 de ce volume.

<sup>7</sup> Voy. p. 38 de ce volume.

<sup>8</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afrique*, liv. VI, p. 257. — Abou-Fârez a régné de 796 à 837 de l'hégire (1394 à 1434 de J. C.). Je ne puis m'empêcher de remarquer que dès le 14 décembre 1398, dans un traité de paix fait avec les Pisans<sup>a</sup>, Abou-Fârez prenait déjà le titre de *roi de Tunis et de toute la Barbarie*; mais, en même temps, je fais observer que, dans ce long Traité, *Bougie* n'est pas nommé. — M. Carette<sup>b</sup> place la conquête de *Bougie* par Abou-Fârez vers 840

<sup>a</sup> *Memorie istoriche della città di Pisa* raccolte da Monsig<sup>r</sup> Paolo Tronci, p. 479-484; in-4°, in Livorno, 1682. — Lünig, *Codex Italiæ diplomaticus*, pars I, sect. 11; class. 1, cap. III, § XXXI, t. I, col. 1118; in-f°, Francof. et Lipsiæ, 1725 — J. Roussel, *Supplément au corps universel diplomatique du droit des gens*, t. I, part. II, p. 285-287; in-f°, Amsterdam et La Haye, 1739.

<sup>b</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, t. II, p. 35; in-8°, de l'I. N. 1848.

852 de l'hégire  
(1448 de J. C.).

H'AFES<sup>1</sup>; aussi, lorsqu'en cha'bân 852 (octobre 1448 de J. C.) Abou-Iah'ia, fils d'Abd-el-Ouah'ed, chassé d'Oran par les généraux de son frère Ah'med, prit la fuite pour se jeter dans les bras des BENI-H'AFES, débarqua-t-il à *Bougie*, où il resta quelque temps avant de se rendre à *Tunis*, qui le vit mourir en 855<sup>2</sup> (1451 de J. C.). Au moment de sa conquête, Abou-Fârez donna *Bougie* à 'Abd-el-'Aziz, un de ses fils<sup>3</sup>, et l'on sait que cette ville resta dans les mains des descendants de ce prince jusqu'à l'époque de la conquête espagnole<sup>4</sup>, c'est-à-dire pendant près de quatre-vingt-dix ans.

Espagnols.

915 de l'hégire  
(1510 de J. C.).

Ce fut le 6 janvier 1510<sup>5</sup> (25 ramad'ân 915) que, par ordre du roi Ferdi-

(1436 de J. C.); je pense qu'il se trompe de quelques années.

<sup>1</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 260; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>2</sup> *Histoire des Beni-Zeïdn*, chap. XVIII, p. 129 et 130. — Abou-'Omar-'Ot'mân régnait alors à *Tunis*.

<sup>3</sup> Selon Jean Léon, Abou-Fârez eut trois fils: 'Abd-el-'Aziz à qui il donna *Bougie*; 'Ot'mân, qui aurait gouverné *Tunis* pendant quarante ans; 'Omar, auquel serait échu le *Belâd-el-Djerid*, et qui, s'étant révolté contre son frère 'Ot'mân, eut les yeux crevés par ordre de celui-ci<sup>a</sup>. Marmol a simplement copié Jean Léon<sup>b</sup>; mais le récit de Raïni-el-K'airouâni diffère en tous points. Il ne donne à Abou-Fârez qu'un fils, Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed, qui serait mort dès 833 (1429 de J. C.), avant la fin du règne de son glorieux père, et celui-ci aurait eu, pour successeurs immédiats, deux de ses petits-fils: d'abord El-Moula-Abou-'Abd-Allah dont le règne fut très-court (un an deux mois douze jours), et ensuite Abou-'Omar-'Ot'mân, frère du précédent, qui offre l'exemple du plus long

règne (cinquante-quatre ans six mois vingt-sept jours) de toute la dynastie des BENI-H'AFES<sup>c</sup>.

<sup>4</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLVIII, t. II, p. 414; in-4°, Paris, 1667.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 416<sup>d</sup>. — Mayerne Turquet, *Histoire générale d'Espagne*, liv. XXV, t. II, p. 1182; in-f°, Paris, 1635<sup>e</sup>. — De Thou, *Histoire universelle*, liv. VII, § VI, t. I, p. 629; in-4°, La Haye, 1740. — Dan, *Hist. de Barber. et de ses cors.* liv. II, chap. 1, § 1<sup>e</sup>, p. 78, seconde édition; in-f°, Paris, 1649. — Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 336, et t. IX, p. 366; in-4°, Paris, 1751. — *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 14 et 430; in-8°, de l'I. R. 1844. — M. Carette, se fondant sur une inscription placée au-dessus de la porte principale de la *K'as'ba*, inscription qui dit formellement que *Bougie* fut pris par les Espagnols en 1509, considère qu'il y a une erreur d'une année dans l'indication fournie par Marmol<sup>f</sup>. Mais j'avoue qu'en présence de cette affirmation de Marmol, qui avait accompagné Charles-Quint

<sup>a</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, t. I, p. 261 du recueil intitulé *Descr. de l'Afr. tierce part. du monde*, publié par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556. — C'est, à la succession d'Abou-Fârez (837 de l'hégire, 1433 de J. C.), la même histoire qui, quatre-vingt-dix ans auparavant (en 747 de l'hégire, 1346 de J. C.), est racontée à la succession d'Abou-Iah'ia-Abou-Bekr. (Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 241; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>b</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLVIII, t. II, p. 414; in-4°, Paris, 1667.

<sup>c</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 259-266; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>d</sup> Il y a même lieu de remarquer qu'ici, contrairement à son habitude, Marmol rectifie Jean Léon, qui fixe la prise de *Bougie* à l'an 917 (1511 de J. C.). (*Descript. d'Afr.* liv. V, t. I, p. 262; in-f°, Lyon, 1556.)

<sup>e</sup> M. Weiss donne la première édition de cet ouvrage comme ayant paru en 1608<sup>g</sup>. Il y a bien réellement une édition de Paris 1608; mais, suivant Bayle, l'*Histoire générale d'Espagne* de Louis Mayerne Turquet avait paru en 1587<sup>h</sup>. Ce qui confirme le dire de Bayle, c'est que, dans l'édition de 1635 que j'ai eue entre les mains, on trouve en tête une dédicace à Henri III datée du 15 août 1586.

<sup>f</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, par E. Carette, t. II, p. 36; in-8°, de l'I. N. 1848. — Ed. Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 288; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>g</sup> *Biographie universelle* de Michaud, t. XXVII, p. 623, col. 1; in-8°, Paris, 1820.

<sup>h</sup> *Dictionnaire historique et critique*, art. MAYERNE, note A, t. X, p. 122, col. 2, et p. 123, col. 1; in-8°, Paris, 1820.

mand<sup>1</sup>, Pierre de Navarre, parti d'*Iviça*, débarqua ses troupes sur la plage de *Bougie*, et, comme les habitants, Berbers dégénérés, avaient pris la fuite, pensant que les Chrétiens se retireraient après avoir pillé, il s'empara de la ville, « sans coups ruer, ny glaiues briser<sup>2</sup>, » dit Jean Léon. Suivant Mariana, il y eut défense de la ville et assaut donné par les Espagnols. Bien que ce dernier historien convienne que la victoire ne coûta rien aux Chrétiens<sup>3</sup>, j'ai préféré le récit de Marmol, qui a l'avantage d'être, sur ce point, complètement d'accord avec Jean Léon. Le pays dont *Bougie* était la capitale avait alors pour roi un certain 'Abd-er-Rah'mân, qui, par une indigne trahison, avait fait enfermer et aveugler son neveu 'Abd-Allah, descendant direct d'Abd-el-'Aziz-ben-Abou-Fârez, et lui avait ravi sa couronne<sup>4</sup>. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les détails de la petite expédition que le comte Pierre Navarro entreprit sur la *Summâm*, à sept ou huit lieues de la ville, contre 'Abd-er-Rah'mân, un peu plus de trois mois après la prise de *Bougie*<sup>5</sup>;

dans son expédition de 1535, et qui connaissait certainement l'inscription citée; en présence de la confirmation donnée par le langage si minutieusement précis de Ferreras, qui dit, sous l'année 1510: « Il (le comte Pierre Navarro) eut, *durant quelques jours*, « un gros temps, mais à la fin il prit terre, et débarqua ses troupes le sixième jour de janvier »; je suis porté à penser que la date de 1509, adoptée dans l'inscription de la *K'as'ba*, veut seulement dire que l'expédition était partie d'*Iviça* dans les derniers jours de 1509. C'est une anticipation analogue à celle qui se trouve dans le document officiel que j'ai rectifié plus haut<sup>a</sup>. Mariana<sup>b</sup> et M. d'Hermilly<sup>c</sup> font partir la flotte d'*Iviça* le 1<sup>er</sup> janvier 1510, et le premier de ces historiens la fait arriver le 5 dans les eaux de *Bougie*. On peut donc dire que tous les témoignages s'accordent pour fixer la prise de *Bougie* à l'année 1510. Quant au jour (6 janvier), il est complètement confirmé par une inscription trouvée sur les murs de la *K'as'ba*. Cette inscription est ainsi conçue: « *Ecce testes victoriæ obtentæ in Epiphania pro præside Sebastiano del Castillo, pro Ludovico de Peralta, generali. Anno 1545<sup>d</sup>.* »

<sup>1</sup> A la mort d'Isabelle, survenue le 27 novembre 1504, Ferdinand V avait dû se retirer dans son royaume d'Aragon, car la couronne de Castille passait à Jeanne la folle, sa fille. On sait les circonstances qui donnèrent cette couronne au bel archiduc Philippe I<sup>er</sup>, époux

de Jeanne; mais celui-ci ayant succombé à ses débauches, le 25 septembre 1506, Ferdinand, secondé par le sage et énergique cardinal Ximènes de Cisnéros, prit la régence que lui conférait le testament d'Isabelle, et la garda jusqu'à sa mort (23 janvier 1516).

<sup>2</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, t. I, p. 262; in-f<sup>o</sup>, Lyon, 1556.

<sup>3</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXIX, ch. xciii, t. V, II<sup>e</sup> part. p. 682; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1725.

<sup>4</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 416; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1667. — Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXIX, chap. xciii, t. V, II<sup>e</sup> part. p. 681; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1725. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 337; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1751.

<sup>5</sup> Marmol raconte qu'Abd-Allah se présenta aux portes de *Bougie* le jour de Pâques<sup>e</sup>. Or, en 1510, ce jour tombait le 31 mars; il faut ajouter le temps nécessaire à la guérison du jeune prince qu'Abd-er-Rah'mân avait donné l'ordre d'aveugler, et auquel les chirurgiens de la flotte rendirent la vue. On peut donc estimer que le coup de main sur la *Summâm* (l'*Ouad-Ak'bou*) eut lieu vers le 15 avril. Sans doute un évêque avait accompagné la grande expédition contre *Bougie*, et, par une cause quelconque, il avait déjà fallu pourvoir à son remplacement, car, lorsque Pierre Navarro rentra avec ses quinze cents hommes chargés des dépouilles du camp d'Abd-er-Rah'mân, « comme il fut près de la ville, dit Marmol, le *nouvel*

<sup>a</sup> Voy. la note 6 de la page 18 de ce volume.

<sup>b</sup> *Histoire générale d'Espagne*, liv. XXIX, chap. xciii, t. V, II<sup>e</sup> part. p. 680 et 681; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1725.

<sup>c</sup> *Histoire du royaume de Majorque*, p. 456; in-4<sup>o</sup>, Maestricht, 1777.

<sup>d</sup> Ed. Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 287; in-8<sup>o</sup>, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>e</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 416; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1667.

je me contenterai de noter que le premier soin de ce général fut, dit Jean Léon, « de faire soudainement édifier vn fort (la *K'as'ba*), pres le riuage de la mer, sur vne belle plage : et fortifia encore vne autre ancienne forteresse (le *Fort 'Abd-el-K'áder*), qui est semblablement du côté de la marine, et ioignant de l' Arsenal<sup>1</sup>. » « Les Maures, ajoute Marmol, vinrent, depuis, escarmoucher jusqu'à *Bugie*, et dresser des ambuscades, où il y en eut de tuez et de blessez de part et d'autre, mais il ne s'y passa rien de mémorable<sup>2</sup>. » Toutefois, la prise de *Bougie* avàit répandu, sur les côtes d'*Afrique*, une terreur telle, que les petits princes d'*Alger*, de *Tedlès* (*Dellis*), de *Mostaganem*, les émirs de *Tlemçén*, et même de *Tunis*, offrirent de se reconnaître vassaux et tributaires du roi d'Espagne<sup>3</sup>.

Cependant, Ferdinand se préparait à poursuivre ses conquêtes en *Afrique*. Le 7 juin 1510, le comte Pierre Navarro, sur un avis qu'il avait reçu de la cour d'Espagne, quittait *Bougie* avec sept ou huit mille hommes de troupes, et se dirigeait vers la *Sicile* pour s'y pourvoir de vivres et se concerter avec Diego de Vera, qui devait l'y rejoindre. Dans les derniers jours de juillet, les flottes combinées s'emparaient de *Tripoli*<sup>4</sup>. « Pendant ce temps-là, dit Jean de Ferreras, Don Garcia de Tolède sortit du port de *Malaga* avec une flotte qui portait sept mille hommes, et, arrivé à *Bugie*, il en laissa trois mille pour la garde de cètte place, avec un gouverneur de confiance<sup>5</sup>. » Je suppose que ce gouverneur de confiance était Gonçale Marino, que nous allons bientôt voir défendre vaillamment la conquête remise à sa garde. Nous devons maintenant laisser Don Garcia aller rejoindre Pierre Navarro à *Tripoli* pour se rendre à la malheureuse expédition de l'île de *Djerba*, où il devait essayer une si terrible défaite<sup>6</sup>, et trouver la mort (28 août

« évêque le fut recevoir avec tout son clergé, en chantant le *Te Deum*, et l'on fit de grandes réjouissances quoique les troupes fussent fatiguées<sup>a</sup>. »

<sup>1</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, t. I, p. 262; in-f°, Lyon, 1556. — *L'Afrique de Marmol*, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 416; in-4°, Paris, 1667.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 417.

<sup>3</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXIX, ch. XCIII, t. V, II<sup>e</sup> part. p. 682 et 683. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* t. VIII, p. 337, 338 et 352. — *Fondat. de la Rég. d'Alger, Hist. des Barber.* note IV, t. II, p. 125; in-8°, Paris, 1837. — *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 17; in-8°, de l'I. R. 1844.

Zurita, cité par Jean de Ferreras<sup>b</sup>, dit que le traité

<sup>a</sup> *L'Afrique de Marmol*, t. II, p. 417.

<sup>b</sup> *Histoire générale d'Espagne*, XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 338, note ; in-4°, Paris, 1751.

<sup>c</sup> Suivant Raini-el-K'airouâni, El-Moula-Abou-Zakaria-Iah'ia était mort le 10 cha'bân 899 (16 mai 1494), et son cousin Moh'ammed, proclamé le même jour, régna jusqu'au 25 rebi-el-akher 932 (8 février 1525). (*Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 267 et 270; in-8°, de l'I. R. 1845.)

avec le roi de *Tunis* (Moulêi-Iah'ia<sup>c</sup>) fut signé, dans le palais royal de *Bougie*, le 13 mai 1510 (4 safar 916 de l'hégire).

<sup>4</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXIX, ch. xcv, t. V, II<sup>e</sup> part. p. 685-687; in-4°, Paris, 1725. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 343; in-4°, Paris, 1751.

<sup>5</sup> *Id.* t. VIII, p. 343. — Le départ de Don Garcia de Tolède, fils aîné du duc d'Albe et père du fameux duc d'Albe, avait été un peu retardé, parce qu'on avait appris que la peste était à *Bougie* et y exerçait de grands ravages. (Mariana, *Histoire générale d'Espagne*, liv. XXIX, chap. civ, t. V, p. 698. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* t. VIII, p. 343.)

<sup>6</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, t. I, p. 290 et 291; in-f°, Lyon, 1556.



1510)<sup>1</sup>. Zurita, cité par Jean de Ferreras, nous apprend que le roi Ferdinand songea un instant à charger les chevaliers d'*El-K'an'ra* de la défense de *Bougie*. Ce projet se rattachait pour lui à l'idée d'ensemble qu'il avait conçue, de mettre, dans toutes les villes conquises en *Afrique*, des garnisons composées de troupes des ordres militaires<sup>2</sup>.

A cette époque, qui est celle où El-Moula-Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed, le vingt et unième des BENI-H'AFES, régnait à *Tunis*, une nouvelle puissance s'était élevée dans la Méditerranée. Deux frères, Bâba-H'aroudj (Barberousse) et Kheïr-ed-Din (Aïreddin, Hariadan), que l'on pourrait nommer d'illustres pirates, étaient sortis de *Mételin*, l'ancienne *Lesbos*, pour mener la vie aventureuse de la mer et des combats. Leurs succès avaient été si prodigieux, que le roi de *Tunis*, « qui aimait les braves gens, » comme dit le panégyriste des Barberousse, ne dédaigna pas d'accepter leurs présents et de leur faire un accueil très-favorable<sup>3</sup>, en même temps qu'il les autorisait à établir des dépôts à la *Goulette* même et à l'île de *Djerba*.

Au commencement d'avril<sup>4</sup> 1512, H'aroudj et Kheïr-ed-Din sortirent de la *Goulette* pour cingler vers l'Ouest, avec la pensée de se rendre maîtres d'un port de la côte d'*Afrique*. Celui de *Bougie*, occupé par les Chrétiens, offrait à H'aroudj un prétexte plausible; il l'attaqua avec la vigueur qui caractérisait toutes ses entreprises; et fut sans doute aidé par 'Abd-er-Rah'mân; mais les Espagnols soutinrent courageusement l'assaut, et H'aroudj, grièvement blessé au bras d'une balle<sup>5</sup> ou d'un boulet de canon<sup>6</sup>, fut obligé de se retirer et de subir l'amputation. La place avait été défendue par Gonçale Marino; du moins, l'année suivante, en 1513, un gouverneur de ce nom fut révoqué pour avoir commis des actes d'hostilité, au mépris de traités faits par l'Espagne avec les tribus du voisinage. Irrités de cette infraction, les Kabiles (*Beni-'Abd-el-Djebbâr* et *Beni-'Amrioub*<sup>7</sup>) s'étaient rassemblés au nombre de plus de vingt mille, sous la conduite d'un certain Moula-'Abd-Allah, avaient attaqué *Bougie*, brûlé ses faubourgs, et donné de

918 de l'hégire  
(1512 de J. C.).

919 de l'hégire  
(1513 de J. C.).

<sup>1</sup> Mariana, liv. XXIX, chap. cv, t. V, p. 699-702. — Jean de Ferreras, XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 344.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. VIII, p. 367.

<sup>3</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barb.* Chronique arabe du XVI<sup>e</sup> siècle, t. I, § III, p. 22, 24, 29 et 30; in-8<sup>o</sup>, Paris, 1837.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. I, § IV, p. 33. — Voir à la fin de ce volume, la NOTE M', sur la date des deux expéditions des Barberousse contre *Bougie*.

<sup>5</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § III, p. 36 et 37; in-8<sup>o</sup>, Paris, 1837. — Haedo, *Topographia e historia general de Argel*, § IV, f<sup>o</sup> 49; pet. in-f<sup>o</sup>, Valladolid, 1612.

<sup>6</sup> Pauli Iovii *Historiarum sui temporis tomi duo*, lib. XXXIII, t. II, folio 134 K v<sup>o</sup>; in-f<sup>o</sup>, Lutetiae, 1554 (t. II, p. 258 de la traduction de Denis Sauvage;

in-f<sup>o</sup>, Paris, 1570). — *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XI et XLIX, t. II, p. 336 et 418; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1667. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 418; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1751. — Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arabes*, liv. V, t. III, p. 27 et 28; in-12, Paris, 1765. — Suivant Paul Jove ce fut le bras droit, suivant Jean de Ferreras le bras gauche, qu'H'aroudj perdit. Les autres auteurs que j'ai cités ne spécifient rien sur ce point; MM. Sander Rang et Ferdinand Denis ont imité leur réserve. (*Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 126, 179 et 180; in-8<sup>o</sup>, Paris, 1837.)

<sup>7</sup> Jean de Ferreras dit les *Benaljubar* et les *Bena-gruin*. — Marmol donne au premier de ces peuples le nom de *Beni-Jubar*. (*L'Afrique*, t. II, p. 423; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1667.)

l'inquiétude à la ville elle-même. La gravité de ces événements détermina Ferdinand à remplacer Gonçale Marino par Raymond Carroz<sup>1</sup>.

920 de l'hégire  
(1514 de J. C.).

L'échec éprouvé par H'aroudj devant *Bougie* n'avait fait qu'enflammer son désir de s'emparer de cette place. En 1514, au retour du printemps, les deux frères sortirent de *la Goulette* avec sept vaisseaux bien armés<sup>2</sup>, et firent sur *Djidjel* le coup de main dont j'ai parlé ailleurs<sup>3</sup>. Ils venaient de chasser les Génois de cette ville<sup>4</sup> et de s'en rendre maîtres, quand ils entrèrent, avec trois de leurs vaisseaux, dans la *rade de Bougie*, et remontèrent le plus haut qu'ils purent dans l'*Ouad-Akbou* pour y mouiller, débarquer l'artillerie, et réunir leurs troupes à une nombreuse armée de Berbers que l'enlèvement de *Djidjel* avait attirés sous leurs drapeaux<sup>5</sup>. Le petit château de *Bougie* (*fort Mouça*) fut attaqué avec une telle impétuosité, qu'il fut emporté et sa garnison passée au fil de l'épée. Raymond Carroz s'empressa, vu l'imminence du danger, de demander du secours en *Espagne*; ce secours arriva fort à propos, car, bien que le pirate eût, dès le premier choc, perdu cent des siens et autant des Maures les plus marquants, il se serait sans doute emparé du second fort si, à cet instant, Don Michel d'Urrea, vice-roi de *Majorque*, ne fût entré dans le port avec cinq vaisseaux qui portaient trois mille hommes<sup>6</sup>. Après un siège de deux mois, et un dernier assaut infructueux donné le

<sup>1</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXX, chap. LXXXI, t. V, part. II, p. 817 et 818; in-4°, Paris, 1725. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 386, 387 et 418; in-4°, Paris, 1751.

<sup>2</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § v, p. 49; in-8°, Paris, 1837.

<sup>3</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 162; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>4</sup> On peut supposer que cette occupation de *Djidjel* a contribué à accréditer l'erreur de la possession de *Bougie* par les Génois. Ce qui est certain, c'est que la Chronique des Barberousse, rédigée au XVI<sup>e</sup> siècle, mentionne deux fois ce fait erroné<sup>b</sup>, qui a été reproduit par le chevalier d'Arvieux<sup>c</sup> sur la foi de mauvais renseignements, sans doute recueillis pendant son court séjour à *Bougie*<sup>d</sup>. MM. Sander Rang et Ferdinand Denis avaient déjà relevé cette erreur dans leurs annotations à la *Chronique*, et M. Ed. Lapène a supposé que les Génois installés de longue date à *Bougie*

pour leur commerce<sup>e</sup> auraient pu prêter leur concours aux indigènes dans l'exécution de certaines constructions trop modernes pour être romaines, trop anciennes pour être espagnoles, et qui ont été rapportées à la prétendue possession de *Bougie* par les Génois<sup>f</sup>.

<sup>5</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § v, p. 52; in-8°, Paris, 1837.

<sup>6</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXX, ch. cxxxii, t. V, part. II, p. 876; in-4°, Paris, 1725. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 418; in-4°, Paris, 1751. — D'Hermilly, *Hist. du royaume de Majorque*, p. 457 et 458; in-4°, Maestricht, 1777. — Selon Gramaye, les cinq vaisseaux qui entrèrent dans la *rade de Bougie* étaient commandés, non par le vice-roi en personne, mais par Martin de Renteria<sup>g</sup>. Jean de Ferreras, qui le nomme Machin de Renteria, dit, à l'endroit ci-dessus cité, que ce capitaine commandait un des vaisseaux.

<sup>a</sup> Il emprunte ces faits à Zurita (*Anales de la corona de Aragon*; in-f°, Saragoça, 1610-1621).

<sup>b</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § v, p. 53 et § xvii, p. 201; in-8°, Paris, 1837.

<sup>c</sup> « On dit que les châteaux et les murailles dont on voit les restes ont été bâtis par les Génois lorsqu'ils étaient maîtres du pays. » (*Mémoires du chevalier d'Arvieux*, t. V, p. 240; in-8°, Paris, 1735.)

<sup>d</sup> *Ibid.* t. V, p. 79 et 80.

<sup>e</sup> Voy. p. 25 et 30 de ce volume.

<sup>f</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, par Ed. Lapène, p. 23, note 1; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>g</sup> « Nisi Martinus de Renteria cum quinque nauibus et numero iusto militum illatus in portum auxilio venisset. » (J. B. Gramaye, *Africæ illustratæ libri decem*, lib. VII, cap. xii, pars II, p. 40; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.)

25 novembre<sup>1</sup>, les deux corsaires, qui avaient épuisé leurs munitions de guerre, et à qui le sultan de *Tunis*, peut-être effrayé de la prise de *Djîdjel*, venait d'en refuser, furent obligés de se décider à la retraite. Après avoir incendié leurs vaisseaux, qu'ils ne purent remettre à flot, parce que les eaux de l'*Ouad-Akbou* avaient baissé, ils prirent congé des Berbers, et se rendirent par terre à *Djîdjel*, où H'aroudj fut très-bien accueilli et resta, pendant que Kheïr-ed-Dîn continua sa route sur *Tunis*<sup>2</sup>.

Dans les années qui suivirent, la *côte d'Afrique* fut le théâtre de grands événements, puisqu'ils marquent l'instant où la race berbère se laissa enlever par les Turcs la domination qu'elle exerçait sur ces contrées depuis plus de cinq siècles et demi<sup>3</sup>; mais *Bougie* ne joue aucun rôle dans ces événements, dont le foyer principal fut *Alger*; on le trouve seulement nommé çà et là. Ainsi, en juillet 1518, Hugo de Moncade prend à *Bougie* quelques troupes que le gouverneur de cette place avait ordre de mettre à sa disposition pour aller assiéger *Alger*<sup>4</sup>; ainsi, le 4 juin 1535, on voit Perafas de Ribera, alors gouverneur de *Bougie*, écrire en *Espagne* pour se plaindre de l'espèce d'abandon dans lequel on laisse la garnison<sup>5</sup>; ainsi encore, dans les premiers jours de septembre 1541, on retrouve *Bougie* servant de refuge à Charles-Quint et aux débris de sa flotte, après l'affreux désastre qu'il venait d'essuyer devant *Alger*<sup>6</sup>. Les Kabiles, dit-on, lui apportèrent des vivres, et, sous l'influence du roi de *Koukô*<sup>7</sup>, se montrèrent très-empressés à lui rendre de bons offices<sup>8</sup>. L'empereur, selon Jean de Ferreras, profita de ce séjour à *Bougie* pour « faire, dans cette ville, un château pour sa plus grande « sûreté<sup>9</sup>. » Une inscription, transcrite par M. Ed. Lapène<sup>10</sup>, montre que Charles-Quint fit, à cette époque, achever la *K'as'ba*. La même inscription nous apprend que Don Louis de Peralta était alors commandant de *Bougie*, et que l'ouvrage fut terminé en 1544. L'année précédente, en 1543, H'açèn-Agha était mort et avait été remplacé par H'açèn II, fils de Kheïr-ed-Dîn; mais ce jeune prince<sup>11</sup>, disgracié vers 1552, fut rappelé à *Constantinople* et réemplacé par S'alah'-Reïs. Le nouveau pacha, Arabe de nation,

924 de l'hégire  
(1518 de J. C.).

942 de l'hégire  
(1535 de J. C.).

948 de l'hégire  
(1541 de J. C.).

951 de l'hégire  
(1544 de J. C.).

<sup>1</sup> Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Espagne*, t. VIII, p. 418; in-4°, Paris, 1751.

<sup>2</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § v, p. 54; in-8°, Paris, 1837.

<sup>3</sup> Depuis le 23 zil-h'adja 361 (6 octobre 972 de J. C.). (Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. V, p. 128; in-8°, de l'I. R. 1845.)

<sup>4</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 186; in-8°, Paris, 1837. — Voir, sur cette expédition de Hugo de Moncade, le même ouvrage, t. I, § ix, p. 106-111, et Haedo, *Topographia e historia general de Argel*, cap. II, § 1, verso du f° 55, col. 1; pet. in-f°, Valladolid, 1612.

<sup>5</sup> Mauroy, *Précis de l'hist. et du comm. de l'Afr. septentr.* note R, p. 244; 4<sup>e</sup> édit. gr. in-8°, Paris, 1852.

<sup>6</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. xli, p. 408; in-4°, Paris, 1667. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* XIII<sup>e</sup> part. t. IX, p. 234; in-4°, Paris, 1751.

<sup>7</sup> Je dirai plus loin (p. 87 et 89) ce qu'était ce chef « des *Zouaoua* intitulé depuis peu, dit Marmol, *roi de Cuco*. » (*L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. xlvii, t. II, p. 412; in-4°, Paris, 1667.)

<sup>8</sup> *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 65; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>9</sup> *Hist. génér. d'Esp.* XIII<sup>e</sup> part. t. IX, p. 235; in-4°, Paris, 1751.

<sup>10</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, p. 288, n° 3; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>11</sup> Paul Jove dit qu'en 1534 H'açèn avait dix-huit ans; par conséquent, en 1543, il n'avait que vingt-

Turcs. eut l'honneur de réaliser une pensée que Kheir-ed-Dîn n'avait jamais abandonnée<sup>1</sup>.  
 963 de l'hégire (1555 de J. C.). En 1555, il enleva aux Espagnols, après vingt-deux jours de siège, la ville de *Bougie*, qu'ils occupaient depuis quarante-cinq ans. Don Alfonse de Peralta, qui en était gouverneur, avait été obligé de la livrer le 23 octobre. Charles-Quint, courroucé, fit instruire le procès de ce commandant malheureux, qui, l'année suivante (1556), eut la tête tranchée sur la place de *Valladolid*<sup>2</sup>. Suivant Haedo, dont le langage est confirmé par l'inscription que j'ai mentionnée à la page précédente, ce gouverneur était Don Luys de Peralta, *fils* de Don Alfonse de Peralta<sup>3</sup>.

1015 de l'hég. (1606 de J. C.). Depuis cette époque jusqu'à la conquête française, *Bougie* n'a pas cessé d'être sous la domination des Turcs<sup>4</sup>. L'ancienne capitale des BENI-H'AMMÂD, déjà bien déchue sous l'autorité espagnole, vit sa décadence marcher plus rapidement encore sous l'autorité brutale et capricieuse de ses nouveaux possesseurs. M. de Brèves, qui passa devant la *rade de Bougie* le 19 septembre 1606, et qui put recueillir quelques renseignements auprès des gens de son navire, parle de *Bougie* comme d'une « ville ruinée, n'y restant « qu'un bastion, avec garnison de cent ou six vingts janissaires d'*Arger*<sup>5</sup>. » Il ne paraît pas que le séjour des Espagnols ait, en quoi que ce soit, adouci le fanatisme des habitants, puisque Gramaye nous a conservé l'épithète de trois franciscains qui, en 1618, furent précipités du haut des rochers de *Bougie* dans la mer<sup>6</sup>. Le père Dan, qui doubla le *cap Carbon* le 22 septembre 1633, confirme le langage de M. de Brèves, mais il porte la garnison à cinq cents janissaires<sup>7</sup>.

1028 de l'hég. (1618 de J. C.).  
 1043 de l'hég. (1633 de J. C.).  
 1075 de l'hég. (1664 de J. C.). Un instant, vers 1664, lorsque Louis XIV et Mazarin méditaient le projet d'un grand établissement français en *Barbarie*, ils balancèrent entre *Stóra*, *Bougie* et *Bône*<sup>8</sup>; mais nous avons vu ailleurs<sup>9</sup> qu'ils se décidèrent pour *Djédjel*; seulement, dans l'exécution, la flotte française fit une démonstration sur *Bougie* (21 juin 1664). Le duc de Beaufort et le comte de Gadagne poussèrent même personnellement vers cette ville une

sept ans lorsque Soliman II lui confia le gouvernement d'*Alger*<sup>\*</sup>.

<sup>1</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barberousse*, t. I, § XVII, p. 201 et 202; in-8°, Paris, 1837.

<sup>2</sup> *L'Afrique de Marmol*, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 418; in-4°, Paris, 1667. — Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, XIII<sup>e</sup> part. t. IX, p. 367; in-4°, Paris, 1751.

<sup>3</sup> « Don Alonso de Peralta, padre de Don Luys de « Peralta, que era capitan de Buxia, quando los Turcos « la ganaron. » (*Topographia e historia general de Argel*, por el maestro fray Diego de Haedo, abad de Fromesta, f° 154 v°, col. 1; pet. in-f°, Valladolid, 1612.)

<sup>4</sup> *L'Afrique de Marmol*, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 418; in-4°, Paris, 1667.

<sup>5</sup> *Relation des voyages* de M. de Brèves, p. 357; in-4°, Paris, 1630.

<sup>6</sup> J. B. Gramaye, *Africæ illustratæ libri decem*, lib. VII, cap. XXIX, pars II, p. 74; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.

<sup>7</sup> Dan, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, liv. I, chap. VIII, § 1, p. 51; 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Paris, 1649.

<sup>8</sup> *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 262; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>9</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 163; in-4°, de l'I. N. 1849.

\* Pauli Iovii *Historiarum sui temporis tomi duo*, lib. XXXIII, t. II, f° 135 v°; in-f°, Lutetiae, 1554. — T. II, p. 260 de la traduction de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570.

reconnaissance qui put donner lieu de croire à un débarquement; ces démonstrations n'étaient que les préludes de l'attaque de *Djîdjel*<sup>1</sup>, et *Bougie* ne devait pas encore sortir de son état d'abaissement, qui s'accroissait chaque jour avec la prolongation de l'occupation turque. Le chevalier d'Arvieux, qui, obligé par le mauvais temps de relâcher à *Bougie*, visita cette ville en septembre 1674<sup>2</sup>, nous la dépeint comme un *misérable vil-*<sup>1085 de l'hég.  
(1674 de J. C.)</sup>  
*lage*<sup>3</sup> peuplé de cinq à six cents habitants seulement et de cent cinquante soldats envoyés d'*Alger*, qui n'osaient franchir les portes des châteaux dans lesquels ils étaient enfermés<sup>4</sup>. Cependant ce diplomate s'étonne qu'on se soit emparé de *Djîdjel* au lieu de s'attacher à *Bougie*, « qui aurait été dans peu, dit-il, en état de brider les trois Républiques de la côte d'Afrique, *Alger*, *Tunis* et *Tripoli*, et aurait mis tout le commerce des Chrétiens hors d'insulte<sup>5</sup>. » Depuis l'instant où S'âlah'-Reïs, vainqueur des Espagnols, avait installé à *Bougie* trois compagnies turques de l'oudjak<sup>6</sup>, l'amointrissement de cette ville devint successivement tel que, d'après des renseignements recueillis sur les lieux<sup>7</sup>, la garnison, à l'époque de notre conquête, n'était plus que de soixante Turcs commandés par un officier; seulement, cette faible garnison, on devine aisément dans quelle intention, était renouvelée chaque année, et la ville était régie par un gouverneur particulier, toujours Turc, qui portait le titre de k'âïd<sup>8</sup>. A cette époque, le Bey qui siégeait à *Constantine* avait une autorité directe sur toute la province, *Bougie* et les *Mezzaïa* exceptés<sup>9</sup>.

Dès le mois d'août 1830, un certain Mourâd, que M. de Bourmont avait décoré du titre de k'âïd, fit une tentative pour déterminer à *Bougie* la reconnaissance de l'autorité française; cette tentative coûta la vie à son auteur<sup>10</sup>. En 1832, sous l'adminis-

3 août 1830.

1832.

<sup>1</sup> *Aperçu histor. statist. et topogr. sur l'État d'Alger*, rédigé au Dépôt de la guerre, p. 231; in-12, Paris, 1830.

<sup>2</sup> *Mémoires* du chevalier d'Arvieux, t. V, p. 79 et 80; in-8°, Paris, 1735.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. V, p. 236.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. V, p. 237.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. V, p. 241. — Voy. p. 16 du présent volume.

<sup>6</sup> *Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 86; in-4°, de l'I. R. février 1838. — Daumas et Fabar, *La grande Kabylie*, chap. 1, § IV, p. 16; in-8°, Paris, 1847.

<sup>7</sup> Ces renseignements, publiés par M. Genty de Bussy, et reproduits par d'autres auteurs, ont été, croit-on, recueillis par M. de Lamoricière.

<sup>8</sup> P. Genty de Bussy, *De l'établ. des Franç. dans la*

*Rég. d'Alg.* t. I, p. 96; in-8°, Paris, 1835. — Ed. Lapène, *Vingtsix mois à Bougie*, p. 16; in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. pend. l'ann. 1840*, p. 378; in-4°, de l'I. R. décembre 1841. — *Coup d'œil rapide sur Bougie*, par un administrateur (M. Duteil) qui a séjourné longtemps en Afrique, p. 11; broch. in-8°, Marseille, 1843.

<sup>9</sup> P. Genty de Bussy, *De l'établ. des Franç. dans la Rég. d'Alg.* t. I, p. 98; in-8°, Paris, 1835.

<sup>10</sup> *Annales algériennes*, par E. Pellissier, liv. IV, t. I, p. 109 et 110; in-8°, Paris, 1836. — Daumas et Fabar, *La grande Kabylie*, chap. III, p. 79 et 80; in-8°, Paris, 1847.

<sup>11</sup> *Annales algériennes*, liv. XI, t. II, p. 89 et suiv. in-8°, Paris, 1836.

Français.  
3 octobre 1833.

sultat du rapport de cet officier fut la résolution d'occuper *Bougie*, et, par suite, l'expédition <sup>1</sup> dont j'ai déjà dit un mot<sup>2</sup> et dont je n'ai point à faire le récit parce que je serais entraîné au delà des bornes que je me suis posées, si j'entrais dans les détails du grand fait de la conquête des *États barbaresques* par la France. Je me bornerai à rap-

CONSTITUTION  
PHYSIQUE.

peler ici que nous sommes en possession de *Bougie* depuis le 3 octobre 1833, et je me hâte de reprendre les descriptions qui sont l'objet principal de cet ouvrage. La ville de *Bougie*, qui, au XII<sup>e</sup> siècle, était, comme nous l'apprend Edrîci, « un centre « de communications<sup>3</sup>; » qui, au XV<sup>e</sup> siècle, était devenue, d'après Jean Léon, principale- ment une ville de plaisir<sup>4</sup>; et pourtant que Marmol<sup>5</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et Shaw<sup>6</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous représentent comme ayant encore une certaine activité commerciale; la ville de *Bougie*, je l'ai déjà dit<sup>7</sup>, est assise au pied méridional du *Gourdïa*, et descend, en suivant la pente d'un grand ravin, jusqu'à la mer, où d'énormes masses de poudingues forment comme un quai sur presque toute sa largeur. Près de la porte par laquelle nous sommes entré dans la ville en venant de *Sidi-Iah'ia*, se trouve, construit sur ces poudingues, un fort restauré par les Espagnols sous le nom de *Château de la mer*<sup>8</sup>, et qui s'appelle, depuis longtemps, *fort 'Abd-el-K'âder*. Il est baigné par la mer, et protège le débarcadère à l'E., pendant que le *grand Château* (la *k'as'ba*), construit par les Espagnols, le protège à l'O.

Poudingues.

<sup>1</sup> *Annales algériennes*, liv. XI, t. II, p. 92-98.

<sup>2</sup> Voy. la note 6 de la page 18 de ce volume.

<sup>3</sup> *Géographie* d'Edrîci, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 237; in-4°, de l'I. R. 1836. — Il est constant que *Bougie* se faisait remarquer aussi par les ressources qu'on y trouvait sous le rapport de l'enseignement. Ebn-Khaldoun parle d'un certain Abou-Moh'ammed-*ez-Zouaoui* qui, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère, professait avec une grande distinction à *Bougie*, dont il était un des principaux docteurs<sup>a</sup>; et ce renom de science, de l'aveu même de Jean Léon, était encore acquis à *Bougie* au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle: « Y a des têtes, dit-il, et coleges là ou demeurent les « ecoliers, et docteurs qui font des lectures en la loy « et aux mathématiques<sup>b</sup>. »

<sup>4</sup> « Les citoyens sont assés ioyeux, qui ne tachent « à autre chose qu'à se donner du bon teps, et viure « ioyeusement: tellement qu'il n'y a celuy qui ne « sache sonner d'instrumets musicaux, et bâler: princi- « palement les seigneurs, lesquels n'eurent iamais « guerre contre personne, etc. » (*Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, p. 262, in-f°, Lyon,

1556.) — C'est évidemment ce qui rendit la conquête de *Bougie* si facile aux Espagnols, en 1510.

<sup>5</sup> « Le pays (de *Bougie*) ne rapporte pas beaucoup de « bled; mais les habitans ne laissent pas de vivre à leur « aise, à cause du commerce de l'Europe. » (*L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 415; in-4°, Paris, 1667.)

<sup>6</sup> « Les habitans de *Bou-Jeiah* (*Bedjâia*, *Bougie*), « disait le chapelain anglais il y a plus d'un siècle, y « font (à *Bougie*) un grand commerce de socs de char- « rues, de bêches, et autres ustensiles qu'ils font du « fer qu'on tire des montagnes d'alentour. » (*Voyages* de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. VII, t. I, p. 112; in-4°, La Haye, 1743.) — Voy. *Rich. minér. de l'Alg.* t. I, p. 4 et 253; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>7</sup> Page 8 de ce volume.

<sup>8</sup> « Le comte Pèdre de Navarre y bastit vn chasteau sur « la coste à l'endroit où il y a vne bonne rade, et mit « garnison dans l'ancien qui estoit sur le bord de la mer. » (*L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 416; in-4°, Paris, 1667.) — C'est à peu près mot à mot ce qu'avait dit Jean Léon. (Voy. p. 56 de ce volume.)

<sup>a</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'arabe par M. le baron de Slane, t. I, p. 84; in-8°, Alger, 1852.

<sup>b</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, p. 262, t. I du recueil intitulé *Descr. de l'Afr. tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556.

C'est dans cette *k'as'ba* que Don Luys de Peralta s'était renfermé avec la garnison pour défendre *Bougie* contre S'alah'-Reïs, et que, ne pouvant plus tenir, après vingt-deux jours de siège, il signa, le 23 octobre 1555, cette fatale capitulation dont j'ai parlé (page 60), capitulation qui lui coûta plus que la vie, puisqu'elle motiva un jugement qui lui ravit l'honneur<sup>1</sup>. Au N. se trouve le *petit Château* ou *Château impérial* (*fort Mouça*), que les Espagnols bâtirent près d'une forteresse romaine<sup>2</sup>. Dans les poudingues qui sont au dessous de la *k'as'ba*, on remarque des noyaux zonés à la manière des stalactites.

Deux ravins (Pl. XXI, fig. 10), l'*Ouad-Acherchour* à l'E. et l'*Ouad-Echa'lal* à l'O. descendent du flanc méridional du *Gourdïa*, et se réunissent au-dessus de l'enceinte actuelle pour former l'*Ouad-Abzaz*, qui coupe la ville en deux parties inégales. Cet *Ouad-Abzaz* vient déboucher à la mer sous la *porte de la Marine* presque au point de débarquement<sup>3</sup>, après avoir traversé des schistes qui, dans le voisinage de la maison qu'occupait en 1843 le sous-intendant militaire, sont dirigés de l'E. à l'O. et plongent au S., schistes qui se délitent facilement. En s'avancant de la *porte de la Marine* (*porte des Pisans*) vers le *fort 'Abd-el-K'âder*, on observe, au bord de la mer, des restes de constructions romaines; j'en ai détaché quelques fragments de mortier (éch. Nos 691 A.—n° 652). Ces constructions forment une partie de la base des constructions espagnoles, qui sont, comme celles des Romains, remarquables par la qualité des mortiers employés. Sur plusieurs points, on y voit encore la surface lisse formée sur le crépis par la truelle, et, tout auprès, les moellons que ce mortier relie sont plus ou moins usés et excavés par les agents atmosphériques.

Schistes.

Constructions  
romaines  
et espagnoles.

Au bord de la mer, près de la *porte de la Marine*, j'ai recueilli les fragments d'un grès blanc grisâtre à grains fins (éch. N° 702 A) que M. Ville<sup>4</sup> a observé aussi près du *fort 'Abd-el-K'âder*, où ce grès remplace le poudingue et alterne avec des argiles schisteuses, le tout présentant une épaisseur de trois à quatre mètres. Quoique sur aucun autre point de la ville et de ses environs immédiats je n'aie observé ce grès en place, les Romains paraissent l'avoir beaucoup employé dans les constructions qu'ils ont faites à *Saldæ*. C'est ainsi que, près de la *porte de la Marine*, j'ai détaché d'un mur romain en ruines le mortier (éch. N° 690 A.—n° 653) dont un des échantillons empâte un fragment du grès dont je viens de parler. Ce mur a une épaisseur de 1<sup>m</sup>,95, et, dans ce qui reste de son pied, on peut voir comment les Romains, pour éviter l'emploi d'un excès de matériaux, ménageaient des vides, que j'ai figurés (Pl. XXI, fig. 9), et qui

Grès  
calcaireux.

<sup>1</sup> « Le roy, son maistre, dit le père Dan, luy fit trancher la teste, pour apprendre à tous ceux à qui l'on a fié vne place d'importance, qu'il est de leur deuoir, d'y mourir les armes à la main, plustost que de se rendre honteusement, et sans faire aucune resistance. » (*Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, liv. II, chap. I, § VI; p. 81, 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Paris, 1649.)

<sup>2</sup> Ed. Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 11 et 23;

in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — Daumas et Fabar, *La grande Kabilie*, chap. 1, § IV, p. 14; in-8°, Paris, 1847.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 85. — Ces auteurs donnent, au ravin, le nom de *Sidi-TouÛti*, sans doute parce qu'une de ses branches supérieures, celle d'*Echa'lal*, traverse le quartier de *Sidi-TouÛti*.

<sup>4</sup> Page 29 du manuscrit dont j'ai parlé p. 5 de ce volume.

n'enlevaient rien à la solidité. A voir la petitesse des fragments dont se compose un pareil mur, fragments qui, avec le mortier, constituent un véritable béton, il est difficile de ne pas admettre que des constructions de ce genre étaient faites entre des planches, et qu'on éteignait la chaux dans le vide même à mesure qu'on tassait les fragments formant le blocage.

Si l'on sort de *Bougie* par la *porte Fouka*, on se trouve bientôt au milieu des schistes, et, près de cette porte, j'ai remarqué une énorme masse de maçonnerie ancienne qui repose sur les schistes dirigés, en ce point, du S. O. au N. E. avec inclinaison au N. O. J'en ai détaché le mortier (éch. N° 671 A. — n° 654) dans lequel est engagé un fragment de brique. Dans la courte pente qui conduit à la plaine, on trouve une quantité considérable de scories (éch. N°s 670 A. — n° 655). Ces scories paraissent sur le sol jusqu'au bord de la mer, et, en creusant un fossé qui descend perpendiculairement au rivage, il en a été mis à découvert une grande quantité. On dit que, vers ce point, se trouvaient les chantiers et ateliers de réparation des Turcs<sup>1</sup>, mais la nature de ces scories ne se prête guère à la supposition que telle soit leur origine. L'une d'elles, soumise à l'analyse dans le laboratoire de l'École des mines de Paris, s'est trouvée composée de

Porte Fouka,  
Schistes.

Scories  
anciennes.

| N° 670 A. — n° 655.                   |                  |
|---------------------------------------|------------------|
| Silice .....                          | 24               |
| Protoxyde de fer et de manganèse..... | 70               |
| Chaux.....                            | 4                |
| Alumine.....                          | 1                |
| Perte d'analyse.....                  | 1                |
|                                       | 100 <sup>2</sup> |

or, parmi les analyses qui ont le plus d'analogie avec celle-ci, je citerai les deux suivantes :

|                             | (A)                | (B)              |
|-----------------------------|--------------------|------------------|
| Silice .....                | 22 5               | 23               |
| Protoxyde de fer.....       | 71                 | 45               |
| Protoxyde de manganèse..... | 2                  | 29               |
| Chaux.....                  | 2 0                | 2                |
| Magnésie.....               | "                  | 1                |
| Alumine.....                | 2 5                | 1                |
|                             | 100 0 <sup>3</sup> | 101 <sup>4</sup> |

L'analyse (A) est celle d'une scorie de la forge catalane des *Arques* (Lot), « forge, dit M. Berthier, dans laquelle le travail a beaucoup d'analogie avec celui des anciennes forges à bras<sup>5</sup>. » L'analyse (B) est celle d'une scorie des forges d'*Alleverd* (Isère), où l'on affine, par la méthode bergamasque, des fontes manganésifères; aussi cette scorie contient-

<sup>1</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, par Ed. Lapène, p. 85; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>2</sup> Cette analyse a été faite dans le laboratoire de l'École des mines de Paris, en mai 1852.

<sup>3</sup> *Traité des essais par la voie sèche*, par M. P. Berthier, t. II, p. 285; in-8°, Paris, 1834.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 287.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 286.



elle vingt-neuf pour cent de protoxyde de manganèse. On sera sans doute frappé de l'analogie qui existe entre la composition des scories des environs de *Bougie* et celle des scories des environs de *Bône*, particulièrement d'une scorie d'*Hippone* (éch. N° 17 C. — n° 101<sup>1</sup>).

Il résulte de cette comparaison que les scories qui abondent aux environs et à l'O. de *Bougie* proviennent d'un ancien traitement de minerai de fer aux portes mêmes de la ville. Peut-être le combustible venait-il des montagnes des *Beni-bou-Mça'oud* et des *Beni-Mimoun* en traversant la rade, et il me paraît fort probable que le minerai devait se trouver en un point très-voisin de *Bougie*. Ces nombreux fragments qu'on rencontre encore aujourd'hui épars sur le sol<sup>2</sup> sont une indication qui, jointe à celle donnée par les scories, doit engager à rechercher le gisement qui, à une époque inconnue, alimentait des forges dont l'existence sur ce point n'est pas douteuse.

En suivant le rivage pour se rendre au *blockhaus Salomon*<sup>3</sup>, on observe, au fond de la rade, sur le bord de la mer, un sable fin (éch. N° 700 A) que l'on emploie pour la fabrication du mortier, mais qui, à cause de sa finesse même, est assez impropre à cet usage. Sur divers points, on trouve au-dessous des galets un sable plus gros<sup>4</sup> (éch. N° 701 A). Ces sables, qui paraissent amenés par une *grande rivière* dont je vais bientôt parler, ressemblent beaucoup au détritit d'un grès dont on rencontre çà et là de nombreux fragments en approchant du *blockhaus Salomon*, grès identique à celui que j'ai signalé tout à l'heure (page 63) comme ayant été fréquemment employé par les Romains dans les constructions dont on voit encore les ruines à *Bougie*. Ces fragments, et surtout les sables déposés par la mer, permettent de prévoir, ce qui sera vérifié plus loin, que la grande rivière, ou tout au moins quelqu'un de ses affluents, traverse les grès en question dont nous avons déjà rencontré les analogues sur divers points, particulièrement auprès de *Djtdjel*<sup>5</sup>. Un peu avant d'atteindre le *blockhaus Salomon*, on voit, au bord de la mer, de nombreuses excavations faites dans une couche d'argile (éch. N° 688 A) qui semble avoir fourni à l'immense fabrication de briques à laquelle les anciens se sont livrés sur ce point, à en juger par les débris qui couvrent de toutes parts le sol de *Bougie* et de ses environs<sup>6</sup>. Aussi M. Maffre, auteur d'un écrit publié

BLOCKHAUS  
SALOMON.  
Sables de mer.

Grès  
en fragments.

Argile  
à briques.

<sup>1</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 50, 54 et 414; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> Voy. p. 14 et 15 de ce volume.

<sup>3</sup> Ainsi nommé parce qu'il a été construit sur l'emplacement où, le 4 août 1836, M. Salomon de Musis, auquel avait été confié le commandement supérieur de *Bougie* depuis le mois d'avril précédent, fut lâchement assassiné par Amzeïan, cheikh des *Oulâd-Tamzalt*. (Ed. Lapène<sup>a</sup>, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 242-256; in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — *Annales algé-*

*riennes*, par E. Pellissier, liv. XIX, t. III, p. 127; in-8°, Paris, 1839.) — Voir *Études sur la Kabil. propr. dite*, liv. VI, t. I, p. 462; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> Recueilli, comme le N° 700 A, le 2 nov. 1843.

<sup>5</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 164; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>6</sup> L'ancien quartier de H'aoumet-el-Guelmîm a été, et est peut-être encore, exploité par un spéculateur européen qui extrayait de ses ruines les amas de briques qu'elles recèlent, et en faisait l'objet d'un com-

<sup>a</sup> M. Lapène était alors à *Bougie*, et fut nommé commandant en remplacement du trop confiant Salomon de Musis.

en 1846, disait-il qu'on avait établi une briqueterie dans la plaine, à l'O. de la ville, en ajoutant que, dans plusieurs parties du territoire de *Bougie*, on trouve de la terre très-bonne pour la fabrication des tuiles et briques, et même de la poterie<sup>1</sup>.

Je n'ai pu, en octobre 1843, dépasser, de ce côté, la *petite rivière* (l'*Ouad-S'r'tr*<sup>2</sup>) dont l'embouchure est à 14 ou 1,500 mètres au N. de l'embouchure de la *grande rivière*.

« A la distance d'un mille de *Bedjâia*, dit *Edrîci*, coule une grande rivière qui vient « du côté de l'O., des environs de la montagne de *Djerdjera*, et qui, près des bords de « la mer, ne peut être traversée qu'en bateau; plus loin, dans l'intérieur des terres, les « eaux de cette rivière sont moins profondes, et on peut la passer à gué<sup>3</sup>. » Tout ceci est exact, en rectifiant seulement la distance d'un mille, qui est trop faible d'un demi-mille environ; la *grande rivière* (*Ouad-el-Kebîr*) est l'*Ouad-Akbou*<sup>4</sup>, dont nous avons traversé l'embouchure quand nous avons suivi le littoral depuis *Djîdjel* jusqu'à *Bougie*<sup>5</sup>.

FORT CLAUZEL.

Si du *blockhaus Salomon* on tire droit sur le *fort Clauzel*, on atteint, au delà de la plaine qu'il faut d'abord traverser<sup>6</sup>, un mamelon au sommet duquel on trouve le fort construit à la place du *moulin Demous*<sup>7</sup>, près d'une source que l'on appelle '*Aïn-el-Iak'out* (la source du diamant). En gravissant le versant S. de ce mamelon, j'ai recueilli le calcaire rougeâtre (éch. N° 692 A. — n° 656). La masse du mamelon est formée d'un calcaire gris clair (éch. N° 686 A). Sur son versant E., en descendant vers le *fort Rapatel*, j'ai trouvé une grosse boule d'un quartz noir (éch. N° 687 A. — n° 657) qui est comme formée de petites strates dont les joints de stratification seraient du fer hydraté. A gauche de la route, en descendant le même versant, j'ai observé une couche de lumachelle ou poulingue à petits noyaux (éch. N° 693 A) qui a 0<sup>m</sup>,02 à 0<sup>m</sup>,03 d'épaisseur; elle est intercalée dans les calcaires, et dirigée de l'E à l'O., comme toutes les roches de ce point. Cette lumachelle a une extrême analogie d'aspect et de gisement avec celle que j'ai

Calcaire  
gris clair.

Quartz noir  
en boule.

Lumachelle.

merce spécial. (*Études sur la Kabylie proprement dite*, par E. Carette, t. II, p. 18; in-8°, de l'I. N. 1848.)

<sup>1</sup> *La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, par un colon établi à *Bougie* depuis les premiers jours d'octobre 1833, p. 49; in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>2</sup> Ainsi nommée par opposition à la *grande rivière* (*Ouad-el-Kebîr*), nommée aussi *Ouad-bou-Mça'oud*, *Ouad-Summâm*, *Ouad-Akbou*. (*Richesse minérale de l'Algérie*, tom. I, pag. 168, note 3<sup>a</sup>; in-4°, de l'I. N. 1849.)

<sup>3</sup> *Géographie* d'*Edrîci*, III<sup>e</sup> climat, 1<sup>re</sup> sect. tom. I, p. 237; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>4</sup> Voy. la note 2 ci-dessus.

<sup>5</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 164-168; in-4°, 1849.

<sup>6</sup> Du temps d'*Ebn-Khaldoun* (XIV<sup>e</sup> siècle), une fraction de l'ancienne tribu berbère des *Louâta* avait conservé son nom, et habitait la plaine de *Tagrert* (*Taourir't*) dans la campagne de *Bougie*<sup>b</sup>. Il existe encore, sur le versant S. du *Gourâia*, au N. O. de *Bougie*, le village de *Taourir't*, qui peut-être avait donné son nom à cette plaine. Nous avons vu (p. 21 de ce volume) qu'au XII<sup>e</sup> siècle (1118 de J. C.) elle était occupée par les *Ourtagol*, branche des *Meklâta*. Au moment de notre conquête la plaine de *Bougie* était cultivée, au moins en partie, par les *Mezzaia*.

<sup>7</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, par Ed. Lapène, p. 26 et 56; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>a</sup> J'aurai occasion plus loin (p. 140, note 7) de rectifier une erreur que j'ai commise au commencement de cette note 3, à laquelle je renvoie ici.

<sup>b</sup> *Histoire des Berbères*, t. I, p. 236, et p. CVII de la Table géographique placée en tête; in-8°, Alger, 1852.

signalée à l'E. de *Bougie*<sup>1</sup>. Sur la route même, on voit des calcaires schistoïdes qui plongent sous le *fort Clauzel*.

A l'E. S. E., et non loin du *fort Rapatel*, on descend dans un ravin creusé au milieu des schistes que nous observons depuis le *cap Carbon*; mais ici ces schistes sont noirs, et leur coloration a suffi pour déterminer quelques habitants de *Bougie* à faire sur ce point un travail qu'ils ont considéré comme une recherche de houille. Dans l'été de 1837, un petit puits a été foncé sur la rive droite du ravin, au milieu des schistes effervescents (éch. Nos 689 A. — n° 658). Ce puits était rectangulaire, et l'une de ses diagonales était dirigée du S. au N. magnétique; à huit ou dix mètres de profondeur, il a été abandonné, et il est presque inutile de dire que la petite somme employée à ce travail avait été dépensée en pure perte, comme il était bien facile de le prévoir. Les mêmes marnes schisteuses colorées en gris foncé s'observent sur la rive gauche du ravin; elles sont généralement fort bouleversées, cependant j'y ai observé des couches dirigées de l'E. à l'O. et plongeant au S.

A la partie supérieure du même ravin, et sur la rive droite, on remarque un escarpement de calcaire compacte, gris clair, assez esquilleux (éch. Nos 698 A. — n° 659), dans lequel sont engagés de véritables amas de chaux carbonatée cristallisée (éch. Nos 697 A. — n° 660). Si de ce point on se dirige vers le *blockhaus Roumman* (Pl. XXI, fig. 9), on trouve celui-ci reposant sur des calcaires et des schistes alternant entre eux, dirigés de l'E. à l'O. et plongeant au N. Au-dessus de ce *blockhaus*, et à peu près au S. O. du *fort Gourâia*, des grottes assez remarquables<sup>2</sup> présentent un diminutif de celles du *Djebel-Mt'âia*<sup>3</sup>. On y pénètre au moyen d'échelles, par un petit puits naturel, et on arrive à de vastes excavations irrégulières, dans lesquelles pendent d'énormes stalactites (éch. Nos 699 A. — nos 661 et 662), de formes très-variées, qui, comme à l'ordinaire, sont composées d'un calcaire cristallisé parfaitement blanc. Il va sans dire qu'il faut se précautionner de torches pour pénétrer dans ces grottes. En descendant, de leur ouverture à la *maison Sâlem*, on voit cette construction assise sur les schistes, et, un peu plus bas, on retrouve encore les mêmes schistes entremêlés de bancs minces de calcaire, le tout dirigé de l'E. à l'O. et plongeant au N.

Nous voici ramenés à *Bougie*, d'où nous allons ressortir immédiatement par la porte qui avoisine le *fort Mouça*. Les schistes que nous avons vus si abondants à *Bougie* même, près de la *porte Fouka*, et sur tant d'autres points des environs de la ville, reparaissent au-dessus du camp supérieur; et si l'on suit la route rapide qui monte, par une série de lacets, au *fort Gourâia*, on observe encore les mêmes schistes entremêlés de bancs minces de calcaire noir, dirigés du S. E. au N. O. et plongeant au N. E.; ces calcaires sont tout semblables aux diverses variétés que nous a présentées la carrière de *Sidi-*

FORT RAPATEL.

Schistes  
noirâtres.Puits  
de recherche.Calcaire  
compacte  
avec chaux  
carbonatée  
cristallisée.BLOCKHAUS  
ROUMMAN.

Grottes.

Stalactites.

MAISON SÂLEM.

Schistes  
et calcaires.ROUTE  
DE BOUGIE  
AU GOURÂIA.Schistes.  
Calcaire noir.

<sup>1</sup> Voir l'échantillon N° 704 A, p. 14 de ce volume.

<sup>3</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 193; in-4°,

<sup>2</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, par M. Renou, de l'I. N. 1849.  
p. 65 et 66; in-4°, de l'I. N. 1848.

Brèches  
calcaires.

*Iah'ia*; mais sur plusieurs points ils sont accompagnés, tantôt de brèches à grands fragments de calcaire noir reliés par un ciment calcaire confusément cristallin, tantôt de calcaires rubanés à la manière des stalactites, comme dans l'éch. N° 663 A. — n° 663, que j'ai recueilli au-dessus du *fort Mouça*. En continuant à gravir la route du *Gourâia* (Pl. XXI, fig. 10), on voit la chaux carbonatée cristallisée en rayons (éch. N°s 664 A. — n° 664) former des veines considérables et presque des bancs. Quand on approche d'un plateau qui précède la partie la plus escarpée de la route, on entre dans des masses d'un calcaire compacte, gris clair, à cassure esquilleuse (éch. N°s 665 A. — n° 666), qui ressemble beaucoup à certains calcaires compactes du Jura.

Calcaire  
compacte.

FORT GOURÂIA.

Parvenu au sommet du *Gourâia*, sur le point même où est construit le fort, et dans son enceinte, on observe le même calcaire (éch. N°s 666 A. — n° 666); il est cependant moins esquilleux, et, sur la ligne de faite, il se rapproche tout à fait d'un calcaire lithographique. Cette ligne de faite est dirigée de l'E. à l'O.<sup>1</sup>, et toute l'arête aiguë qu'elle forme en s'avancant vers l'E. est composée du même calcaire. Je l'ai suivie, dans cette direction jusqu'à un énorme piton, le *Mla'ab-ed-Dib* (le théâtre du chacal), qui domine la *vallée des Singes*. La naissance de cette vallée peut être prise au bas d'un petit plateau déprimé qu'on traverse près et à l'E. du fort, plateau sur lequel j'ai recueilli le calcaire compacte crevassé (éch. N°s 667 A. — n° 667). En continuant à m'avancer vers l'E., sur la crête même, j'ai recueilli les échantillons N°s 668 A. — n° 668, d'un calcaire compacte, gris clair, esquilleux, dont les bancs dirigés, comme la crête elle-même, de l'E. à l'O., plongent très-rapidement au N. pour disparaître dans la mer.

Est du fort.

Calcaire  
compacte.

Ouest du fort.

En suivant la même crête à l'O. du fort, on la trouve composée du calcaire compacte (éch. N° 669 A. — n° 669) qui, non-seulement présente les mêmes caractères extérieurs que ceux du calcaire que nous avons observé à l'E., mais qui présente aussi toutes les mêmes circonstances de direction et d'inclinaison. Je me suis avancé vers l'O., jusqu'à un ravin très-profond qui descend directement à la mer, et qui me séparait du territoire des *Mezzaia*.

## § 2. Partie de la Kabilie à l'O. de Bougie. (Pl. XIV.)

MEZZAIA.

Le territoire de *Bougie* que nous venons de décrire est complètement enveloppé par celui des *Mezzaia*, tribu guerrière qui, au S., confine aux *Beni-bou-Mça'oud*, à l'O. aux *Toudja*, et est limitée au N. par la mer. La tribu des *Mezzaia* se trouve ainsi, d'une part, à cheval sur la croupe montagneuse qui vient se terminer au *Gourâia*, croupe au sommet de laquelle se trouve le village de *Taguemmount* (la colline), sur la ligne de partage des eaux : celles du S. descendant par la *petite rivière* (l'*Ouad-S'r'îr*) dans le *golfe de Bougie*, celles du N. venant se déverser dans le petit port de *Djeribâ*, près de l'*île*

<sup>1</sup> Cette direction s'observe parfaitement en mer, lorsqu'on s'avance en canot vers l'embouchure de l'*Ouad-Akbou* (*Ouad-el-Kebîr*).

*Pisan*<sup>1</sup>; d'une autre part, elle se trouve occuper la pente méridionale des montagnes, la plaine qui est à l'O. de *Bougie*, et même traverser l'*Ouad-Akbou* pour embrasser tout l'espace dans lequel ce fleuve vient déboucher à la mer. Les *Mezzaia*, comme je l'ai dit ailleurs<sup>2</sup>, s'approvisionnent de tuiles chez leurs voisins les *Beni-bou-Mça'oud*<sup>3</sup>.

Vers l'embouchure de l'*Ouad-Akbou*, les *Mezzaia* possèdent deux villages : l'un, placé sur la rive droite, se nomme *Khiâra*; l'autre, sur la rive gauche, nommé *Bîr-es-Selâm* (le puits du salut), est bâti au pied du *col de Tizi*. C'est là, sur le versant qui regarde la mer, et à cinq kilomètres de *Bougie*, que, le 22 mai 1847, M. le maréchal Bugeaud fit camper la colonne avec laquelle il venait de descendre tout le cours de l'*Ouad-Akbou*. M. Borie, ingénieur civil, après avoir dit (page 30 de son manuscrit) qu'en ce point les terrains n'ont pas changé d'allure, et qu'on y observe encore les marnes calcaires, accompagnées de quelques grès et d'énormes bancs calcaires, comme dans la partie de la vallée qu'il avait parcourue les jours précédents, ajoute (page 31) que, sur le mamelon du camp, il a trouvé, soulevé par la charrue, un échantillon de fer oligiste compacte. M. Ville, qui accompagnait aussi la colonne d'expédition, a trouvé ce même mamelon formé d'argiles schisteuses grises, associées à des grès quartzeux contenant des veines de fer oligiste micacé qu'il compare à celui du *cap Ferrat*, dans la province d'*Oran*. « Ces veines, dit-il, paraissent être assez puissantes en d'autres points, car on trouve sur le bord de la mer, dans la rade de *Bougie*, des blocs roulés de 0<sup>m</sup>,15 de diamètre composés de fer oligiste micacé cristallisé en grandes lames<sup>4</sup>. » Peut-être touchons-nous là au gisement dont je faisais tout à l'heure (page 65) pressentir l'existence.

M. Ville signale ce mamelon comme couvert d'une grande quantité de vieilles briques; ces débris se rattachent sans doute aux ruines qu'on remarque à *Bîr-es-Selâm*, et qui consistent en deux bassins de construction romaine<sup>5</sup>. Du reste, les vestiges de la puissance romaine foisonnent sur cette partie du territoire kabyle; c'est ainsi qu'en s'avancant au N. O. pour remonter la rive droite de l'*Ouad-S'r'îr*, on rencontre successivement, rangés sur une même ligne droite : *Tala-el-K's'ar* (la fontaine du château), où se trouve un bassin, près duquel gisent des pierres de taille éparses; *Talga-ou-Zemmour*, où l'on voit une source entourée de constructions et de voûtes antiques<sup>6</sup>; *Bou-Sâma*, qui présente aussi des ruines<sup>7</sup>, et *Taguemmount* (la colline), village élevé non loin duquel il existe des restes de l'aqueduc romain qui partait du *Djebel-Toudja*<sup>8</sup>,

COL DE TIZI.

Argiles  
schisteuses.Grès  
et calcaires.

Fer micacé.

BÎR-ES-SELÂM.

Ruines  
romaines.

TALA-EL-K'S'AR.

TALGA-  
OU-ZEMMOUR.  
BOU-SÂMA.  
TAGUEMMOUNT.Ruines  
romaines.

<sup>1</sup> *Djeribta* est un petit mouillage pour les sandales ou bateaux de cabotage indigènes. (*La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, par M. Maffre, p. 31; broch. in-8°, Paris, juillet 1846. — *Études sur la Kabylie proprement dite*, par E. Carette, t. II, p. 59; in-8°, de l'I. N. 1848.)

<sup>2</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 255; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>3</sup> *Études sur la Kab. proprement dite*, par E. Carette,

tom. I, p. 299, et tom. II, p. 61; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> P. 27 de son rapport manuscrit du 18 août 1848.

<sup>5</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, par E. Carette, t. II, p. 62; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 67.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 68.

<sup>8</sup> Cet aqueduc de *Toudja* est à 4 lieues de *Bougie*. (*Vingt-six mois à Bougie*, par Ed. Lapène, p. 19; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.)

et qui consistent en arceaux de pierres de taille noires<sup>1</sup>. Ces restes, selon MM. Daumas et Fabar, se composent de quinze ou seize piliers, supportant le conduit qui amenait les eaux de la montagne à *Bougie*<sup>2</sup>. « Sur la montagne des *Toudja*, dit le docteur Shaw, « on découvre des tuyaux de plomb, qui servaient apparemment autrefois à conduire « de l'eau à *Saldæ*, de cette montagne où il y en a d'excellente<sup>3</sup>. »

Parmi les villages des *Mezzaia* qui avoisinent le plus *Bougie*, et que les dernières guerres ont détruits, on cite *Dâr-Nâc'er* (la maison de Nâc'er)<sup>4</sup>, et *El-H'addâdin*, dont le nom vient évidemment de ce qu'il était occupé par des forgerons<sup>5</sup>. Sur d'autres points de la montagne, comme à *Tir'diouîn*<sup>6</sup> et *El-H'ébel*<sup>7</sup>, on travaille aussi le fer. La première de ces localités est sur le versant qui regarde la mer.

L'*Ouad-S'r'îr* est formé de plusieurs petits affluents, dont le plus oriental part d'une source d'eau tiède, nommée *'Aïn-Sekhoun*; assez abondante pour faire tourner un moulin. C'est à partir de ce point que l'*Ouad-S'r'îr* prend le nom qu'il conserve jusqu'à son embouchure. En s'avançant à l'extrémité occidentale des *Mezzaia*, on arrive, sur la limite des *Toudja*, à *Timdouîn* (les étangs), où l'on signale une source salée dont les habitants font usage pour la préparation de leurs aliments<sup>8</sup>. *Timdouîn* se trouve à peu près à deux kilomètres O. de *Taguemmout*.

Quand on remonte la rive gauche de l'*Ouad-Akbou*, on passe du territoire des *Mezzaia* sur celui des *Oulâd-si-Ah'med-Amokrân*, tribu de marabouts qui occupent sept villages<sup>9</sup>, et chez laquelle, par cela seul qu'elle se compose de marabouts, il est inutile de rechercher l'existence, soit de forgerons, soit d'armuriers, soit d'orfèvres, car, par une bizarrerie inexplicable dans les habitudes de ces populations laborieuses, le travail des métaux est frappé, chez les Kabiles, d'une sorte de réprobation, et, par conséquent, doit rester étranger à des hommes revêtus d'un caractère religieux<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 60, 65 et 71. — Dans l'intérieur des vieux murs d'enceinte de *Bougie* il existe encore, à côté et au-dessous de *Sidi-Touâtî*, plusieurs magnifiques bassins qu'on suppose avoir appartenu au grand aqueduc qui amenait les eaux à l'ancienne ville. A l'extérieur de l'enceinte, sur la route du fort *Clauzel*, on trouve aussi des traces nombreuses d'un aqueduc qui venait du *Djebel-Touïja*, en suivant à mi-côte toutes les ondulations du terrain, aqueduc dont on voit aussi des ruines à une assez grande distance de *Bougie*, en un point nommé *El-H'aniât*. (*Ibid.* t. II, p. 10, 11, 17 et 71.)

<sup>2</sup> *La grande Kabylie*, p. 12; in-8°, Paris, 1847.

<sup>3</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* ch. VIII, t. I, p. 127; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>4</sup> A la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au commencement du XII<sup>e</sup>, il y a eu, dans la branche des *BENI-H'AMMÂD*, deux princes de ce nom qui ont régné à *Bougie*. — M. Pel-

lissier traduit *Dâr-Nâc'er* par *maison de la victoire*, « parce que c'était là, dit-il, qu'était le quartier général du général arabe qui enleva *Bougie* aux Romains du Bas-Empire. » (*Annales algériennes*, liv. XVII, t. III, p. 17, note 1; in-8°, Paris, 1839.) J'ignore où M. Pellissier a puisé ce renseignement.

<sup>5</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 62; in-8°, de l'I. N. 1848. — Chaque fois que le mot *forge* est prononcé ici et dans ce qui va suivre, il va sans dire qu'il s'agit d'un atelier où l'on travaille le fer, et non d'une usine où l'on fabrique le fer.

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 63 et 64; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 65.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 60 et 66.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 74 et 75.

<sup>10</sup> *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, par E. Carette, p. 166; in-8°, de

A cinq ou six kilomètres de l'embouchure de l'*Ouad-Akbou* se termine la *plaine de Bougie*. La vallée se resserre, et on trouve son sol formé par une couche d'alluvion de huit à dix mètres de hauteur, composée de parties quartzesuses ou calcaires, dont la finesse diminue à mesure qu'on remonte l'*Ouad-Akbou*. Sur un mamelon de la rive droite qui appartient aux *Oulâd-Tamzalt*<sup>1</sup>, M. Ville (page 14 de son manuscrit) a observé des argiles schisteuses fort dures, bleuâtres, contenant quelques couches calcaires de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,50 de puissance, dirigées du N. au S. et plongeant presque verticalement à l'O. La surface de ce mamelon est couverte d'une grande quantité de menus fragments d'hydroxyde de fer et de carbonate de fer. Des petits filons de carbonate de fer, plus ou moins décomposé, courent en tous sens dans les argiles et les calcaires. Chez les *Oulâd-si-Ah'med-Amokrân*, qui occupent la rive gauche, les montagnes sont formées de grès quartzesux rougeâtre grossièrement découpé en prismes par des fentes verticales. En un point, M. Ville (page 15 de son manuscrit) a observé des couches de grès dirigées du N. E. au S. O. et plongeant de 39° au N. O. On pénètre ensuite sur le territoire des *Bou-Nedjdâmen*<sup>2</sup>, chez lesquels il existe deux sources (*Aïoun*) couvertes des restes de constructions romaines<sup>3</sup>.

Les deux tribus des *Oulâd-si-Ah'med-Amokrân* et des *Bou-Nedjdâmen* continuent au N. avec les *Toudja*, dont le territoire est traversé par l'*Ouad-Toudja*, qui, dans sa partie supérieure, porte le nom d'*Ouad-Ar'balou*<sup>4</sup>, et que M. Richard, en 1842, avait signalé comme faisant mouvoir cent moulins à farine. Dans les renseignements publiés par M. Maffre, en 1846, on lit : « Le principal village de la tribu de *Toudja* est divisé « en deux quartiers séparés par un grand ravin dans lequel coulent, en toute saison, « les eaux de plusieurs sources très-abondantes. Ces eaux font fonctionner un grand « nombre de moulins établis sur le ravin pour la mouture des grains; et c'est là que « les tribus voisines vont faire leur farine<sup>5</sup>. » Selon M. Garette, qui en avait d'abord indiqué quatre-vingt-dix<sup>6</sup>, le chiffre de cent moulins a été vrai à une époque, mais il est aujourd'hui réduit à vingt<sup>7</sup>. A deux ou trois kilomètres au S. S. E. de *Timdouïn* et tout près de la limite des *Mezzaïa*, on rencontre *Ifrân*, village où il y a un atelier de forgeron<sup>8</sup>, et, non loin de là, au S. O., le village d'*Idebouzen* (les massues), qui possède un semblable atelier. En approchant de l'*Ouad-Toudja*, on voit sur la rive gauche, à *Bou-Berka*, une source sur laquelle les anciens avaient construit une fontaine en pierres

Argiles schisteuses.

Fer hydraté en fragments.

Fer carbonaté en petits filons.

Grès quartzesux.

BOU-NEDJDÂMEN.  
Ruines romaines.

TOUDJA.

IFRÂN.  
Une forge.  
IDEBBOUZEN.  
Une forge.  
BOU-BERKA.

PI. R. 1844. — *Études sur la Kabylie proprement dite*, par le même, t. I, p. 259; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>1</sup> Voy. *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 254; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> Dont M. Maffre défigure le nom sous celui de *Bouingedamen*. (*La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, p. 29; in-8°, Paris, juillet 1846.)

<sup>3</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, t. II, p. 76.

<sup>4</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, par E. Garette, t. II, p. 70; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> *La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, p. 30; brochure in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 280; in-8°, Paris, 1848.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 70.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 71.

Ruines  
romaines.  
DHÉRKOUKEN.  
Gypse ?

EL-AÏNSER.  
Deux forges.  
Deux ateliers  
d'armuriers.

Mines  
métalliques  
indiquées.

Eaux thermales  
indiquées.

TASLENT.

IBARICEN.  
Mines de fer.  
Mines de cuivre.

TARDÂM.  
BENI-CHEKFA.  
ICHEKFIOUN.  
Deux forges.

de taille dont il subsiste, assure-t-on, de beaux restes<sup>1</sup>. Si l'on passe sur la rive droite de l'*Ouad-Toudja*, et qu'on se dirige à l'O. un peu S. on atteint le village d'*Iherkouken*, dont toutes les maisons sont enduites en plâtre<sup>2</sup>, ce qui permet de supposer qu'il existe un gisement de gypse en un point très-voisin. En s'avancant toujours à l'O., on arrive, près de la limite des *Beni-Ismaïl*, à *El-Aïnser* (la petite source), village industriel où se trouvent non-seulement deux ateliers de forgerons qui fabriquent des socs de charrue et autres gros objets, mais aussi deux ateliers d'armuriers qui confectionnent des platines de fusils<sup>3</sup>.

La tribu des *Toudja* est particulièrement signalée parmi celles dont le sol renferme des gisements métallifères. Pour les Arabes, ces indications portent presque toujours sur des métaux précieux; aussi le k'âïd de *Bougie* n'a-t-il pas manqué de me dire qu'on y trouvait de l'or; mais on y a indiqué, probablement avec plus de raison, à M. Briqueler, un gisement d'antimoine sulfuré<sup>4</sup>; et M. Carette parle de mines de cuivre qui auraient été jadis exploitées dans cette tribu<sup>5</sup>. « La montagne de *Toudja*, avait dit « M. Richard dès 1842, renferme du cuivre qui attend une exploitation dont les habitants peuvent, du reste, fort bien se passer. » Enfin, M. Maffre, sans préciser non plus la localité, dit qu'il existe sur le territoire des *Toudja* une source d'eaux thermales<sup>6</sup>.

Les *Toudja* sont limités au N. par une chaîne élevée, probablement calcaire, le *Djebel-Toudja*, qui est le prolongement des montagnes partant du *Gourâia* et qui forme la ligne de partage des eaux entre l'*Ouad-Akbou* et la mer. Sur le versant septentrional de cette chaîne, on trouve, à l'O. des *Mezzaia*, les petites tribus de *Taslent* et d'*Ibaricen*, qui comptent chacune deux villages seulement. Dans le voisinage de celle d'*Ibaricen*, on indique des mines de fer et des mines de cuivre<sup>7</sup> sur lesquelles je n'ai aucun renseignement qui puisse aider même à reconnaître si elles sont distinctes de celles signalées chez les *Toudja*. La tribu d'*Ibaricen* est limitée à l'O. par celle de *Tardâm*, et toutes deux sont enveloppées au N. par celle des *Beni-Chekfa* composée de quatre villages, parmi lesquels on distingue celui d'*Ichekfioun*, où deux forges sont en activité pour fabriquer des instruments aratoires<sup>8</sup>.

Une bande étroite, bordée par la mer, et extrêmement longue, puisqu'elle s'étend

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 72; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 73.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 70 et 72.

<sup>4</sup> Indication qui m'a été donnée, par M. Briqueler, le 4 avril 1845, comme étant à vérifier.

<sup>5</sup> *Études sur la Kabil. propr. dite*, par E. Carette, t. II, p. 71; in-8°, de l'I. N. 1848. — Je suppose que c'est de ce même gisement qu'entend parler M. Ville, quand il dit que « à l'O. de *Bougie* il y a des gîtes

« de pyrite cuivreuse qui n'ont encore été l'objet d'aucune reconnaissance. » (*Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, p. 362 et 406; in-4°, de l'I. N. 1852.)

<sup>6</sup> *La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, par M<sup>\*\*\*</sup> (M. Maffre), p. 30; in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>7</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 114 et 115; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 114.



depuis l'embouchure de l'*Ouad-Saket* jusqu'à l'embouchure de l'*Ouad-Mzâla*, appartient aux *Beni-Amrán*, qui occupent ainsi une étendue de côte de sept à huit lieues. Nous avons à noter chez eux le village d'*Ih'addâden*, qui a deux ateliers de forgerons. A moins de quatre kilomètres à l'O. de ce village coule l'*Ouad-Dehes*, qui descend du versant septentrional du *Djebel-Toudja*, et forme, à son embouchure, près du village de *Bou-Daoud*, un petit port<sup>1</sup> dans lequel M. le M<sup>is</sup> de Fortia d'Urban a vu à tort *Rusahu municipium*<sup>2</sup>, qui est beaucoup plus à l'O. C'est vraisemblablement à cet *Ouad-Dehes* qu'Edrîci donne le nom de *Dahs-el-Kebîr*<sup>3</sup> (*Dehes-el-Kebîr*). Tout près de là se trouve une petite mosquée appelée *Djâma'-ed-Dehes*, mais sur aucun point des environs de *Bou-Daoud* on ne voit de ruines<sup>4</sup>. En s'avancant tout à fait à l'O. de la longue bande qui constitue le territoire des *Beni-Amrán*, près de la limite des *Beni-K'sîla*, on atteint le village d'*Ir'îl-Mouïen*, où il existe une tuilerie dont le travail est, à ce qu'il paraît, suspendu tous les hivers, pour reprendre au printemps et continuer jusqu'à l'automne<sup>5</sup>.

La partie la plus occidentale des *Beni-Amrán* est bornée au S. par la tribu des *Aït-Ah'med-Gâret*, sur laquelle s'étend un chaînon du *Djebel-Toudja*, le *Djebel-Ibarîcen*, qui est couvert de chênes. Aussi, quoique cette tribu ne soit composée que de sept villages, renferme-t-elle cinq ateliers de forgerons, savoir : trois à *Aguemmoun* et deux à *Ih'addâden*<sup>6</sup>. Au sud des *Aït-Ah'med-Gâret* se trouve la tribu des *Aït-Sa'ïd*, située sur un plateau assez élevé qui appartient au versant septentrional du massif des *Toudja*, et est très-boisé. Cette tribu est divisée en deux fractions : celle des *Ik'sîlen* et celle des *Aït-Sa'ïd*, nom du principal village, qui a un atelier de forgerons<sup>7</sup>. Elle confine, par son extrémité méridionale, avec deux petites tribus : la première, celle des *Beni-Isma'îl*, est voisine des *Toudja*; elle est située sur le versant méridional du *Djebel-Toudja*, et son territoire est très-boisé en essence de chêne; la seconde, nommée *Beni-bou-Ioucef*, occupe une partie du versant oriental du *Jurjura* (*Djerdjera*); une haute montagne couverte de chênes la domine<sup>8</sup>. Les *Beni-bou-Ioucef* ont pour voisins, à l'Ouest, les *Cherfa*, petite tribu de marabouts qui possède une zaouïa au-dessus de laquelle on rencontre, à *Tilioua-el-Khemis*, des ruines romaines importantes<sup>9</sup> qui, selon toutes les apparences, appartiennent à *Ruhai municipium*, première station de la route que trace la Table de Peutinger entre *Saldas* et *Rusuccurum*, et qu'elle détaille de la manière suivante :

BENI-AMRÂN.  
IH'ADDÂDEN.  
*Deux forges.*

BOU-DAOUD.  
Petit port.

IR'ÎL-MOÛIEN.  
*Tuilerie.*

AÏT-AH'MED-  
GÂRET.

AGUEMMIOUN.  
*Trois forges.*

IH'ADDÂDEN.  
*Deux forges.*

AÏT-SA'ÏD.  
AÏT-SA'ÏD.  
*Une forge.*  
BENI-ISMA'ÎL.

B. BOU-IOUCEF

CHERFA.

TILIOUA-EL-  
KHEMIS.  
(Ruines  
de Ruhai.)

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 106.

<sup>2</sup> *Recueil des Itinéraires anciens*, par M. le M<sup>is</sup> de Fortia d'Urban, p. 4 et 292; in-4° de l'I. R. 1845. — Voy. plus loin, p. 93 et 94 de ce volume.

<sup>3</sup> *Géographie d'Edrîci*, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, 11<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 250; in-4° de l'I. R. 1836. — A 8 milles à l'E. le même géographe place *Dahs-el-Seghir* (*Dehes-es-S'r'îr*), et à 5 milles à l'E. de ce petit ruisseau, le *cap Djeria* (*Djeribta*). « De là à *Bou-gie*, ajoute-t-il, par mer 8 milles et 12 par terre. »

C'est évidemment l'inverse qu'il faut lire, puisqu'on est obligé de faire un grand contour pour doubler le *cap Carbon*.

<sup>4</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, t. II, p. 106; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 106 et 107.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 115 et 116.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 117 et 118.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 340 et 341.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. I, p. 440 et 442, t. II, p. 119.

|  | Milles.          | Lieues communes. |
|--|------------------|------------------|
| SALDAS COLONIA. <i>Bougie</i> .....              | "                | "                |
| RUHAI MUNICIPIUM. <i>Tilioua-el-Khemis</i> ..... | 25               | 8 $\frac{1}{5}$  |
| SYDA MUNICIPIUM. <i>Djema't-es-Sahridj</i> ..... | 40               | 13 $\frac{1}{5}$ |
| TIGISI. <i>Taourga</i> .....                     | 32               | 10 $\frac{2}{5}$ |
| RUSUCCURO COLONIA. <i>Dellis</i> .....           | 12               | 4                |
|  | 109 <sup>1</sup> | 36 $\frac{1}{5}$ |

Mannert, faute de comprendre qu'il y avait deux routes conduisant de *Saldas* à *Rusuccurum*, n'a pas hésité à admettre que le *Ruhai* de la Table de Peutinger était le *Tubusuptus* de l'Itinéraire d'Antonin, par suite, dit-il<sup>2</sup>, d'une faute assez bizarre de copiste. La faute serait par trop bizarre, et il n'en est point ainsi : l'existence de deux routes romaines correspondant aux deux routes que suivent encore aujourd'hui les Kabiles, a été indiquée par M. Cārette<sup>3</sup>, de manière à ne laisser subsister qu'une petite difficulté sur laquelle j'aurai occasion de revenir plus loin (pages 116 et 117).

Les trois tribus que nous venons de traverser sont séparées de l'*Ouad-Akbou* par la grande tribu des *Fenaïa*, qui se subdivise en trois fractions. La première, celle d'*Aït-Idîr*, confine aux *Beni-bou-Ioucef*, aux *Beni-Isma'il*, et aux *Beni-Nedjdâmen*, près de la limite desquels on rencontre une ruine consistant en un mur d'enceinte en moellons et mortier; on l'appelle *El-K's'ar*<sup>4</sup>. La route de *Saldas* à *Tubusuptus* devait passer bien près de ce château. Vers l'embouchure de l'*Ouad-Beni-Isma'il*, qui sépare les *Bou-Nedjdâmen* des *Fenaïa*, on observe, sur la rive droite de l'*Ouad-Akbou*, et sur une longueur de 1,500 mètres environ<sup>5</sup>, un épanchement de porphyres rosâtres qui paraît avoir soulevé la formation d'argiles schisteuses et de grès. D'après une analyse de M. de Marigny, ces porphyres contiennent, sur 100 grammes, environ 0,09 de chlorures et de sulfates, savoir :

|                            |        |                     |
|----------------------------|--------|---------------------|
| Chlorure de sodium.....    | 0,0405 |                     |
| Chlorure de magnesium..... | 0,0075 |                     |
| Chlorure de calcium.....   | 0,0285 |                     |
| Chlorures.....             | 0,0765 | 0,0765              |
| Sulfate de chaux.....      | 0,0120 |                     |
| Sulfate de magnésie.....   | 0,0020 |                     |
| Sulfates.....              | 0,0140 | 0,0140              |
| Ensemble.....              |        | 0,0905 <sup>6</sup> |

<sup>1</sup> *Tabula Itineraria Peutingeriana*, segm. I. F. in-f°, Lipsiæ, 1824.

<sup>2</sup> *Géographie ancienne des États barbaresques*, liv. III, chap. v, p. 520; in-8°, Paris, 1842. — Voir *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 395, note a; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>3</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 438-443; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> *Études sur la Kabilie propr. dite*, t. II, p. 336; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des Provinces d'Oran et d'Alger*, par M. Ville, p. 39; in-4°, de l'I. N. 1852. — M. Borie dit (p. 30 de son manuscrit): « sur une longueur de 2,000 mètres. »

<sup>6</sup> *Rech. sur les roch. les eaux, etc.* p. 166 et 167; Tableau F, n° 56.

Au contact des porphyres, les argiles ont une texture cristalline bien prononcée. Un peu au N. O. d'*El-K'sar* est le village d'*El-Djenân*, où se trouve un bassin construit par les anciens, et des ruines plus considérables qui offrent, dit-on, quelques inscriptions. Ce village possède une tuilerie, et, à une petite distance des habitations, sur le bord de la rivière, on exploite une carrière de gypse. A l'O. S. O. d'*El-Djenân*, le village de *Timri* présente aussi les ruines d'une fontaine antique entourée d'un grand nombre de pierres de taille éparses<sup>1</sup>, et au-dessous du bourg de *Taoutéiet*, qui appartient à la même fraction des *Fenaïa*, on observe, près de la rivière, beaucoup de pierres de taille qui paraissent être encore les débris d'une fontaine de construction antique. Dans la partie septentrionale du territoire de la fraction des *Aït-Idîr*, on atteint *Tir'ilt-n-Aït-Zeïân*, qui possède un atelier de forgerons, et, au-dessous du village, sur le bord de la rivière, se trouve une carrière de gypse<sup>2</sup>.

Quand on remonte la rive gauche de l'*Ouad-Akbou*, et qu'on passe du territoire des *Aït-Idîr* sur celui de la fraction des *Aït-Zeïân*, on trouve, vers un grand coude de la rivière, en face de l'embouchure de l'*Ouad-Amaçîn*, un groupe de ruines très-considérable que les Arabes nomment *Tiklât*<sup>3</sup>, et qui correspond à l'ancienne *Tubusuptus*<sup>4</sup>. C'était la première station d'une des voies romaines qui, partant de *Saldæ*, conduisaient à *Rusuccurum*, de celle qui est donnée par l'Itinéraire d'Antonin de la manière suivante :

|  | Milles.          | Lieues communes. |
|--|------------------|------------------|
| SALDIS COLONIA. <i>Bougie</i> .....          | "                | "                |
| TUBUSUPTUS. <i>Bordj-Tiklât</i> .....        | 28 <sup>5</sup>  | 9 $\frac{1}{5}$  |
| BIDIL MUNICIPIUM. <i>Tamda-el-Blât</i> ..... | 40               | 13 $\frac{1}{5}$ |
| TIGISI. <i>Taourga</i> .....                 | 27               | 9                |
| RUSUCCURO. <i>Dellis</i> .....               | 12               | 4                |
|  | 107 <sup>6</sup> | 35 $\frac{2}{5}$ |

« *Hisn-Tiklât*, dit *Edrîci*<sup>7</sup>, est une place forte située sur une hauteur qui domine les « bords de la rivière de *Bedjâia*; c'est un lieu de marché. On y trouve des fruits ainsi « que de la viande en abondance. *Hisn-Tiklât* renferme plusieurs beaux édifices, des « jardins et des vergers appartenant en partie à *Iah'ia-ben-el-Ghadîr*. » Vers 725 de l'hégire (1324 de J. C.), *Abou-Tachfin I* ayant donné l'ordre à son général *Mouça-ben-*

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 334; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 335.

<sup>3</sup> *La Kabylie. Recherches et observations*, etc. p. 29; in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>4</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 254 et 395, note 2; in-4°, de l'I. N. 1849. — *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 439-443; in-8°, de l'I. N. 1848. — M. le M<sup>is</sup> de Fortia d'Urban avait très-bien fait, dès 1845, le rapprochement de *Tubusuptus* et de *Tiklât*

(*Recueil des Itinéraires anciens*, p. 7 et 10; in-4°, de l'I. R. 1845.)

<sup>5</sup> L'Itinéraire d'Antonin donne 18 milles pour la distance entre les deux mêmes villes, lorsqu'il détaille la route de *Sitifi* ad *Saldus*. (*Antonini Augusti Itinerarium*, § IV, p. 7.) — Voy. la note 11, p. 16 de ce vol.

<sup>6</sup> *Antonini Augusti Itinerarium*, § VIII, p. 10.

<sup>7</sup> *Géographie d'Edrîci*, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 239; in-4°, de l'I. R. 1836.

EL-DJENÂN.

Ruines  
romaines.

Tuilerie.

Gypse.

TIMRI.

Ruines  
romaines.

TAOUTÉIET.

Ruines  
romaines.

TIR'ILT-N-AÏT-

ZEÏÂN.

Une forge.

Gypse.

TIKLÂT

(Ruines  
de

*Tubusuptus*.)

'Ali, de bâtir une ville sur la rivière de *Bougie*, celui-ci fonda, près de *Tiklát*, la forteresse de *Temzezdekt*, qui fut, dit-on, bâtie en quarante jours<sup>1</sup>, et ruinée de fond en comble par le roi de *Tunis* (Abou-Iah'ia-Abou-Bekr) en 732<sup>2</sup> (1331 de J. C.).

TIBRAHIMÏN.

Gypse.

Ruines  
romaines.

TIKHARROUBÏN.

Une forge.

AÏT-AH'MED-  
OU-MANS'OUR.

Ruines  
romaines.

EZ-ZOUBIA.

Quatre forges.

TIR'ILT-OUN-

GRADJ.

Poterie.

Fabrique  
de savon.

La fraction des *Aït-Zeïân* possède aussi une carrière de gypse à *Tibrahimïn*, village dans lequel on remarque deux fontaines romaines<sup>3</sup>. A *Tikharroubïn* se trouve un atelier de forgerons, et, près du village d'*Aït-Ah'med-ou-Mans'our*, une ancienne conduite d'eau en pierres dont l'alignement paraît dirigé vers *Tiklát*<sup>4</sup> (*Tubusuptus*). Je suppose que c'est cette ancienne conduite qui est tracée sur la carte de la *grande Kabylie* publiée par le Dépôt de la guerre en 1848.

La troisième fraction des *Fenaïa* se nomme *Aït-Abbou*; on y trouve le village d'*Ez-Zoubia* (le fumier) ainsi nommé sans doute à cause de la teinte noirâtre et sale que lui donnent quatre ateliers de forgerons qui y fonctionnent<sup>5</sup>. En s'avancant vers le N., on arrive à *Tir'ilt-oun-Gradj*, où l'on remarque une fabrique de poterie pour laquelle on va chercher la terre chez les *Beni-Ourlis*, et une fabrique de savon<sup>6</sup>. Nous rencontrons cette dernière fabrication sur un grand nombre de points, et je vais ici, une fois pour toutes, dire ce que je pense sur la source de l'alcali que les Kabiles emploient. Suivant M. Maffre, les tribus qui fabriquent le savon récoltent, sur leur territoire, le *Salicor*<sup>7</sup> de même espèce que celui du Languedoc, et elles préparent elles-mêmes la soude nécessaire à leurs besoins<sup>8</sup>. M. Carette dit que les Kabiles retirent la substance alcaline (potasse et soude) des cendres du myrte, et que parfois ils y mêlent de la chaux<sup>9</sup>. Pour me rendre compte de la probabilité que pouvait avoir chacune de ces assertions, j'ai prié M. Dubocq, ingénieur des mines en *Algérie*, de vouloir bien faire l'analyse des cendres du myrte des environs de *Bône*, et voici les résultats qu'il m'a transmis par sa lettre du 21 novembre 1852.

L'opération a été faite sur un morceau de bois coupé et exposé depuis plus d'un an à l'air dans une chambre; un kilogramme de ce bois desséché à l'étuve pendant douze à quinze heures, à une température voisine de 100°, a perdu demi pour cent de son poids. Les écailles ainsi desséchées ont été ensuite successivement incinérées sous un moufle dans une grande capsule de platine, et ont donné 7,898 grammes de cendres dans lesquelles la chaux et la magnésie se trouvaient à l'état caustique. La composition élémentaire de ce bois est donc :

<sup>1</sup> *Histoire des Beni-Zeïân*, par l'Imam Abou'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, trad. de l'ar. par M. l'abbé Bargès, chap. v, p. 50 et 51; in-12, Paris, 1852.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 53 et 156. — *Temzezdekt* est aussi le nom d'une montagne couronnée d'une forteresse à trois ou quatre lieues S. d'*Ouchda* dans l'*empire du Maroc*.

<sup>3</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 335 et 336.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 336.

<sup>5</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 267, et t. II, p. 338 et 339; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 337.

<sup>7</sup> *Dictionn. des scienc. natur.* de Levrault, t. XLVII, p. 82; in-8°, Strasbourg, 1827.

<sup>8</sup> *La Kabylie. Recherches et observations*, etc. p. 41, in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>9</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 294, et t. II, p. 333; in-8°, de l'I. N. 1848.

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| Eau.....                           | 0 <sup>k</sup> 500000 |
| Carbone et matières volatiles..... | 0 492102              |
| Cendres.....                       | 0 007898              |
|                                    | <hr/>                 |
|                                    | 1 000000              |

L'analyse des 7.898 grammes de cendres a donné :

|   | gr.   | Pour 1 gramme.<br>gr. |
|---|-------|-----------------------|
| Potasse.....                              | 1 095 | 0 138642              |
| Soude.....                                | 0 134 | 0 016966              |
| Chaux.....                                | 2 938 | 0 372000              |
| Magnésie.....                             | 0 326 | 0 041276              |
| Acide sulfurique.....                     | 0 454 | 0 057482              |
| Acide chlorhydrique.....                  | 0 077 | 0 009749              |
| Sulfate de chaux.....                     | 0 410 | 0 051910              |
| Phosphate de chaux.....                   | 1 017 | 0 128766              |
| Peroxyde de fer.....                      | 0 222 | 0 028108              |
| Peroxyde de manganèse.....                | 0 043 | 0 005444              |
| Silicé.....                               | 0 611 | 0 077361              |
| Acide carbonique dosé par différence..... | 0 571 | 0 072296              |
|   | <hr/> | <hr/>                 |
|   | 7 898 | 1 000000              |

Si donc il est vrai de dire que les cendres de myrte contiennent 15 p. o/o d'alcali, il faut ajouter que cet arbuste est au nombre de ceux qui donnent la plus petite proportion de cendres, puisqu'il en renferme à peine 0.008; d'où il résulte que les Kabiles seraient obligés de brûler 1000 kilogrammes de myrte pour avoir au plus 8 kilogrammes de cendres et moins de 1 k.  $\frac{1}{4}$  d'alcali. J'en conclus que, bien plus probablement, ils se servent de la plante indiquée par M. Maffre.

Au-dessus de *Tir'ilt-oun-Gradj*, on trouve le village de *Taourir't-n-Aït-Gana* (la colline d'*Aït-Gana*), qui possède un four à tuiles<sup>1</sup>, et, à *Takhîldjet*, situé dans la montagne, on remarque une k'oubba, nommée *Djâma'-bou-Arba'tach*, qui offre cela de particulier d'être construite sur des ruines romaines<sup>2</sup>. Tout près et à l'O., on arrive au village d'*El-K'ala'*, où l'on voit encore une fontaine de construction antique<sup>3</sup>; et, plus bas, sur l'*Ouad-bou-Tebak'*, petit affluent de l'*Ouad-Tifra*, est le village d'*Ilmâten*, le plus riche et le plus considérable des *Fenaïa*. Le ruisseau qui le traverse fait mouvoir trois moulins, et il se fabrique sur ses bords beaucoup de tuiles, car on y compte quatre fours pour leur cuisson. Ces tuiles sont très-larges et très-blanches. Deux ateliers de forgerons fabriquent des outils pour la tribu. Il existe à *Ilmâten* jusqu'à quarante sources, dont une est couverte de constructions antiques, et, près du village, on voit des ruines que les Kabiles nomment *Rmîla*. Enfin la mosquée présente une singularité : elle est à deux étages, et le rez-de-chaussée est un atelier où il se fabrique de la poudre<sup>4</sup>. Les *Fenaïa*, dit-on<sup>5</sup>, étaient demeurés étrangers au travail des

TAOURIR'T-N-  
AÏT-GANA.

Four à tuiles.

TAKHÎLDJET.

Ruines  
romaines.

EL-K'ALA'.

Ruines  
romaines.

ILMÂTEN.

Tuileries.

Deux forges.

Ruines  
romaines.

Fabrique  
de poudre.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 336 et 337; in-8°, de l'I. N. 1848.

*Ibid.* t. II, p. 339.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 340.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 337 et 338.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. I, p. 267.

armes, lorsqu'un déserteur français vint se fixer à *Ilmâten*, et y implanta cette industrie.

BENI-OUR'LIS.

En traversant l'*Ouad-Tifra* pour remonter toujours la rive gauche de l'*Ouad-Akbou*, on entre sur le territoire de la grande tribu des *Beni-Ourlis*<sup>1</sup>, située sur les versants S. E. du *Jurjura*, tribu divisée, comme la précédente, en trois fractions. Elle est plutôt agricole qu'industrielle, cependant à *Tifra*, premier village de la fraction des *Aït-Mans'our*, il y a non-seulement une fabrique de tuiles blanches et une de savon, mais il existe des ateliers où l'on travaille le fer en socs de charrue, en fers et mors pour les chevaux; il s'y fabrique même des fusils. Au milieu du village, on remarque une fontaine de construction antique<sup>2</sup>. Sur la même rive de l'*Ouad-Tifra*, on trouve, en descendant son cours, le village d'*Ibouraïen*, qui a trois moulins que le ruisseau fait mouvoir<sup>3</sup>; et si l'on passe sur la rive droite; on atteint bientôt *Oulâd-Sidi-Mouça-ou-Idîr*, village habité par des marabouts, et au-dessus duquel se trouve *Hammâm-n-Sîlân*, source thermale assez chaude pour cuire des œufs<sup>4</sup>, et qui, par conséquent, doit avoir une température analogue à celle de la source la plus chaude de *Chaudes-Aigues* (Cantal), laquelle marque 88° centigrades<sup>5</sup>.

TIFRA.

Tuilerie.

Fabrique de savon.

Forgerons.

Armuriers.

Ruines romaines.

O. S. MOUÇA  
OU-IDÏR.

Source thermale.

BERREMÂTOU.

Quatre forges.

TINEBDAR.

Gypse ?

EL-FELAÏ

Quatre forges.

Ruines romaines.

La fraction des *Aït-Mzâl*, à l'O. de la précédente, possède plusieurs villages dont les habitants se livrent à des industries diverses. Ainsi, à *Berremâtou*, il y a quatre ateliers de forgerons, et, dans deux villages voisins, *Tîbân* et *Temesgoug*, on fabrique du savon. La mosquée de *Berremâtou* et celle de *Tinebdar*, située à quatre kilomètres au sud, sont enduites de plâtre<sup>6</sup>, indication suffisante pour qu'on recherche un gisement de cette substance dans un petit rayon. Un peu à l'O. de *Tîbân* se trouve *El-Felaï*, où quatre ateliers de forgerons sont en activité; et, près du village, on voit les ruines d'une fontaine antique en pierre de taille<sup>7</sup>, circonstance assez remarquable à cause de la grande distance (6 kilomètres) où est *El-Felaï* au S. de la route de *Tabusuptus* à *Bidil municipium*. Tous ces villages sont voisins de deux ruisseaux qui se réunissent en un seul pour descendre dans l'*Ouad-Akbou*, et venir, sous le nom d'*Ouad-R'eramîn*, y déboucher en amont d'une partie resserrée qui constitue le *défilé de Fellage*, que je vais décrire après avoir d'abord rétrogradé un peu vers l'E.

Dans la partie qu'arrose l'*Ouad-Akbou*, au sortir du défilé, la vallée est assez large; elle présente, comme en beaucoup d'autres points, des alluvions de quartzite rougeâtre et de calcaire blanc, gris ou bleu. On trouve, dans le lit des torrents, de nombreux cailloux roulés de fer hydraté d'une grande richesse; et, sur les deux rives du fleuve,

Fer hydraté  
en  
cailloux roulés.

<sup>1</sup> Que M. Maffre nomme *Beni-Oualis*. (*La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, p. 28; brochure in-8°, Paris, juillet 1846.)

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 267, et t. II, p. 326; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 327.

<sup>4</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, t. II, p. 324; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> *Journal des Mines*, t. XXVII, p. 142; in-8°, Paris, 1810.

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 329 et 330.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 330.

on remarque des ruines romaines, restes de postes destinés sans doute à garder la sortie du défilé. Peu à peu les rives se rapprochent, on est dans le *défilé de Fellage*, qui, suivant M. Borie (page 28 de son manuscrit), a environ quinze kilomètres<sup>1</sup> de longueur, et qui bientôt se resserre tellement, que, sur un grand nombre de points, nos soldats, en le descendant le 20 mai 1847, marchaient dans l'eau jusqu'à la ceinture. Les parois, comme taillées à pic sur une hauteur de huit à dix mètres, sont formées de bancs de grès quartzeux à grains généralement fins et à ciment rougeâtre; quelquefois les grains ont la grosseur d'un œuf, et le grès passe à un véritable poudingue; d'autres fois il se désagrège assez facilement, et prend un aspect caverneux. Sur la rive gauche, les bancs sont sillonnés de fissures souvent verticales; sur la rive droite, on reconnaît que ces bancs sont dirigés du S. E au N. O. et plongent au N. E. sous un angle de 15 à 20°: ils sont associés à des argiles schisteuses grises qui alternent avec des couches de calcaire noir compacte, de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,50 d'épaisseur, qui, comme celles du grès, plongent au N. E., mais presque verticalement; elles contiennent des filons de 0<sup>m</sup>,02 à 0<sup>m</sup>,04 de chaux carbonatée ferrifère et cristalline, au milieu desquels on voit des géodes tapissées de chaux carbonatée cristallisée en prismes réguliers à six faces, surmontés par des pointements de rhomboédres équiaxes.

M. Ville, à qui j'emprunte ces détails (pages 23 et 24 de son manuscrit), a trouvé, pour la composition d'un échantillon d'argile schisteuse du *défilé de Fellage*:

|                          |       |                |         |
|--------------------------|-------|----------------|---------|
| Silice .....             | 59 50 | } Argile ..... | 84 900  |
| Alumine.....             | 15 90 |                |         |
| Peroxyde de fer.....     | 9 50  |                |         |
| Carbonate de chaux ..... |       |                | 8 160   |
| Carbonate de fer.....    |       |                | 1 020   |
| Chlorures.....           |       |                | 0 012   |
| Sulfate de chaux.....    |       |                | 0 003   |
| Nitrates.....            |       |                | Traces. |
| Eau .....                |       |                | 6 210   |
|                          |       |                | 100 305 |

La formule minéralogique de cette argile est  $2 (\text{Fe}, \text{Al}) \text{Si}^3 + \text{Aq}$ ; les 9,50 de peroxyde de fer qu'elle contient, la transforment, par la cuisson, en une scorie noire ferrugineuse<sup>2</sup>.

Le grès domine à la partie supérieure du *défilé de Fellage*, et forme des mamelons arrondis, tandis que les argiles schisteuses abondent à la partie inférieure. Des alluvions quartzieuses se montrent jusqu'à dix-huit ou vingt mètres au-dessus du lit de la rivière, et l'ouverture par laquelle entre celle-ci, dans le défilé, a une centaine de mètres. C'est sans doute en amont du *défilé de Fellage* qu'il faut placer la ville ou forteresse que men-

<sup>1</sup> MM. Daumas et Fabar lui donnent 8 à 10 kilomètres. (*La grande Kabylie*, p. 141; in-8°, Paris, 1847.)

<sup>2</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes mi-*

*néraux des Provinces d'Oran et d'Alger*, par M. Ville, ingénieur des mines, pag. 20, 26 et 164; in-4°, de l'I. N. 1852.

Ruines  
romaines.  
DÉFILÉ  
DE FELLAGE.

Grès quartzeu x.  
Poudingue.

Calcaire  
compacte.  
Argiles  
schisteuses.

DÉFILÉ  
DE KHORZA.

tionne Edrîci sous le nom de *Hisn-Bekr*, ville où, de son temps, se tenait un marché, et qui était sur les bords d'une « rivière qui coule au midi <sup>1</sup>. » Je pense que cette rivière est l'*Ouad-R'eramîn*. Plus haut, la vallée se resserre encore pour former le *défilé de Khorza*, qui termine au S. le territoire des *Açammer*, troisième fraction des *Beni-Ourlis*. La fraction des *Açammer* paraît avoir exclusivement borné son industrie à la fabrication du savon; on y cite quatre villages: *Aït-'Allouï*, *Zerârk'a*, *Tir'ilt* et *Ima'lioun*, qui fabriquent ce produit <sup>2</sup>. Le plus occidental de ces villages, celui d'*Ima'lioun*, est à peu de distance de l'*Ouad-Tamadar'*, petite rivière qui sépare les *Beni-Ourlis* des *Beni-Ourzellâguen*, avec lesquels ils confinent à l'O. Mais nous allons maintenant marcher au N. jusqu'à ce que nous ayons atteint le rivage de la mer, pour revenir ensuite vers le S., non plus jusqu'à l'*Ouad-Akbou*, mais jusqu'à la *chaîne du Jurjura*, dont les crêtes vont désormais former la limite de la *zone du littoral* telle que je veux la décrire ici.

Au nord, les *Beni-Ourlis* sont limités par les cimes du *Djebel-Ak'fâdou* (la cime du vent), qui appartiennent à la haute chaîne du *Jurjura*, et les séparent des crêtes désertes qui se prolongent jusqu'au *Djebel-Afroun* et à l'*Adrar-ez-Zân* (la montagne du chênezân).

BENI-IDJER.

AÏT-'AMER.

AGUEMMOUN.

Une forge.

H'ALLÂFA.

Une forge.

K'ÉBOUCH.

Une forge.

TIZI-EL-K'ARN.

Une forge.

En un point, le *Djebel-Ak'fâdou* domine une dépression considérable <sup>3</sup> dans laquelle la plus méridionale des trois routes de *Bougie* à *Dellis* <sup>4</sup> franchit la ligne de partage des eaux qui descendent vers l'*Ouad-Akbou* ou s'écoulent directement à la mer après s'être réunies dans la haute vallée de l'*Ouad-Ak'fâdou*. Ces régions froides et sauvages ne sont cependant pas absolument inhabitées: les *Beni-Idjer* occupent la partie supérieure du flanc occidental du *Djebel-Ak'fâdou* <sup>5</sup>; on ne sait rien de plus sur cette tribu, qui confine au N. aux *Aït-'Amer*, dont elle est séparée par le mont *Zîri*, nommé aussi *Adrar-ez-zân*, parce que son sommet, qui a une journée de marche de largeur, est couvert de l'espèce de chêne appelé *zân* <sup>6</sup>. On compte, dans la tribu des *Aït-'Amer*, quatre villages où on travaille le fer: celui d'*Aguemmoun-Aït-'Amer*, qui possède un atelier de forgeron où l'on répare les armes et les outils délicats; et *H'allâfa*, *K'ebouch*, *Tizi-el-K'arn* (le col de la corne), qui ont chacun un atelier de forgeron où l'on fabrique des pioches et des socs de charrue <sup>7</sup>. Les trois premiers sont sur la route même de *Tilioua-el-Khemis* (*Ruhai municipium*) à *Djema't-es-Sahridj* (*Syda municipium*); le dernier en est peu éloigné, et se trouve entre cette route et une montagne élevée, le *Djebel-Mechnoua*.

<sup>1</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>er</sup> sect. t. I, p. 239; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 331 et 332; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 325.

<sup>4</sup> J'ai donné tout à l'heure (p. 74 et 75) le tracé des deux routes de la montagne. La troisième est celle qui suit le bord de la mer.

<sup>5</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, t. II, p. 307; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>6</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 256; in-8°, Alger, 1852. — *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 120. — Voyez *Rich. minér. de l'Alg.* t. I, p. 90, note 1; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>7</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, t. II, p. 120 et 121.



Près du village d'*Aït-Ma'mmer* et sur la partie supérieure du cours de l'*Ouad-Mzâla*, qui prend sa source chez les *Aït-Amer*, on voit encore les ruines d'une ancienne ville.

La partie septentrionale du territoire des *Aït-Amer* est limitée, à l'O., par les *Aït-ou-Mâlek*, tribu de marabouts chez laquelle il y a, malgré cette qualité<sup>1</sup>, plusieurs forges en activité, deux à *Tabarous*, une à *Ainsis*<sup>2</sup>; au N., par les *Beni-K'sîla*, qui s'avancent jusqu'à la mer, et occupent l'étendue de côte comprise entre l'*Ouad-Mzâla*, qui les sépare des *Beni-Amrán*, et l'embouchure de l'*Ouad-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef*. Cette tribu est divisée en deux fractions : à l'Orient, celle des *Mzâla*, qui emprunte son nom à la rivière qui la traverse ; à l'Occident, celle des *Beni-K'sîla*. Sur la rive droite de l'*Ouad-Mzâla*, on rencontre les villages de *Anegredj* et de *Tak'obba*, qui ont chacun une forge, et, sur la rive gauche, *Timri-Mouça*, posé sur la cime d'un rocher, *Ir'zer-Abbés* (la rivière d'Abbés), qui ont aussi chacun une forge, et *Djerrah'*, où il y en a trois occupées à la réparation des instruments aratoires<sup>3</sup>. La fraction des *Beni-K'sîla* est plus particulièrement adonnée à l'agriculture ; aussi n'y trouve-t-on qu'un seul village, *Ih'addâden*, où il y a deux ateliers de forgerons<sup>4</sup>. Non loin de l'embouchure de l'*Ouad-Mzâla* se trouve, sur la rive gauche, le petit village de *Timri-el-Ma'sra*, qui est le port des *Beni-K'sîla*<sup>5</sup>. Il conviendrait d'y rechercher des ruines, car c'est là, suivant moi, que devait se trouver la station de *Oῦαβαρ* (*Vabar*) mentionnée par Ptolémée ; je vais dire sur quoi se fonde cette opinion, à laquelle il convient de joindre ce que je dis plus loin, page 84.

Ptolémée donne pour la longitude de *Saldæ* (*Bougie*) 22°, et pour celle de *Rusuccurum*, que nous verrons être *Dellis*, 20° 15' 6", c'est-à-dire 1° 45' de différence en longitude entre *Saldæ* (*Bougie*) et *Rusuccurum* (*Dellis*), tandis que nous savons que la longitude de *Bougie*, aujourd'hui bien déterminée,

|                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| Étant .....                      | 2° 44' 36"                |
| Celle de <i>Dellis</i> est ..... | 1 34 50 "                 |
|                                  | Différence..... 1° 9' 46" |

Il résulte de là que Ptolémée commet l'erreur énorme de 35' 14" sur cette petite distance. Je suis donc autorisé à retoucher, *proportionnellement à l'erreur commise*, toutes les longitudes qu'il donne pour les stations intermédiaires et toutes les distances relatives qui en résultent entre ces stations. On obtient ainsi, par un calcul très-simple, le Tableau suivant :

<sup>1</sup> J'ai dit plus haut (p. 70) que la profession de forgeron était interdite aux marabouts ; aussi, chez les *Aït-ou-Mâlek*, cette profession est-elle exercée par des Kabiles venus d'autres tribus.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 123 ; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 111 et 112.

<sup>4</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, tom. II, p. 110.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 108.

<sup>6</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geographiæ libri octo*, lib. IV, cap. 11, p. 94 ; in-f°, Amsterodami, 1605.

<sup>7</sup> *Description nautique des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard, p. 31 ; 2<sup>e</sup> édition ; in-8°, de l'I. R. 1839.

|                    | D'APRÈS PTOLÉMÉE. |                     |                        | DISTANCES RETOUCHÉES<br>EXPRIMÉES |                        |                  |
|--------------------|-------------------|---------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------|------------------|
|                    | LONGITUDES.       | DISTANCES EXPRIMÉES |                        | en minutes<br>et<br>secondes.     | en lieues<br>communes. | en milles.       |
|                    |                   | en minutes.         | en lieues<br>communes. |                                   |                        |                  |
| SALDÆ COLONIA..... | 22°               | "                   | "                      | "                                 | "                      | "                |
| VABAR.....         | 21° 20'           | 40'                 | 13 $\frac{1}{3}$       | 26' 34".66                        | 9                      | 27               |
| RUSAZUS.....       | 21                | 20                  | 6 $\frac{2}{3}$        | 13' 17".33                        | 4 $\frac{1}{2}$        | 13 $\frac{1}{2}$ |
| RUSUBESER.....     | 20 45             | 15                  | 5                      | 9' 58"                            | 3 $\frac{1}{3}$        | 10               |
| IOMNIUM.....       | 20 30             | 15                  | 5                      | 9 58                              | 3 $\frac{1}{3}$        | 10               |
| RUSUCGORÆ.....     | 20 15             | 15                  | 5                      | 9 58                              | 3 $\frac{1}{3}$        | 10               |
|                    |                   | 1° 45'              | 35                     | 1° 9' 46"                         | 23 $\frac{1}{2}$       | 70 $\frac{1}{2}$ |

La transformation en lieues communes, données ici en nombres ronds, a été faite en observant que, sur le trente-septième parallèle<sup>1</sup>, un degré de longitude a une longueur de 47,92 milles nautiques<sup>2</sup> ou 88738<sup>m</sup>,256 qui, divisés par 4444<sup>m</sup>,44, donnent 19,966 lieues communes. C'est ainsi que 1° 9' 46" donnent strictement 23,2167 lieues communes<sup>3</sup> pour la distance entre *Bougie* et *Dellis*, mesurée, bien entendu, sur le trente-septième parallèle, distance qui concorde assez bien avec celle du Tableau ci-dessus. Maintenant, si l'on cherche un point de la côte qui soit, à la fois, à neuf lieues de *Saldæ* et à quatre lieues et demie de *Rusazus* (que nous verrons plus loin être *Zef-foun*) comptées en longitude, on trouve que le petit port des *Beni-K'sila* ou l'embouchure de l'*Ouad-Mzâla* satisfait très-bien à cette double condition; j'y place donc le *O'vâsap* (*Vabar*) de Ptolémée. M. d'Avezac avait rapporté cette station à *Mers-el-Fah'm*<sup>4</sup>; c'est, suivant moi, la rejeter beaucoup trop à l'O.<sup>5</sup>

BENI H'ACEÏN.  
TALA-MA-ALLAH.  
Une forge.  
AGUEMMOUN.  
Une forge.  
ALMA-TEHOUMA.  
Une forge.  
TIZOUR'OUÏN.  
Une forge.

La tribu des *Beni-K'sila* a pour voisine, au S. O., celle des *Beni-H'aceïn*, qui est séparée des *Aït-ou-Mâlek* par le *Djebel-Sidi-'Aïça*<sup>6</sup>. Les *Beni-H'aceïn* forment une tribu pauvre; cependant ils font assez de labourage pour fournir à peu près à leur consommation en grain. On y trouve quatre villages, *Tala-ma-Allah*, *Aguemmoun*, *Alma-Tehouma* et *Tizour'ouïn*, qui ont chacun un atelier de forgeron<sup>7</sup>. Ce dernier village se trouve près de la limite des *Imadâlen*, petite tribu séparée des *Beni-H'aceïn*, comme les deux suivantes, par l'*Ouad-el-H'ammâm*, et qui ne compte que trois villages, dont deux,

<sup>1</sup> La latitude de *Bougie* est 36° 46' 34"; celle de *Dellis* est 36° 55' 20". (*Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 30; 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839.)

<sup>2</sup> *Introduction à la géographie mathématique*, par S. F. Lacroix, p. 405; in-8°, Paris, 1811.

<sup>3</sup> Sur le trente-sixième parallèle, on aurait 23,516 lieues communes.

<sup>4</sup> *Études de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale*, par M. d'Avezac, p. 148; in-8°, Paris, 1836.

<sup>5</sup> Voir p. 95 et 96 de ce volume.

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabîl. propr. dite*, t. II, p. 122; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>7</sup> *Idem.* t. II, p. 125.

*Tabouza* et *Talfant*, ont chacun un atelier de forgeron<sup>1</sup>. Si l'on continue à marcher au S. en remontant la rive gauche de l'*Ouad-el-H'ammâm*, on traverse successivement les *Tazrout* et les *Beni-Aïâd*, deux petites tribus de marabouts, dont l'une a deux villages seulement, et l'autre trois<sup>2</sup>. On entre ensuite sur le territoire des *Beni-Iah'ia-ou-Ioucef*, qui comptent six villages, ayant chacun une forge, savoir: *Aït-Mâlek*, *Talbent*, *Beni-Iah'ia-ou-Ioucef*, *Ir'il-K'roun*, *Hangued* et *Beni-bou-H'aï*. Le territoire de cette tribu est en partie traversé par le principal affluent de l'*Ouad-el-H'ammâm*, ainsi nommé parce que sa source est chaude<sup>3</sup>; plus bas, cette rivière sépare les *Beni-Iah'ia-ou-Ioucef* des *Aït-ou-Mâlek*.

Les diverses tribus que nous venons de parcourir sont limitées à l'O. par les *Beni-Azzouz*, tribu importante qui se divise en deux fractions, celle des *Beni-Azzouz* proprement dits ou *Iazzouzen*, et celle des *Oulâd-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef*. En partant du point où les *Beni-Azzouz* tiennent leur marché, point qui est à l'extrémité occidentale de leur territoire, au contact des *Beni-Djennâd*, et qui est nommé *Djema'-bou-Châfa'*, parce qu'il se tient le vendredi (*Djema'*), près d'un village de marabouts appelés *Oulâd-Sidi-Ah'med-bou-Châfa'*<sup>4</sup>, on trouve d'abord le village d'*El-Djema'*, où quatre forges sont en activité pour la fabrication et la réparation des outils. Près des sources d'un des affluents de l'*Acif-Bel-ma-ou-Lili* sont, de chaque côté de la route de *Tiliouia-el-Khemis* (*Ruhai municipium*) à *Djema't-es-Sahridj* (*Syda municipium*), les villages de *Taguemmount-bou-Fenân* et *Aguelmâm-Agguiril* (le bassin de la montagne), qui ont aussi chacun une forge pour les outils. Un peu au N. de la même route, on rencontre *Iak'k'ouren*, où il existe six forges pour la réparation des outils, et *Tizi-Ter'idet*, où il y en a trois. Près des sources de l'*Acif-Bel-ma-ou-Lili*, et sur la rive droite, les *Beni-Azzouz* ont, à *Tamellah't* (la saline), une source salée dont ils évaporent les eaux pour en extraire le sel; et, en descendant le cours de la rivière, on atteint successivement *Aït-ou-Mâlek*, *Ibdâcen*, *Tir'ilt-Bouk'sâs* (le petit plateau incliné), qui ont chacun deux forges pour la réparation des outils, et *Tabouza*, *Aït-Aïçi*, qui en ont chacun une. A l'extrémité septentrionale du territoire des *Beni-Azzouz*, le village d'*Iguer-el-H'armoud* possède des fabriques de tuiles<sup>5</sup>; elles sont tout près de la limite de la seconde fraction.

La fraction des *Oulâd-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef*, appelés aussi *Oulâd-Sidi-Ah'med-Arâb*, s'avance jusqu'à la mer. C'est une tribu de marabouts qui, par conséquent, ne travaille pas le fer. Elle est séparée de celle des *Beni-K'sila* par un cours d'eau, qui est la réunion de l'*Ouad-el-H'ammâm* et de l'*Acif-Bel-ma-ou-Lili*. Ce cours d'eau, nommé, comme la tribu, *Oulâd-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef*, a été mentionné par Shaw, qui a très-bien su que les *Dash-krâhs* (*Dechera*)<sup>6</sup> des *Keseelah* (*K'sila*) s'avançaient jusque sur ses bords<sup>7</sup>. Sur sa rive

IMADÂLEN.  
TABOUZA.  
Une forge.  
TALFANT  
Une forge.  
TAZROUT.  
BENI-AÏÂD.  
BENI-IAH'IA-OU  
IOUCEF.  
Six forges  
réparties dans  
six villages.  
Source chaude  
BENI-AZZOUZ.

EL-DJEMÂ'.  
Quatre forges.  
TAGUEMMOUNT.  
Une forge.  
AGUELMÂM.  
Une forge.  
IAK'K'OUREN.  
Six forges.  
TIZI-TER'IDET.  
Trois forges.  
TAMELLAH'T.  
Source salée.  
AÏT-OU MÂLEK.  
Deux forges.  
IBDÂCEN.  
Deux forges.  
TIR'ILT-  
BOUK'SÂS.  
Deux forges.  
TABOUZA.  
Une forge.  
AÏT-AÏÇI.  
Une forge.  
IGUER-  
EL-H'ARMOUD.  
Tuileries.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 126; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 126-128.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 128 et 129.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 131 et 147.

<sup>5</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 148-150.

<sup>6</sup> M. Carette écrit *Dechra*. (*Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 60; in-8°, de l'I. N. 1848.)

<sup>7</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VII, t. I, p. 111; in-4°, La Haye, 1743.

gauche, c'est-à-dire sur le territoire des *Oulád-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef*, on remarque, à une petite distance de l'embouchure, des ruines qui sont près du village des *Agni-Réh'an*<sup>1</sup>. Si au lieu de considérer comme exactes les distances relatives données par Ptolémée<sup>2</sup>, on admet qu'elles sont entachées d'une erreur sensible, on peut voir, dans ces ruines, l'emplacement de Οὐάβαρ (*Vabar*), et alors tout ce que j'ai dit (pages 81 et 82) de *Timri-el-Ma'sra* et de l'*Ouad-Mzála* s'appliquerait à *Agni-Réh'an* et à l'*Ouad-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef*.

AGNI-RÉH'AN.

Ruines  
romaines.

BENI-FELÍK'.

IH'ABDOUCHEN.

Deux forges.

ALMA-  
GUECHTOUL.  
Tuilerie.

Trois forges.

AZROU.  
Ruines  
romaines.

TOK BÁL.

Ruines  
romaines.

ABOU-SLÍMÁN.

Deux forges.

Cette tribu confine au S. avec celle des *Beni-Felík'*, qui se divise aussi en deux fractions. La principale fraction, celle des *Ben-Felík'*, proprement dits, occupe un pays très-montagneux, qui suffit à peine à la subsistance de ses habitants. Dans le village d'*Ih'abouchen* appelé aussi *Tignátín* (la plaine), il y a deux ateliers de forgerons qui fabriquent des socs de charrue et des pioches. A peu près à l'E. de ce village, on signale celui de *Alma-Guechtoul*, qui a une fabrique de tuiles et trois ateliers de forgerons qui font des faucilles, des pioches et autres instruments aratoires. Au milieu des bois se trouve le village d'*Azrou*, près duquel gisent éparses un grand nombre de pierres de taille que les habitants appellent *meceno'* (travaillée)<sup>3</sup>. Ce point se trouve sensiblement à égale distance de la côte et de la route dont j'ai déjà parlé plusieurs fois. La seconde fraction, celle des *Oulád-Sidi-Iah'ia-ou-Sa'ad-Allah* possède aussi des ruines romaines dont je ne connais pas l'emplacement, mais les Kabiles leur donnent le nom de *Tok'bál*, et elles consistent en un gros amas de pierres de taille. Un seul village de cette fraction travaille le fer, c'est celui d'*Abou-Slímán*, qui a deux forges pour la fabrication et la réparation des instruments aratoires<sup>4</sup>.

En nommant (page 80) la tribu des *Beni-Idjer*, nous nommions la tribu la plus orientale de la grande confédération des *Zouaoua*, confédération qui est un débris de l'ancienne principauté de *Koukó*<sup>5</sup>. Suivant d'Herbelot, *Zauai* (*Zouaoui*) était le surnom de *Iah'ia-ben-'Abd-el-Mátha-ben-'Abd-en-Nour*, « originaire d'une tribu arabe, dit-il, qui « avait établi une colonie aux environs de *Bedjáia* (*Bougie*)<sup>6</sup>. » Ce poète, qui était en même temps un savant grammairien, serait né en 554 de l'hégire (1159 de J. C.), et mort au *Caire*, en 608 (1230 de J. C.). D'Herbelot, comme on voit, tranche ici une question qu'il aurait pu considérer comme douteuse; il donne aux *Zouaoua* une origine arabe, tandis qu'Ebn-Khaldoun, d'après les généalogistes berbères, n'hésite pas à faire sortir cette tribu de la souche berbère d'El-Abter<sup>7</sup>. Cependant l'auteur arabe est frappé de la déclaration d'Ibn-Hazm (*Abou-Moh'ammed-'Ali*), savant historien de *Cordoue*, qui

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 144 et 145.

<sup>2</sup> Telles que je les ai corrigées dans le Tableau de la page 82 de ce volume.

<sup>3</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 140.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 141.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. I, p. 463 et 471, et t. II, p. 272.

<sup>6</sup> *Bibl. orient.* p. 913, col. 1; in-f°, Maestr. 1776.

<sup>7</sup> Les deux grandes souches des Berbères sont :

celle de *Bránis* ou *Brânes* et celle de *Madghis* ou *Madghès* (*Mádr'es*) surnommé *El-Abter*. Les descendants du premier s'appellent les BRÂNES; on nomme ceux du second EL-BOTR, pluriel d'*Abter*. (Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 168; in-8°, Alger, 1852. — *Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Alg.* liv. I, chap. III, p. 27; in-8°, de l'I. I. 1853.)

affirme que la tribu des *Zouaoua* est une branche de celle des *Ketâma*<sup>1</sup>; or on sait que les *Ketâma* et les *S'enhâdja*, quoique figurant parmi les tribus berbères<sup>2</sup>, ont très-probablement une origine arabe<sup>3</sup>. Les raisons de croire à la parenté des *Zouaoua* et des *Ketâma* sont, d'une part, le voisinage des territoires qu'occupaient ces deux grandes tribus<sup>4</sup>; d'une autre part, le concours que les *Zouaoua* prêtèrent aux *Ketâma* dans le soulèvement dont Abou'Obeïd-Allah-ech-chîi fut l'âme, soulèvement duquel résultèrent, en 296 de l'hégire (908 de J. C.), le renversement des AR'LÂBITES et le triomphe de la dynastie naissante des FÂTIMITES<sup>5</sup>. Il est remarquable, disons-le en passant, que cette révolution, qui eut pour résultat presque immédiat d'ôter le pouvoir des mains des Arabes pour le mettre dans celles des Berbers, ait été opérée essentiellement par les armes des *Ketâma*<sup>6</sup>, dont l'origine paraît être arabe. Peut-être avaient-ils puisé leur haine contre les AR'LÂBITES, dans l'oppression que les chefs arabes de *Bellezma*<sup>7</sup> leur avaient fait subir. Délivrés de ce joug par l'affreux massacre que l'Arabe Abou-Ish'ak'-Ibrahîm fit de ces chefs dans le fondouk' de *Rekk'âda*<sup>8</sup> en 278 ou 280 de l'hégire (891 ou 893 de J. C.), ils ne se souvinrent que de l'oppression; et non-seulement ils ne tinrent pas compte de leur délivrance au bourreau des gens de *Bellezma*, mais ils employèrent leur liberté à renverser sa dynastie<sup>9</sup> (296 de l'hégire, 909 de J. C.).

« Le territoire des *Zouaoua*, dit Ebn-Khaldoun, est situé dans la province de *Bougie* et « sépare le pays des *Ketâma*<sup>10</sup> de celui des *S'enhâdja*<sup>11</sup>. Ils habitent au milieu des préci-

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, t. I, p. 255, 292 et 299.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 291.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. I, p. 170, 178 et 185.

<sup>4</sup> Voy. les notes 10 et 11 ci-dessous, et *Hist. des Berb.* t. I, p. 173.

<sup>5</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. 224 et 225.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. I, p. 292. — En-Nouâiri, t. I, p. 441 de l'Histoire des Berbères.

<sup>7</sup> L'auteur du *Baïan* parle des gens de *Bellezma* comme étant d'origine arabe. (*Ibid.* p. 428, note 1.) M. Carette les signale comme Berbers. (*Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Alg.* liv. III, chap. IV, p. 380 et 381; in-8°, de l'I. I. 1853.)

<sup>8</sup> Ville située à 4 milles au S. O. de *K'airouân*.

<sup>9</sup> En-Nouâiri, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 427 et 428 de l'Histoire des Berbères.

<sup>10</sup> Après l'introduction de l'islamisme en Afrique; les *Ketâma* occupèrent les fertiles campagnes qui s'étendent à l'Occident de *Constantine* jusqu'à *Bougie*, et au Midi de *Constantine* jusqu'au mont *Aourés*. Ils possédaient même toutes les villes importantes de cette région, puisque, entre l'*Aourés* et le rivage de la mer compris entre *Bougie* et *Bône*, ils occupaient *Ik'djân*, *Setif*, *Bâr'âi*, *Ngâous*, *Bellezma*<sup>b</sup>, *Tîquist*<sup>c</sup>, *Mila*, *Constantine*, *Sk'ik'da*, *K'ollo* et *Djâdjel*. (Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 291 et 293.) — Edrîci, qui parle des *Ketâma* comme d'une tribu berbère, dit que de son temps ils étaient réduits à 4,000; ils habitaient une montagne voisine de *Setif*, et s'étendaient vers *K'ollo* et *Bône*<sup>d</sup>.

<sup>11</sup> « Immédiatement à l'Orient de cette contrée (le « *Maghreb central*), dit Ebn-Khaldoun, on rencontre

<sup>a</sup> M. de Slane indique cette ville entre *Setif* et *Mila* (p. LXXXVII de la Table géographique de sa traduction d'Ebn-Khaldoun).

<sup>b</sup> A l'O. de *Lambæsa* (p. LXXII, *ibid.*). — Edrîci place *Bellezma* à deux fortes journées de *Bougie*, et Nouâiri nous apprend que c'était une ville du *Zâb*<sup>\*\*</sup>.

<sup>c</sup> *Tigisis* (p. CXI de la Table géographique de M. Slane). — Voy. *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 266; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>d</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 203, 246 et 247; in-4°, de l'I. R. 1836.

\* *Géographi* d'Edrîci, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 237; in-4°, de l'I. R. 1836.

\*\* En-Nouâiri, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, comme appendice à l'Histoire des Berbères, t. I, p. 427 et 428.

« pices formés par des montagnes tellement élevées, que la vue en est éblouie, et tellement boisées, qu'un voyageur ne saurait y trouver son chemin<sup>1</sup>. » Au milieu de l'exagération du langage arabe, il est facile de voir que l'historien des Berbers entend parler ici des hautes cimes du *Jurjura*; et, en effet, il nomme immédiatement les *Beni-R'oubri*, les *Beni-Fraoucen* et les *Beni-Ir'ât'en*, toutes tribus qui nous sont connues, et qui, encore aujourd'hui, occupent des territoires plus ou moins voisins des crêtes de cette chaîne. Non-seulement telle était déjà la position d'une partie des *Zouaoua* à l'époque où Ebn-Khaldoun écrivait, c'est-à-dire à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, mais il faut admettre que, depuis plusieurs siècles, une migration de cette tribu était venue s'installer sur les pentes d'un contre-fort du *Jurjura*. Il est évident, en effet, que les *Zouaoua* furent le point d'appui de H'ammâd-ben-Balkîn lorsque ce prince, après avoir fondé la *K'ala'at-Beni-H'ammâd*, vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle de l'hégire (398 de l'hégire, 1007 de J. C.), leva l'étendard de la révolte contre son neveu Bâdis, pour fonder le royaume dont *Bougie* devint plus tard la capitale; aussi voyons-nous Bâdis ôter la vie au chef des *Zouaoua*, Ziri-Ebn-Adjana, soupçonné d'avoir des intelligences avec H'ammâd<sup>2</sup>. Mais on doit croire qu'en aidant ce prince, les montagnards berbers n'avaient pas entendu fonder une dynastie qui pèserait sur eux, car ils se révoltèrent contre les descendants de H'ammâd, comme nous l'apprend Ebn Khaldoun, dans lequel on lit : « Les descendants de H'ammâd bâtirent ensuite la ville « de *Bougie*<sup>3</sup> sur le territoire des *Zouaoua*, et les obligèrent à faire leur soumission<sup>4</sup>. »

Depuis que les lignes qui précèdent sont écrites, j'ai lu l'intéressant travail de M. Carrette sur l'origine et les migrations des *Zouaoua* : il montre très-bien qu'ils correspondent aux *Azuagues* de Marmol, que leur gisement originaire est dans les régions voisines du lac *Mel'îr*<sup>5</sup>; mais évidemment la migration des *Zouaoua* dans le massif kabile est beaucoup plus ancienne que ne le pense le savant secrétaire de la commission scientifique de l'Algérie. C'est Ebn-Khaldoun qui vient de nous l'apprendre. « Les plus puissans « (des *Azuagues*), dit Marmol, demeurent entre le royaume de *Tunis* et le *Belâd-el-Djerid*, « d'où ils ont eu la hardiesse d'attaquer souvent les rois de *Tunis*, et ont défait depuis « peu (1500 de J. C., 906 de l'hégire) le gouverneur de *Constantine*<sup>6</sup>, qui les vouloit

« le pays des *S'enhâdja*, qui renferme *Alger*, *Mtîdja*, « *Médeu*, et les régions voisines jusqu'à *Bougie* ». » (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 196; in-8°, Alger, 1852.)

<sup>1</sup> *Ibid.* t. I, p. 256.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 256 et 257.

<sup>3</sup> Voy. la note 4 de la page 21 de ce volume.

<sup>4</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. de Slane, t. I, p. 257; in-8°, Alger, 1852.

<sup>5</sup> *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Algérie*, par E. Carrette, liv. II, chap. VII, p. 278-295; in-8°, de l'I. I. 1853.

<sup>6</sup> Ce gouverneur était Moula-Nâc'er, fils aîné d'A-

<sup>7</sup> Cela ne peut s'entendre que du littoral\*, car Ebn-Khaldoun lui-même dit ailleurs : « Les *Zouaoua*, grande tribu berbère, habitent, comme on le sait, les montagnes et les collines escarpées qui s'étendent depuis les alentours de *Bougie* jusqu'à *Tedellis*. » (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 298; in-8°, Alger, 1852.)

\* Leur vrai port de commerce était *Bougie*.» (*Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Algérie*, par E. Carrette, p. 75; in-8°, de l'I. I. 1853.)

« assujettir. Cette victoire leur ayant tant acquis de réputation. . . . leur chef devint « vn des plus puissans seigneurs de l'Afrique. On l'appelle maintenant le *roi de Cuco*, « et il fait la guerre continuellement aux Turcs<sup>1</sup>. » De ces faits M. Carette conclut que l'expédition des *Azuagues* contre *Constantine* fut poussée jusque dans le massif de la *Kabilie*, et qu'elle eut pour résultat final la fondation de la principauté que Marmol vient de désigner sous le nom de *royaume de Cuco*<sup>2</sup>. Cette conclusion ressort trop nettement du récit de Marmol pour ne pas l'admettre, mais à la condition, toutefois, que les *Azuagues* ou *Zouaoua* ne faisaient, en 1500, que venir se grouper avec des frères de leur tribu qui, depuis des siècles, occupaient un espace plus ou moins considérable dans la chaîne du *Jurjura*. Aujourd'hui le territoire des *Zouaoua* est beaucoup plus resserré, quoiqu'il ait encore conservé une certaine étendue. Les dix-huit tribus que nous allons parcourir, à partir de celle des *Beni-bou-H'aï* inclusivement, appartiennent toutes à cette grande confédération des *Zouaoua* qui en réunit vingt-quatre, et dont l'importance n'est pas seulement dans le chiffre de sa population, mais dans sa position au centre du massif kabile, et dans l'industrie de ses membres. On a dit que les *Zouaoua* fabriquaient, avec le fer des *Barbâcha*, ces longs canons de fusil, travaillés avec assez d'art, dont se servent les indigènes<sup>3</sup>; mais il paraît que cette industrie, comme nous le verrons ailleurs, n'existe que chez les *Beni-'Abbés*.

Si, du village d'*Abou-Slîmán*, où nous nous sommes arrêtés, on marche au S., il faut traverser une bande étroite du territoire des *Beni-'Azzouz* pour entrer sur celui des *Beni-bou-H'aï*, petite tribu composée de deux villages seulement, *Bou-Mans'our* et *Tir'ilt-Bouk'sàs*, qui possèdent chacun une forge<sup>4</sup>. Cette tribu est située au pied occidental du *Djebel-Afroun*, et une forêt la sépare des *Beni-R'oubri*.

La partie la plus orientale du territoire des *Beni-R'oubri* est dominée par le point culminant du *Djebel-Afroun*, l'une des cimes les plus élevées du massif kabile. Quand on a traversé la forêt qui limite au S. les *Beni-bou-H'aï*, on entre sur le territoire de la

BENI-BOU-H'AÏ.  
BOU-MANS'OUR.  
Une forge.  
TIR'ILT-  
BOUK'SÂS.  
Une forge.  
BENI-ROUBRI.

bou-'Abd-Allah-Moh'ammed, qui était monté sur le trône de *Tunis* le 10 de cha'ban 899<sup>a</sup> (16 mai 1494). Moula-Nâc'er, suivant Marmol<sup>b</sup>, resta sur la place avec deux mille cavaliers. Un contemporain, Jean Léon, dit en parlant du roi régnant de *Tunis* et du gouvernement de *Constantine*: « Premièrement il en pourueut « l'ainé de ses enfans, lequel voulant mouuoir guerre « contre les Arabes, fut occis au premier rencontre<sup>c</sup>. »

<sup>1</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. I, chap. xxv, t. I, p. 71 et 72; in-4°, Paris, 1667.

<sup>2</sup> *Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Alg.* par E. Carette, liv. II, chap. vii, p. 280-282; in-8°, de l'I. I. 1853. — Voy. plus loin, p. 89 et 90 de ce volume.

<sup>3</sup> M. Duteil, *Coup d'œil rapide sur Bougie*, p. 45; broch. in-8°, Marseille, 1843. — M. Maffre, *La Kabilie. Rech. et observ. sur cette riche contrée de l'Alg.* p. 32; brochure in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>4</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 273; in-8° de l'I. N. 1848.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 267; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. I, chap. xxv, t. I, p. 72; in-4°, Paris, 1667.

<sup>c</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. V, t. I, p. 265 du Rec. intit. *Descr. de l'Afr. tierce part. du monde*; in-f°, Lyon, 1556.

TIR'ILT-  
'AZZOUGUEN.  
Une forge.

IR'ZER-KHEL'F.  
Une forge.

IAK'K'OUREN.  
Deux forges.

AOURIR'.  
Une forge.

IFIR'A.  
Deux forges.  
Six forges  
réparties dans  
six villages.

EL-K'S'AR.  
Ruines  
romaines.

fraction des *Beni-'Azzoug* formée de deux villages, *Tir'ilt-'Azzouguen* et *Ir'zer-Khelf*, qui ont chacun une forge. Sur la rive gauche de l'*Ouad-Amraoua*, chez les *Cherfa* (les Chérifs), le village de *Iak'k'ouren* a deux forges en activité. En repassant sur la rive droite, on trouve *Aourir'* (la colline), qui a une forge, et bientôt on arrive à *Ifir'a*, village qui a deux forges, et près duquel se tient le samedi (*s'ebt*) des *Beni-R'oubri*. Six autres villages de la même tribu ont chacun une forge, ce sont : *Tala-Ga'ála*, *Aït-Sa'id*, *Chebed*, *Azrou*, *El-Aciakh* et *Bou-H'iber*<sup>1</sup>. Les deux derniers appartiennent à la fraction des *Beni-bou-'Ada*. Près de celui de *Chebed*, qui est dans la montagne sur la rive droite d'un affluent de l'*Ouad-Ak'fádou*, il existe des ruines que les indigènes nomment *El-K's'ar*, et que Shaw avait bien signalées comme étant chez les *Beni-Grohberry*<sup>2</sup> (*Beni-R'oubri*). On y voit des portions de murs encore debout, et dont la construction en pierres de taille indique l'origine romaine<sup>3</sup>. Quand on arrive à *Bou-H'iber*, le dernier village que j'ai nommé dans l'énumération ci-dessus, on se trouve à la partie la plus méridionale des *Beni-R'oubri*, qui touche, par cette extrémité, à celle des *Illoul-Amálou*.

ILLOUL-AMÁLOU.

Celle-ci est située sur le versant occidental du *Jurjura*, dans la région la plus élevée, et voisine des crêtes inhabitées de la montagne. On n'a, jusqu'à présent, aucun détail sur elle; on sait seulement que l'*Ouad-Kerrouch*, un des affluents de l'*Ouad-Amraoua*, y prend sa source<sup>4</sup>. Elle est bornée à l'O. par la tribu des *Beni-Illilten*, qui occupe la limite des régions habitables du *Jurjura*. La tribu des *Beni-Illilten* est traversée par l'*Ouad-el-H'ad*, et un pic élevé, le *Djebel-Djerdjer*, la domine au S. On a peu de renseignements sur son industrie; on sait pourtant qu'elle fabrique des tuiles et de la chaux; on y cite, en outre, sur la rive droite de l'*Ouad-el-H'ad*, le village de *Taourir't-ou-Deles*, qui a deux forges<sup>5</sup>. La fabrication de la chaux indique ici la présence du calcaire, et il ne paraît pas douteux que telle est la roche dominante du *Jurjura*. Mais il y a plus, quelques indices semblent y montrer l'existence du marbre statuaire. « D'après la nature des nombreux cailloux roulés que nous avons vus dans les lits des torrents qui descendent des hautes cimes du *Jurjura*, dit M. Ville, nous pensons qu'il y a, dans cette chaîne de montagnes, des calcaires susceptibles de fournir de très-beau marbre statuaire; mais l'état d'hostilité de ce pays, et surtout la difficulté des communications, empêcheront sans doute qu'on tire jamais aucun parti de ces marbres<sup>6</sup>. » Je note cette observation de M. Ville dans le ferme espoir que si ces marbres se présentent en bancs exploitables pour la statuaire, le jour viendra où, aidés des Kabiles, nous ouvrirons de vastes carrières d'où seront extraits et descendus à la côte, des blocs qui seront

BENI-ILLILTEN.

Tuileries.  
Fours à chaux.

TAOURIR'T-OU-DELES.

Deux forges.

Marbre statuaire  
du *Jurjura*.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 277-279; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VIII, t. I, p. 127; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, par M. E.

Carette, tom. II, pag. 276; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II; p. 308.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 309 et 310.

<sup>6</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des Provinces d'Oran et d'Alger*, p. 19; in-4°, de l'I. N. 1852.



transportés dans la mère patrie, où nos artistes sauront bien en faire jaillir la figure radieuse du génie de la civilisation.

En continuant à marcher à l'O. parallèlement aux crêtes du *Jurjura*, on entre chez les *Beni-Mislaïm*, qui habitent la limite supérieure du versant septentrional de la chaîne. Cette tribu n'est riche qu'en forêts, et ne se livre guère qu'au travail du bois; mais à *Aourir-ou-Zemmour* nous trouvons le premier exemple, qui ne sera pas le seul, d'un village où il se fabrique de la fausse monnaie<sup>1</sup>. J'ai entre les mains quelques produits de cette coupable industrie; ce sont des pièces de cinq francs et de deux francs; elles sont fort bien imitées, quant aux empreintes; mais l'analyse montre qu'elles ne renferment pas un atome d'argent. Les *Beni-Mislaïm* sont limités à l'O. par les *Beni-bou-Ioucef*, tribu pauvre que traverse un affluent de l'*Ouad-el-H'ad*, et qui ne possède pas un seul atelier de forgeron: elle fait réparer ses outils chez les *Beni-Ianni*<sup>2</sup>.

Nous allons maintenant revenir un peu vers l'E. pour entrer, au N. des *Beni-Iltilten*, chez les *Beni-bou-Akéch*, tribu située dans la montagne au pied du *Djebel-Taltât*, et dans laquelle on cite deux villages, *Teroual* et *Zâk'nou*, qui ont chacun plusieurs forges<sup>3</sup>. Elle est bornée au N. par les *Beni-Iah'ia*, dont le territoire est traversé par plusieurs ruisseaux, particulièrement par l'*Ouad-Kerrouch* (le ruisseau des chênes), sur lequel cette tribu a trois moulins, et sur la rive droite duquel se trouve *Tak'ka*, leur chef-lieu, village dans lequel il y a une forge pour la réparation des instruments de labour; c'est la seule que possède la tribu<sup>4</sup>. Le territoire des *Beni-Iah'ia* est dominé au S. O. par le *Djebel-Koukô*, au pied septentrional duquel se trouve le village de *Koukô*, où il y a une zaouïa. C'est du chef de ce village qu'au xvi<sup>e</sup> siècle Marmol disait, « vn « d'entre eux (Ben-el-K'âdi)<sup>5</sup> s'est fait appeler depuis peu *roy de Cuco*; » et cet auteur prétend que le *royaume de Koukô* renfermait des mines de fer et de salpêtre<sup>6</sup>. Dapper, qui lui a emprunté ces détails, et qui a réuni quelques autres renseignements, les

BENI-MISLAÏM.

AOURIR -  
OU-ZEMMOUR.Fabrication  
de  
fausse monnaie.BENI-  
BOU-IOUCEFBENI-  
BOU-AKÉCH.

TEROUAL.

Plusieurs forges.

ZÂK'NOU.

Plusieurs forges.

BENI-IAH'IA.

TAK'K'A.

Une forge.

KOUKÔ.

Mines de fer.

Salpêtre.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 303, et t. II, p. 311. — *Vingt-six mois à Bougie*, par Ed. Lapène, p. 147 et 148; in-8°, Saint-Gaudens, 1839.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 313; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 307.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 304 et 305.

<sup>5</sup> Il s'agit sans doute ici de cet Ah'med-ben-el-K'âdi que nous verrons plus loin jouer un rôle important comme obstacle à la fondation de l'autorité de Kheïr-

ed-Din. Ben-el-K'âdi fut massacré en 1528, mais il eut pour successeur un de ses frères: « Il est de bonne « maison, dit Marmol, et de la race du seigneur « d'Alger » (Selim-ben-Tumi) que Barberousse tua. » Aussi ce fut en haine des Turcs qu'eut lieu l'alliance de 1541 avec Charles-Quint.

<sup>6</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLVII, t. II, p. 412 et 413; in-4°, Paris, 1667. — Delacroix, *Relat. univ. de l'Afrique ancienne et moderne*, 1<sup>re</sup> part. ch. VII, sect. V, t. II, p. 25; in-8°, Lyon, 1688.

\* *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLVII, t. II, p. 412; in-4°, Paris, 1667.

<sup>7</sup> Cette parenté ne devait être qu'une alliance \*. Le *Roi de Koukô* était un Berber *Azuague* ou *Zouaoua* (voy. p. 86), et nous verrons plus loin (p. 159, note 9) que Selim-ben-Tumi était de la famille des *Ta'alba*, issue de *Mahquïl*, une des branches de la grande tribu arabe de *Hilal*. (Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 7 et 36; in-8°, Alger, 1852.)

\* *Études sur la Kabylie proprement dite*, par M. E. Carrette, t. I, liv. VI, chap. 1, p. 455; in-8°, de l'I. N. 1848.

uns puisés dans Gramaye, les autres dans Pierre Davity, a consacré tout un chapitre à la description du *royaume de Koukó*. Il paraît qu'en 1541, lorsque Charles-Quint fit sa malheureuse expédition contre *Alger*, il y avait, entre lui et le roi de *Koukó*, un traité par suite duquel ce dernier devait fournir un secours de deux mille hommes, qu'il envoya en effet, mais qu'il fit rétrograder presque aussitôt en apprenant le désastre de la flotte et de l'armée espagnoles<sup>1</sup>. Lorsque les révérends Pères de l'ordre de la Sainte-Trinité font le récit du naufrage de madame du Bourk, non loin de *K'ollo*, en 1719, et de la captivité de sa fille dans les montagnes de *Koukó*, où on l'entraîna, ils parlent des Kabiles de ces montagnes comme ne reconnaissant l'autorité de personne<sup>2</sup>. Ce ne fut qu'à l'obligeante intervention d'un marabout de *Bougie* qu'on dut la mise en liberté de cette jeune fille, qui fut enfin ramenée à *Bougie* le 9 décembre, après cinq ou six journées de marche, et embarquée pour *Alger*<sup>3</sup>. Shaw, vingt ans après<sup>4</sup>, parle encore de *Koukou* comme du principal village de la grande tribu des *Zwowa*<sup>5</sup> (*Zouaoua*). Quant à la montagne que Peyssonnel a franchie le 23 juillet 1725, et qu'il nomme *Couco*, il résulte de son récit même qu'elle était beaucoup trop rapprochée d'*Alger* pour que ce fût le *Djebel-Koukó*<sup>6</sup>. Suivant MM. Daumas et Fabar, le village de *Koukó* renferme des ruines romaines sur lesquelles on découvre encore quelques inscriptions, et sa mosquée jouit d'une grande renommée par le don tout spécial qu'on lui attribue de faire cesser la stérilité des femmes<sup>7</sup>.

Ruines  
romaines.

BENI-  
BOU-ADNÂN.  
BENI-BOU-DRAR.  
BENI-'ATTÁF.  
B. 'ALI-  
OU-H'ARZOUN.  
B. 'ALI-  
OU-H'ARZOUN.  
Plusieurs forges.  
Fabrication  
de  
fausse monnaie.  
BENI-OUÁCÍF.  
BENI-'ABBÉS.  
Forgerons  
et armuriers.

Les deux dernières tribus dont je viens de parler sont limitées à l'O. par les *Beni-bou-Adnân*, sur lesquels on n'a aucun renseignement<sup>8</sup>, par les petites tribus des *Beni-bou-Drar* et des *Beni-'Attáf*, qui ne comptent chacune que deux villages dans lesquels on ne travaille pas le fer<sup>9</sup>, et par la tribu des *Beni-'Ali-ou-H'arzoun*, composée d'un seul village, qui porte leur nom, et dans lequel il y a beaucoup de forges<sup>10</sup>. MM. Daumas et Fabar signalent, dans ce village, la fabrication de la fausse monnaie<sup>11</sup>.

Au N. de ce groupe se trouvent les *Beni-Ouáçíf*, tribu riche qui a pour industries spéciales l'armurerie et l'orfèvrerie; ainsi les villages de *Beni-'Abbés* et de *Bou-'Abd-er-*

<sup>1</sup> E. B. Gramaye, *Africa illustratæ libri decem*, lib. VII, cap. xxiv, part. II, p. 53; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622. — *Descr. de l'Afr.* trad. du flam. d'O. Dapper, p. 164; in-f°, Amsterdam, 1686. — *Histoire du royaume d'Alger*, par Laugier de Tassy, liv. I, chap. ix, p. 147; in-12, Amsterdam, 1725. — *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 65; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>2</sup> *Voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes d'Alger et de Tunis*, fait en 1720, p. 19, 23, 24, 27, 31, 35; in-8°, Paris, 1721.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 39, 43 et 44. — *Histoire du royaume d'Alger*, par Laugier de Tassy, liv. I, chap. ix, p. 139-142; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>4</sup> Le texte anglais de son ouvrage a paru en 1738, 2 volumes in-f°.

<sup>5</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VIII, t. I, p. 126; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>6</sup> *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, lettre XII, t. I, p. 381 et 382; in-8°, Paris, 1836.

<sup>7</sup> *La grande Kabylie*, p. 11, 17 et 65; in-8°, Paris, 1847.

<sup>8</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 300; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 299 et 301.

<sup>10</sup> *Ibid.* t. II, p. 302.

<sup>11</sup> *La grande Kabylie*, p. 28; in-8°, Paris, 1847.

*Rah'mán* ont plusieurs ateliers d'ouvriers en fer et armuriers qui fabriquent même des armes neuves; mais à *Tik'idount* il y a plusieurs forges consacrées seulement à la fabrication et à la réparation des instruments aratoires<sup>1</sup>. L'*Ouad-el-H'ad* sépare cette tribu de celle des *Beni-Manguellát*, qui sont loin de jouir de l'aisance de leurs voisins; ils ont cependant un village, *Tamedjout*, qui possède un atelier de forgerons<sup>2</sup>.

Nous allons encore une fois revenir vers l'E. pour pénétrer chez les *Beni-bou-Cha'ib*, voisins des *Beni-R'oubri*, et qui en sont séparés par le cours supérieur de l'*Ouad-Amraoua*. On signale, dans cette tribu, les villages d'*Aït-Zelláb* et d'*Iguer-Guezmîmen*, qui ont chacun une forge, et ceux de *Souâma'* et *Igoufâf*, qui en ont chacun deux. Toutes sont employées à la confection ou à la réparation des instruments de labourage<sup>3</sup>. Ce dernier village est situé au sommet d'une montagne assez élevée, le *Djebel-Igoufâf*, à l'O. de laquelle coule l'*Ouad-Beni-Khelili*, qui sépare les *Beni-bou-Cha'ib* d'une tribu à laquelle la rivière donne son nom.

Les *Beni-Khelili* n'exercent pas l'industrie du fer; on remarque chez eux plusieurs ruines romaines: ainsi, près du village de *H'ichem* il y a une fontaine, nommée tout naturellement *Tala-H'ichem*, qui est entourée de ruines, et, près du village de *Bou-Ia'la*, la fontaine nommée '*Aïnser-Maklout* ou '*Aïnser-Mah'foud*', est dans le même cas<sup>4</sup>. L'*Ouad-Taler'lour'* les sépare des *Beni-Ir'át'en*, et fait tourner plusieurs moulins qui appartiennent à ceux-ci, et probablement à la fraction des *Amálou*, dans laquelle on cite, en outre, trois villages: *Agni-ou-Djilbân*, *Afensou* et *Taguemmount* (la colline), qui ont chacun une forge. Le village de *Bechchacha*, qui appartient déjà à la fraction des *Erdjen*, a aussi un atelier de forgerons. Un peu au S. O. de *Bechchacha*, sur la rive droite d'un petit affluent de l'*Ouad-Amraoua*, on atteint le village d'*Adni*, où se tient, tous les dimanches, un des trois marchés des *Beni-Ir'át'en*, et près duquel, sur l'emplacement même du marché, on voit des ruines assez considérables nommées *Tak's'ebt* (la petite citadelle)<sup>5</sup>. — La partie méridionale du territoire des *Beni-Ir'át'en* est occupée par la fraction des *Açammer*, qui se livre à des industries assez variées; ainsi deux de ses villages, *Ikhelidjen* et *Taguemmount-Ih'addâden* (la colline des forgerons), ont chacun une forge; à *Aït-Frah'* on trouve une boutique d'orfèvre; et les habitants du village d'*Aït-Mouça-ou-'Aïça* se livrent à la fabrication de la poudre<sup>6</sup>.

Les tribus des *Beni-bou-Cha'ib* et des *Beni-Khelili*, dont je viens de parler, sont bornées au N. par les *Beni-Fraoucen*, tribu située sur un terrain faiblement accidenté. Au pied du versant septentrional d'une colline peu élevée, voisine de *Djema't-es-Sahridj*, on remarque les restes d'un édifice assez bien conservé, qui porte, comme la

BOU-'ABD-ER-  
RAH'MÁN.  
Forgerons  
et armuriers.  
TIK'IDOUNT.  
Plusieurs forges.

BENI-  
MANGUELLÁT.

TAMEDJOUT.  
Une forge.  
BENI-BOU-CHA'IB.  
AÏT-ZELLÂB.  
Une forge.  
IGUER-  
GUESMÎMEN.  
Une forge.  
SOUÂMA'.  
Deux forges.  
IGOUFÂF.  
Deux forges.

BENI-KHELILI.

H'ICHEM.

BOU-IA'LA.

Ruines  
romaines.

BENI-IR'ÁT'EN.

AGNI-  
OU-DJILBÂN.

Une forge.

AFENSOU.

Une forge.

TAGUEMMOUNT.

Une forge.

BECHCHACHA.

Une forge.

'ADNI.

Ruines  
romaines.

IKHELIDJEN.

Une forge.

TAGUEMMOUNT-  
IH'ADDÂDEN.

Une forge.

AÏT-FRAH'.

Orfèvrerie.

AÏT-MOUÇA-OU-  
'AÏÇA.

Fabrique  
de poudre.

BENI-FRAOUCEN.

<sup>1</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, t. II, p. 319; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 298.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 280.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 285; in-8°, de l'I. N. 1848. —

Dans son texte, M. Garette nomme cette fontaine '*Aïnser-Mah'foud*'; sur la carte qui accompagne son texte, il la nomme '*Aïnser-Maklout*.

<sup>5</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 290-291.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 292.

TAK'S'EBT.

Ruines  
romaines.

TIZI-TELGA.

Ruines  
romaines.DJEMA'T-  
ES-SAHRIDJ(Ruines de Syda  
municipium)<sup>1</sup>

Dix forges.

Armuriers.

Orfèvres.

AGNI-BOU-APËR.

Deux forges.

BENI-DJENNÂD.

IH'ADDÂDEN.

Quatre ateliers  
de forgerons  
et armuriers.

AKHARADJ.

Une forge.

IKHERBÂN.

Une forge.

colline elle-même, le nom de *Tak's'ebt* (la petite citadelle). Ces ruines sont romaines, ainsi que celles qu'on observe près de *Tizi-Telga*, où une fontaine antique, construite en pierres de taille, est entourée d'un grand nombre d'autres pierres éparses. Mais les ruines les plus considérables sont celles de *Djema't-es-Sahridj* (le vendredi du bassin), que Shaw écrit *Jimmahat Saritch*, et traduit par l'église de la citerne<sup>2</sup>. On y voit plusieurs sources toutes couvertes en pierres de taille. Ces nombreux vestiges, combinés avec les distances données par la Table de Peutinger, ont, avec raison, porté M. Carette à placer en ce point le *Syda municipium* d'une des routes romaines qui conduisaient de *Saldæ* à *Rusuccurum*<sup>3</sup>. Déjà du temps de Marmol, qui défigure le nom de *Djema't-es-Sahridj* dans celui de *Gemaa-Xaharis*, il se tenait là, tous les vendredis, un marché important<sup>4</sup>. C'est un peu à l'E. de ce gros village que les deux routes kabiles qui partent de *Bougie* se réunissent en sortant de la montagne, après avoir, l'une et l'autre, traversé l'*Ouad-Amraoua*. *Djema't-es-Sahridj* n'est pas seulement remarquable par sa situation, par son antiquité, par sa population, par son commerce, mais il se distingue aussi par son industrie : on y compte jusqu'à dix forges. Toute l'industrie métallurgique des *Beni-Fraoucen* est concentrée là et dans le village d'*Agni-bou-Afër*, où il y a deux forges considérables. Dans quelques-uns de ces ateliers, on travaille à la fois l'armurerie et l'orfèvrerie<sup>5</sup>. Nous allons maintenant quitter le territoire de la confédération des *Zouaoua*, dont il nous reste encore à visiter cinq tribus (voyez pages 84 et 87) que nous rencontrerons plus tard en nous avançant au S. de *Dellis*.

Au N. des *Beni-Fraoucen* et des *Bèni-Ir'ât'en*, se trouve la grande tribu des *Beni-Djennâd*, qui, toutefois, est séparée des *Beni-Ir'ât'en* par une bande étroite qui appartient aux *Amraoua*; mais, pour ne pas scinder ce qui est relatif à cette intéressante tribu, j'entrerai de suite sur le territoire des *Beni-Djennâd*, tribu puissante qui habite le versant méridional du *Djebel-Tamgout*, et est divisée en trois fractions, dont les noms expriment la portion de ce versant qu'elles occupent. Les *Beni-Djennâd* sont signalés, parmi les Kabiles, pour leur adresse à travailler le fer; en effet, dans le village des *Ih'addâden*, on cite quatre ateliers de forgerons dans lesquels on fabrique des canons et des platines de fusils avec des fers tirés de *Tunis* et d'*Alger*<sup>6</sup>, ce qui confirme ce que j'ai déjà eu occasion de dire<sup>7</sup> sur l'infériorité de qualité des fers indigènes produits par les *Beni-Slîmán* et les *Barbâcha*. Nous sommes ici dans la fraction des *Aït-K'eda* ou *Sof-el-Oust'âni* (la ligne du milieu), dans laquelle on cite aussi les villages d'*Akharadj* et d'*Ikherbân*, qui ont chacun

<sup>1</sup> Voy. p. 116 et 117 une discussion relative à ce rapprochement.

<sup>2</sup> Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. VIII, t. I, p. 126; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> Étud. sur la Kabil. propr. dite, t. I, p. 441, et t. II, p. 282; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> L'Afrique de Marmol, liv. V, chap. XLVII, t. II, p. 412; in-4°, Paris, 1667.

<sup>5</sup> Études sur la Kabilie propr. dite, t. II, p. 283; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>6</sup> Ibid. t. I, p. 263 et 296, et t. II, p. 157.

<sup>7</sup> Richesse minérale de l'Algérie, t. I, p. 253; in-4°, de l'I. N. 1849.

une forge<sup>1</sup>. Après avoir franchi, en marchant à l'O., deux affluents de la rive droite de l'*Ouad-Amraoua*, on atteint *Ik'armouden* (les tuileries), qui avait autrefois, comme son nom l'indique, la spécialité de la fabrication des tuiles<sup>2</sup>; mais aujourd'hui il s'en fait sur un très-grand nombre de points du territoire des *Beni-Djennâd*; c'est ainsi qu'on cite les villages d'*Aït-Mah'ou-Braham* et de *Ta'ouïnt* comme faisant le commerce des tuiles<sup>3</sup>.

La fraction des *Aït-el-'Ader* ou *Sof-et-Tah'tâni* (la ligne d'en bas) possède deux forges, l'une à *Ir'îl-Mehâni*, l'autre à *Aït-ou-Ouchchen*; mais on n'y fabrique pas d'armes, et elles ne travaillent qu'à la réparation des instruments aratoires. On cite, sur le territoire de cette fraction, entre *Aït-Ir'zer* et *Tiouidiouïn*, un groupe de pierres de taille éparses dont quelques-unes portent des inscriptions<sup>4</sup>.

La troisième fraction, celle des *Abizâr* ou *Sof-el-Fôk'âni* (la ligne d'en haut), est aussi adonnée au travail du fer; le village d'*Abizâr* a quatre ateliers de forgerons, et celui d'*Izarâzen* en a un. Dans tous ceux-ci on fabrique des socs de charrue et des pioches<sup>5</sup>. Les *Beni-Djennâd* sont limités au N. par le *Djebel-Tamgout*, qui, dans les parties élevées appartenant encore à leur territoire, offre, dit-on, quelques ruines, les unes nommées *Tounsi*, les autres nommées *El-Beniân*; ces dernières seraient auprès du village d'*Aït-Ierza*<sup>6</sup>, dont je ne connais pas la position. Ce *Djebel-Tamgout* forme une petite chaîne courant de l'E. à l'O., inhabitée et couverte de forêts<sup>7</sup>, qui sépare les *Beni-Djennâd* des *Zekhfaoua*<sup>8</sup>.

Les *Zekhfaoua* ou *Zeffoun* forment, avec deux tribus que j'ai déjà nommées, les *Beni-'Azzouz* (page 83) et les *Beni-Felk'* (page 84), une confédération dont ils sont la fraction la plus importante. Une rivière, l'*Ir'zer-Tafourist*, les sépare des *Oulâd-Sidi-Ah'med-ben-Ioucef* (une des fractions des *Beni-'Azzouz*). Sur la rive gauche, et tout près de l'embouchure de cette rivière, se trouve le village de *Bezzerk'a*, où il y a un atelier de forgerons, et, un peu à l'E. du village, on aperçoit *Zeffoun*, chef-lieu des *Zekhfaoua*, qui, par sa position à l'embouchure de la rivière, est aussi leur port<sup>9</sup>. Shaw avait signalé des ruines près de *Zeffoun*, qu'il écrit *Zuf-foone*, et les avait avec raison rapportées à la station de *Rusazus*<sup>10</sup>. On y voit, dit-on, des souterrains construits en briques, une tour bâtie en pierres de taille, et un puits d'origine ancienne<sup>11</sup>.

Pline parle de *Rusazus* comme d'une colonie d'Auguste<sup>12</sup>. Ptolémée ne lui donne aucune qualification, et il place  $\text{Ρουσαζου̅ς}$  à 1° de longitude à l'O. de *Saldæ*, distance

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 158 et 159; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 158.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 160.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 153 et 154.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 156 et 157.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 151.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. I, p. 162 et 163, et t. II, p. 132.

<sup>8</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 161.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 131 et 137.

<sup>10</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VII, t. I, p. 111; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>11</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 135.

<sup>12</sup> « *Rusazus colonia Augusti.* » (C. Plinii *Hist. natur.* lib. V, cap. 11, t. II, p. 444; in-4°, Parisiis, 1771.)

IK'ARMOUDEN.  
Tuileries.  
AÏT-MAH'OU-  
BRAHAM.  
Tuileries.

TA'OUÏNT.  
Tuileries.

IR'ÏL-MEHÂNI.  
Une forge.  
AÏT-OU-  
OUCHCHEN.  
Une forge.

TIOUIDIOUÏN.  
Ruines  
romaines.

ABIZÂR.  
Quatre forges.

IZARÂZEN.  
Une forge.

TOUNSI.  
EL-BENIÂN.  
Ruines  
romaines.

ZEKHFAOUA.

BEZZERK'A.  
Une forge.

ZEFFOUN.  
(Ruines  
de Rusazus.)

beaucoup trop forte, comme nous l'avons montré par le Tableau de la page 82, qui donne, pour cette distance rectifiée, 39' 52" ou 13 1/2 lieues communes. Or *Zeffoun* se trouve à très-peu près à cette distance de *Bougie*, comptée en longitude, et cette circonstance, jointe à la présence de ruines importantes, justifie complètement la synonymie que Shaw avait établie. L'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger constatent la décadence de cette *colonie*, à laquelle ils ne donnent plus que le nom de *municipe*; voici, au reste, les stations de la côte telles qu'on les trouve indiquées dans ces deux sources :

|  | Itinéraire d'Antonin. |                  | Table de Peutinger. |                  |
|--|-----------------------|------------------|---------------------|------------------|
|  | Milles.               | Lieues communes. | Milles.             | Lieues communes. |
| SALDIS COLONIA. <i>Bougie</i> .....        | "                     | "                | "                   | "                |
| RUSAZUS MUNICIPIUM. <i>Zeffoun</i> .....   | 35                    | 11 $\frac{2}{3}$ | 25                  | 8 $\frac{1}{3}$  |
| RUSIPPISIR MUNICIPIUM. <i>Tiza</i> .....   | "                     | "                | 23                  | 7 $\frac{2}{3}$  |
| IOMNIUM MUNICIPIUM, <i>Tak's'ebt</i> ..... | 38                    | 12 $\frac{2}{3}$ | 42                  | 14               |
| RUSUCCURUM COLONIA. <i>Dellis</i> .....    | 18                    | 6                | 28                  | 9 $\frac{1}{3}$  |
|  | 91 <sup>1</sup>       | 30 $\frac{1}{3}$ | 118 <sup>2</sup>    | 39 $\frac{1}{3}$ |

Ces distances, qui s'éloignent énormément de celles données par Ptolémée (voyez page 82), sont vraisemblablement inexactes, mais il est remarquable que la moyenne des deux totaux (34.83 lieues) soit presque identique au total (35 lieues) de Ptolémée. Quant aux synonymies que j'adopte ici, j'aurai à les justifier successivement.

Le savant Morcelli est porté à croire que, dans sa lettre écrite vers 405 à l'évêque donatiste Emeritus, saint Augustin, lorsqu'il parle de l'évêque de *Rucate*<sup>3</sup> et du singulier pacte que ce donatiste avait fait avec le révolté Firmus, entend désigner l'évêque de *Rusazus*<sup>4</sup>. M. de Saint-Martin pense qu'il s'agit de l'évêque de *Rusicada*<sup>5</sup>. S'il y a quelque incertitude à cet égard, il ne saurait y en avoir aucune sur Idonius *Rusaditanus*, nommé le soixante-neuvième dans la liste des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484<sup>6</sup>; car Dom Ruinart fait observer, d'après Hardouin<sup>7</sup> et beaucoup d'autres érudits, que les Africains, dans leur écriture courante, se servaient indifféremment du *d* ou du *z*, et qu'ainsi *Rusadus* et *Rusazus* sont absolument le même mot<sup>8</sup>. Au VII<sup>e</sup> siècle, l'Anonyme de Ravenne nomme cette ville *Rusuvis municipium*<sup>9</sup>.

Port  
de Tamgout.

*Mers-Zeffoun* (le port de *Zeffoun*) était aussi désigné sous le nom de Port de *Tamagus* ou de *Tamagut*, nom qu'il empruntait au *Djebel-Tamgout*, et il paraît avoir appar-

<sup>1</sup> *Antonini Augusti Itinerarium*, p. 4 du Recueil des itinéraires anciens, par M. de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>2</sup> *Tabula Itineraria Peutingeriana*, segm. I. F.; in-f°, Lipsiæ, 1824.

<sup>3</sup> « Neque de *Rucatensi* episcopo vestro. » (*Ad Emeritum*, epist. LXXXVII, § 10, t. II, p. 213, col. 1, Sancti Augustini *Operum*; in-f°, Parisiis, 1679.)

<sup>4</sup> Morcelli *Africa christiana*, vol. I, p. 264; in-4°, Brixia, 1816.

<sup>5</sup> Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, liv. XVIII, § 11, t. III, p. 467, note 2, de l'édition annotée par M. de Saint-Martin; in-8°, Paris, 1825.

<sup>6</sup> *Hist. persec. Vandalicæ*, Theod. Ruin. p. 135; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>7</sup> La première édition qu'il a donnée de Pline est de 1685, cinq volumes in-4°.

<sup>8</sup> *Hist. persec. Vandal.* p. 363; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>9</sup> *Anonymi Ravennatis De geogr. lib. quinq. lib. V*, cap. iv, p. 258; in-8°, Parisiis, 1688.

tenu à cette confédération que certains auteurs ont appelée le *royaume de Koukó*. On n'en peut guère douter d'après le récit que nous ont laissé deux contemporains, Gramaye et Dan, qui tous deux avaient visité la *côte barbaresque*. Le premier, qui a publié en 1622 ou 1623<sup>1</sup> un livre peut-être rédigé quelques années auparavant, parle des bonnes relations qui avaient continué entre les Espagnols et le roi de *Koukó*<sup>2</sup>, et de la vente que celui-ci leur fit, « ab annis retro decem, » c'est-à-dire vers 1612, du port de *Tamagut*; mais les Algériens prévirent leur dessein, et s'emparèrent de vive force de cette place<sup>3</sup>. Dan rapporte à l'année 1603 une tentative qui paraît être la même, quoiqu'il ne nomme pas la *petite forteresse qui se voit à l'entrée de ces montagnes*, forteresse que le roi de *Koukó* devait livrer aux Espagnols par l'entremise de son neveu 'Abd-Allah. Un religieux de Saint-François, le père Mathieu, qui avait été longtemps esclave dans cette région de la *Barbarie*, et en parlait très-bien la langue, avait lié toute cette intrigue, dont l'exécution, confiée au vice-roi de *Majorque*, aboutit à un affreux massacre du père Mathieu et de quatre-vingts Espagnols débarqués avec lui<sup>4</sup>. Dapper place en 1609 la vente du port de *Tamagut* aux Espagnols par les habitants de *Koukó*<sup>5</sup>, et Laugier de Tassy, qui ne fixe pas de date précise, s'exprime en ces termes : « La ville de « *Koukó* avait un port appelé *Tamagus*, où elle faisait le commerce du miel, de la cire, « des cuirs, avec les Marseillais. . . . . Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, le roi de « *Koukó* livra aux Espagnols son port de *Tamagus*, dont les Algériens se saisirent peu « après<sup>6</sup>. » Malgré l'espèce d'incertitude qui règne sur cet événement, peu important d'ailleurs, j'ai admis avec M. Pellissier<sup>7</sup> que la vente du port de *Tamagut* et la sanglante échauffourée du père Mathieu étaient un seul et même fait.

M. Carette raconte que, par suite d'une croyance superstitieuse, les Kabiles ne se permettent de prendre du bois dans les forêts du *Djebel-Tamgout* exclusivement que pour les constructions<sup>8</sup>; mais il semblerait que cette croyance n'existait déjà plus du temps de Shaw, car cet auteur donne aussi à *Mers-Zeffoun* le nom de *Mers-el-Fah'm* ou *Mers-el-Feh'em* (port au charbon), « à cause, dit-il, de la grande quantité qu'on en trans- « porte d'ici pour *Alger*<sup>9</sup>. » Ce renseignement a été confirmé à M. Bérard en 1833<sup>10</sup>, et

<sup>1</sup> J'ai cette incertitude parce que, dans l'exemplaire que je possède, et qui vient de la bibliothèque de M. Walckenaër, on a changé 1622 en 1623; mais j'ignore de quelle main est cette correction, faite d'ailleurs avec soin.

<sup>2</sup> J'ai dit, p. 90, quelles étaient ces relations en 1541.

<sup>3</sup> J. B. Gramaye, *Africæ illustratæ libri decem*, lib. VII, cap. xxiv, part. II, p. 54; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622. — P. Davity, *Desc. génér. de l'Afr.* p. 177; in-8°, Paris, 1660.

<sup>4</sup> Dan, *Hist. de Barb. et de ses cors*, liv. II, chap. v, § v, p. 114-116; in-4°, Paris, 1649.

<sup>5</sup> *Description de l'Afrique*, traduit du flamand

d'Olivier Dapper, p. 164; in-fol°, Amsterdam, 1686.

<sup>6</sup> *Hist. du roy. d'Alg.* par Laugier de Tassy, p. 146 et 148; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>7</sup> *Mém. hist. et géogr. sur l'Algérie*, p. 105 et 106; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>8</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 162 et 163, et t. II, p. 132 et 133; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>9</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VII, t. I, p. 111; in-4°, La Haye, 1743. — J'ai déjà mentionné *Mers-el-Fah'm*, p. 17 de ce volume.

<sup>10</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, p. 101 et 102. 2<sup>e</sup> édition; in-8°, de l'I. R. 1839.

TĪTEMĪMĪN.  
Forgerons.  
Armuriers.  
Couteliers.  
HAMZĪOUN.  
Une forge.  
TALA-H'ADĪD.  
Source  
ferrugineuse?

on doit admettre qu'une partie de ces charbons venait des forêts voisines qui couvrent le *Djebel-Tamgout*. *Mers-Zeffoun* est abrité contre les vents d'E. par le cap *Corbelin*, au S. et non loin duquel se trouve l'industriel village de *Tĭtemĭmĭn*, où les Kabiles fabriquent des rasoirs, des faucilles, des pioches, et réparent les armes à feu. Un peu vers l'O. on rencontre le village d'*Hamzioun*, qui possède aussi un atelier de forgerons. Tout à fait à l'O. de la tribu on cite une source que je note ici, parce que son nom, *Tala-H'adĭd*<sup>1</sup> (la source du fer), semble la signaler comme une source ferrugineuse.

K'EBER-EL-  
DJĀHEL.  
Ruines.  
TOK'BĀL.  
Ruines  
romaines.

Entre cette source et *Tĭza*, village le plus occidental des *Zekhfaoua*, il existe des ruines assez bien conservées; ce sont des constructions en briques connues sous le nom de *K'eber-el-DjĀhel* (le tombeau de l'idolâtre)<sup>2</sup>. J'ignore en quel point se trouvent les ruines indiquées, par M. Carette, sous le nom de *Tok'bĀl*, et qui consistent en un gros amas de pierres de taille<sup>3</sup>; mais celles que nous venons de signaler auprès de *Tĭza*, l'embouchure de l'*Ouad-Mlĭta*, qui, abritée des vents de l'E. et de ceux de l'O. par deux petits caps qui s'avancent au N., présente une espèce de petit port, tout cet ensemble fait naturellement naître la pensée que nous pourrions bien être là près d'une station romaine. Or Ptolémée divise en trois parties égales, de quinze minutes chacune<sup>4</sup>, l'intervalle compris entre *Rusazus* et *Rusuccurum*; les deux stations intermédiaires, *Rusippisir* et *Iomnium*, se trouvent ainsi placées à des distances égales, qui seraient de cinq lieues, si les intervalles étaient réellement de quinze minutes; mais, avec la correction que nous avons faite, ils ne seraient que de  $3\frac{1}{3}$  lieues, et, par le fait, la distance entre *Rusazus* et *Rusuccurum*, mesurée sur le trente-septième parallèle, étant d'environ 33 ou onze lieues, chacun de ces intervalles, supposés égaux, serait d'un peu moins de quatre lieues. A en juger par la position des ruines qui nous aident à retrouver ces différentes stations, non-seulement celles-ci ne seraient pas à des intervalles égaux, comme l'a supposé Ptolémée, mais les intervalles inégaux, donnés par les Itinéraires<sup>5</sup>, seraient, en presque totalité, fautifs. Je trouve pour les stations de la côte :

|   | Comptées en nombres ronds<br>sur le 37° parallèle. (A) |                  | Avec addition d'un tiers<br>pour les contours de la côte. (B) |                  |
|---|--|------------------|---|------------------|
|   | Milles.  | Lieues communes. | Milles.   | Lieues communes. |
| SALDĒ. <i>Bougie</i> .....                | "  | "                | "   | "                |
| VABAR. <i>Ouad-Mzĭla</i> .....            | 27   | 9                | 36  | 12               |
| RUSAZUS. <i>Zeffoun</i> .....             | 13   | $4\frac{1}{3}$   | $17\frac{1}{2}$   | $5\frac{2}{3}$   |
| RUSIPPISIR. <i>Tĭza. Ouad-Mlĭta</i> ..... | 12   | 4                | 16  | $5\frac{1}{3}$   |
| IOMNIUM. <i>Tak's'ebt</i> .....           | 9  | 3                | 12  | 4                |
| RUSUCCURUM. <i>Dellis</i> .....           | 15   | 5                | 20  | $6\frac{2}{3}$   |
|   | <hr/>  | <hr/>            | <hr/>   | <hr/>            |
|   | 76   | $25\frac{1}{3}$  | $101\frac{1}{3}$  | $33\frac{2}{3}$  |

Les distances (A) s'accordent assez bien, quant au détail, avec les distances de Pto-

<sup>1</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, t. II, p. 138; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 136.

<sup>3</sup> *Études sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 141.

<sup>4</sup> Voy. p. 82 de ce volume.

<sup>5</sup> Voy. p. 94 de ce volume.



lémée retouchées (voyez page 82); les distances (B) forment un total qui se rapproche beaucoup de la distance donnée par Ptolémée, laquelle est identique à celle donnée par Edrîci, savoir :

|  | Milles.          | Lieux communs.  |
|--|------------------|-----------------|
| Bedjâia. <i>Bougie</i> .....                               | "                | "               |
| Cap Djeria. <i>Cap Djeribia</i> .....                      | 8                | 2 $\frac{2}{3}$ |
| Dahs-el-Saghir. <i>Dehes-es-S' r' tr.</i> .....            | 5                | 1 $\frac{2}{3}$ |
| Dahs-el-Kebir. <i>Dehes-el-Kebir</i> .....                 | 8                | 2 $\frac{2}{3}$ |
| Rafoun. <i>Zeffoun</i> .....                               | 30               | 10              |
| Cap Beni-'Abd-Allah <sup>1</sup> . <i>Cap Tedles</i> ..... | 30               | 10              |
| Tedles. <i>Dellis</i> .....                                | 24               | 8               |
|  | 105 <sup>2</sup> | 35              |

Les ruines qui avoisinent la rive droite de l'embouchure de l'*Ouad-Mlâta* et le village de *Tîza* se rapporteront donc, pour nous, à la station que Ptolémée nomme *Ρουσοβησιήρ* <sup>3</sup>, station que la Table de Peutinger place, sous le nom de *Rusippisir municipio*, à 23 milles (7  $\frac{2}{3}$  lieues) de *Rusahu municipium* (voyez page 94), et qu'on retrouve, dans l'Anonyme de Ravenne, sous le nom de *Rusuvisir* <sup>4</sup>. Cet *Ouad-Mlâta*, qui descend de l'extrémité occidentale du *Djebel-Tamgout*, limite, à l'O., les *Zekhfaoua*, et les sépare des *Flicet-el-Bah'ar* (*Fliça-sur-mer*).

Rusippisir.

Je viens de décrire un territoire qui occupe plus de la moitié de l'espace compris entre les méridiens de *Bougie* et de *Dellis*; peut-être ai-je un peu abusé du titre d'*environs de Bougie* donné à cet article; il ne m'a pas été possible de fractionner de grandes tribus comme celle des *Beni-Djennâd*, par exemple, et d'ailleurs, dans ces subdivisions arbitrairement faites, je n'ai été dominé que par une pensée, la clarté du récit; j'ai dû aussi mesurer un peu l'étendue de la circonscription sur l'importance de la ville qui lui servait de centre. Quelle que soit, du reste, la manière dont une étude plus approfondie permettra un jour de tracer ces lignes de démarcation, je puis, sans inconvénient, dans l'état actuel des connaissances acquises, fixer ici une limite, et me considérer maintenant comme rayonnant d'un nouveau centre qui serait *Dellis*.

## ARTICLE II.

### DELLIS ET ENVIRONS.

Cet article se divisera naturellement en trois paragraphes, puisqu'il nous faut d'abord atteindre *Dellis*, décrire ensuite la ville même, ses environs immédiats, et,

<sup>1</sup> M. Bérard donne le nom de *Beni-'Abd-Allah* à un bouquet d'arbres où l'on dit que les habitants se réunissent à certains jours pour tenir un marché. Ce bouquet d'arbres, qui se trouve au S. du cap *Tedles*, est à 920 mètres au-dessus du niveau de la mer. (*Descr. nautique des côtes de l'Algérie*, p. 101; 2<sup>e</sup> édition; in-8°, de l'I. R. 1839.) — C'est sans doute le

*Tlâta-mta'-Flicet-el-Bah'ar* (le mardi des *Fliça-sur-mer*).

<sup>2</sup> *Géographie* d'Edrîci, 11<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 250; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>3</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. 11, p. 94; in-f°, Amsterdammi, 1605.

<sup>4</sup> Anonymi Ravennatis *De geogr. lib. quinq. lib. V*, cap. 1v, p. 258; in-8°, Parisiis, 1688.

de là, pousser jusqu'aux crêtes du *Jurjura*, que j'ai adoptées comme limite méridionale du *Sah'el de la Kabilie*.

§ 1<sup>er</sup>. Est de Dellis.

FLICET-  
EL-BAH'AR.

Les *Flicet-el-Bah'ar*, sur le territoire desquels nous venons de pénétrer, sont divisés en trois fractions, dont la plus orientale, celle, par conséquent, qui borde la rive gauche de l'*Ouad-Mlâta*, est celle des *Aït-Zouaou*. Un peu à l'O. de la rivière, on rencontre les villages d'*Adrar* et d'*Oummâden*, qui ont chacun une forge, et, un peu plus loin, se trouve le petit port d'*Aït-Reh'ouna*<sup>1</sup>. En s'éloignant du rivage, et entrant dans la partie montagneuse de la fraction des *Aït-Zouaou*, on traverse un pays où les forges abondent : ainsi on arrive à *Ir'il-bou-Soued*, qui a trois forges, à *Taurir't*, qui en a dix, à *Tacennânt*, qui en a une, à *Tiffra*, qui en a deux<sup>2</sup>. Je ne saurais dire la spécialité de chacun de ces ateliers; mais il est bien connu que la principale industrie des *Flicet-el-Bah'ar* est l'armurerie et la coutellerie. Ils fabriquent ces sabres qu'ils nomment *Khedâma*, et que nous appelons *flîça*, du nom de la tribu d'où nous les tirons comme objets de curiosité; ils fabriquent aussi des pioches et des socs de charrue. Toutefois, il n'y a, dans toute la tribu, qu'un seul armurier qui travaille les armes à feu, encore sait-on qu'il ne confectionne pas les canons de fusil<sup>3</sup>. M. Lapène signale le district des *Beni-'Abd-Allah* comme le centre de la fabrication des *iatagans* ou *flîça*, et il assure que c'est avec le fer des *Barbâcha* que ces armes sont confectionnées<sup>4</sup>. MM. Daumas et Fabar ont reproduit la même assertion, en ajoutant, ce qui est peut-être douteux, que l'acier qui entre dans ces armes vient d'Orient<sup>5</sup>.

ADRAR.  
Une forge.

OUMMÂDEN.  
Une forge.

IR'IL-BOU-SOUED.  
Trois forges.

TAURIR'T.  
Dix forges.

TACENNÂNT.  
Une forge.

TIFFRA.  
Deux forges.

IGUEN-N-SÂLEM.  
Trois forges.

AÏT-BEL-K'ÂCEM-  
OU-SA'ÏD.

Trois forges.

TAK'S'EBT.  
Une forge.

SÔMA'-  
ER ROUMI.

Ruines.

La fraction des *Aït-H'amed* ne possède que trois forges, qui sont dans le village d'*Iguen-n-Sâlem*; et la troisième fraction, celle des *Aït-Zrara*, n'a que quatre forges, savoir : trois dans le village d'*Aït-bel-K'âcem-ou-Sa'ïd*<sup>6</sup>, et une à *Tak's'ebt*, qui en possédait autrefois un grand nombre, mais dont la population a été tellement décimée par la peste de 1822, qu'il ne lui reste plus qu'un seul atelier. Ce village de *Tak's'ebt* est au bord de la mer et a un petit port. Il existe, tout auprès, des ruines appelées *Sôma'-er-Roumi*<sup>7</sup> (le minaret du Chrétien); il faudrait les voir pour conjecturer à quelle époque elles remontent, mais tout porte à croire que Shaw s'est trompé quand il a placé à *Tacksibt* (*Tak's'ebt*) le *Πουσουθησιήρ* de Ptolémée<sup>8</sup>; nous allons montrer que ces ruines ne sont pas isolées, mais il nous faut d'abord pénétrer chez les *Beni-Ouarguennoun*.

<sup>1</sup> *Études sur la Kabilie propr. dite*, t. II, p. 175; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 174 et 175.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. I, p. 265, et t. II, p. 172.

<sup>4</sup> *Vingt-six mois à Bougie*, p. 147; in-8°, Saint-Gaudens, 1839. — *Tableau historique, moral et politique sur les Kabiles*, par Ed. Lapène. (*Mém. de l'Acad. roy. de Metz*, xxvii<sup>e</sup> année, p. 271; in-8°, Metz, 1846.)

— *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie pendant l'année 1840*, p. 377; in-4°, de l'I. R. décembre 1841.

<sup>5</sup> Daumas et Fabar, *La grande Kabilie*, p. 32; in-8°, Paris, 1847.

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 174.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 173.

<sup>8</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et*

Aussitôt qu'on entre sur le territoire des *Beni-Ouarguennoun*, qui enveloppe à peu près complètement, au S. et à l'O., celui des *Flicet-el-Bah'ar*, on trouve le village de *Cherfa* autour duquel les ruines antiques abondent : ainsi, à *R'orfa-mta'-Tacellast*, qui est au-dessous et à deux kilomètres environ de *Cherfa*, non loin de *Tigzirt*, on voit, comme le nom l'indique, une véritable galerie (*r'orfa*) ; un peu à l'O., à *Imah'adjeren*, il y a non-seulement beaucoup de pierres de taille éparses, mais un reste d'édifice encore debout ; à *Açagoun-ou-Roumi* (la tour du Chrétien), près de *Cherfa* et au-dessous du marabout (*k'oubba*) de *Sidi-Mans'our*, on voit aussi les ruines d'un édifice ; enfin à *Bordj-Messouia*, au-dessus de *Cherfa*, de nombreuses pierres de taille couvrent le sol<sup>1</sup>. C'est évidemment cet ensemble qui avait fait dire à Shaw : « Non loin de la côte, on trouve le principal village des *Shurffah* (*Cherfa*), qui est peut-être le *Iomnium* des anciens<sup>2</sup>. » Cette synonymie nous paraît complètement justifiée par tout ce qui précède. Shaw ignorait que *Tak's'ebt* touche presque *Cherfa*, et il avait commis une légère erreur en y plaçant *Rusippisir* ; mais cette dernière station une fois remise à sa véritable place, comme nous l'avons fait plus haut (page 97), nous tombons d'accord avec le chapelain anglais pour voir, dans les ruines des environs de *Cherfa* et dans le petit port de *Tak's'ebt*, la station que Ptolémée nomme *Ἰόμνιον*<sup>3</sup>, l'itinéraire d'Antonin *Iomnio municipium*<sup>4</sup>, la Table de Peutinger *Lomnio municipium*<sup>5</sup>, et l'Anonyme de Ravenne *Lomnio*<sup>6</sup>. Cette station se trouve réellement, comme l'a placée Ptolémée, à 15' (5 lieues) à l'E. de *Rusuccurum* (*Dellis*). Il est très-vraisemblable, suivant la supposition de Morcelli<sup>7</sup>, que Honoratus episcopus *Jommitensis*, qui assistait à la fameuse conférence de Carthage en 411<sup>8</sup>, était évêque de cette ville.

*Cherfa* est bien, du reste, comme le dit Shaw, un point important. C'est au pied de ce village, situé près de *Tigzirt*, que se trouve le port des *Beni-Ouarguennoun*<sup>9</sup>. Il appartient aux *Beni-Khelifa*, l'une des sept fractions dans lesquelles se subdivise cette importante tribu. Au S. des *Beni-Khelifa* sont les *Afir*, chez lesquels on ne cite guère que le village de *Bou-Djima* qui possède une forge. Un peu à l'E. se trouve le village d'*Afir*, qui donne son nom à la fraction, et que je nomme ici par la raison que je vais faire connaître. Le 9 août 1845, au retour d'une expédition dans la *Kabilie*<sup>10</sup>, M. le capitaine

BENI-  
OUARGUENNOUN  
R'ORFA-  
MTA'-TACELLAST,  
IMAH'ADJEREN,  
AÇAGOUN-OU-  
ROUMI,  
BORDJ-  
MESSOUIA.  
(Ruines  
de Iomnium.)

BOU-DJIMA.  
Une forge.

du Lev. chap. VII, t. I, p. 111; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 163.

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VII, t. I, p. 110; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geographiæ libri octo*, liber IV, caput II, pag. 94; in-folio, Amsterodami, 1605.

<sup>4</sup> *Anton. August. Itiner.* p. 4 du Recueil des itinéraires anciens, par M. le M<sup>rs</sup> de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> *Tabul. Itiner. Peut. segm. I. E.*; primum æri

incisa et edita a Franc. Christoph. de Scheyb 1753; in-f°, Lipsiæ, 1824.

<sup>6</sup> *Anonymi Ravennatis De geogr. lib. quinq. lib. V.* cap. IV, p. 258; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>7</sup> *Afr. christ.* vol. I, p. 191; in-4°, Brixia, 1816.

<sup>8</sup> *Gesta collationis Carthaginensis Diei I*, cap. CCVIII, p. 445, col. 1. S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f°, Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>9</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 165; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>10</sup> Voir sur cette expédition, qui a été commandée

d'artillerie Pagès me remit trois échantillons de grès avec les indications de localités suivantes : 1° grès rougeâtre (éch. N° 922 A. — n° 670) recueilli sur le versant S. de la chaîne de montagnes qui se dirige de *Dellis* vers l'E.; 2° grès jaune (éch. N° 923 A) des environs de la source de l'*Ouad-Djebba*, près du village d'*Afir*; 3° grès schisteux (éch. N° 924 A. — n° 671) recueilli au bivouac installé sur le pic le plus élevé des *Beni-Ouarguennoun*. Quoiqu'il y ait, non loin de là, un autre village d'*Afir*, qui se trouve aussi dans la partie occidentale du *Djebel-Tamgout* et près de la source d'une rivière, mais qui appartient aux *Beni-Djennád*, je pense que ces échantillons ont bien été recueillis près de l'*Afir* des *Beni-Ouarguennoun*. Il en résulterait que le grès abonde dans cette région et s'étend probablement jusqu'à l'*Ouad-Sebaou*, car les habitants du village de *Ignân-'Ammour* sont obligés d'aller chercher leur chaux chez les *Beni-Ir'ât'en*<sup>1</sup>.

III'ADIK'AOUN.  
Une forge.  
TIA'OUININ.  
Une forge.  
TAH'ANOUT.  
Une forge.  
TIKÓBAÏ.  
Trois forges.  
BOU-SOUAR.  
Ruines  
romaines.  
IGNÂN-  
'AMMOUR.  
Une forge.  
AK'AOUDJ.  
Une forge.  
TICIGOUÏN.  
Une forge.

La fraction des *Ait-Aiçaïmoun* est celle chez laquelle est concentré presque tout le travail du fer des *Beni-Ouarguennoun*; ainsi les villages de *Ih'adik'aoun*, *Tia'ouinin*, *Tah'anout*, possèdent chacun une forge, et, à *Tikóbaï*, village situé en plaine au pied de la montagne, il y en a trois. A *Bou-Souar*, on voit les ruines d'une fontaine antique en pierres de taille, et, tout près de là, sont les villages d'*Ignân-'Ammour* et d'*Ak'aoudj*, qui ont chacun une forge<sup>2</sup>. On ne cite qu'un établissement de ce genre dans la fraction des *Beni-Msellem*; il se trouve dans le village de *Ticigouïn*<sup>3</sup>.

Les *Beni-Ouarguennoun* sont limités à l'O. par les *Beni-Tór*, tribu à laquelle appartient la ville maritime de *Dellis*, et qui a pour limite le cours de l'*Ouad-Nessa*. J'ai promis de consacrer un paragraphe particulier à ce centre intéressant.

## § 2. Dellis. Ses environs immédiats.

Du temps d'Ebn-Khaldoun (fin du XIV<sup>e</sup> siècle), les environs immédiats de *Dellis* étaient occupés en partie par la postérité des *Adjiça*, branche de la grande famille berbère de *Bernès*, en partie par une fraction de la tribu de *Ketâma*<sup>4</sup>. Aujourd'hui tous ces noms ont disparu, et il n'est pas possible de remonter à la source des changements qui ont amené de nouvelles tribus sur le territoire des anciennes; peut-être serait-il peu intéressant de les connaître; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que M. Maffre signale deux tribus du nom de *Adjiça*<sup>5</sup>: l'une qu'il nomme entre les *Msîsna*<sup>6</sup> et les *Imoula*, l'autre entre les *S'enhádja*<sup>7</sup> et les *Oulád-Tamsalt*<sup>8</sup>. Je rappel-

par M. le maréchal Bugeaud en personne, *La grande Kabylie*, par MM. Daumas et Fabar, chap. x, p. 349; in-8°, Paris, 1847.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 297, et t. II, p. 167; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 167.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 169.

<sup>4</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de

l'ar. par M. de Slane, t. I, p. 285 et 298; in-8°, Alger, 1852.

<sup>5</sup> *La Kabylie. Rech. et observ. sur cette riche contr. de l'Alg.* p. 24 et 35; broch. in-8°, Paris, juillet 1846.

<sup>6</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 249; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 250.

<sup>8</sup> *Ibid.* p. 254.

lerai aussi qu'il existe un village du nom d'*Adjîça* chez les *Beni-Khiâr*<sup>1</sup>. Il semblerait donc que ces anciens habitants des environs de *Dellis* ont été refoulés dans les montagnes qui séparent *Setif* et *Bougie*. Étant connues les longitudes de

|                                       |                      |
|---------------------------------------|----------------------|
| <i>Bougie</i> ( <i>Saldæ</i> ) .....  | 2° 44' 36"           |
| <i>Alger</i> ( <i>Icosium</i> ) ..... | 0 44 10 <sup>2</sup> |
| Différence.....                       | 2° 00 26"            |

il est très-facile, par un calcul analogue à celui de la page 82, de voir qu'il y a 40.0762 lieues communes entre les méridiens de ces deux villes, la distance étant mesurée sur le 37<sup>e</sup> parallèle. Ptolémée compte juste le double, quatre degrés ou 80 lieues communes, entre ces deux villes, et ses distances relatives ne sont pas plus exactes : il y aurait, suivant lui, 30' de moins entre *Saldæ* et *Rusuccuro* qu'entre cette dernière colonie et *Icosium*, tandis que nous savons, la longitude de *Dellis* étant 1° 34' 50"<sup>3</sup>, qu'il y a 19' 6" (6  $\frac{1}{3}$  lieues) de plus entre *Bougie* et *Dellis* qu'entre cette dernière ville et *Alger*. Il y a,

BENI-TÔR.

DELLIS.

|  |            | Lieues communes. | Milles romains.   |
|--|------------|------------------|-------------------|
| De <i>Bougie</i> à <i>Dellis</i> ..... | 1° 9' 46"  | 23 21602         | 69 $\frac{2}{3}$  |
| De <i>Dellis</i> à <i>Alger</i> .....  | 50 40      | 16 86018         | 50 $\frac{1}{2}$  |
|  | 2° 00' 26" | 40 07620         | 120 $\frac{1}{6}$ |

Malgré ces erreurs du géographe d'Alexandrie, maintenant que nous sommes sûrs, par la découverte d'inscriptions, que *Bougie* et *Alger* correspondent bien à *Saldæ* et à *Icosium*, il ne pouvait pas rester beaucoup d'incertitude sur l'emplacement de *Rusuccurum*. Ce que nous avons dit des deux routes de l'intérieur de la *Kabilie*, ce qui nous reste à dire de *Dellis* même, sont autant de confirmations de l'opinion émise par le docteur Shaw, qui avait parfaitement vu, dans *Dellis*, le *Rusuccurum* des anciens<sup>4</sup>.

Pline, énumérant les villes du littoral, indique *Ruscurium* comme ayant été honorée, par Claude<sup>5</sup>, des privilèges de colonie romaine<sup>6</sup>. Ptolémée donne à cette ville le nom de *Ρουσουκκόραι* et la place, comme nous l'avons dit (page 99), à 15' (5 lieues) de *Iomnium*<sup>7</sup>, ce qui est exact; les divers manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin écrivent *Rusuccuro* et *Rusucurro*, et l'intitulent *colonia*<sup>8</sup>. *Rusuccuro colonia* est la première station dont, depuis *Igilgilis*, la Table de Peutinger fait ressortir l'importance par des tourelles<sup>9</sup>.

Rusuccurum.

<sup>1</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 248; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 31; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>3</sup> *Ibid.* même page.

<sup>4</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* t. I, p. 110; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>5</sup> Qui régna de 794 à 806 de R. (41 à 53 de J. C.)

<sup>6</sup> « *Ruscurium civitate honoratum a Claudio.* » (C.

Plinii *Hist. natur.* lib. V, cap. 11, t. II, p. 444; in-4°, Parisiis, 1771.)

<sup>7</sup> Cl. Ptolomæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. 11, p. 94; in-f°, Amsterdammi, 1605.

<sup>8</sup> *Anton. August. Itiner.* p. 4, 9 et 10 du Recueil des itinéraires anciens, par M. de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>9</sup> *Tabul. Itiner. Peutinger.* segm. I. D; in-f°, Lipsiæ, 1824.

On cite une fille romaine de haute distinction, Marciana, qui était née à *Rusuccurum*, et qui recueillit la palme du martyre à *Julia Cæsarea* (*Cherchél*), sous Dioclétien<sup>1</sup>, croit-on. Du temps de saint Augustin, cette ville avait deux évêques : l'un catholique, Fortunatus episcopus plebis *Rusuccuritanæ*<sup>2</sup>; l'autre donatiste, Optatus *Rusuccuritanus*<sup>3</sup>, qui, tous deux, assistèrent à la grande conférence de 411. Le savant Morcelli n'a pas hésité à adopter l'opinion d'Holstenius<sup>4</sup> et de Dom Ruinart<sup>5</sup>, et à admettre que Nicellus ou Ninellus, que les évêques de la *Mauritanie cæsarienne* députèrent au concile de *Carthage*, ouvert le 25 mai (VIII kalendas junias) 419<sup>6</sup>, était évêque de *Rusuccurum*<sup>7</sup>. A la vérité, dans le *Codex ecclesiæ Africanæ*, il est désigné sous la qualification de *Rusurrensis* aut *Rusurrianensis*<sup>8</sup>; mais, dans l'édition de Labbe, le texte de ce concile dit Nicellus *Ruscurensis*, et en marge on lit *Rusuccurensis* vel *Rusocorensis*<sup>9</sup>; dans celle d'Hardouin, le texte dit Ninellus *Rusuccuriensis* et *Rusuccurensis*<sup>10</sup>; il ne peut donc y avoir de doute. Au milieu du v<sup>e</sup> siècle, Martianus Capella donne à cette ville le nom de *Ruscarius*<sup>11</sup>,

<sup>1</sup> Joannes Bollandus, *Acta sanctorum*, etc. ix januarii, t. I, p. 568, § 2-7; in-f°, Antverpiæ, 1643. — Lenain de Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclési. des six prem. siècle*. t. V, p. 263; in-4°, Paris, 1698. — *Topographie des Saints*, p. 426; in-8°, Paris, 1703. — *Vies des Pères, des Martyrs, etc.* d'Alban Butler<sup>a</sup>, trad. de l'angl. par l'abbé Godescard, t. I, p. 129 et 130; in-8°, Paris, 1818. — Morcelli, *Africa christiana*, vol. I, p. 268; in-4°, Brixia, 1816.

<sup>2</sup> *Gesta collationis Carthaginensis* Diei I, cap. cxxxv, p. 422, col. 2. S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f°, Lutetia Parisiorum, 1700.

<sup>3</sup> *Ibid.* Diei I, cap. clxxvi, p. 430, col. 1.

<sup>4</sup> Lucæ Holstenii *Annotationes in geographiam sacram Caroli a Sancto Paulo*, p. 94; in-8°, Romæ, 1666.

<sup>5</sup> *Hist. persec. Vand.* p. 359; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>6</sup> Ce concile, souvent appelé sixième concile de *Carthage*<sup>b</sup>, est plus ordinairement rangé au nombre des

*conciles d'Afrique*<sup>c</sup>. Sa première séance fut tenue dans la sacristie de la *basilique de Faustus*<sup>d</sup>, et 217 évêques, députés de toutes les provinces d'Afrique, y assistèrent<sup>e</sup>.

<sup>7</sup> Morcelli, *Africa christiana*, vol. I, p. 268; in-4°, Brixia, 1816.

<sup>8</sup> Christoph. Justellus, *Codex canonum ecclesiæ Africanæ*, p. 325 et 338; in-8°, Lutetia Parisiorum, 1615. — Dom Ruinart, *Hist. persec. Vandal.* p. 359; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>9</sup> Labbei *Sacrosancta concilia*, t. II, col. 1603 et 1605; in-f°, Lutetia Parisiorum, 1671.

<sup>10</sup> Harduini *Collectio regia maxima conciliorum*, t. I, col. 1249 et 1250; in-f°, Parisiis, 1715.

<sup>11</sup> Martiani Minei Felicis Capellæ *Afri Carthaginensis libri novem*. Lib. VI, *De geometria*, § *De Africa*, p. 545 ed. Utr. Frid. Kopp. in-4°, Francofurti ad Mœnum, 1836.

<sup>a</sup> Qui publia son ouvrage en Angleterre vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle.

<sup>b</sup> *Ecclesia Africana*, per D. Emmanvellem a Schelstrate dissert. I, cap. III, § 7, p. 19, et dissert. III, cap. XIII, p. 262; in-4°, Antverpiæ, 1680.

<sup>c</sup> *Dictionnaire des conciles*, p. 7, col. 1; in-8°, Besançon, 1822.

<sup>d</sup> « Erat hæc celebris illa Faustii basilica, quam multæ imprimis martyrum exsuvia insignem fecerant » Cette *basilique de Faustus*, si souvent nommée par Victor de Vite<sup>\*\*</sup>, est célèbre aussi par les nombreuses assemblées d'évêques d'Afrique dont elle fut témoin<sup>\*\*\*</sup>. Saint Augustin y prêcha plusieurs fois<sup>\*\*\*\*</sup>.

<sup>e</sup> Lenain de Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl. des six prem. siècle*. t. XIII, § ccxciii, p. 778 et 779; in-4°, Paris, 1710.

\* Morcelli, *Africa christiana*, vol. III, p. 282; in-4°, Brixia, 1817.

\*\* *Historia persecutionis Vandalicæ*, p. 11, 27, 28, 39 et 78. (Voir particulièrement les *Annotationes* de Dom Ruinart, p. 153 et 166; in-8°, Parisiis, 1694.)

\*\*\* Harduini *Collect. reg. max. concil.* t. I, p. 926, 1241, etc. in-f°, Parisiis, 1715.

\*\*\*\* *Sermones* CXI et CCLXI, t. V, p. 564 et 1065, S. Augustini *Operum*; in-f°, Parisiis, 1683. — T. II, p. 588 de la trad. de Dubois; in-8°, Paris, 1700.

évidemment emprunté à Pline, et Æthicus la nomme *Rusuccuram*<sup>1</sup>. Enfin Metcun ou Metcur *Rusuccuritanus* est inscrit le cinquante-quatrième des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484<sup>2</sup>.

Passons maintenant aux auteurs modernes. Edrîci place *Tedlès* (*Dellis*) à soixante-deux milles de *Djezdâr-Beni-Mezr'âna*<sup>3</sup> (*Alger*), ce qui est exactement, à un mille près, la distance que donne l'Itinéraire d'Antonin entre *Rusuccurum* et *Icosium*<sup>4</sup> (voy. p. 130 de ce volume). Le même géographe arabe donne ailleurs, à *Dellis*, le nom de *Tadlas*<sup>5</sup>, et il place cette ville à soixante et dix milles de *Bougie* (*Bedjâia*), en même temps qu'il la signale comme entourée d'une muraille<sup>6</sup>. Jean Léon, qui met *Teddeles* (*Tedelis, Dellis*) à trente milles d'*Alger*<sup>7</sup>, nous la dépeint aussi comme ceinte de fortes et puissantes murailles. Suivant lui, « l'art de ses habitans est la teinture, à cause qu'il y a plusieurs ruisseaux « qui s'écoulent par la cité. . . . le peuple s'adonne aussi merueilleusement à pescher, « et prend le poisson an si grande quantité, qu'il ne se vend aucunement, mais se donne « à ceux qui en veulent auoir<sup>8</sup>. »

Nicolas de Nicolay, qui toucha à *Teddele* le 22 ou le 23 juillet 1551, reproduit à peu près textuellement les mêmes détails, en ajoutant cependant que, sur le milieu de la montagne au pied de laquelle est *Dellis*, « y a un petit chasteau, depuis lequel s'es- « tend vne longue muraille iusques à celle de la ville<sup>9</sup>. » Marmol a aussi copié Jean Léon; il signale *Tedles* comme étant la dernière ville de la *province d'Alger* du côté de l'Orient, et il avance, de son chef, que *Tedles* se nommait autrefois *Addime*<sup>10</sup>; c'est une erreur qui consiste à rapporter cette ville à l'*Ἀδδύμη*, que Ptolémée place entre *Πουσουκώραι* et *Κίεση*<sup>11</sup>; j'indiquerai plus loin l'emplacement de ces diverses stations. Je ne sais comment il se fait que Peyssonnel donne le nom d'*Ouad-Zeitoun* (rivière des oliviers) au cours d'eau qui vient se jeter au *cap Bengut*, que, par une seconde erreur, il appelle *cap Tédelles*<sup>12</sup>. La rivière qui vient verser ses eaux à l'Ouest du *cap Bengut* est l'*Ouad-Amraoua*, qui prend plus bas le nom d'*Ouad-Sebaou*, et va déboucher à la

<sup>1</sup> Æthici *Cosmographia*, p. 48 de l'édit. Panck. in-8°, Paris, 1843.

<sup>2</sup> *Hist. persec. Vandal.* p. 135 et 359; in-8°, Paris, 1694.

<sup>3</sup> *Géographie d'Edrîci*, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, t. I, p. 250; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>4</sup> *Anton. August. Itiner.* p. 4; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> *Géographie d'Edrîci*, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 202; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. I, p. 236.

<sup>7</sup> On sait que 2  $\frac{1}{2}$  des milles dont se sert Jean Léon correspondent à une lieue française ancienne\*. Il placerait ainsi *Teddeles* à 16 lieues communes d'*Alger*, ce

qui est assez exact en comptant sur le 37° parallèle (voy. p. 101 de ce volume).

<sup>8</sup> *Description d'Afrique* par Jean Léon African, liv. IV, p. 258; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>9</sup> *Les navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie*, par Nicolas de Nicolay, liv. I, chap. XI, p. 22; petit in-4°, Anvers, 1576.

<sup>10</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIV, t. II, p. 409; in-4°, Paris, 1667.

<sup>11</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. II, p. 94; in-f°, Amsterdammi, 1605.

<sup>12</sup> *Voyages dans les Rég. de Tun. et d'Alg.* lettre XIV, t. I, p. 466 et 480; in-8°, Paris, 1838.

\* Voy. *Rich. minér. de l'Alg.* t. I, p. 232, note 4. — Le mille de Jean Léon est de 1.6 mille romain.

Eaux  
de la ville.

mer sous le nom d'*Ouad-Nessa* ou *Ouad-bou-Berrag*. « A une lieue de la rivière *Booberak* (« *Bou-Berrag*), dit Shaw, on trouve sur la côte de la mer la ville de *Dellys* ou *Teddes*. . . . Elle est bâtie des ruines d'une grande ville, au pied d'une haute montagne qui regarde au N. E. L'ancienne ville, qui paraît avoir été aussi grande que « *Temendfouse*<sup>1</sup>, s'étend sur tout le côté N. E. de la montagne, au sommet de laquelle se voit, à l'O., partie de l'ancien mur, et quelques autres ruines, qui semblent annoncer beaucoup d'antiquités. Dans une muraille au-dessus du port est une niche, « avec une statue dans l'attitude d'une Notre-Dame; mais les traits et la draperie en sont « gâtés. . . . Je n'y trouvai point cette abondance d'eau dont parle Jean Léon; tout au contraire, les habitants se plaignaient fort d'en manquer<sup>2</sup>. »

Ce qu'avait dit Jean Léon, dont j'ai cité les propres termes à la page précédente, semblerait prouver que, de son temps (au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle), *Dellis* recevait encore les eaux du *Djebel-bou-Mdás*, et les derniers mots de la citation que je viens d'emprunter à Shaw montrent qu'à l'époque du voyage de l'auteur anglais (xviii<sup>e</sup> siècle), cette conduite d'eau était détruite, car on retrouve encore aujourd'hui des tuyaux qui amenaient les eaux du *Djebel-bou-Mdás* à la ville<sup>3</sup>. Probablement elles étaient d'abord conduites dans les trois grands bassins étagés les uns au-dessus des autres (Pl. XXI, fig. 11), que l'on voit sur la ligne de crête de la pointe de *Dellis*. Ces bassins, qui remontent à l'époque romaine, sont assez bien conservés pour être, à peu de frais, remis en état de service, et leur élévation au-dessus du niveau général de la ville permettrait d'amener très-facilement les eaux près des habitations.

*Dellis* est alimenté aujourd'hui par quatre fontaines, qui ont été jaugées par M. l'ingénieur Ville, à qui elles ont donné, le 7 août 1847 :

|                           | LITRES D'EAU.     |                |
|---------------------------|-------------------|----------------|
|                           | Par minute.       | Par 24 heures. |
| Fontaine publique.....    | 12                | 17280          |
| Fontaine du K'âïd.....    | 10,5              | 15120          |
| Fontaine extra muros..... | 25                | 36000          |
| Fontaine du lavoir.....   | 8                 | 11520          |
|                           | 55,5 <sup>4</sup> | 79920          |

Ainsi, à cette date, la ville ne disposait guère que de quatre-vingts mètres cubes d'eau ou quatre *pouces de fontainier* par vingt-quatre heures<sup>5</sup>; quantité suffisante, du reste, pour une population d'environ 4,000 âmes, si l'on compte, comme en Europe, vingt litres par vingt-quatre heures pour un individu. Par suite d'une erreur

<sup>1</sup> Il est ici question de la ville de *Rusgunia* dont les ruines se trouvent près de *Temendfous* (*cap Matifou*), et dont il sera parlé plus loin.

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. VII, t. I, p. 110; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, par

M. E. Carette, t. II, p. 180; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> *Rech. sur les roch. les eaux et les gîtes minér. des prov. d'Oran et d'Alg.* par M. Ville, p. 206; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>5</sup> D'Aubuisson, *Traité d'hydraulique*, p. 194; in-8°, Paris, 1834.



de chiffre, qui consiste dans l'omission d'un zéro, M. Ville a estimé que les eaux de *Dellis* pouvaient fournir dix litres par vingt-quatre heures à 800 habitants; il importe de rectifier cette erreur qui, propagée, pourrait et devrait nuire au développement que l'Administration voudrait donner à cette ville. Au 31 décembre 1849, le chiffre de la population de *Dellis* était déjà de 1,389 habitants<sup>1</sup>; au 31 décembre 1851, il était de 1,518<sup>2</sup>; ces chiffres, qui avertissaient de l'erreur commise, peuvent être, comme on vient de le voir, beaucoup augmentés sans que l'on ait à concevoir aucune inquiétude.

Diverses eaux de *Dellis*, recueillies le 20 mars 1848, ont été analysées, dans le laboratoire d'Alger, par M. de Marigny, qui les a trouvées composées de la manière suivante<sup>3</sup>:

SELS CONTENUS PAR KILOGRAMME D'EAU.

|                              | EAU de la FONTAINE PUBLIQUE de <i>Dellis</i> située près de la porte d'Alger. |       | EAU DU Puits SITUÉ au milieu de la cour de l'hôpital en face la porte d'entrée. |       | EAU DE LA CUISINE de l'hôpital de <i>Dellis</i> . |   | EAU DE L'HÔPITAL de <i>Dellis</i> servant pour les bains. |   | EAU D'UNE SOURCE située à 500 mètres de la porte d'Alger hors du mur d'enceinte. |   |
|------------------------------|---|-------|---|-------|---|---|---|---|--|---|
|                              |   | *     |   |       |   |   |   |   |  |   |
| Chlorure de sodium . . . . . | 0 1746  | 1 000 | 0 6476  | 1 000 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| — de calcium . . . . .       | 0 0190  | 0 109 | 0,0316  | 0 048 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| — de magnésium . . . . .     | 0 0918  | 0 526 | 0 1100  | 0 170 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| Chlorures . . . . .          | 0 2854  | „     | 0 7892  | „     | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| Sulfate de chaux . . . . .   | 0 0384  | 0 220 | 0 2370  | 0 366 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| — de magnésie . . . . .      | 0 0084  | 0 048 | 0 0496  | 0 076 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| Sulfates . . . . .           | 0 0468  | „     | 0,2866  | „     | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| Carbonate de chaux . . . . . | 0 3056  | 1 750 | 0 3196  | 0 493 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| — de magnésie . . . . .      | 0 0454  | 0 260 | 0 0480  | 0 074 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| Carbonates . . . . .         | 0 3510  | „     | 0,3676  | „     | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| Nitrates . . . . .           | „   | „     | 0 0333  | 0 051 | „   | „ | „   | „ | „  | „ |
| TOTAUX . . . . .             | 0 6832  | 3 913 | 1 4767  | 2 278 | 1 3500  | „ | 1 1400  | „ | 0 8000   | „ |

\* Cette seconde colonne indique le rapport des substances salines entre elles, en prenant le chlorure de sodium pour unité; ainsi on a : 0,1746 : 0,019 :: 1 : x = 0,1082 ou 0,109 pour le chlorure de calcium, et ainsi de suite.

\*\* Ce résultat appartient à M. Ville qui a obtenu 1<sup>er</sup>14 de résidu sec en évaporant 1 litre de l'eau employée à l'hôpital de *Dellis* pour les bains. Les eaux de cet hôpital renferment, à l'époque des pluies, 1<sup>er</sup>14 à 1<sup>er</sup>45 de sels de toute nature.

Il résulte de ce Tableau que les eaux de l'hôpital ne sont pas très-pures, qu'elles ne

<sup>1</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. pend. les années 1846-1849*, p. 96 et 113; in-4°, de l'I. N. novembre 1851.

<sup>2</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. pend.*

*les années 1850-1852*, p. 81; in-4°, de l'I. I. 1853.

<sup>3</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gît. minér. des prov. d'Oran et d'Alg.* p. 154 et 155, tabl. B, n° 66-70; in-4°, de l'I. N. 1852.

valent pas les eaux des sources qui servent à l'alimentation de la ville, et que la plus pure est celle de la fontaine publique.

Poteries.

L'industrie de la teinture, signalée par Jean Léon à *Dellis*, n'y existe plus depuis longtemps. Aujourd'hui l'industrie spéciale des habitants est la fabrication des pots en terre cuite, et, dans la ville, il n'existe qu'un seul atelier de forgeron<sup>1</sup>. C'est au marché de *Dellis*, qui se tient les lundis et les jeudis de chaque semaine, que les *Beni-Ouarguennoun* se procurent le fer et le sel dont ils ont besoin<sup>2</sup>.

Pêche.

Quant à la pêche et à l'abondance extraordinaire de poisson signalée, dans le golfe, par Jean Léon, M. Carette a constaté l'exactitude de cette indication. Suivant les renseignements qu'il a recueillis, les deux places les plus recherchées par les pêcheurs se trouvent, l'une à l'E., l'autre à l'O. de la ville : la première est connue sous le nom de *Dâr-el-H'adjar* (la maison des pierres), la seconde sous celui de *K'aous* (les arceaux). Il existe sur ces deux points des vestiges de constructions antiques<sup>3</sup>. Ce fait de la grande abondance des poissons paraît avoir été l'origine du nom que les Carthaginois avaient donné à ce point de la côte : Samuel Bochart dit qu'en langue punique *Ros* signifie *caput*, *promontorium*<sup>4</sup>; d'une autre part, il nous apprend que, dans la même langue, *hek-caura* veut dire *sinus piscis*, id est *piscosus*<sup>5</sup>. De ces deux indications rapprochées on peut très-bien former le mot *Ros-hek-caura* (le cap du golfe poissonneux), d'où les Romains ont fait *Rusuccuro*. Les noms de lieux latins qui, sur la côte d'Afrique, commencent par *Rus*, d'où les Arabes ont fait *Râs*, doivent avoir tous une étymologie analogue<sup>6</sup>, comme l'a déjà remarqué M. d'Avezac<sup>7</sup>, d'après d'Anville<sup>8</sup>, et comme l'a admis M. Carette, qui avait fait, relativement aux éléments du mot *Rusuccurum*<sup>9</sup>, le rapprochement que je viens de faire.

Origine  
carthaginoise  
du nom  
donné  
à la ville  
par  
les Romains.

Origine vandale  
de  
la population  
de *Dellis*.

J'ai été frappé de la couleur blonde qui domine chez les indigènes de *Dellis*, et je n'ai pu m'empêcher de supposer que cette population était formée d'un groupe de Vandales qui était resté aggloméré sur ce point à travers la conquête byzantine et la conquête arabe. Or, lorsque Edrîci énumère, au commencement de la première section de son troisième climat, toutes les villes dont il va parler, il nomme, comme je l'ai dit (page 103), *Tadlas* (*Tedles*, *Dellis*), mais son traducteur, M. Amédée Jaubert, dit dans une note : « Les deux manuscrits, la version latine et l'*Edricii Africa* « de Hartman portent partout *Andalos*<sup>10</sup>. » Ce nom qu'avait *Dellis* au XII<sup>e</sup> siècle, ajouté à

<sup>1</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, t. II, p. 180 et 181; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. II, p. 164.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 180.

<sup>4</sup> Samuelis Bocharti *Phaleg seu Geographia sacra*, lib. I, cap. xxxv, t. I, col. 636, lin. 22; in-f°, Lugduni Batavorum, 1707.

<sup>5</sup> *Id. ibid.* lib. I, cap. xxvii, t. I, col. 513, lin. 68.

<sup>6</sup> *Études sur la Kabylie proprement dite*, par M. E. Ca-

rette, tome I, page 58; in-8°, de l'Imp. nat. 1848.

<sup>7</sup> *Étud. de géogr. crit. sur une partie de l'Afr. septentr.* p. 146 et 148, note 1; in-8°, Paris, 1836.

<sup>8</sup> *Géogr. anc. abrég.* t. II, p. 668 des OEuvres de d'Anville; édit. de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.

<sup>9</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 181; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>10</sup> *Géographie* d'Edrici, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, t. I, p. 202, note 2; in-4°, de l'I. R. 1836.

la couleur exceptionnelle de ses habitants, donne à ma supposition force de preuve, quant au fait que réellement une colonie vandale, après s'être installée sur ce point, s'y est maintenue à peu près exempte de tout mélange avec les Byzantins et avec les Arabes. Du temps d'Édrîci, la ville se nommait encore *Andalos*, comme l'*Andalousie* (*Vandalousie*), en *Espagne*, a toujours conservé le nom de ses conquérants du v<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. « Les plus anciennes familles de *Dellis*, dit M. Carette, qui a procédé par voie de renseignements, se regardent comme descendant des *Andalous* ou *Maures* chassés d'*Espagne*<sup>2</sup>. » Cette expulsion ne remontant, au plus, qu'à l'année 1492, on ne voit pas pourquoi, au xii<sup>e</sup> siècle, la ville portait le nom d'*Andalos*, et, en tous points, l'explication que je donne me paraît bien plus probable que la tradition des anciennes familles de *Dellis*.

Lorsqu'en 1505 l'archevêque de Tolède, Ximenès de Cisnéros, persuada à Ferdinand V de s'emparer de quelque place de *Barbarie*, en offrant de concourir aux frais de l'expédition pour onze millions, le roi d'Aragon<sup>3</sup>, « quoiqu'il pensât d'abord, dit Jean de Ferreras, à une place nommée *Tedeliz* (*Tedeles*, *Dellis*), se détermina pour la conquête de *Mersaquivir* (*Mers-el-Kebîr*), qui est très-proche d'Oran<sup>4</sup>. » Nous avons vu (page 56) qu'en 1510 un petit prince commandait à *Tedlès*, et il faut croire que cette place avait encore une certaine importance, car en 1517, lorsque les frères Barberousse se partagent leurs conquêtes sur la *côte barbaresque*, la partie de l'E. échéant à Kheïr-ed-Din, celle de l'O. à H'aroudj, nous voyons Kheïr-ed-Din s'établir à *Tedlès*, avec les troupes qui lui étaient nécessaires pour faire respecter son autorité, et pour soumettre les cantons de cette province qui étaient encore rebelles<sup>5</sup>.

J'ai déjà, comme on l'a vu, emprunté plusieurs faits à l'ouvrage publié par M. l'ingénieur Ville en 1852; je vais maintenant y puiser presque tout ce qui me reste à dire sur *Dellis*, en entremêlant, toutefois, cet extrait de quelques observations que j'ai eu l'occasion de faire sur ce point en mai 1844, peu de jours après notre prise de possession (3 mai 1844<sup>6</sup>).

<sup>1</sup> D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 106, col. 2; in-f°, Maestricht, 1776.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 181; in-8°, de l'I. N. 1848. — « Mais on y void surtout, dit le père Dan en parlant d'*Alger*, vne quantité de Juifs et de Maurisques, de ceux qui, depuis quelques années, ont esté chassés d'*Espagne*, dont ils appellent *Andalous* ceux qui sont sortis de *Grenade* et d'*Andalousie*, et *Tagarins* ces autres qui leur viennent des royaumes d'*Aragon* et de *Catalogne*. » (*Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, liv. II, chap. 1, § VII, p. 82; 2<sup>e</sup> édition; in-f°, Paris, 1649.)

<sup>3</sup> Voy. la note 1 de la page 55 de ce volume.

<sup>4</sup> *Histoire générale d'Espagne*, xii<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 279; in-4°, Paris, 1751. — Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXVIII, chap. LXXVI, t. V, p. 493-497; in-4°, Paris, 1725. — Je ne sais pourquoi Fléchier place cette expédition en 1506 ou 1507<sup>a</sup>. (*Histoire du cardinal Ximenès*, liv. III, p. 261-266; in-4°, Paris, 1693.)

<sup>5</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, p. 94; in-8°, Paris, 1837.

<sup>6</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. pend. les ann. 1843 et 1844*, p. 2 et 197; in-4°, de l'I. R.

<sup>a</sup> On pourrait croire qu'il la place en 1508; mais ce qu'il dit plus loin (p. 271) de la défaite essuyée vers le 15 juillet 1507 oblige à faire supposer qu'il a entendu placer la prise de *Mers-el-Kebîr* en 1506 ou 1507. La date réelle est le 14 septembre 1505; l'armée s'était embarquée le 29 août selon Ferreras, le 3 septembre selon Mariana.

Géologie.  
Calcaire  
hydraulique.  
Rognons de silex.

On trouve, à douze cents mètres à l'Est de *Dellis*, des couches calcaires intercalées dans les argiles schisteuses du terrain secondaire. Ces calcaires n'offrent pas une composition homogène; certaines parties renferment des rognons de silex pyromaque dont la circonférence se fond avec la masse calcaire. Cependant, à une distance de quelques centimètres des bords de ces rognons, le calcaire ne contient plus de silice à l'état de quartz, et laisse, quand on le traite par l'acide chlorhydrique, un résidu d'argile pure. Il se dissout avec difficulté dans cet acide, à cause de la forte proportion de magnésie qu'il renferme, et perd, moyennement, en se dissolvant, 34 p. o/o d'acide carbonique, ce qui correspond à 78 de carbonate de chaux pur ou à une quantité peu différente de carbonate de chaux et de magnésie; l'argile figure donc pour 20 à 22 p. o/o dans ce calcaire, et le classe parmi les calcaires très-hydrauliques. Il forme, sur le bord de la mer, une couche de 4 mètres de puissance, dirigée E. 31° S. et plongeant au S. S. O. Cette couche se montre sur une longueur de 10 mètres, puis disparaît sous une épaisseur de 1 mètre environ de cailloux roulés, pour reparaitre 30 mètres plus loin vers l'E. Elle est fissurée en tous sens, et ne pourrait donner des blocs de fortes dimensions; elle est recouverte par des argiles ou marnes grises fissiles, dans lesquelles on observe des boules de fer pyriteux de la grosseur du poing, et des cristaux de gypse de 2 à 3 centimètres de longueur. La couleur de la couche calcaire varie du gris au jaune clair, et des fragments de cette dernière nuance ont été considérés comme propres à la lithographie, à cause de la grande finesse de leur grain; mais si, dans l'intérieur, la roche a le même caractère qu'à la surface, on ne pourrait certainement pas l'utiliser ainsi.

Marnes  
gypseuses.  
Pyrites de fer  
en boules.

Calcaire  
lithographique?

A 20 mètres de hauteur verticale au-dessus de cette première couche, on remarque une seconde couche calcaire, dirigée à l'E. 61° S. et plongeant à l'E. N. E., qui se délite en veines de 0<sup>m</sup>,10 à 0<sup>m</sup>,20, se poursuit sans discontinuité sur 20 mètres de longueur, puis disparaît sous la terre végétale. Elle est formée d'un calcaire jaune clair, à cassure conchoïde et terreuse, qui se laisse rayer facilement, et se dissout sans peine dans l'acide chlorhydrique, en donnant 44 p. o/o d'acide carbonique<sup>1</sup>.

La ceinture de montagnes qui forme la rade de *Dellis* présente deux talus inclinés, l'un *cd* de 24°, l'autre *ab* de 27° avec l'horizon, reliés par un talus *bc* de 3° seulement (Pl. XXI, fig. 13). C'est sur le plateau *bc*, qui se trouve à 80 mètres de hauteur moyenne au-dessus du niveau de la mer, qu'est bâti *Dellis*, et la forte inclinaison du talus inférieur *ab* est la cause de l'illusion d'optique dont on ne peut se défendre quand on arrive dans la rade par mer, illusion qui consiste en ce que, pour l'observateur, la ville paraît comme suspendue à une grande hauteur dans les airs; cette forte inclinaison est due à la dénudation des parties supérieures des couches de grès, laquelle produit une série de gradins droits<sup>2</sup>.

mai 1845. — Daumas et Fabar, *La grande Kabylie*, p. 317-319; in-8°, Paris, 1847.

<sup>1</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes mi-*

*néraux des provinces d'Alger et d'Oran*, par M. Ville, p. 16 et 17; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 31.

En effet, lorsqu'on double le *cap Bengut*, auquel *Dellis* est adossé, on voit la pointe même de ce cap formée d'un grès (macigno) qui se présente en bancs verticaux dirigés, comme le cap, du S. O. au N. E. avec une assez grande régularité, cependant troublée, sur un point, par un amas lenticulaire de basalte que M. Ville a minutieusement décrit. Cet amas a 6 mètres d'épaisseur moyenne; il est intercalé, suivant l'axe longitudinal de la pointe du cap, entre les couches de grès qui là sont complètement dérangées, et courent à l'E. 6° S. Il semble, au premier abord, partager la stratification du grès; mais on reconnaît, sur le bord de la mer, à l'extrémité de la pointe, qu'il constitue une roche éruptive encastée comme un coin au milieu des grès dont de nombreux fragments sont empâtés dans la masse basaltique. Ces fragments, orientés et contournés en tous sens (Pl. XXI, fig. 12), ont une texture compacte analogue à celle du quartzite; on dirait qu'ils ont éprouvé l'action du feu. Plusieurs d'entre eux ont été violemment pliés en deux; ils sont mêlés de débris argileux très-durs qui paraissent avoir subi une forte cuisson. Le basalte s'étend du sommet à la base de la pointe de *Dellis*: il forme, du côté du N., un grand mur vertical de 25 mètres de hauteur, divisé extérieurement en grands rectangles, par suite d'un commencement de décomposition globulaire; on pourrait néanmoins en extraire des blocs considérables<sup>1</sup>.

Grès.

Basalte.

Comme la plupart des roches que nous avons examinées, celle-ci renferme des chlorures et des sulfates. M. de Marigny a retiré de 100 grammes de ce basalte :

|   |        |                     |
|---|--------|---------------------|
| Chlorure de sodium.....                               | 0 0589 |                     |
| — de calcium.....                                     | 0 0095 |                     |
| — de magnesium.....                                   | 0 0110 |                     |
|   |        |                     |
| Chlorures.....  | 0 0794 | 0 0794              |
| Sulfate de chaux.....                                 | 0 0240 | 0 0240              |
|   |        |                     |
| Quantités contenues dans 100 grammes de la roche..... |        | 0 1034 <sup>2</sup> |

Cette masse éruptive basaltique coupe la *pointe de Dellis* en deux parties symétriques dans lesquelles les couches de grès se présentent avec des caractères bien différents. Au N. O. de la crête, on observe un grès dur, à grains fins, susceptible, dans certains cas, de donner de bons pavés; j'y reviendrai plus loin. Au S. E., c'est-à-dire du côté de la rade de *Dellis*, ce grès est bien quelquefois aussi à grains fins (éch. N° 650 A. — n° 672), mais il offre plus généralement une texture lâche, se désagrège facilement sous les influences atmosphériques, et est tout à fait impropre à la confection des pavés. On y remarque beaucoup de galets de quartz blanc hyalin, de la grosseur d'une noix, à contours à peine émoussés, des galets de micaschiste bleuâtre, de gneiss, et d'un granit dont les éléments, qui sont le quartz blanc hyalin, le feldspath blanc opaque et le mica noir, sont assez régulièrement mélangés. Les couches de ce grès ont une épaisseur variable de 0<sup>m</sup>,01 à 3 mètres: elles alternent avec des argiles schisteuses, et, en montant

Grès friable.

Argiles schisteuses qui alternent avec le grès friable.

<sup>1</sup> *Rech. sur les roch. etc.* p. 30; in-4°, de l'I. N. 1852.<sup>2</sup> *Ibid.* p. 166 et 167, tableau F, n° 55.

dans la ville, j'ai observé tout cet ensemble dirigé comme les bancs du *cap Bengut*, c'est-à-dire du S. O. au N. E. et plongeant au N. O.; plus loin, on voit les mêmes roches conservant encore la même direction, mais plongeant au S. E. Un grand nombre de ces couches est rasé jusqu'au niveau de la mer, de manière à présenter des lignes parallèles de récifs qui rendent l'abordage impossible dès que le vent souffle dans la rade<sup>1</sup>. Quelques rochers, formés de ces grès, viennent poindre çà et là sur le bord de la rade, ou s'avancent dans la mer sans paraître liés entre eux.

Les petites anses de cette rade sont remplies de galets roulés de quartzite, de calcaire blanc ou gris, et de granit qu'on retrouve également sur le plateau moyen *bc*; j'ai même vu, sur ce plateau, un énorme bloc de granit déposé sur le sol à la manière des blocs erratiques. A 20 mètres de hauteur au-dessus de la mer, les mêmes galets agglomérés constituent un poudingue dont les couches, qui ont plusieurs mètres d'épaisseur, reposent horizontalement sur les tranches des argiles schisteuses. Le diamètre des galets de ce poudingue est très-variable, il atteint jusqu'à 0<sup>m</sup>,30; mais parfois il diminue au point de former des couches de grès quartzeux à grains fins et à ciment calcaire, comme celui dont j'ai cité ci-dessus des échantillons. M. Ville indique, dans ce poudingue, des *Pecten* analogues à ceux qui vivent encore de nos jours<sup>2</sup>, ce qui rapporterait ces couches à l'étage pliocène ou à un étage plus moderne.

Au N. O. de la crête du filon basaltique, on observe, avons-nous dit, un grès dur à grains fins, dont l'industrie a su tirer parti. Ce grès présente de grands escarpements verticaux de 20 mètres de hauteur, au pied desquels sont des talus de 40° environ, formés par les éboulements qu'amène le peu d'homogénéité des roches. L'inégalité de dureté des grès fait que leurs couches s'altèrent inégalement sous les influences atmosphériques; les plus dures restent en saillie sur les plus tendres, qui se sont désagrégées. Une même couche dure ne reste pas non plus en saillie sur toute son étendue; de là, des éboulements qui ont formé les talus dont je viens de parler. Ce grès, qui a une couleur bleuâtre, a été trouvé, par M. de Marigny, composé de la manière suivante :

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| Sable quartzeux.....    | 69 70               |
| Carbonate de chaux..... | 22 81               |
| ———— de magnésie.....   | 2 80                |
| Peroxyde de fer.....    | 3 20                |
| Argile.....             | 0 70                |
| Eau.....                | 0 60                |
| Perte d'analyse.....    | 0 19                |
|                         | 100 00 <sup>3</sup> |

Carrière  
de pavés.

Vers le mois de mai 1847, on a commencé à exploiter les grès de *Dellis* pour en

<sup>1</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des prov. d'Oran et d'Alger*, p. 29, 30 et 31; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>2</sup> Page 52 du manuscrit de M. Ville.

<sup>3</sup> *Rech. sur les roches, les eaux, etc.* p. 26 et 27, n° 43 du tableau.

confectionner des pavés destinés à être employés à *Alger*<sup>1</sup>. Cette exploitation porte sur les bancs les plus durs. Le grès quartzeux qui les compose fait effervescence avec les acides, ce qui doit être, d'après l'analyse ci-dessus; il est d'un blanc bleuâtre, mêlé de parties jaunâtres qui, plus tendres, sont mises au rebut. On a d'abord attaqué, bien entendu, les blocs éboulés sur le bord de la mer, et ces éboulements devaient suffire pour assez longtemps avant qu'on pût arriver à la roche en place. En 1848, les travaux de cette carrière occupaient vingt-six ouvriers tailleurs de pierre qui façonnaient chacun, par jour, vingt-cinq à trente pavés, dont le prix de revient, pour cent pavés échantillonnés, comptés pour vingt au mètre carré, rendus à pied d'œuvre et emmétrés sur les chantiers d'*Alger*, peut se détailler ainsi :

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| Ébauchage des pavés à la carrière.....                    | 16 <sup>f</sup> 20 <sup>c</sup> |
| Transport de la carrière à <i>Dellis</i> , en bateau..... | 5 00                            |
| Frais d'embarquement à <i>Dellis</i> .....                | 1 30                            |
| Transport de <i>Dellis</i> à <i>Alger</i> .....           | 11 00                           |
| Frais de débarquement à <i>Alger</i> .....                | 1 50                            |
| Parage des pavés sur place.....                           | 7 10                            |
| Ensemble.....   | 42 10 <sup>z</sup>              |

L'Administration des ponts et chaussées paye à un entrepreneur 57 fr. 37 cent. le cent de pavés emmétrés sur les chantiers d'*Alger*, ce qui donne, en moyenne, 0 fr. 15 cent. par pavé pour les bénéfices et les faux frais de cet entrepreneur. D'après un calcul approximatif, M. Ville estime à 330,000 mètres cubes la partie réellement utile du gîte situé dans le terrain domanial<sup>2</sup>; et, en comptant quatre-vingts pavés par mètre cube de roche, on trouve vingt-quatre millions pour le nombre de pavés que ce gîte pourra fournir. A raison de vingt pavés par mètre carré de surface, comme nous l'avons dit plus haut, on aura donc de quoi couvrir une surface de 1,200,000 mètres carrés : or, comme on peut évaluer à 100,000 mètres carrés la surface totale des rues d'*Alger* qui sont soumises à une circulation active, et qui, dès lors, exigeront un pavage en grès dur, on voit que l'État possède, à *Dellis*, une carrière de grès capable de renouveler complètement douze fois le pavage de toutes ces rues.

Ça et là, ces grès durs présentent des empreintes végétales carbonisées, et, à l'extrémité orientale de la *pointe de Dellis*, ces empreintes deviennent remarquables. A 12 mètres de l'amas basaltique que nous avons décrit, on observe une série de couches de grès verdâtre de 6 mètres environ d'épaisseur totale dirigées à l'E. 60° S., et renfermant des veines et des nids allongés de combustible minéral, disposés parallèlement à la stratification générale du terrain. Les veines n'ont guère que 0<sup>m</sup>,002 à 0<sup>m</sup>,006 d'épaisseur sur 0<sup>m</sup>,10 de longueur, et les nids offrent un volume de 0<sup>m</sup>,02 à 0<sup>m</sup>,03 de diamètre. Les parties charbonneuses qu'on en retire se divisent en fragments cubiques, d'un éclat

*Traces  
de lignite*

<sup>1</sup> Pages 31 et 32 du manuscrit de M. Borie.

*des prov. d'Or. et d'Alg.* p. 31; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>2</sup> *Rech. sur les roches, les eaux, et les gîtes minér.*

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 32.

assez vif et d'un aspect analogue à celui de la houille<sup>1</sup>. L'orientation et la multiplicité de ces petites veines de combustible rendraient assez raisonnable la recherche, en ce point, d'un gîte plus important.

*Calcaire.*

A l'extrémité de la *pointe de Dellis*, en contact avec le grès carbonifère, se trouve une couche calcarifère de 0<sup>m</sup>,20 d'épaisseur, contenant, suivant M. Ville, 25 p. o/o d'acide carbonique<sup>2</sup>, ce qui correspond seulement à 57,33 de carbonate de chaux. Malgré cette faible proportion, M. Ville pense qu'il y aurait intérêt pour l'État à faire quelques recherches en ce point; car la pierre à chaux grasse manquant complètement aux environs de *Dellis*, ces recherches auraient le double but de s'assurer si la couche de calcaire augmente en épaisseur et en pureté, en même temps qu'on vérifierait si le combustible devient plus abondant dans l'intérieur de la montagne. L'exploitation de la carrière de grès pourra fournir ces indications; du reste, on comprend, je pense, par tout ce qui précède, le grand intérêt qui s'attacherait à la découverte, dans le voisinage de *Dellis*, d'un gisement de roche calcaire. Dans l'état des choses, le mètre cube de chaux grasse fabriquée à *Dellis*, avec du calcaire qu'on est obligé de tirer de *Bougie* et du charbon expédié d'*Alger*, coûte à l'Administration 37 fr. 39 cent., et la pierre à chaux nécessaire pour fabriquer ce mètre cube de chaux coûte, rendue au pied du four de *Dellis*, 23 fr. 43. Ce dernier chiffre donne la limite supérieure des frais que pourrait supporter une exploitation de calcaire ouverte sur un point plus ou moins éloigné de *Dellis*.

ESPACE COMPRIS  
ENTRE DELLIS  
ET  
L'OUAD-NESSA.

*Basalte.*

Si, partant de cette ville, on s'avance vers l'O. en suivant la côte, on atteint, à 4 kilomètres, l'embouchure de l'*Ouad-Nessa*, et, dans tout ce trajet, on reconnaît l'existence du basalte<sup>3</sup>. Il forme généralement de grands escarpements verticaux non stratifiés, contre lesquels la mer vient se briser avec violence. Cette roche est noire, compacte; elle renferme de petits cristaux de pyroxène noir et d'épidote verte, des nodules de quartz calcédonien et de chaux carbonatée rayonnée; on y voit aussi des filons irréguliers de carbonate de chaux cristallisé en grandes lames, filons dont l'épaisseur varie de 0<sup>m</sup>,05 à 0<sup>m</sup>,10<sup>4</sup>. Indépendamment de ces indices, M. Ville a remarqué, sur le bord de la mer, à 3 kilomètres environ à l'O. de *Dellis*, et au pied d'un mamelon basaltique couronné par un marabout (*k'oubba*) un filon de spath calcaire<sup>5</sup>, qui n'a pas moins de 0<sup>m</sup>,50 d'épaisseur, courant verticalement à l'E. S. E., et se montrant au jour sur une longueur de 10 à 12 mètres. Par les motifs donnés plus haut sur la rareté de la pierre à chaux aux environs de *Dellis*, il ne serait pas sans intérêt de reconnaître, par un petit travail, l'allure et la continuité de ce filon, qui donnerait d'excellente chaux grasse.

*Filons  
spathiques.*

<sup>1</sup> *Rech. sur les roches, les eaux, etc.* p. 392; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>2</sup> Page 46 de son mémoire manuscrit.

<sup>3</sup> *Rech. sur les roches, les eaux, etc.* p. 9; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 36.

<sup>5</sup> M. Beudant a observé, à la presqu'île de *Tihany*, en *Hongrie*, des filons d'arragonite dans les tufs basaltiques. (*Voyage minéralogique et géologique en Hongrie*, t. III, p. 623; in-4°, Paris, 1822.)



De loin en loin on voit paraître, au milieu de la roche basaltique, quelques îlots de grès dont les allures sont très-irrégulières. Le plus souvent ces grès sont à grains de quartz, mais on en observe qui sont formés du détritit de la roche ignée; on voit même, sur certains points, le basalte passer, d'une manière insensible, à des grès verdâtres par suite d'une décomposition graduelle, et ces grès verdâtres passer aux grès quartzeux ordinaires. En d'autres points, ces derniers sont brusquement arrêtés contre des massifs de basalte compacte et mamelonné, comme l'indique un croquis (Pl. XXII, fig. 1) que j'ai emprunté à M. Ville<sup>1</sup>. Il semblerait que l'apparition du basalte des environs de *Dellis* a coïncidé avec le dépôt du macigno; que les premiers basaltes venus au jour ont été décomposés et remaniés pour former de nouvelles couches de grès, qui plus tard ont été soulevées elles-mêmes par de nouvelles éruptions basaltiques. Des phénomènes semblables se sont passés à *Djema'-R'zâouât*, à l'extrémité occidentale de la province d'*Oran*.

Grès  
au milieu  
du basalte.

Sur la presque totalité du territoire des *Beni-Tôr*, entre la baie de *Dellis* et le cours de l'*Ouad-Nessa*, le grès quartzeux est la roche dominante, et partout il présente des couches fort tourmentées. Près de l'embouchure de l'*Ouad-Nessa*, ces grès deviennent très-friables, prennent une teinte rougeâtre, et se décomposent en boules comme les basaltes. Ils forment alors de grandes accumulations de sables quartzeux, au milieu desquels on remarque des parties arrondies fort dures, qui, au premier abord, ressemblent à des galets. De ces sables résulte la barre qu'on remarque habituellement à l'embouchure de la rivière<sup>2</sup>.

Embouchure  
de l'*Ouad-Nessa*.

L'industrie, fort bornée à *Dellis*, comme nous l'avons vu (page 106), n'est pas beaucoup plus développée dans la tribu des *Beni-Tôr*. On cite à *Tak'dâmet*, village situé tout près de l'embouchure de l'*Ouad-Nessa*, un atelier de forgerons<sup>3</sup>. En s'avancant dans l'intérieur, on trouve *El-Brârat*, qui possède une forge, et si de là on va traverser l'*Ouad-el-H'ammâm*, le seul cours d'eau qui, avec l'*Ouad-Nessa*, ne tarisse pas en été, on voit, échelonnés sur sa rive gauche, trois villages : *Azrou* (le rocher), *Oulâd-Sâber* et *Mazzeroudj*, qui possèdent chacun une forge<sup>4</sup>. Le nom d'*Ouad-el-H'ammâm*, donné au principal cours d'eau du territoire des *Beni-Tôr*, ne paraît pas tenir à ce que sa source, nommée '*Aïn-el-Arba*'<sup>5</sup> (la fontaine du mercredi), soit une source chaude, mais à température constante, de manière à paraître fraîche en été et tiède en hiver. On cite sur ses bords, en un point nommé aussi '*El-H'ammâm*', des ruines romaines peu considérables, mais qui se trouvent, j'ignore sur quelle rive, sur la route qui conduirait de *Dellis* à *Taourga*<sup>6</sup>, dont nous parlerons dans un instant. Ce doit être des environs d'*El-*

TAK'DÂMET.  
Une forge.  
S. de Dellis.  
EL-BRÂRAT.  
Une forge.  
AZROU.  
Une forge.  
OULÂD-SÂBER.  
Une forge.  
MAZZEROUJ.  
Une forge.  
EL-H'AMMÂM.  
Ruines  
romaines.

<sup>1</sup> *Rech. sur les roches, les eaux, etc.* p. 36; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>2</sup> Daumas et Fabar, *La grande Kabylie*, p. 319; in-8°, Paris, 1847.

<sup>3</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, par M. E. Ca-

rette, tome II, page 182; in-8°, de l'Impr. nat. 1848.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 184.

<sup>5</sup> Autrefois il se tenait un marché près de cette source tous les mercredis.

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 177 et 178.

*Hamâm* que proviennent quelques échantillons qui m'ont été remis par M. le capitaine d'artillerie Chabord, comme ayant été recueillis par lui, le 12 mai 1844, à 2 ou 3 lieues au S. de *Dellis*, dans une expédition contre les *Flicet-Mellil*<sup>1</sup>. Ils consistent en fer oxydé hydraté, qui a la forme de petits cubes évidés (éch. N<sup>os</sup> 650 bis A). M. Chabord dit qu'en ce point le sol est couvert de ces petits cubes. Pendant la même expédition, M. le capitaine d'artillerie Pagès a recueilli, probablement plus au S., la *hyalomicté* (éch. N<sup>o</sup> 650 ter. A. — n<sup>o</sup> 673), composée de quartz blanc et de mica argentin, et la *diorite schistoïde* (éch. N<sup>o</sup> 650 quater A. — n<sup>o</sup> 674), à très-petits cristaux d'amphibole et d'albite. Ces deux derniers échantillons proviennent du même point.

### § 3. Région au S. des Beni-Tôr.

OULÂD-  
MAHIDDÏN.  
TAOURGA.  
Une forge.  
Ruines  
de Tigisis.

Au S., les *Beni-Tôr* sont limités par les *Oulâd-Mahiddîn*, chez lesquels on rencontre, à 4 lieues environ de *Dellis*, le village de *Taourga*, qui possède une forge, et au milieu duquel il existe une fontaine, *'Aïn-bou-Afroun* ou *'Aïn-Z'afra*, de construction antique, sur laquelle on voit encore, dit-on, les restes de bas-reliefs. Elle est entourée de beaucoup de pierres de taille éparses<sup>2</sup>. Ce sont les restes d'une station romaine importante; car nous sommes ici sur l'emplacement de *Tigisis*<sup>3</sup>, que l'itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger placent, d'un commun accord, à 12 milles (4 lieues communes) de *Rusuccuro*<sup>4</sup>, et que Ptolémée rejette trop à l'O. en la plaçant, sous le nom de *Tigis*, sur le méridien 19° 30' <sup>5</sup>, c'est-à-dire à 45' (15 lieues) à l'O. de *Rusuccuro*<sup>6</sup>; mais Gérard Mercator, dans les cartes qu'il a dressées sur le texte de Ptolémée, rectifie son auteur en plaçant *Tigis* juste au S. de *Iomnium*<sup>7</sup>. A la conférence de 411, on vit figurer Gaudentius episcopus *Tigisitanus*<sup>8</sup> de la *Mauritanie césarienne*<sup>9</sup>, et Passitanus *Tigisitanus* est nommé le vingt-septième des évêques de la *Mauritanie césarienne*<sup>10</sup> qui répondirent à la convocation de Huneric en 484<sup>11</sup>. L'Anonyme de Ravenne n'a connu qu'une seule ville du nom de *Tigisim*<sup>12</sup>, et c'est celle qui nous occupe en ce moment.

<sup>1</sup> Daumas et Fabar, *La grande Kabylie*, p. 320-328; in-8°, Paris, 1847.

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 178 et 187; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. I, p. 440.

<sup>4</sup> *Anton. August. Itiner.* p. 4 du Recueil des itinéraires anciens, par M. de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. N. 1845. — *Tab. Itin. Peut.* segm. I. E.; in-f°, Lipsiæ, 1824. — Voy. p. 74 et 75 de ce volume.

<sup>5</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. 11, p. 96; in-f°, Amsterodami, 1605.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 94.

<sup>7</sup> *Ibid.* Tabula I *Africa*.

<sup>8</sup> *Gesta collat. Carthag.* Diei I, cap. ccix, p. 446, col. 2, S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f°, Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>9</sup> A la même époque, Solemnus était évêque de *Tigisis de Numidie*, car il assistait aussi à la conférence. (*Ibid.* cap. cxxxv; p. 424, col. 1.)

<sup>10</sup> *Hist. persec. Vandal.* Théod. Ruinart, p. 134 et 353; in-8°, Paris, 1694.

<sup>11</sup> A la même époque, Domnicosus était évêque de *Tigisis de Numidie*, comme on le voit dans la même notice. (*Ibid.* p. 128 et 288.)

<sup>12</sup> Anonymi Ravennatis *De geogr. lib. quinq. lib. III*, cap. viii, p. 125; in-8°, Parisiis, 1688.

\* *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 266; in-4°, de l'I. N. 1849.

Je passerai sous silence les nombreux écarts auxquels a donné lieu la recherche de l'emplacement de *Tigisis*; ils ont été la conséquence de la synonymie que d'Anville et beaucoup d'autres auteurs prétendaient établir entre *Tedlès* et *Saldæ*<sup>1</sup>; mais je ne m'explique comment Peyssonnel, qui n'avait pas commis cette erreur<sup>2</sup>, a été conduit à placer *Tigisis* dans la *plaine de la Mtédja*<sup>3</sup>, qu'en admettant qu'il a été trompé par Ptolémée (voy. page 114). En disant que *Bidil* et *Tigisis* se trouvaient sur une ligne droite tirée de *Tubusuptus* à *Temedfous* (*cap Matifou, Rusgunia*), M. d'Avezac<sup>4</sup> ne s'éloignait pas beaucoup de la vérité, mais il ne précisait rien. M. le marquis de Fortia d'Urban, se laissant égarer par une prétendue ressemblance de nom, a rapporté *Tigisis* au *Bordj-Tisi-Ouzzou*, qu'il écrit *Bordj-Tsigiousou*<sup>5</sup>; cette orthographe incorrecte a produit la fausse ressemblance qui l'a entraîné. Il n'a pas fait attention que le *Bordj-Tizi-Ouzzou*, dont nous parlerons plus loin, est simplement un fort turc, qu'on n'y signale qu'avec doute des indices de ruines, et enfin que l'Itinéraire d'Antonin, comme la Table de Peutinger (voyez pages 74 et 75), compte 12 milles (4 lieues) de *Rusuccuro* (*Dellis*) à *Tigisis*, tandis que de *Dellis* à *Bordj-Tisi-Ouzzou* il y a, en ligne droite, au moins 22 milles (7  $\frac{1}{3}$  lieues). L'importance des ruines, la distance à *Dellis*, tout se réunit pour placer *Tigisis* à *Taourga*, comme l'a fait M. Carette<sup>6</sup>.

Il ne me reste à signaler chez les *Beni-Mahiddîn* que quelques ruines observées à *Tala-Mokk'ar*, et le village d'*El-Itâma*, qui possède un atelier de forgerons<sup>7</sup>.

Nous voici parvenus à la tribu des *Amraoua*, espèce de colonie que les Turcs avaient fondée au sein de la Kabilie, pour tenir en respect sa redoutable population. Elle occupait les deux rives de l'*Ouad-Amraoua* sur une grande étendue; de là sa division en deux parties, selon la position qu'elle occupait sur la rivière : *Sof-el-Fouak'a* (la ligne d'en haut), ou *Amraoua* proprement dits, et *Sof-el-Teh'ata* (la ligne d'en bas), ou *Sebaou*<sup>8</sup>. Nous allons commencer, tout naturellement, par la partie la plus orientale, celle qui se trouve à la partie supérieure de la rivière.

Les *Amraoua* se trouvent ici enclavés entre les *Beni-Djennâd* au N., les *Beni-Fraoucen* à l'E. et les *Beni-Ir'âten* au S. On cite, sur cette partie de leur territoire, d'assez importants débris d'établissements romains, à *Tir'echt*, à *'Aïn-el-Mizâb*, près de *Mokla-Berouag*, et quelques ruines, dit-on, à *Tizi-Ouzzou*<sup>9</sup>; mais les plus remarquables sont celles qui se trouvent dans le village même de *Tamda-el-Blât* (le bassin des dalles), près de la maison d'Ah'med<sup>2</sup>Ali-ou-H'ammou<sup>10</sup>. Elles correspondent, d'après M. Carette<sup>11</sup>, à *Baidil* ou *Bidil municipium*, l'une des stations de la route que l'Itinéraire d'Antonin trace

TALA-MOK'K'AR.  
Ruines.  
EL-ITÂMA.  
Une forge.  
AMRAOUA.

TIR'ECHE.  
MOKLA-BEROUAG.  
TIZI-OUZZOU.  
Ruines  
romaines.  
TAMDA-EL-BLÂT.  
(Ruines  
de  
Bidil  
municipium.)

<sup>1</sup> Voy. la note 2 de la page 17 de ce volume.

<sup>2</sup> Voy. la note 1 de la page 18 de ce volume.

<sup>3</sup> *Voyages dans les Rég. de Tun. et d'Alg.* t. I, p. 391 et 443; in-8°, Paris, 1838.

<sup>4</sup> *Études de géogr. crit. sur une partie de l'Afr. sept.* p. 149; in-8°, Paris, 1836.

<sup>5</sup> *Rec. des Itin. anc.* p. 10; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>6</sup> *Études sur la Kabilie propr. dite*, t. I, p. 440; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 178 et 188.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 190.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 191.

<sup>10</sup> *Ibid.* t. II, p. 198.

<sup>11</sup> *Ibid.* t. I, p. 440.

entre *Saldis* et *Rusuccuro*, station que Wesseling<sup>1</sup> propose, avec quelque motif, de lire *Bida*. Ptolémée place sur le méridien 18° 30', juste au S. de *Ῥουσῳόνιον* (*Rusgunia*), une colonie, *βίδα κολώνια*<sup>2</sup>, que Gérard Mercator, son traducteur graphique, rejette de 2° à l'E., et place sur le même méridien que *Iomnium*<sup>3</sup>, correction importante, et qui serait complètement juste s'il avait osé rejeter *βίδα* jusqu'au méridien de *Ῥουσουθήσηρ* (*Rusuppisir*). On sait que la Notice de l'Empire place un *Præpositus limitis Bidensis* sub dispositione comitis Africæ limitanei<sup>4</sup>, et que Campanus *Bidensis* est inscrit le quatre-vingt-cinquième des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484<sup>5</sup>. Si le nom de cette ville était *Bidil*, les textes porteraient certainement, dans ces deux cas, *Bidilensis*. Au VII<sup>e</sup> siècle, l'Anonyme de Ravenne nomme *Bidda municipium*<sup>6</sup>, et Mannert suppose que ce géographe a lu *Bidda*, dans la Table de Peutinger, au lieu de *Syda*<sup>7</sup>; j'avoue que cette supposition me paraît bien hasardée, car l'Anonyme nomme *Tubusubros* (*Tubusuptus*) immédiatement avant *Bidda*, ce qui doit bien plutôt faire supposer qu'il a puisé ces détails dans l'Itinéraire d'Antonin, qui énumère *Tubusuptus*, *Bidil*, etc.<sup>8</sup> et non dans la Table de Peutinger, qui ne nomme pas *Tubusuptus* (voyez pages 74 et 75).

Ces difficultés disparaissent en admettant, avec M. Carette, l'existence de deux routes, dont l'une a été mentionnée par l'Itinéraire, l'autre par la Table; mais on doit convenir que cette explication laisse subsister une légère difficulté d'un autre genre: la route qui passait à *Syda* (*Djema't-es-Sahridj*, voyez page 92) passait nécessairement à *Bidil* (*Tamda-el-Blât*), qui n'en est éloigné que de 5 milles<sup>9</sup> (1 lieue  $\frac{2}{3}$ ), et M. Carette est obligé d'admettre que, depuis *Rusuccuro* jusqu'à *Syda*, il n'y avait qu'une route qui, plus à l'E. dans la montagne, se partageait en deux: l'une pour descendre à *Tubusuptus*, par l'*Ak'fâdou*, l'autre pour tirer, par l'*Afroun*, sur *Ruha*<sup>10</sup>. D'après les anciens itinéraires, il semblerait que la seule partie commune de la route fût celle de *Tigisis* à *Rusuccuro*, et alors on ne voit pas comment *Bidil* (*Tamda-el-Blât*), qui appartient à la route du S. (Itinéraire d'Antonin), se trouverait plus au N. que *Syda* (*Djema't-es-Sahridj*), qui appartient à la route du N. (Table de Peutinger). Cette circonstance jette quelque doute sur les emplacements assignés par M. Carette à *Bidil* et à *Syda*, et je me suis demandé si, malgré les distances rappelées dans la note 9 ci-dessous, il ne faudrait pas, renversant les deux stations, placer *Bidil* à *Djema't-es-Sahridj* et *Syda* à *Tamda-el-Blât*. Le titre

<sup>1</sup> Cité par Mannert, *Géogr. anc. des Ét. barb.* liv. III, chap. v, p. 521; in-8°, Paris, 1842.

<sup>2</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. II, p. 96; in-f°, Amsterodammi, 1605.

<sup>3</sup> *Ibid.* Tabula I *Africæ*.

<sup>4</sup> *Notitia vtraque dignitatum cum Orientis tum Occidentis*, p. 159, col. 2; edit. Pancir. in-f°, Lvgdvni, 1608. — Edit. Böcking, t. II, p. 77; in-8°, Bonnæ, 1839-1853.

<sup>5</sup> *Hist. persec. Vandal.* Dom Théod. Ruinart, p. 136 et 367; in-8°, Paris, 1694.

<sup>6</sup> Anonymi Ravennatis *De geogr. lib. quinq. lib. III*, § VIII, p. 125; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>7</sup> *Géogr. anc. des Ét. barb.* liv. III, chap. v, p. 521; in-8°, Paris, 1842.

<sup>8</sup> Au lieu de *Bidil*, il a lu *Bida*, comme Wesseling l'a proposé depuis (en 1735).

<sup>9</sup> Puisque de *Syda* à *Tigisis* la Table donne 32 milles, et que de *Bidil* à *Tigisis* l'Itinéraire ne donne que 27 milles (voy. p. 74 et 75); différence 5 milles.

<sup>10</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 441.

de *colonia* que, du temps de Ptolémée, on donnait à *Bida* (*Bidil*) s'accorderait avec la plus grande importance des ruines de *Djema't-es-Sahridj*, comparées à celles de *Tamda-el-Blât*. Les deux routes romaines de *Bidil* et de *Syda* à *Tigisis* auraient pu se réunir un peu au delà de *Syda* (*Tamda-el-Blât* dans mon hypothèse), en un point sans habitations, et qui dès lors ne serait nommé dans aucun des itinéraires anciens. En supposant exacte la distance de 27 milles donnée par l'itinéraire d'Antonin, de *Bidil* (*Djema't-es-Sahridj* dans mon hypothèse) à *Tigisis*, il suffirait, pour toute correction, de réduire celle de *Syda* à *Tigisis* à 22 milles, comme l'a fait M. Lapie<sup>1</sup>, j'ignore sur quelles données.

Présentement *Tamda-el-Blât* est un petit village qui possède un moulin et une forge<sup>2</sup>; et, non loin de là, à *Mokla-Berouag*, il y a aussi un moulin à eau et deux forges<sup>3</sup>. M. Carette n'indique pas d'atelier de forgeron à *Iciakhen-ou-Meddour*<sup>4</sup>, mais il résulte de ce qu'il dit ailleurs<sup>5</sup> qu'il en existe dans ce village, situé à la limite des *Beni-Aïci*. Le reste de la partie nommée *Sof-el-Fouak'a* (la ligne d'en haut) n'offre rien qui nous intéresse ici; je noterai seulement que c'est à la hauteur de *Mokla-Berouag* que l'*Ouad-Amraoua* prend le nom d'*Ouad-Sebaou*<sup>6</sup>. En aval d'un village nommé *Chemlâl*, voisin de l'embouchure de l'*Ouad-el-H'ad*, la rivière entre dans une gorge profonde, bordée de rochers abrupts, comprise entre les montagnes des *Beni-Ouarguennoun*, sur la rive droite, et le *Djebel-Belloua*, sur la rive gauche. Les accidents du sol sont tels, sur ce point, que la route est obligée de se détourner pour venir passer au col élevé de *Tizzi-Ouzzou*<sup>7</sup> (le col du genêt), sur lequel les Turcs avaient construit un fort qui dominait la route venant d'*Alger*<sup>8</sup>. A l'O. de ce fort, sur la rive droite de l'*Ouad-el-K'sab*, on trouve le village d'*Oulâd-m-bou-Khalfa*, qui possède deux ateliers de forgerons<sup>9</sup>.

La partie inférieure de la colonie turque, le *Sof-et-Teh'ata*, occupait presque exclusivement la rive droite de l'*Ouad-Sebaou*. Sur un affluent de cette rivière, il y a cinq ou six moulins qui appartiennent aux habitants du village d'*Ouad-er-Rah'i*, et, dans la plaine, on remarque *Tala-bou-'Amer*, où une forge est en activité; on trouve là les ruines d'une fontaine antique<sup>10</sup>. Shaw avait placé, sur la rive droite de la rivière *Nissah* (*Ouad-Nessa*), près de l'embouchure de la rivière *Bugdaurah* (*Ouad-bou-Gdoura*), une localité qu'il nomme *Bourg*<sup>11</sup>, et qui est évidemment *Bordj-Sebaou*. Je suppose que c'est au même point que s'applique ce passage de d'Anville ainsi conçu: « Disons en passant « que *Tubusuptus*, à l'écart dans les terres, conviendrait à une place appelée *Burg*, dans « le canton de *Koukô*, qui est couvert d'une grande montagne escarpée que l'on trouve,

Une forge.

MOKLA-  
BEROUAG.

Deux forges.

IGIAKHEN-  
OU-MEDDOUR.

Une forge?

Tizzi-Ouzzou.

OULÂD-M-  
BOU-KHALFA.

Deux forges.

TALA-BOU-'AMER.

Une forge.

Ruines  
romaines.

BORDJ-SEBAOU.

<sup>1</sup> *Rec. des itinér. anc.* par M. le M<sup>re</sup> de Fortia d'Urban, p. 296; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>2</sup> *Études sur la Kabylie propr. dite*, t. II, p. 198; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 194.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 196.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 295.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 194.

<sup>7</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 202; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 196 et 197.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 197 et 198.

<sup>10</sup> *Ibid.* t. II, p. 202.

<sup>11</sup> Voir la carte placée à la page 108 du tome I des *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* in-4°, La Haye, 1743.

« nommée *Ferratus mons*, aujourd'hui *Jurjura*<sup>1</sup>. » Il résulte de ce que nous avons dit à plusieurs reprises, que ce rapprochement serait complètement inexact, et on doit peu s'en étonner quand on considère que d'Anville voyait à *Dellis* l'emplacement de l'ancienne *Saldæ*<sup>2</sup>, ce qui devait certainement l'empêcher de voir *Tabusuptus* dans *Bordj-Tiklât*. Le village groupé autour du *Bordj-Sebaou* possède trois forges<sup>3</sup>. A l'extrémité occidentale du *Sof-et-Tch'ata*, on trouve, sur la rive gauche de la rivière, le village de *Kéf-el-Ogâb* (le rocher des corbeaux), en face duquel l'*Ouad-Sebaou* perd son nom pour prendre celui d'*Ouad-Nessa*<sup>4</sup>.

Trois forges.

BENI-AÏCI.

Les *Amraoua* sont limités au S. par les *Beni-Aïci*, que l'*Ouad-Beni-Aïci* sépare des *Beni-Ir'ât'en*, et dont la principale industrie est la culture des fruits et des grains<sup>5</sup>; toutefois, dans le village de *Taguemmount-Azzouz*, qui leur sert de chef-lieu, on cite quatre ou cinq ateliers de forgerons, employés exclusivement à la fabrication et à la réparation des ustensiles aratoires<sup>6</sup>. A l'O. des *Beni-Aïci* se trouvent les *Oulâd-bou-H'inoun* et les *Beni-Khelîfa*, deux tribus entièrement adonnées à l'agriculture, qui, par conséquent, ne nous fournissent rien appartenant à notre sujet. Les *Ma'tk'a*, qui les limitent au S. sont presque dans le même cas; on n'y cite, du moins, qu'un village, *Ih'addâden*, où il y a deux forges pour la réparation des outils<sup>7</sup>.

TAGUEMMOUNT-AZZOUZ.

Quatre forges.

OULÂD-BOU-H'INOUN.  
BENI-KHELÎFA.

MA'TK'A.

IH'ADDÂDEN.

Deux forges.

BENI-IANNI.

AÏT-EL-ARBA'.  
ausse monnaie.

Mines  
métalliques  
indiquées.

BENI-IAH'SEN.  
Armuriers  
et orfèvres.

BENI-IARBA'.  
Idem.

TAOURIR-T-M-  
MÎMOUN.  
Idem.

TAOURIR-T-EL-  
H'ADJADJ.  
Idem.

BENI-K'EBÏLA.  
AGNI-TESENT.  
Une forge.

Ouad. . . . .  
Fôurs à chaux.  
Tuileries.

Au S. les *Beni-Aïci* confinent avec les *Beni-Ianni*, appelés aussi *Beni-Batroun*, tribu pauvre par son territoire, et l'une des plus riches de la *Kabilie* par l'industrie des métaux<sup>8</sup>. « Depuis un temps immémorial, disent MM. Daumas et Fabar, les Kabiles établis à *Aït-el-Arba'*, village considérable de la tribu des *Beni-Ianni*, se livrent à la coupable « industrie de la fausse monnaie. . . . Les matières premières leur sont fournies en « partie par des mines voisines<sup>9</sup>. » Suivant les renseignements recueillis par M. Carette, il n'y a pas moins, dans cette tribu, de cent vingt à cent vingt-cinq boutiques dans lesquelles on ne travaille que des armes et des bijoux : c'est ainsi qu'on en compte cinquante ou soixante à *Beni-Iah'sen*, trente à *Beni-Iarba'*, douze ou treize à *Taourir-t-m-Mîmoun*, vingt à *Taourir-t-el-H'adjadj* (la colline des pèlerins)<sup>10</sup>. Ce dernier village n'est pas loin de la limite des *Beni-K'ebîla*, chez lesquels on entre bientôt en continuant à s'avancer au S. On se trouve alors dans le voisinage des hautes crêtes du *Jurjura*, et il faut s'attendre à y rencontrer une population pauvre; aussi les *Beni-K'ebîla* ne possèdent-ils qu'une seule forge; elle est dans le village d'*Agni-Teslent*, tout près de la limite des *Beni-Ianni*<sup>11</sup>. Ils fabriquent, en outre, de la chaux et des tuiles sur le bord d'un

<sup>1</sup> *Géogr. anc. abrég.* t. II, p. 668 des OEuvres de d'Anville; in-4°, de l'I. R. 1834.

<sup>2</sup> Voy. la note 2 de la page 17 de ce volume.

<sup>3</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 201; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 194.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 294.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 295 et 296.

<sup>7</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 270; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 316.

<sup>9</sup> *La grande Kabilie*, p. 27 et 28; in-8°, Paris, 1847.

<sup>10</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 268, et t. II, p. 317; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>11</sup> *Ibid.* t. II, p. 315.

des affluents de l'*Ouad-Beni-'Aïci*<sup>1</sup>. En marchant à l'O. parallèlement aux crêtes du *Jurjura*, on entre chez les *Beni-Rbah'*, tribu remarquable au même titre que celles des *Beni-Ianni* et des *Beni-Ouâcif* (page 90) par le travail des métaux<sup>2</sup>; on n'y cite cependant que deux villages : *Beni-Rbah'*, qui a une forge, *Taseft-ou-Guemmoun*, qui en a plusieurs<sup>3</sup>.

A l'O. des tribus précédentes s'étend la grande tribu des *Beni-Sédk'a*, qui habite au pied des crêtes désertes du *Jurjura*. Je n'y connais qu'un village, *Taourir't*, qui possède une forge<sup>4</sup>. Viennent ensuite les *Beni-bou-Ouaddou*, chez lesquels on remarque le village d'*Oulâd-Djima'*, qui n'a qu'une forge, mais elle est occupée par un forgeron très-habile, qui a été le maître de tous ceux de cette contrée, quoique, cependant, il ne travaille que les instruments aratoires<sup>5</sup>. Les *Beni-bou-R'erdân* ont aussi un village, *Souma'*, qui possède une forge<sup>6</sup>. En longeant toujours les crêtes du *Jurjura*, on traverse successivement : les *Beni-Mendés*, chez lesquels on signale, à *Alma-n-Zemmâla* (la prairie des *Zmoul*), quelques ruines<sup>7</sup>, et les *Beni-K'oufi*, dont le territoire est arrosé par l'*Ouad-er-Rah'i* (le ruisseau des moulins), qui ne tarit pas en été et fait mouvoir cinquante ou soixante moulins. Ce ruisseau prend naissance à deux sources voisines l'une de l'autre, nommées *'Aïn-Tinzar*, près desquelles on signale des ruines, et il va se jeter dans l'*Ouad-bou-R'ni*. Les *Beni-K'oufi* ont, à *Oulâd-Fouza*, deux ateliers de forgerons exclusivement occupés à la réparation des instruments de labour; le point habité le plus élevé de leur pays est le village de *Maalla*<sup>8</sup>. Vient enfin la tribu de *Frek'ât*, qui occupe un pays peu accidenté, dont le point culminant est une haute colline appelée *Melidja*. On signale dans cette tribu, à 2 ou 3 lieues de *Bordj-bou-R'ni*, des ruines considérables connues sous le nom de *Bou-Loulou*; elles consistent en un grand nombre de pierres de taille éparses et en de vastes souterrains. Le village de *Beni-Mât'as*, situé près d'un lieu nommé *Bou-Seggâcen*, possède une forge<sup>9</sup>.

Au N. des tribus que je viens de faire connaître se trouvent les *Ir'îl-Imoula*, qui n'occupent qu'un seul village, situé sur un plateau<sup>10</sup>, comme le nom l'indique; et les *Beni-Isma'îl*, point central de la confédération des *Guechtoula*<sup>11</sup> (*Beni-Guechtoul*), et où les Turcs avaient construit un fort, le *Bordj-bou-R'ni*<sup>12</sup>. On cite, dans cette tribu, deux villages : *Bou-Nouah'* et *Igriftah'*, qui ont chacun une forge pour la réparation des armes; dans la première, on répare, en outre, les instruments aratoires<sup>13</sup>. Près de là se trouvaient ces tribus administratives formées par les Turcs, et comprises sous le nom de

BENI-RBAH'.  
BENI-RBAH'.  
Une forge.  
TASEFT-  
OU-GUEMMOUN.  
Forges.

BENI-SÉDK'A.  
TAOURIR'T.  
Une forge.  
BENI-  
BOU-OUADDOU.  
OULÂD-DJIMA'.  
Une forge.

BENI-  
BOU-R'ERDÂN.  
SOUMA'.  
Une forge.

BENI-MENDÉS,  
ALMA-  
N-ZEMMÂLA.  
Ruines  
romaines.

BENI-K'OUFI.  
'AÏN-TINZAR.  
Ruines  
romaines.  
OULÂD-FOUZA.  
Deux forges.

FREK'ÂT.  
BOU-LOULOU.  
Ruines  
romaines.  
BENI-MÂT'AS.  
Une forge.

IR'ÎL-IMOULA.  
BENI-ISMA'ÎL.

Bordj-  
bou-R'ni.  
BOU-NOUAH'.  
Une forge.  
IGRIFTAH'.  
Une forge.

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 314.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 268, et t. II, p. 315.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 316.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 321.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 260.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 258.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 257.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. II, p. 255 et 256.

<sup>9</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 263 et 264.

<sup>10</sup> *Ibid.* t. II, p. 260.

<sup>11</sup> Cette confédération se compose de huit tribus : *Beni-Isma'îl*, *Beni-K'oufi*, *Beni-Mendés*, *Beni-bou-R'erdân*, *Beni-bou-Ouaddou*, *Ir'îl-Imoula*, *Mechras*, *Frek'ât*. (*Ibid.* t. II, p. 248.)

<sup>12</sup> *Ibid.* t. II, p. 250 et 266.

<sup>13</sup> *Ibid.* t. II, p. 254.

ZMOUL.  
 AÏN-EZ-ZAOÛIA.  
 Ruines  
 romaines.  
 MECHRAS.  
 Ruines  
 romaines.  
 IH'ASNAOÛEN.  
 Une forge.  
 OULÂD-EL-  
 'AZIZ.  
 H'ARCHAOUA.

*Zmoul*. Je n'ai à entrer ici dans aucun détail à ce sujet; je me contenterai de dire que l'une d'elles, celle des *'Abid*, était établie sur le bord de l'*Ouad-bou-R'ni*, en un lieu qui avait conservé son nom ancien d'*Aïn-ez-Zaouïa* (la fontaine de l'ermitage)<sup>1</sup>; c'était une source entourée de ruines romaines<sup>2</sup>. A l'O. des *Zmoul* sont les *Mechras*, dont le territoire est traversé par l'*Ouad-Tala-ou-Guellil* (le ruisseau de la fontaine du pauvre), à la source duquel on voit aussi des ruines<sup>3</sup>. Cette tribu ne compte qu'un village qui possède une forge, c'est *Ih'asnaouen*, où se tient le marché du lundi<sup>4</sup> (*tneïn*).

A l'extrémité occidentale de la chaîne du *Jurjura* se trouvent les *Oulâd-el-'Aziz*, exclusivement adonnés à l'agriculture et à l'élevé des bestiaux; ils sont séparés des *H'archaoua* par l'*Ouad-er-Rekham* (le ruisseau du marbre), qui se réunit ici à l'*Ouad-Souflât*, et, au moment où la rivière, formée par ces deux affluents supérieurs de l'*Isser*, quitte le territoire des *H'archaoua*, elle sert de limite méridionale à la *Kabilie proprement dite*.

NEZLIOUA.  
 H'ANIA.  
 Une forge.  
 OMM-EL-KÉF.  
 Ruines  
 romaines.

Au N. sont les *Nezlioua*, chez lesquels on cite le village de *H'ania* (la tanière), qui possède une forge<sup>5</sup>, et le lieu dit *Omm-el-Kéf* (la mère du rocher), nom donné par les indigènes à des ruines qui consistent en un grand nombre de pierres de taille éparses<sup>6</sup>. Ces deux points sont sur la rive droite de l'*Actif-Aguergour*, au N. E. du *Djebel-Tazrout*, dont le sommet est le point culminant du territoire mamelonné des *Nezlioua*.

FLICET-MELLIL.

Au N. des dernières tribus que nous venons d'explorer, se trouve la grande confédération des *Flicet-Mellil*, dont le nom était déjà connu au XVI<sup>e</sup> siècle. La chronique des Barberousse, rédigée à cette époque, parle avec quelque détail d'une expédition que le roi de *Tunis*, d'accord avec les *Fliça*<sup>7</sup>, aurait faite contre *Kheïr-ed-Dîn*, expédition dont la date peut être fixée assez approximativement. *H'aroudj* avait été tué en 1518, par conséquent c'est au plus tôt en cette année que *Kheïr-ed-Dîn*, maître d'*Alger*, était attaqué par les *Tunisiens*; d'un autre côté, l'ancien corsaire adressant des reproches au roi de *Tunis*, au sujet de cette agression, lui écrivait, « Je me suis toujours rappelé « avec reconnaissance l'accueil favorable que tu me fis à mon arrivée sur la côte de « *Barbarie*<sup>8</sup>; » la lettre était donc adressée à *Moh'ammed*; or ce prince est mort le 8 février 1525<sup>9</sup>. On doit, comme on voit, fixer entre 1518 et 1525 cette expédition, dans laquelle un cheikh arabe, *Ah'méd-ben-el-K'âdi*<sup>10</sup>, qui commandait<sup>11</sup> dans la pro-

<sup>1</sup> A proprement parler, le mot *zaouïa* est un de ces mots dont la traduction est impossible, parce qu'il s'applique à un établissement qui n'a aucun analogue dans les États de l'Europe. « La *zaouïa* des Arabes, « dit M. de Neveu, est à la fois une chapelle, une « mosquée, une école, un lieu d'asile, un hôpital, un « centre de nouvelles politiques et une bibliothèque. » (*Les Khouan, Ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie*, p. 16 et 17; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, Paris, 1846.)

<sup>2</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 266; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 250 et 261.

<sup>4</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 262.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 239.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 237.

<sup>7</sup> *Fond. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* § XIII, t. I, p. 160; in-8°, Paris, 1837.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. I, p. 159. — Voy. p. 57 de ce volume.

<sup>9</sup> Voy. la note <sup>c</sup> de la page 56 de ce volume.

<sup>10</sup> Ce cheikh était possesseur du territoire compris entre *Bône* et *Lucalle*. (*Fond. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* § XV, t. I, p. 170; in-8°, Paris, 1837.)

<sup>11</sup> *Ibid.* § XII, t. I, p. 141 et 143, § XIII, t. I, p. 158-164, § XVII, t. I, p. 200-206.



vince de l'E. joua un grand rôle. On peut facilement admettre que les inquiétudes du roi de *Tunis* auraient été déterminées par la mise d'*Alger* sous la protection du Grand Seigneur, et par la restauration, sur le trône de *Tlemçén*, de Mulëi-'Abd-Allah, qui fut obligé aussi d'accepter l'autorité de *Constantinople*<sup>1</sup>. Le roi de *Tunis*, dont l'avenir se chargea de justifier les sinistres pressentiments, dut envahir l'E. du *royaume d'Alger*, sous l'impression de ce fait capital dans la destinée de la *Régence* que fondait Barberousse, fait qui prenait d'autant plus d'importance qu'il avait suivi la terrible défaite de Hugo de Moncade<sup>2</sup> (24 août 1518). La chronique nous montre les *Flîça* prêtant leur secours au grand cheikh Ah'med-ben-el-K'âdi, et les deux armées campées sur les rives opposées du vallon qui séparait les montagnes des *Flîça-ou-Mellîl* de celles des *Mouateas*<sup>3</sup>, tribu dont le nom ne se retrouve plus.

Aujourd'hui la confédération des *Flicet-Mellîl* est composée de dix-neuf tribus<sup>4</sup>, dans lesquelles je vais noter rapidement ce qui a trait à notre sujet. Je commencerai par les *Mzâla*, chez lesquels on cite le village de *Zrarka* comme possédant trois ateliers de forgerons<sup>5</sup>. Les *Mzâla* sont immédiatement limités au N. par les *Beni-H'ammâd*, qui occupent un territoire très-accidenté<sup>6</sup>, confinant à sept tribus dont on ne connaît que les noms<sup>7</sup>, et qui les séparent des *Oulâd-Iah'ia-Mouça*, placés sur la rive gauche de l'*Ouad-bou-Gdoura*. Les bords de cette rivière, dont la partie inférieure est occupée par les *Hel-Taïa*, sont couverts de ruines. On nomme *'Aïn-bou-Iacîf*, source de la petite rivière qui traverse la partie la plus méridionale de la tribu, et près de laquelle on trouve de grands souterrains; plus au N. on découvre *Souâr*, où il y a un reste de construction assez élevé, dit-on, pour être aperçu de loin; on cite aussi des ruines à *El-Hamdidouch* et à *Bou-Iacîf*, deux villages situés sur la rive gauche de l'*Ouad-bou-Gdoura*, près de son embouchure dans l'*Ouad-Sebaou*<sup>8</sup>. A l'O. des *Hel-Taïa*, on traverse la tribu des *Chennâcha*<sup>9</sup>, pour atteindre celle des *Beni-Chelmoun*, dont le territoire est dominé par le *Djebel-Mâlou-Allah*, montagne élevée qui est couverte d'une forêt de chênes; on signale chez eux le village de *'Anân*, qui a deux ateliers de forgerons, dont l'un est en même temps un atelier d'orfèvrerie<sup>10</sup>.

En marchant toujours vers l'O. on atteint les *Beni-'Amrân*, tribu dans laquelle réside Zamoum, chef héréditaire de la confédération des *Flicet-Mellîl*<sup>11</sup>. Elle n'offre rien de

MZÂLA.  
ZRARKA.  
Trois forges.  
BENI-H'AMMÂD.  
OULÂD-  
IAH'IA-MOUÇA.  
HEL-TAÏA.  
'AÏN-BOU-IACÎF.  
SOUÂR.  
EL-HAMDIDOUCH.  
BOU-IACÎF.  
Ruines  
romaines.  
CHENNÂCHA.  
BENI-  
CHELMOUN.  
'ANÂN.  
Deux forges.  
Orfèvrerie  
BENI-'AMRÂN.

<sup>1</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* § XLII, t. I, p. 157 et 158; in-8°, Paris, 1837.—Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arabes*, liv. V, t. III, p. 34; in-12, Paris, 1765.

<sup>2</sup> Voy. note 1, p. 162 de ce volume.

<sup>3</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* § XVII, t. I, p. 202 et 203; in-8°, Paris, 1837.—A la p. 204, la chronique parle d'un défilé de la montagne des *Mouateas*.—Voir E. Pellissier, *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* p. 34 et 35; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>4</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 208 et 212; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 214.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 220.

<sup>7</sup> *Ouriâcha, Oumraça, Irzer-Iah'med, Oulâd-Sa'da, Bizzou, Ibouheren, Ih'aïssîten.*

<sup>8</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 227 et 228.

<sup>9</sup> *Ibid.* t. II, p. 226.

<sup>10</sup> *Ibid.* t. II, p. 220 et 222.

<sup>11</sup> *Ibid.* t. II, p. 211.

BENI-AMRÂN.  
Une forge.  
Ruines  
romaines.  
OULÂD-M-  
BOU-ROUBA.  
Carrière  
de meules.

TALA-HELÂL.  
Ruines  
romaines.

BORDJ-  
OUM-MENÂÏL.

ROUÂFA.

K'S'AR-MTA'-  
ROUÂFA.  
Ruines  
romaines.  
TIMEZRÎT.  
IH'ADDÂDEN.  
BENI-MEK'LA.

OULÂD-  
EL-HAMEL.  
Sept forges.  
EL-'AKÂKCHA.  
Un atelier  
d'armuriers.

OULÂD-  
'ABD-ALLÂH.  
Un atelier  
d'armuriers.

TALA-OUR'ÂNIM.  
Ruines  
romaines.  
'ABID-ARBOU.

remarquable quant à son industrie; je noterai seulement que le village de *Beni-Amrán* possède un atelier de forgerons, et que, tout auprès, on indique des ruines<sup>1</sup>. Les *Beni-Amrán* confinent, à l'O., avec les *Oulâd-m-bou-Rouba*, tribu exclusivement agricole, chez laquelle, cependant, on signale une exploitation de pierres propres à faire des meules. La carrière est ouverte dans une montagne, et il paraît que la fourniture des meules de ménage, à presque toutes les tribus des environs, procure aux *Oulâd-m-bou-Rouba* des bénéfices assez considérables<sup>2</sup>. Leur pays est traversé par une rivière qui descend des hauteurs de *Timezrît*, et s'appelle tout naturellement l'*Ouad-Oulâd-m-bou-Rouba*. Près d'une de ses sources, nommée *Tala-Helâl* (la source du croissant), et voisine du *K's'ar-mta'-Rouâfa*, dont je parlerai tout à l'heure, il existe des ruines assez importantes; on y voit, dit-on, des restes assez bien conservés d'édifices antiques construits en pierres de taille<sup>3</sup>. Après avoir fait mouvoir un certain nombre de moulins, l'*Ouad-Oulâd-m-bou-Rouba* sort de la tribu pour contourner le *Bordj-oum-Menaïl*, qui appartient déjà au territoire des *Isser*, et de là aller déboucher sur la rive droite de l'*Isser*.

Les *Oulâd-m-bou-Rouba* confinent, au S., avec les *Rouâfa*, dont le territoire est traversé par un ruisseau qu'on appelle *Ouad-el-K's'ar* (la rivière du château), parce qu'à sa source sont des ruines assez considérables, qui consistent en un amas de pierres de taille gisant auprès d'un pan de mur encore debout, et qui portent le nom de *K's'ar-mta'-Rouâfa*. C'est dans cette tribu que se trouve *Timezrît*, éminence au sommet de laquelle est construite une mosquée, et qui est considérée comme le point de réunion de la confédération des *Fliça*. Près de la mosquée, on voit un village appelé *Ih'addâden*<sup>4</sup>, indice certain qu'il y a ou qu'il y a eu des forgerons.

Au S. O., les *Rouâfa* touchent aux *Beni-Mek'la*, dont le sol montagneux est arrosé par deux ruisseaux, qui sont l'*Ouad-Kéf-el-Ah'mer* (le ruisseau du rocher rouge) et l'*Ouad-Ouezla*. Ce dernier, qui sort d'une source appelée *'Aïn-Ouezla*, prend, dans sa partie inférieure, le nom d'*Ouad-ech-Cheraga* (le ruisseau des gens de l'E.)<sup>5</sup>. C'est sur sa rive droite que se trouve l'important village d'*Oulâd-el-Hamel*, qui a sept forges en activité. Entre *'Aïn-Ouezla* et l'*Ouad-Kéf-el-Ah'mer*, on rencontre le village d'*El-'Akâkcha*, qui possède un atelier d'armuriers; et si de là on traverse l'*Ouad-Kéf-el-Ah'mer*, on atteint, sur sa rive gauche, le village d'*Oulâd-'Abd-Allah*, qui a un semblable atelier<sup>6</sup>. Tout près de là se trouve la source appelée *Tala-Our'ânim*, que couvrent les ruines d'un établissement antique; elle donne son nom à l'*Ouad-Our'ânim*, qui forme, au S. O., la limite des *Flicet-Mellil*, et qui est un des affluents de la rive droite de l'*Isser*. Au point où l'*Ouad-Our'ânim*, après avoir reçu les eaux de l'*Ouad-ech-Cheraga*, entre sur le territoire des *Isser*, on aperçoit, sur sa rive droite, des ruines assez bien conservées près du village d'*Abid-*

<sup>1</sup> *Études sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 225 et 226; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 300 et 386, et t. II, p. 210 et 223.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 222.

<sup>4</sup> *Études sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 218 et 219; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> *Ibid.* t. II, p. 215.

<sup>6</sup> *Ibid.* t. II, p. 217.

*Akbou*<sup>1</sup>; mais, si voisines qu'elles soient de la limite des *Beni-Mek'la*, elles appartiennent au territoire de *T'arfa*, qui dépend de la tribu des *Guious*, comprise dans le *K'âdat des Isser*. — Les *Beni-Mek'la* confinent avec les *'Azazna* (*Beni-ou-Azzouz*)<sup>2</sup> et les *Beni-Mkîra*, deux tribus sur lesquelles on n'a pas de renseignements<sup>3</sup>.

Telles sont les douze tribus qui, avec les sept que j'ai nommées dans la note 7 de la page 121, forment le chiffre de dix-neuf dont j'ai dit, à la même page, que se composait la confédération sur laquelle s'exerce l'autorité de Zamoum. Celle de *Mkîra* confine, au S., avec la *Zmâla de Cha'âb-el-H'emour* (la *Zmâla* des ravins rouges<sup>4</sup>), un de ces postes que les Turcs installaient pour assurer la communication de *Constantine* à *Alger*<sup>5</sup>, et au S. duquel se trouve la tribu des *Beni-Ma'ned*, qui occupe la rive droite de l'*Ouad-ben-Hîni* ou cours supérieur de l'*Isser*<sup>6</sup>. Les *Beni-Mek'la*, les *Mkîra* et les *Beni-Ma'ned* enveloppent, à l'E., les *Beni-Khalfoun*, sur le territoire desquels s'élève *Lella-Msa'ad*, montagne du sommet de laquelle on découvre une étendue immense, puisqu'on aperçoit *Alger*, *Dellis* et presque tout l'espace intermédiaire. A l'O. de cette montagne, et sur la rive droite d'un ruisseau, on trouve des ruines en un point nommé *Tala-n-Berrânt*<sup>7</sup>, situé un peu au N. de la route qui conduit du *Bordj-Hamza* à *Alger*, route qui traverse l'*Isser* au pont de *Ben-Hîni*. Nous sommes là au point le plus occidental de la *Kabilie*, puisque la rive gauche du fleuve appartient au territoire du *K'âdat de Khachna*; le pont de *Ben-Hîni* est, par conséquent, le point de la *Kabilie* le plus rapproché d'*Alger*, dont il n'est éloigné que de 35 milles (11  $\frac{2}{3}$  lieues communes, 13 lieues kilométriques<sup>8</sup>).

Sur toute la ligne qui s'étend du pont de *Ben-Hîni* à l'embouchure de l'*Ouad-Nessa*,

<sup>1</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, par M. E. Carette, t. II, p. 215; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> Un homme des *Beni-ou-'Azzouz* s'appelle un *'Azzouni*, dont le pluriel est *'Azazna*.

<sup>3</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 217 et 219.

<sup>4</sup> *Ibid.* t. II, p. 231 et 236.

<sup>5</sup> A proprement parler, ce ne sont ni les forts ni les armes des Turcs qui leur ont assuré cette communication, mais les extrêmes ménagements dont ils usaient avec les Kabiles. En 1725, du temps de Peyssonnel, les Turcs n'avaient pas soumis les Kabiles<sup>a</sup>; en 1789, du temps de Desfontaines, les choses étaient encore dans le même état<sup>b</sup>. Autant les Turcs étaient insolents et brutaux avec les Arabes, autant ils étaient réservés avec les Kabiles. Lorsque Peyssonnel se dirigeait de *Sétif* sur *Alger*, il arrive le 18 juillet 1725 dans un douâr que les Arabes avaient

déserté, à l'approche des Turcs, pour se réfugier dans la montagne : « Nous y fûmes, dit le voyageur, « et à grands coups de bâton et à force de mauvais « traitements nous les obligeâmes à aller chercher « leurs tentes, et à nous donner ce que l'usage voulait « que nous prissions de gré ou de force<sup>c</sup>. » Le lendemain 19, il pénètre dans la plaine de *Medjana*, où il campe près d'une fontaine sans abri : « C'est ici, dit-il, « que la peur fit bien changer de ton à MM. les Turcs. « Nous étions au milieu des douârs et des monceaux « de paille sans oser en prendre; les moutons venaient « boire auprès de nous, et personne n'osait y toucher, « quoique plusieurs n'eussent que du pain à manger<sup>d</sup>. »

<sup>6</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 240; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. II, p. 232.

<sup>8</sup> *Ibid.* t. I, p. 152 et 153.

<sup>a</sup> *Voyages dans les Rég. de Tun. et d'Alg.* Lettre XII, 10 août 1725, t. I, p. 378; in-8°, Paris, 1838.

<sup>b</sup> *Ibid.* t. II, p. 205 et 209.

<sup>c</sup> *Ibid.* t. I, p. 373.

<sup>d</sup> *Ibid.* t. I, p. 374.

Ruines  
romaines.

AZAZNA.

BENI-MKÎRA.

BENI-MA'NED.

BENI-  
KHALFOUN.

TALA-  
N-BERRÂNT.  
Ruines  
romaines.

PONT  
DE BEN-HÎNI.

nous ne pouvons plus faire un pas vers l'O. sans entrer en pays arabe; je dois donc clore ici la section que j'ai spécialement consacrée à une importante partie de la *Kabilie*. En la décrivant d'après de nombreux interrogatoires, je n'ai fait que tracer un cadre et fournir des indications dont quelques-unes sont peut-être inexactes; j'en ai dit assez, du moins, pour faire pressentir combien sera intéressante un jour la description de la *Kabilie proprement dite*, telle qu'on pourra la donner lorsque des relations amicales auront été établies avec cette laborieuse population, et qu'il sera permis d'étudier par soi-même les industries diverses auxquelles elle se livre. Alors il deviendra possible d'entrer dans les détails, de mettre en évidence la grossièreté des procédés employés, de la faire toucher au doigt par les *Kabiles* eux-mêmes, et, en les initiant à nos procédés perfectionnés, de leur ouvrir une source de bien-être et de grandeur où ils puiseront le respect pour le génie européen et des bénédictions pour leurs vainqueurs; alors, aussi, il sera possible d'avoir des cartes exactes et détaillées de ce curieux pays. On connaîtra l'emplacement de toutes les ruines; et, en reconstruisant la carte de l'*Afrique romaine*, on pourra apprécier l'étendue de la domination de ce grand peuple sur les *tribus libyennes*, alors, comme aujourd'hui, si jalouses de leur sauvage indépendance.

Au point où nous nous arrêtons, un vaste intervalle, que je n'ai pas parcouru, nous sépare encore d'*Alger*; je vais, comme pour la *Kabilie*, faire connaître au lecteur les études auxquelles je m'étais livré sur cette région pour me préparer, autant du moins que cela était possible, à l'observer avec fruit quand l'occasion se présenterait de la traverser ou d'y séjourner.

## SECTION II.

### SAH'EL D'ALGER.

Cette section, dans laquelle je me propose de décrire tout l'espace compris entre la *Kabilie* et l'*Ouad-Nád'or*, qui vient déboucher au pied oriental du *Chenoua*, embrassera, du côté de l'E., un intervalle qui n'appartient pas au *Sah'el d'Alger*, mais je ferai mes subdivisions de telle sorte qu'il n'en résultera aucune confusion.

### ARTICLE PREMIER.

#### EST D'ALGER.

La région à l'E. d'*Alger* embrasse 1<sup>o</sup> tout l'espace compris entre la *Kabilie* et la *plaine de la Mtidja*, 2<sup>o</sup> la partie orientale de cette plaine, et 3<sup>o</sup> tout ce massif mamelonné qui, resserré entre la *plaine de la Mtidja* et la mer, s'étend de la *Maison carrée* à *Alger* même, et qui appartient au *Sah'el proprement dit*. Comme je me propose de consacrer un article particulier à la *plaine de la Mtidja*, qui enveloppe complètement le *Sah'el d'Alger*, on voit que ce premier article se subdivise de lui-même en deux paragraphes.

§ 1<sup>er</sup>. Espace compris entre la Kabylie et le Sah'el proprement dit.

Après avoir traversé tout le *Sah'el de la Kabylie*, nous nous sommes arrêtés au pont de *Ben-Hîni*. La route qui vient des *Bîbân* et du *Bordj-Hamza* traverse ce pont et, peu après, l'*Ouad-Zîtoun*, pour se diriger vers les ruines d'*Aïn-es-Solt'ân*, source qui appartient à la tribu d'*Aïnmal*, comprise dans le *K'âidat de Khachna*, contourner ensuite le *Djebel-bel-Lemmou*, et, laissant au S. le *Djebel-bou-Zegza*, pénétrer par la vallée de l'*Ouad-Keddâra*<sup>1</sup> dans la plaine de la *Mtîdja*<sup>2</sup>. En remontant l'*Isser* au-dessus de l'*Ouad-Zîtoun*, M. Borie, ingénieur civil, signale l'existence d'un grès analogue à celui de *Dellis*<sup>3</sup>. Dans une course qu'il a eu l'occasion de faire au *Bou-Zegza*, le même ingénieur a observé la série suivante des terrains : au niveau des ruisseaux, les micaschistes forment la base sur laquelle reposent des marnes schisteuses recouvertes par des grès calcarifères, au-dessus desquels une énorme formation de calcaire compacte s'élève jusqu'au sommet de la montagne ; cependant des deux pitons que présente la cime du *Bou-Zegza* (1033<sup>m</sup>) un seul est formé de calcaire compacte, l'autre est formé d'un poudingue calcaire qui repose directement sur le grès calcarifère. Le calcaire compacte est très-pur, d'un gris rosé, et contient accidentellement de larges nids de chaux carbonatée laiteuse, quelquefois translucide, cristallisée en rhomboédres réguliers<sup>4</sup>. M. Borie compare aussi, au grès de *Dellis*, les grès sur lesquels, au *Bou-Zegza*, repose le calcaire compacte<sup>5</sup>. Il est vraisemblable que ces grès, comme ceux de *Dellis* et de l'*Ouad-Zîtoun*, appartiennent au macigno qui correspond à la partie supérieure ou deuxième étage du terrain crétacé. Un gisement de cuivre a été indiqué par M. Borie vers l'E. ou le S. E. du *Bou-Zegza*<sup>6</sup>.

Les quelques lignes qui précèdent renferment le peu de renseignements positifs que j'ai pu recueillir sur le *K'âidat de Khachna* ; aucune étude n'a été faite, non plus, sur le *K'âidat de l'Isser*, aussi me bornerai-je à entrer dans des détails qui se rapportent exclusivement au littoral, mais qui offriront, je l'espère, un certain intérêt.

En partant de l'embouchure de l'*Ouad-Nessa* ou *Ouad-bou-Berrag*, qui formait, selon Shaw, la limite de la province d'*Alger*<sup>7</sup>, et marchant à l'O., on atteint bientôt le *Djebel-bou-Berrag*, qui rattache les falaises de la Méditerranée à la ligne de faite occidentale du *Jurjura*, dominant, du côté de l'E., les plaines basses et larges que traverse l'*Ouad-Nessa*, pour aller verser ses eaux à la mer<sup>8</sup> ; du côté de l'O., la vallée qui s'épanouit pour for-

<sup>1</sup> Qui prend plus bas le nom d'*Ouad-Boudouaou*.

<sup>2</sup> C'est la route d'*Alger* à *Constantine* qui passe ainsi par l'*Ouad-Keddâra*. (*Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. II, p. 247 et 267 ; in-8° de l'I. N. 1848.)

<sup>3</sup> P. 35 du manuscrit de M. Borie, dont j'ai parlé page 5 de ce volume.

<sup>4</sup> P. 6 du manuscrit de M. Borie.

<sup>5</sup> P. 35 du même manuscrit.

<sup>6</sup> M. Borie m'a communiqué ce renseignement vague le 25 novembre 1846.

<sup>7</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 93 et 110 ; in-4°, La Haye, 1743. — Marmol fixait cette limite à *Tedles*, comme je l'ai dit p. 103.

<sup>8</sup> *Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 179 et 199 ; in-8°, de l'I. N. 1848.

K'ÂIDAT  
DE KHACHNA.  
AÏN-ES-SOLT'ÂN.  
Ruines  
romaines.

OUAD-ZÎTOUN.  
Grès.

BOU-ZEGZA.  
Micaschistes.  
Marnes  
schisteuses.  
Grès.  
Calcaire  
compacte.  
Poudingues.

Indices  
d'un gisement  
de cuivre.

K'ÂIDAT  
DE L'ISSER.

mer l'embouchure de l'*Ouad-Arba*'. La hauteur du *Djebel-bou-Berrag* est estimée à 600 mètres<sup>1</sup>. Sur toute l'étendue de ce littoral, les Romains avaient de nombreuses stations que Ptolémée énumère avec soin. « On ne sait comment arranger, dit le docteur « Shaw, les anciens *Rusicibar, Modunga, Cisse* et *Addume* que Ptolémée place sur cette « côte<sup>2</sup>. » Je vais montrer que ces stations sont, au contraire, assez faciles à *arranger*, mais à la condition de commencer par rectifier une grave erreur que commet l'illustre géographe d'Alexandrie.

|   |                       |            |
|---|-----------------------|------------|
| Ptolémée donne pour la longitude de <i>Rusucoræ</i> .....               | 20° 15' 00"           |            |
| pour celle d' <i>Icosium</i> .....                                      | 18 00 00 <sup>3</sup> |            |
|   | 2 15 00               | 2° 15' 00" |
| En réalité la longitude de <i>Dellis</i> ( <i>Rusucoræ</i> ) étant..... | 1° 34' 50"            |            |
| celle d' <i>Alger</i> ( <i>Icosium</i> ).....                           | 0 44 10 <sup>4</sup>  |            |
|   | 0 50 40               | 0 50 40    |
| Ptolémée commet donc ici l'erreur énorme de.....                        |                       | 1° 24' 20" |

sur cette petite distance. Nous savons, d'ailleurs (voyez page 82), que, sur le trente-septième parallèle, un degré correspond à 19.966 lieues communes; nous aurons donc, pour la véritable distance entre *Dellis* et *Alger*, 16.86 lieues communes, comptées, bien entendu, sur le trente-septième parallèle. Avec ces éléments, nous pouvons aisément former le Tableau suivant :

|   | D'APRÈS PTOLÉMÉE. |                     | DISTANCES RETOUCHÉES<br>EXPRIMÉES |                               |                        |                       |       |
|---|-------------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------|-------|
|   | LONGITUDES.       | DISTANCES EXPRIMÉES |                                   | en minutes<br>et<br>secondes. | en lieues<br>communes. | en milles<br>romains. |       |
|   |                   | en<br>minutes.      | en lieues<br>communes.            |                               |                        |                       |       |
| <i>Ρουσουκώραι</i> ( <i>RUSUCORÆ</i> ).....                           | 20° 15'           | "                   | "                                 | "                             | "                      | "                     |       |
| <i>Ἄδδύμη</i> ( <i>ADDYME</i> ).....                                  | 20 00             | 15'                 | 5.00                              | 5' 37".8                      | 1.87                   | 5.61                  |       |
| <i>Κίσση</i> ( <i>CISSE</i> ).....                                    | 19 45             | 15                  | 5.00                              | 5 37.8                        | 1.87                   | 5.61                  |       |
| <i>Σέρβητης ποταμου ἐκβολαί</i> ( <i>SERBETIS FLUVII OSTIA</i> )..... | 19 30             | 15                  | 5.00                              | 5 37.8                        | 1.87                   | 5.61                  |       |
| <i>Μοδούγγα</i> ( <i>MODUGGA</i> ).....                               | 19 10             | 20                  | 6.65                              | 7 30.4                        | 2.50                   | 7.50                  |       |
| <i>Ρουσικίβαρ</i> ( <i>RUSICIBAR</i> ).....                           | 18 45             | 25                  | 8.31                              | 9 23 0                        | 3.13                   | 9.39                  |       |
| <i>Ρουστόνιου</i> ( <i>RUSTONIUM</i> ).....                           | 18 30             | 15                  | 5.00                              | 5 37.8                        | 1.87                   | 5.61                  |       |
| <i>Σαύου ποταμοῦ ἐκβολαί</i> ( <i>SAVI FLUVII OSTIA</i> ).....        | 18 10             | 20                  | 6.65                              | 7 30.4                        | 2.50                   | 7.50                  |       |
| <i>Ἰκόσιον</i> ( <i>ICOSIUM</i> ).....                                | 18 00             | 10                  | 3.31                              | 3 45.2                        | 1.25                   | 3.75                  |       |
|   |                   |                     | 2° 15                             | 44.92                         | 50' 40".2              | 16.86                 | 50.58 |

<sup>1</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard ; p. 98, 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839. — La carte des *Environs d'Alger*, publiée par le Dépôt de la guerre en 1851, porte cette hauteur à 648 mètres.

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et*

*du Lev.* chap. v, t. I, p. 92; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. 11, p. 94; in-f°, Amsterdammi, 1605.

<sup>4</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard, p. 31; 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

En portant au compas, sur le littoral (Pl. XIV), les distances retouchées telles qu'elles ressortent du Tableau ci-dessus, on trouve qu'il faudrait chercher à une demi-lieue (2,222<sup>m</sup>) à l'O. de l'embouchure de l'*Ouad-Nessa* les traces de l'*Ἀδδύμη*, que Ptolémée place à égale distance (pour nous, à 8,311 mètres) de *Ῥουσουκκόραι* et de *Κίσιση*. La seconde station, placée aussi à égale distance, et à la même distance d'*Ἀδδύμη* et de l'embouchure du fleuve *Serbetis*, tombe en un point bien connu qu'Ebn-H'aouk'âl nomme le petit port de *Beni-Djennâd*<sup>1</sup>. L'Itinéraire d'Antonin place *Cisi municipium*<sup>2</sup>, et la Table de Peutinger *Cissi municipio*<sup>3</sup>, à 12 milles de *Rusuccuro*, ce qui s'accorde parfaitement avec les corrections du Tableau ci-dessus, puisqu'elles nous donnent 11.22 milles pour la même distance. A la conférence de *Carthage*, en 411, on vit comparaître, au nombre des évêques donatistes, Flavosus episcopus *Cissitanus*<sup>4</sup>, et dans la Notice des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent, en 484, à la convocation d'Huneric, Reparatus *Cissitanus* figure sous le n° 107<sup>5</sup>. Il est évident que ces deux évêques appartenaient à la même localité, et qu'il ne peut s'agir ici que de la ville de *Cissi*, qui nous occupe en ce moment, bien qu'à la rigueur ils dussent être désignés sous la qualification de *Cissiensis*. Mais les érudits ont beaucoup discuté, parce qu'à la conférence de 411 on appela aussi Quodvultdeus episcopus *Cessitanus*<sup>6</sup>; or, comme ce Quodvultdeus était, ainsi que Flavosus, du parti donatiste, il est clair qu'il était évêque d'une localité nommée *Cessi* ou même *Cissi* si l'on veut, mais d'une ville de *Cissi*, appartenant nécessairement à une province autre que la *Mauritanie césarienne*. Maintenant, en 484, le vingt-septième des évêques nommés dans la *Proconsulaire*, est Cresces *Cicsitanus*<sup>7</sup>. Veut-on voir là le nom légèrement défiguré de la ville dont Quodvultdeus était évêque en 411? On peut discuter plus ou moins fructueusement une pareille question géographique, mais je ne vois pas que cela puisse autoriser la transposition que le savant Morcelli s'est permise, en plaçant Reparatus *Cissitanus* et Flavosus *Cissitanus* dans des localités différentes<sup>8</sup>. L'Anonyme de Ravenne, au VII<sup>e</sup> siècle, écrit *Cysi municipium*<sup>9</sup>. Avec les éléments fournis par Edrîci<sup>10</sup> on forme le Tableau suivant :

<sup>1</sup> Ebn-H'aouk'âl, *Descr. de l'Afr.* traduit par M. le baron de Slane, chap. XXI, p. 23; in-8°, de l'I. R. 1842.

<sup>2</sup> *Antonini Augusti Itinerarium*, p. 4 du Recueil des itinéraires anciens, par M. le M<sup>re</sup> de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>3</sup> *Tabula Itineraria Peutingeriana*, segm. I. D. in-f°, Lipsiæ, 1824.

<sup>4</sup> *Gesta collat. Carthag. Diei I*, cap. cccviii, p. 445, col. 2, et p. 573, S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f°, Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>5</sup> *Hist. persec. Vandal.* Dom Ruinart, p. 137 et 372; in-8°, Paris, 1694.

<sup>6</sup> *Gesta collat. Carthag. Diei I*, cap. ccvi, p. 443, col. 1, S. Optati *De schism. Donatist.* in-fol. Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>7</sup> *Hist. persec. Vandal.* Dom Ruinart, p. 124 et 232; in-8°, Paris, 1694.

<sup>8</sup> *Africa christiana*, vol. I, p. 138 et 139; in-4°, Brixixæ, 1816.

<sup>9</sup> Anonymi Ravennatis, *De Geogr. lib. quinq. lib. V*, cap. iv, p. 258; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>10</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 236, 249 et 250; in-4°, de l'I. R. 1836.

|                      | Milles. | Lieues communes. |
|----------------------|---------|------------------|
| Tedles.....          | "       | "                |
| Beni-Djenad.....     | 12      | 4                |
| Mers-el-Dedjadj..... | 12      | 4                |
| Tamedfos.....        | 20      | 6 $\frac{2}{3}$  |
| Djezáir.....         | 18      | 6                |
|                      | 62      | 20 $\frac{2}{3}$ |

Tableau duquel il résulte qu'Edrîci, en reproduisant le chiffre de 12 milles pour la distance de *Tedles* à *Beni-Djennâd*, vient encore en confirmation des résultats précédents. Il est fort vraisemblable que c'est à *Beni-Djennâd* qu'il faut fixer l'emplacement de cette ville formée de cinq cents mauvaises maisons, nommée par Marmol *Beni-'Abd-Allah*, ville qu'il place près de l'embouchure de l'*Huet-Icer* (*Ouad-Isser*), et qui autrefois, prétend-il, se nommait *Sisli*<sup>1</sup> (*Sissi*, *Cissi*). « *Jinnett* (*Djennâd*), dit Shaw, d'où nos marchands apportent beaucoup de blé en Europe, est à une lieue au N. E. de l'*Isser*; c'est « une petite baie, avec une assez bonne rade au-devant, et doit être probablement le « *Mers-el-Dajaje* (*Mers-el-Djedjadj*) ou le port des poules, dont parle Edrîci<sup>2</sup>. » On ne voit pas ce qui a pu conduire le voyageur anglais à faire ce dernier rapprochement, puisque Ebn-H'aouk'âl et Edrîci nomment les deux localités, *Beni-Djennâd* et *Mers-el-Djedjadj* (le port aux poules). La première est bien celle que Shaw nomme *Jinnett*, et que nos cartes appellent *Mers-el-Djinet*, en plaçant, auprès du petit port, un village nommé *Djennâd*<sup>3</sup>, ce que n'a pu savoir M. Bérard, qui ne parle pas de ce village<sup>4</sup>. M. Fortia d'Urban avait parfaitement rapporté *Cissi* à *Mers-el-Djinet*<sup>5</sup> (*Mers-el-Djennâd*).

Serbetis ostia  
(Embouchure  
de l'Isser).  
K'ÂÏDAT  
DE KHACHNA.  
Modugga  
(Mers-  
el-Djedjadj).

A 7,000 mètres environ au S. O. de *Mers-el-Djennâd*, on atteint l'embouchure de l'*Isser*, qui est bien évidemment le *Serbetes* de Ptolémée, comme Shaw<sup>6</sup> et d'Anville<sup>7</sup> l'avaient reconnu; et, à peu près à 10,500 mètres à l'O. S. O. de cette embouchure, quand on vient de rentrer dans le *K'âïdat de Khachna*, nos cartes placent *Mers-el-Hadjadje* (*Mers-el-Djedjadj*, le port aux poules), auquel je rapporte sans hésitation le *Modugga* de Ptolémée, parce que ses distances, telles que je les ai modifiées, autorisent très-bien cette synonymie. « *Mers-el-Djedjadj*, dit Ebn-H'aouk'âl, est situé sur un petit golfe et « fortifié d'une muraille; ce port n'est nullement sûr<sup>8</sup>. » Du reste, le voyageur arabe vante l'abondance des produits qu'on trouve dans cette ville. Bekri, un siècle après, con-

<sup>1</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIII, t. II, p. 409; in-4°, Paris, 1667. — *Descr. de l'Afr.* trad. du flam. d'O. Dapper, p. 160; in-f°, Amsterdam, 1686.

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* t. I, p. 92 et 93; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> Voir la carte des *Environs d'Alger*, publiée par le Dépôt de la guerre, en 1851. — « *Benou-Djennâd*, « petite ville située sur une montagne, à environ « un mille de la mer. » (Abou-'Obeïd-Bekri, *Descr. de l'Afr.* trad. de l'ar. par M. Quatremère, t. XII, p. 519

des Notices et Extraits, etc. in-4°, de l'I. R. 1831.)

<sup>4</sup> *Description nautique des côtes de l'Algérie*, par M. A. Bérard, p. 98; 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>5</sup> *Rec. des itin. anc.* p. 4 et 292; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>6</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 92; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>7</sup> *Géographie ancienne abrégée*, t. II, p. 668; édit. de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.

<sup>8</sup> *Descr. de l'Afr.* trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, chap. XXI, p. 23 et 24; in-8°, de l'I. R. 1842.



firme ces renseignements, et nous apprend que, de son temps, *Mersá-Alzodjadj*<sup>1</sup> (*Mers-el-Djedjadj*) avait, pour habitants, des Espagnols et des Berbers de la tribu de *Ketáma*. « A l'Orient de *Mers-el-Djedjadj*, ajoute Bekri, est située la ville de *Djennád*, qui est plus « petite<sup>2</sup>. » Cette dernière phrase a induit M. Carette en erreur; il n'a pas vu qu'il s'agissait du *Mers-el-Djennád*, qui est à l'O. de *Dellis*, et dont nous venons de parler, et, rapportant cette indication au territoire de la grande tribu des *Beni-Djennád* (voyez page 92), il a supposé l'existence d'une ville de *Mers-er-Zedjadj* entre *Dellis* et *Bougie*<sup>3</sup>. Je remarquerai qu'Edrici, qui place *Mers-el-Djedjadj* à huit lieues de *Tedles*<sup>4</sup>, s'accorde parfaitement avec Ptolémée (voyez page 126), dont les distances rectifiées placent *Modugga* à 8  $\frac{1}{10}$  lieues de *Rusuccoræ*. Ajoutons que, pour Ptolémée, *Κίση* se trouve à 3  $\frac{3}{4}$  lieues de *Rusuccoræ* et à 4  $\frac{1}{3}$  lieues de *Modugga*, c'est-à-dire à peu près à égale distance, et qu'Edrici place *Beni-Djennád* (*Κίση*) à 4 lieues de *Tedles* (*Πουσουκχόραι*) et à 4 lieues de *Mers-el-Djedjadj* (*Μοδούγγα*), que, du reste, il signale comme une ville d'une étendue considérable et entourée de fortifications<sup>5</sup>. La prospérité de cette ville se soutenait donc très-bien au XII<sup>e</sup> siècle. Abou-el-Feda copie évidemment Edrici dans la description qu'il donne de *Mers-el-Djedjadj*, et pour sa distance à *Alger* qu'il fixe, comme lui, à 38 milles<sup>6</sup>. Peut-être conviendrait-il mieux d'écrire *Mers-el-Djadj*<sup>7</sup>.

En suivant toujours la côte vers l'O., on atteint, à 4,500 mètres environ de *Mers-el-Djedjadj*, la source dite 'Aïn-chrob-ou-ohrob<sup>8</sup>, que Shaw défigure sous le nom de *shrub wehrub*, et « où, dit-il, les barques des Chrétiens vont quelquefois faire eau<sup>9</sup>. » Les mots *chrob-ou-ohrob*, qui veulent dire « bois et va-t-en, » expriment le caractère de l'hospitalité que les Arabes accordaient ainsi aux Chrétiens. M. de Fortia d'Urban y place à tort, selon moi, la station *Rusibricari*, que je crois devoir être rejetée plus à l'O. L'existence des ruines qu'il indique sur ce point<sup>10</sup> ne me paraît pas suffisamment constatée, puisque les cartes les plus modernes (1851) ne les mentionnent pas; ensuite, on traverse successivement l'*Ouad-bou-Merdès*, l'*Ouad-K'orsó* et l'*Ouad-Boudouaou* (Pl. XIV), rivières auxquelles Shaw donne les noms de *Merdass*, *Corsoe* et *Budwowe*<sup>11</sup>. Or, la Table de Peutinger place à l'O., et à 22 milles de *Cissi municipio*, la station *Rusibricari* qu'elle sur-

'Aïn-chrob-ou-ohrob.

Rusibricari (embouchure de l'Ouad-Boudouaou).

<sup>1</sup> Cette manière d'écrire fait que M. Quatremère a traduit ce mot par le *port du verre*.

<sup>2</sup> Abou-'Obeid-Bekri, *Descr. de l'Afr.* trad. de l'ar. par M. Quatremère (*Notices et Extraits des manusc. de la biblioth. du Roi et autres biblioth.* t. XII, p. 518; in-4°, de l'I. R. 1831). — Voy. note 3, p. 128 de ce volume.

<sup>3</sup> *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale*, par M. Carette, p. 94; in-8°, de l'I. I. 1853.

<sup>4</sup> Voy. le Tableau de la page précédente.

<sup>5</sup> *Géographie* d'Edrici, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 236; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>6</sup> *Description des pays du Magreb*, trad. par Ch.

Solvét, p. 19; in-8°, Alger, 1839. — *Géographie* d'Abou-el-Feda, trad. de l'ar. par M. Reinaud, II<sup>e</sup> part. chap. III, t. II, p. 175 et 176; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>7</sup> *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 416; in-8°, de l'I. R. 1844.

<sup>8</sup> M. Carette écrit : 'Aïn-chreb-ou-heréb. (*Étud. sur la Kabil. propr. dite*, t. I, p. 43; in-8°, de l'I. N. 1848.)

<sup>9</sup> *Voyages* de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. v, t. I, p. 92; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>10</sup> *Recueil des itinéraires anciens*, p. 4 et 292; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>11</sup> *Voyages* de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. v, t. I, p. 92; in-4°, La Haye, 1743.

nomme *Matidiæ*, sans doute parce qu'elle appartenait à Matidia, princesse de la famille de Trajan<sup>1</sup>, et cette station se trouve tomber juste à l'embouchure de l'*Ouad-Boudouaou*. Il est remarquable, on en conviendra, que les distances données par Ptolémée entre *Κίσση* et *Ρουσίμβαρ*, étant retouchées, comme je l'ai fait, proportionnellement à l'erreur commise sur les longitudes, se trouvent former un total de 22  $\frac{1}{2}$  milles pour la distance entre ces deux villes. Quant à l'Itinéraire d'Antonin, qui donne :

|                              | Milles. |
|------------------------------|---------|
| RUSUCCURO vel RUSUCCURU..... | "       |
| CISI vel CISSE.....          | 12      |
| RUSUBBICARI.....             | 12      |
| RUSGUNÆ vel RUSGONIÆ.....    | 24      |
| ICOSIUM COLONIAM.....        | 15      |
|                              | 63      |

il ferait tomber *Rusubbicari* à *Mers-el-Djedjadj*, c'est-à-dire au point que nous avons reconnu être l'emplacement du *Μοδούγγα* de Ptolémée. Mais si on admet que, par une faute de copiste, deux chiffres ont été intervertis, et qu'on lise :

|                              | Milles. |
|------------------------------|---------|
| RUSUCCURO vel RUSUCCURU..... | "       |
| CISI vel CISSE.....          | 12      |
| RUSUBBICARI.....             | 24      |
| RUSGUNÆ vel RUSGONIÆ.....    | 12      |
| ICOSIUM COLONIAM.....        | 15      |
|                              | 63      |

non-seulement on le met, à deux milles près, d'accord avec la Table de Peutinger et avec Ptolémée retouché, mais les 12 milles qui suivent le chiffre 24 forment précisément la distance qui reste à parcourir de l'embouchure de l'*Ouad-Boudouaou* au *cap Matifou*, où se trouve *Rusgunia*.

C'est donc, suivant moi, vers l'embouchure de l'*Ouad-Boudouaou*<sup>2</sup> qu'il faut chercher les ruines de la ville nommée *Ρουσίμβαρ* par Ptolémée<sup>3</sup>, *Rusubbicari* (*Rusubricari* sive *Rustelbari*) par les divers manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin<sup>4</sup>, et enfin *Rusibricari Matidiæ* par la Table de Peutinger<sup>5</sup>, que malheureusement je cite pour la dernière fois, car les feuilles qui suivent sont perdues, et c'est à cette ville que s'arrête ce précieux monu-

<sup>1</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 159, note 7; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> La seule raison qui, malgré l'exactitude des distances, me laisse une légère incertitude sur la détermination de l'emplacement de *Rusibricari* à l'embouchure de l'*Ouad-Boudouaou*, c'est, en vertu de ce que j'ai dit p. 106, la première syllabe *Rus* du nom de cette ville, et l'absence de tout *cap* sur la plage où l'*Ouad-Boudouaou* se jette à la mer. Il y aura lieu de rechercher s'il existe des ruines à l'embouchure de l'*Ouad-Merdès*

ou même, plus à l'Est, à *Aïn-chrob-ou-ohrob*. Si, en un de ces points, on trouvait une inscription qui y fixât avec certitude l'emplacement de *Rusibricari*, les distances des anciens itinéraires devraient être retouchées.

<sup>3</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geogr. lib. oct. lib. IV*, cap. 11, p. 94; in-f°, Amsterdammi, 1605.

<sup>4</sup> *Anton. Aug. Itin.* p. 4 du Recueil des itinéraires anciens, par M. de Fortia d'Urban; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>5</sup> *Tabul. Itin. Peut.* segm. I. D. in-f°, Lipsiæ, 1824.

ment de l'ancienne géographie. Constantius episcopus *Rusubbicariensis* assista à la grande conférence de 411<sup>1</sup> dans les rangs des Donatistes, et lorsque la Notice d'Afrique nomme Paulinus *Rubicariensis* le soixante et dix-septième des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484<sup>2</sup>, les érudits ont admis, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il fallait lire *Rusubbicariensis*<sup>3</sup>. Quant au rapprochement que les mêmes érudits ont essayé de faire entre le *Subicareense castellum* dont parle Ammien Marcellin<sup>4</sup> et l'épithète de *Rusubbicariensis* des autres documents, j'avoue qu'il ne me paraît étayé sur rien de plausible, et je suis beaucoup plus disposé à voir, dans le *Subicareense castellum*, un fort situé en pays de montagnes, comme le *castellum Tingitanum*<sup>5</sup>, comme le *castellum Audiense*<sup>6</sup>, comme le *castellum Duodiense*<sup>7</sup>, que comme aussi Ammien Marcellin.

A partir de *Rusibricari*, on traversait l'extrémité orientale de la plaine de la *Mtédja*, puis l'espace qui constituait récemment le vaste domaine de *Ben-Dali-Bey*<sup>8</sup> (le fils du Bey insensé), et on arrivait, avec 12 milles<sup>9</sup> (4 lieues), à *Rusgunia*, après avoir passé, à moitié route environ, la rivière que Shaw nomme *Regia*<sup>10</sup>, et qui est l'*Ouad-Regâia* (l'*Ouad-Rer'dia*). L'espace qui sépare l'embouchure de l'*Ouad-Boudouaou* de celle de l'*Ouad-Regâia* est en grande partie occupé par un massif boisé de 2,000 à 2,500 hectares de superficie, où le chêne-liège (*fernán*) et le chêne vert (*kerrouch*), qui croissent là sur le grès tertiaire, forment la principale partie du peuplement<sup>11</sup>. C'était là que les Arabes, avant la rupture de la paix, en novembre 1839<sup>12</sup>, fabriquaient le charbon dont ils approvisionnaient la ville d'*Alger*. On observe dans ces bois la haute bruyère (*Erica arborea*, Linn.), dont les tiges ont ici jusqu'à 4 mètres de hauteur sur 0<sup>m</sup>,30 de circonférence, et qui donnent un charbon d'excellente qualité<sup>13</sup>. Cette bruyère se trouve aussi dans le midi de la France<sup>14</sup>.

Nous avons vu (page 114) les terrains cristallins se montrer dans la partie méridionale du territoire des *Beni-Tór*; nous les avons vus (page 125) signalés au pied du

Ouad-Regâia.

Grès.

Roches cristallines.

<sup>1</sup> *Gesta collat. Carthag.* Diei I, cap. cxcvii, p. 436, col. 1, S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f<sup>o</sup>, Lutetiae Parisiorum, 1700.

<sup>2</sup> Dom Ruinart, *Historia persecutionis Vandalicæ*, p. 136; in-8<sup>o</sup>, Parisiis, 1694.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 365 et 366.

<sup>4</sup> Ammiani Marcellini *quæ supersunt* lib. XXIX, cap. v, t. I, p. 530; in-8<sup>o</sup>, Lipsiæ, 1808.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 523.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 527.

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 528.

<sup>8</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 11; broch. in-4<sup>o</sup>, Paris, sept. 1845.

<sup>9</sup> Voy. ci-dessus, p. 130, le Tableau rectifié.

<sup>10</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb.*

*et du Levant*, chap. v, t. I, p. 91; in-4<sup>o</sup>, La Haye, 1743.

<sup>11</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1839*, p. 165 et 166; in-4<sup>o</sup>, de l'I. R. juin 1840.

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 10. — A la seule ferme de *Hadjira* (la petite pierre), il y avait, en 1837, près de huit cents habitants indigènes, qui l'ont quittée au moment de la reprise des hostilités en 1839, et qui y étaient en partie revenus en 1845. (*De la nécess. de colon. le cap Matifou*, p. 4, et p. 12, note<sup>1</sup>; broch. in-4<sup>o</sup>, Paris, 1845.)

<sup>13</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1841*, p. 268 et 269; in-4<sup>o</sup>, de l'I. R. décembre 1842.

<sup>14</sup> *Dict. des scienc. natur.* de Levrault, t. V, p. 237; in-8<sup>o</sup>, Strasbourg et Paris, 1817.

*Bou-Zegza*; il paraît que ces terrains forment une longue bande à peu près parallèle au littoral que nous venons de suivre, bande qui serait assez nettement tracée par une ligne tirée de *Bordj-Menail* au *Fondouk*. Comme je ne les ai personnellement observés que sur ce dernier point, j'ajourne leur description jusqu'à l'instant où nous étudierons la *plaine de la Mtidja* et le pied de l'*Atlas*.

§ 2. Partie orientale du Sah'el d'Alger.

CAP MATIFOU.

En pénétrant sur le *domaine de Ben-Dali-Bey*, qui s'étend de la rive gauche de l'*Ouad-Regâia* au territoire de l'antique *Rusgunia*, nous venons d'atteindre l'extrémité orientale du *Sah'el d'Alger*, et il nous faut ici ralentir un peu notre marche, car nous foulons un sol couvert de ruines romaines. J'emprunterai ce que je vais en dire à M. Rozet, qui a visité les ruines de *Rusgunia* dès 1830, et à M. Berbrugger, qui, après avoir fait, en 1837, un séjour de trois mois au *fort Matifou*<sup>1</sup>, a complété ou rectifié ses observations dans des excursions successives prolongées jusqu'en 1845. Le territoire, de plus de 2,000 hectares de superficie, que je viens d'appeler *domaine de Ben-Dali-Bey*, est divisé en deux parties inégales par une ligne de collines qui part de l'extrémité septentrionale du *cap Matifou*, et court du N. au S. La partie de l'E., de beaucoup la plus considérable, se nomme *plaine de Bengut* ou *Maherzat* (les mortiers); la partie de l'O., qui borde la *baie d'Alger*, et comprend le territoire de *Rusgunia*, se nomme *plaine de Matifou* ou *Belâd-Dakious*<sup>2</sup>.

PLAINE  
DE BENGUT.  
Nombreuses  
antiquités  
romaines.

A une certaine distance de la rive gauche de l'*Ouad-Regâia*, on atteint une source, *'Aïn-Beïd'a* (la fontaine blanche), de laquelle, du temps des Romains, partait un canal (Pl. XXII, fig. 4), qui allait au bord de la mer, en un point nommé *Mogueren-Souaqui*, se confondre avec un second canal qui partait d'une autre fontaine connue, dans le pays, sous le nom d'*Aïn-Gattar-el-Kebîr* (le grand égouttoir). Cette fontaine est entourée d'énormes pierres de taille entassées confusément<sup>3</sup>. Bientôt, en marchant toujours vers la pointe du *cap Matifou*, on atteint *'Aïn-mta'-Trafi* et, peu après, *'Aïn-Gattar-el-S'r'îr* (le petit égouttoir), source au-dessous de laquelle il y a des vestiges de constructions romaines. Entre les deux *Gattar*, on remarque des débris antiques sur une espèce de tumulus<sup>4</sup>. Quand on a parcouru les trois quarts de la distance (environ 6 kilomètres) qui sépare l'*Ouad-Regâia* du *Mondrain*, dont je parlerai bientôt, on rencontre, au point que les Arabes appellent plus particulièrement *Maherzat* (les mortiers), à cause des cavités qu'il présente, une carrière à ciel ouvert où l'on voit parfaitement le mode d'exploitation par énormes gradins, tel que les Romains l'avaient pratiqué. On dirait, à une certaine distance, les gradins d'un amphithéâtre de géants. De nombreux blocs sont restés sur place, et d'autres, transportés au bord de la mer pour être

<sup>1</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 2; broch. in-4°, Paris, sept. 1845.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 7.

<sup>3</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 16 et 17.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 17.

embarqués, attendent, depuis des siècles, sur la plage, la main qui les utilisera. Dans le voisinage de cette carrière, on remarque de nombreux puits rectangulaires avec parois en pierres de taille. M. Berbrugger a compté jusqu'à seize de ces puits dans l'espace d'un quart de lieue; ils sont, pour la plupart, à peu près complètement comblés<sup>1</sup>. Au S. de *Maherzat*, sur le versant du *Sah'el* qui regarde le *golfe Bengut*, se trouve un lieu nommé *Mouriahin*, où l'on observe, auprès d'un puits, des pierres taillées et des fragments de plancher cimenté à la manière des Romains<sup>2</sup>. Ces indications, que le levé d'une carte détaillée permettra de multiplier, suffisent pour montrer combien, à l'époque de l'occupation romaine, était peuplée la *plaine de Bengut*; et si aujourd'hui elle est privée d'eau, il faut en attribuer la cause à l'abandon des travaux des anciens, abandon dont il est résulté que les eaux se perdent ou forment des marais, comme on le voit aux deux *Gattar* et à *'Aïn-Beïd'a*.

Nous voici parvenus à la ligne de collines dirigée du N. au S., et dont la plus haute, le *Mondrain* ou *Koudiat-Kebtra*, s'élève à 73 mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est cette gibbosité du *cap Matifou* qu'on aperçoit d'assez loin en mer; sa longitude a été trouvée, par M. Bérard, de 54' 55" E.<sup>3</sup> Au S. du *Mondrain* viennent le *Koudiat-ed-Dîs* et le *Koudiat-Sidi-M'bârek*, qui forment le chaînon intercalé entre la *plaine de Bengut* et la *plaine de Matifou*. Le bâtiment qui, dans un de mes nombreux voyages, me ramenait de l'E. de nos possessions à *Alger*, a séjourné, le 27 juillet 1845, assez près de l'extrémité du *Mondrain* qui est baignée par la mer<sup>4</sup> pour que j'aie pu observer des marnes avec bancs calcaires intercalés, qui m'ont paru plonger au S. Ces couches ne peuvent guère appartenir qu'au terrain tertiaire, et doivent sans doute leur inclinaison à la cause que j'indiquerai d'après M. Rozet, dont les observations ont porté sur la partie de la côte qui borde la *plaine de Matifou*.

« Dans la falaise du *cap Matifou*, dit cet officier<sup>5</sup>, le schiste talqueux passe au mica-schiste; il renferme des couches calcaires qui inclinent fortement au S. On y remarque des filons de feldspath avec de grandes lames de mica; quand les lames de mica diminuent, la roche devient un gneiss. J'y ai reconnu, ajoute-t-il, deux veines d'an-thracite dont la puissance, dans la plus considérable, ne dépasse pas 0<sup>m</sup>,50; quelquefois le schiste est imprégné de carbone. On remarque sur toute la surface de la falaise (qui regarde le S. O.) des petites veines de fer hydraté, qui se croisent dans tous les sens, et forment un réseau saillant très-singulier. Ici le terrain tertiaire, composé de marne bleue, grès et poudingues, renfermant beaucoup de fragments de schiste, repose en couches horizontales sur la tranche des schistes; mais, le long de

COLLINES.

Marnes  
avec  
bancs calcaires.PLAINE  
DE MATIFOU.  
Schiste talqueux  
passant  
au mica-schiste.  
Calcaire  
intercalé.  
Anthracite.  
Fer hydraté  
en veines.  
Marne bleue.  
Grès.  
Poudingues.

<sup>1</sup> De la nécessité de coloniser le *cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 16; broch. in-4°, Paris, sept. 1845.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>3</sup> *Descript. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 33; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>4</sup> Nous avons séjourné devant la carcasse du *Sphinx*, échoué le 7 juillet 1845, et dont on opérait le sauvetage.

<sup>5</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. I, p. 36; in-8°, Paris, 1833.

« la falaise, on voit aussi le grès et les strates de poudingues incliner vers le N. E. et « venir buter contre les couches schisteuses, comme je l'ai figuré Pl. XXII, fig. 2. Ceci « est le résultat de l'apparition d'une roche pyrogène (trachyte porphyrique) dont je par- « lerai dans un instant <sup>1</sup>. » M. Rozet pense qu'en faisant des fouilles dans la falaise du cap *Matifou*, à l'endroit où se montrent les veines d'anthracite, on parviendrait peut-être à découvrir une grande quantité de ce combustible <sup>2</sup>.

On voit, en jetant les yeux sur la carte (Pl. XXIII), le cap *Matifou* former l'extrémité orientale de la *baie d'Alger*. Dans la portion recourbée, où la côte est dirigée du N. O. au S. E., se trouve le *fort Matifou* (Pl. XXII, fig. 4), qui avait été construit par les Algériens pour protéger un mouillage où leurs corsaires venaient se réfugier, mouillage reconnu très-bon pour les vents de l'E., par dix, douze et quinze brasses sur un fond de sable et de vase <sup>3</sup>. Emmanuel d'Aranda <sup>4</sup> raconte l'histoire d'une évasion d'esclaves capturés en 1636, évasion dans laquelle une fontaine, « qui est à la marine au pied de la « montagne *Matenfou* (*Matifou*), » joue un grand rôle <sup>5</sup>. Selon les chroniques algériennes manuscrites, conservées à la bibliothèque d'*Alger*, le *fort Matifou* a été bâti en 1071 de l'hég. (1660 de J. C.), sous Khelil, le premier souverain d'*Alger* qui a pris le nom de Dey après avoir chassé le pacha <sup>6</sup>. Au dire de Laugier de Tassy, « c'étoit un fort ruiné « qui avoit resté des débris de la ville qu'on apelloit autrefois *Metafuz*. Il fut rebâti, « parce que les galères de France, lors du bombardement de 1685 <sup>7</sup>, mouillèrent dans « une anse qui est sous ce cap <sup>8</sup>. » Il est de forme octogone <sup>9</sup>, et, du temps de Peyssonnel (1725), il était armé de vingt pièces de canon <sup>10</sup>. C'est près de ce fort qu'on observe la roche pyrogène dont je parlais tout à l'heure. « Il se présente là, dit M. Rozet, un fait

<sup>1</sup> *Voyage dans la Rég. d'Alger*, t. I, p. 36 et 37.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 39.

<sup>3</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par M. A. Bérard, p. 95 et 96; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839. — *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 44; in-4°, de l'I. R. février 1838. — *Études sur les ports de l'Algérie*, par M. Licoussou, p. 34; in-8°, Paris, 1850.

<sup>4</sup> Voyez la note <sup>d</sup>, page 160 de ce volume.

<sup>5</sup> *Relation de la captivité et liberté du sieur Emanuel D'Aranda*, p. 307-309; in-12, Paris, 1665.

<sup>6</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, note 1 de la page 9; broch. in-4°, Paris, sept. 1845.

<sup>7</sup> Je pense qu'il s'agit ici du deuxième bombardement d'*Alger*, par Duquesne, en 1683 <sup>a</sup>, mais peut-être le fort fut-il réellement reconstruit ou mis en état de défense en 1685 <sup>b</sup>.

<sup>8</sup> *Histoire du royaume d'Alger*, par Laugier de Tassy, p. 161; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>9</sup> *Aperçu historique, statistique et géographique sur l'État d'Alger*, rédigé au Dépôt de la guerre, p. 190; 2<sup>e</sup> édit. in-12, Paris, 1830. — *Voyage dans la Rég. d'Alg.* par M. Rozet, t. III, p. 179 et 184; in-8°, Paris, 1833.

<sup>10</sup> *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, lettre XIV, datée du 1<sup>er</sup> octobre 1725, t. I, p. 446; in-8°, Paris, 1838.

<sup>a</sup> *Histoire d'Alger*, par Ch. de Rotolier, t. II, p. 348; in-8°, Paris, 1841. — *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* par E. Pellissier, p. 277; in-8°, de l'I. R. 1844. — C'est par erreur que M. Rang fixe les deux bombardements d'*Alger* par Duquesne à 1683 et 1684 <sup>a</sup>; il a plus tard rectifié lui-même cette erreur <sup>b</sup>. Le premier eut lieu en août 1682, le second en juin 1683.

<sup>b</sup> *Aperçu histor. statist. et géogr. sur l'État d'Alger*, rédigé au Dépôt de la guerre, p. 190; 2<sup>e</sup> édit. in-12, Paris, 1830.

<sup>c</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 370; in-8°, Paris, 1837.

<sup>d</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1841*, p. 429; in-4°, de l'I. R. décembre 1842.

« assez curieux : à l'O. du fort, toutes les couches du calcaire qui repose sur la marne  
 « bleue sont parfaitement horizontales; à l'endroit où les trachytes sont sortis, il s'est  
 « formé une faille, et les couches se trouvent maintenant inclinées au N. E., sous un  
 « angle de 15 à 20 degrés (Pl. XXII, fig. 2). Le trachyte de *Matifou* est une roche pétro-  
 « siliceuse, renfermant de petits cristaux de feldspath blanc et des paillettes de mica  
 « brun; c'est un porphyre trachytique<sup>1</sup>. »

*Porphyre  
 trachytique.*

Au S. et tout près de ce fort, on atteint des ruines que nous montrerons être celles de *Rusgunia*. Ces ruines sont très-considérables; on voit les murs de la plus grande partie des maisons de cette ville antique s'élever au-dessus des broussailles qui couvrent le sol<sup>2</sup>. De toutes parts, des pans de murs qui portent le cachet des constructions romaines, des restes de voûtes, d'arcades et de portiques, des tronçons de colonnes en marbre, des briques, des tuiles, des fragments de poteries étrusques et des lambeaux de mosaïques, attestent l'importance de cette cité, aujourd'hui et depuis si longtemps effacée. Elle occupait un espace à peu près rectangulaire de 800 mètres de long sur 400 mètres de large; et la côte, un peu escarpée en ce point, formait un des grands côtés du rectangle. Dans l'intérieur de celui-ci, on trouve les enceintes d'un grand nombre de maisons, disposées le long des rues obstruées par les décombres et les broussailles, mais dont l'alignement n'a pas complètement disparu. Sous chaque maison il y a une cave voûtée en berceau, et, dans l'intérieur même de la ville, quelques souterrains construits de la même manière paraissent avoir une grande étendue<sup>3</sup>. Une circonstance qui mérite d'être notée, c'est que l'édifice le plus respecté par la destruction, le seul qui élève encore ses pans de murs à quelques pieds au-dessus du sol, au milieu de cet amas confus de débris qui furent jadis *Rusgunia*, est la basilique (*K'as'ba de Dakious*<sup>4</sup>), l'une des églises dans lesquelles les Chrétiens des IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles avaient cru implanter, sans retour, leur culte sur le sol africain. Ils ne savaient pas, eux qui naissaient, qu'à cent ans de là un nouveau prophète, armé du glaive de César, viendrait couper jusqu'à sa racine l'arbre de vie qu'ils avaient arrosé de leur sang, et dont le vigoureux feuillage leur présentait l'emblème de l'éternité. Ils ne pouvaient pas pressentir, eux qui étaient embrasés d'une jeune ferveur, que la croix, un jour abattue sur toute l'étendue de ce sol où elle triomphait, n'y serait accessoirement relevée que par les mains d'un peuple rangé dédaigneusement par les Romains dans la vile multitude des Barbares, devenu, par son génie, le phare des nations civilisées, peuple ardent et plein de vaillance désintéressée, mais qui ne se croise plus sous le souffle d'une idée mystique.

*Rusgunia.*

A peu près au milieu de la ville, et à une distance de 40 ou 50 mètres du pied de

<sup>1</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. I, p. 43; in-8°, Paris, 1833.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 2, et t. III, p. 179.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. III, p. 179 et 180.

<sup>4</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 4 et 20; broch. in-4°, Paris, septembre 1845.

la falaise, on aperçoit les restes d'une petite jetée qui sont entièrement recouverts par l'eau. Cette jetée, qui s'avance à plus de 60 mètres dans la mer, est formée de grosses pierres taillées en parallépipèdes, et qui n'ont évidemment jamais été reliées par un ciment quelconque; on voit, au milieu de ces pierres, quelques tronçons de colonnes torsées. Il n'existe devant *Rusgunia* aucune trace de l'enceinte d'un port; les vaisseaux, suivant M. Rozet, venaient probablement s'amarrer le long de la jetée<sup>1</sup>. Le docteur Shaw avait affirmé qu'on y trouvait encore des traces de l'ancien *côthôn*<sup>2</sup>; mais M. Berbrugger pense que ce savant voyageur aura peut-être, dans un examen trop rapide, pris la jetée bâtie par les Turcs avec des matériaux antiques pour un travail des Romains<sup>3</sup>. — Les environs de *Rusgunia* permettent aussi de reconnaître les abords d'une ville assez importante: ici, ce sont les traces d'un aqueduc de construction très-simple; là, sur toute la face de la ville qui regarde le *Mondrain*, de nombreux tombeaux marquent l'emplacement de la Nécropole; ailleurs, ce sont des égouts, des voies construites en grandes dalles<sup>4</sup>, etc. et enfin une route qui reliait ce point à la grande voie du littoral, et dont on retrouve encore les restes au confluent de l'*H'amis* avec le *Bouria*<sup>5</sup>.

Des marbres jaunes, blancs et gris, des grès, des calcaires tertiaires, quelquefois des calcaires de transition, sont les matériaux qui ont servi aux constructions de cette ville<sup>6</sup>. Il faut y joindre le basalte avec olivine, signalé aussi par M. Rozet, et, comme ce géologue avait remarqué que toutes les pierres employées par les Romains, dans les édifices de *Rusgunia*, avaient été prises sur les lieux mêmes ou dans les environs d'*Alger*, cette circonstance l'avait tout naturellement conduit à soupçonner, dès 1830, l'existence de formations basaltiques non loin du *cap Matifou*<sup>7</sup>. Les basaltes que nous avons étudiés entre *Dellis* et l'embouchure de l'*Ouad-Nessa*<sup>8</sup> montrent la justesse de cette conclusion. Au milieu même des ruines de *Rusgunia*, on rencontre des fragments de laves poreuses qui proviennent de meules antiques<sup>9</sup>; tout porte à croire que ces laves venaient d'Italie.

Lorsque Pomponius Mela, faisant marcher sa description de l'O. vers l'E., dit, « . . . . deinde *Icosium* et *Ruthisia* urbes, et fluentes INTER EAS *Aves* et *Vabar*<sup>10</sup>, » il est difficile, avec la certitude acquise qu'*Icosium* est *Alger*, et que le fleuve *Aves* est le *Savus* de Ptolémée, l'*Ouad-el-Arrach* actuel, de ne pas voir, dans le fleuve *Vabar*, l'*H'amis*,

<sup>1</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 182; in-8°, Paris, 1833.

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* liv. V, t. I, p. 91; in-4°, La Haye, 1743. — Voy. à la fin de ce volume la NOTE N', sur l'espèce de port appelée *Côthôn*.

<sup>3</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 14; broch. in-4°, Paris, septembre 1845.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 12-15.

<sup>5</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 6; broch. in-4°, Paris, sept. 1845.

<sup>6</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 181; in-8°, Paris, 1833.

<sup>7</sup> *Ibid.* et t. I, p. 43.

<sup>8</sup> Voy. p. 109 et 113 de ce volume.

<sup>9</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. I, p. 43; in-8°, Paris, 1833.

<sup>10</sup> Pomponii Melæ *De situ Orbis* lib. I, cap. VI, t. I, p. 49 de l'édition. Fradin; in-8°, Paris, 1804.



qui passe au *Fondouk*, et, dans la ville de *Ruthisia*, la colonia *Augusti Rusconia* que Pline nomme immédiatement après *Icosium*<sup>1</sup>, que Ptolémée place, sous le nom de *Rustonium*, à  $11 \frac{1}{4}$  milles d'*Icosium*<sup>2</sup> (voyez page 126), et que l'Itinéraire d'Antonin met à 15 milles (5 lieues) de la même ville (voyez page 130). La différence qu'on remarque entre ces deux distances données, différence qui est grande pour un si faible parcours, provient sans doute de ce que l'Itinéraire aura voulu retoucher Ptolémée en tenant compte du contour de la baie, et que le géographe d'Alexandrie aura ici, comme il a dû le faire si souvent en se servant du travail de Marin de Tyr<sup>3</sup>, calculé ses longitudes d'après des itinéraires qui avaient suivi ce contour; car, en réalité, quand on mesure, sur le littoral, la distance d'*Alger* aux ruines qui sont près du *cap Matifou*, on trouve un peu moins de 18,000 mètres, c'est-à-dire environ 12 milles romains (4 lieues), distance qui se rapproche beaucoup de celle donnée par Ptolémée. — Numerianus *Rusguniensis* ou *Rusguriensis* fut un des trois légats de la *Mauritanie césarienne* au concile de *Carthage*, présidé par Aurèle, en 419<sup>4</sup>, concile dont j'ai parlé p. 102. Vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle, Martianus Capella emprunte à Pline le nom de *Rusconia*, qu'il donne à cette ville<sup>5</sup>, et Bonifacius *Rusguniensis* est nommé le soixante-troisième des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484<sup>6</sup>. Au vii<sup>e</sup> siècle, l'Anonyme de Ravenne la mentionne sous le nom de *Rusgunia*<sup>7</sup>, évidemment emprunté à l'Itinéraire d'Antonin (voyez page 130), et qui est son véritable nom, comme nous allons le voir, et comme l'indiquaient les documents ecclésiastiques que je viens de citer.

<sup>1</sup> C. Plinii *Historiæ naturalis* lib. V, cap. 11, t. II, p. 442 et 444; in-4°, Parisiis, 1771.

<sup>2</sup> Cette distance est trop forte, car la longitude d'*Alger* étant 44' 10" (voy. p. 126), celle du *cap Matifou* 54' 55" (voy. p. 133), la différence est 10' 45", ce qui, sur le trente-septième parallèle, correspond à 3. 575 lieues communes ou 10. 725 milles.

<sup>3</sup> On sait que Ptolémée, pour calculer ses Tables, s'est essentiellement servi de la carte dressée par Marin de Tyr<sup>3</sup>, et que celui-ci, qui n'était pas astronome<sup>b</sup>, avait construit sa carte avec des itinéraires plus ou moins inexacts, dont le géographe d'Alexandrie a transformé les résultats en longitudes et latitudes°. Il n'est pas à dire, et au contraire, que Ptolémée n'ait pas, dans quelques parties, perfectionné le travail de son prédécesseur<sup>d</sup>, mais il y a changé peu de chose<sup>e</sup>,

assez peu pour que Gosselin emploie l'expression de larcin, quand il cherche à caractériser les emprunts faits par Ptolémée à Marin de Tyr<sup>f</sup>.

<sup>4</sup> Christoph. Justellus, *Codex canonum ecclesiæ Africanæ*, p. 326 et 338; in-8°, Lutetiæ Parisiorum, 1615. — Harduini *Collectio regia maxima conciliorum*, t. I, col. 1249; in-f°, Parisiis, 1715.

<sup>5</sup> Martiani Minei Felicis Capellæ Afri Carthaginiensis *libri novem*, lib. VI, *De geometria*, § *De Africa*, p. 545 editionis Ulr. Kopp; in-4°, Francofurti ad Mœnum, 1836.

<sup>6</sup> Dom Ruinart, *Historia persecutionis Vandalicæ*, p. 135 et 361; in-8°, Paris, 1694.

<sup>7</sup> Anonymi Ravennatis *De Geographiâ libri quinque*, lib. III, cap. viii, et lib. V, cap. iv, p. 124 et 258; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>a</sup> Qui vivait à la fin du premier siècle de notre ère. (*Biographie universelle*, t. XXVII, p. 151, col. 1; in-8°, Paris, 1820.)

<sup>b</sup> *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, par Gosselin, t. II, p. 60; in-4°, de l'imp. de la Rép. an vi (1797-1798).

<sup>c</sup> *Ibid.* p. 33, 47, 52 et 60. — *Géographie des Grecs analysée*, par le même, p. 119; in-4°, Paris, 1790.

<sup>d</sup> *Rech. sur la géogr. syst. et posit. des anc.* t. II, p. 52.

<sup>e</sup> *Ibid.* p. 35.

<sup>f</sup> *Ibid.* p. 32 et 68. — *Hist. et Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. IX, p. 111; in-4°, de l'I. R. 1831.

Le docteur Shaw avait publié une inscription<sup>1</sup> trouvée à *Auzia* (*Sour-er-R'ezlán*), inscription reproduite par Scipion Maffei<sup>2</sup>, dans laquelle Q. Gargilius est intitulé *Decurio dvarum coloniarum Avziensis et Ruscuniensis*. *Ruscunia* ou *Ruscuniæ* devait donc sembler être la véritable orthographe de ce nom, et, d'après une pareille autorité, l'autorité d'une inscription, M. Dureau de la Malle avait dû l'adopter<sup>3</sup>; mais, soit que l'ouvrier qui a gravé l'inscription ait mis un c au lieu d'un g, soit que Shaw, peut-être par suite de l'altération des lettres, ait mal lu, tant est qu'une inscription découverte, par M. Berbrugger, dans les ruines mêmes du cap *Matifou*, donne *Rusgunia* pour la véritable orthographe du nom de cette ville<sup>4</sup>.

Dans l'antiquité, il paraît que la ville et le cap portaient le même nom; les choses, sous ce rapport, n'ont pas changé au moyen âge. « La ville et le port de *Tamedfoust*, dit « Ebn-H'aouk'âl au x<sup>e</sup> siècle, sont maintenant en ruines, mais il s'y trouve encore quelques habitants trop attachés à leur lieu natal pour l'abandonner<sup>5</sup>. » Edrîci compte : 8 milles (6 lieues) d'*Alger* à *Tamedfos*<sup>6</sup>, « qui est, ajoute-t-il, un beau port auprès « d'une ville petite et ruinée. Les murs d'enceinte sont à demi renversés, la population « peu nombreuse; on n'y voit, pour ainsi dire, que des débris de maisons, de grands « édifices et d'idoles en pierre. On dit que c'était autrefois une grande ville<sup>7</sup>. » Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, vers l'époque où les frères Barberousse devenaient maîtres de la *Régence*, la petite ville bâtie sur les ruines de *Rusguniæ* avait encore une certaine importance, qu'elle puisait dans l'absence de tout port à *Alger*. « *Temendfust*, dit Jean « Léon, est vne cité ancienne, edifiée par les Romains sur la mer Méditerranée, distante « d'*Alger* enuiron douze mile<sup>8</sup>, et y a vn bon port, duquel se seruent ceux de *Gezeir* « (*Djezáïr*) : pour ce qu'ils n'ont sinon la plage. Elle fut ruinée par les Gots, et de ses « pierres furent releuées quasi toutes les murailles de la cité d'*Alger*<sup>9</sup>. » Marmol, en reproduisant, comme de coutume, tous les détails fournis par Jean Léon, donne à la ville le nom de *Métafus*, qui avait apparu pour la première fois, à ma connaissance, dans le récit de Paul Jove<sup>10</sup>, et qui s'est conservé dans celui de *Matifou*. L'historien espagnol

<sup>1</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. vi, t. I, p. 104; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>2</sup> *Mus. Veronense*, p. 463, n° 1; in-f°, Verone, 1749.

<sup>3</sup> *Rech. sur l'hist. de la partie de l'Afr. sept. connue sous le nom de Rég. d'Alg.* p. 60 et 110; in-8°, de l'I. R. 1835.

<sup>4</sup> *Voyages dans les Rég. de Tun. et d'Alg.* t. I, p. 444, note 1; in-8°, Paris, 1838. — *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 44; in-4°, de l'I. R. février 1838. — *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 3; brochure in-4°, Paris, septembre 1845.

<sup>5</sup> *Descr. de l'Afr.* trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, chap. xxiv, p. 25; in-8°, de l'I. R. 1842.

<sup>6</sup> *Géographie* d'Edrîci, trad. de l'ar. en franç. par P. Am. Jaubert, 11<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 235 et 249; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>7</sup> *Ibid.* t. I, p. 235 et 236.

<sup>8</sup> Avec les milles dont se sert Jean Léon<sup>6</sup>, ces 12 milles représentent 19,2 milles romains (6  $\frac{2}{3}$  lieues).

<sup>9</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, t. I, p. 258; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>10</sup> Pauli Iovii *Historiarum sui temporis* (1494-1547) *tomi duo*, lib. XL, t. II, verso du f° 271 I, et recto du

<sup>\*</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 232, note 4, et p. 244, note 4; in-4°, de l'I. N. 1849.

a ici le mérite d'ajouter, « Ptolémée la met à 18° 30' de longitude et à 32° 45' de latitude, sous le nom de *Rustone*<sup>1</sup>, » c'est-à-dire qu'il déterminait parfaitement ainsi l'emplacement de cette ancienne colonie, et il faut tenir d'autant plus compte à Marmol de cette détermination, que Paul Jove, sous l'année 1541, avait indiqué les ruines du cap *Matifou* comme étant celles de *Tipasa*<sup>2</sup>. Gramaye<sup>3</sup> en 1622, Dapper<sup>4</sup> en 1686, Delacroix<sup>5</sup> en 1688, Shaw<sup>6</sup> en 1738, avaient adopté la synonymie de *Rustonium* (*Rusgunia*) et de *Temendfust* ou *Métifus* (*Matifou*); ce qui n'a pas empêché d'Anville de rapporter *Rusgunia* au *Râs-el-Amouch*<sup>7</sup>, qui est au pied du *Chenoua*, et de renouveler ainsi, sans en dire l'origine, la confusion (de *Rusgunia* avec *Tipasa*) faite deux siècles auparavant par Paul Jove. Mais, comme je l'ai dit (page 138), c'est à la découverte, faite par M. Berbrugger, d'une inscription échappée au saccagement de cette ville, qu'on doit la preuve positive que les ruines voisines du cap *Matifou* appartenaient à *Rusgunia colonia*<sup>8</sup>.

A 1,000 mètres au S. de ces ruines, on remarque, non loin du rivage, un petit lac Saline romaine. salé qui communiquait jadis avec la mer au moyen d'un canal aujourd'hui obstrué par les sables, mais que tout indique avoir été creusé de main d'homme. M. Rozet pense que c'était un ancien marais salant qui fournissait du sel à la colonie romaine<sup>9</sup>, et M. Berbrugger n'a pas hésité non plus à rapporter aux bâtiments d'exploitation d'une saline antique les ruines qu'on aperçoit sur ce point au milieu de hautes broussailles<sup>10</sup>.

f° 275 E; in-f°, Lutetiae, 1554. — T. II, p. 509 et 515 de la trad. de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570.

<sup>1</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIII, t. II, p. 409; in-4°, Paris, 1667.

<sup>2</sup> Voy. la note 10 de la page 138. — Le livre de Marmol a paru : la première partie (6 livres) à Grenade, en 1573; la seconde partie, à Malaga, en 1599.

<sup>3</sup> J. B. Gramaye, *Africae illustratae libri decem*, pars I, lib. IV, cap. II, p. 99, et lib. VI, cap. IV, p. 150; pars II, lib. VII, cap. XI, p. 38; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.

<sup>4</sup> *Description de l'Afrique*, trad. du flamand d'O. Dapper, p. 171 et 172; in-f°, Amsterdam, 1686.

<sup>5</sup> *Relat. univ. de l'Afr. anc. et mod.* liv. II, chap. VI, section XIV, t. II, p. 56; in-12, Lyon, 1688.

<sup>6</sup> *Voyages* de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. v, t. I, p. 91; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>7</sup> *Géogr. anc. abrégée*, t. II, p. 717, des OEuvres de

d'Anville, éditées par de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.

<sup>8</sup> *Icosium. Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, par Adr. Berbrugger, p. 19; brochure gr. in-8°, Alger, 1845. — *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 3; brochure in-4°, Paris, sept. 1845. — Un Mémoire de M. Adr. Berbrugger sur *Rusgunia* a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1838<sup>9</sup>, et est resté manuscrit; l'auteur annonce (p. 6 de sa Notice sur *Icosium* et p. 2 de sa Notice sur le cap Matifou) que toutes ses observations d'archéologie africaine seront réunies dans un ouvrage destiné aux publications de la Commission scientifique de l'Algérie; mais cet ouvrage n'a pas paru au moment où j'écris ces lignes (1853).

<sup>9</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 179 et 183; in-8°, Paris, 1833.

<sup>10</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 9; broch. in-4°, Paris, sept. 1845.

<sup>11</sup> M. Dureau de la Malle dit, dès 1835, qu'une inscription fixe *Ruscunia* au cap *Matifou*. L'inscription citée par Shaw ne fixait nulle part l'emplacement de *Ruscunia*, et l'inscription qui détermine cet emplacement n'a été découverte par M. Berbrugger qu'en 1837.

\* *Rech. sur l'hist. de la part. de l'Afr. septentr. connue sous le nom de Rég. d'Alg.* par une Commission de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, p. 110; in-8°, de l'I. R. 1835.

\*\* Voy. la note 1 de la page 138 de ce volume.

On atteint bientôt l'embouchure du *H'amis*<sup>1</sup> ou *Ouad-el-Kemis* (la rivière du cinquième, du jeudi), à partir de laquelle la baie commence à s'infléchir pour se recourber vers l'O. Cette embouchure, que M. Rozet place à 1,000 mètres des ruines de *Rusgunia*<sup>2</sup>, est, en réalité, à 1,500 mètres de ces ruines, et à 10,000 mètres environ de l'embouchure de l'*Ouad-el-Arrach*. Sur la rive gauche du *H'amis* se trouvent deux grands marais : l'un commence au marabout de *Sidi-Aïça*, sur la ligne de partage ; son écoulement naturel est vers le *H'amis* ; l'autre est compris entre l'embouchure de cette rivière et le fort de l'Eau<sup>3</sup> ou *Bordj-el-Kifân*<sup>4</sup> (fort des rochers), élevé par les Turcs à peu près à moitié route entre l'embouchure de l'*Ouad-H'amis* et celle de l'*Ouad-el-Arrach* ; ce second marais est le produit d'un barrage que forme, sur le bord de la mer, l'amoncellement des dunes de sable<sup>5</sup>. Ces marais ont donné lieu, en 1843 et 1844, à des travaux d'une certaine importance<sup>6</sup>.

Une fois admis que la *Ruthisia*, nommée par Pomponius Mela et par lui seul, est *Rusgunia* dont le nom est altéré, les explications qui en résultent, comme conséquences, prennent une netteté qui devient une véritable preuve. D'après le passage que j'ai cité page 136, les deux fleuves compris entre les villes de *Rusgunia* et d'*Icosium* (*Alger*) sont l'*Ouad-H'amis* et l'*Ouad-el-Arrach*, le premier correspondant au *Vabar* de Pomponius Mela, au *Nabar* de Pline<sup>7</sup>, le second à l'*Aves* des mêmes auteurs, au *Savus* de Ptolémée<sup>8</sup>. C'est l'*Ouad-el-Arrach* (*Vedel Harrax* de Marmol) qu'on nommait autrefois *Cef Saya* (*Acif Saïa*) ou *Sef Saya*<sup>9</sup>, que Jean Léon écrit mieux *Sefsaïa* « fleuve, non pas « trop grand, dit-il, aiant sa source au mont *Atlas*, et s'étendant par la plaine appelée

<sup>1</sup> Que l'armée de Charles-Quint, vaincue par les éléments déchaînés, passa le samedi 29 octobre 1541.

<sup>2</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, t. I, p. 13 ; in-8°, Paris, 1833.

<sup>3</sup> *Aperçu hist. statist. et géogr. sur l'État d'Alg.* rédigé au Dépôt de la guerre, p. 191 ; 2° édit. in-12, Paris, 1836.—*Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 179 ; in-8°, Paris, 1833.

<sup>4</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, par Adr. Berbrugger, p. 5 ; broch. in-4°, Paris, sept. 1845.

<sup>5</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* en 1841, p. 107 ; in-4°, de l'I. R. déc. 1842.

<sup>6</sup> *Ibid.* en 1843-1844, p. 93, 95 et 96 ; in-4°, de l'I. R. mai 1845.—*Ibid.* en 1844-1845, p. 92 ; in-4°, de l'I. R. mai 1846.

<sup>7</sup> Pomponius Mela énumère, de l'Ouest à l'Est, les fleuves *Sardabale*, *Aves*, *Vabar*<sup>b</sup> ; Pline énumère dans le même ordre, et en marchant dans le même sens : *Sardabala*, *Aves*, *Nabar*<sup>c</sup>. — C'est tout à fait fautivement qu'il induit en erreur par Marmol<sup>d</sup>, et par le père Hardouin<sup>e</sup> qui, à tort, identifient le *Nasaua* de Ptolémée et le *Nabar* de Pline, j'ai dit ailleurs<sup>f</sup> que le *Vabar* de Pomponius Mela était peut-être l'*Ouad-Akbou*.

<sup>8</sup> Faute d'avoir fait attention au sens (de l'Ouest à l'Est) dans lequel marche la description de Pomponius Mela, le docteur Shaw a dit à tort que « l'*Ha-meese* (*H'amis*) était peut-être le *Savus*. » (*Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 90 ; in-4°, La Haye, 1743.)

<sup>9</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLII, t. II,

<sup>a</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLII, t. II, p. 408 ; in-4°, Paris, 1667. — *Fondation de la Régence d'Alger, chronique des Barberousse*, publiée par MM. Sander Rang et Ferd. Denis, t. II, p. 316 ; in-8°, Paris, 1837.

<sup>b</sup> Pomponii Mela *De situ orbis* lib. I, cap. VI, t. I, p. 49 de l'édition Fradin ; in-8°, Paris et Poitiers, 1804.

<sup>c</sup> C. Plinii *Historiæ naturalis* lib. V, cap. II, t. II, p. 444 ; in-4°, Parisiis, 1771.

<sup>d</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLIX, t. II, p. 419 ; in-4°, Paris, 1667.

<sup>e</sup> C. Plinii secundi *Historiæ naturalis* lib. V, cap. II, t. I, p. 244, note 26 ; in-f°, Parisiis, 1723.

<sup>f</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 168, note 3 ; in-4°, de l'I. N. 1849.

« *Metteggia (Mttdja)*, qui est prochaine d'Alger, et de l'ancienne cité nommée *Temende-  
« fust*, puis se vient à ieter dedans la mer<sup>1</sup>. » Évidemment les Berbers l'appelaient  
*Acif Saïa* (la rivière de *Saïa*); les Romains, en latinisant *Acif* ou *Acef*, en ont fait *Aves*,  
et le Grec Ptolémée, de *Saïa* ou *Saya*, a fait *Saua*, *Σαῦος* (*Savus*<sup>2</sup>). Ce fut le vendredi  
28 octobre 1541 que l'armée espagnole traversa si péniblement cette rivière<sup>3</sup>, après  
avoir, depuis cinq jours seulement, posé le pied sur la plage africaine, cinq cruels jours  
qui avaient suffi pour rendre les murs d'Alger, défendus par H'açèn-Agha, témoins de  
cette affreuse défaite, où les éléments déchaînés triomphèrent du courage<sup>4</sup>, de l'expé-  
rience<sup>5</sup>, du génie lui-même<sup>6</sup>. Avec une armée nombreuse et aguerrie, après tant de  
prévisions inspirées par l'ardent désir d'une conquête que la religion et la politique  
semblaient commander à la fois, Charles-Quint fut vaincu presque sans combat; il sentit  
la main de Dieu dans ce grand désastre, et, sous cette main puissante, il inclina sa tête  
couronnée, en prononçant trois seules paroles empreintes d'une sublime résignation :  
« FIAT VOLUNTAS TUA<sup>7</sup>. »

Marmol place sur le bord de l'*Ouad-el-'Arrach* une ville maritime du nom de *Saça*,

Saçà.

p. 401 (*Cef Saya*, autrefois *Savo*), et p. 407 (*Sefsaya*);  
in-4°, Paris, 1667.

<sup>1</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IX, t. I, p. 372 du recueil intitulé *Descr. de l'Afrique* partie du monde, publié par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556. — Shaw attribue à tort au *H'amis*<sup>b</sup> ce que Jean Léon dit de l'*Ouad-el-'Arrach*; son erreur se trouve expliquée à la note 8 de la page précédente.

<sup>2</sup> ICOSIUM. *Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, par Adr. Berbrugger, p. 19, note<sup>1</sup>; broch. grand in-8°, Alger, 1845. — En se reportant à cette note de M. Berbrugger, on verra que j'ai un peu modifié son explication, tout en lui empruntant la partie essentielle; je dois dire, du reste, que M. Carette, comme M. Berbrugger, fait dériver *Savus* de *Acef*<sup>c</sup>. Voy. aussi *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 200, note<sup>1</sup>, et p. 320, note<sup>3</sup>; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>3</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. hist. des Barber*. chron. arab. du XVI<sup>e</sup> siècle, publiée par MM. Sander Rang et Ferd. Denis, t. II, p. 316-318; in-8°, Paris, 1837.

— L'*Aperçu histor. statist. et géogr. sur l'État d'Alg.* rédigé au Dépôt de la guerre, commet, sur la date de ce passage, une erreur de deux jours, p. 30; 2<sup>e</sup> édit. in-12, Paris, 1830.

<sup>4</sup> Pauli Iovii *Historiarum sui temporis* (1494-1547) *tomii duo*, lib. XL, t. II, recto et verso du folio 273; in-f°, Lutetiae, 1554. — T. II, p. 512, de la traduction de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570. — Les chevaliers de Malte firent des prodiges de valeur, et nous aurions dû, chez une nation civilisée, trouver encore, en 1830, le poignard de Ponce de Balagner<sup>d</sup> planté dans la porte *Bâb-'Azzoun*.

<sup>5</sup> Le prince de Melfi, don Alvarez de Tolède, Ferdinand Cortez, André Doria, le comte d'Alcaudète, gouverneur d'Oran, faisaient partie de l'expédition.

<sup>6</sup> Charles-Quint, malgré l'énorme faute d'une saison mal choisie. (Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, liv. VI, t. II, p. 245; in-4°, Amsterdam, 1771.)

<sup>7</sup> Sandoval, *Historia de la vida y hechos, etc.* t. II, lib. XXV, § XI, p. 409, col. 1; in-f°, en Pamplona, 1614.

<sup>a</sup> J. B. Gramaye accepte la synonymie de *Savus* et de *Safsaya*<sup>\*</sup>. De son côté le Père Hardouin, dans ses annotations à Pline, établit la synonymie d'*Aves* et de *Sefaïa*<sup>\*\*</sup>. Fradin fait aussi ce dernier rapprochement dans les notes de sa traduction de Pomponius Mela<sup>\*\*\*</sup>.

<sup>b</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 91; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>c</sup> *Études sur la Kabilie proprement dite*, t. I, p. 38; in-8°, de l'I. N. 1848.

<sup>d</sup> Vertot l'appelle Ponce de Savignac. (*Histoire des chevaliers de Malte*, liv. X, t. III, p. 201; in-4°, Paris, 1726.)

<sup>\*</sup> *Africae illustratae libri decem*, lib. IV, cap. 1, p. 97; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.

<sup>\*\*</sup> C. Plinii secundi *Historiae naturalis* lib. V, cap. 11, t. I, p. 244, note 26; in-f°, Parisiis, 1723.

<sup>\*\*\*</sup> Pomponii Melae *De situ orbis* lib. I, cap. vi, t. I, p. 48, note 1; in-8°, Paris et Poitiers, an XII (1804).

dont la construction serait, suivant lui, antérieure à celle de *Djezdâr*, et qui correspondrait à l'ancienne *Tipasa*; elle avait plus de trois mille habitants, et aurait été détruite par les *Beni-Mezr'ána*. « C'est, dit-il, une ville dont on voit les ruines entre *Alger* et *Mé-tafus*. . . . Elle est désolée, ajoute-t-il, et les auteurs assurent qu'elle est plus ancienne qu'*Alger*, et qu'*Alger* a esté bastie de ses ruines<sup>1</sup>. » Davity<sup>2</sup>, Dapper<sup>3</sup>, Delacroix<sup>4</sup> ont parlé de *Sasa* (*Saça*) d'après Marmol, et c'est aussi d'après cet auteur que M. Rang nomme l'ancienne ville de *Sassa*<sup>5</sup>; mais, d'une part, les ruines de *Saça* ont complètement disparu : Shaw, il y a plus d'un siècle, « n'a pu les voir, et n'en a même jamais entendu parler<sup>6</sup>. » D'une autre part, quels sont les auteurs qu'entend désigner Marmol? La synonymie qu'il établit entre *Saça* et *Tipasa* (il écrit *Tipaso*) résulte de ce qu'*Alger* est, pour lui, *Iol Cæsarea*. Que devenaient alors les stations *Casæ Calventi*, *Via*, *Icosium*, que les anciens géographes placent entre *Tipasa* et *Rusgunia*? Marmol ne le dit pas; il semblerait qu'il y a là quelque méprise d'autant plus inexplicable que l'historien espagnol a très-bien déterminé l'emplacement de *Rusgunia* (voyez page 139), et qu'il devait parfaitement connaître l'*Ouad-el-Arrach* « qui est, dit-il, à deux lieues d'*Alger*, du costé du Levant<sup>7</sup>. » Les détails dans lesquels il entre sur les ruines de *Saça* ont une précision qui porte à admettre qu'il a vu ces ruines, ou, du moins, qu'il a recueilli, sur les lieux, des renseignements qu'il a dû croire exacts. Les éléments me manquent pour éclaircir cette question de géographie ancienne; je la laisse dans l'obscurité que Marmol a faite, mais je me demande s'il ne faut pas lire *Saïa* au lieu de *Saça*.

A 2,000<sup>m</sup> environ au-dessus de l'embouchure de l'*Ouad-el-Arrach*, sur la rive droite de cette rivière, et au sommet d'un mamelon élevé de 51<sup>m</sup> au-dessus de la mer, se trouve Maison carrée. la *Maison Carrée*<sup>8</sup>, devant laquelle un pont en pierre de dix arches, construit par les Turcs<sup>9</sup>,

<sup>1</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLII, t. II, p. 408 et 409; in-4°, Paris, 1667.

<sup>2</sup> *Descr. génér. de l'Afrique*, p. 187 et 188; in-f°, Paris, 1660.

<sup>3</sup> *Descr. de l'Afr.* trad. du flam. d'O. Dapper, p. 172; in-f°, Amsterdam, 1686.

<sup>4</sup> *Relat. univ. de l'Afr. anc. et mod.* 1<sup>re</sup> part. chap. VI, sect. XIV, § 5, t. II, p. 57; in-8°, Lyon, 1688.

<sup>5</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 138 et 357; in-8°, Paris, 1837.

<sup>6</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 90; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>7</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLI, t. II, p. 407; in-4°, Paris, 1667.

<sup>8</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 175 et 176; in-8°, Paris, 1833.

<sup>9</sup> Il paraît que les Turcs ont dépensé beaucoup d'efforts et de temps pour construire ce pont, qui a 40 mètres de long sur 4 de large<sup>a</sup>. Une inscription arabe, placée au milieu sur une tablette en marbre blanc, dit deux fois, *Heureusement fini par la grâce de Dieu*, sans indiquer à quelle date ni sous quel souverain il a été construit<sup>b</sup>. Ce pont et la *Maison carrée* paraissent très-modernes, à en juger par le texte de Shaw, qui ne mentionne pas celle-ci, et qui dit en parlant de la rivière *'Arrach*: « Elle avait autrefois un pont qui n'était pas éloigné de la mer<sup>c</sup>. » Desfontaines a passé le nouveau pont le 18 septembre 1785<sup>d</sup>.

<sup>a</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 40; in-4°, de l'I. R. février 1838. — M. Rozet donne à ce pont 60 mètres de longueur. (*Voyage dans la Rég. d'Alg.* t. III, p. 175; in-8°, Paris, 1833.)

<sup>b</sup> *Ibid.* t. III, p. 175.

<sup>c</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 90; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>d</sup> *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, t. II, p. 199; in-8°, Paris, 1838.

ouvre l'entrée de ce groupe de monticules que l'on peut appeler le *massif d'Alger*. Pour suivre rigoureusement la marche descriptive que j'ai adoptée, je devrais conduire le lecteur à travers ces monticules, lui montrer les roches dont ils sont formés, et, tirant toujours vers l'O., arriver, à cause du contour de la côte, à l'une des portes méridionales d'Alger. Cette rigueur méthodique aurait plusieurs inconvénients, et particulièrement celui de nous obliger à couper, en plusieurs tronçons, des terrains de même nature qui veulent être décrits d'un jet. Nous allons donc nous transporter immédiatement à Alger, en franchissant, comme par mer, les huit ou neuf kilomètres qui séparent cette ville de l'embouchure de l'*Ouad-el-'Arrach*, et nous décrirons les environs immédiats d'Alger en rayonnant dans des directions diverses, sans nous assujettir d'une manière absolue, pour les détails d'une localité, à la marche générale qui, suivant moi, jette tant de clarté sur l'ensemble, et que nous reprendrons bientôt pour achever l'étude du *Sah'el d'Alger*.

## ARTICLE II.

## ALGER ET SES ENVIRONS IMMÉDIATS.

Bien que le *massif d'Alger* n'ait offert jusqu'à présent que de simples affleurements de gîtes métallifères, ces indices sont assez remarquables par leur nombre et par leur variété, pour qu'il y ait, indépendamment de l'intérêt scientifique, un intérêt réel à étudier avec soin les terrains dans lesquels ils se présentent; mais trop de souvenirs et d'espérances se rattachent à la capitale de notre Algérie pour que je ne consacre pas un premier paragraphe à la ville même qui va être le point de départ de nos excursions.

§ 1<sup>er</sup>. La ville d'Alger.

Alger, ce nid de pirates dont l'audace a, pendant trois siècles, bravé la puissance de tous les États de la chrétienté; était assez généralement considérée comme une des villes les plus modernes de la *côte barbaresque*<sup>1</sup>. On sait maintenant, et la preuve en sortira de ce qui va suivre, que cette ville, devenue la capitale d'une partie importante de la *Barbarie*, a été construite sur l'emplacement d'*Icosium*.

GÉOGRAPHIE.

Nous avons vu (page 136) *Icosium* mentionné par Pomponius Mela. Pline nous apprend que Vespasien<sup>2</sup> accorda à cette ville les privilèges du *droit latin*<sup>3</sup>: or ce droit, supérieur au *droit italique*, était inférieur au droit dont jouissaient les *municipes* et les *colonies*; il ne suppose donc pas qu'*Icosium* eût une bien grande importance. Ptolémée donne pour sa position<sup>4</sup>:

<sup>1</sup> Voy. la note 4 de la page 149 de ce volume.

<sup>2</sup> Qui régna de 823 à 832 de R. (70 à 79 de J. C.).

<sup>3</sup> « . . . . Oppidum novum et Latio datum *Tipasa*.

« Itemque a Vespasiano Imperatore eodem munere

« donatum *Icosion*. » (*Hist. natur.* lib. V, cap. 11, t. II, p. 442; in-4°, Parisiis, 1771.)

<sup>4</sup> Cl. Ptolemæi Alexandr. *Geographiæ libri octo*, lib. IV, cap. 11, p. 94; in-f°, Amsterodammi, 1605.

|  | LONGITUDES. | DISTANCES<br>COMPTÉES SUR LE 37° PARALLÈLE<br>et exprimées |                    |                        |
|--|-------------|--|--------------------|------------------------|
|  |             | en<br>minutes.   | en<br>milles.      | en lieues<br>communes. |
|  |             |  |                    |                        |
| Σάβου ποταμοῦ ἐπιβολαί, SAVI FLUVII OSTIA (embouchure de l'Ouad-el-'Arrach). | 18° 10'     | "  | "                  | "                      |
| Ἰκοσιον, ICOSIUM (Alger).....  | 18 00       | 10'  | 9 <sup>m</sup> 981 | 3 <sup>l</sup> 327     |
| Οὔλα, VIA (Fouk'a).....  | 17 40       | 20   | 19 968             | 6 656                  |
| Τίπασα, TIPASA (Tefessád).....   | 17 30       | 10   | 9 981              | 3 327                  |
| Ἰὼλ καισάρεια, IOL CÆSAREA (Cherchél).....                                   | 17 00       | 30   | 29 943             | 9 981                  |
|  |             | 1° 10'   | 69 873             | 23 291                 |

L'Itinéraire d'Antonin ne nomme que les stations, et passe sous silence l'embouchure des rivières; mais, si nous suppléons à la distance qui n'est pas donnée, entre l'embouchure de l'Ouad-el-'Arrach et le phare d'Alger, par celle de neuf kilomètres qui nous est connue, nous aurons :

|   | Milles.       | Lieues communes. |
|---|---------------|------------------|
| Embouchure de l'Ouad-el-'Arrach.....          | "             | "                |
| ICOSIUM COLONIAM (Alger).....                 | 6 075         | 2 025            |
| CASE CALVENTI <sup>1</sup> (Sidi-Feredj)..... | 32 000        | 10 666           |
| TIPASA COLONIA (Tefessád).....                | 15 000        | 5 000            |
| CÆSAREA COLONIA (Cherchél).....               | 16 000        | 5 333            |
|   | <u>69 075</u> | <u>23 024</u>    |

Cet accord, sur la distance totale, entre les Tables et l'Itinéraire, ne devrait pas exister, car les Tables comptent cette distance sur un parallèle, et l'Itinéraire suit non-seulement les inclinaisons de la côte, mais les détours de la route; il y a donc là quelque erreur. L'erreur, qui est du côté de Ptolémée, vient de la trop grande distance qu'il porte entre *Tipasa* et *Julia Cæsarea*; nous la rectifierons plus loin (voy. p. 148, note 4). Si des deux côtés on supprime cette distance pour ne considérer que celle de l'embouchure de l'Ouad-el-'Arrach à *Tipasa*, on trouve que les Tables donnent 39.93 et l'Itinéraire 53.075 milles romains; or, nos cartes les plus récentes indiquent :

|   |                |
|---|----------------|
| Pour la longitude de l'embouchure de l'Ouad-el-'Arrach..... | 48' 00" E.     |
| de <i>Tipasa</i> .....                                      | 7 30 E.        |
| DIFFÉRENCE.....   | <u>40' 30"</u> |

qui correspond à 13.477 lieues communes mesurées sur le trente-septième parallèle, ou 40.43 milles romains. Ptolémée est donc, à un demi-mille près, rigoureusement exact pour cette distance. Mais la même distance, mesurée en suivant les contours de

<sup>1</sup> *Antonini Augusti Itinerarium*, p. 4 du Recueil des itinéraires anciens; in-4°, de l'I. R. 1845.



la côte, est de 74,000 mètres, ou 16.65 lieues communes, ou 49.95 milles romains; l'itinéraire est donc aussi, à un peu plus de trois milles près, d'accord avec nos cartes, et ne présente guère d'autre différence avec les Tables que celle qu'il doit présenter. Nous aurons à examiner plus tard les distances partielles qui séparent les stations romaines semées sur cette côte, quand nous chercherons à déterminer les emplacements de *Via* et de *Casæ Calventi*; mais, après nous être assurés ici de la concordance des documents anciens dont nous aurons à faire usage, ne nous occupons, pour le moment, que d'*Icosium*.

« N'oublions pas, dit Solin, de mentionner *Icosium*<sup>1</sup>; » et alors il raconte que vingt des compagnons d'Hercule, qui avaient quitté leur chef, fondèrent cette ville, et lui donnèrent un nom exprimant simplement le nombre des fondateurs. Indépendamment de l'air tout fabuleux de cette origine, Saumaise fait observer avec raison que les Grecs nomment la ville *Ἰκοσίον* et non *Εἰκοσίον*, qu'ils n'expriment pas le mot vingt par *ἴκοσι* mais par *εἴκοσι*; il avoue, cependant, qu'ils confondent souvent ces deux manières d'écrire<sup>2</sup>. Ammien Marcellin, qui écrivait à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, donnait aussi, dans un des livres de son histoire qui sont perdus, des détails sur les fondateurs d'*Icosium*<sup>3</sup>. A la fameuse conférence de 411, on voit figurer Crescens episcopus *Icositanus* au nombre des évêques donatistes<sup>4</sup>; en 419, l'évêque catholique d'*Icosium* était Laurentius, qui fut un des trois légats de la *Mauritanie césarienne* au concile de *Carthage*<sup>5</sup>, que présida Aurèle, et dont j'ai parlé pages 102 et 137. Il faut croire que, dans les trois années qui suivirent le concile de 419, cet évêque commit quelque faute grave, car on ne peut guère ne pas admettre avec Morcelli<sup>6</sup> que c'est de lui que parle saint Augustin, lorsque, énumérant dans sa lettre au pape Célestin<sup>7</sup> les exemples de peines infligées aux évêques coupables, il cite, comme troisième exemple, la peine infligée à Laurentius de la *Province césarienne*<sup>8</sup>. Au milieu du v<sup>e</sup> siècle, Martianus Capella donne à *Icosium* le nom de *Colonia*<sup>9</sup>, emprunté sans doute à l'itinéraire d'Antonin, et, dans la notice

<sup>1</sup> « Nec ab *Icosio* taciti recedamus. » (C. J. Solini *Polyhistor*, t. I, cap. xxvi, p. 35 A; in-f°, Trajecti ad Rhenum, 1689.)

<sup>2</sup> C. Salmasii *Plinianæ exercitationes in C. J. Solini Polyhistor*, t. I, p. 219 A B; in-f°, Trajecti ad Rhenum, 1689.

<sup>3</sup> « . . . . *Icosium* oppidum, cujus supra docuimus conditores. » (Ammiani Marcellini *quæ supersunt*, lib. XXIX, cap. v, t. I, p. 521; in-8°, Lipsiæ, 1808.)

<sup>4</sup> *Gesta collat. Carthag.* Diei I, cap. 197, p. 435, col. 2 et p. 572, col. 2. S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f°, Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>5</sup> Christophorus Justellus, *Codex canonum ecclesiæ Africanæ*, p. 325 et 328; in-8°, Lutetiæ Parisiorum, 1615. — Iohannis Harduini *Collectio regia maxima*

*conciliorum*, t. I, col. 1249; in-f°, Parisiis, 1715.

<sup>6</sup> *Africa christ.* vol. I, p. 189; in-4°, Brixixæ, 1816.

<sup>7</sup> Célestin avait succédé à Boniface le 13 septembre 422. Dans la lettre dont je parle ici, S' Augustin commence par féliciter Célestin de sa nomination au saint-siège; on doit donc admettre que la nomination était récente, et que cette lettre a été écrite à la fin de 422.

<sup>8</sup> *Cælestino romano pontifici*, epist. ccix, § 8, t. II, col. 779. C. S. Augustini *Operum*; in-f°, Parisiis, 1679; — t. II, p. 664, col. 2 A de la traduction de Dubois; in-f°, Paris, 1684.

<sup>9</sup> Martiani Minci Felicis Capellæ Afri Carthaginiensis *libri novem*, lib. VI, *De geometria*, § *De Africa*, p. 544 et 545 de l'édition d'Ulr. Frid. Kopp; in-4°, Francofurti ad Mœnum, 1836.

d'Afrique, on trouve Victor *Icositanus* nommé le cinquante-neuvième des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric en 484<sup>1</sup>. Au VII<sup>e</sup> siècle, l'Anonyme de Ravenne place très-bien *Icosium* entre *Rusguniæ* et *Tipasa*<sup>2</sup>, et, plus loin<sup>3</sup>, il intercale entre *Icosium* et *Tipasa* une localité qu'il nomme *Ubori*, et dont nous chercherons ailleurs l'emplacement; enfin, dans le même temps (au VII<sup>e</sup> siècle), Isidore de Séville parle d'*Icosium*<sup>4</sup> en empruntant quelques lignes à Solin.

Pour les géographes anciens, *Icosium* était une ville du littoral très-reculée vers l'O. Je lis dans Ortelius<sup>5</sup> que Niger rapportait *Icosium* à *Orano*<sup>6</sup>, et que Castaldus rapportait cette ville à *Acor*<sup>7</sup>; ce dernier, comme on voit, la rapprochait beaucoup vers l'E. Mais, pour aborder directement la synonymie d'*Alger*, je remarque que Paul Jove disait déjà en 1534, « *Alger*, que l'on dit avoir été *Julia Cesarea*<sup>8</sup>; » il est à regretter qu'il ne nomme pas les auteurs auxquels il empruntait cet on dit, car les divagations étaient telles que, d'après Mayerne Turquet, les uns rapportaient *Alger* à *Cirta*, d'autres à *Saldæ*<sup>9</sup>. Un géographe important du XVI<sup>e</sup> siècle, Gérard Mercator<sup>10</sup>, avait adopté la synonymie relatée par Paul Jove, et de nombreux auteurs, Marmol<sup>11</sup>, de Thou<sup>12</sup>, Haedo<sup>13</sup>, Gramaye<sup>14</sup>, Dan<sup>15</sup>, Davity<sup>16</sup>, d'Herbelot<sup>17</sup>, Laugier de Tassy<sup>18</sup>, s'étaient rangés à la même

SYNONYME.

<sup>1</sup> *Notit. prov. et civit. Afr. (Hist. persec. Vandal. D. Ruinart, p. 135 et 360; in-8°, Paris, 1694.)*

<sup>2</sup> *Anonymi Ravennatis De geogr. lib. quinq. lib. III, cap. VIII, p. 124; in-8°, Parisiis, 1688.*

<sup>3</sup> *Ibid. lib. V, cap. IV, p. 257 et 258.*

<sup>4</sup> *Isidori Hisp. episc. Etymologiarum lib. XV, cap. 1, § 88, t. I, p. 379, col. 1; in-f°, Matriti, 1778.*

<sup>5</sup> *Abrahami Ortelii Antverpiani Thesaurus geographicus, verbo ICOSIUM; in-f°, Antverpiæ, 1596.*

<sup>6</sup> *Oran. Gramaye écrit Horam et Orano. (Africa illustratæ libri decem, lib. VII, cap. XVII, p. 46, et cap. XXVII, p. 56; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.*

<sup>7</sup> On trouve une localité nommée *Aochora* sur la carte placée à la page 319 du tome II de l'*Afrique* de Marmol. Cette localité est sur la côte, à peu près à égale distance de *Sercela* (*Cherchél*) et de *Tenesa* (*Tenès*). C'est évidemment le *Vacur* dont parle d'Anville<sup>a</sup>, d'après Edrici<sup>b</sup>.

<sup>8</sup> *Pauli Jovii Historiarum sui temporis (1494-1547) tomi duo, t. II, lib. XXXIII, v° du folio 134 I, et lib. XL, v° du folio 271 G; in-f°, Lutetiae, 1554; — t. II, p. 258 et 509 de la traduction française.*

<sup>a</sup> *Géographie ancienne abrégée, t. II, p. 669 de l'édit. de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.*

<sup>b</sup> *Géographie d'Edrici, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, III<sup>e</sup> clim. 1<sup>re</sup> sect. t. I, p. 249; in-4°, de l'I. R. 1836.*

<sup>c</sup> *Description de l'Afrique, trad. du flam. d'O. Dapper, p. 168; in-f°, Amsterdam, 1686.*

<sup>d</sup> *Relat. univ. de l'Afr. anc. et mod. par Delacroix, t. II, p. 45; in-8°, Lyon, 1688.*

<sup>e</sup> *Ger. Mercatoris Atlas, sive Cosmographicae meditationes de fabrica mundi et fabricati figura a Judoco Hondio ad finem perductæ, p. 625, editio decima; in-f°, Amsterodami, 1628.*

<sup>9</sup> *Histoire générale d'Espagne, par Mayerne Turquet, liv. XXVI, t. II, p. 1236; in-f°, Paris, 1635.*

<sup>10</sup> Cité par Dapper<sup>c</sup> et par Delacroix<sup>d</sup>. Il est singulier que Hondius n'en parle pas<sup>e</sup>.

<sup>11</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLI, t. II, p. 400; in-4°, Paris, 1667.

<sup>12</sup> *Jac. Augusti Thuani Historiarum sui temporis lib. VII, cap. VI, t. I, p. 256; in-f°, Londini, 1733; — t. I, p. 602 de la traduction; in-4°, La Haye, 1740. — La première édition latine est de 1604.*

<sup>13</sup> *Topographia e historia general de Argel, 1<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> du folio 1; pet. in-f°, Valladolid, 1612.*

<sup>14</sup> *Africae illustratæ t. I, pars II, lib. VII, cap. 1, p. 2; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.*

<sup>15</sup> *Histoire de Barb. et de ses cors. liv. II, chap. II, § 1, p. 87, et chap. I, § 1, p. 77; in-f°, Paris, 1649.*

<sup>16</sup> *Description générale de l'Afrique, p. 185, 2<sup>e</sup> édit. retouchée par J. B. de Rocoles; in-f°, Paris, 1660.*

<sup>17</sup> *Bibliothèque orientale, au mot KESSARIAH, p. 477, col. 1 et 2.*

<sup>18</sup> *Histoire du royaume d'Alger, p. 154; in-12, Amsterdam, 1725.*

opinion, dont Peyssonnel reconnut la fausseté, assez bien pour la combattre, mais sans toutefois atteindre la vérité<sup>1</sup>. Je n'ose nommer Pananti, qui s'écarte de l'opinion communément admise alors, pour voir à *Alger* l'antique station de *Iomnium*<sup>2</sup> (voyez page 99), et il ne faut rien moins que la déroute complète où se trouve Mannert, depuis qu'il a placé *Saldæ* à *Dellis* (voyez page 17), pour qu'il adopte cette opinion de Pananti<sup>3</sup>. La preuve principale que l'on donnait pour rapporter *Iol Cæsarea* à *Alger*, c'est que Strabon avait dit, « En avant de son port (du port de *Iol Cæsarea*) est située une petite île<sup>4</sup>, » et l'on faisait valoir que le port d'*Alger* offrait précisément cette circonstance<sup>5</sup>; mais cela n'était pas exact, car, en avant d'*Alger*, se trouvait un groupe de quatre petites îles, comme nous le verrons page 150. Nous verrons aussi, plus loin, que les termes mêmes dont se sert Strabon s'appliquent bien mieux à *Cherchél* qu'à *Alger*. Après les divagations des géographes des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, le P. Hardouin, avec une sagacité digne de remarque, avait observé qu'*Icosium* « était maintenant *Alger* ou un lieu voisin de cette ville<sup>6</sup>, » et cette synonymie, adoptée par Shaw<sup>7</sup>, Brué<sup>8</sup>, Juchereau de Saint-Denys<sup>9</sup>, Dureau de la Malle<sup>10</sup>, Bérard<sup>11</sup>, Fortia d'Urban<sup>12</sup>, a été corroborée par les réflexions de M. Berbrugger<sup>13</sup>. On peut la regarder comme bien fixée aujourd'hui; je vais essayer de le prouver.

Les textes que j'ai cités, et qui montrent *Icosium* placé par Pomponius Mela, Pline, Ptolémée, l'Itinéraire d'Antonin, entre *Rusgunia* et *Tipasa*, et à l'O. de l'embouchure

<sup>1</sup> « *Alger*, dit-il, serait plutôt l'ancienne *Rusucurru*. » (Voy. p. 101 et suivantes de ce volume.) — Je ne sais si c'est Peyssonnel qui avait accredité ce rapprochement; mais je lis dans un ouvrage publié au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle : « Divers auteurs ont cru qu'*Alger* était la ville de *Julia Cæsarea*; mais on est revenu aujourd'hui de cette opinion, et il y a bien plus d'apparence que c'est le *Rusucurium* ou *Rusucurum* d'Antonin, etc. » Cette phrase est extraite mot à mot du Dictionn. de Moréri, art. ALGER; édit. de Basle, 1731.

<sup>2</sup> *Avventure e osservazioni* di Philippo Pananti sopra le coste di Barberia, vol. II, p. 16; in-12, Milano, 1817.

<sup>3</sup> *Géogr. anc. des États Barbar.* liv. III, chap. III, p. 490 et 491; in-8°, Paris, 1842.

<sup>4</sup> *Géographie* de Strabon, liv. XVII, chap. II, § 11, t. V, p. 469; in-4°, de l'I. R. 1819.

<sup>5</sup> *Topogr. e histor. gener. de Argel*, verso du fol. 1, col. 1; pet. in-f°, Valladolid, 1612.

<sup>6</sup> « Nunc est *Alger*, aut locus ei vicinus. » (C. Plinii *Historiæ naturalis* libri XXXVII, quos interpretatione

et notis illustravit Johannes Harduinus, t. I, p. 244, note 15; in-f°, Parisiis, 1723.)

<sup>7</sup> *Voyages* de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. v, t. I, p. 89; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>8</sup> *Dictionnaire classique de géographie ancienne*, p. 344, col. 2; in-8°, Paris, 1768.

<sup>9</sup> *Considérations sur la Régence d'Alger en 1831*, p. 24; in-8°, Paris, 1831.

<sup>10</sup> « *Icosion*, dit-il, doit être tout près d'*Alger*. » (*Rech. sur l'hist. de la part. de l'Afr. sept. connue sous le nom de Rég. d'Alg.* p. 111°; in-8°, de l'I. R. 1835.) — Voy. ci-dessus la note 6.

<sup>11</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 46, note 1; in-4°, de l'I. R. février 1838. — *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 93, 2<sup>e</sup> édit. in-8° de l'I. R. 1839.

<sup>12</sup> *Recueil des itinéraires anciens*, par M. le M<sup>is</sup> de Fortia d'Urban, p. 4; in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>13</sup> *Icosium. Notice sur les antiquités romaines d'Alger*; broch. gr. in-8°, Alger, 1845.

<sup>a</sup> *Voyages dans les Rég. de Tun. et d'Alg.* t. I, p. 443 et 444; in-8°, Paris, 1838.

<sup>b</sup> *État génér. et partic. du roy. et de la ville d'Alg.* par M. Leroy, p. 14; pet. in-8°, La Haye, 1750.

<sup>c</sup> Note 4, p. 57 du même ouvrage, M. Dureau de la Malle dit : « *Icosium* doit être *Alger*. »

de l'*Aves* ou *Savus* (*Ouad-el-'Arrach*), ne laissent guère d'incertitude sur le voisinage où *Icosium* devait être, en effet, d'*Alger*; mais l'examen des distances vient confondre tout à fait l'emplacement des deux villes. Nous avons vu (page 137) que, vers l'E., Ptolémée plaçait *Icosium* à une distance de *Rusgunia*, qui est presque exactement celle d'*Alger* aux ruines de *Rusgunia*, près du cap *Matifou*; il nous reste à vérifier la distance à laquelle les anciens plaçaient *Icosium* de quelque point important vers l'O. Je pourrais choisir *Tipasa* (*Tefessâd*), ville bien connue dont la synonymie n'est contestée par personne, et ma démonstration, appuyée sur la distance donnée par l'Itinéraire d'Antonin, s'ensuivrait immédiatement<sup>1</sup>; mais je préfère me servir de *Iol Cæsarea* (*Cherchél*), qui fut une capitale, et dont la position, longtemps controversée, est maintenant bien fixée.

Ptolémée compte juste un degré (19.966 lieues communes<sup>2</sup>) entre *Iol Cæsarea* (*Cherchél*) et *Icosium*; aujourd'hui, avec les déterminations exactes que nous possédons, nous avons :

|   |              |
|---|--------------|
| Pour la longitude de <i>Cherchél</i> .....    | 0° 8' 19" O. |
| Pour celle d' <i>Alger</i> <sup>3</sup> ..... | 0 44 10 E.   |

La distance d'*Alger* à *Cherchél* est donc..... 0 52' 29"

c'est-à-dire 7' 31" (2  $\frac{1}{2}$  lieues) de moins que la différence donnée par Ptolémée entre les longitudes de ces deux points. L'erreur de Ptolémée n'était ici que de  $\frac{1}{8}$ <sup>4</sup> à cause de

<sup>1</sup> En effet, la longitude d'*Alger* est. 44' 10" E.  
la longitude de *Tefessâd* est..... 7' 30" E.

La différence entre les méridiens d'*Alger* et de *Tefessâd* est donc..... 36' 40" qui, pour une distance comptée sur le 37° parallèle, correspond à..... 12.2 lieues communes. Ajoutant, pour les sinuosités,  $12,2 \times \frac{1}{4,347}$  (voy. la page suivante) ou..... 2.87

on a..... 15.07 lieues communes; or, l'Itinéraire d'Antonin (voy. page 144) donne 15.666 pour cette distance, c'est-à-dire le même chiffre, à moins de deux milles romains près.

<sup>2</sup> Voy. p. 82 de ce volume.

<sup>3</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 31 et 33; 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>4</sup> Son erreur porte sur ce qu'il compte 6' 40" en moins entre *Icosium* et *Tipasa*<sup>a</sup>, et..... 14' 11" en plus entre *Tipasa* et *Iol Cæsarea*<sup>b</sup>.

DIFFÉRENCE..... 7' 31"

<sup>a</sup> Il compte 30' il y a 36' 40".

<sup>b</sup> Il compte 30' il y a 15' 49" savoir : longitude de *Cherchél*..... 8' 19" O.  
de *Tipasa*..... 7 30 E.

Somme..... 52' 29" (Voyez le texte ci-dessus.)

La première de ces erreurs montre que Ptolémée aurait dû reporter *Icosium* de..... 6' 10" à l'E.

En effet, il compte (voy. p. 144) entre l'embouchure du *Savus* et *Icosium*..... 10'  
En réalité, il y a entre ces deux points... 3' 50"

Ptolémée commet donc là une erreur de 6' 10"  
Entre l'embouchure de l'*Ouad-el-'Arrach* et *Tipasa*, j'ai trouvé (voy. p. 144)..... 30"

de plus que Ptolémée; cette différence complète les..... 6' 40" que Ptolémée a comptées en moins entre *Icosium* et *Tipasa*. Ces 30" seraient la seule différence entre nous et Ptolémée, s'il eût rejeté *Icosium* de 6' 10" à l'E., car il aurait eu alors,

De l'embouchure du *Savus* à *Icosium*.... 3' 50"  
D'*Icosium* à *Tipasa*..... 36' 10"

SOMME ÉGALE à son résultat (voy. p. 144). 40'

Somme..... 15' 49"

certaines compensations, mais elle est assez grande pour avoir recours à une autre autorité. Nous avons vu (page 82) que, sur le 37<sup>e</sup> parallèle, un degré correspond à 19.966 lieues communes, donc

|   | Lieues communes. | Milles romains. |
|---|------------------|-----------------|
| 52' 29" correspondent à .....   | 17.465           | 52.395          |
| Nous avons vu d'une autre part (pages 144 et 145) que, sur cette côte, 13,477 lieues communes, mesurées sur le 37 <sup>e</sup> parallèle, devenaient 16.65 lieues communes en suivant les contours de la route, ou, en d'autres termes, qu'il y avait $\frac{1}{4,247}$ à ajouter; et comme ici les circonstances sont analogues, puisqu'on est obligé de contourner le <i>Chenoua</i> , nous devons ajouter $\frac{17,165}{4,247}$ ou..... | 4.112            | 12.336          |
| Ce qui donne.....   | 21.577           | 64.731          |

Or, l'itinéraire d'Antonin (voyez p. 144) évalue à 63 milles la distance entre *Icosium* et *Iol Cæsarea*<sup>1</sup> : il est difficile de trouver un accord plus complet, et cette discussion suffirait, à elle seule, pour placer *Icosium* à *Alger*; mais nous allons y ajouter d'autres motifs d'admettre cette synonymie. Disons seulement, en terminant, qu'Edrîci compte 70 milles de *Djezâir-Beni-Mezr'âna* à *Cherchél*<sup>2</sup>.

Ce qui a longtemps éloigné le rapprochement à faire entre *Icosium* et *Alger*, c'est l'absence de ruines romaines dans la ville; cependant, cette absence n'était pas absolue. Gramaye avait dit qu'il y avait *peu* de restes d'antiquités romaines à *Alger*<sup>3</sup>; et, non-seulement il s'était gardé d'être aussi affirmatif que Peyssonnel dans lequel on lit, « L'entière privation de ruines, dont il ne reste aucun vestige dans *Alger*. . . . me fait croire qu'*Alger* est une ville bâtie depuis l'arrivée des Arabes dans ce pays<sup>4</sup>; » mais il avait cité quelques inscriptions que Shaw a reproduites<sup>5</sup>, et, depuis notre conquête, les preuves se sont multipliées. On a trouvé des parties considérables d'entablements, des fûts de colonnes, des débris de statues, une chaise de bain, un moulin romain, un coffret en marbre avec inscription, un très-beau vase antique, de nombreuses médailles, des restes de voies romaines, diverses inscriptions, des mosaïques, dont la découverte est due, en grande partie, à M. Berbrugger, qui a décrit ces antiquités<sup>6</sup>. Tout récemment, en déblayant le sol de la *K'as'ba*, on a découvert, en face de l'entrée de l'hôpital militaire, le soubassement d'un ancien temple romain, métamorphosé plus tard, croit-on, en église chrétienne<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> *Antonini Augusti Itinerarium*, p. 4 du Recueil des itinéraires anciens, in-4°, de l'I. R. 1845.

<sup>2</sup> *Géographie d'Edrîci*, trad. par P. Am. Jaubert, 1<sup>er</sup> sect. 11<sup>e</sup> clim. t. I, p. 235; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>3</sup> « Romanarum antiquitatum parum Argelæ reliquum est. » (*Africæ illustratæ libri decem*, lib. VII, cap. 1, p. 2; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.)

<sup>4</sup> *Voyages dans les Rég. de Tun. et d'Alg.* lettre XIV, datée du 1<sup>er</sup> octobre, 1725, t. I, p. 443 et 444; in-8°, Paris, 1838. — Cette opinion de Peyssonnel a été adoptée par d'Anville dans un ouvrage dont la pre-

mière édition est de 1768. (*Géogr. anc. abrég.* t. II, p. 668 de ses OEuvres publiées par de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.)

<sup>5</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. V, t. I, p. 89, note a; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>6</sup> *Icosium. Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, p. 24-46; broch. gr. in-8°, Alger, 1845.

<sup>7</sup> *Moniteur* du 19 juillet 1853. — La *K'as'ba* se trouve au sommet du triangle que présente la ville d'*Alger*, et la découverte qu'on y a faite, rapprochée

Il y a plus, l'existence d'une ville au pied du *Bouzarea* remonte à une époque bien antérieure à l'occupation romaine. Jean Léon nous apprend qu'elle avait été fondée par une tribu berbère qui s'appelait *Mezr'ána*, « et pour autant, dit-il, la ville fut anciennement nommée *Mezr'ána*<sup>1</sup>. » Ce nom disparut complètement sous l'occupation romaine, pour faire place à celui d'*Icosium*, qui disparut à son tour quand l'invasion arabe vint déborder sur l'Afrique. Les nouveaux conquérants, à cause de quatre petites îles (Pl. XXII, fig. 5) qui étaient près de la côte<sup>2</sup>, donnèrent à la ville le nom d'*El-Djezdâr* (les îles); et comme, parmi les Berbers, la tradition de ses fondateurs n'avait pas cessé d'être vivante, la ville fut généralement appelée *El-Djezdâr-Beni-Mezr'ána*. C'est sous ce nom que la désigne Ebn-H'aouk'âl<sup>3</sup> au x<sup>e</sup> siècle; c'est aussi sous ce nom qu'un siècle après, Abou-'Obeïd-Bekri en donne la description suivante : « Cette ville, égale-

de celle d'une mosaïque dans l'emplacement de l'église principale<sup>a</sup> qui s'élève auprès du palais du gouverneur, semble montrer que l'*Icosium* des Romains avait sensiblement la même étendue que l'*Alger* des Turcs. C'est dans cette *k'as'ba* qu'on trouva, en 1830, une quantité assez considérable de bombes et de boulets en fonte excessivement fragile qui, analysée par M. P. Berthier, donna :

|              | Bombes.    | Boulets.         |
|--------------|------------|------------------|
| Arsenic..... | 9,8.....   | 27               |
| Carbone..... | 1,5.....   | 1                |
| Fer.....     | 88,7.....  | 72               |
|              | 100,0..... | 100 <sup>b</sup> |

résultats qui ont fait penser que ces singulières fontes, probablement fabriquées en Espagne, provenaient du traitement d'un arséniate ou d'un arséniate de fer, minéraux rares qui ne présentent guère de gisements abondants.

Quand, le 4 mars 1844, nous avons pénétré dans la *k'as'ba* de *Biskra*, il s'y est trouvé plusieurs pièces de divers calibres, toutes en mauvais état. L'une de ces pièces, d'origine française ou espagnole, et non datée, avait éclaté au milieu de l'âme, et ce qui en restait pouvait peser 700 kilogrammes. On y remarquait six fleurs de lis à la lumière, quatre à la volée, et, à l'extrémité de la partie enlevée, une demi-fleur de lis qui indiquait que, vers les anses, il y avait un écusson. Le diamètre de la bouche avait 0<sup>m</sup>,17. J'ai rapporté un fragment de cette pièce, qui a été ana-

lysé par l'acide nitrique dans le laboratoire d'*Alger*. Ce fragment provenait du bouton de culasse, c'est-à-dire de la partie qui se trouve en bas quand on coule la pièce, et qui, par cette raison, est ordinairement le plus riche en étain. Il a donné sur 100 de cuivre :

|            |                    |
|------------|--------------------|
| Étain..... | 8,612              |
| Plomb..... | 1,097              |
|            | 9,709 <sup>c</sup> |

Ces proportions sont bien celles des pièces de petit calibre; car, si les anciennes ordonnances prescrivent, pour les bouches à feu, 100 de cuivre contre 11 d'étain, et, s'il est vrai de dire que ces proportions sont, encore aujourd'hui, jugées les meilleures, il paraît constaté qu'il y a de l'avantage à ne mettre que 8 à 9 d'étain contre 100 de cuivre pour les pièces de 8 et au-dessous, tandis que les proportions de 11 à 12 d'étain contre 100 de cuivre sont excellentes pour les pièces de 12 et au-dessus.

<sup>1</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, t. I, p. 255 du recueil intitulé : *Descr. de l'Afr. tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal; in-4<sup>o</sup>, Lyon, 1556.—*L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLI, t. II, p. 399; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1667.

<sup>2</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber. chron. arabe* du xvi<sup>e</sup> siècle, publiée par MM. Sander Rang et Ferdinand Denis, t. II, p. 359; in-8<sup>o</sup>, Paris, 1837.

<sup>3</sup> *Descr. de l'Afr.* trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, chap. XXIII, p. 25; in-8<sup>o</sup>, de l'I. R. 1842.

<sup>a</sup> En 1845, des fouilles considérables qui furent faites pour la reconstruction de cette cathédrale d'*Alger* mirent à nu, à un niveau assez bas au-dessous du sol actuel, une mosaïque d'une certaine grandeur.

<sup>b</sup> *Analyse de deux fontes très-arséniées provenant d'Alger*, par M. P. Berthier. (*Annales des mines*, t. XI, p. 501-503; 3<sup>e</sup> série, 1837.)

<sup>c</sup> Procès-verbal d'analyse du 13 avril 1844.

« ment belle et ancienne, renferme de magnifiques monuments d'antiquité et des por-  
 « tiques d'une construction parfaite, et qui ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été  
 « jadis la capitale d'un empire. Le parvis du théâtre est pavé de petites pierres de diverses  
 « couleurs qui ressemblent à de l'émail, et qui représentent toute sorte de figures d'ani-  
 « maux. Ce travail, exécuté avec un soin et une habileté extraordinaires, a résisté aux  
 « efforts du temps, et n'a, depuis une si longue suite de siècles, éprouvé aucune dégrada-  
 « tion. . . . La ville des *Beni-Mezr'ána* offrait jadis une vaste église, dont il subsiste encore  
 « une muraille bien alignée d'Orient en Occident, et qui sert aujourd'hui de *keblah* <sup>1</sup>  
 « pour les musulmans, dans les deux fêtes les plus solennelles de l'année. Ce mur est  
 « construit de cailloux, et couvert de peintures et de figures de toute espèce. Le port  
 « est parfaitement sûr et renferme une source d'eau douce <sup>2</sup>. »

Ces magnifiques restes de la puissance romaine disparurent sans doute du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, car Edrîci n'en dit rien <sup>3</sup>, et je ne puis pas contrôler son silence par le témoignage d'Abou-el-Feda qui, précisément, emprunte à Edrîci les quelques lignes qu'il consacre à *El-Djezâir-Beni-Mezr'ána* <sup>4</sup>. On peut admettre que les barbares habitants de cette ville étaient portés à détruire de si précieux monuments, par l'unique appât de trouver des matériaux tout préparés, à mesure que les besoins d'agrandissement se faisaient sentir; il faut même croire que plus tard ces pierres devinrent insuffisantes, puisque j'ai cité (page 138) les propres paroles de Jean Léon, qui représente *El-Djezâir* réédifiée en partie avec les matériaux provenant des ruines de *Rusgunia*. Lorsque les Européens fréquentèrent davantage la côte barbaresque, le nom de *Beni-Mezr'ána* s'effaça peu à peu, et d'*El-Djezâir*, qu'on prononçait *Al-Djezâir*, les Français firent *Aldjezir*, *Aldjer*, *Alger*, et les Espagnols *Arger* ou *Argel* <sup>5</sup>.

Dans l'antiquité, *Icosium*, malgré la pompeuse description de Bekri, nous a apparu comme une ville peu importante; son histoire est à peu près nulle. On sait qu'en 372 de J. C., elle fut au nombre des villes dont Firmus révolté s'était emparé, et qu'il s'empressa de rendre <sup>6</sup> après les premiers succès de Théodose. Marmol avance <sup>7</sup>, d'après Paul Diacre, que, du temps des Vandales, par conséquent de 427 à 534, un tyran s'empara de cette ville, la démolit, et qu'elle fut bientôt rebâtie. Mais Marmol, comme

HISTOIRE.  
372 de J. C.

<sup>1</sup> C'est le point vers lequel se tournent les Musulmans en faisant leur prière; il indique la direction de la Mecque.

<sup>2</sup> Abou-Obeïd-Bekri, *Descr. de l'Afr.* trad. de l'arabe, par M. Quatremère. (*Notices et Extr. des man. de la biblioth. du Roi et autr. biblioth.* t. XII, p. 520 et 521; in-4°, de l'I. R. 1831.)

<sup>3</sup> *Géogr.* d'Edrîci, trad. de l'ar. par P. Am. Jaubert, 1<sup>re</sup> sect. III<sup>e</sup> clim. t. I, p. 235; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>4</sup> *Descr. des pays du Magreb*, trad. par Ch. Solvet, p. 17, 19 et 160; in-8°, Alger, 1839. — *Géographie*

d'Abou-el-Feda, trad. de l'ar. par M. Reinaud, chap. III, t. II, p. 175; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> Dan, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, liv. II, chap. II, § 1, p. 87; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, Paris, 1649.

<sup>6</sup> « . . . captivos, ut sponderat, redditurus, quos primis barbarum exordiis capuit: biduoque post *Icosium* oppidum. . . » (*Ammiani Marcellini quæ supersunt*, lib. XXIX, cap. v, t. I, p. 521; in-8°, Lipsiæ, 1808.)

<sup>7</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. xli, t. II, p. 400; in-4°, Paris, 1667.

je l'ai dit page 146, voyait *Alger* dans *Iol Cæsarea*; c'est donc évidemment à cette dernière ville que s'applique le passage en question de Paul Diacre, passage que M. Berbrugger, trompé par l'historien espagnol, a rapporté à *Icosium*<sup>1</sup> (*Alger*).

Beni-H'ammâd.  
405 à 547  
de l'hégire  
(1014 à 1152  
de J. C.).  
Almohades.  
547 à 634  
de l'hégire  
(1152 à 1236  
de J. C.).  
603 de l'hégire  
(1233 de J. C.).  
Beni-H'afes.  
634 à 706  
de l'hégire  
(1236 à 1307  
de J. C.).

Au moyen âge, *El-Djézâir* ne joue non plus aucun rôle; c'est une modeste dépendance de *Bougie* ou de *Tlemçén*, selon la fortune des dynasties qui se disputent la possession du *Mor'reb*. Lorsqu'en 547 de l'hég. (1152 de J. C.), 'Abd-el-Moumen envahit l'*Afrîk'ia* et marcha sur *Bougie*, il fit un court séjour à *Alger*, qu'on ne paraît pas même compter parmi les villes dont il importait de s'emparer. Il y reçut gracieusement les hommages de deux chefs arabes<sup>2</sup>, l'un appartenant à la tribu d'*Athbedj*<sup>3</sup>, l'autre à celle de *Djochem*<sup>4</sup>. Ce fut à *Alger* qu'en 602 ou 603 de l'hég. (1232 ou 1233 de J. C.), le cinquième des ALMOHADES, Moh'ammed-en-Nâc'er réunit la flotte avec laquelle il alla s'emparer de *Miorka*<sup>5</sup> (*Majorque*), dernier asile des ALMORAVIDES<sup>6</sup>. Nous avons eu occa-

<sup>1</sup> ICOSIUM. Notice sur les antiquités romaines d'*Alger*, p. 15; broch. gr. in-8°, Alger, 1845.

<sup>2</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, t. I, p. 46; in-8°, Alger, 1852.

<sup>3</sup> Une des principales tribus *Hilaliennes* (issues de *Hilal*) qui du *Sa'id* débordèrent sur l'*Afrîk'ia* au milieu du XI<sup>e</sup> siècle (446 de l'hégire, 1054 de J. C.). Elle eut sa part dans le partage qui eut lieu des régions situées au couchant de *K'âbes*. (*Ibid.* t. I, p. 32 et 33, 36, 38, 39, 51 et suivantes.)

<sup>4</sup> Autre tribu *Hilalienne*. Elle fut au nombre des tribus déportées dans le *Mor'reb-el-Ak'sa*, par l'almohade Iak'oub-el-Mans'our-ben-Ioucef, vers 581 de l'hég. (1185 de J. C.) (*Ibid.* t. I, p. 49 et 60.)

<sup>5</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 201 et 205; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>6</sup> Lorsque j'ai parlé (page 23) de la tentative des ALMORAVIDES sur *Bougie*, et de la prompté répression dont elle avait été suivie, j'ai dû me borner à l'indication du seul fait qui intéressait *Bougie*. Mais 'Ali-ben-Ish'ak'-el-Miorki<sup>a</sup>, vaincu sur le littoral, fut loin de se décourager; il s'enfonça dans le S. E., « se rendit

« maître de la campagne, et s'empara de *K'afs'a*, *Tôzer*, « *Nesta* et des autres villes du *Djertâ*<sup>b</sup>; » nous avons vu ailleurs qu'il s'empara aussi de *K'âbes*<sup>c</sup>. L'almohade Iak'oub-el-Mans'our, après un premier échec de son avant-garde, marcha en personne contre lui, et le refoula dans le désert de *Bark'a*<sup>d</sup>. Mais, pendant la longue guerre qui occupa Iak'oub en *Espagne*<sup>e</sup>, 'Ali-ben-Ish'ak' reparut dans l'*Afrîk'ia* qu'il souleva<sup>f</sup>, s'empara de *Moh'dia*<sup>g</sup> et sans doute d'un grand nombre de points, car je lis dans Raïni-el-K'airouâni : « En « Nâc'er-ben-el-Mans'our, à son avènement à l'autorité « souverain en *Afrique* (595 de l'hégire, 1199 de « J. C.), alarmé des progrès de Ben-Ghania, qui com- « mandait en vainqueur dans une partie du pays, tourna « ses armes contre lui. Il lui reprit la ville de *Moh'dia* « et le chassa de la contrée<sup>h</sup>. » Quoique cette phrase, qui relate l'avènement de Moh'ammed-en-Nâc'er, soit textuellement extraite de Raïni-el-K'airouâni, l'historien arabe place cependant ce fait en 603 de l'hég. (1207 de J. C.), comme le montrent les lignes suivantes de son récit. Ce fut à la même époque que Moh'ammed-en-Nâc'er fonda la dynastie des BENI-

<sup>a</sup> Suivant Raïni-el-K'airouâni (*Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 201), son père, Ghania, mourut en 586 (1190 de J. C.). Il était probablement mort en 580, puisqu'à cette date 'Ali-ben-Ish'ak'-ben-Ghania est représenté comme le souverain des *Baléares* et comme le chef de la famille.

<sup>b</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. 48; in-8°, Alger, 1852.

<sup>c</sup> Note 6 de la page 23 de ce volume.

<sup>d</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. 48 et 49. — Cardonne dit qu'Ali se réfugia à Tripoli. (*Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. IV, t. II, p. 310; in-12; Paris, 1765.)

<sup>e</sup> Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* v<sup>e</sup> partie, t. III, p. 510-536; in-4°, Paris, 1744.

<sup>f</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. 60 et 86; in-8°, Alger, 1852.

<sup>g</sup> « Il s'empara alors de *Moh'dia* et de *Tunis*. » (Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 201 et 205.)

<sup>h</sup> *Ibid.* liv. VI, p. 217.



sion de parler incidemment du siège de *Tlemçén*. Aussitôt que ce siège fut levé<sup>1</sup>, Abou-H'ammou-Mouça I<sup>er</sup> s'occupa de rétablir l'autorité royale. Il fit plusieurs expéditions en personne contre les *Touljîn* et les *Maghraoua*<sup>2</sup> qui avaient secoué le joug de son obéissance pendant le siège; « il envoya, dans l'E., son affranchi Mosâmeh, lequel soumit « *Mtîdja*, se rendit maître d'Alger, et humilia les *Melikitch*<sup>3</sup>. » Or, le siège de *Tlemçén* avait été levé le 7 zil-k'ada 706 (10 mai 1307), il est donc probable que la guerre entre *Alger* et *Bougie*, dont j'ai parlé page 35, guerre qui se prolongea jusque vers 714 (1314 de J. C.)<sup>4</sup>, eut pour but la reprise d'Alger sur les BENI-ZEÏÂN, par les BENI-H'AFES, aidés des *Catalans*, et c'est sous l'impression de cette conquête que nous avons vu (page 49) Abou-el-Feda, en 721 de l'hég. (1321 de J. C.), considérer *Alger* comme une dépendance de *Bougie*, et par conséquent (à cette époque) comme une des villes appartenant aux BENI-H'AFES.

Il faut croire qu'un des fruits des victoires d'Abou-Tachfin, en 719<sup>5</sup> (1319 de J. C.), fut d'englober *Alger* dans le royaume de *Tlemçén*; car, lorsqu'en 737 (1337 de J. C.) Abou-el-H'açèn eut renversé ce même Abou-Tachfin, naguère victorieux et maintenant décapité sur les marches de son palais, « il étendit sa domination jusqu'à *Dellis*, ville « située sur la frontière des états h'afsides<sup>6</sup>. » Ce ne fut que dix ans plus tard, en 748 (1347 de J. C.), que, réalisant enfin son rêve de conquête de l'*Afrîk'ia*, il s'empara de

Beni-Zeïân.  
706 à 707  
de l'hégire  
(1307 à 1308  
de J. C.).  
Beni-H'afes.  
708 de l'hégire  
(1309 de J. C.).  
714 de l'hégire  
(1314 de J. C.).  
721 de l'hégire  
(1321 de J. C.).

Beni-Zeïân.  
719 de l'hégire  
(1319 de J. C.).  
Beni-Mrîn.  
737 de l'hégire  
(1337 de J. C.).

H'AFES en remettant le gouvernement de l'*Afrîk'ia* à Abou-Moh'ammed-'Abd-el-Ouah'ed, et qu'il se rendit à *Alger*, où il avait réuni une flotte pour aller s'emparer de *Miorka*<sup>a</sup> (*Majorque*), tuer 'Abd-Allah<sup>b</sup>, qui en était gouverneur, et envoyer sa tête à *Maroc*<sup>c</sup>, pendant qu'Abou-Moh'ammed combattait les ALMORAVIDES en *Afrîk'ia*. Mais, au dire d'Ebn-Khaldoun, 'Ali-ben-Ish'ak'-ben-Ghania, soutenu par les *Douaouida*, lutta contre l'autorité du gouverneur h'afside, et ce ne fut que le fils de celui-ci, Abou-Zakaria, qui écrasa enfin la faction d'Ebn-Ghania<sup>d</sup>. Suivant Jos. Conde, 'Ali-ben-Ish'ak' se réfugia dans le désert, où il vécut ignoré jusqu'à sa mort<sup>e</sup>, qui n'eut lieu qu'en 631, si l'on en croit Ebn-Khaldoun. « En 631 (1233 de J. C.), dit cet

« ment de l'empire almohade établi à *Maroc*, pour « usurper le khalifat de *Tunis*<sup>f</sup>. » La lutte (en *Afrique*) des ALMORAVIDES des *Baléares* contre les ALMOHADES, représentés en dernier lieu par les BENI-H'AFES, dura, comme on voit, une cinquantaine d'années, de 580 à 631 (1184 à 1233 de J. C.).

<sup>1</sup> Voy. la note 2 de la page 44 de ce volume.

<sup>2</sup> Voy. page 43 de ce volume.

<sup>3</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Hist. des Beni-Zeïân*, chap. iv, p. 38 et 39; in-12, Paris, 1852.

<sup>4</sup> Voy. page 47 de ce volume.

<sup>5</sup> Abou-el-Feda, qui publiait son livre à *Hamat* sur l'*Oronte* (*Syrie*), en cha'ban 721 (septembre 1321), a très-bien pu ne pas savoir, à cette date, ce qui s'était passé en 1319 dans le *Mor'reb*.

<sup>6</sup> Ebn-Khaldoun, *hist. des Berb.* trad. de l'ar. par M. le baron de Slane, t. I, p. 98; in-8°, Alger, 1852.

<sup>a</sup> « *Miorka* resta au pouvoir des Musulmans jusqu'en 627. » (Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 201.) — Voy. la note 3 de la page 33 de ce volume.

<sup>b</sup> Cet 'Abd-Allah était un autre fils d'Ish'ak'-ben-Ghania, et par conséquent un frère d'Ali-el-Miorki.

<sup>c</sup> Raïni-el-K'airouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 201 et 205; in-8° de l'I. R. 1845.

<sup>d</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. 138 et 139; in-8°, Alger, 1852.

<sup>e</sup> *Hist. de la domin. des Arab. et des Maures en Esp. et en Portug.* 11<sup>e</sup> part. t. II, p. 447; in-8°, Paris, 1825.

<sup>f</sup> Ebn-Khaldoun, *Hist. des Berb.* t. I, p. 72; in-8°, Alger, 1852.

<sup>g</sup> Voyez p. 39 de ce volume.

Beni-Zeïân,  
750 de l'hégire  
(1350 de J. C.).

*Bougie* et d'autres villes. J'ai dit ailleurs (page 51) le triste réveil qui avait suivi ce rêve brillant; j'ai montré le vainqueur du *Mor'reb* échappant, comme par miracle, à une mort obscure, et se réfugiant à *Bougie*, d'où il se rendit par mer à *Alger*<sup>1</sup>, qu'il trouva en proie à la peste. Abou-Hamlat, chef de la tribu des *Ta'alba* qui occupait la *plaine de la Mîtdja*<sup>2</sup>, fut au nombre des victimes de ce fléau<sup>3</sup>. Cardonne ajoute qu'en passant à *Alger*, Abou-el-H'açên emmena son fils Nâc'er qu'il y avait laissé<sup>4</sup>.

Ils allaient au-devant de deux ennemis, l'un Abou-'Anan, le propre fils d'Abou-el-H'açên qui s'était emparé du trône paternel<sup>5</sup>, l'autre Abou-Sa'ïd ou plutôt son frère Abou-Thâbit, qui venait défendre la couronne de *Tlemçên*, reconquise par une trahison sous les murs de *K'aïrouân*<sup>6</sup>. Successivement vaincu par ses deux rivaux<sup>7</sup>, Abou-el-H'açên s'enfonça dans le désert pour bientôt (en 752 de l'hégire, 1351 de J. C.) y mourir de chagrin. Aussitôt la lutte recommença entre Abou-'Anan et les deux frères zeïânites. Abou-Sa'ïd perdit la vie dans une bataille décisive livrée près d'*Isly*, le 11 djou-

<sup>1</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. vi, p. 61; in-12, Paris, 1852.

<sup>2</sup> Les *Ta'alba*, branche de la tribu de *Mahquïl*, occupaient, depuis une époque très-ancienne, la région qui s'étend des bords de la mer à *Tîteri* et à *Médéa*<sup>a</sup>. Ils étaient en possession de cette dernière ville vers 514 (1120 de J. C.), car ce fut à cette époque qu'Obeïd-Allah-ech-Chii alla les trouver avec 'Abd-el-Moumen, encore néophyte, et reçut d'eux, à *Médéa*, le don d'un âne<sup>b</sup>. Plus tard, les *Beni-Toudjîn*, branche de la tribu des *Beni-Badîn*, s'emparèrent d'abord de *Médéa*, puis de *Tîteri*<sup>c</sup>, et reléguèrent les *Ta'alba* dans la *plaine de la Mîtdja*, où même ils furent obligés de se placer sous la protection des *Melkîch*, tribu *s'enhâdjienne*. Quand, en 737 de l'hégire (1337 de J. C.), les *Beni-Mrîn* se furent emparés du *Mor'reb central*, et qu'ils eurent mis fin à la puissance des *Melkîch*, les *Ta'alba* restèrent maîtres de la *Mîtdja*<sup>d</sup>; toutefois, ils payaient des impôts et des redevances aux chefs qui gouvernaient la ville d'*Alger*. Abou-H'ammou, qui, après avoir reconquis le *royaume de Tlemçên* à la mort d'Abou-'Anan (759 de l'hég. 1358 de J. C.), en avait été dépossédé par le *Mrînide* 'Abd-el-'Aziz (vers 770, 1368 de J. C.), et l'avait reconquis une seconde fois à la mort de ce prince (774 de l'hég. 1372 de J. C.), entreprit et acheva, presque complé-

tement, la ruine des *Ta'alba* qui lui avaient été hostiles<sup>e</sup>.

<sup>3</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 124.

<sup>4</sup> *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. etc.* liv. IV, t. II, p. 363.

<sup>5</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 247; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>6</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, trad. de l'ar. par M. l'abbé Bargès, chap. vi, p. 58; in-12, Paris, 1852. Lorsqu'en 737 de l'hégire (1337 de J. C.), Abou-el-H'açên avait renversé du trône de *Tlemçên* et mis à mort le parricide Abou-Tachfin, il avait épargné trois de ses cousins germains, petits-fils d'Abou-Zakaria-Iah'ia-ben-Ir'meraçên, et même il les avait bien traités. Il avait fait plus, il avait laissé les *BENI-ZEÏÂN* choisir les deux plus jeunes de ces princes (Abou-Sa'ïd et Abou-Thâbit) pour être leurs émirs (*Ibid.* p. 57), et il avait incorporé toutes ses troupes dans l'armée qu'il avait conduite à la conquête de *l'Afrîk'ia*. Au milieu d'une bataille livrée près de *K'aïrouân*, les *BENI-ZEÏÂN* passèrent à l'ennemi, Abou-el-H'açên fut vaincu, et, immédiatement après, en rebî-el-ouel 749. (juin 1348 de J. C.), Abou-Sa'ïd fut proclamé roi de *Tlemçên*. (*Ibid.* p. 59.)

<sup>7</sup> *Ibid.* chap. vi, p. 62. — Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arabes*, liv. IV, t. II, p. 364; in-12, Paris, 1765.

<sup>a</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slané, t. I, p. 92; in-8°, Alger, 1852.

<sup>b</sup> *Ibid.* t. I, p. 253.

<sup>c</sup> *Tîteri* fut accordée aux *Beni-Hoçên* moyennant le paiement d'un tribut annuel.

<sup>d</sup> *Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Alg.* par E. Carette, liv. III, chap. ix, p. 435; in-8°, de l'I. I. 1853.

<sup>e</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 123-125.

mâd-el-ouel 753 (25 juin 1352). Sur l'avis unanime des émirs arabes, Abou-Thâbit concentra ses forces à *Alger*, et marcha au-devant de son ennemi, qu'il atteignit près du *Chélif*; mais là encore la fortune lui fut contraire<sup>1</sup> : il fut fait prisonnier, et son vainqueur eut l'indignité de le livrer aux *Beni-Djerrar*, qui, après l'avoir ignominieusement traité, le mirent à mort à *Bougie*<sup>2</sup>, le 13 ramad'ân 753<sup>3</sup> (23 octobre 1352).

L'adjonction d'*Alger* au royaume de *Tlemçén*, par les armes d'Abou-Tachfin, avait été définitive, car depuis 719 (1319 de J. C.) *Alger* ne figure que dans la lutte engagée entre les BENI-MRÎN et les BENI-ZEÏÂN; plus d'un siècle s'écoule avant qu'on voie cette ville retourner aux BENI-H'AFES. Vainement, en 761 (1359 de J. C.), Abou-Ish'ak'-Ibrahîm reprend *Bougie* aux BENI-MRÎN (voyez page 52), *Alger* reste une dépendance du *Mor'reb central*. Ainsi, évidemment, cette ville passa au pouvoir des BENI-ZEÏÂN, lorsqu'en 760 de l'hég. (1358 de J. C.) Abou-H'ammou profita de la mort d'Abou-'Anan pour reconstituer le royaume de *Tlemçén*<sup>4</sup>. Elle retourna aux mains des BENI-MRÎN, lorsqu'en 770 de l'hég. (1368 de J. C.) 'Abd-el-'Aziz renversa Abou-H'ammou qui, à la mort de ce prince, reconquit encore une fois *Alger*, en reconquérant pour la seconde fois son royaume en 774 (1372 de J. C.). Les rivalités de ces diverses dynasties étaient rendues plus funestes encore par le parti que les chefs arabes en tiraient, soit dans l'espoir de s'affranchir d'un impôt, soit pour miner le pouvoir d'un prince contre lequel ils avaient été entraînés à se déclarer antérieurement et dont ils redoutaient la vengeance, soit enfin en se servant d'un prétendant pour détourner les coups qui pouvaient leur être portés sous un règne tranquille. C'est ainsi que vers 766 de l'hég. (1364 de J. C.), les *Hoçein* accueillirent dans leurs montagnes de *Titeri* un cousin d'Abou-H'ammou, Abou-Zeïân, qui prétendait reconquérir le trône de son père Abou-Saïd-'Ot'mân<sup>5</sup>, et que, plus tard, en 779 (1377 de J. C.), Salem-Ibn-Ibrahîm, chef des *Ta'alba*, qui avaient secondé les *Beni-Hoçein*, démêlant, dans la marche équivoque

Beni-Mrîn.  
753 de l'hégire  
(1352 de J. C.).

Beni-Zeïân.  
760 de l'hégire  
(1358 de J. C.).  
Beni-Mrîn.  
770 de l'hégire  
(1368 de J. C.).  
Beni-Zeïân.  
774 de l'hégire  
(1372 de J. C.).

779 de l'hégire  
(1377 de J. C.).

<sup>1</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, liv. VI, p. 64 et 65; in-12, Paris, 1852.

<sup>2</sup> J'aurais dû placer ce fait à sa date, page 51 de ce volume, dans l'historique de *Bougie*. Peut-être Ebn-Khaldoun a-t-il été témoin de cet événement à *Bougie*.

<sup>3</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, liv. VI, p. 65, et notes, p. 158. — Les deux frères avaient fait leur entrée à *Tlemçén* en djoumâd-el-akher 749 (septembre 1348) (*ibid.* p. 59 et 60). Leur règne fut de quatre ans et un mois (*ibid.* p. 65); ce compte n'est pas bien rigoureusement exact.

<sup>4</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 92. — Abou-'Anan était mort le 24 zil-h'adja 759 (27 novembre 1358), et Abou-H'ammou fut proclamé le 5 moh'arrem 760 (7 décembre 1358). (Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*,

chap. vi, p. 67; in-12, Paris, 1852. — Voy. p. 52 de ce volume.)

<sup>5</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 92 et 93. — L'historien des BENI-ZEÏÂN nous représente Abou-Thâbit fuyant vers *Bougie* avec Abou-H'ammou, fils de son frère aîné, Mouleï-Abou-Iak'oub-Joucef; ce fut cet Abou-H'ammou qui, sept ans après, reconquit le royaume de *Tlemçén*. Mais Abou-Saïd avait aussi laissé un fils nommé Abou-Zeïân, qui, sans doute, en 753 (1352 de J. C.), était tombé entre les mains des BENI-MRÎN, qui le tenaient dans une espèce de captivité, même après qu'Abou-H'ammou avait, à la mort d'Abou-'Anan, reconstitué le royaume de *Tlemçén*. C'est cet Abou-Zeïân qui, s'étant échappé, visita *Tunis*, et se rendit ensuite chez les *Beni-Hoçein* qu'il souleva contre son cousin Abou-H'ammou, vers 766 de l'hégire (1364 de J. C.).

d'Abou-H'ammou à son égard, l'intention de venger cet ancien grief, fit venir Abou-Zeïân, qui s'était réfugié chez les *Rîah* après avoir fait la paix avec son cousin<sup>1</sup>, et le proclama, à *Alger*, souverain du *Mor'reb central*<sup>2</sup>. Cet acte de révolte, appuyé par des forces insuffisantes, fut la perte des *Ta'alba*<sup>3</sup>.

Ce fut sans doute à cette époque, comme je l'ai supposé page 53, qu'Abou-H'ammou, affermi par la défaite et la ruine des *Ta'alba*, étendit son empire jusqu'à *Bougie*; et peut-être *Alger*, à cause de sa faiblesse, fut-il laissé dans une indépendance qui était possible quand *Bougie* dépendait du royaume de *Tlemçén*; je puis, pour preuve de cette faiblesse, invoquer le silence des historiens : ainsi, à propos de l'expédition contre *Afrîk'ia*, expédition faite en 1390 (793 de l'hég.) par les Génois, accompagnés d'un grand nombre de seigneurs français, lorsque Froissart énumère les royaumes dont cette ville était, suivant lui, la clef; lorsque, plus loin, il parle de l'alliance des Sarrasins, et que derechef il énumère les royaumes qui en firent partie, il nomme les royaumes d'*Afrique*, de *Tunis*, de *Bougie*, de *Tramessaines (Tlemçén)*, de *Maroc*<sup>4</sup>; il ne mentionne pas même *Alger*. Je puis aussi invoquer leur langage : « Cette cité, dit Jean Léon en « parlant d'*Alger*, a longuement été souz la puissance des roys de *Telensin (Tlemçén)*, « mais ille se ioignit au royaume de *Buggie*, apres qu'on y eut créé vn nouveau roy, « pour être plus prochaine d'iceluy : considerans aussi les habitans qu'ils ne pourroyent « être secourus par le roy de *Telensin*, s'il leur suruenoyt quelque vrgent affaire. Ioint « aussi, qu'il étoyt en la puissance du roy de *Buggie* les opresser grandement pour la « moindre ocasion qui se presenteroyt<sup>5</sup>. » Ces deux dernières lignes peignent très-bien la position d'*Alger* au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, et justifient ce que j'ai dit plus haut sur les conditions de son indépendance. Le passage entier est évidemment relatif à ce qui se passa vers 826 de l'hég. (1422 de J. C.), lorsqu'Abou-Fârez fit la conquête du *Mor'reb*, rendit *Tlemçén* même tributaire de *Tunis*<sup>6</sup>, et donna *Bougie* à son fils 'Abd-el-'Azîz<sup>7</sup>. A cet instant, une espèce d'arrangement eut lieu; les Algériens s'engagèrent à payer un tribut au roi de *Bougie*, moyennant qu'il les laisserait se gouverner eux-mêmes; c'est ce que nous apprend encore Jean Léon lorsqu'il ajoute : « Ce que à part eux bien « consulté, ils se meirent entre ses mains, luy enuoyans tribut, et prétans hommage : « combien qu'il les laissa quasi iouyr entierement de leur première liberté<sup>8</sup>. » Ces der-

Beni-H'afes.  
826 de l'hégire  
(1422 de J. C.).

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de l'ar. par M. le B<sup>on</sup> de Slane, t. I, p. 93; in-8°, Alger, 1852.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. I, p. 125.

<sup>3</sup> Voy. la note 2 de la page 154 de ce volume.

<sup>4</sup> *Chroniques* de Jean Froissart, liv. IV, chap. xv et xvii, t. XII, p. 243 et 308, t. XXII de la *Collection des Chroniques nationales françaises*, publiées par J. A. Buchon; in-8°, Paris, 1825.

<sup>5</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, t. I, p. 255 du recueil intitulé : *Descr. de l'Afr.*

*tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>6</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, trad. de l'arabe par MM. E. Pellissier et Rémusat, liv. VI, p. 258; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>7</sup> Voy. p. 53 et 54 de ce volume.

<sup>8</sup> *Descr. d'Afr.* par Jean Léon African, liv. IV, t. I, p. 255; in-f°, Lyon, 1556. — Dan, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, liv. II, chap. 1, § 1, p. 77 et 78; 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Paris, 1649.

niers mots s'appliquent nécessairement à la liberté relative dont avait joui *Alger* durant les cinquante années environ qu'avait duré la domination des BENI-ZEÏÂN.

On sait (voyez page 54) que la dynastie du fils d'Abou-Fârez se maintint à *Bougie* jusqu'à la conquête espagnole en 1510. Il faut croire cependant que, sous les successeurs immédiats d'Abou-Fârez, *Alger* retomba en la possession directe des BENI-ZEÏÂN, comme on est obligé de le conclure des faits suivants : j'ai dit (page 54) qu'en 852 de l'hég. (1448 de J. C.), Iah'ia, chassé par son frère Ah'med, se réfugia, à *Bougie*, chez les BENI-H'AFES; je n'avais pas à faire le récit (qui appartient à l'histoire de *Tlemçén*) de la longue lutte engagée entre ces deux fils d'Abd-el-Ouah'ed, mais ce que je dois dire ici, c'est qu'à la faveur de cette lutte Abou-Zeïân-Moh'ammed, petit-fils d'Abou-Tachfin II, partit de *Tunis* vers la fin de 841<sup>1</sup> (juin 1438 de J. C.) avec son fils El-Metouak'k'el, et le 19 redjeb 842 (4 février 1439 de J. C.), après un long siège, s'empara d'*Alger*, où il régna seulement un peu plus d'un an; car il se rendit odieux par sa tyrannie et fut assassiné le 2 chaouâl 843<sup>2</sup> (7 mars 1440 de J. C.). El-Metouak'k'el, qui se trouvait à *Tenès*, échappa au massacre de sa famille à *Alger* et reparut au bout de vingt-trois ans, en 866 de l'hégire. Après avoir remporté de nombreux avantages sur les troupes du roi de *Tlemçén*<sup>3</sup>, il partit de *Miliána* et fit son entrée dans la capitale des BENI-ZEÏÂN le 1<sup>er</sup> djoumâd-el-ouuel 866<sup>4</sup> (1<sup>er</sup> février 1462). Ainsi, en 841, un prince des BENI-ZEÏÂN partait de *Tunis* pour venir s'emparer d'*Alger*; la suite de son histoire montre que ce n'était pour lui que le commencement de la conquête du royaume de *Tlemçén*; il est impossible de n'en pas conclure que, dès et avant 841 (1437 de J. C.), *Alger* s'était détaché de *Bougie* et était rentré au pouvoir des BENI-ZEÏÂN<sup>5</sup>. S'il faut en croire Mar-

Beni-Zeïân.  
841 de l'hégire  
(1437 de J. C.).

843 de l'hégire  
(1440 de J. C.).

<sup>1</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. XVIII, p. 130; in-12, Paris, 1852.

<sup>2</sup> *Ibid.* chap. XVIII, p. 132.

<sup>3</sup> C'était Abou-el-'Abbas-Ah'med qui régnait alors à *Tlemçén*, où il avait été installé par le roi de *Tunis* Abou-Fârez, le 1<sup>er</sup> redjeb 834 (15 mars 1431); il régna, comme on voit, trente-deux ans (834 à 866). Selon Et-Tenessi, ce prince était fils d'Abou-H'ammou<sup>a</sup>; Cardonne intitule Abou-el-'Abbas-Ah'med, petit-fils d'Abou-H'ammou<sup>b</sup>, et MM. Pellissier et Rémusat, dans une note qu'ils ont ajoutée à leur traduction de Raïni-el-K'aïrouâni, disent aussi qu'Abou-Fârez disposa du trône de *Tlemçén* en faveur du fils

du souverain dont il était venu venger la mort<sup>c</sup>, c'est-à-dire en faveur du fils d'Abd-el-Ouah'ed. Dans cette dernière hypothèse, que je crois être la vérité, El-Metouak'k'el détrônait, dans la personne d'Abou-el-'Abbas-Ah'med, le cousin germain de son grand-père (voir le Tableau de la NOTE L'). Le roi détrôné ne tint pas compte des bons procédés dont son parent usa, dit-on, envers lui; il vint assiéger *Tlemçén*, et fut tué le 13 zil-h'adja 867<sup>d</sup> (29 août 1463).

<sup>4</sup> Et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. XVIII, p. 134.— Cardonne dit qu'El-Metouak'k'el reparut au bout de vingt ans; du reste, il fixe aussi à 866 l'entrée triomphante de ce prince à *Tlemçén*<sup>e</sup>.

<sup>5</sup> On peut supposer qu'*Alger* se sépara de *Bougie*

<sup>a</sup> *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. XVIII, p. 127. — Le même historien arabe dit en outre (page 129), qu'Abou-Iah'ia fils d'Abou-H'ammou, était frère du sultan Ah'med. Ces répétitions, sous diverses formes, éloignent l'idée d'une erreur de copiste.

<sup>b</sup> *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 24; in-12, Paris, 1765.

<sup>c</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Histoire de l'Afrique*, liv. VI, p. 258; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>d</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, liv. XIX, p. 139 et 140; in-12, Paris, 1852.

<sup>e</sup> *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 24 et 25; in-12, Paris, 1765.

mol, « sur le déclin de cet estat, la ville d'*Alger* s'affranchit, et, avec le temps, quelques gentils hommes qui y demeuroient s'en rendirent maîtres à la faveur des Arabes<sup>1</sup>. » Ce fait, probablement exact, explique très-bien la soumission que vint faire *Alger* en 1510 (voyez page 56), sous l'impression de la terreur répandue en *Barbarie* par la victoire de Pierre de Navarre; on conçoit comment, dans cette grave circonstance, la soumission des émirs de *Tunis* et de *Tlemçén* n'avait pas entraîné nécessairement celle du petit prince d'*Alger*.

Espagnols.  
915 de l'hégire  
(1510 de J.C.).

Ainsi, en résumé, *Alger* après avoir été, comme dépendance de *Bougie*, sous la domination des BENI-H'AFES pendant quatre-vingt-cinq ans, de 634 à 719 (1236 à 1319 de J. C.), fut détaché du royaume de *Bougie* par Abou-Tachfin en 719 (1319 de J. C.), et resta dans les mains des BENI-ZEÏÂN pendant dix-huit ans, jusqu'en 737 (1337 de J. C.), époque à laquelle cette ville fut englobée, par Abou-H'açèn, dans le royaume des BENI-MRÏN, qui la conservèrent pendant vingt-trois ans, jusqu'à la fin du règne d'Abou-Anân, c'est-à-dire jusqu'en 760 (1359 de J. C.). A cette date, Abou-H'ammou reconstitua, pour dix ans, le royaume des BENI-ZEÏÂN, encore une fois détruit en 770 (1368 de J. C.) par le BENI-MRÏN 'Abd-el-'Aziz, et une seconde fois reconstruit, quatre ans après, par Abou-H'ammou en 774 (1372 de J. C.). Cette fois, le *Mor'reb central* ne changea plus de mains jusqu'à la conquête d'Abou-Fârez en 826 (1422 de J. C.), c'est-à-dire pendant cinquante-deux ans. J'ai cherché à établir (page 53) que les BENI-ZEÏÂN furent maîtres de *Bougie* de 778 à 826; à plus forte raison furent-ils maîtres d'*Alger* durant cette période, qui est, suivant moi, je l'ai déjà dit, la longue période de domination des BENI-ZEÏÂN dont parle Jean Léon. La ville d'*Alger*, remise, par Abou-Fârez, sous la puissance des BENI-H'AFES à qui elle avait été enlevée depuis cent sept ans (depuis 719), n'y resta vraisemblablement qu'une douzaine d'années à peine, jusqu'à la mort d'Abou-Fârez en 837 (1433 de J. C.), puisqu'en 841 (1437 de J. C.) un prince zeïânite, ami des BENI-H'AFES, réfugié chez eux, part de *Tunis* pour venir s'emparer d'*Alger* et s'en faire un point d'appui contre la branche régnante des BENI-ZEÏÂN<sup>2</sup>. On a vu qu'en 843 (1439 de J. C.) ce prince fut massacré avec toute sa famille; peut-être alors les Algériens entrèrent-ils dans cette phase d'indépendance dont parle Marmol et qui dura jusqu'en 915 (1510 de J. C.), c'est-à-dire jusqu'à la conquête espagnole, dont une des conséquences fut la soumission d'*Alger*.

Parvenus aux premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, nous touchons à l'instant où commence, on peut le dire, l'histoire propre d'*Alger*; et, singulière destinée! c'est le petit groupe

à la mort d'Abou-Fârez, en 837<sup>a</sup> (1433 de J. C.).

<sup>1</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. xxxix, t. II, p. 398; in-4°, Paris, 1667.

<sup>2</sup> Quand on songe dans quelles circonstances<sup>b</sup> le

BENI-ZEÏÂN régnant à *Tlemçén* avait été, en 834 (1431 de J. C.), restauré par les BENI-H'AFES, on ne comprend pas ce qui avait pu amener si vite (dès 841) l'hostilité que suppose le fait que je rappelle ici.

<sup>a</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 260; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>b</sup> Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-et-Tenessi, *Histoire des Beni-Zeïân*, chap. xvii et xviii, p. 126-128; in-12, Paris, 1852.

d'îlots qui lui a donné son nom (*El-Djezâir*) qui va devenir l'occasion de son importance et d'un changement total dans le rôle des différentes villes de la *côte barbaresque*.

Dès 1514<sup>1</sup>, au dire de Ferreras, les corsaires africains infestant les côtes du *royaume de Valence*, Ferdinand avait donné ordre de construire, sur le *rocher d'Alger*, un fort nommé le *Peñon*<sup>2</sup>. Le même Ferreras dit qu'aussitôt après que *Bougie* fut délivré de la seconde attaque des Barberousse, qu'il place, comme Mariana, sous l'année 1515, Ferdinand « donna ordre, non-seulement de rétablir les murailles et les fortifications « de *Bugie*, mais de bâtir un château (le *Peñon*) dans une petite île (Pl. XXII, fig. 5) voisine d'*Alger*, pour ôter ce refuge aux pirates<sup>3</sup>. » Suivant Jean Léon, toute une armée fut envoyée pour protéger cette construction, et l'extrême proximité du fort, faisant courir à la ville un danger imminent, détermina les Algériens à demander une trêve de dix ans en se soumettant à payer tel tribut qu'il plairait à Ferdinand de leur imposer<sup>4</sup>. On peut croire aussi que le roi d'Espagne profita, pour jeter ce petit fort sur un rocher si rapproché de la côte, de l'espèce de soumission que les Algériens lui avaient faite en 1510. Il confia, d'après Ferreras, l'exécution de ce dessein à Diego Perez, et, comme il avait peu de foi dans les promesses de ses nouveaux vassaux, il chargea trois capitaines biscayens, au nombre desquels se trouvait le même Machin (ou Martin) de Renteria, que nous avons vu secourir *Bougie*<sup>5</sup>, « de croiser avec leurs vaisseaux dans les environs de l'île, afin que les Mahométans ni les pirates ne pussent empêcher l'ouvrage<sup>6</sup>. »

920 de l'hégire  
(1514 de J. C.).

921 de l'hégire  
(1515 de J. C.).

Le 23 janvier 1516, le roi catholique avait rendu son âme à Dieu<sup>7</sup>; les Algériens, gravement importunés par le voisinage des Espagnols, virent très-bien, dans cet événement, la probabilité de troubles dans la péninsule, et une occasion favorable de secouer le joug que leur imposait le *Peñon*<sup>8</sup>. Selîm-ben-Tumi, prince de la *Mttdja*, qui les gouvernait depuis la prise de *Bougie* par Pierre de Navarre<sup>9</sup>, en même temps qu'il saisit très-habilement l'instant opportun d'attaquer les Espagnols, crut avoir besoin

<sup>1</sup> Dès 1513, suivant Mayerne Turquet. (*Hist. génér. d'Esp.* liv. XXVI, t. II, p. 1207; in-f°, Paris, 1635.)

<sup>2</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, t. I, p. 255 du recueil intitulé: *Descr. de l'Afr. tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal; in-f°, Lyon, 1556. — *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLI, t. II, p. 401; in-4°, Paris, 1667. — *Hist. génér. d'Esp.* par Jean de Ferreras, XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 403; in-4°, Paris, 1751.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. VIII, p. 418.

<sup>4</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, p. 255; in-f°, Lyon, 1556.

<sup>5</sup> Voy. la note 6 de la page 58 de ce volume.

<sup>6</sup> *Histoire générale d'Espagne*, par Jean de Ferreras, XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 418; in-4°, Paris, 1751.

<sup>7</sup> Pauli Jovii *Historiarum sui temporis* (1494-1547) *tomii duo*, lib. XVI, t. I, recto du folio 190; in-f°, Lutetiae, 1554 (t. I, p. 361 de la traduction de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570). — Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* liv. XXX, chap. cxxxiv, t. V, 11<sup>e</sup> part. p. 879; in-4°, Paris, 1725.

<sup>8</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, p. 256; in-f°, Lyon, 1556. — *Topographia e historia general de Argel*, por Diego de Haedo, § VII, verso du folio 50; pet. in-f°, Valladolid, 1612. — MM. Sander Rang et Ferd. Denis ont traduit ce paragraphe de Haedo. (*Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. de Barber.* t. I, § VII, p. 72; in-8°, Paris, 1837.)

<sup>9</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, p. 256; in-f°, Lyon, 1556. — Malgré ce que

Barberousse.  
522 de l'hégire  
(1516 de J. C.).

d'aide pour une pareille entreprise, et eut l'imprudence d'appeler Bâba-H'aroudj<sup>1</sup>, l'ainé des deux illustres corsaires, pour qu'il enlevât le *Peñon*, « cette épine aiguë, dit « la chronique, qui perçoit le cœur des Algériens<sup>2</sup>. » On sait le reste, et ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail l'histoire de la fondation du *royaume d'Alger*; on sait qu'après avoir échoué devant le *Peñon*, défendu par Martin de Vargas, Bâba-H'aroudj s'empara du souverain pouvoir par un assassinat; que l'Espagne, effrayée de tant d'audace, envoya immédiatement Diego de Vera avec huit mille hommes pour soumettre *Alger*, mais qu'à peine débarqués, H'aroudj les obligea, le 15 septembre 1516, à regagner leurs navires<sup>3</sup>. L'insuccès de cette expédition tint si notoirement à l'incapacité de celui qui la conduisait, que Diego de Vera devint l'objet des railleries de la populace espagnole : « Estant revenu en Espagne, dit Mayerne Turquet, il fut recueilly « par brocards et avec la mocquerie d'un chacun, les enfans chantans parmy les rües des « villes et bourgades, des chansons à son déshonneur, et vitupere, disans que Diego Vera

j'ai dit à la note 2 de la page 154, d'après Ebn-Khal-doun, il paraît que les *Ta'alba* conservaient encore, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, une assez grande puissance dans la *Mitidja*, car, d'après Jean Léon (à la page ci-dessus citée), Selim-ben-Tumi appartenait à la tribu des *Tu'alba*, issue de *Mahquïl*<sup>a</sup>. — Voy. la note 5 et la note<sup>b</sup> de la page 89 de ce volume.

<sup>1</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § vi, p. 59 et 60; in-8°, Paris, 1837. — *Histoire du royaume d'Alger*, par Laugier de Tassy, p. 9 et 10; in-12, Amsterdam, 1725. — *De la domination turque*

*dans l'ancienne Régence d'Alger*, par M. Walsin Esterhazy, p. 122; in-8°, Paris, 1840.

<sup>2</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § vi, p. 65, et § xix, p. 223; in-8°, Paris, 1837.

<sup>3</sup> Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, t. VIII, p. 438 et 439; in-4°, Paris, 1751. — Marmol<sup>b</sup> place cette expédition sous l'année 1515; Dan<sup>c</sup> et Emanuel d'Aranda<sup>d</sup> sous l'année 1517. J'ai adopté la date donnée par Sandoval<sup>e</sup>, non parce que c'est une moyenne, mais à cause de l'exactitude reconnue de l'auteur.

<sup>a</sup> *Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Alg.* liv. III, chap. ix, p. 435; in-8°, de l'I. I. 1853.

<sup>b</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. xi, t. II, p. 337 et 338; in-4°, Paris, 1667.

<sup>c</sup> *Hist. de Barb. et de ses cors.* liv. II, chap. i, § iv, p. 80; 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Paris, 1649.

<sup>d</sup> *Relation de la captivité du sieur Emanuel d'Aranda*, II<sup>e</sup> partie, p. 20; pet. in-12, Paris, 1657.

Émanuel d'Aranda était de *Bruges*, en Brabant. Pris par un corsaire algérien, le 22 août 1640, il fut vendu sur le marché d'*Alger*, le 12 septembre suivant, quitta cette ville le 8 décembre 1641 pour être conduit à *Tetuan*, et de là à *Ceuta*, où, par un échange, il recouvra sa liberté, le 24 mars 1642<sup>a</sup>. Je ne saurais dire la date de la première édition de sa relation; suivant M. Beuchot<sup>\*\*</sup> l'édition originale fut écrite en espagnol et traduite en latin, in-12, La Haye, 1657. Ce renseignement est incomplet, car la traduction française qui fait partie de ma bibliothèque, et à laquelle j'emprunte mes citations, est, comme on vient de le voir, de Paris, 1657; « cet ouvrage, dit Brunet<sup>\*\*\*</sup>, a été imprimé plusieurs fois à Paris, et notamment en 1665. » En effet, j'en possède aussi une édition de cette date; elle est fort augmentée par rapport à celle de 1657. La Bibliothèque impériale a l'édition de Leyde, 1671, sur laquelle il est bon d'être averti; on y lit, p. 152 « . . . laquelle au commencement de cette année 1662 » et p. 396 « . . . ledit fils vécut jusque l'un passé 1661 » de sorte qu'il est impossible de ne pas croire que cet ouvrage a été rédigé en 1662 quand, ainsi que nous venons de le voir, il en existe une édition de 1657. Peut-être pourrait-on supposer que les passages ci-dessus cités ont été rédigés en 1662, mais ces passages ne se trouvent pas (du moins sous cette forme) dans l'édition de 1665; on est donc obligé d'admettre que cette édition de 1671 est fautive, puisqu'il y a été fait des relouches qui induisent nécessairement en erreur.

<sup>e</sup> *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, lib. II, § xxii, vol. I, p. 85, col. 2; in-f°, en Pamplona, 1618.

<sup>a</sup> *Relation de la captivité du sieur Emanuel d'Aranda*, I<sup>e</sup> part. p. 6, 15, 84, 135; petit in-12, Paris, 1657.

<sup>\*\*</sup> *Biographie universelle* de Michaud, t. II, p. 354, col. 1; in-8°, Paris, 1811.

<sup>\*\*\*</sup> *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, t. I, p. 140, col. 2; in-8°, Paris, 1842.



« s'estoit trouvé foible en luttant contre Horusce (H'aroudj) qui n'avoit qu'un bras, et « autres tels mots de risée <sup>1</sup>. » On sait aussi la fin tragique de H'aroudj vers le mois de mai 1518, non loin de *Tlemçén* <sup>2</sup> qu'il avait enlevé à l'usurpateur Abou-H'ammou III <sup>3</sup>, et comment Charles-Quint, voulant profiter de ce rude coup porté à la puissance naissante des Barberousse, ordonna l'expédition de Hugo de Moncade, quand il vit que Kheïr-ed-Dîn, sans se laisser décourager par la mort de son frère, avait conservé l'autorité à *Alger* et y commandait en maître.

Le vice-roi de *Sicile*, après avoir touché à *Bougie* (voyez page 59) et à *Oran*, mouillait le 16 août 1518 <sup>4</sup> dans la *baie d'Alger*, pour éprouver huit jours après, le 24 août <sup>5</sup>, une déroute sans combat bientôt suivie d'un affreux désastre pour la flotte elle-même <sup>6</sup>. *Alger* échappait encore une fois à l'Espagne; c'était le second prélude du désastre bien plus grand que l'Empereur en personne devait éprouver vingt-trois ans plus tard sur la même plage. Cependant Kheïr-ed-Dîn, trop clairvoyant pour se faire illusion sur la valeur du succès inespéré qu'il venait d'obtenir, trop politique pour ne pas comprendre le danger de sa position, resserrée entre deux ennemis naturels, les émirs de *Tunis* et

924 de l'hégire  
(1518 de J. C.).

<sup>1</sup> *Hist. génér. d'Esp.* par Loys de Mayerne Tvrquet, vol. II, liv. XXVI, p. 1237; in-f°, Paris, 1635.

<sup>2</sup> Sandoval dit à 30 lieues de *Tlemçén* (*Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, lib. II, § xxxi, vol. I, p. 92, col. 2; in-f°, en Pamplona, 1618). — *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerranée*, par Ch. de Rotalier, chap. IV, t. I, p. 122; in-8°, Paris, 1841.

<sup>3</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § VIII, p. 103, et note x, t. II, p. 178; in-8°, Paris, 1837. — *Descr. d'Afr.* par Jean Léon African, liv. IV, p. 256; in-f°, Lyon, 1556. — *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XI, t. II, p. 341; in-4°, Paris, 1667. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* t. VIII, p. 466; in-4°, Paris, 1751. — Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 34; in-12; Paris, 1765. — E. Pellissier, *Mém. hist. et géogr. sur l'Alg.* p. 34; in-8°, de l'I. R. 1844. — Abou-H'ammou avait détrôné son neveu Abou-Zeïân, second fils de Moh'ammed-ben-Zeïân <sup>7</sup>.

<sup>4</sup> Jean de Ferreras dit à la mi-août <sup>b</sup>, et, comme Sandoval et plusieurs auteurs qu'il cite, il fait survenir le jour de S<sup>t</sup>-Barthélemi (24 août), le coup de vent qui détruisit la flotte de Moncade; mais, en outre, Sandoval précise que ce coup de vent se déclara le huitième jour après l'arrivée de la flotte <sup>c</sup>, ce qui fixe cette arrivée au 16 août. — M. Pellissier met cette expédition en 1519, et passe sous silence la pointe faite sur *Bougie* <sup>d</sup>. Marmol la met en 1517 <sup>e</sup>.

<sup>5</sup> « Le jour de Saint-Barthélemi. » (Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* t. VIII, p. 466; in-4°, Paris, 1751.) — Voy. la note 4 ci-dessus.

<sup>6</sup> Pauli Jovii *Historiarum sui temporis tomi duo*, lib. XXXIII, t. II, folio 135 recto; in-fol. Lutetia, 1554 (t. II, p. 259 de la traduction de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570). — *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § IX, p. 110-112, et t. II, note XI, p. 186-189; in-8°, Paris, 1837. — Ch. de Rotalier, *Histoire d'Alger et de la pirat. des Turcs dans la Médit.* chap. V, t. I, p. 128-132; in-8°, Paris, 1841.

<sup>a</sup> Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, p. 127; in-8°, Paris, 1840.

<sup>b</sup> *Hist. génér. d'Esp.* XII<sup>e</sup> part. t. VIII, p. 466; in-4°, Paris, 1751.

<sup>c</sup> « Lévantose á ocho dias que llegaron, un cierço tan rezió que dió en tierra con veynte y seys navios, sin otros vaxeles. Anegaron en esta tormenta, que fue dia de san Bartholome... » (Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, lib. III, § XXI, vol. I, p. 133, col. 2; in-f°, en Pamplona, 1618<sup>e</sup>.) — *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 187; in-8°, Paris, 1837.

<sup>d</sup> *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* p. 34; in-8° de l'I. R. 1844.

<sup>e</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XI, t. II, p. 344; in-4°, Paris, 1667.

\* La première édition de cet ouvrage est celle de Valladolid, 1604. (Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, t. IV, p. 199, col. 1.)

de *Tlemçén*, effrayé peut-être de l'isolement dans lequel le laissait la destruction de la petite armée de Turcs qui avait vaillamment succombé aux côtés de H'aroudj, privé, par conséquent, du seul soutien sur lequel il pût s'appuyer pour conserver l'héritage de l'usurpation de son frère, Kheïr-ed-Dîn songea qu'il devait aviser à un moyen d'assurer sa domination, et ce moyen fut, comme presque tous les actes de son étonnante carrière, empreint d'une rare habileté. Il feignit de vouloir abandonner *Alger*, et ne consentit à se rendre aux prières des habitants, qui le conjuraient de rester pour les défendre contre les Chrétiens, qu'à la condition de se soumettre au sultan de *Constantinople*<sup>1</sup>. Une ambassade fut envoyée, et Sélim I accepta ses présents en même temps qu'il accueillit les offres de souveraineté qu'elle lui apportait.

927 de l'hégire  
(1520 de J. C.).

Kheïr-ed-Dîn, qui avait si bien compris qu'il n'avait pas seulement à redouter les attaques des Chrétiens, ne tarda pas à voir ses prévisions justifiées. Vers 1520, comme je l'ai indiqué ailleurs (page 120), Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed, qui régnait à *Tunis* depuis 1493, fit sentir à l'émir de *Tlemçén* combien était dangereux, pour tous deux, le voisinage de cette poignée d'aventuriers qui venait de s'installer à *Alger* et de s'y consolider en prenant son point d'appui à *Constantinople*<sup>2</sup>. En même temps il tentait des

<sup>1</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § XI, p. 131-133; in-8°, Paris, 1837. — M. Walsin Esterhazy se trompe en attribuant à H'aroudj cet acte d'adroite politique<sup>a</sup>. — Sandoval<sup>b</sup> est d'accord avec la Chronique des Barberousse (manuscrit arabe du *R'âzaouat*) pour placer cet acte important après l'expédition de Hugo de Moncade, et même Émanuel d'Aranda le rejette au commencement de 1519<sup>c</sup>; mais Haedo<sup>d</sup> donne, au contraire, la soumission au Grand Seigneur comme la cause qui détermina l'expédition de Hugo de Moncade, et cette opinion a été admise par beaucoup d'auteurs, au nombre desquels je m'étonne de trouver MM. Sander Rang et Ferdinand Denis<sup>e</sup>, qui accordent avec raison une grande confiance à Sandoval. Paul Jove va jusqu'à faire remonter au temps

de H'aroudj l'expédition de Hugo de Moncade<sup>f</sup>. Les réflexions de M. Ch. de Rotalier<sup>g</sup> m'ont déterminé à suivre, pour la chronologie de ces événements, le manuscrit du *R'âzaouat* traduit, croit-on, par Venture de Paradis.

<sup>2</sup> Il semblerait, en lisant la Chronique des Barberousse<sup>h</sup>, que ce fut à Abou-H'ammou<sup>i</sup> que le sultan de *Tunis* fit les ouvertures dont je parle ici. Mais peu après la restauration d'Abou-H'ammou par les Espagnols, et pendant qu'Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed faisait jouer les ressorts de l'intrigue sur Ah'med-ben-el-K'âd'i, quatre révolutions avaient lieu coup sur coup à *Tlemçén*: la première, à la mort d'Abou-H'ammou, lorsqu'un de ses neveux, Moulêi-Ah'med-Meça'oud, s'empara du trône au détriment de son frère aîné,

<sup>a</sup> *De la dominat. turq. dans l'anc. Rég. d'Alg.* p. 123; in-8°, Paris, 1840.

<sup>b</sup> *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, vol. I; in-f°, en Pamplona, 1618.

<sup>c</sup> *Relat. de la captiv. du sieur Emanuel d'Aranda*, 11<sup>e</sup> part. p. 33 et 34; petit in-12, Paris, 1657.

<sup>d</sup> *Topographia e historia general de Argel*, verso du folio 55, col. 1; pet. in-f°, Valladolid, 1612.

<sup>e</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* note XI, t. II, p. 184 et 185; in-8°, Paris, 1837.

<sup>f</sup> Pauli Jovii *Historiarum sui temporis tomi duo*, lib. XXXIII, t. II, folio 135 recto; in-f°, Lutetiae, 1554 (t. II, p. 259 de la traduct. de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570).

<sup>g</sup> *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerr.* chap. v, t. I, nota de la page 138; in-8°, Paris, 1841.

<sup>h</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § XII, p. 141; in-8°, Paris, 1837.

<sup>i</sup> Abou-H'ammou qui, suivant Cardonne, régnait déjà à *Tlemçén* en 1509, était petit-fils d'Abou-'Abd-Allah-Moh'ammed-el-Metouak'k'el<sup>o</sup>. Ce fut lui que H'aroudj détrôna en 1517, et qui fut remplacé sur son trône par les Espagnols, en 1518.

<sup>o</sup> Cardonne, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domin. des Arab.* liv. V, t. III, p. 25; in-12, Paris, 1765.

moyens de séduction auprès d'un cheikh arabe, Ah'med-ben-el-K'ad'i, possesseur du territoire compris entre *Bône* et *la Calle*, et auquel Kheïr-ed-Dîn avait confié le gouvernement de l'E. de son petit royaume<sup>1</sup>. Ces moyens, d'abord sans effet<sup>2</sup>, finirent par réussir si bien<sup>3</sup> que, la guerre étant déclarée et les troupes tunisiennes battues sur la lisière occidentale de la *Kabilie*, Ah'med-ben-el-K'ad'i mit sa trahison au grand jour par un affreux guet-apens tendu aux troupes turques dans un défilé des *Fliça*<sup>4</sup>, et devint assez maître de la province du Levant pour obliger Kheïr-ed-Dîn à se renfermer dans *Alger*, où il vint l'assiéger. Les rigueurs de la saison pour les assiégeants, la famine pour les assiégés, amenèrent un de ces accommodements forcés qui ne peuvent être sincères; bientôt les hostilités furent reprises, et Kheïr-ed-Dîn eut le malheur de se voir trahi par un de ses lieutenants, Kara-Hassan, qu'il avait envoyé dans l'E., et qui succomba aux tentatives de séduction d'Ah'med-ben-el-K'ad'i<sup>5</sup>. A cet instant, Kheïr-ed-Dîn était, par le fait, dépossédé de toute la partie orientale de ses États, lorsqu'une insurrection, fomentée dans *Alger* même par son implacable ennemi, éclata d'une manière formidable. Cette insurrection fut réprimée<sup>6</sup>, mais le découragement s'était emparé de l'âme si énergique de Barberousse : il voyait un grand nombre de ses soldats quitter les drapeaux pour retourner en Turquie, Ah'med-ben-el-K'ad'i et Kara-Hassan maîtres de l'Est, la fidélité de Moulèi-'Abd-Allah plus ou moins chancelante, de nombreuses tribus soulevées, et il sentait le gouvernement même de sa capitale défaillant dans ses mains<sup>7</sup>. Ce fut alors qu'il prit l'étrange résolution de quitter *Alger* et de se rendre à *Djîdjel*<sup>8</sup> pour recommencer sa vie de pirate et donner la chasse non-seulement aux bâtiments chrétiens, mais à ceux du sultan de *Tunis*, dont il avait à se venger<sup>9</sup>.

Cette retraite de Kheïr-ed-Dîn avait appelé sur-le-champ Ah'med-ben-el-K'ad'i à *Alger*. Il s'y installa en souverain<sup>10</sup>, et rendit son gouvernement si odieux, qu'au bout de trois ans<sup>11</sup>, en 1527, les principaux habitants envoyèrent une députation à Kheïr-

Moulèi-'Abd-Allah, qui se réfugia à *Oran*; la seconde, faite par les Espagnols, qui installèrent cet aîné à *Tlemçèn*; la troisième, par Kheïr-ed-Dîn qui chassa Moulèi-'Abd-Allah pour y replacer Meça'oud; la quatrième (1522 de J. C.), encore par Kheïr-ed-Dîn, qui, indigné de l'ingratitude de Meça'oud, le renversa pour rétablir Moulèi-'Abd-Allah. Cette fois, le nouveau souverain reconnut l'autorité de *Constantinople*, et cette circonstance fut sans doute un puissant aiguillon pour que le roi de *Tunis* activât ses démarches auprès d'Ah'med-ben-el-K'ad'i. Meça'oud, qui s'était réfugié dans le *Sah'ra*, fut, peu de temps après, livré par trahison à son frère Moulèi-'Abd-Allah.

<sup>1</sup> *Fondation de la Régence d'Alger, Histoire des Barberousse*, t. I, § xv, p. 170, et § xi, p. 129; in-8°, Paris, 1837.

<sup>2</sup> *Ibid.* § xii, p. 143.

<sup>3</sup> *Ibid.* § xiii, p. 158.

<sup>4</sup> *Ibid.* § xiii, p. 160 et 161.

<sup>5</sup> *Ibid.* § xv, p. 171.

<sup>6</sup> *Ibid.* § xv, p. 177.

<sup>7</sup> *Ibid.* § xvi, p. 185 et 186.

<sup>8</sup> *Ibid.* § xvi, p. 189.

<sup>9</sup> *Ibid.* § xvi, p. 191.

<sup>10</sup> *Ibid.* § xvii, p. 198.

<sup>11</sup> *Ibid.* § xvi, p. 189, et § xviii, p. 212.

\* *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § xiii, p. 158; in-8°, Paris, 1837.

ed-Dîn, pour le supplier de revenir. Le pirate, dont il est difficile de pénétrer la pensée, mais qui sans doute regrettait le pouvoir, dirigea aussitôt sa petite armée vers les montagnes des *Fliça*, où elle rencontra les troupes d'Ah'med-ben-el-K'âd'i, et après plusieurs combats dans lesquels la victoire flotta incertaine entre les deux prétendants, le cheikh arabe finit par être vaincu et massacré dans son propre camp<sup>1</sup> : Kheïr-ed-Dîn rentra triomphant à *Alger*<sup>2</sup>. Son premier soin fut de se porter sur *Cherchél* où Kara-Hassan régnait par suite du partage qu'il avait fait avec Ah'med-ben-el-K'âd'i. Le lieutenant infidèle, surpris par la rapidité du mouvement de Kheïr-ed-Dîn, qui n'avait séjourné que vingt-quatre heures à *Alger*, fut saisi et décapité avec treize joldachs qui s'étaient retirés avec lui dans un fort. Bientôt il fallut combattre et vaincre Moulèi-'Abd-Allah révolté<sup>3</sup>; à peine l'insurrection était-elle étouffée dans l'O., que Hussein, frère d'Ah'med-ben-el-K'âd'i<sup>4</sup>, fit une irruption dans l'E., et, cette fois, les montagnes de la *Kabilie* venant en aide à l'insurrection, Kheïr-ed-Dîn ne mit pas moins de deux ans<sup>5</sup> à vaincre le chef arabe, qu'il poursuivit jusque sur son propre territoire<sup>6</sup>.

936 de l'hégire  
(1529 de J.C.).

Après les revers de Francesco de Vera et de Hugo de Moncade (1516 et 1518), au milieu des agitations qui signalèrent le règne de Kheïr-ed-Dîn depuis 1518 jusqu'en 1524, époque à laquelle il fut obligé de quitter *Alger*, dans l'espèce d'abandon où se trouva cette ville durant l'interrègne rempli par Ah'med-ben-el-K'âd'i (1524-1527), et pendant que Kheïr-ed-Dîn, rentré dans sa capitale, était obligé de se porter tantôt dans l'O. tantôt dans l'E. pour réprimer l'insurrection (1527-1529), on se demande avec étonnement quel était le rôle du *Peñon*. M. Pellissier observe, avec raison, qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans le seul fait de son existence après les revers des Espagnols, et dans le silence complet gardé sur cette forteresse par les historiens<sup>7</sup>. Il n'est pas moins extraordinaire que l'Espagne ait, elle aussi, oublié sa garnison du *Peñon*, au point de la laisser manquer de vivres, et de la réduire à l'état de détresse où elle arriva<sup>8</sup>. L'étonnement cesse cependant, quand on sait quelle déplorable incurie l'Espagne apportait à l'administration de ses possessions sur la *côte barbaresque*, incurie si profonde que la perte même du *Peñon* ne put faire sortir la cour de Madrid de son coupable engourdissement. En veut-on la preuve? Kheïr-ed-Dîn avait emporté le *Peñon* de vive force en 1529, comme

<sup>1</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § XVII, p. 206. — Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*; lib. III, § XXIV, vol. I, p. 135, col. 2; in-f°, en Pamplona, 1618. — Ch. de Rotahier, *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerr.* chap. VI, t. I, p. 151; in-8°, Paris, 1841.

<sup>2</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. I, § XVIII, p. 210; in-8°, Paris, 1837.

<sup>3</sup> *Ibid.* § XVIII, p. 217 et 218.

<sup>4</sup> *Ibid.* § XIII, p. 164.

<sup>5</sup> *Ibid.* § XVIII, p. 219.

<sup>6</sup> J'ai dit (note 10 de la p. 120 et p. 163) que cette

famille possédait le territoire qui s'étend de *Bône* à la *Calle*; mais il semblerait que le frère de Ben-el-K'âd'i, dont il est ici question, était maître du pays de *Koukô*. (P. Jovii *Histor. sui temp. tomi duo*, lib. XXXIII, t. II, f° 135 r°; in-f°, Lutetiae, 1554. — T. II, p. 259 de la trad. de D. Sauvage; in-f°, Paris, 1570. — Ch. de Rotahier, *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Médit.* t. I, ch. VI, p. 153, et ch. VIII, p. 176; in-8°, Paris, 1841.)

<sup>7</sup> *Mém. histor. et géogr. sur l'Alg.* p. 36 et 37; in-8° de l'I. R. 1844.

<sup>8</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLII, t. II, p. 402; in-4°, Paris, 1667.

nous le verrons tout à l'heure; hé bien ! dès 1534 (13 mars et 26 avril) le commandant d'*Honein*<sup>1</sup> écrivait à Charles-Quint : « Les troupes sont criblées de dettes, pauvres « d'argent et dénuées des choses nécessaires à la vie; il est dû dix-huit mois de solde « aux gens de cheval. » En 1535 (4 juin) le commandant de *Bougie* faisait connaître à son gouvernement « que la place manquait de vivres, d'avoine et d'argent; on devait « aux soldats dix-huit mois de paye. » Dans la même année (13 septembre), le commandant de *Bône* se plaignait du pitoyable état des troupes qui, n'ayant point de discipline, volaient ce qu'elles pouvaient trouver dans la campagne, où elles étaient ensuite massacrées par les Arabes<sup>2</sup>.

La détresse était grande en 1529 au *Peñon*, lorsque Kheïr-ed-Dîn, après avoir ainsi écrasé ses ennemis, résolut de soustraire enfin *Alger* au regard de cet œil chrétien qui depuis quatorze ans, semblait ouvert pour épier tous ses mouvements et comme pour lancer une incessante menace. Chez l'ardent corsaire l'exécution suivait de près la pensée : le 6 mai 1529 l'attaque était commencée; quinze jours après, le 21 mai, le *Peñon* était enlevé et entièrement rasé<sup>3</sup>. L'historique le plus sommaire ne peut passer sous silence l'intrépidité avec laquelle ce petit fort fut, pour la seconde fois, défendu par Martin de Vargas, et l'éternel déshonneur dont Kheïr-ed-Dîn flétrit sa victoire en faisant périr misérablement l'héroïque gouverneur dont il avait paru d'abord apprécier la noble conduite<sup>4</sup>. Certains actes du second Barberousse sont empreints d'assez de grandeur pour qu'on sente, dans celui qui les accomplit, le fondateur d'un empire; dans l'auteur de la mort de Martin de Vargas, on voit reparaître le pirate, rendant son caractère plus odieux encore par le voile de fanatisme dont il couvre sa barbarie. Si le vasselage volontaire de Kheïr-ed-Dîn envers *Constantinople* fut, pour l'adroit forban, la manière de s'assurer la possession d'un empire dont la création était une éventualité probable, on peut dire que la destruction du *Peñon* fut la prise de possession de cet

<sup>1</sup> Place maritime d'une certaine importance située dans la province d'*Oran*, à quatre lieues O. S. O. de l'embouchure de la *Tafna*. (Voir le Dictionnaire géographique que M. de Slane a placé en tête du tome I de sa traduction d'Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*.)

<sup>2</sup> Mauroy, *Précis de l'hist. et du comm. de l'Afr. septentr.* p. 243 et 244; in-8°, Paris, 1852.

<sup>3</sup> « A veynte y uno mayo 1529 años. » (Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*,

lib. XVIII, § 1x, vol. II, p. 84, col. 1; in-f°, en Pamplona, 1614.)—Haedo, *Topographia e historia general de Argel*, recto du folio 57, col. 2; petit in-f°, Valladolid, 1612. — *Relation de la captivité du sieur Emanuel d'Aranda*, 11<sup>e</sup> part. p. 34 et 37; petit in-12, Paris, 1657. — Marmol (*L'Afrique*, t. II, p. 402) ne fixe pas la date de cet événement.

<sup>4</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 196-203; in-8°, Paris, 1837.

<sup>5</sup> En donnant le 21 mai pour la date de cet événement, il est d'accord avec Haedo et d'Aranda, mais il dit en 1529 et d'Aranda dit en 1530. Le manuscrit du *R'azaouat* nous aide à résoudre cette question : suivant lui ce fut un vendredi<sup>\*</sup> qu'eut lieu l'assaut et la prise du *Peñon*; or, c'est en 1529 que le 21 mai tombait un vendredi. MM. Sander Rang et Ferdinand Denis, faute de faire ce simple rapprochement, ont adopté la date de 1530<sup>\*\*</sup>. M. Ch. de Rotalier<sup>\*\*\*</sup> a suivi Sandoval.

<sup>\*</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* § xix, t. I, p. 225; in-8°, Paris, 1837.

<sup>\*\*</sup> *Ibid.* note 13, t. II, p. 197.

<sup>\*\*\*</sup> *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerr.* chap. vi, t. I, p. 156; in-8°, Paris, 1841.

empire, et comme un titre qui en légitimait la conquête aux yeux mêmes des indigènes.

PORT D'ALGER.

Kheïr-ed-Dîn, devenu vraiment maître d'Alger, s'occupa tout d'abord de créer devant cette ville, qui en manquait absolument<sup>1</sup>, un port où les corsaires pussent se réfugier. Depuis l'existence du *Peñon*, leurs petits bâtiments ne pouvaient pas même s'abriter derrière les *îlots d'Alger*. « Cette forteresse, dit Emanuel d'Aranda, obligeoit les nauires « de se râger d'vn costé de la ville, proche la porte de *Babazon* (*Bâb-'Azzoun*), en fort « grand danger de perir avec la moindre tempeste<sup>2</sup>. » Le pacha résolut, ajoute le même auteur, « de faire un port de la ville jusques à l'isle (sur laquelle s'élevait naguère le « *Peñon*): ce qui estoit le même concept qu'Aruch (H'aroudj) auoit pretendu de faire « en l'an 1516<sup>3</sup>. » A la fin d'août ou au commencement de septembre 1529, aussitôt après la mort de l'intrépide Martin de Vargas, qui était resté trois mois en prison, « Kheïr-ed-Dîn fit faire, par les chrestiens qui estoient esclaves, vn mole depuis la ville « jusques à la forteresse, en deux années de temps<sup>4</sup>. » Paul Jove, qui croyait que les ruines de *Rusgunia*, que nous avons vues au *cap Matifou*, étaient celles de *Tipasa*, dit que « Barberousse ayt (ayant), par excelente entreprise, aiousté vn mole à l'isle, pour « la joindre à la terre-ferme, fit mener de sa nauire (de sa flotte) les forçes crestiens « à cest ourage, et y transporta de tres grosses pierres des ruines de *Tipasa*<sup>5</sup>. » Ce môle, qui porte encore aujourd'hui le nom de son auteur, fut donc terminé à la fin de 1531. Depuis lors, les corsaires qui fréquentaient cette côte purent prendre leur mouillage à *Matifou* ou à *Alger*, selon que le vent soufflait de l'E. ou de l'O.<sup>6</sup> Le port d'Alger, tel qu'il était alors, tel que nous l'avons trouvé en 1830, offrait une certaine étendue et était assez fréquenté, puisque Haedo donne le tableau détaillé, que Dan lui a emprunté, de trente-cinq galères ou brigantins que renfermait ce port en 1588, sans y comprendre plusieurs frégates<sup>7</sup>. Au commencement de 1662, une furieuse tempête emporta la *jetée de Kheïr-ed-Dîn*, et fit périr plusieurs galères et vaisseaux dans le port<sup>8</sup>. La jetée fut immédiatement rétablie. Dans un ouvrage publié en 1750, le sieur Leroy donne un état de la marine d'Alger en 1718, état dans lequel il porte à vingt, dont deux en chantier, le nombre des bâtiments de ce port<sup>9</sup>. Laugier de

938 de l'hégire  
(1531 de J.C.).

1588.  
1662.

1718.  
1724.

<sup>1</sup> Malgré ce que dit Abou-'Obeid-Bekri (voy. p. 151 de ce volume).

<sup>2</sup> *Relat. de la captiv. dv s<sup>r</sup> Eman. d'Aranda*, 11<sup>e</sup> part. p. 34; petit in-12, Paris, 1657.

<sup>3</sup> *Ibid.* 11<sup>e</sup> part. p. 34.

<sup>4</sup> *Ibid.* 11<sup>e</sup> part. p. 38.

<sup>5</sup> Pauli Jovii *Historiarum sui temporis* (1494-1547) *tomii duo*, lib. XL, t. II, folio 271 H verso; in-fol. Lutetiae, 1554. — T. II, p. 509 A de la traduction de Denis Sauvage; in-fol. Paris, 1570.

<sup>6</sup> *Fondation de la Régence d'Alger, Hist. des Barber.*

note de M. Rang, t. II, p. 357; in-8°, Paris, 1837.

<sup>7</sup> *Topographia e historia general de Argel*, por Diego de Haedo, cap. xxii, recto du folio 18; pet. in-f°, Valladolid, 1612. — Dan, *Hist. de Barb. et de ses cors.* liv. III, chap. III, § IV, p. 308 et 309, et chap. IV, § VII, p. 315; 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Paris, 1649.

<sup>8</sup> *Relat. de la captiv. et liber. dv s<sup>r</sup> Em. d'Aranda*, p. 122; nouv. édit. petit in-12, Paris, 1665.

<sup>9</sup> *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger*, par M. Leroy, p. 104; in-8°, La Haye, 1750.

Tassy avait donné, en 1725, l'état de la marine d'Alger en 1724<sup>1</sup>, état qui porte à vingt-quatre le nombre des bâtiments, et c'est ce tableau qui a été copié trente-deux ans après par Boyer de Prebandier<sup>2</sup>.

Les pauvres Chrétiens esclaves, qui réunissaient si péniblement la terre-ferme aux *flots d'Alger*, ne pouvaient guère prévoir en 1529 qu'ils commençaient une grande œuvre que les enfants de la France viendraient un jour continuer et développer sur une échelle gigantesque; ils ne prévoyaient pas non plus que les premières assises du *Peñon* démoli serviraient de fondation à un phare s'élevant de trente-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, et dont le feu, visible à cinq lieues marines<sup>3</sup>, guiderait les navires de toutes les nations vers ce port si justement redouté de leur temps. C'est que pour nous, comme pour Kheïr-ed-Dîn, le premier soin devait être de créer un port; car, quoi qu'en ait dit Moreri<sup>4</sup>, la darse des Turcs était si mauvaise<sup>5</sup>, qu'en 1619 une tempête avait brisé vingt-cinq vaisseaux dans le port<sup>6</sup> et que le 11 février 1835 un coup de vent fit périr dix-huit navires à l'ancre<sup>7</sup>. Aussi prit-on immédiatement la résolution de prolonger le môle, et, dès 1837, on se mit à l'œuvre<sup>8</sup>. Bientôt des projets divers furent étudiés, proposés, discutés par les hommes les plus compétents, et, après bien des tâtonnements et des modifications apportées en cours d'exécution, les plans grandissant toujours avec la pensée qui les inspirait, l'avenir prenant plus d'étendue à mesure que l'œil le fixait davantage, on s'est enfin arrêté à des jetées qui embrassent une nappe d'eau de quatre-vingt-six hectares divisée en deux ports, l'un marchand, l'autre militaire, et une autre nappe de sept cents hectares qui constituera la rade. A la fin de 1850, la *jetée du Nord* avait atteint son entier développement (700 mètres) et était arrivée à son musoir par une profondeur de 25 mètres<sup>9</sup>; elle présente une courbe dont les ordonnées mesurent, en quelque sorte, l'importance croissante de la question d'Algérie. Cet immense travail, pour le port seul, c'est-à-dire en dehors de la rade, aura entraîné, quand il sera achevé, une dépense de quarante-deux millions<sup>10</sup>, sans compter, bien entendu, les travaux faits par les Turcs antérieurement à 1830. Il ne

<sup>1</sup> *Histoire du royaume d'Alger*, par Laugier de Tassy, liv. II, chap. XIV, p. 264 et 265; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>2</sup> *Histoire des États barbaresques qui exercent la piraterie*, trad. de l'angl. (par Boyer de Prebandier), t. II, p. 7; in-8°, Paris, 1757.

<sup>3</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 382; in-8°, Paris, 1837. — *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* p. 47 et 175; in-4°, de l'I. R. février 1838. — *Description nautique des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard, p. 94; 2° édition; in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>4</sup> Qui prétend que le port d'Alger est très-bon. (*Le grand Dictionnaire historique*, t. I, p. 234, col. 1

et 2, au mot ALGER; nouvelle édition; in-4°, Basle, 1731.) La première édition est celle de Lyon, 1674; elle ne formait qu'un seul volume in-4°.

<sup>5</sup> *Hist. du roy. d'Alg.* par Laugier de Tassy, liv. II, chap. II, p. 163; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>6</sup> *Description générale de l'Afrique*, par Pierre Darity, p. 186; in-4°, Paris, 1660.

<sup>7</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 344; in-8°, Paris, 1837. — *Études sur les ports de l'Algérie*, par M. A. Lieussou, p. 39; in-8°, Paris, 1850.

<sup>8</sup> *Ibid.* p. 36.

<sup>9</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. de 1846 à 1849*, p. 314; in-4°, de l'I. N. novembre 1851.

<sup>10</sup> *Ibid.* p. 315.

faut pas s'étonner de ce chiffre quand on songe que « la nature n'avait rien fait ni préparé à *Alger* pour un grand établissement maritime <sup>1</sup>, » et que ce point méritait, mieux encore que beaucoup d'autres, la qualification d'*importuosum* <sup>2</sup> donnée par Salluste à la partie de la *côte d'Afrique* que baigne la Méditerranée.

Kheïr-ed-Dîn ne conserva pas le souverain pouvoir à *Alger* jusqu'à la fin de sa carrière. Appelé à *Constantinople*, en 1533 <sup>3</sup>, pour y recevoir la récompense de ses signalés services, il fut nommé capitain pacha des flottes du Grand Seigneur <sup>4</sup>, et c'est en cette

<sup>1</sup> *Études sur les ports de l'Algérie*, par M. A. Lieusou, p. 39; in-8°, Paris, 1850.

<sup>2</sup> « Mare sævum, importuosum. » (Crispi Sallustii *Bellum Jugurthinum*, cap. XVII, p. 150 de l'édit. donnée par C. L. Mollevaut; 3° édit. in-8°, Paris, 1813.)

<sup>3</sup> Peut-être en 1534, comme le dit un auteur contemporain, Paul Jove <sup>a</sup>. Il règne un peu d'incertitude sur la date à laquelle Kheïr-ed-Dîn reçut cette dignité, et, par suite, sur l'année, qui paraît être la même, dans laquelle il escroqua la prise de *Tunis* en se servant du crédit qu'avait, sur l'esprit des habitants, le nom de Rechid, frère de Mouléï-H'açèn. « Je ne sais au juste, dit Raïni-el-K'aïrouâni, combien de temps il (Kheïr-ed-Dîn) y resta (à *Tunis*), mais il est certain qu'il y était en 935 ou 936 (1528 ou 1529), « enfin avant 940 <sup>b</sup> (1533). » Le savant d'Herbelot place cet événement sous l'année 1533°. Jean de Ferreras offre, à son insu, les deux versions : « Mouléï-H'açèn, dit-il sous l'année 1533, avait été détrôné « par le corsaire Barberousse. . . . Il résolut d'implorer « la protection de l'empereur Charles-Quint. . . . » et plus loin <sup>c</sup>, sous l'année 1534, il représente Barbe-

rousse décoré de sa nouvelle dignité, partant de *Constantinople*, exerçant mille ravages, et s'emparant de *Tunis* au nom du Grand Seigneur. Mariana place les mêmes faits sous l'année 1534 <sup>f</sup>, et MM. Sander Rang et Ferdinand Denis, empruntant une date précise à Sandoval <sup>g</sup>, font entrer Kheïr-ed-Dîn à *Tunis* le 22 août 1534 <sup>h</sup>. Ce qui est certain, parce que cela ressort du récit d'un témoin oculaire, le séjour de Barberousse à *Tunis* ne dut pas être long, car ses moyens de défense n'étaient pas entièrement prêts <sup>i</sup> lorsque Charles-Quint vint l'attaquer. Or, Marmol nous montre l'Empereur s'embarquant le 30 mai 1535 <sup>k</sup> pour cette célèbre expédition, et le 20 juillet suivant <sup>l</sup>, sept ou huit jours après l'enlèvement de *la Goulette*, l'armée s'ébranlant pour marcher sur *Tunis*, qui fut bientôt pris et livré aux horreurs du plus affreux pillage pendant trois jours.

<sup>4</sup> Il fut appelé par Soliman II, qui avait succédé à Sélim I en 1520. Sandoval nous montre Kheïr-ed-Dîn, au moment de son départ, faisant la paix avec Ben-el-K'âd'i, roi de *Koukô* <sup>m</sup>. Il doit évidemment s'agir ici du frère de Ben-el-K'âd'i <sup>n</sup>, puisque celui-ci avait été tué en 1527°.

<sup>a</sup> Pauli Jovii *Historiarum sui temporis* (1494-1547) *tomi duo*, lib. XXXIII, t. II, folio 135 G verso et folio 137 F verso; in-f°, Lutetia, 1554 (t. II, p. 260 et à la marge de la page 264 de la traduct. de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570).

<sup>b</sup> Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. VI, p. 273; in-8°, de l'I. R. 1845.

<sup>c</sup> *Biblioth. orient.* p. 357, col. 1, p. 497, col. 2, et p. 803, col. 2; in-f°, Maestricht, 1776.

<sup>d</sup> Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, part. XIII, t. IX, p. 151; in-4°, Paris, 1751.

<sup>e</sup> *Ibid.* t. IX, p. 158.

<sup>f</sup> Mariana, *Hist. génér. d'Esp.* t. V, part. II, p. 21 du supplément, col. 1 et 2; in-4°, Paris, 1725.

<sup>g</sup> *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, lib. XXI, § VII, vol. II, p. 193, col. 1; in-f°, en Pamplona, 1614.

<sup>h</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 228; in-8°, Paris, 1837. — *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerr.* par Ch. de Rotalier, chap. VIII, t. I, p. 180, 181, et note 1 de la page 186; in-8°, Paris, 1841.

<sup>i</sup> *L'Afrique de Marmol*, liv. VI, chap. XVI, t. II, p. 466; in-4°, Paris, 1667.

<sup>k</sup> *Ibid.* liv. VI, chap. XVI, t. II, p. 462. — Voyez la note 1 de la page suivante.

<sup>l</sup> *Ibid.* liv. VI, chap. XVI, t. II, p. 477.

<sup>m</sup> *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, lib. XXI, § I, vol. II, p. 188, col. 1; in-f°, en Pamplona, 1614. — *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, p. 212; in-8°, Paris, 1837.

<sup>n</sup> Voy. la note 6 de la page 164 de ce volume. — *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditerr.* t. I, chap. VI, p. 153, et chap. VIII, p. 176; in-8°, Paris, 1841.

<sup>o</sup> Voy. p. 164 de ce volume. — *Hist. d'Alg. etc.* par Ch. de Rotalier, chap. VI, t. I, p. 151; in-8°, Paris, 1841.



qualité qu'en 1534 il s'empara de *Tunis*, d'où Charles-Quint le chassa en juillet 1535<sup>1</sup>. Un coup de main hardi, tenté sur *Mahon*, paraît avoir été sa dernière expédition comme pacha d'*Alger*<sup>2</sup>. Vers 1536, il remit ses pouvoirs à un renégat sarde, Haçèn-Agha, et reprit la mer pour se mesurer avec André Doria. Dans la grande lutte qui s'engagea alors entre ces deux illustres marins, sous les yeux de la Chrétienté et de l'Islamisme, l'histoire impartiale reste incertaine auquel des deux appartient la palme du génie de la mer.

Ce serait ici le lieu de raconter la fameuse expédition de 1541; mais je n'écris pas une histoire d'*Alger*, et je préfère renvoyer le lecteur à l'excellente note que MM. Sander Rang et Ferdinand Denis ont consacrée à cet épisode important de la vie de Charles-Quint<sup>3</sup>. Il me suffira, pour le but que je me propose, de compléter, par quelques mots, celles des circonstances de cette expédition que l'on trouve semées çà et là dans mon récit. Selon toutes les apparences, l'Empereur méditait la prise d'*Alger* depuis le succès qu'il avait obtenu devant *Tunis* en 1535<sup>4</sup>. Six ans après, en 1541, sa résolution était tellement arrêtée, que, malgré les efforts du pape Paul III, d'André Doria, du marquis d'El-Vasto (du Guast), pour l'en détourner, tous lui représentant que la saison était trop avancée (fin de septembre), il quitta *Lucques* pour aller rassembler sa flotte, et se présenta devant *Alger* le 20 octobre<sup>5</sup>; le 23, il opéra le débarquement de son imposante armée<sup>6</sup>. J'ai dit la suite<sup>7</sup>; et, sans entrer dans des détails que ne comporte pas le cadre de cet ouvrage, j'ai rappelé l'affreux désastre<sup>8</sup> dont les conséquences furent si graves, puisque ce désastre devait, jusqu'à nos jours, peser du poids de la honte sur la Chrétienté tout entière.

<sup>1</sup> Dans la préface où Marmol dit qu'il sortit fort jeune de *Grenade*, sa patrie, pour se trouver à la fameuse expédition de Charles-Quint contre la ville de *Tunis*, on lit en marge, 1536<sup>a</sup>; mais, dans le texte, il donne la véritable date, 1535<sup>b</sup>. Je suppose que c'est la préface de Marmol qui aura trompé le savant d'Herbelot lorsqu'il place la prise de *Tunis*, par Charles-Quint, en 943 de l'hégire, qu'il fait correspondre successivement à 1536 et 1537 de J. C.<sup>c</sup>

<sup>2</sup> *Fondat. de la Rég. d'Alg. Hist. des Barber.* t. II, § 1, p. 1-10; in-8°, Paris, 1837.

<sup>3</sup> *Ibid.* t. II, p. 241-333.

<sup>4</sup> Succès plus apparent que réel, à en juger par le langage d'un des acteurs (le comte d'Anguillara), qui écrivait sur les lieux le 25 juillet 1535: « En résumé, le siège de *Tunis* est un pauvre fait d'armes et de bien peu de gain. » (*Ibid.* t. II, p. 236.)

<sup>5</sup> Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*,

xiii<sup>e</sup> part. t. IX, p. 228 et 230; in-4°, Paris, 1751.

<sup>6</sup> La carte placée à la page 313 du *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg.* publié par le ministère de la guerre en novembre 1851, indique l'embouchure du ravin *Descous* comme le point du débarquement de Charles-Quint en 1541. Shaw (t. I, p. 87) le place à 'Aïn-Rebat', à  $\frac{1}{2}$  mille à l'O. de la porté *Bâb-'Azzoun*.

<sup>7</sup> Voyez p. 141 de ce volume.

<sup>8</sup> Pauli Jovii *Historiarum sui temporis tomi duo*, lib. XL, t. II; in-f°, Lutetiae, 1554 (t. II, p. 506-518 de la traduction de Denis Sauvage; in-f°, Paris, 1570). — *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. xli, t. II, p. 408; in-4°, Paris, 1667. — Jean de Ferreras, *Hist. génér. d'Esp.* d. xiii<sup>e</sup> part. t. IX, p. 232 et 233; in-4°, Paris, 1751. — Vertot, *Histoire des chevaliers de Malte*, liv. X, t. III, p. 202-207; in-4°, Paris, 1726. — Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, liv. VI, t. II, p. 246-250; in-4°, Amsterdam, 1771; publiée en anglais en 1769.

<sup>a</sup> *L'Afrique* de Marmol, t. I, p. 4 de la préface, qui du reste n'est pas paginée.

<sup>b</sup> *Ibid.* liv. VI, chap. xvi et xvii, t. II, p. 462 et 492.

<sup>c</sup> *Bibliothèque orientale*, p. 645, col. 2, et p. 804, col. 1; in-f°, Maestricht, 1776.

<sup>d</sup> Publiée en espagnol, de 1700 à 1727.

La Régence d'Alger, fondée le 21 mai 1529, par Kheïr-ed-Dîn, sur les ruines du *Peñon* (voyez page 165), consolidée par l'échec de Charles-Quint en 1541, a eu ses historiens<sup>1</sup>, au nombre desquels je ne songe pas à me ranger. Je n'écris pas, je le répète, une histoire d'Alger; et ce n'est pas ici le lieu d'énumérer la longue série des pachas dont les noms ne sont pas même venus tous jusqu'à nous; je me contenterai d'indiquer que cette *Régence*, dont la durée fut de trois siècles, se partage assez naturellement en trois périodes : la première, qui est celle de la domination réelle de *Constantinople*, s'arrête au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>; la seconde, qui embrasse un siècle, peut être considérée comme une lutte inégale entre les pachas envoyés de *Constantinople* et les aghas d'abord, puis les deys nommés par la milice<sup>3</sup>; enfin, la troisième commence avec le règne d'Ali I<sup>4</sup>, sur la tête duquel le Grand Seigneur consentit, en 1710, à réunir le titre de pacha à celui de dey que la milice d'Alger lui avait conféré. A cet instant, on voit disparaître jusqu'à l'ombre de l'autorité de *Constantinople*; la *Régence* est

<sup>1</sup> Très-bien résumés par M. Ch. de Rotalier. (*Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée*; 2 vol. in-8°, Paris, 1841.)

<sup>2</sup> *Histoire du royaume d'Alger*, par Laugier de Tassy, p. 50; in-12, Amsterdam, 1725.

<sup>3</sup> C'est en 1587 que le titre de *dey* (en turc *dai*, oncle, patron<sup>a</sup>) apparaît pour la première fois dans l'histoire des corsaires de *Barbarie*, non point à *Alger*, mais à *Tunis*. En effet, je lis dans un ouvrage rédigé par plusieurs missionnaires de l'Ordre de la très-sainte *Trinité et rédemption des captifs*: « K'alif, qui fut le « premier *dey*. . . . fut massacré après avoir régné « trois ans. Ibrahim I<sup>er</sup> lui succéda; mais, craignant un « sort semblable, il se retira à la *Mecque* au bout de « quatre ans. . . . K'ara-'Osman prit sa place<sup>b</sup>. » Or, le père Dan, exposant l'état du *royaume de Tunis*, dit en parlant des pachas : « Cela dura jusques à l'an 1594, « qui fut le temps où K'ara-'Osman. . . . sceut si bien « gagner le cœur des janissaires, à force d'artifice et de « largesses, qu'ils le déclarèrent leur chef, en l'hon- « rant du titre de *day*<sup>c</sup>. » Si donc on défalque de 1594 les quatre années d'Ibrahim I<sup>er</sup> et les trois années de K'alif, on trouve bien 1587 pour la création de la charge de *dey* à *Tunis*; il est seulement probable

qu'elle ne prit toute son autorité que dans les mains de K'ara-'Osman, et c'est sans doute pour cette raison que M. Ch. de Rotalier fait partir cette institution de 1594<sup>d</sup>. — J'ai dit (page 134) que Khelil (premier agha) avait chassé le pacha. Ce représentant du Grand Seigneur avait été jeté en prison, et, à partir de 1659, des aghas gouvernèrent sans plus s'inquiéter des pachas que *Constantinople* envoyait et dont on ne sait pas même les noms. En 1671, une nouvelle révolution remplaça les aghas par des deys (Adji-Moh'ammed-Trik, premier dey), mais c'était, sous un autre nom, la continuation de la lutte avec les chefs délégués par *Constantinople*. Déjà, depuis le fameux Mezzo-Morto (1688), un certain nombre de chefs avaient réuni le titre de pacha et celui de dey, mais ce ne fut qu'en 1710 que le Grand Seigneur donna sa sanction à cette usurpation<sup>e</sup>.

<sup>4</sup> *Voy. pour la rédempt. des captifs aux roy. de Tunis et d'Alger*, fait en 1720, p. 117; in-8°, Paris, 1721. — *État génér. et partic. du roy. et de la ville d'Alger*, par Leroy, p. 25; petit in-8°, La Haye, 1750. — Ch. de Rotalier, *Hist. d'Alg. et de la pirat. des Turcs dans la Méditer.* chap. xxxv, t. II, p. 372; in-8°, Paris, 1741. — Ali I mourut de mort naturelle le 5<sup>f</sup> ou le 13<sup>s</sup> avril 1718; il eut pour successeur Moh'ammed, qui fut as-

<sup>a</sup> Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, p. 168; in-8°, Paris, 1840.

<sup>b</sup> *État des roy. de Barb. Trip. Tun. et Alg.* p. 144 et 145; in-12, Rouen, 1703. — Cet ouvrage a été réimprimé en 1731.

<sup>c</sup> *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, liv. II, chap. II, § III, p. 163; 2<sup>e</sup> édit. in-f°, Paris, 1649.

<sup>d</sup> *Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée*, t. II, p. 296; in-8°, Paris, 1841.

<sup>e</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1841*, p. 415-440; in-4°, de l'I. R. décembre 1842.

<sup>f</sup> *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger*, par Leroy, p. 25; petit in-8°, La Haye, 1750.

<sup>g</sup> *Hist. des États barbar. qui exercent la pirat.* trad. de l'angl. (par Boyer de Prebandler), t. I, p. 330; in-12, Paris, 1757.

indépendante, et c'est la milice turque qui dispense la dangereuse faveur du fauteuil doré; elle tient le sabre levé sur la tête de ses deys, qui n'ont pas même toujours le temps de revêtir le fatal cafetan, indice de l'investiture, témoin la lugubre journée dans laquelle sept fois le canon de la *K'as'ba* annonça aux Algériens tremblants qu'un nouveau souverain venait d'être proclamé, c'est-à-dire que six fois en un jour le sang avait coulé<sup>1</sup> sur ce trône qui, veuf de prétendants, fut remis aux mains du hasard, et reçut le premier passant venu, malgré ses protestations et ses excuses.

Sous l'autorité des pachas comme sous celle des deys, *Alger*, fidèle à son origine, fut éminemment une ville de pirates; elle n'avait pas en vain reçu le cachet des Barberousse. On l'appelait *Alger la Guerrière*<sup>2</sup> (*Djezâir-er-R'âzi*); il fallait bien que la guerre fût son élément<sup>3</sup>, puisque son industrie était le vol. Le brigandage sur mer, dont la naissance se perd dans la nuit des temps, sembla réfugié et comme concentré dans ce petit port où, pendant trois siècles, une poignée de forbans audacieux brava et rançonna impunément toutes les puissances de l'Europe, réservant à la France la gloire, si belle et si pure, de la première conquête entreprise au seul nom de la civilisation. Le 5 juillet 1830, jour où nos bataillons victorieux ont fait flotter leurs étendards sur les murs d'*Alger*, les échecs de Charles-Quint ont été vengés, et, ce qu'aucun siècle n'avait vu, les navires de toutes les nations ont pu traverser librement les eaux de la Méditerranée.

La mission que j'ai remplie en *Afrique*, de 1843 à 1846 inclusivement, m'obligeait, par sa nature même, à de continuel voyages; mais, après chaque excursion, je rentrais à *Alger* pour rédiger mes notes, mettre en ordre les collections que je formais, et j'ai profité de mes fréquents séjours dans cette ville pour y faire des observations météorologiques qui ont l'inconvénient de n'avoir pas été régulières, mais qui sont assez nombreuses pour offrir quelque intérêt. Ces résultats ont été, en partie, publiés par moi dans l'*Akhbar*, à qui je les remettais mois par mois; je les grouperai ici de manière à en présenter l'ensemble.

MÉTÉOROLOGIE.

sassiné le 18 mai 1724 et remplacé par 'Abdi<sup>a</sup>, qui régnait encore en juin 1731<sup>b</sup>.

<sup>1</sup> *Hist. du roy. d'Alger*, par Laugier de Tassy, liv. II, chap. VI, p. 221; in-8°, Amsterdam, 1725°. — *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger*, par Leroy, p. 33; petit in-8°, La Haye, 1750. — *Hist. des États barbar. qui exercent la pirat.* trad. de l'angl. t. I, p. 331; in-12, Paris, 1757.

<sup>2</sup> On l'appelait aussi *Alger la bien gardée* (*Djezâir-el-Mah'rouça*).

<sup>3</sup> « La guerre est l'âme du gouvernement algérien. » (*Hist. des États barbar. qui exercent la pirat.* trad. de l'angl. t. II, p. 68; in-12, Paris, 1757.) — *Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée*, par Ch. de Rotalier, chap. xxxv, t. II, p. 375; in-8°, Paris, 1841.

<sup>a</sup> *Hist. du roy. d'Alger*, par Laugier de Tassy, liv. II, chap. VI, p. 224 et 225; in-8°, Amsterdam, 1725. — *Hist. des États barbar. qui exerc. la pirat.* trad. de l'angl. t. I, p. 336 et 337; in-12, Paris, 1757.

<sup>b</sup> Tollot, *Nouveau voyage fait au Levant dès années 1731 et 1732*, p. 12 et 39; in-12, Paris, 1742.

<sup>c</sup> Dans l'Histoire de la Régence d'Alger, par M. Clausolles, p. 194, col. 2, petit in-4°, Toulouse, 1843, ce massacre est rapporté à l'élévation d'Ibrahîm II et à la date du 23 août 1732; or, puisqu'il est mentionné par Laugier de Tassy en 1725, il y a nécessairement là une erreur.

Température.

On n'éprouve jamais à *Alger*, et en général sur le littoral de notre *Algérie*, une température très-élevée; il faut pénétrer dans l'intérieur pour éprouver une chaleur parfois très-incommode. J'ai eu l'occasion, dans le premier volume de cet ouvrage, de dire que les dattes ne mûrissaient pas à *Alger*<sup>1</sup>; il en est de même des oranges, qui cependant exigent une température beaucoup moindre. Placé dans une chambre ouverte, comme sont les chambres des maisons mauresques, mon thermomètre pouvait être considéré comme étant sensiblement à l'air libre; 2,038 observations m'ont donné :

|           | Nombre des observations. | Moyenne des observations. |
|-----------|--------------------------|---------------------------|
| 1843..... | 53                       | 17°,69                    |
| 1844..... | 423                      | 19°,454                   |
| 1845..... | 916                      | 18°,334                   |
| 1846..... | 646                      | 17°,47                    |
|           | <hr/> 2,038              | <hr/> 18°,237             |

La moyenne de trois années d'observations suivies (1838-1840), faites par M. Don, ingénieur en chef des ponts et chaussées, avait donné 19°,64<sup>2</sup>, chiffre supérieur de 1°,84 à celui (17°,8) qu'avait obtenu M. Mahlmann pour quatre années d'observations<sup>3</sup>. Mon chiffre représente, à moins d'un demi-degré près (0°,483), la moyenne (18°,72) entre le résultat de M. Mahlmann et celui de M. Don. On peut considérer 18°  $\frac{1}{2}$  comme la température moyenne d'*Alger*. La plus haute température que j'aie observée à *Alger* est celle du 31 août 1843; à neuf heures du matin, mon thermomètre marquait 28°,33<sup>4</sup>. La plus basse est celle du 4 février 1845, qui, à neuf heures du matin, s'est trouvée être 7°,5<sup>5</sup>. Je ne prétends pas que de 1843 à 1846 il n'a pas été observé de température plus élevée ou plus basse que celles-ci; je dis seulement que ces deux chiffres représentent le *maximum* et le *minimum* des 2,038 observations que j'ai faites personnellement pendant ces quatre années; et il est assez remarquable que leur moyenne (17°,91) donne, à un tiers de degré près (0°,327), la moyenne de toutes mes observations<sup>6</sup>.

La température moyenne de *Marseille* est 14°,1; celle de Paris, 10°,8.

<sup>1</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 301; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> Savoir :

|           |        |
|-----------|--------|
| 1838..... | 19°,36 |
| 1839..... | 19°,60 |
| 1840..... | 19°,96 |

Moyenne de ces trois années... 19°,64

C'est à tort que, dans mon premier volume (note 3 de la page 301), j'ai omis de dire que les températures dont j'empruntais les chiffres à M. Don, et qui me donnaient 18°,19 pour la moyenne des trois années, étaient celles observées à huit heures et demie du matin.

<sup>3</sup> Kaemtz, *Cours complet de météorologie*, p. 175; in-18, Paris, 1843.

<sup>4</sup> En août 1840, on a observé 34°.

<sup>5</sup> En février 1839, on a observé 6°,25.

<sup>6</sup> La moyenne de toutes les températures observées au thermomètre à l'air libre, pendant les années 1839 et 1840, est 19°,78; la moyenne du *maximum* et du *minimum* de ces deux années ( $\frac{31 + 6,25}{2}$ , voy. les notes 4 et 5 ci-dessus) est 20°,12, c'est-à-dire, à un tiers de degré près (rigoureusement 0°,34), la moyenne générale des deux années. Ce résultat concorde très-bien avec celui que donnent mes chiffres dans le même genre de comparaison.

Le baromètre dont je me suis servi pendant les quatre années (1843-1846) de ma mission en Afrique avait été exécuté par Rochette jeune, et vérifié à l'Observatoire de Paris. Il était placé près de mon cabinet de travail, au rez-de-chaussée de la maison mauresque que j'occupais place du Soudan, à *Alger*, et il était suspendu à 28 mètres au-dessus du niveau de la mer. Voici le résumé des observations que j'ai faites :

Pression  
atmosphérique.

|            | Nombre des observations. | Moyenne des observations. |
|------------|--------------------------|---------------------------|
| 1843 ..... | 53                       | 0 <sup>m</sup> ,7651      |
| 1844 ..... | 423                      | 0 ,7622                   |
| 1845.....  | 955                      | 0 ,7628                   |
| 1846.....  | 647                      | 0 ,7643                   |
|            | 2,078 <sup>1</sup>       | 0 ,7636                   |

Dans les trois années 1838 à 1840, M. Don avait obtenu, avec un baromètre placé au *môle du port d'Alger* :

|           |       |                      |
|-----------|-------|----------------------|
| 1838..... | 1,460 | 0 <sup>m</sup> ,7647 |
| 1839..... | 1,095 | 0 ,7633              |
| 1840..... | 1,095 | 0 ,7655              |
|           | 3,650 | 0 ,7644              |

Ce résultat ne diffère du mien que de moins d'un millimètre (0<sup>m</sup>,0008), et encore a différence tient-elle très-probablement à la différence de niveau des deux instruments.

Les *maxima* et *minima* observés ont été :

|           | Maximum.                          | Minimum.                          | Amplitude annuelle.  |
|-----------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| 1843..... | 0 <sup>m</sup> ,7758 <sup>2</sup> | 0 <sup>m</sup> ,7484 <sup>3</sup> | 0 <sup>m</sup> ,0274 |
| 1844..... | 0 ,7736 <sup>4</sup>              | 0 ,7514 <sup>5</sup>              | 0 ,0222              |
| 1845..... | 0 ,776 <sup>6</sup>               | 0 ,7489 <sup>7</sup>              | 0 ,0271              |
| 1846..... | 0 ,7758 <sup>8</sup>              | 0 ,7464 <sup>9</sup>              | 0 ,0294              |

On voit que la plus grande hauteur de la colonne de mercure que j'ai observée dans ces quatre années a été 0<sup>m</sup>,776, et la plus petite, 0<sup>m</sup>,7464; l'amplitude de l'oscillation à *Alger* serait donc, d'après ces chiffres, de 0<sup>m</sup>,0296. Au *môle du port d'Alger*, M. Don a observé, en février 1839, un *maximum* de 0<sup>m</sup>,779 et, en février 1838, un *minimum* de 0<sup>m</sup>,746, ce qui donne une amplitude d'oscillation de 0<sup>m</sup>,033. Ce dernier chiffre paraît être la limite de l'amplitude d'oscillation à *Alger*.

J'ai tracé (Pl. XXIV), pour les sept premiers mois de l'année 1845 et même jusqu'au 9 août, la courbe qui montre la marche de la colonne de mercure à midi; j'y ai ajouté

<sup>1</sup> Il y a 40 observations dans lesquelles on a omis de noter la température; voilà pourquoi, dans le tableau précédent (page 172), je n'ai compté que 2,038 observations thermométriques.

<sup>2</sup> Le 23 décembre, à neuf heures du matin, la température étant de 14°,7.

<sup>3</sup> Le 11 novembre, à neuf heures et demie du matin, 17°,5.

<sup>4</sup> Le 16 novembre, à neuf heures et demie du matin, 17°,7.

<sup>5</sup> Le 15 janvier, à deux heures du soir, 13°.

<sup>6</sup> Le 15 décembre, à midi, 14°,6.

<sup>7</sup> Le 10 avril, à midi, 17°.

<sup>8</sup> Le 10 janvier, à neuf heures du matin, 12°,9.

<sup>9</sup> Le 16 octobre, à trois heures du soir, 22°,9.

le mois de décembre, que j'avais complet aussi, et, pour éviter toute confusion, j'ai tracé avec des tirets la courbe de ce mois. La ligne horizontale, au-dessus et au-dessous de laquelle la courbe s'infléchit, est supposée être à 0<sup>m</sup>,764, hauteur moyenne donnée par les résultats précédents; les lignes horizontales, tracées de millimètre en millimètre, s'étendent jusqu'à 0<sup>m</sup>,779 et 0<sup>m</sup>,746, la plus grande et la plus petite hauteur qui me soient connues. On peut suivre ainsi très-rapidement la marche du baromètre à *Alger*, pendant une assez longue période, à la même heure, celle de midi.

Malgré les trois mois (juin, juillet, août) dans lesquels il ne pleut pour ainsi dire pas à *Alger*, malgré les deux mois (mai et septembre) dans lesquels il pleut rarement, la quantité d'eau qui tombe annuellement à *Alger* est beaucoup plus considérable que celle qui tombe à *Paris*. Voici les résultats obtenus pendant huit années consécutives dans ces deux villes :

|           | Alger.                 | Paris <sup>1</sup> .  |
|-----------|------------------------|-----------------------|
| 1838..... | 863 <sup>mm</sup> ,10  | 597 <sup>mm</sup> ,18 |
| 1839..... | 720 ,75                | 659 ,44               |
| 1840..... | 803 ,75                | 518 ,27               |
| 1841..... | 895 ,25                | 598 ,76               |
| 1842..... | 899 ,50                | 401 ,02               |
| 1843..... | 765 ,25                | 610 ,59               |
| 1844..... | 1,046 ,75 <sup>2</sup> | 684 ,88               |
| 1845..... | 1,046 ,50              | 672 ,53               |
|           | <hr/>                  | <hr/>                 |
|           | 880 ,106               | 592 ,834              |

La moyenne de la quantité d'eau tombée dans chaque mois, pendant ces huit années a été :

|                | Alger.                 | Paris.                  |
|----------------|------------------------|-------------------------|
| Janvier.....   | 137 <sup>mm</sup> ,650 | 37 <sup>mm</sup> ,94375 |
| Février.....   | 149 ,569               | 46 ,644                 |
| Mars.....      | 80 ,106                | 31 ,48125               |
| Avril.....     | 88 ,256                | 39 ,64625               |
| Mai.....       | 44 ,549                | 47 ,7475                |
| Juin.....      | 5 ,843                 | 60 ,9325                |
| Juillet.....   | 0 ,187                 | 51 ,0825                |
| Août.....      | 7 ,187                 | 41 ,53125               |
| Septembre..... | 29 ,706                | 79 ,22375               |
| Octobre.....   | 62 ,205                | 49 ,3275                |
| Novembre.....  | 115 ,187               | 72 ,3125                |
| Décembre.....  | 159 ,655               | 34 ,96125               |
|                | <hr/>                  | <hr/>                   |
|                | 880 ,100               | 592 ,834                |

Les moyennes de tous les mois pendant ces huit années, ou les moyennes de 96 mois

<sup>1</sup> J'ai rassemblé ici les quantités d'eau recueillies dans le pluviomètre placé dans la cour de l'Observatoire de Paris. On sait qu'il en reçoit plus que le pluviomètre placé, vingt-sept mètres plus haut, sur la terrasse du même édifice, et que les quantités d'eau

recueillies dans ces deux pluviomètres sont dans le rapport de 1,13 à 1. (*Annuaire des longitudes pour 1824*, p. 160; in-18, Paris, 1823.)

<sup>2</sup> *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, t. XX, p. 970; in-4°, Paris, 1845.

consécutifs, sont  $73^{\text{mm}},34$  pour *Alger*,  $49^{\text{mm}},403$  pour *Paris*; et l'on voit, par les tableaux qui précèdent, que les quantités d'eau qui tombent à *Paris* et à *Alger* sont à peu près dans le rapport de 1 à  $1\frac{1}{2}$ , puisque leur rapport exact est 1 à 1,484.

## § 2. Géologie.

Le *Sah'el d'Alger*, je l'ai déjà dit, est cette longue suite de monticules qui bordent la mer depuis la pointe du *cap Matifou* jusqu'à l'*Ouad-Nâd'or*, dont l'embouchure est au pied oriental du *Chenoua*. Ce massif allongé est borné au S. et complètement enveloppé par la *plaine de la Mtîdja*; il a une vingtaine de lieues de longueur, et sa plus grande épaisseur, qui se trouve sur le méridien passant par le *cap Cazine*, est d'environ quatre lieues. Un peu à l'O. d'*Alger*, un petit monticule qui repose sur la croupe du massif, près du village de *Bouzarea'*, forme son point culminant, élevé de 410 mètres<sup>1</sup> au-dessus du niveau de la mer. Ce fut ce monticule que le général Bourmont fit occuper, le 29 juin 1830, par le 14<sup>e</sup> de ligne, lorsque notre armée gravit pour la première fois les pentes du *mont Bouzarea'*<sup>2</sup>. De chaque côté de l'arête culminante, qui court de l'E. à l'O., des ravins plus ou moins profonds descendent, les uns vers la mer, les autres vers la *plaine de la Mtîdja*; le versant qui regarde la mer est de beaucoup le plus rapide. Quelques-uns de ces ravins conduisent les eaux dans des parties moins inclinées, où elles forment des ruisseaux qui débouchent à la mer; tels sont, en marchant de l'E. à l'O. : l'*Ouad-el-Knîs* dans la *baie d'Alger*, l'*Ouad-el-Mr'âcel* (la rivière des laveries) qui donne son nom à la porte (*Bâb-el-Ouad*) la plus septentrionale de la ville, l'*Ouad-T'arfa'* (la rivière des tamarix), l'*Ouad-el-Bridjia*, etc. Trois rivières plus fortes ou moins faibles que les autres, l'*Ouad-H'amîs*, l'*Ouad-el-'Arrach* et le *Maza'frân*, descendent de l'*Atlas* et, après avoir coulé à travers la *plaine de la Mtîdja*, traversent le *Sah'el* de part en part pour verser leurs eaux à la mer. Le *Sah'el d'Alger* est, à la *plaine de la Mtîdja*, ce que la chaîne entière de l'*Atlas* est au *S'ah'ra*<sup>3</sup>; c'est une digue mince et allongée interposée entre la *Méditerranée* et la *Mtîdja*.

La constitution géologique de ce *Sah'el* est assez remarquable. Des couches très-anciennes, appartenant probablement au terrain silurien, sont enveloppées et immédiatement recouvertes par des couches appartenant à l'étage le plus élevé des terrains tertiaires, à l'étage pliocène. Tout près et au N. d'*Alger*, un lambeau de ce terrain tertiaire est complètement enveloppé par les terrains cristallins. Je vais décrire séparément ces

<sup>1</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. I, p. 37; in-8°, Paris, 1833. — MM. Renou<sup>a</sup> et Ville<sup>b</sup>, qui donnent le même chiffre, l'ont vraisemblablement emprunté à M. Rozet.

<sup>2</sup> *Annales algériennes*, par E. Pellissier, 1<sup>re</sup> part. liv. II, t. I, p. 61; in-8°, Paris, 1836.

<sup>3</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 318; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>a</sup> *Explor. scient. de l'Alg.* Géologie, note 1 de la page 71; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>b</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, p. 2; in-4°, de l'I. N. 1852.

deux espèces de terrains, ce qui sera d'autant plus facile que la manière dont ils sont distribués se prête bien à cette marche.

TERRAINS  
CRISTALLINS.

*Alger* repose sur des terrains cristallins qui, au S. O. et à l'O. de la ville, disparaissent très-promptement sous les terrains de sédiment, mais qui, vers le N. O. et le N., se prolongent à une assez grande distance. Les roches qui constituent essentiellement ces terrains sont : des schistes talqueux, des gneiss, des mica-schistes, des calcaires, au milieu desquels percent çà et là des masses granitiques et dolomitiques. Pour décrire ces terrains de la manière qui me paraît le plus propre à jeter de la clarté sur de pareils détails, je conduirai d'abord le lecteur dans la région qui est au S. de la grande route d'*Alger* à *El-Biâr*; nous suivrons ensuite cette route depuis la *porte du Sah'el*<sup>1</sup> jusqu'au point où cessent les terrains cristallins, et enfin nous étudierons ceux-ci au N. de la même route, en embrassant tout le massif qu'ils constituent à l'O. d'*Alger*.

AU SUD  
DE LA  
GRANDE ROUTE  
D'ALGER  
À EL-BIÂR.

Fort  
Bâb-'Azzoun.

Granite  
à grain fin.

Gneiss.

Granite  
à gros grain.

Si l'on sort d'*Alger* par la porte *Bâb-'Azzoun*<sup>2</sup>, et qu'on suive la route qui conduit à *Moust'afa inférieur*, on peut observer, au fort *Bâb-'Azzoun* (*Bordj-Râs-Tafoura*), les granites que M. Renou a décrits avec détail dans les termes suivants : « On voit, sous « ce fort, un granite à grain fin, composé uniquement de quartz, d'orthose<sup>3</sup> et de mica « noir, identique au granite gris ou rose de France le plus commun; en quelques points « il se trouve au contact des gneiss; il les traverse en zig-zag, et l'on voyait, il y a « quelques années, dans le *faubourg Bâb-'Azzoun*, une coupe très-nette, qui a dû dis- « paraître, depuis, derrière de nouvelles constructions<sup>4</sup>. » Dès 1843 cette coupe avait, en effet, disparu. « Tout près du fort *Bâb-'Azzoun*, ajoute M. Renou, on trouve un granite « plus récent, comme cela est si habituel dans les roches anciennes; il coupe les gneiss et « le granite ancien; c'est un granite blanc, à gros grain, composé d'albite<sup>5</sup>, de quartz, « de mica blanc en grandes lames, d'un peu de mica noir en longs rectangles, et de « grosses tourmalines; il contient aussi, souvent, des grenats trapézoèdres rougeâtres et « opaques, et, en quelques endroits, du talc d'un beau blanc.... On voit ce granite « le plus développé à 100 mètres au S. O. du fort, et, un peu plus loin, dans le com- « mencement de la route qui monte à *Moust'afa supérieur*<sup>6</sup>. »

En continuant, depuis le fort *Bâb-'Azzoun*, la route qui conduit à *Moust'afa inférieur*, on atteint à 1,800 mètres d'*Alger*, et un peu avant l'embouchure du ravin *Descous* dans

<sup>1</sup> C'est la porte à pont-levis par laquelle on franchit le fossé d'enceinte à l'O.

<sup>2</sup> « Ce fut par cet endroit, dit le chevalier d'Ar- « vieux, que la ville fut assiégée par Aazon ('Azzoun), « prince de *Mauritanie*, et cette porte a retenu son « nom. » (*Mémoires* du chevalier d'Arvieux, tome V, p. 220; in-8°, Paris, 1735.)

<sup>3</sup> Feldspath à base de potasse.  $3 \text{AlSi}^3 + \text{KSi}^3$ .

<sup>4</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 71; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>5</sup> Feldspath à base de soude. — Il est douteux qu'il y ait des granites à base d'albite.

<sup>6</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 71; in-4°, de l'I. N. 1848.

\* Dufrenoy, *Minéralogie*, t. III, p. 371; in-8°, Paris; 1847.



la mer<sup>1</sup>, un point où se trouve un abreuvoir et d'où part une montée assez roide. Quoique un peu plus loin, vers *Moust'afa inférieur*, on voie çà et là les schistes et les gneiss percer au milieu des bancs de mollasse, on peut considérer qu'au point que nous venons d'atteindre finit, dans cette direction, le terrain cristallin et commence le terrain tertiaire. Cette limite des deux terrains peut se suivre en gravissant le coteau qui borde la route; elle traverse le *ravin Descous* au-dessus de la route d'*Alger* à *Bîr-Madreis*, se maintient à une certaine distance de la rive droite de ce ravin en se contournant vers la *maison des Orphelines*, pour passer au S. et tout près du *consulat de Danemark*, et vient rejoindre le ravin qui, dans une partie de son cours supérieur, forme lui-même cette limite; elle quitte enfin le *ravin Descous* pour venir traverser la grande route d'*Alger* à *El-Biâr*, entre le *consulat de Hollande* et un pont dont il sera parlé plus loin (p. 181)<sup>2</sup>. Sur un certain nombre de points, on est averti du voisinage de cette limite par la présence de roches arénacées qui sont : tantôt des masses de galets, comme vers la pointe septentrionale de l'*aqueduc du H'amma*<sup>3</sup>; tantôt des poudingues à noyaux de roches anciennes et dans lesquels ces noyaux ont parfois un volume considérable, comme on l'observe sur la route d'*Alger* à *Bîr-Madreis*, un peu au delà de l'*Agha* (*'Ar'a*), non loin d'énormes bancs d'une roche feldspathique, décomposée sur quelques points, que l'on pourrait prendre pour une pegmatite, mais dans laquelle, cependant, on distingue, avec quelques cristaux de grenat et de tourmaline, assez de lamelles de mica pour la rapporter au granite; tantôt enfin, comme au-dessous du *Calvaire*, des amas de galets dont quelques-uns ont la grosseur du corps. Ils sont complètement arrondis, ont souvent la forme d'ellipsoïdes légèrement aplatis, et présentent, malgré la hauteur à laquelle ils se trouvent, tous les caractères des galets qu'on rencontre au bord de la mer. Le point où on les observe le mieux est auprès d'une campagne voisine du *Calvaire*, campagne dont le jardin, au milieu duquel est une vasque avec jét d'eau, est entouré d'une grille en fer. J'ai détaché, de ces gros galets, le gneiss remarquablement rubané de bandes noires (éch. Nos 68 A. — n° 675), et un beau granite à gros grains (éch. Nos 47 A. — n° 676), bien cristallisé, à grandes lames de mica très-brillant, à quartz gris clair et à feldspath blanc, en tous points analogue à l'un des granites que l'on observe près du *fort Bâb-'Azzoun*.

Cette masse de galets repose immédiatement sur des gneiss quartzeux à feuilletés con-  
tournés (éch. No 46 A. — n° 677) traversés de zones noires (éch. Nos 70 A. — n° 678) de  
manière à rappeler les galets Nos  $\frac{68}{1}$  A,  $\frac{68}{2}$  A; gneiss qui forment la rive droite du *ravin*  
*Descous*, et s'appuient eux-mêmes sur les granites à petits grains (éch. Nos 45 A. — n° 679)

Roches  
arénacées.Agha.  
Pegmatite  
ou  
Granite.Calvaire.  
Galets de gneiss.Galets  
de granite.Ravin  
Descous.Gneiss.  
Granite fendillé.

<sup>1</sup> Voir la note 6 de la page 169 de ce volume.

<sup>2</sup> J'ai tracé cette limite en me livrant à l'étude des causes d'un glissement de terrain qui s'était produit au sud d'*Alger*, au-dessous du *consulat de Suède*. (Voir mon rapport à M. le ministre de la guerre, en date

du 23 avril 1845, et la carte jointe à ce rapport.)

<sup>3</sup> L'aqueduc romain du *H'amma* est dirigé exactement du S. au N.; il a deux étages. Plus haut, dans le même ravin, il y a un autre petit aqueduc qui est aussi de construction romaine.

offrant de nombreux fendillements. Le gneiss zoné de noir que j'ai observé en place, et auquel j'ai emprunté les échantillons N<sup>os</sup> 70 A, appartient à une couche qui plonge très-nettement au S. Bientôt, en suivant le petit chemin qui borde et contourne le ravin, les gneiss (éch. N<sup>os</sup> 44 A. — n<sup>o</sup> 680) reparaissent, et j'ai remarqué, au milieu de ces gneiss, une couche épaisse, très-quartzéuse, dont le quartz est chargé de belles lames de mica (éch. N<sup>os</sup> 69 A. — n<sup>o</sup> 681). A mesure qu'on s'avance, on atteint le point où le chemin franchit le ravin, et on se trouve sur la rive gauche de celui-ci. Là, et à mesure qu'on s'éloigne du ravin, on observe un granite à petits grains (éch. N<sup>os</sup> 43 A. — n<sup>o</sup> 682) qui, sur une certaine étendue, présente une surface blanche, résultat de la décomposition de son feldspath, passé, en partie, à l'état de kaolin. Si on continue à marcher vers *Alger*, on traverse les gneiss, les schistes talqueux, qui sont les roches dominantes de ce massif, et on observe, dans les coteaux qui sont au-dessous du *fort l'Empereur*, un banc quartzifère d'un bleu noirâtre (éch. N<sup>o</sup> 41 A), encaissé dans un schiste talqueux à fibres contournées (éch. N<sup>o</sup> 42 A), passant à un gneiss assez chargé de mica (éch. N<sup>os</sup> 65 A. — n<sup>o</sup> 683) et à un gneiss dans lequel le quartz domine (éch. N<sup>o</sup> 66 A. — n<sup>o</sup> 684) et qui est entremêlé de beaucoup de quartz laiteux (éch. N<sup>o</sup> 67 A. — n<sup>o</sup> 685).

En 1518 et 1541, lorsque les Espagnols vinrent mettre le siège devant *Alger*, ils prirent immédiatement possession d'un coteau, le *Koudiat-es-s'aboun* (le coteau du savon), qui domine la ville, et sur lequel les Turcs, instruits par ces deux menaces, construisirent, à 210 mètres au-dessus de la mer<sup>1</sup>, le *Bordj-Moula-H'açén* beaucoup plus connu sous le nom de *fort l'Empereur*<sup>2</sup>. Les roches qui constituent essentiellement ce coteau sont un micaschiste assez brillant (éch. N<sup>o</sup> 40 A. — n<sup>o</sup> 686) et une roche à grands cristaux de feldspath, dans laquelle le quartz et le mica sont très-visibles, et qui est assez feuilletée, à feuillet contournés, pour être rapportée au gneiss (éch. N<sup>o</sup> 39 A. — n<sup>o</sup> 687). M. Renou a indiqué, au milieu de ces gneiss, près et à l'E. du *fort l'Empereur*, « quelques filons de baryte sulfatée blanche, saccharoïde, à grain extrêmement fin, et « semblable à certains marbres blancs<sup>3</sup>. » La baryte sulfatée accompagne souvent les filons métalliques, et il ne paraîtra pas extraordinaire d'en voir signaler dans le voisinage de cette substance. « Les gneiss, avait dit M. Renou en parlant des gneiss des « environs d'*Alger*, contiennent quelques petites couches de fer oxydulé, et les échantillons de roche sont alors des aimants à deux pôles, comme ceux des environs de « *Bône*. Ces couches se voient à *Moust'afa-Pacha*, à l'O. de la route de *Doueira* et aussi « au bord de la mer; ils plongent au S. sous un angle de 60° environ<sup>4</sup>. » Je n'ai pu vérifier ces indications, qui m'étaient inconnues pendant mon séjour en Algérie, mais sur les flancs E. et N. E. du *Koudiat-es-s'aboun* j'ai observé, en mars 1846, sur plusieurs

<sup>1</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 148; in-8°, Paris, 1833.

<sup>2</sup> *De la domin. turque dans l'anc. Rég. d'Alg.* par M. Walsin Esterhazy, p. 132 et 147; in-8°, Paris, 1840.

<sup>3</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 72; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 71.

points voisins du *fort l'Empereur*, des affleurements de fer oxydulé (éch. N<sup>o</sup> 839 A. — n<sup>o</sup> 688) dont deux sont très-près de la naissance d'un ravin rapide qui vient déboucher à la mer entre le *fort Bâb-'Azzoun* et le *Lazaret*. Celui de ces affleurements qui se montrait au niveau le plus bas semblait dirigé du S. au N., mais je ne donne pas cette indication comme certaine. J'en ai remarqué aussi au S. 10° O. du pavillon du *fort l'Empereur*, et au S. E. de ce fort.

Trois échantillons, dont deux venant de l'E. et un du S. E. du *fort l'Empereur*, ont été soumis à l'analyse dans le laboratoire d'Alger<sup>1</sup>; ils ont donné :

|                             | <i>Fer métallique.</i> |       | <i>Fer métallique.</i> |       | <i>Fer métallique.</i> |       |
|-----------------------------|------------------------|-------|------------------------|-------|------------------------|-------|
| Peroxyde de fer (Fe) . . .  | 73 8                   | 51 17 | 69 4                   | 48 08 | 34 2                   | 23 71 |
| Oxyde magnétique. . . . .   | "                      | "     | "                      | "     | { Fe 35 2              | 24 40 |
|                             |                        |       |                        |       | { Fe 15 8              | 12 20 |
| Silice. . . . .             | 6 0                    | "     | 15 4                   | "     | 4 0                    | "     |
| Alumine. . . . .            | 6 4                    | "     | 3 4                    | "     | 2 0                    | "     |
| Carbonate de chaux. . . . . | 0 6                    | "     | 0 6                    | "     | 1 4                    | "     |
| Carbonate de magnésie . .   | 1 8                    | "     | 1 4                    | "     | 1 4                    | "     |
| Eau. . . . .                | 11 0                   | "     | 9 4                    | "     | 6 0                    | "     |
| Perte d'analyse. . . . .    | 0 4                    | "     | 0 4                    | "     | "                      | "     |
|                             | <hr/>                  | <hr/> | <hr/>                  | <hr/> | <hr/>                  | <hr/> |
|                             | 100 0                  | 51 17 | 100 0                  | 48 08 | 100 0                  | 60 31 |

Les divers échantillons fournis par un même gisement montraient que tous appartenaient au fer magnétique, mais qu'aux affleurements la décomposition était assez complète pour que le fer oxydulé fût passé à l'état de peroxyde, et même à l'état d'hydrate. Dans le troisième de ces échantillons, celui qui avait été recueilli au S. E. du *fort l'Empereur*, la décomposition était beaucoup moins avancée; aussi agissait-il puissamment sur l'aiguille aimantée. Quelques recherches entreprises, au commencement de 1847, sur ces divers affleurements, ne paraissent pas avoir conduit à des résultats dignes d'attention.

Dès 1842, un ancien maître de forges de la Franche-Comté, M. Gauthier, qui avait fait en Algérie une rapide excursion dont j'ai déjà eu occasion de parler<sup>2</sup>, déposa, à l'École des mines de Paris, plusieurs échantillons de minerais de fer qu'il disait avoir découverts sur divers points de la côte d'Afrique. Parmi ces minerais se trouvait un échantillon provenant, suivant M. Gauthier, d'un amas considérable gisant dans le gneiss au voisinage de la *porte Bâb-'Azzoun*, à quelques centaines de pas des murs d'Alger. Cet échantillon, analysé par M. P. Berthier, avait donné :

|   |       |
|---|-------|
| Oxyde de fer . . . . .                            | 77 8  |
| Eau . . . . .                                     | 11 4  |
| Argile insoluble dans l'acide muriatique. . . . . | 8 0   |
| Matières solubles. . . . .                        | 2 8   |
|   | <hr/> |
|   | 100 0 |

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 7 avril 1846.

<sup>2</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 133 et 134; in-4°, 1849.

Fondu avec 5.6 de carbonate de chaux, il avait rendu 56.4 pour cent d'une fonte mélangée très-distinctement de fonte blanche et de fonte grise<sup>1</sup>. C'était, comme on voit, l'indication d'un minerai très-riche. « Dans le *faubourg Bâb-'Azzoun*, dit M. Renou, on trouve, à la surface du sol, sur les gneiss, des fragments très-gros de fer oligiste « écailleux. Le sol paraît avoir été fouillé; néanmoins je n'ai pu trouver de minerai en « place, ni même aucun indice qui puisse le faire rapporter au terrain. Je doute encore « si ce minerai a été trouvé sur les lieux ou apporté d'une autre localité<sup>2</sup>. » Mes recherches sur ce point ont été tout aussi infructueuses que celles de M. Renou. Le 7 avril 1845, un industriel d'Alger, M. Flechey, m'avait remis un fragment de minerai de fer (éch. N° 748 A) comme ayant été trouvé par lui, non loin de la *porte Bâb-'Azzoun*, dans les environs du *fossé d'enceinte*. J'ai profité, à diverses reprises, du grand travail que nécessitait le creusement de ce fossé, pour reconnaître les roches traversées<sup>3</sup>, et j'ai pu constater qu'elles consistaient essentiellement en schistes talqueux. Suivant un jour (le 27 janvier 1846) cette vaste excavation depuis la *porte du Sah'el*<sup>4</sup> en descendant vers le *fort Bâb-'Azzoun*, j'ai bientôt atteint un point où, au milieu des schistes, on enlevait un énorme amas irrégulier de chaux carbonatée lamellaire très-dure (éch. N° 800 A. — n° 689); cet amas était enveloppé ou mêlé de masses ferrugineuses parmi lesquelles on distinguait du fer hématite brun (éch. N° 801 A. — n° 690), une partie tendre et décomposée (éch. N° 803 A) qui formait particulièrement l'enveloppe, et une roche mêlée (éch. N° 802 A. — n° 691) présentant les caractères suivants : elle était compacte, d'un jaune brunâtre, parsemée de lamelles faiblement miroitantes à la manière du fer spathique. Soumise à l'analyse dans le laboratoire d'Alger, elle s'est aisément dissoute dans l'acide hydrochlorique en produisant une vive effervescence, et a donné les résultats suivants :

Schistes  
talqueux.  
  
Chaux  
carbonatée  
lamellaire.  
  
Hématite brune.  
Fer spathique.

|                                  | N° 802 A. — n° 691. |
|----------------------------------|---------------------|
| Carbonate de fer . . . . .       | 28 4                |
| Carbonate de manganèse . . . . . | 0 4                 |
| Carbonate de chaux . . . . .     | 64 6                |
| Carbonate de magnésie . . . . .  | 3 0                 |
| Silice. . . . .                  | 2 0                 |
| Alumine. . . . .                 | 1 4                 |
| Perte d'analyse. . . . .         | 0 2                 |
|                                  | <hr/>               |
|                                  | 100 0 <sup>5</sup>  |

Un autre minerai (éch. N° 39 bis A. — n° 692), qui m'avait été remis en 1844 comme provenant du même point, avait donné :

<sup>1</sup> La scorie était vitreuse, transparente et incolore. (*Annales des mines*, t. II, p. 488 et 489; 4<sup>e</sup> série, 1842.)

<sup>2</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 72; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> Voir mon rapport à M. le ministre de la guerre, en date du 29 novembre 1844.

<sup>4</sup> Voir ci-dessus la note 1 de la page 176.

<sup>5</sup> Procès-verbal d'analyse du 5 février 1846.

|                                 | N° 39 bis A. — n° 692. |
|---------------------------------|------------------------|
| Oxyde de fer . . . . .          | 44 0                   |
| Oxyde de manganèse . . . . .    | 32 0                   |
| Carbonate de chaux . . . . .    | 6 0                    |
| Carbonate de magnésie . . . . . | 2 2                    |
| Silice . . . . .                | 6 0                    |
| Alumine . . . . .               | 9 0                    |
| Trace de cuivre . . . . .       | "                      |
| Perte d'analyse . . . . .       | 0 8                    |
|                                 | <hr/>                  |
|                                 | 100 0 <sup>1</sup>     |

L'ensemble des roches de ce massif plonge très-nettement au S., inclinaison que nous retrouverons fréquemment dans les roches du *Bouzarea'*.

Si l'on sort d'Alger par la *porte de la K'as'ba* et qu'on traverse l'enceinte fortifiée, on se trouve au milieu des terrains cristallins, et en montant, à partir de la *porte du Sah'el*, la route qui conduit à *El-Biâr* (les puits), on arrive bientôt au *Tagarin*, au delà duquel une petite baraque, à gauche de la route, marque l'entrée de la petite route qu'il faut prendre pour monter directement au *fort l'Empereur*. C'est près de cette baraque que s'observent deux des affleurements de fer oxydulé dont j'ai parlé tout à l'heure (page 179), et il est presque inutile d'ajouter que la route, dans cette partie, ne sort pas des terrains cristallins. Lorsque, après avoir passé au pied du *fort l'Empereur*, qu'on laisse à sa gauche, on parcourt un immense lacet qui contourne la tête d'un des affluents de l'*Ouad-el-Mr'âcel*, on arrive à un petit chemin qui conduit à la *carrière Napoléon*, carrière ouverte dans les couches d'un îlot tertiaire dont nous parlerons plus loin (p. 205), et on voit l'entrée de ce petit chemin former presque exactement un point de la ligne qui marque la limite des deux terrains; car au bord même de ce petit chemin, et sur un parcours de quelques mètres, on voit encore les schistes, diversement colorés en rouge et en noir, se montrer à l'état plus ou moins décomposé. En continuant à suivre la grande route dans la partie où elle marche au S. O., on atteint, à la hauteur de la campagne de M. Sautera, un point qui est juste à l'O. de l'angle le plus méridional du *fort l'Empereur*; et où j'ai vu, dans la berge de la route, à droite, un affleurement de fer oxydulé. J'ai vu aussi, sur la chaussée de la route, des indices du même minerai, cent quatre pas avant d'atteindre un pont construit sur cette même route, très-près du point de partage des eaux qui descendent au S. et au N. d'Alger.

A quatre-vingt-huit pas au delà de ce pont, un conducteur des ponts et chaussées découvrit, à la fin de 1845, sur l'accotement droit de la route, un affleurement très-net de fer oxydulé (éch. N° 799 A. — nos 693 et 694), sensiblement dirigé du S. E. au N. O., et qui, par conséquent, coupait la route à peu près à angle droit. La limite du terrain cristallin passe à une petite distance au delà de cet affleurement; le *consulat de Hollande* (Pl. XXIII) est déjà sur le terrain tertiaire. Quelques petits travaux entrepris par M. Cou-

GRANDE ROUTE  
D'ALGER  
À EL-BIÂR.

Schistes  
décomposés.

Fer oxydulé.

Pont.  
Fer oxydulé.

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 3 novembre 1844.

put, en février 1846, firent voir que l'affleurement se prolongeait de l'autre côté de la route (accotement gauche quand on marche vers *El-Biâr*). Tout le mamelon qui avoisine l'affleurement de droite appartient au terrain schisteux, et je conseillai à M. Couput de faire, derrière ce mamelon, plusieurs tranchées parallèles à la route, sur le versant qui descend vers le grand ravin d'*Aïoun-Sk'ak'na*. Le minerai fourni par les recherches dont je viens de parler était en masse compacte, d'une couleur gris d'acier, mais mélangé de parties jaune rougeâtre, qui étaient évidemment du fer oxydé. Il agissait sur le barreau aimanté avec une très-grande puissance; l'échantillon N<sup>o</sup>  $\frac{799}{5}$  A était particulièrement remarquable sous ce rapport. Traité par l'eau régale bouillante, ce minerai s'est dissous assez facilement en laissant un dépôt de silice blanche; son analyse complète a donné :

|                            |       | N <sup>o</sup> 799 A. — n <sup>o</sup> 693. |
|----------------------------|-------|---|
| Peroxyde de fer .....      | 57 8  | 57 8  |
| Protoxyde de fer .....     | 24 2  | 24 2  |
| Silice .....               | 12 0  | 12 0  |
| Alumine.....               | 2 4   | 2 4   |
| Carbonate de chaux.....    | 0 2   | 0 2   |
| Carbonate de magnésie..... | 3 0   | 3 0   |
| Perte d'analyse.....       | 0 4   | 0 4   |
|                            | 100 0 | 100 0 <sup>1</sup>                          |

analyse qui peut s'écrire ainsi :

|                       |       | Fer métallique. |
|-----------------------|-------|-----------------|
| Fer oxydulé.....      | 78 2  | 55 979          |
| Peroxyde de fer ..... | 3 8   | 2 635           |
| Gangue.....           | 18 0  | "               |
|                       | 100 0 | 58 614          |

Un essai fait sur dix grammes de minerai cru avec trois grammes de verre de borax a donné 60 p. o/o d'une fonte grisâtre, dure, formée en un seul culot. La scorie était compacte, vitreuse, légèrement rose et transparente<sup>2</sup>.

J'ai parlé tout à l'heure d'un mamelon sur le versant duquel des tranchées devaient être faites pour rechercher le fer oxydulé dont les affleurements étaient reconnus sur les deux accotements de la grande route d'*Alger* à *El-Biâr*. Ce mamelon, au pied duquel se trouvent les affleurements, est la tête d'un des affluents du ravin de '*Aïoun-Sk'ak'na*; j'ai recueilli, sur son flanc N. O., le calcaire très-ferrugineux (éch. N<sup>os</sup> 825 A. — n<sup>o</sup> 695). Du point où j'étais, on apercevait au N. une assez grande carrière ouverte, par des Espagnols, dans un poudingue à ciment calcaire (éch. N<sup>os</sup> 825 A. — n<sup>o</sup> 696) au milieu duquel j'ai recueilli le minéral<sup>3</sup> de couleur vert pomme (éch. N<sup>o</sup> 907 A).

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 5 février 1846.

<sup>2</sup> Procès-verbal d'analyse du 14 mars 1846.

<sup>3</sup> Je n'ose nommer ce minéral parce que mes notes

me laissent un doute, mais on pourra toujours le reconnaître en se reportant à l'échantillon N<sup>o</sup> 907 A, dans la collection qui est à *Alger*.

Si l'on descend le ravin d'*Aïoun-Sk'ak'na*, on arrive bientôt au point où il s'unit à l'*Ouad-Mr'âcel*, et, un peu au-dessous de cette jonction, l'*Ouad-Mr'âcel* reçoit un ravin qui part de l'*ancien télégraphe* et du *moulin brûlé*, pour couler assez régulièrement du N. O. au S. E. La partie inférieure de ce dernier affluent s'appelle le *frais vallon*. C'est là, sur les deux rives de la partie voisine de son embouchure dans l'*Ouad-Mr'âcel*, que M. Lusini avait ouvert, au N. O. de la *carrière Napoléon*, quelques travaux de recherche sur un filon de cuivre pyriteux dont il m'avait remis les premiers échantillons le 31 août 1846. Ces échantillons consistaient en cuivre pyriteux disséminé dans du quartz (éch. Nos 902 A. — n° 697). J'ai visité, le 2 septembre 1846, ces travaux, qui paraissent n'avoir pas eu de suite puisqu'il n'en a plus été fait mention depuis. Sur la rive gauche du ravin, on avait commencé à suivre un filon de quartz cuivreux encaissé dans le schiste argileux (éch. N° 901 A. — n° 698) ou phyllade qui abonde dans cette région du *massif d'Alger*.

Frais vallon.

Cuivre pyriteux.

Explorons maintenant le bord de la mer jusqu'à la limite des terrains tertiaires; nous gravirons ensuite les crêtes, et, les suivant jusqu'à la même limite, nous aurons ainsi complété l'étude des terrains cristallins qui constituent le *massif d'Alger*.

Si l'on sort d'*Alger* par la *porte Bâb-el-Ouad*, on trouve, avant d'atteindre le fossé d'enceinte, le *fort des vingt-quatre heures* (*Bordj-Sidi-Tak'flet* ou *Bordj-Setti-Takelilt*<sup>1</sup>), appelé aussi *fort Bâb-el-Ouad*, construit, selon Dapper, en 1569<sup>2</sup>. Ce fort repose sur une masse de calcaire cristallin qui est l'objet d'une exploitation assez importante, et dont les couches plongent au S. Un échantillon provenant de cette carrière, appelée *carrière Bâb-el-Ouad*, a été analysé par M. Ville, qui l'a trouvé composé de

BORD  
DE LA MER.  
Fort  
des 24 heures.  
Calcaire  
cristallin.

|                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| Carbonate de chaux . . . . .    | 88 910               |
| Carbonate de magnésie . . . . . | 1 325                |
| Carbonate de fer . . . . .      | 0 585                |
| Peroxyde de fer . . . . .       | 0 700                |
| Mica . . . . .                  | 5 660                |
| Sable quartzeux . . . . .       | 1 120                |
| Pyrites de fer . . . . .        | 0 858                |
| Chlorures . . . . .             | 0 026                |
| Sulfates . . . . .              | 0 015                |
| Perte d'analyse . . . . .       | 0 801                |
|                                 | 100 000 <sup>3</sup> |

Le même calcaire constitue les gros rochers qu'on voit dans la mer au-dessous de la *place Bâb-el-Ouad*, à l'E.; et si l'on observe, au bord de la mer, les roches que dominent les *moulins de Bâb-el-Ouad*, on les trouve formées d'un très-beau marbre blanc en contact avec des schistes talqueux gris, blancs et verts<sup>4</sup>.

Schistes  
talqueux.

<sup>1</sup> *Sitt-eet-Ako-leet* de Shaw. (T. I, p. 87.)

<sup>2</sup> *Description de l'Afrique*, trad. du flam. d'O. Dapper, p. 171, et surtout la planche qui représente la ville d'*Alger*, p. 168; in-f°, Amsterdam, 1686.

<sup>3</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minér. des prov. d'Or. et d'Alg.* p. 12; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>4</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, par M. Renou, p. 69 et 70; in-4°, de l'I. N. 1848.

Carrière  
des travaux  
hydrauliques.

Calcaire  
cristallin.

Peu après avoir franchi le fossé d'enceinte, on rencontre, à gauche, une carrière considérable ouverte, pour les travaux du port, dans les couches calcaires que nous avons observées au *fort des vingt-quatre heures*; mais là elles plongent, exceptionnellement, à l'O. Elles sont formées du calcaire cristallin si abondant au N. et au N. O. d'*Alger*, calcaire de couleur bleuâtre, très-dur et rempli de veines spathiques. Les Maures l'exploitaient depuis longtemps pour en faire de la chaux, et, à cause de sa couleur, ils le désignaient sous le nom de pierre bleue (*H'adjar-el-azrek'*). Les calcaires de cette carrière sont parfois micacés (éch. N° 835 A. — n° 699); d'autres fois, indépendamment du mica, ils présentent de jolis cristaux de chaux carbonatée (éch. N°s 836 A. — n° 700); certaines parties sont très-chargées de pyrites (éch. N° 837 A. — n° 701), et, assez souvent, on y observe de gros noyaux de quartz plus ou moins pyriteux (éch. N° 834 A. — n° 702). Sur quelques points, ces calcaires sont crevassés et comme altérés; on trouve les crevasses remplies d'un calcaire friable micacé, de couleur grise (éch. N° 838 A. — n° 703) que l'entrepreneur de la carrière avait pris, à tort, pour de la pouzzolane. Un échantillon (éch. N° 2 bis A. — n° 704) du calcaire qui forme la masse de cette carrière, soumis à l'analyse dans le laboratoire d'Alger, a laissé dégager, sous l'action du pilon, une odeur prononcée d'hydrogène sulfuré; sa poussière était grisâtre et a donné une vive effervescence dans les acides; on a obtenu :

| N° 2 bis A. — n° 704.      |                    |
|----------------------------|--------------------|
| Carbonate de chaux.....    | 93 0               |
| Carbonate de magnésie..... | 1 6                |
| Silice.....                | 3 4                |
| Perte d'analyse.....       | 2 0                |
|                            | 100 0 <sup>1</sup> |

Argile à poterie.

Sable  
pour mortier.

A l'O. de cette carrière, en se rapprochant de l'îlot tertiaire dans lequel coule la partie inférieure de l'*Ouad-Mr'âcel*, on arrive, au delà de l'ancien cimetière français, à un petit ravin sur les bords duquel une masse d'argile marneuse<sup>2</sup> est exploitée par des Maures qui fabriquent diverses poteries. Là se trouve aussi un sable qui donne de très-bon mortier.

Carrière  
du  
génie militaire.

Calcaire  
cristallin.

Si, de la *carrière des travaux hydrauliques*, on se dirige au N. O., en traversant l'*Ouad-Mr'âcel* et la languette de terrain tertiaire qui l'encaisse en ce point, on arrive à la carrière exploitée par le génie militaire pour les immenses travaux qu'il a exécutés à *Alger*. Cette carrière est au pied du massif du *Bouzarea'*; elle est ouverte dans les couches du même calcaire que celui observé au *fort des vingt-quatre heures*; là encore les couches plongent au S. Ce calcaire (éch. N° 1 bis A. — n° 705) paraît plus dur que celui de la *carrière des ponts et chaussées*, sans doute à cause des sédiments très-fins et très-serrés dont il est formé. Sa poussière, qui est d'un gris blanchâtre, a produit une vive effe-

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 27 octobre 1845.

<sup>2</sup> C'est sur l'autre rive de l'*Ouad-Mr'âcel* que s'exploite une marne argileuse dont M. Raffeneau de Lille

avait proposé de faire de la pouzzolane artificielle, et dont je parlerai plus loin pour rendre compte des résultats qu'on avait obtenus.



vescence dans les acides froids, et s'y est dissoute complètement. L'analyse a donné :

|                            | N° 1 bis A. — n° 705. |
|----------------------------|-----------------------|
| Carbonate de chaux.....    | 91 2                  |
| Carbonate de magnésie..... | 2 4                   |
| Silice.....                | 3 4                   |
| Oxyde de fer.....          | 2 0                   |
| Perte d'analyse.....       | 1 0                   |
|                            | <hr/>                 |
|                            | 100 0 <sup>1</sup>    |

On observe dans cette carrière une brèche calcaire (éch. N° 900 A. — n° 706).

Tout près de l'hôpital du Dey, à l'O. de ce bâtiment et dans la pente qui le domine, ce calcaire cristallin se présente sous la forme d'un marbre blanc veiné de jaune et de gris (éch. N° 906 A), dans lequel une carrière a été ouverte sans avoir cependant jamais donné lieu à une exploitation bien considérable<sup>2</sup>. M. Renou cite une fort belle table à thé qu'il a vue chez M. Poirel, ingénieur en chef des travaux du port, laquelle avait été faite de ce marbre<sup>3</sup>.

En continuant à suivre le bord de la mer, on atteint bientôt le *fort des Anglais*<sup>4</sup> (*K'âlet-el-Foul*, le fort des fèves), où l'on se trouve au milieu des schistes talqueux si communs aux environs d'Alger. Là ces schistes sont très-quartzeux; lavés et usés par les agents atmosphériques, battus par les vagues, ils forment des rochers tout hérissés de pointes dures et percés de petits trous irréguliers; on y remarque çà et là des veines de talc vert. M. Renou y a signalé une couche de schiste noir décomposé, tachant fortement les doigts, dont il a analysé un échantillon, qui lui a donné :

|                                 |                    |
|---------------------------------|--------------------|
| Silice.....                     | 46 3               |
| Alumine.....                    | 22 8               |
| Fer.....                        | 3 9                |
| Magnésie.....                   | 1 1                |
| Soude et un peu de potasse..... | 7 8                |
| Graphite.....                   | 15 8               |
| Eau.....                        | 2 0                |
| Perte d'analyse.....            | 0 3                |
|                                 | <hr/>              |
|                                 | 100 0 <sup>5</sup> |

Cette couche est donc composée d'un minéral qui paraît donner la formule :  $NS^3 + 3A^2S^3$ , et qui rappelle, à l'alcali près, la substance que j'ai recueillie en un point voisin

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 27 octobre 1845.

<sup>2</sup> C'est vraisemblablement de cette carrière que venaient les blocs destinés aux usages qu'indiquait M. Rozet en 1831. (*Annales des sciences naturelles*, t. XXII, p. 321, 1<sup>re</sup> série, 1831. — *Voyage dans la Régence d'Alger*, t. I, p. 38; in-8°, Paris, 1833.) — J'ai dit (*Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 35) qu'on avait tiré des carrières du *Râs-el-H'amra*, près *Bône*, les blocs

destinés à un monument élevé, à *Alger*, en 1845.

<sup>3</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 69; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>4</sup> Laugier de Tassy donne l'explication de ce nom. (*Histoire du royaume d'Alger*, p. 161; in-12, Amsterdam, 1725.)

<sup>5</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 67; in-4°, de l'I. N. 1848.

du *rocher de Rok'ba*, au pied du *Djebel-Msouna*<sup>1</sup>. Au milieu des schistes talqueux et au-dessous des schistes noirs du *fort des Anglais*, on voit une couche de calcaire noir, compacte, à grain très-fin, de 1 mètre de puissance, traversé, comme les schistes, par des filons minces de quartz blanc, très-intimement unis à la masse calcaire<sup>2</sup>. A une certaine distance au delà du *fort des Anglais*, on entre dans les schistes micacés grenatifères avec filons de quartz bleuâtre (éch. N° 819 A). Ces schistes sont tout à fait analogues à ceux que j'ai signalés dans les environs de *Bône*, au voisinage des gisements de fer oxydulé<sup>3</sup>; on ne les quitte plus jusqu'à la *pointe Pescade* (*Râs-Mers-ed-Debbân*<sup>4</sup>, le cap du port aux mouches); mais cette pointe même est formée du calcaire gris bleuâtre qui constitue des masses énormes sur les flancs S. et S. E. du *mont Bouzarea*. Là, comme au *fort des vingt-quatre heures*, comme à la *carrière du génie*, les couches sur lesquelles repose le fort turc, aujourd'hui abandonné<sup>5</sup>, plongent au S., mais sont d'abord presque horizontales pour devenir tout à coup très-inclinées. J'ai pris, vu de l'E., un croquis de cette pointe extrême (Pl. XXII, fig. 6), de la partie dont les couches sont presque horizontales, et qui surplombe la mer à une grande hauteur. Les couches calcaires en ce point sont traversées de filets spathiques (éch. N° 820 A. — n° 707) et de parties qui paraissent plus ou moins mêlées de fer spathique (éch. N° 821 A). C'est sans doute dans cette roche qu'était ouverte, près de la *pointe Pescade*, cette carrière de pierre dure que signalent Laugier de Tassy et Leroy comme exploitée de leur temps par les Turcs, pour l'entretien du môle d'*Alger*<sup>6</sup>. A l'E. du rocher, près du point où j'étais pour prendre le croquis ci-dessus, on voit des schistes talqueux enclavés dans le calcaire plongeant au S., et le ravin qui vient déboucher dans la petite-anse à l'O. de la *pointe Pescade* montre les micaschistes reposant sur des calcaires identiques à ceux de la pointe.

On trouve éparses, autour du fort et dans les murs mêmes des constructions turques plus ou moins ruinées qui surmontent le rocher de la *pointe Pescade*, des pierres (éch. N° 822 A. — n° 708) qui ressemblent beaucoup à certaines roches volcaniques produites par les plus anciennes coulées du *Vésuve*; ce sont de véritables scories porphyroïdes, qui ont été, je pense, apportées d'*Italie* comme lest de petits bâtiments.

A la *pointe Pescade*, comme derrière l'*hôpital du Dey*, on observe très-bien les alternances de micaschistes que j'ai figurées (Pl. XXII, fig. 3), alternances qui représentent

<sup>1</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 148; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, p. 68; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 38; in-4°, de l'I. N. 1849. — Voir, à la fin de ce volume, la NOTE O' sur l'emploi des micaschistes grenatifères comme fondants.

<sup>4</sup> Que Shaw écrit *Mers' el Dhabanne*. (*Voyages de*

M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. v, t. I, p. 86; in-4°, La Haye, 1743.)

<sup>5</sup> « Il y a dans ce fort, disait Laugier de Tassy en 1725, quatre pièces de canon, et garnison comme dans tous les autres. » (*Histoire du royaume d'Alger*, liv. II, chap. 11, p. 161; in-12, Amsterdam, 1725.)

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 163. — *État gén. et partic. du roy. et de la ville d'Alg.* par Leroy, chap. 11, p. 17; petit in-8°, La Haye, 1750.

assez bien l'ensemble de la constitution du *mont Bouzarea*, et que j'aurai plus d'une fois encore l'occasion de signaler en décrivant ce massif.

En continuant, à partir de la *pointe Pescade*, à suivre le bord de la mer, on arrive, après un parcours d'environ 4 kilomètres, à la hauteur du *Râs-el-Khchîn* (le cap gros), nom dont les Espagnols ont fait autrefois celui de *cap. Caxine*, et que je conserverai parce qu'il est comme passé en usage dans nos cartes. Ce fut à l'abri de ce cap que Bernard Mendoce se retira avec les galères d'Espagne, quand, dans la malheureuse expédition de 1541, la flotte de Charles-Quint fut assaillie par une si furieuse tempête<sup>1</sup>. En face de ce cap, j'ai quitté la route pour escalader un mamelon de granite (éch. N° 944 A); un peu plus loin on arrive à d'énormes escarpements de calcaire dolomitique (éch. N° 945 A) qui est en contact avec des micaschistes, comme le montre l'échantillon N°  $\frac{945}{3}$  A, qui présente les deux roches. Bientôt après, on voit un mamelon élevé et très-rapide qui s'avance jusqu'à la mer, mamelon composé du même calcaire dolomitique que nous retrouverons sur les crêtes du *Bouzarea*, et qui semble ici avoir percé le calcaire tertiaire (éch. N° 946 A) dont il est enveloppé de toutes parts. On pourrait croire qu'on vient d'atteindre, à ce mamelon, la limite des terrains cristallins; mais, en s'avancant toujours vers l'O., et en traversant l'espèce de plaine ondulée qui conduit à *Aïn-Benián*, on voit reparaître, avant d'arriver à ce village, le calcaire cristallin noirâtre (éch. N° 947 A) du *Bouzarea*, dont les tranches sont recouvertes d'une croûte mince de la mollasse qui occupe de si grands espaces dans le *Sah'el d'Alger*. Nous verrons bientôt les terrains cristallins reparaître encore à *Sidi-Feredj* (p. 190).

A *Aïn-Benián*, on est définitivement entré dans les terrains tertiaires, et nous allons revenir sur nos pas pour gravir la crête du *Bouzarea*, la suivre vers l'O. jusqu'à la limite des terrains cristallins, et compléter ainsi l'étude de ces terrains dans le *massif d'Alger*. Mais auparavant nous nous arrêterons au point que nous venons d'atteindre, parce qu'il mérite une certaine attention, non-seulement par sa position à la limite des deux terrains, mais par les restes d'antiquité qui le signalent comme une ancienne station que je vais essayer de déterminer.

*Aïn-Benián*, où l'on a, en 1845 ou 1846, construit le village de *Guyotville*, se trouve près d'un cap qui s'avance beaucoup dans la mer, le *Râs-el-K'nât'er*<sup>2</sup> (le cap des ponts), ainsi nommé parce que, dans son voisinage, on voit les ruines d'un aqueduc romain (Pl. XXII, fig. 9). « *Guyotville*, dit M. Berbrugger<sup>3</sup>, s'est élevé sur des ruines romaines, « indices d'un ancien établissement de ce peuple qui savait si bien choisir ses points

<sup>1</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XL, t. II, p. 399; in-4°, Paris, 1667. — *Fondat. de la Rég. d'Alg.* *Hist. des Barber.* NOTES de MM. Sander Rang et Ferd. Denis, t. II, p. 304; in-8°, Paris, 1837.

<sup>2</sup> Ce cap, dont nous allons voir Shaw défigurer le nom sous celui de *Ras-accon-natter*, est appelé *Râs*

*aqnâthyr* sur la carte de M. Bérard, *Ras Aconater* sur la carte au  $\frac{1}{50,000}$  publiée en mai 1845, et *Ras Acrata* sur quelques autres cartes, par exemple sur celle au  $\frac{1}{200,000}$  publiée en 1851 par le Dépôt de la guerre.

<sup>3</sup> *De la nécessité de coloniser le cap Matifou*, p. 24 et 25; brochure in-4°, Paris, septembre 1845.

« d'occupation . » Ces ruines, assez rapprochées de celles d'un aqueduc, étaient signalées depuis longtemps : « Il y a au *Ras-Accon-natter* (*Rás-el-K'nát'er*), dit Shaw, unè source « de bonne eau (*'Aïn-Benián*), des ruines de maisons et des vestiges d'un aqueduc, « lequel servait vraisemblablement à conduire l'eau de cette source à *Seedy-Ferje* (*Sidi-Feredj*) ou *Via*<sup>1</sup>. »

*Sidi-Feredj* est-il réellement *Via* ? à quelle station correspondent les ruines que nous venons de rencontrer à *'Aïn-Benián* et au *Rás-el-K'nát'er* ? Il devient nécessaire de discuter ici, par anticipation sur la description ultérieure du littoral, les emplacements probables des stations que les anciens documents indiquent entre *Icosium* (*Alger*) et *Julia Cæsarea* (*Cherchél*), emplacements dont la détermination est d'autant plus difficile que chacune de ces stations, au nombre de trois, est nommée par un seul auteur : *Via*, par Ptolémée; *Casæ Calventi*, par l'Itinéraire d'Antonin; *Ubori*, par l'Anonyme de Ravenne.

Via  
(Fouk'a).

Ptolémée, comme nous l'avons vu page 144, place *Iol Cæsarea* à un degré d'*Icosium*, et commet ainsi une erreur que nous avons montré (p. 148) être de 7' 31" ou 2  $\frac{1}{2}$  lieues communes comptées sur le 37° parallèle<sup>2</sup>. Nous savons en outre (voy. p. 148, note b) que *Tipasa* (*Tefessád*) n'est pas à 30', mais bien à 15' 49" de *Cherchél*; nous aurons donc retouché Ptolémée, sans rien changer aux distances relatives qu'il admet d'*Icosium* à *Via* et de *Via* à *Tipasa*, en écrivant :

|                  |                       | Différence.           |
|------------------|-----------------------|-----------------------|
| ICOSIUM.....     | 17° 52' 20"           | "                     |
| VIA.....         | 17 28 2 $\frac{1}{2}$ | 24' 26" $\frac{2}{3}$ |
| TIPASA.....      | 17 15 49              | 12 13 $\frac{1}{2}$   |
| IOL CÆSAREA..... | 17 " "                | 15 49                 |

Car ces distances relatives restent dans le rapport de 2 à 1. Cette correction étant admise, il en résulte que Ptolémée plaçait *Via* entre un monument que je ferai connaître plus loin sous le nom de *K'eber-Roumia* (le tombeau de la Chrétienne) et *Fouk'a*, à 4' 17" O. de ce dernier point, dont la longitude, rapportée au méridien de Paris, est sensiblement 24' E. Cette proximité me paraît assez grande pour admettre qu'on peut raisonnablement placer *Via* à *Fouk'a*, où de nombreuses ruines romaines et une belle source<sup>3</sup> indiquent l'emplacement d'une station, et où M. de Fortia d'Urban avait, d'après Shaw<sup>4</sup>, placé les *Casæ Calventi* de l'Itinéraire d'Antonin<sup>5</sup>.

Ruines  
romaines.

Casæ Calventi  
(Sidi-Feredj).

Nous avons vu (p. 149) que la distance d'*Alger* à *Cherchél*, telle que nous pouvons la mesurer aujourd'hui, s'accordait très-bien avec celle de 63 milles (21 lieues com-

<sup>1</sup> Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. v, t. I, p. 81; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>2</sup> La latitude d'*Alger* est 36° 47' 20". (*Description nautique des côtes de l'Algérie*, par M. Bérard, p. 31; 2<sup>e</sup> édition; in-8°, de l'I. R. 1839.)

<sup>3</sup> F. Gomot, *Guide du voyageur en Algérie*, p. 178; in-8°, Paris et Alger, 1844.

<sup>4</sup> Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev. chap. III, t. I, p. 59; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>5</sup> *Recueil des itinéraires anciens*, p. 4; in-4°, de l'I. R. 1845. — M. Berbrugger s'est aussi rangé à cet avis, mais en faisant ses réserves par un point de doute. (*ICOSIUM. Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, p. 19; brochure in-8°, Alger, septembre 1845.)

munes) donnée par l'itinéraire d'Antonin entre les deux mêmes points. Mais il y a évidemment erreur dans les distances partielles données par cet itinéraire pour les stations intermédiaires (voy. p. 144); car, pour aller de *Cherchél* à *Tipasa*, il faut contourner le *Chenoua*, et on fait beaucoup plus de 16 milles, puisqu'il y a 15' 49" entre les méridiens de ces deux villes, et que, sur le 37<sup>e</sup> parallèle, 1' correspond à très-peu près à un mille romain<sup>1</sup>. Il en résulte que l'ensemble des chiffres 15 et 32, qui précèdent le chiffre 16, est trop fort; en effet, si l'on mesurè au compas la route d'*Alger* à *Tefessád* (*Tipasa*), on trouve 14 lieues communes ou 42 milles, et non 47. Lequel des chiffres 15 ou 32 doit être retouché? ne doivent-ils pas l'être tous deux? En l'absence des éléments d'une discussion qui permette une correction rationnelle, d'où suivrait une synonymie probable, ce qui paraît le plus naturel est de placer *Casæ Calventi* en un point où l'on voie des ruines romaines. « On trouve à *Seedy-Ferje* (*Sidi-Feredj*), dit « Shaw, quelques murailles et citernes d'ouvrage romain, et, en suivant l'ordre des « Tables, on pourrait croire que c'est ici le *Via* de Ptolémée. Il y a, ajoute-t-il, divers « restes d'un grand chemin romain entre *Sidi-Feredj*, le *Râs-el-K'nât'er* et *Alger*<sup>2</sup>. » Cette raison de l'ordre des Tables est absolument nulle, car elle s'applique aussi bien à *Casæ Calventi* et à *Ubori* qu'à *Via*; je dois dire cependant que M. Berbrugger s'est rangé à l'opinion du chapelain anglais, et a admis que *Sidi-Feredj* correspondait à *Via*<sup>3</sup>. Malgré ces autorités, je conserverai, si faible que soit l'étai sur lequel je l'ai appuyée, la synonymie que je viens d'établir entre *Via* et *Fouk'a*, et je ferai correspondre à *Casæ Calventi* les ruines de *Sidi-Feredj*. Dans cette hypothèse, l'itinéraire d'Antonin devrait être ainsi rectifié :

Ruines  
romaines.

|   | Milles.         | Lieues communes. |
|---|-----------------|------------------|
| CÆSAREA COLONIA ( <i>Cherchél</i> ).....  | "               | "                |
| TIPASA ( <i>Tefessád</i> ).....           | 21              | 7                |
| CASÆ CALVENTI ( <i>Sidi-Feredj</i> )..... | 23              | 7 $\frac{2}{3}$  |
| ICOSIUM ( <i>Alger</i> ).....             | 19 <sup>4</sup> | 6 $\frac{1}{4}$  |
|   | 63              | 21               |

Morcelli se demande, d'après le savant Baluze, si les *Casæ Favenses*, dont l'évêque assista à la conférence de 411<sup>5</sup>, ne seraient pas, par suite d'une faute de copiste, la même localité que *Casæ Calventi*. On serait, selon lui, d'autant plus autorisé à admettre

<sup>1</sup> Le parallèle sur lequel la distance correspondant à 1' serait exactement égale à un mille romain est le parallèle 36° 52'; or la latitude de *Cherchél* est 36° 36' 48".

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. v, t. I, p. 85; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> ICOSIUM. *Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, p. 19; brochure in-8°, Alger, septembre 1845.

<sup>4</sup> M. Lapie avait déjà, j'ignore sur quel fondement,

substitué le chiffre 22 au chiffre 32 pour le nombre de milles qui, dans l'itinéraire, marquent la distance entre *Icosium* et *Casæ Calventi*. (*Recueil des itinéraires anciens*, par M. le marquis de Fortia d'Urban, p. 4; in-4°, de H. R. 1845.)

<sup>5</sup> *Gesta collationis Carthaginensis Diei I*, cap. cciv, p. 441, col. 2, et p. 442, col. 1. S. Optati *De schismate Donatistarum*; in-f°, Lutetiae Parisiorum, 1700.

ce rapprochement « qu'il ne nous est parvenu, comme nous l'apprend Baluze<sup>1</sup>, qu'une « seule copie et un seul recueil de la conférence de Carthage, dans laquelle les *Casæ Favenses* sont nommées une seule fois<sup>2</sup>. » Tout ce que l'on paraît savoir, c'est que Servandus à *Casis Favensibus* était un évêque donatiste<sup>3</sup>; quant aux *Casæ Favenses*, on ne sait pas même à quelle province d'Afrique elles appartenait<sup>4</sup>; il faut donc reconnaître que tous les éléments manquent pour discuter sérieusement le rapprochement proposé entre *Casæ Favenses* et *Casæ Calventi*.

Gneiss.

Les terrains cristallins reparaissent à *Sidi-Feredj*, où le gneiss constitue, selon M. Rozet, la colline tout entière, ainsi que tous les rochers qui sont dans la mer autour de ce cap, avec les mêmes caractères qu'aux environs d'*Alger*; ses couches inclinent aussi vers le S.<sup>5</sup> Ce fut là la première observation géologique faite en Algérie, lorsque le 14 juin 1830 l'armée française débarqua à *Sidi-Feredj*<sup>6</sup>, promontoire à la pointe duquel se trouve une petite tour (*Torre chica*) et une *zaouia*<sup>7</sup>.

Ubori  
(Aïn-Beniân).

Maintenant, à quelle station romaine appartiennent les ruines que nous avons rencontrées à *Aïn-Beniân* (voy. p. 187), ruines signalées depuis longtemps par Shaw, et près desquelles a été bâti le village de *Guyotville*?

Ruines  
romaines.

L'Anonyme de Ravenne nomme, entre *Icosium* et *Tipasa*, une station, *Ubori*<sup>8</sup>, qui, dit son annotateur, ne figure nulle part ailleurs<sup>9</sup>. D'abord cette remarque n'est pas exacte, car il est extrêmement probable, au contraire, que Petrus *Oboritanus*, nommé le soixante et douzième dans la liste des évêques de la *Mauritanie césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric, en 484<sup>10</sup>, était évêque d'*Ubori*. Ce rapprochement n'a pas échappé à De l'Isle, qui, publiant en 1700 la carte jointe à l'édition du S. Optati *De schismate Donatistarum*, donnée par Ellies du Pin, a indiqué, entre *Icosium* et *Tipasa*, une seule station, qu'il nomme *Ubori* at *Obori*. Il paraît naturel de placer cette ville épiscopale en un point de la côte où des ruines diverses (celles d'*Aïn-Beniân*, celles du *Râs-el-K'nât'er*) semblent indiquer l'emplacement d'une station assez importante. Marmol place la ville d'*Yhor* (*Ubor*) dans le *port du cap Caxine*<sup>11</sup>, à trois lieues à l'O. du *Mers-ed-Debbân*, ce qui s'accorde assez bien avec la position des ruines d'*Aïn-Beniân*.

<sup>1</sup> Baluzii *Præfatio in collationem Carthaginensem*. (S. Optati *De schism. Donatist.* p. 350-353.)

<sup>2</sup> « De mendo autem suspicari plane licet, quum « collationis Carthaginensis, in qua *Casæ Favenses* semel memorantur, unum ad nos exemplum, unusque « codex pervenerit. » (*Africa christiana*, vol. I, p. 123; in-4°, Brixia, 1816.)

<sup>3</sup> S. Optati *De schismate Donatistarum*, p. 475; in-f°, Lutetia Parisiorum, 1700.

<sup>4</sup> *Geographia sacra Africae*. (*Ibid.* p. xciv.)

<sup>5</sup> *Annales des sciences naturelles*, t. XXII, p. 322 et 323, 1<sup>re</sup> série, 1831. — *Voyage dans la Régence*

d'*Alger*, par M. Rozet, t. I, p. 42; in-8°, Paris, 1833.

<sup>6</sup> *Annales algériennes*, par E. Pellissier, 1<sup>re</sup> part. liv. II, t. I, p. 37; in-8°, Paris, 1837.

<sup>7</sup> Voy. la note 1 de la page 120 de ce volume.

<sup>8</sup> Anonymi Ravennatis *De Geogr. lib. quinq. lib. V*, cap. iv, p. 257; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>9</sup> *Ibid.* note f de la page 257.

<sup>10</sup> *Notitia provinciarum et civitatum Africae in Historia persecutionis Vandalicæ*, D. Ruinart, p. 136; in-8°, Parisiis, 1694.

<sup>11</sup> *L'Afrique de Marmol*, liv. V, chap. xl, t. II, p. 399; in-4°, Paris, 1667.

Il a été copié sur ce point par Dapper<sup>1</sup> et par De la Croix<sup>2</sup>, qui ont traduit les lieues en milles, correction peu heureuse, quoique les distances données par Marmol soient trop fortes. *Ubori* avait-il emprunté son nom à *uber* (fertile) ou à *uber* (mamelles), à cause de la forme du *Râs-el-K'nât'er*? On pourrait se livrer sur ces données à une discussion qui ne serait peut-être pas sans fruit, mais dont je m'abstiendrai, parce que j'ai déjà consacré bien du temps à des stations dont la détermination est peut-être destinée à rester toujours vague, à moins que la découverte d'inscriptions, ou d'un document qui montrerait leur position relative, ne vienne combler la lacune que laissent les auteurs sur cette partie de la côte algérienne.

Étudions maintenant les crêtes du massif cristallin d'Alger. Nous allons de nouveau sortir par la *porte Bâb-el-Ouad*, mais cette fois, pour nous rendre au point culminant du *Bouzarea'* par trois routes différentes, et, de ce point, suivre les crêtes jusqu'à la limite des terrains tertiaires.

Lorsque, après être sorti d'Alger par la *porte Bâb-el-Ouad*, on se dirige vers un moulin à vapeur près duquel on traverse la partie inférieure du lambeau de terrain tertiaire qui sera décrit plus loin, on trouve, entre l'hôpital du Dey et la carrière du génie, une route qui avait été pavée ou plutôt dallée par les Turcs, et par laquelle ils se rendaient à la *Vigie* et au village de *Bouzarea'*. Cette route est d'abord tracée dans le calcaire cristallin qui s'étend obliquement, sauf l'interruption du lambeau tertiaire, jusqu'au fort des vingt-quatre heures, et, parvenu à un point vers lequel ont été poussés les travaux de la carrière du génie, on observe une brèche calcaire très-dure (éch. N° 747 A. — n° 709), qui semble former, en ce point, la limite de la masse calcaire; car, immédiatement après, commencent les schistes que nous avons vus occuper de si grands espaces au bord de la mer, et qui, sur cette route turque, paraissent passer au schiste ardoisier. M. Renou y signale des schistes argilo-talqueux, remplis de petites lentilles de 2 ou 3 millimètres de largeur d'une matière ferrugineuse; ces lentilles se détruisent sous les influences atmosphériques, et alors il reste une roche remplie de petits trous arrondis et qui ressemblent à du bois percé par des vers<sup>3</sup>.

À mesure qu'on gravit cette route dont les pentes sont très-fortes, on voit, au moins en un point, les calcaires cristallins alterner avec les schistes, et ceux-ci constituer exclusivement les abords du point culminant du *mont Bouzarea'*. Quand on a dépassé le marabout de *Sidi-ben-Nour*, qui se trouve à droite de la route que nous venons de suivre, on observe, au N. O. et à l'O. de ce marabout, deux affleurements de minerais de manganèse. L'un de ces affleurements présente le manganèse oxydé mêlé de quartz (éch. N° 8 A. — n° 710), engagé dans un banc calcaire; il se trouve à l'E. 15° N. d'une mesure que nous ferons bientôt connaître sous le nom de *maison*

CRÊTES.

PAR LA ROUTE  
DES TURCS.Calcaire  
cristallin.Schistes  
talqueux.Schiste  
ardoisier.Schistes  
argilo-talqueux.Alternances  
des schistes  
et des calcaires  
cristallins.Affleurements  
de minerais  
de manganèse.

<sup>1</sup> *Description de l'Afrique*, trad. du flam. d'O. Dapper, p. 172; in-f°, Amsterdam, 1686.

par De la Croix, t. II, p. 57; in-12, Lyon, 1688.

<sup>2</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, par M. Renou, p. 70; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>3</sup> *Relat. univers. de l'Afrique ancienne et moderne*,

*Flechey*, et près de laquelle se trouve un gisement de manganèse beaucoup plus considérable.

PAR LES RAVINS.

Revenant maintenant au moulin à vapeur, si, au lieu de prendre la route des Turcs, nous remontons la *vallée de l'Ouad-Mr'âcel* en suivant le pied du *Bouzarea'* jusqu'à la *carrière du génie*, on trouve immédiatement après cette carrière un ravin au sommet duquel se trouve la propriété de M. Duparc. J'ai remonté ce ravin le 19 juillet 1843 et j'ai reconnu qu'il est, presque jusqu'à son sommet, formé du calcaire cristallin qui est exploité dans les diverses carrières déjà mentionnées. Ce calcaire, traversé de nombreux filets spathiques, forme des bancs assez réguliers, généralement inclinés vers le S., et sur un point j'ai trouvé cette inclinaison de 15°.

Calcaire  
cristallin.

Carrière  
exploitée  
par  
des particuliers.

Calcaire  
cristallin.

Filons de chaux  
carbonatée  
cristallisée.

Brèche calcaire.

Ancienne  
carrière.

Mais si, après avoir dépassé la *carrière du génie*, on s'avance jusqu'à un second ravin beaucoup plus profond, sur la rive droite duquel une carrière calcaire assez importante est exploitée par des particuliers, et qu'on remonte sa rive gauche comme je l'ai fait pour la première fois le 19 mai 1843, et bien souvent depuis, on marche constamment dans le même calcaire cristallin gris foncé ou bleuâtre (éch. N° 1 A. — n° 711), très-dur, présentant assez fréquemment d'épais filons de chaux carbonatée cristallisée et un grand nombre de filets spathiques. Parfois, sur les plans de jonction de ses bancs, on observe des paillettes de mica disséminées (éch. N°  $\frac{1}{2}$  A). La direction et l'inclinaison des couches y sont moins nettes que dans le ravin précédent; j'ai cependant pu constater la direction de l'E. à l'O: avec inclinaison au S. Arrivé en un point où ce ravin, malgré sa profondeur, peut être facilement traversé, on se trouve sur sa rive droite, où, là du moins, le calcaire offre l'aspect d'une brèche à grands fragments empâtés dans de la chaux carbonatée cristallisée; et bientôt, en continuant à monter, on arrive à une petite carrière depuis longtemps abandonnée, qui présente cela de remarquable que le calcaire cristallin y est accompagné d'un très-faible lambeau de travertin (éch. N° 2 A. — n° 712), dont j'ai pris des échantillons à des époques très-distantes, à cause de l'étonnement que me causait cette espèce de plaquette tertiaire (éch. N° 942 bis A), si complètement isolée au milieu des terrains cristallins. L'un des échantillons N° 2 A montre le calcaire cristallin accolé à des bandes minces de ce calcaire tertiaire.

Maison  
Flechey.

Mine  
de manganèse.

En s'élevant un peu au N. O. au-dessus de cette carrière, on arrive à une maisonnette mauresque en presque totalité détruite, qui a été acquise par M. Flechey, et dont les matériaux, empruntés au sol même sur lequel elle repose, sont en partie formés de minerai de manganèse. Nous voici parvenus à un gisement qui a préoccupé pendant quelque temps, parce qu'il avait été signalé à tort comme ayant de l'importance. Nous nous y arrêterons un instant.

Dans une brochure publiée en février 1842, M. Tripier indiquait le manganèse au nombre des éléments qui abondaient en Algérie<sup>1</sup>. Je lis en outre dans une notice

<sup>1</sup> Note deuxième, rédigée par M. Tripier, de la brochure intitulée : *l'Algérie prise au sérieux*, par M. Leblanc de Prébois, p. 159; in-8°, Paris et Alger, février 1842.



publiée en 1843 par M. Renou : « Au commencement de 1840, je découvris dans le « *Bouzarea*’, à trois kilomètres d’Alger, des filons importants de manganèse oxydé qui « existent dans les micaschistes, à peu près au contact d’une couche considérable de « calcaire saccharoïde du même terrain. Leur direction est à peu près E. O., et ils « plongent sous un angle assez grand vers le S. Un industriel recommandable d’Alger, « M. Flechey, a déjà sollicité la concession de cette mine; il y a entrepris depuis assez « longtemps, d’après mes indications, des recherches dont les résultats lui paraissent « satisfaisants. Il a, d’ailleurs, fait essayer ce minerai, qui donne du chlore abondamment « et avec facilité <sup>1</sup>. Cette mine est située à 300 mètres environ au-dessus de la mer; et « son exploitation, qui n’exigerait que la construction d’une route, est une de celles « qui auraient le plus de chances de succès <sup>2</sup>. » Depuis, M. Renou, éclairé sans doute par les observations postérieures aux siennes, a modifié cette opinion de la manière suivante : « On y a fait, il y a quelques années, des recherches d’après mes indications; « mais il paraît que le minerai n’est pas en assez grande abondance pour donner lieu à « une exploitation <sup>3</sup>. »

Le fait est que, quand je visitai pour la première fois, le 19 mai 1843, ce gisement, sur lequel je fus conduit par M. Flechey, je vis, auprès de la maisonnette en ruines dont j’ai parlé plus haut, une excavation faite dans une énorme masse quartzeuse plus ou moins mêlée de manganèse oxydé (éch. N° 3 A. — nos 713 et 714), enclavée entre les calcaires qui abondent dans le *Bouzarea*’ et que je n’avais pas quittés depuis le pied du ravin. Le quartz est le plus souvent grisâtre; il est parfois complètement noir (éch. N° 4 A. — n° 715). Non-seulement le manganèse oxydé est fort inégalement disséminé dans la masse quartzeuse, mais il est fort inégalement riche <sup>4</sup>. Ainsi, un premier échantillon (éch. N° 3 A), pris au hasard et examiné dans le laboratoire d’Alger, a donné, pour un gramme :

Oxygène ..... 0<sup>g</sup>,086 <sup>5</sup>

d’où il est facile de conclure :

Chlore. .... 0,38 <sup>6</sup>

quantité qui correspond à

Chlore en volume ..... 0<sup>l</sup>,1185

puisqu’un litre de chlore sec à 0°, et sous la pression de 0<sup>m</sup>,76, pèse 3<sup>gr</sup>,208.

<sup>1</sup> D’après les essais faits à l’École des mines, le minerai de manganèse d’Alger équivaut à  $\frac{75}{100}$  de son poids de peroxyde pur. (Note de M. Renou.)—Nous verrons tout à l’heure que ce chiffre est exagéré.

<sup>2</sup> Note sur les mines de l’Algérie, par M. Renou. (*Annales des mines*, t. III, p. 68 et 69; 4<sup>e</sup> série, 1843.)

<sup>3</sup> *Exploration scientifique de l’Algérie. Géologie*, par

M. Renou, p. 68; in-4°, de l’Imprimerie nat. 1848.

<sup>4</sup> Voir page 32 de mon Rapport à M. le ministre de la guerre, en date du 29 novembre 1844.

<sup>5</sup> 5 grammes ont donné 0<sup>gr</sup>,43 (procès-verbal d’analyse du 12 juin 1844).

<sup>6</sup> Il suffit de multiplier l’oxygène par 4,43, rapport entre les quantités d’oxygène et de chlore qui

On sait que 3<sup>gr</sup>,98 de peroxyde (Mn) de manganèse pur donnent un litre de chlore et correspondent à 100° chlorométriques; si on se demande, 1<sup>er</sup> du minerai ci-dessus donnant 0<sup>l</sup>,1185 de chlore, quel volume de chlore donneront 3<sup>gr</sup>,98 de ce minerai, ou, en d'autres termes, quel est le degré chlorométrique de celui-ci, on trouve, par un calcul très-simple, 47°.

Un échantillon choisi (éch. N°  $\frac{3}{7}$  A) a donné pour 1 gramme :

Oxygène..... 0<sup>gr</sup>,12<sup>1</sup>

d'où l'on conclut :

Chlore..... 0<sup>gr</sup>,5316  
Chlore en volume..... 0<sup>l</sup>,1657  
Titre chlorométrique..... 66°

De ce titre et du titre précédent on voit ressortir les grandes inégalités que j'ai signalées dans la richesse du minerai. Ce qui a pu induire M. Renou en erreur, c'est la communication qui lui a été donnée, comme à moi, par M. Flechey, des résultats obtenus à l'École des mines de Paris, mais évidemment obtenus sur des échantillons que M. Flechey avait à tort choisis avec un très-grand soin pour les envoyer. D'après ces résultats, 1 gramme essayé par l'acide sulfureux et le muriate de baryte<sup>2</sup> aurait donné 2<sup>gr</sup>,2 de sulfate de baryte, ce qui correspond à

Oxygène..... 0<sup>gr</sup>,1508

d'où l'on conclut :

Chlore..... 0<sup>gr</sup>,668  
Chlore en volume..... 0<sup>l</sup>,2082  
Titre chlorométrique..... 82<sup>gr</sup>,86

Une analyse faite à l'École des mines de Paris sur un autre fragment de l'envoi de M. Flechey a donné :

|                            |     |                |
|----------------------------|-----|----------------|
| Peroxyde de manganèse..... | 74  | 2 <sup>3</sup> |
| Eau.....                   | 9   | 0              |
| Peroxyde de fer.....       | 7   | 7              |
| Argile et silice.....      | 9   | 9              |
|                            | 100 | 8              |

ce qu'on peut écrire :

correspondent à la quantité d'hydrogène capable de former, l'un de l'eau avec l'oxygène que perd le peroxyde de manganèse pour passer à l'état de protoxyde, l'autre de l'acide chlorhydrique avec l'hydrogène correspondant à cette eau.

<sup>1</sup> 5 grammes ont donné 0<sup>gr</sup>,60 (procès-verbal d'analyse du 25 juin 1844).

<sup>2</sup> *Annales des mines*, t. XII, p. 607, 3<sup>e</sup> série, 1837.

<sup>3</sup> Les deux principaux oxydes de manganèse contiennent :

|                | Peroxyde (Mn) | Protoxyde (Mn) |
|----------------|---------------|----------------|
| Manganèse..... | 63,36         | 77,57          |
| Oxygène.....   | 36,64         | 22,43          |
|                | 100,00        | 100,00         |

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Protoxyde de manganèse . . . . . | 60 6  |
| Oxygène . . . . .                | 13 6  |
| Eau . . . . .                    | 9 0   |
| Peroxyde de fer . . . . .        | 7 7   |
| Argile et silice . . . . .       | 9 9   |
|                                  | <hr/> |
|                                  | 100 8 |

or, 0<sup>gr</sup>, 136 d'oxygène correspondent à

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Chlore . . . . .               | 0 <sup>gr</sup> ,6025 |
| Chlore en volume . . . . .     | 0 <sup>l</sup> ,187   |
| Titre chlorométrique . . . . . | 74 <sup>o</sup> ,43   |

L'essai et l'analyse faits à Paris indiquaient donc déjà une différence très-notable dans la richesse des échantillons envoyés.

Enfin, une analyse faite au laboratoire d'Alger a donné :

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
|                                 | N° 3 A.          |
| Peroxyde de manganèse . . . . . | 60               |
| Eau . . . . .                   | 9                |
| Peroxyde de fer . . . . .       | 7                |
| Silice . . . . .                | 13               |
| Carbonate de chaux . . . . .    | 11               |
|                                 | <hr/>            |
|                                 | 100 <sup>1</sup> |

ce qu'on peut écrire :

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Protoxyde de manganèse . . . . . | 49    |
| Oxygène . . . . .                | 11    |
| Eau . . . . .                    | 9     |
| Peroxyde de fer . . . . .        | 7     |
| Silice . . . . .                 | 13    |
| Carbonate de chaux . . . . .     | 11    |
|                                  | <hr/> |
|                                  | 100   |

or, 0<sup>gr</sup>, 11 d'oxygène correspondent à

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Chlore . . . . .               | 0 <sup>gr</sup> ,4873 |
| Chlore en volume . . . . .     | 0 <sup>l</sup> ,1518  |
| Titre chlorométrique . . . . . | 60 <sup>o</sup> ,42   |

J'ai réuni tous ces résultats dans le Tableau suivant, pour qu'il soit plus facile d'en saisir l'ensemble.

|                                | RÉSULTATS OBTENUS     |                      |                        |                       |                      | MOYENNE<br>des<br>cinq<br>RÉSULTATS. |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------------------|
|                                | À PARIS.              |                      | À ALGER.               |                       |                      |                                      |
|                                | Essai.                | Analyse.             | 1 <sup>er</sup> essai. | 2 <sup>e</sup> essai. | Analyse.             |                                      |
| Oxygène . . . . .              | 0 <sup>gr</sup> ,1508 | 0 <sup>gr</sup> ,136 | 0 <sup>gr</sup> ,086   | 0 <sup>gr</sup> ,12   | 0 <sup>gr</sup> ,11  | 0 <sup>gr</sup> ,12                  |
| Chlore . . . . .               | 0 ,668                | 0 ,6025              | 0 ,38                  | 0 ,5316               | 0 ,4873              | 0 ,534                               |
| Chlore en volume . . . . .     | 0 <sup>l</sup> ,2082  | 0 <sup>l</sup> ,187  | 0 <sup>l</sup> ,1185   | 0 <sup>l</sup> ,1657  | 0 <sup>l</sup> ,1518 | 0 <sup>l</sup> ,166                  |
| Titre chlorométrique . . . . . | 82 <sup>o</sup> ,86   | 74 <sup>o</sup> ,43  | 47 <sup>o</sup>        | 66 <sup>o</sup>       | 60 <sup>o</sup> ,42  | 66 <sup>o</sup> ,14                  |

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 23 juin 1844.

Il résulte de ce Tableau que l'un des essais faits à *Alger* représente exactement la moyenne des cinq résultats obtenus, et il est certain qu'un pareil minerai serait exploitable s'il était suffisamment abondant. En effet, s'il est vrai de dire que les meilleurs minerais de manganèse connus, et en même temps les meilleurs qui puissent exister en dehors de l'oxyde pur, qui ne se trouve jamais tel dans la nature, sont ceux de *Crettnich*, près *Saarbruck*<sup>1</sup>, puisqu'ils donnent :

Oxygène..... 0<sup>g</sup>,17

d'où l'on conclut :

Chlore..... 0<sup>g</sup>,753  
Chlore en volume..... 0<sup>l</sup>,2347  
Titre chlorométrique..... 93°,41

il faut ajouter que des minerais moins riches sont exploités avec avantage : par exemple, ceux de *Romanèche*<sup>2</sup>, près *Mâcon* (Saône-et-Loire), qui donnent :

Oxygène..... 0<sup>g</sup>,106 à 0<sup>g</sup>,116<sup>3</sup>

ce qui correspond à

Chlore..... 0<sup>g</sup>,47 à 0<sup>g</sup>,514  
Chlore en volume..... 0<sup>l</sup>,1465 à 0<sup>l</sup>,16  
Titre chlorométrique..... 58°,3 à 63°,68

Le minerai du *Bouzarea'* serait donc assez analogue à celui de *Romanèche*<sup>4</sup>; mais ce qui constitue son infériorité, c'est la grande masse de quartz dans laquelle il est disséminé, et le haut prix auquel reviendrait nécessairement le minerai cassé et trié de manière à donner à l'essai environ 60 degrés chlorométriques. Cette quantité de quartz est telle, qu'un échantillon de minerai de manganèse, qui m'avait été remis par un négociant d'*Alger*, M. Bonneville, comme provenant du *Bouzarea'*, et que je fis analyser dans le laboratoire d'*Alger*, donna :

<sup>1</sup> On fait un grand usage de ces minerais à *Paris* et dans le nord de la *France*.

<sup>2</sup> *Description de la mine de manganèse de Romanèche*, par le C<sup>m</sup> Déodat Dolomieu. (*Journal des mines*, n° XIX, p. 27-50; germinal an IV (mars-avril 1796).) — *Sur les gîtes de manganèse de Romanèche*, par M. de Bonnard. (*Annales des sciences naturelles*, t. XVI, p. 285-303; 1<sup>re</sup> série, 1829.) — Ces minerais sont fort employés à *Lyon* et dans le midi de la *France*.

<sup>3</sup> *Examen comparatif de plusieurs minerais de manganèse*, par M. P. Berthier. (*Annales des mines*, t. VI, p. 309; 1<sup>re</sup> série, 1821.)

<sup>4</sup> Le minerai de cette localité est indiqué, dans diverses statistiques minérales, comme ayant sur place une valeur de 8 francs le quintal métrique. A la saline de *Dieuze* (Meurthe), il revient à 16 francs. (*Annales des mines*, t. XVII, p. 522; 3<sup>e</sup> série, 1840.)

|                             |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| Silice. ....                | 70 0               |
| Peroxyde de manganèse. .... | 11 2               |
| Peroxyde de fer. ....       | 9 4                |
| Carbonate de chaux. ....    | 5 0                |
| Carbonate de magnésie. .... | 4 0                |
| Perte d'analyse. ....       | 0 4                |
|                             | <hr/>              |
|                             | 100 0 <sup>1</sup> |

ce qu'on peut écrire :

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Silice. ....                | 70 0   |
| Peroxyde de manganèse. .... | 11 2   |
| Peroxyde de fer. ....       | 9 4    |
| Dolomie. ....               | 8 73   |
| Carbonate de chaux. ....    | 0 27   |
| Perte d'analyse. ....       | 0 4    |
|                             | <hr/>  |
|                             | 100 00 |

Voilà pourquoi j'ai engagé M. Flechey à ne pas donner suite à ses projets, et pourquoi, en présence de M. Flechey lui-même, j'ai, vers 1845, dissuadé un capitaliste de la pensée qu'il avait d'entreprendre l'exploitation du gisement du *Bouzarea*'. C'est sans doute aussi ce qui a fait dire à M. Ville, en parlant de ce gisement : « S'il présente en « profondeur les mêmes caractères qu'auprès de la surface, il donnera lieu à une exploitation peu importante<sup>2</sup>. »

M. Ebelmen a considéré le minerai noir de cette localité comme provenant de la décomposition d'un silicate de manganèse rose<sup>3</sup> (éch. Nos 903 A. — n° 716). En effet, certains échantillons paraissent composés de deux parties bien distinctes : l'une lamelleuse en trois sens et de couleur rose; l'autre, à la surface du morceau exposé à l'air, est noire et terreuse sur une épaisseur de 7 à 8 millimètres. Mais il est facile de saisir le passage entre ces deux matières. On voit les lamelles roses se parsemer de points noirs dans le voisinage de la partie altérée, et devenir enfin complètement noires, tout en conservant leur texture. En séparant avec soin la substance rose, on trouve que sa densité est 3.55g; elle constitue un minéral qui raye le verre, dont la texture est tantôt lamelleuse et tantôt grenue, et qui fond difficilement au chalumeau. Ce minéral ne fait pas d'effervescence avec les acides; l'acide hydrochlorique bouillant l'attaque lentement et avec difficulté, mais il se forme un dépôt de silice. M. Ebelmen l'a trouvé composé de :

*Bisilicate rose  
de  
manganèse.*

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 25 juillet 1845.

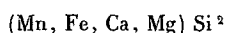
<sup>2</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, p. 396; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>3</sup> Je vois enregistrée sur mon catalogue une autre

roche rose (éch. N° 905 A) qui est bien certainement du *Bouzarea*', mais dont j'ai omis de mentionner le gisement précis. Au lieu de hasarder une indication, même probable, je préfère mentionner seulement cette roche dans la présente note.

|                             |       | Oxygène.            | Rapport.  |
|-----------------------------|-------|---------------------|-----------|
| Silice.....                 | 45 49 | 23 64               | 2         |
| Protoxyde de manganèse..... | 39 46 | 8 65                | } 12 44 1 |
| Protoxyde de fer.....       | 6 42  | 1 46                |           |
| Chaux.....                  | 4 66  | 1 33                |           |
| Magnésie.....               | 2 60  | 1 00                |           |
| Perte d'analyse.....        | 1 37  |                     |           |
|                             | <hr/> | 100 00 <sup>1</sup> |           |

Cette composition est, comme on voit, tout à fait analogue à celle de la substance lamellaire de *Langbanshytta* (Suède), analysée par Berzélius<sup>2</sup>, et à laquelle M. Beudant a donné le nom de *rhodonite*<sup>3</sup>. Sa formule est évidemment :



La matière noire formée à la surface du silicate rose est friable; chauffée dans un tube fermé, elle donne de l'eau. L'acide chlorhydrique l'attaque aisément, avec dégagement de chlore, en laissant un résidu de couleur rose. Son analyse a donné :

|                             |       | Oxygène. |
|-----------------------------|-------|----------|
| Eau.....                    | 10 14 | 9 02     |
| Oxygène.....                | 8 94  | 8 94     |
| Protoxyde de manganèse..... | 43 00 | 9 43     |
| Peroxyde de fer.....        | 6 60  | 2 00     |
| Chaux.....                  | 1 32  | 0 37     |
| Résidu insoluble. {         |       |          |
| Silice gélatineuse.....     | 2 40  | 1 25     |
| Bisilicate non attaqué..... | 27 20 |          |
| Perte d'analyse.....        | 0 40  |          |
|                             | <hr/> | 100 00   |

En discutant ces éléments, M. Ebelmen a conclu que la matière noire est un mélange d'hydrates de peroxyde de manganèse et de fer, avec une certaine proportion de bisilicate non altéré<sup>4</sup>.

Calcaire  
cristallin.

Filons  
spathiques.

J'ai dit que ce gisement de manganèse était enclavé entre les bancs du calcaire cristallin. En quelques points, le banc calcaire, sur lequel repose la masse quartzreuse, est micacé, et les filons spathiques, parfois colorés en jaune de miel (éch. N° 904 A.), y abondent, comme sur toute la rive gauche du ravin par lequel nous sommes montés à la mine de manganèse. En continuant à monter de cette mine vers le N. O., on arrive à une maison occupée par un Maure, maison entourée de murs et d'assez grands jardins, à l'O. S. O. de laquelle se trouve un puits. Au moment où l'on passe entre la maison et

<sup>1</sup> *Recherches sur les produits de la décomposition des espèces minérales de la famille des silicates*, par M. Ebelmen. (*Annales des mines*, t. VII, p. 9; 4<sup>e</sup> série, 1845.)

<sup>2</sup> *Nouveau système de minéralogie*, p. 30; in-8°, Paris, 1819.

<sup>3</sup> Beudant, *Traité élémentaire de minéralogie*, t. II, p. 182; in-8°, Paris, 1832.

<sup>4</sup> *Annales des mines*, t. VII, p. 11 et 12; 4<sup>e</sup> série, 1845.

le puits, on quitte les calcaires pour entrer dans les schistes talqueux, d'un gris tirant au verdâtre (éch. N<sup>o</sup> 5 A. — n<sup>o</sup> 717). Bientôt on atteint un petit café maure, au S. et près duquel le calcaire reparaît sous le schiste, en un point où l'on observe un affleurement d'hématite brune. Le café maure lui-même est sur les micaschistes, qu'on ne quitte plus jusqu'au point culminant du *Bouzarea'*. Ces micaschistes (éch. N<sup>os</sup> 6 A.) sont remarquables par leur éclat et par les couleurs claires qu'ils reflètent; les uns sont à fibres droites (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{6}{2}$  A. — n<sup>o</sup> 718), les autres à fibres contournées (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{6}{4}$  A. — n<sup>o</sup> 719), et parfois ils présentent de grandes lames de mica (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{6}{1}$  A.). Sur plus d'un point ils se montrent bien nettement dirigés de l'E. à l'O. et plongeant au S.

Si, enfin, on se rend au point culminant du *Bouzarea'* par la grande route nouvellement ouverte, et qui passe, derrière la *poudrière du Nord*, au pied des ravins que nous venons de remonter, on marche constamment dans les terrains cristallins. Vers une maison de santé dont les bâtiments bordent un point de la route, j'ai recueilli les micaschistes (éch. N<sup>os</sup> 816 A. — n<sup>o</sup> 720) qui sont la roche dominante dans cette région du *Bouzarea'*. Plus haut, on observe une brèche calcaire et ferrugineuse (éch. N<sup>os</sup> 742 A. — n<sup>o</sup> 721), qui paraît remplir des fentes dans le terrain cristallin du *Bouzarea'*, et, peu après, avant d'atteindre le village, j'ai recueilli, dans une coupure de la nouvelle route, le granit à gros grains (éch. N<sup>os</sup> 817 A. — n<sup>o</sup> 722).

Nous voici parvenus, par trois routes différentes, au point culminant du *Bouzarea'*, là même où, en 1830, le général Bourmont avait fait établir une redoute armée de plusieurs pièces de canon, avec un blockhaus au milieu<sup>1</sup>. De ce mamelon, qui est au N. 40° O. du *fort l'Empereur*, on découvre toute la *plaine de la Mtidja*. M. Am. Burat, qui, du reste, n'avait pu faire qu'une courte visite au *mont Bouzarea'*, a cru remarquer que plus on s'approche de ce point culminant du *Sah'el*, soit à partir du littoral, soit à partir des terrains tertiaires, plus les éléments des roches sont cristallins<sup>2</sup>; l'ensemble de la description qu'on vient de lire ne justifie pas cet aperçu. Sur les flancs S. et S. E. du mamelon qui couronne le *Bouzarea'*, j'ai reconnu des affleurements de fer oxydulé, qui ont été l'objet de quelques recherches dont je dois dire un mot, quoiqu'elles aient été infructueuses. Le 12 février 1846, précisément à l'époque (voyez page 181) où l'attention était attirée sur les affleurements signalés non loin du *consulat de Hollande*, je rencontrai, à l'extrémité occidentale du massif de cactus qui avoisine le point culminant du *Bouzarea'*, un fragment de minerai de fer magnétique (éch. N<sup>os</sup> 818 A. — n<sup>o</sup> 723), et, quatre jours après, le 16 février, un ingénieur civil, M. Néri, vint m'annoncer qu'il avait découvert, au sommet du *Bouzarea'*, un affleurement de fer oxydulé, dont il me présenta un échantillon. Je rapprochai celui-ci d'un de mes échantillons N<sup>os</sup> 818 A; il y avait identité d'aspect, et nous reconnûmes bientôt, par quelques mots échangés, que ces divers fragments provenaient du même affleurement. Nous nous rendîmes ensemble

*Schistes talqueux.*  
Petit café maure.  
*Calcaire cristallin.*  
*Schistes.*  
*Hématite brune.*  
*Micaschistes.*

PAR  
LA NOUVELLE  
ROUTE.

*Micaschistes.*  
*Brèche calcaire et ferrugineuse.*

*Granit.*

*Bouzarea'.*

*Fer oxydulé.*

<sup>1</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 170; in-8°, Paris, 1833.

<sup>2</sup> *Description de quelques gîtes métallifères de l'Algérie*, par Amédée Burat, p. 9; broch. in-8°, Paris, 1846.

sur les lieux, accompagnés de M. de Marigny, le 18 février, et nous eûmes mutuellement la preuve que, à quatre jours de distance, nous avions rencontré le même gisement. Nous constatâmes en même temps qu'à l'O. de cet affleurement, entre les cactus et la place du *village de Bouzarea'*, un autre affleurement se montrait. De nombreux échantillons furent recueillis, dont un (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{818}{4}$  A.) est sans action sur le barreau aimanté; un autre (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{818}{5}$  A. — n<sup>o</sup> 724) n'est que du quartz avec fer oxydé. Le filon se montrait principalement à l'E. 15° N. du bâtiment de la gendarmerie de *Bouzarea'*; il paraissait dirigé du N. E. au S. O., et semblait ainsi être à angle droit de celui reconnu non loin du *consulat de Hollande*. Quelques mois après, en septembre, M. Néri entreprit des recherches sur ces affleurements du *Bouzarea'*; elles n'ont produit que des échantillons (éch. N<sup>os</sup>  $\frac{818}{6}$  A. à  $\frac{818}{12}$  A. — n<sup>os</sup> 725 et 726), et la preuve que ces affleurements se perdaient presque immédiatement. J'avoue qu'à mes yeux cette preuve n'est pas décisive, et que les fouilles très-superficielles faites à cette époque ne me semblent pas devoir détourner d'une tentative qui aurait pour objet de pousser à une certaine profondeur des travaux de recherche sur plusieurs des points où s'est montré le fer oxydulé dans le *massif d'Alger*.

Galène  
argentifère.

En se dirigeant de ces fouilles vers le quartier de la gendarmerie, puis passant derrière ce bâtiment pour suivre un ravin qui va déboucher à la *pointe Pescade*, on ne quitte plus les schistes, et on arrive bientôt, sur la rive gauche de ce ravin, à un point situé en face de la propriété de la veuve Saouna, et où un filon de galène est, au dire d'un sieur Dumas qui me l'a désigné, connu par lui depuis 1835<sup>1</sup>. M. Rozet avait, antérieurement à cette date, indiqué de simples traces de galène dans les schistes talqueux qui constituent le massif des terrains de transition d'*Alger*<sup>2</sup>; mais à cette indication vague avait succédé un fait positif: c'est que, dès le mois d'août 1838, un essai avait été fait, à l'École des mines de Paris, sur un échantillon provenant du gisement dont je parle ici. 1 de minerai lavé à l'augette avait donné 0,739 de plomb et 0,00222 d'argent, ce qui correspond à 300 grammes d'argent par 100 kilogrammes de plomb. Les boutons d'argent, traités par l'acide nitrique, avaient laissé un petit résidu d'or<sup>3</sup>.

Le 27 juin 1844, M. Dumas, que j'ai mentionné ci-dessus, m'avait remis un échantillon de galène, qu'il disait provenir du *mont Bouzarea'*. C'était de la galène pure, à grandes facettes, qui, essayée dans le laboratoire d'Alger, n'a donné qu'un bouton d'argent impondérable<sup>4</sup>. Il est douteux que cet échantillon vînt du point indiqué<sup>5</sup>, car, dans les premiers jours de septembre 1844, une galène (éch. N<sup>os</sup> 36 A. — n<sup>o</sup> 727) qui venait réellement du *Bouzarea'*, et qui était aussi à grandes facettes, mais disséminée

<sup>1</sup> Voir p. 28 et 29 de mon Rapport à M. le ministre de la guerre, en date du 29 novembre 1844.

<sup>2</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. I, p. 36; in-8°, Paris, 1833.

<sup>3</sup> *Annales des mines*, t. III, p. 69; 4<sup>e</sup> série, 1843.

<sup>4</sup> Procès-verbal d'analyse du 11 juillet 1844.

<sup>5</sup> J'ai supposé que cet échantillon venait du *Fondouk'*, mais je n'en ai pas la preuve.



dans une gangue de quartz blanc compacte, fut essayée dans le laboratoire d'Alger. 1 gramme de cette galène donna 0,0013, ou 130 grammes d'argent fin par 100 kilogrammes de schlick<sup>1</sup>, c'est-à-dire 2 onces 46 grains  $\frac{8}{100}$  au quintal ancien, et en supposant, comme plus haut, 73.9 p. o/o de plomb, on a 175<sup>gr</sup>,91 d'argent par 100 kilogrammes de plomb, teneur assez notable pour que des recherches fussent entreprises. J'avais recueilli cette galène sur le gisement même, que j'ai visité pour la première fois le 28 août 1844, et qui consiste en un filon de quartz dans lequel la galène est disséminée en petite quantité. Le filon est sensiblement vertical et dirigé du N. 10° O. au S. 10° E.; il est encaissé dans un calcaire bleuâtre, esquilleux, très-dur (éch. Nos 744 A. — n° 728), qui me paraissait être une dolomie, et, en effet, ce calcaire, soumis à l'analyse dans le laboratoire d'Alger, a donné :

Dolomie.

| N° 744 A. — n° 728.         |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| Carbonate de chaux .....    | 51 4               |
| Carbonate de magnésie ..... | 40 0               |
| Silice .....                | 2 0                |
| Oxyde de fer .....          | 1 4                |
| Eau .....                   | 3 8                |
| Perte d'analyse .....       | 1 4                |
|                             | 100 0 <sup>2</sup> |

analyse qu'on peut écrire de la manière suivante :

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| Dolomie <sup>3</sup> ..... | 87 3  |
| Chaux carbonatée .....     | 4 1   |
| Silice .....               | 2 0   |
| Oxyde de fer .....         | 1 4   |
| Eau .....                  | 3 8   |
| Perte d'analyse .....      | 1 4   |
|                            | 100 0 |

Cette dolomie, qui est identique, quant à ses caractères extérieurs, au calcaire (éch. Nos 945 A.) dont j'ai parlé page 187, est, au *Bouzarea'* comme au *cap Caxine*, en contact avec les micaschistes, ce que démontre un échantillon (éch. N° 745 A. — n° 729) qui présente les deux roches. A l'O. du filon de quartz plombifère, et presque en contact avec lui, on observe une brèche calcaire extrêmement dure (éch. N° 746 A. — n° 730).

J'ai eu l'occasion de visiter, le 6 mars 1845, les travaux de recherche entrepris sur cet indice de gisement. On s'était contenté de dégager la tête du filon, et l'on n'était pas même entré en galerie; j'ai pu, toutefois, y recueillir de nouveaux échantillons de quartz mêlé de galène (éch. Nos 743 A. — n° 731), qui m'ont permis de faire vérifier le premier

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 10 septembre 1844.  
— Voir p. 29 de mon Rapport à M. le ministre de la guerre, en date du 29 novembre 1844.

<sup>2</sup> Procès-verbal d'analyse du 27 octobre 1845.

<sup>3</sup> La composition de la *dolomie* est :

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Carbonate de chaux .....    | 54 18  |
| Carbonate de magnésie ..... | 45 82  |
|                             | 100 00 |

essai fait dans le laboratoire d'Alger. Cette fois, 1 gramme du schlick n'a donné que 0,0011 d'argent fin, ou 110 grammes par 100 kilogrammes<sup>1</sup>, ce qui correspond à 1 once 6 gros 5 grains  $\frac{7.6}{1000}$  par quintal ancien; et si l'on admet, comme dans les essais précédents, 73.9 de plomb, on a 148<sup>gr</sup>,85 d'argent par 100 kilogrammes de plomb. Ce résultat, comparé à celui donné par l'un des échantillons N<sup>os</sup> 36 A (page 200), montre que la teneur en argent de la tête du filon offre d'assez grandes variations, et qu'il ne faudrait pas, dans des calculs de prévision, compter sur plus de 0,0012, ou environ 2 onces au quintal ancien de galène, ou 162 grammes d'argent pour 100 kilogrammes de plomb d'œuvre.

Je dirai de ces recherches, comme de celles faites sur les affleurements de fer oxydulé, que si elles n'ont pas été poussées, depuis 1845, au delà de ce que j'ai vu de travaux faits à cette époque, elles sont bien insuffisantes pour se prononcer sur l'importance plus ou moins grande du filon.

Si l'on continuait à descendre le ravin où nous sommes jusqu'à son embouchure à l'O. de la *pointe Pescade*, on observerait la série d'alternances de schistes et de calcaires que j'ai signalée sur d'autres points. Mais revenons au quartier de gendarmerie, et suivons, vers le N. O., le chemin tracé devant cette construction. On arrive bientôt à un café maure, puis à un marabout, derrière lequel est un assez fort village arabe. Dans tout ce trajet, on ne quitte pas les schistes, qui passent parfois au schiste ardoisier. Près du marabout, le chemin est presque barré par d'énormes blocs éboulés d'une brèche à fragments quartzeux (éch. N<sup>os</sup> 9 A. — n<sup>o</sup> 732), réunis par un ciment siliceux, mais légèrement effervescent. On remarque, autour de ce marabout, une plantation de palmiers nains qui ont atteint une certaine hauteur. Traversant alors le village qui forme la tribu de *Bouzarea'*, on trouve, au delà de ce village, des schistes micacés d'un gris clair, lustrés et fibreux (éch. N<sup>os</sup> 10 A. — n<sup>o</sup> 733); et, si l'on continue à suivre la crête qui forme la ligne de partage des eaux descendant à la mer ou vers la plaine, on voit les bancs schisteux fréquemment dirigés de l'E. à l'O. A mesure qu'on s'avance vers l'O., le quartz laiteux (éch. N<sup>o</sup> 11 A. — n<sup>o</sup> 734) devient de plus en plus abondant dans les schistes micacés (éch. N<sup>os</sup> 12 A. — n<sup>o</sup> 735). Plus loin, l'aspect de ceux-ci varie un peu (éch. N<sup>o</sup> 13 A. — n<sup>o</sup> 736); mais ils sont toujours mêlés de beaucoup de quartz commun (éch. N<sup>o</sup> 14 A. — n<sup>o</sup> 737). Arrivé à la hauteur d'une maison mauresque, près de laquelle quelques fours à chaux montrent le voisinage d'un banc calcaire, on voit le schiste passer au gneiss (éch. N<sup>o</sup> 15 A. — n<sup>o</sup> 738), au milieu duquel sont encore disséminés des fragments de quartz, parmi lesquels j'en ai recueilli un qui est plus ou moins chargé de fer oxydé et de mica nacré (éch. N<sup>o</sup> 16 A. — n<sup>o</sup> 739).

Au point où nous sommes en ce moment, le chemin qui suit les crêtes n'est pas très-éloigné de la tête de ravins qui vont déboucher à l'O. de la *pointe Pescade*, et à la partie

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 7 mai 1845.

Village arabe  
de Bouzarea'.

Schistes  
ardoisiers.

Micaschistes.

Quartz  
en filons.

Gneiss.

supérieure desquels se trouve un gisement de galène argentifère qui mérite que nous nous y arrêtions.

En 1845, pendant une des longues excursions qui me tenaient absent d'Alger, un échantillon de galène fut déposé dans mon bureau (j'ai toujours ignoré par qui), comme provenant de la *pointe Pescade*, à 6 kilomètres d'Alger. C'était un minerai à facettes assez larges et brillantes, distribuées d'une manière irrégulière, et formant des veinules plus ou moins épaisses au milieu d'un calcaire compacte, gris bleuâtre, très-dur, calcaire qui était évidemment, comme au gisement de plomb du *Bouzareâ*, une dolomie. En effet, cette gangue, soumise à l'analyse dans le laboratoire d'Alger, a donné :

Galène  
argentifère  
de la  
*pointe Pescade*.

Dolomie.

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Carbonate de chaux.....    | 41 20               |
| Carbonate de magnésie..... | 34 84               |
| Silice.....                | 15 40               |
| Oxyde de fer.....          | 4 40                |
| Eau.....                   | 3 00                |
| Perte d'analyse.....       | 1 16                |
|                            | <hr/>               |
|                            | 100 00 <sup>1</sup> |

analyse qui peut s'écrire de la manière suivante :

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Dolomie.....         | 76 04  |
| Silice.....          | 15 40  |
| Oxyde de fer.....    | 4 40   |
| Eau.....             | 3 00   |
| Perte d'analyse..... | 1 16   |
|                      | <hr/>  |
|                      | 100 00 |

C'était donc une roche identique à celle N<sup>o</sup> 744 A (page 201), à cela près que celle-ci était mêlée d'un peu plus de la gangue quartzeuse et ferrugineuse. La galène qu'accompagnait cette roche, ayant été essayée au laboratoire d'Alger, a donné, pour 1 gramme, 0,0005 d'argent fin, ou 50 grammes pour 100 kilogrammes de schlick<sup>2</sup>. Trois autres essais faits sur des échantillons provenant de la même localité, qui avaient pour gangue un quartz blanc compacte mêlé d'une petite quantité de schiste talqueux assez terreux, ont donné régulièrement 0<sup>gr</sup>,00045 pour 1 gramme, ou 45 grammes pour 100 kilogrammes<sup>3</sup>, ce qui correspond à 5 gros 54 grains  $\frac{7\frac{2}{10}}{100}$  ou environ trois quarts d'once (0.72) par quintal ancien. Malgré la faiblesse de cette teneur en argent, j'encourageai les recherches sur ce point, et un Juif nommé Bellarius, qui était propriétaire des terrains d'où provenaient les échantillons essayés, dépensa une petite somme en travaux qui amenèrent la découverte d'un filon assez important. En même temps, le 11 février 1846, M. Mœvus, garde-mines à Alger, me remit un échantillon de galène (éch. N<sup>o</sup> 823 A) trouvé par lui au delà de la *pointe Pescade*. Dès le 24 février, je me

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 27 octobre 1845.

<sup>3</sup> Procès-verbal d'analyse du 31 décembre 1845.

<sup>2</sup> Procès-verbal d'analyse du 13 août 1845.

rendis sur les lieux, accompagné de M. Mœvus, et, en remontant un ravin qui débouche dans la mer, à vingt minutes de marche au delà de la *pointe Pescade*, nous recueillîmes, dans ce ravin, plusieurs échantillons, qui furent réunis au premier sous le même numéro (éch. N<sup>os</sup> 823 A. — n<sup>os</sup> 740, 741, 742, 743). Ces échantillons, vu leur position, ne pouvaient provenir du filon découvert par le Juif Bellarius au S. O. de sa maison et à l'O. S. O. de la *pointe Pescade*; il convenait donc de les essayer comparativement. Deux essais faits, l'un sur un échantillon provenant du filon découvert par le Juif Bellarius, l'autre sur un échantillon trouvé à une grande distance de ce filon, au fond du ravin, donnèrent, le premier 45 grammes, le second 52 grammes d'argent fin par 100 kilogrammes<sup>1</sup>. Le gisement découvert par le Juif Bellarius consistait, lorsque je le visitai, en un filon de 1 mètre de puissance, à peu près dirigé de l'E. à l'O. et plongeant au S. Ces apparences furent sans doute ce qui, à la même époque, déterminâ un sieur Mekalski à se rendre acquéreur de la propriété du Juif. Il continua les recherches, et, le 12 mars 1846, il m'apporta un gros bloc de galène (éch. N<sup>o</sup> 823 bis A) qui, essayée au laboratoire d'Alger par M. Mœvus, en l'absence de M. de Marigny, donna, pour 1 gramme de schlick, 0<sup>gr</sup>,00071428 d'argent fin<sup>2</sup>, ou 71<sup>gr</sup>,428 par 100 kilogrammes, ou 1 once 1 gros 10 grains  $\frac{28}{1000}$  par quintal poids de marc. En résumé, la moyenne des essais dont je viens de donner les résultats obtenus sur sept échantillons provenant de cette localité est 50<sup>gr</sup>,49 par 100 kilogrammes de schlick. M. Garella indique 67 p. o/o pour la teneur en plomb<sup>3</sup>; celui-ci aurait donc une richesse de  $\frac{75 \cdot 35}{1000000}$ , richesse faible sans doute, mais qui permettrait cependant encore d'extraire l'argent avec avantage.

Quant au gîte, il ne paraît pas que les apparences assez belles qu'il a présentées d'abord se soient maintenues. « Les veines de galène, disait M. Garella en 1850 à propos de ce gisement, se sont perdues sur tous les points qui ont été attaqués, sauf sur un seul, où l'on remarque encore, au fond d'une excavation à ciel ouvert, une veine de 0<sup>m</sup>,24 d'épaisseur de minerai presque pur, que l'on observe sur 2 mètres de longueur, et qui paraît offrir quelque suite, quoiqu'elle ne présente pas le caractère d'un filon régulier<sup>4</sup>. » Malgré cette allure capricieuse, M. Ville émettait, en 1852, l'opinion que le gîte dont je parle ici pourrait donner lieu, auprès de la *pointe Pescade*, à la création d'une usine, qui traiterait en même temps les minerais amenés de *Miliána*, de *Tenès*, de l'*Atlas* et du *Bouzarea*<sup>5</sup>.

En continuant à suivre, vers l'O., la crête qui domine le petit vallon de l'*Ouad-T'arfa* ou *Beni-Mezous*, et est sensiblement parallèle au cours de ce ruisseau, je suis arrivé, le 19 juillet 1843, à d'épaisses broussailles au milieu desquelles se perdent les schistes,

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 25 mars 1846.

<sup>2</sup> Procès-verbal d'analyse du 12 septembre 1846.

<sup>3</sup> *Notice minéralogique sur la province d'Alger*, p. 38; broch. in-8°, Alger, 1850.

<sup>4</sup> *Ibid.* même page.

<sup>5</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, p. 396 et 397; in-4°, de l'I. N. 1852.

immédiatement recouverts par le terrain pliocène dans lequel est ouverte la route de 'Aïn-Benián à Cheraga, comme nous le verrons plus loin.

Quelque direction que nous ayons prise en rayonnant à partir d'Alger, nous avons promptement atteint la limite des terrains cristallins, et c'est dans la direction O. que nous venons de voir se prolonger le plus ces terrains, que j'ai signalés (page 175) comme appartenant probablement à l'étage silurien. Ce qui m'empêche d'être tout à fait affirmatif sur ce point, c'est que je n'ai pu, malgré mes nombreuses recherches, y découvrir aucun fossile. Mais cette opinion emprunte sa probabilité aux observations faites par M. Coquand dans l'empire du Maroc. En lisant la description des terrains cristallins étudiés par cet habile géologue dans les provinces de *Tetuan* et de *Tanger*, où ils occupent aussi le littoral, on ne peut s'empêcher d'être frappé des analogies qui existent entre ces terrains et ceux de l'Algérie, particulièrement du *massif d'Alger*. Or, plus heureux que nous ne l'avons été en Algérie, M. Coquand a trouvé dans les calcaires noirs dont les énormes couches forment les montagnes de *Djaritz*, sur les flancs orientaux des *colonnes d'Hercule*, non-seulement des *Enerines*, des *Orthocères* et des *Orthis*, mais aussi des fragments de *Trilobites*<sup>1</sup>, de ces premiers représentants des crustacés à la surface du globe, qui, sur le continent européen, caractérisent les couches siluriennes.

Il résulte de tout ce qui précède que les terrains siluriens d'Alger bordent la mer et sont complètement enveloppés par le terrain très-moderne qu'il nous reste à étudier pour compléter la géologie des *environs immédiats d'Alger*; mais il en résulte aussi que ces terrains siluriens enveloppent, à leur tour, une bande de terrain tertiaire que nous venons de traverser plusieurs fois, et par laquelle je vais commencer l'étude de ce terrain avant de reprendre la marche régulière que j'ai adoptée de l'E. à l'O.

Si, de la carrière où nous avons recueilli quelques échantillons (page 182), on s'avance un peu au N., on voit le terrain changer tout à coup. On observe d'abord la mollasse (éch. N° 826 A. — n° 744), et, en suivant un sentier qui mène à la partie supérieure de la grande excavation qui constitue la *carrière Napoléon*, j'ai recueilli, non en place, la mollasse dure (éch. N° 827 A. — n° 745), de couleur grise, dans laquelle est engagé un *Pecten* indéterminable. On est là au sommet d'une langue étroite de terrain tertiaire qui se prolonge, avec une largeur variable, jusqu'à la mer.

La *carrière Napoléon* est située à l'O. N. O. du *fort l'Empereur*; elle forme un escarpement considérable, résultat de l'exploitation dont elle est l'objet. En descendant, de la partie supérieure où je venais d'aboutir, à la carrière même, j'ai détaché d'un des bancs la mollasse dure (éch. N°s 828 A. — n° 746). On y exploite d'énormes couches d'une mollasse (éch. N°s 829 A. — n°s 747 et 748) dont les bancs sont dirigés du N. O. au S. E. et plongent de 20 à 25° au N. E. Nous retrouverons de semblables inclinaisons dans la petite vallée de l'*Ouad-el-K'nis*. Çà et là on distingue des points pyriteux dans ces

TERRAINS  
TERTIAIRES.

ÎLOT  
TERTIAIRE.

Carrière  
Napoléon.  
Mollasse.

<sup>1</sup> *Description géologique de la partie septentrionale de l'empire du Maroc*, par H. Coquand. (*Bulletin de la société géologique de France*, t. IV, p. 1202-1205; 2<sup>e</sup> série, 1847.)

*Fossiles.* calcaires, qui renferment certains fossiles en abondance. Ainsi j'ai recueilli une valve supérieure d'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N° 830 A. — n° 749) et des fragments du même fossile réunis dans un même morceau (éch. N° 831 A. — n° 750) avec des fragments de *Pecten* indéterminable; ainsi encore le *Pecten Jacobæus*, Lamk. (éch. N°s 832 A. — n° 751) s'y rencontre fréquemment.

*Mollasse dure.* Quelques bancs voisins de cette carrière sont blancs, friables, et ressemblent à la craie blanche de certaines régions; d'autres sont de couleur jaunâtre, et présentent une texture compacte qui rappelle un peu l'aspect des calcaires lithographiques. Un fragment provenant d'un de ces derniers bancs a été analysé dans le laboratoire d'Alger, et a donné :

|                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| Carbonate de chaux. . . . .    | 86 0               |
| Carbonate de magnésie. . . . . | 3 4                |
| Argile rougeâtre. . . . .      | 10 2               |
| Perte d'analyse. . . . .       | 0 4                |
|                                | 100 0 <sup>1</sup> |

C'est donc un calcaire à chaux moyennement hydraulique.

Si l'on suit le petit chemin de voitures qui conduit de la carrière à la route, on voit, dans les berges qui encaissent ce chemin, des fossiles que la décomposition de la roche a rendus libres. C'est là que j'ai recueilli quatre *Pecten opercularis*, Lamk. (éch. N°s 833 A. — n° 752) assez bien conservés. Quand, au bout de ce chemin creux, qui est très-court, on atteint la grande route, on est déjà rentré dans les schistes talqueux. (Voyez page 181.)

*Terre à briques.* La bande étroite qui constitue ce que je viens d'appeler un îlot tertiaire se prolonge en descendant vers la mer. Entre le ravin du *fort l'Empereur* et le ravin du *frais Vallon*, les sommets sont formés de la mollasse qui se suit depuis la *carrière Napoléon*, et repose sur les argiles marneuses exploitées pour la fabrication des briques et des tuiles<sup>2</sup>. Vers la partie inférieure, le ruisseau (*l'Ouad-Mr'âcel*) est faiblement encaissé dans cette bande pliocène, quand il passe entre la *carrière des travaux maritimes* et celle du *génie militaire*, qui se trouve sur sa rive gauche. Sur cette rive, un peu au-dessus du *moulin à vapeur*, on exploitait, en mai 1843, une mollasse grisâtre (éch. N° 7 A. — n° 753), criblée de débris de coquilles et chargée de grains de quartz, formant une couche horizontale dont la partie inférieure, désagrégée et enlevée, présentait une véritable *caverne analogue* à celles que j'ai signalées au *cap de Garde*<sup>3</sup>. Le tout, vers ce point, repose sur l'argile marneuse ou terre à briques (éch. N° 899 A) qui forme le fond du bassin dans lequel coule l'*Ouad-Mr'âcel*. En aval du *moulin à vapeur*, le terrain pliocène va se perdre dans la mer avec les eaux du faible ruisseau qu'il encaisse. On ne pouvait

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 19 mars 1846.

<sup>3</sup> *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 37 et 38;

<sup>2</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, par M. Renou, in-4°, de l'I. N. 1849.  
p. 74; in-4°, de l'I. N. 1848. — Voy. ci-dessus, p. 184.

guère espérer, vu le très-petit développement de cet îlot tertiaire, que la sonde artésienne réussirait à y rencontrer une nappe d'eau dans des conditions qui la rendraient jaillissante; c'est cependant ce qui a eu lieu en 1852. Un forage entrepris dans une propriété particulière du *faubourg Bâb-el-Ouad* a fait jaillir, de la profondeur de 33<sup>m</sup>, 10, un volume d'eau relativement assez considérable, puisque ce puits foré fournit 16 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures<sup>1</sup>. La sonde a sans doute traversé l'argile marneuse dont je parlais tout à l'heure, argile qui est très-développée à la surface dans l'espace compris entre la *carrière du génie*, la rive gauche de l'*Ouad-Mr'âcel*, le *moulin Genty de Bussy* et le *moulin à vapeur*. C'est dans cet espace qu'a été extraite l'argile qui a servi aux essais de pouzzolane artificielle faits en vue des travaux du port d'*Alger*. L'importance de cette application m'oblige à entrer dans quelques détails<sup>2</sup>.

Eau jaillissante  
du faubourg  
Bâb-el-Ouad.

Tout le monde connaît l'emploi, pour la fabrication du mortier hydraulique, des pouzzolanes que l'on tire d'Italie. La composition de ces pouzzolanes, même dans les bancs de choix, varie, sinon dans la nature de leurs éléments, du moins dans leur proportion, comme on en peut juger par les deux exemples suivants :

Pouzzolane  
artificielle.

|                                |                    |                     |
|--------------------------------|--------------------|---------------------|
| Quartz divisé.....             | "                  | 3 00                |
| Silice.....                    | 44 5               | 47 66               |
| Alumine.....                   | 15 0               | 14 33               |
| Chaux.....                     | 8 8                | 7 66                |
| Magnésie.....                  | 4 7                | 3 86                |
| Potasse.....                   | 1 4                | 1 40                |
| Soude.....                     | 4 1                | 3 73                |
| Oxyde de fer et de titane..... | 12 0               | 10 33               |
| Eau.....                       | 9 2                | 8 03                |
| Perte d'analyse.....           | 0 3                | "                   |
|                                | 100 0 <sup>3</sup> | 100 00 <sup>4</sup> |

On attribuait autrefois à la présence du fer les vertus hydrauliques des pouzzolanes; mais cette opinion a été définitivement détruite par les travaux de M. Vicat, qui a montré que des argiles non ferrugineuses<sup>5</sup>, chauffées à une température modérée avec le contact de l'air, donnaient une pouzzolane artificielle très-énergique<sup>6</sup>. M. Bruyère,

<sup>1</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. pend. les années 1850-1852*, p. 457; in-4°, de l'I. I. 1853.

<sup>2</sup> Voir p. 41-43 de mon Rapport à M. le ministre de la guerre, en date du 29 novembre 1844.

<sup>3</sup> *Analyse de la pouzzolane de Naples*, par M. P. Berthier. (*Annales des mines*, t. I, p. 334; 2<sup>e</sup> série, 1827.)

<sup>4</sup> Pouzzolane d'Italie, d'un rouge lie de vin. Réduite en poudre très-fine et tassée, elle pèse 1,316 kilogrammes le mètre cube. Analysée par M. Vicat.

(*Nouvelles études sur les pouzzolanes artificielles comparées à la pouzzolane d'Italie*, par M. Vicat, p. 22; in-4°, Paris, 1846.)

<sup>5</sup> Il avait été établi depuis longtemps, contrairement à l'opinion émise par Bergman, Guyton de Morveau, etc. que ce n'était ni à l'oxyde de manganèse<sup>a</sup> ni aux autres oxydes métalliques<sup>b</sup> qu'étaient dues les propriétés hydrauliques de la chaux maigre.

<sup>6</sup> *Annales de chimie et de physique*, t. XV, p. 374;

<sup>a</sup> *Journal des mines*, t. XII, p. 485 et 495; 1802.

<sup>b</sup> *Ibid.* t. XXXIV, p. 308; 1813.

inspecteur général des ponts et chaussées, et M. de Saint-Léger, fabricant, partirent de ces résultats et de l'idée si nettement émise par Chaptal<sup>1</sup> pour se livrer à une série d'essais sur la fabrication des pouzzolanes artificielles; ils obtinrent les meilleurs résultats avec les pouzzolanes qui provenaient d'un mélange d'argile et de chaux éteinte<sup>2</sup>. Certaines terres marneuses (argilo-calcaires) doivent donc, par une simple cuisson, donner de très-bonnes pouzzolanes artificielles. Telle est l'application que MM. Raffeneau de Lille et Petzold ont, les premiers, songé à faire de la terre à briques du ravin de *Bâb-el-Ouad*<sup>3</sup>. Cette argile marneuse, analysée par M. P. Berthier, a donné :

|                         |                    | Substances volatiles. |       |
|-------------------------|--------------------|-----------------------|-------|
| Argile et quartz.....   | 51 0               |                       |       |
| Carbonate de chaux..... | 40 5               | Ac. carb.             | 17 7  |
| Peroxyde de fer.....    | 4 0                |                       |       |
| Eau.....                | 4 5                |                       | 4 5   |
|                         | <hr/>              |                       | <hr/> |
|                         | 100 0 <sup>4</sup> |                       | 22 2  |

Les briques qu'on en obtient sont d'un blanc très-pâle; elles ont une assez forte consistance sans être d'une grande dureté; elles ne perdent rien par la calcination; il doit donc rester après la cuisson de 100 parties de cette terre crüe:

|                       |       | Pour 100 de terre cuite. |  |
|-----------------------|-------|--------------------------|--|
| Argile et quartz..... | 51 0  | 65 55                    |  |
| Chaux.....            | 22 8  | 29 30                    |  |
| Peroxyde de fer.....  | 4 0   | 5 15                     |  |
|                       | <hr/> | <hr/>                    |  |
|                       | 77 8  | 100 00                   |  |

En réalité, l'analyse d'une de ces briques a donné à M. P. Berthier :

|                        |      |   |       |
|------------------------|------|---|-------|
| Sable non soluble..... | 13 5 | } | 58    |
| Silice.....            | 31 5 |   |       |
| Alumine.....           | 13 0 |   |       |
| Chaux.....             |      |   | 36    |
| Oxyde de fer.....      |      |   | 6     |
|                        |      |   | <hr/> |
|                        |      |   | 100 5 |

Il s'agissait de déterminer le degré de cuisson auquel cette marne devait être soumise pour donner une pouzzolane; c'est ce que les expériences de MM. Raffeneau de Lille et Petzold ont réalisé avec un plein succès. Amenée par la cuisson à l'état de

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> série, 1820. — *Annales des mines*, t. XII, p. 233-242; 1<sup>re</sup> série, 1826. — *Résumé des connaissances positives actuelles sur les mortiers, etc.* par M. Vicat, p. 33 et 94; in-4°, Paris, 1828.

<sup>2</sup> *De la manière de fabriquer les pouzzolanes artificielles*, par Chaptal, professeur de chimie des États de Languedoc; 1786.

<sup>2</sup> *Annales des mines*, t. VII, p. 489, 1<sup>re</sup> série, 1822, et t. IX, p. 550; 1<sup>re</sup> série, 1824.

<sup>3</sup> *Annales des ponts et chaussées*, mai et juin 1841, p. 367 et suiv.

<sup>4</sup> *Annales des mines*, t. XIX, p. 660; 3<sup>e</sup> série, 1841.

<sup>5</sup> *Ibid.* même page.



pouzzolane, la marne du ravin de *Bâb-el-Ouad* est d'un rouge qui tire sur la couleur du saumon cuit; elle s'écrase très-facilement sous le choc, mais elle ne fait plus pâte avec l'eau. Par une forte calcination, elle laisse dégager 19 p. o/o d'acide carbonique, et elle perd sa couleur. Elle fait une vive effervescence avec les acides : traitée par l'acide acétique, le résidu, d'un rouge assez foncé, pèse 52, et la liqueur, précipitée par l'ammoniaque, donne 2,5 d'alumine presque pure. Cela montre que l'oxyde de fer ne se trouve dans la pouzzolane qu'à l'état de simple mélange, tandis que, dans la brique cuite, la faible coloration de celle-ci, et la manière dont elle se comporte avec l'acide acétique, prouvent que le peroxyde de fer qu'elle contient s'y trouve, comme l'alumine et la chaux, combiné avec la silice. En définitive, M. Berthier a trouvé cette pouzzolane composée de

|                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| Silice.....                 | 16               |
| Alumine .....               | 8                |
| Peroxyde de fer.....        | 5                |
| Sable et argile.....        | 22               |
| Acide carbonique.....       | 19               |
| Chaux (par différence)..... | 30               |
|                             | 100 <sup>1</sup> |

Les 19 d'acide carbonique équivalent à 43 de carbonate de chaux; il reste, par conséquent, dans la matière, 6 de chaux, qui doivent s'y trouver combinés avec 16 de silice et 8 d'alumine, pour donner naissance à 30 de silicate double. Ainsi, le degré de cuisson qui convient pour transformer la marne du ravin de *Bâb-el-Ouad* en pouzzolane est celui qui dégage toute l'eau de l'argile, et qui commence à peine à opérer la décomposition du carbonate de chaux.

Un instant on fut autorisé à croire que l'application de ces résultats pourrait être faite aux travaux du port d'*Alger*. L'habile ingénieur qui a non-seulement exécuté ces travaux, mais créé les moyens de les exécuter, ne doutait pas du succès : « Nous avons continué pendant toute une année, dit M. Poirel, sur les pouzzolanes artificielles, une série d'essais dont les principaux résultats se trouvent consignés dans des tableaux placés à la fin de ce Mémoire<sup>2</sup>. Ces essais nous avaient conduit à reconnaître qu'il y aurait de l'économie à fabriquer la pouzzolane à *Alger* même, au lieu de la faire venir d'*Italie*; et nous avons, en conséquence, fait construire, auprès de l'établissement des fours à chaux, deux fours et un vaste hangar pour la confection d'une pouzzolane factice. » Ces préparatifs montrent avec évidence qu'à cette époque on croyait non-seulement à l'économie, mais aussi à la bonté des résultats. Tel était l'état de cette

<sup>1</sup> *Annales des mines*, t. XIX, p. 661; 3<sup>e</sup> série, 1841.

<sup>2</sup> *Mémoire sur les travaux à la mer*, par M. Poirel, note 2 de la page 28; in-4<sup>o</sup>, Paris, 1841. — Les tableaux auxquels renvoie l'auteur, et qui se trouvent

aux pages 110 et 111 de son Mémoire, viennent à l'appui de ce qu'il avance dans l'extrait textuel que je fais ici.

question, lorsqu'en 1843 M. Noël, ingénieur en chef des ponts et chaussées à *Toulon*, s'aperçut que, dans l'eau de mer, les briques fabriquées avec la pouzzolane artificielle d'*Alger* et la chaux grasse s'exfoliaient rapidement et progressivement de l'extérieur au centre<sup>1</sup>; et M. Vicat, dont l'attention fut appelée sur ce phénomène, constata que, par une fatalité déplorable, la terre à briques d'*Alger*, au degré de cuisson caractérisé empiriquement par la couleur et représenté comme correspondant au maximum d'énergie pouzzolanique, était très-impropre aux travaux à la mer<sup>2</sup>. Mais au contraire, heureusement, cette terre soumise à la cuisson *supra-normale*<sup>3</sup>, celle qui expulse des  $\frac{2}{5}$  aux  $\frac{4}{5}$  de l'acide carbonique, donne une pouzzolane qui, par le concours de la chaux grasse en proportion de 10 à 15 p. o/o, résiste parfaitement à l'immersion immédiate dans l'eau de mer. La surface même des gangues ainsi immergées n'offre aucune trace d'altération, ce qui n'arrive pas toujours avec la pouzzolane d'Italie<sup>4</sup>.

Malgré ces indications, qui résultent d'expériences précises, on n'emploie que la pouzzolane d'Italie dans les travaux du port d'*Alger*.

S. E. ET SUD  
DE LA  
ROUTE D'ALGER  
A LA MITDJA.

Lorsque (page 143) nous avons interrompu notre marche régulière de l'E. à l'O. pour nous transporter de suite à *Alger*, et entamer l'exposé de faits qu'on vient de lire, nous étions arrivés à l'embouchure de l'*Ouad-el-Arrach* et à la *Maison carrée*. Nous allons maintenant revenir à ce point, étudier, en nous avançant toujours vers l'O., les terrains tertiaires qui constituent essentiellement la longue bande de collines appelée *Sah'el*; et, pour faciliter cette étude, nous subdiviserons cette bande en tranches qui, pour les parties voisines d'*Alger*, correspondront à celles que nous avons faites dans les terrains cristallins. Ainsi, nous décrirons d'abord toute la partie du *Sah'el* qui se trouve au S. E. et au S. de la route d'*El-Bidr* à la *plaine de la Mitdja* par *Doueira*, puis cette route même, qui terminera l'article 2; nous décrirons ensuite la portion qui se trouve au N. et au N. O. de cette route jusqu'au *Maz'áfran*, et enfin la bande comprise entre le *Maz'áfran* et l'*Ouad-Nád'or*, dont l'embouchure est au pied oriental du *Chenoua*.

FERME MODÈLE.

Pont  
de l'*Ouad-el-  
Kerma*.

Terre rouge.

En remontant la rive gauche de l'*Ouad-el-Arrach* à partir de la *Maison carrée*, on arrive à la *Ferme modèle*, qui se trouve au-dessous d'un assez grand bâtiment appelé la *Baraque des ponts et chaussées*. Entre cette baraque et la ferme, j'ai recueilli, dans un champ labouré, la terre végétale (éch. N° 729 A). Arrivé au pont de l'*Ouad-el-Kerma*, si l'on suit la grande route qui mène à *Bir-Khâdem*, on marche constamment dans des masses de cette terre rouge, que l'on emploie beaucoup dans la fabrication du mortier à *Alger*<sup>5</sup>, surtout quand cette terre n'est pas trop siliceuse. Aux approches d'une ferme

<sup>1</sup> *Nouvelles études sur les pouzzolanes artificielles*, par L. J. Vicat, p. 79; in-4°, Paris, 1846.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 96.

<sup>3</sup> M. Vicat appelle degré de cuisson *supra-normal* celui dans lequel, suppléant à l'intensité par la durée, une argile marneuse est cuite, au contact de l'air, jusqu'à décomposition de la plus grande partie du

carbonate de chaux, sans dépasser 700 à 750 degrés centigrades. (*Ibid.* p. 15.)

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 96 et 97.

<sup>5</sup> Rozet, *Voyage dans la Régence d'Alger*, t. I, chap. III, p. 49; in-8°, Paris, 1833. — *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des prov. d'Oran et d'Alger*, p. 27; in-4°, de l'I. N. 1852.

qui appartient à M. Albin, on peut entrer dans un raccourci fort encaissé qui formait l'ancienne route en ce point : là, j'ai recueilli le fragment d'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N° 728 A. — n° 754), et, en face de la ferme, au point où le raccourci rejoint la grande route, on observe un calcaire (éch. N° 727 A. — n° 755) déposé en bancs horizontaux. A *Bîr-Khâdem* même, on exploite depuis longtemps des carrières qui fournissent très-peu de pierres de grands échantillons : on dirait des couches disloquées sans cependant avoir été soulevées ; elles présentent des moellons qui sont comme empâtés dans la terre rouge. On y remarque assez fréquemment des *Pecten*, parmi lesquels il y en a de très-grands, à larges côtes. Ces peignes se montrent abondants dans les berges de la route de *Bîr-Khâdem* à *Bîr-Madreis*. Un chemin qui s'embranché à gauche de cette route conduit au petit village de *Saoula*, un des plus remarquables du *Sah'el d'Alger* par la bonne qualité des eaux de plusieurs sources qui l'alimentent. Ces eaux, recueillies au mois d'août 1848, et analysées par M. de Marigny, ont donné pour 1,000 grammes :

BÎR-KHÂDEM.

Carrière  
de moellons  
calcaires.

SAOULA.

Très-bonnes  
eaux.

|                            | N° 1.     | N° 2.              |
|----------------------------|-----------|--------------------|
| Chlorure de sodium.....    | 0 142     | 0 232              |
| Chlorure de magnesium..... | 0 060     | 0 058              |
| Chlorure de calcium.....   | 0 010     | 0 030              |
| Nitrates.....              | 0 094     | 0 020              |
| Sulfate de magnésie.....   | 0 014     | 0 008              |
| Sulfate de chaux.....      | 0 054     | 0 064              |
| Carbonate de magnésie..... | 0 022     | 0 026              |
| Carbonate de chaux.....    | 0 340     | 0 316              |
| Matière organique.....     | Indéterm. | Indéterm.          |
|                            | 0 736     | 0 754 <sup>1</sup> |

Ou, en d'autres termes :

|                         |       |      |       |      |
|-------------------------|-------|------|-------|------|
| Chlorure de sodium..... | 0 142 | 0 19 | 0 232 | 0 31 |
| Sels terreux.....       | 0 594 | 0 81 | 0 522 | 0 69 |
|                         | 0 736 | 1 00 | 0 754 | 1 00 |

car on a  $0,736 : 0,142 :: 1 : x = 0,19$ , et on aurait, par des proportions analogues, les autres termes qui donnent la quantité de sels terreux par rapport au chlorure de sodium, pour 1 de l'ensemble de ces sels.

Si à *Bîr-Khâdem* on prend, au contraire, un chemin qui s'embranché à droite de la route conduisant de ce village à *Bîr-Madreis*, on arrive à *K'oubba* sans sortir des mêmes terrains ; et, près de ce village, on trouve une carrière de pierres de taille ouverte dans un calcaire compacte jaunâtre, très-dur, formé de grains ou de petits noyaux calcaires qui le font ressembler à certains grès (éch. N° 123 A). Soumis à l'analyse dans le laboratoire d'Alger, ce calcaire a donné :

K'OUBBA.

Carrière.

Calcaire  
jaunâtre.

<sup>1</sup> *Rech. sur les roches, les eaux, etc.* n° 39 et 40 du tableau de la page 152, et p. 197.

|                            | N <sup>o</sup> 123 A. |
|----------------------------|-----------------------|
| Carbonate de chaux.....    | 96                    |
| Carbonate de magnésie..... | 2                     |
| Argile.....                | 1                     |
| Oxyde de fer.....          | 1                     |
|                            | 100 <sup>1</sup>      |

*Fossiles.* Il est rempli de coquilles, au nombre desquelles j'ai recueilli des moules intérieurs de *Pectanculus insubricus*, Brocchi (éch. N<sup>os</sup> 124 A. — n<sup>os</sup> 756 et 757), la *Panopœa Faujasii*, Ménéard (éch. N<sup>os</sup> 125 A. — n<sup>o</sup> 758), et un autre fossile (éch. N<sup>o</sup> 125 bis A) qui n'a pas été déterminé. La *Maetra triangula*, Brocchi, et le *Solen marginatus*, Pulteny, y ont été trouvés depuis<sup>2</sup>. En février 1846, un puits fut creusé à *K'oubba* dans la propriété de M. Citati, et, à 21 mètres de profondeur, on traversa de minces filets de lignite terreux (éch. N<sup>o</sup> 204 A).

*Lignite terreux.* Si l'on suit la route de *Bîr-Khâdem* à *Bîr-Madreis*, on trouve, avant d'arriver à ce dernier village, sur le côté droit de la route, une espèce de défilé qui représente l'ancien chemin arabe, dont le sol est formé de gradins taillés dans la mollasse dure (éch. N<sup>os</sup> 115 A. — n<sup>o</sup> 759), et dont les parois, qui sont verticales, sont formées de la mollasse grossière (éch. N<sup>o</sup> 116 A. — n<sup>o</sup> 760), au milieu de laquelle se trouvent disséminées des boules blanches assez pesantes<sup>3</sup> (éch. N<sup>o</sup> 117 A). La mollasse de ce défilé renferme

*Mollasse.* des huîtres en abondance; ainsi j'ai recueilli les valves inférieures d'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N<sup>os</sup> 112 A. — n<sup>os</sup> 761 et 762) et une valve supérieure (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{112}{3}$  A. — n<sup>o</sup> 763) du même fossile. Une de ces valves (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{112}{4}$  A) tient à la mollasse, et celle-ci renferme une multitude de débris de coquilles complètement broyées, entremêlés de petites paillettes de mica; une autre valve (éch. N<sup>o</sup>  $\frac{112}{5}$  A) est engagée dans une mollasse à beaucoup plus gros grains. J'ai trouvé aussi, dans le même défilé, le *Pecten Jacobæus*, Lamk. (éch. N<sup>o</sup> 113 A), et le *Pecten opercularis*, Lamk. (éch. N<sup>o</sup> 114 A). — De l'autre côté de la route, par rapport à ce défilé, on trouve un chemin creux assez étroit, encaissé entre deux parois verticales très-élevées, qui sont formées d'une mollasse remplie de coquilles, particulièrement de *Pecten*. Ce chemin conduit à *Tik'ser'aïn*.

*Grains verts.* A *Bîr-Madreis* même, dont M. Rozet décrivait la jolie position dès 1833<sup>4</sup>, M. Renou a signalé des mollasses à grains verts<sup>5</sup>, et, un peu à l'E. de ce village, sur la rive droite de l'*Ouad-el-K'nîs*, à 25 mètres environ au-dessus du fond de la vallée, l'existence de trois cavernes à ossements dont la plus voisine est au-dessous des moulins à vent, et la plus éloignée à 3 ou 400 mètres au delà, au milieu même d'une carrière en exploitation. Les ossements trouvés dans ces différentes cavernes appartiennent principalement aux genres chat, chien, hyène, cheval, rhinocéros, phacochère, bœuf, mouton, chèvre,

*Cavernes à ossements.*

<sup>1</sup> Procès-verbal d'analyse du 10 novembre 1845.

<sup>2</sup> Bull. de la soc. géolog. de Fr. t. XI, p. 513; 1854.

<sup>3</sup> L'analyse montrerait sans doute ces boules composées de strontiane sulfatée ou carbonatée.

<sup>4</sup> Rozet, Voyage dans la Régence d'Alger, t. III, chap. v, p. 187; in-8°, Paris, 1833.

<sup>5</sup> Expéd. scient. de l'Alg. Géologie, par M. Renou, p. 76; in-4°, de l'I. N. 1848.

antilope<sup>1</sup>. Un sondage, poussé à 200 mètres de profondeur à travers les terrains tertiaires de cette localité, n'a pas donné d'eau jaillissante<sup>2</sup>. C'est à *Bir-Madreis* que l'*Ouad-el-K'nîs*, qui descend du plateau d'*El-Biâr* et coule du N. O. au S. E., se bifurque à angle droit pour aller verser ses eaux à la mer à l'E. du *Jardin d'essai*. En aval du village, l'*Ouad-el-K'nîs* fait mouvoir plusieurs beaux moulins qui ont remplacé de bien anciens moulins : « Autour du circuit d'*Alger*, dit Jean Léon, y a plusieurs iardinages, « et fertiles territoires, et de la partie du *Levant* se voyent des moulins, sur vn petit « fleuve, qui sert à toutes les commodités de la cité, tant à boire comme à autre « chose<sup>3</sup>. » On peut conclure de là qu'à cette époque *Alger* tirait de l'*Ouad-el-K'nîs* les eaux qu'il tire maintenant de la *fontaine du H'amma*<sup>4</sup>. Cette petite vallée est entièrement creusée dans le terrain tertiaire. J'ai observé, sur la rive gauche, une roche remaniée (éch. N<sup>os</sup> 943 A) dans laquelle on distingue, au milieu de nombreux fragments calcaires, des parcelles de mica, de quartz, de schistes, et des empreintes de *Pecten*. M. Bayle, qui m'accompagnait dans cette course (9 octobre 1846), a recueilli un certain nombre d'*Ostrea*. Les calcaires rougeâtres, qui forment la partie supérieure des coteaux de cette rive gauche, renferment des blocs de la roche remaniée N<sup>o</sup> 943 A, et, sur une grande étendue, on remarque, entre les deux assises, une croûte recouverte de détritius; cette croûte est sans doute la surface du terrain quand il était à nu.

En approchant de la grande route qui vient d'*Alger* et passe au pied du *Sah'el*, on voit, sur les deux rives de l'*Ouad-el-K'nîs*, les couches tertiaires fortement redressées et plongeant vers la mer, c'est-à-dire au N. E. Le même phénomène s'observe un peu plus à l'O. lorsqu'on approche de la même grande route, après avoir suivi l'ancien chemin arabe qui part de *Bir-Madreis*, derrière les bâtiments de la principale auberge; ce chemin présente un véritable escalier, que l'on monte jusqu'à la ligne de partage, pour redescendre ensuite par un grand ravin qui débouche entre le *Champ de manœuvre* et le *Jardin d'essai* du Gouvernement<sup>5</sup>. Vers le bas et sur le chemin même, j'ai observé la mollasse tendre (éch. N<sup>o</sup> 119 A) au milieu de laquelle j'ai recueilli une valve supérieure d'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N<sup>o</sup> 120 A. — n<sup>o</sup> 764) et un *Pecten Jacobæus*, Lamk. (éch. N<sup>o</sup> 121 A. — n<sup>o</sup> 765). Dans une même couche, le grain de cette mollasse varie de grosseur, comme on peut le vérifier sur les deux échantillons précédents, détachés d'un banc de mollasse tendre qui repose sur la mollasse dure (éch. N<sup>os</sup> 122 A. — n<sup>o</sup> 766). C'est lorsqu'on arrive à un point où se trouve une k'oubba, qu'on voit les couches inclinées vers la mer se relever ensuite en sens contraire; bien plus générale-

Sondage.

OUAD-EL-K'NIS.

Roche remaniée.

Fossiles

Calcaire  
rougeâtre.Relèvement  
des couches.

CHEMIN ARABE.

Mollasse.

Fossiles.

Relèvement  
des couches.

<sup>1</sup> *Expéd. scientif. de l'Alg. Géologie*, par M. Renou, p. 81, 83; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minér. des prov. d'Oran et d'Alger*, ch. ix, p. 251; in-4°, de l'I. N.

<sup>3</sup> *Description d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, p. 255, t. I du recueil intitulé *Descr. de l'Afr.*

*tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal; in-fol. Lyon, 1556.

<sup>4</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1842-1843*, p. 130; in-4°, de l'I. R. mars 1844.

<sup>5</sup> J'ai catalogué, sous le N<sup>o</sup> 750 bis A, de la terre végétale provenant du *Jardin d'essai*.

ment, dans les environs d'Alger, les couches de cette formation sont horizontales. Les dérangements de couches que nous venons d'observer semblent indiquer le voisinage du terrain cristallin; en effet, vers *Moust'afa*, les schistes et les gneiss reparaissent, comme nous l'avons vu page 177.

PLAINE  
DU H'AMMA.  
Terrain  
supra-pliocène.  
H'OUCEIN-DEY.  
Terre à poterie.  
Grès calcaire.

Entre l'*Ouad-el-K'nés* et *Moust'afa inférieur* s'étend la petite plaine du *H'amma*, couverte de jardins cultivés sur un sol formé par un terrain plus moderne que celui que nous étudions ici, car il est rempli de fossiles appartenant tous à des espèces vivantes<sup>1</sup>. La plage entière de *Moust'afa* à *H'oucein-Dey* est formée du même terrain qui, dans cette partie, présente une argile plastique grise, sans grains verts ni sable, recouverte par des bancs calcaires un peu sableux, argile employée à fabriquer des briques et des poteries grossières<sup>2</sup>. C'est dans ce terrain qu'on exploite, à *H'oucein-Dey*, un grès calcaire qui forme, à peu de distance du rivage, des assises légèrement inclinées au N., et qu'on exploite pour le pavage exclusif des rues de la partie haute d'Alger, parce qu'elles sont trop tendres pour servir au pavage des rues où circulent les voitures<sup>3</sup>. M. de Marny a donné pour la composition de ce grès :

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Carbonate de chaux.....    | 63 06               |
| Carbonate de magnésie..... | 1 44                |
| Sable quartzeux.....       | 31 70               |
| Argile.....                | 0 30                |
| Peroxyde de fer.....       | 2 20                |
| Eau.....                   | 1 00                |
| Perte d'analyse.....       | 0 30                |
|                            | 100 00 <sup>4</sup> |

CAFÉ  
DES PLATANES.  
Stalactites.  
Mollasse.

Eau  
de la source  
du H'amma.

Mais le dépôt de ce terrain supra-pliocène ne s'avance pas jusqu'à la source du *H'amma* que tout le monde a remarquée au bord de la route, près du *Café des platanes*, et dont les eaux forment des stalactites (éch. N<sup>o</sup> 896 A. — n<sup>o</sup> 767). Cette source sort de la mollasse (éch. N<sup>os</sup> 897 A. — n<sup>o</sup> 768), entre les bancs de laquelle sont intercalées des lames d'une argile sableuse (éch. N<sup>os</sup> 898 A. — n<sup>o</sup> 769), et nous avons vu (page 213) que ses eaux servaient à l'alimentation d'une partie de la ville d'Alger; elles sont fraîches, limpides, d'un goût agréable et de bonne qualité pour tous les usages domestiques. Examinées à diverses époques de l'année 1849, elles ont montré une constance remarquable dans la quantité de matières salines qu'elles renferment, et qui ont été moyennement, pour 1,000 grammes d'eau :

<sup>1</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. I, chap. III, p. 50; in-8°, Paris, 1833. — *Exploration scientifique de l'Algérie. Géologie*, par M. Renou, p. 80; in-4°, de l'I. N. 1848.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 78.

<sup>3</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des prov. d'Oran et d'Alger*, 1<sup>re</sup> partie, chap. II, § III, p. 29; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>4</sup> *Ibid.* 1<sup>re</sup> partie, chap. II, § II, n<sup>o</sup> 42 du tableau de la page 26.

|                                 |        |                     |
|---------------------------------|--------|---------------------|
| Chlorure de sodium . . . . .    | 0,0889 | } 0,1233            |
| Chlorure de magnésium . . . . . | 0,0246 |                     |
| Chlorure de calcium . . . . .   | 0,0098 |                     |
| Nitrate de soude . . . . .      | 0,0480 | 0,0480              |
| Sulfate de magnésie . . . . .   | 0,0080 | } 0,0148            |
| Sulfate de chaux . . . . .      | 0,0068 |                     |
| Carbonate de magnésie . . . . . | 0,0125 | } 0,2661            |
| Carbonate de chaux . . . . .    | 0,2472 |                     |
| Carbonate de fer . . . . .      | 0,0064 |                     |
| Silice gélatineuse . . . . .    | 0,0027 | 0,0027              |
|                                 | <hr/>  | <hr/>               |
|                                 | 0,4549 | 0,4549 <sup>1</sup> |

La proportion des carbonates, qui est plus de moitié de l'ensemble des substances salines, explique la formation des stalactites.

Au N. du *Champ de manœuvre*, le terrain pliocène n'est pas recouvert; car, près de *Moust'afa*<sup>2</sup>, j'ai observé, au bord même de la mer, une mollasse (éch. N° 749 A) qui renferme des *Pecten* de très-grande dimension, et passe, par places, à des grès à gros grains, et même à un poudingue à gros noyaux; ce sont les roches arénacées dont j'ai parlé page 177, qui se trouvent à la limite des deux terrains d'âges si différents. J'ai dit que cette limite se contournait vers la *Maison des orphelines*, sur la route d'Alger à *Bîr-Madreis*; en effet, au point où, un peu au delà de cette maison, la route fait un grand contour, la mollasse (éch. N° 750 A. — n° 770) forme des masses considérables dans lesquelles est ouvert un raccourci:

Si en quittant *Bîr-Madreis* on ne suit ni le cours inférieur de l'*Ouad-el-K'nîs*, ni l'ancien chemin des Arabes, comme nous venons de le faire successivement, mais qu'on prenne la grande route qui monte jusqu'à la *colonne Voirol*, où elle atteint son point culminant<sup>3</sup>, on voit cette route tracée entre la rive gauche du ravin où coule l'*Ouad-el-K'nîs*, et l'escarpement dans lequel la route a été entaillée. Cet escarpement est constamment formé d'une mollasse dans laquelle j'ai recueilli l'*Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 109 A), le débris d'*Echinus*. . . . (éch. N° 110 A), et un fragment de coquille (éch. N° 111 A) qui est certainement indéterminable, mais qui m'a paru curieux parce qu'il enveloppe en partie un fragment de roche ancienne. « On trouve à *Bîr-Madreis*, dit M. Renou, « des couches calcaires très-sableuses; mais quelques-unes, parsemées seulement de « petits grains verts et, çà et là, de noyaux de roches anciennes, donnent de très-« bonnes pierres de taille, bien homogènes, sans fissures et presque sans fossiles; on « les exploite très-activement pour les constructions d'Alger<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, III<sup>e</sup> partie, chap. VIII, p. 199, et n° 45 à 56 du tableau de la page 152. — C'est la moyenne de douze analyses, dont neuf faites par M. de Marigny, trois par M. Ville. Les eaux soumises à l'analyse avaient été puisées dans la source au commencement de chaque mois de l'année 1849.

<sup>2</sup> J'ai catalogué, sous le N° 741 A, du sable de mer de la *rade d'Alger*, recueilli, au bas de *Moust'afa*, le 25 décembre 1844.

<sup>3</sup> La *colonne Voirol* est à environ 166 mètres au-dessus de l'*Agha*.

<sup>4</sup> *Explor. scient. de l'Alg. Géologie*, par M. Renou p. 76; in-4°, de l'I. N 1848.

MOUST' AFA  
INFÉRIEUR.  
Mollasse  
avec *Pecten*.

MAISON  
DES  
ORPHELINES.

ROUTE  
DE BÎR-MADREIS  
À LA COLONNE  
VOIROL.

Mollasse.

Fossiles.

Fragments  
de roches  
cristallines.

- COLONNE VOIROI. Parvenu à la *colonne Voirol*, on trouve plusieurs chemins dont un conduit à *K'adous*. C'est au bord de ce dernier chemin qu'en mai 1845 on ouvrit, dans la propriété de M. Duc, en face d'une campagne qui a successivement appartenu à MM. Bowen et Malbos, un puits qui fut poussé à une assez grande profondeur sans sortir de la mollasse. A 35 mètres de profondeur, dans ce puits, j'ai recueilli le *Pecten Jacobæus*, Lamk. (éch. N° 118 A. — n° 771) et le *Pecten*. . . . (éch. N° 118 bis A), engagés dans une mollasse qui reposait sur l'argile (éch. N° 118 ter A).
- CHIEMIN DE L'AQUEDUC. Si, à partir de la *colonne Voirol*, on veut explorer le versant du *Sah'el* qui regarde la mer, il faut aller prendre le chemin de l'aqueduc, lequel chemin passe un peu au-dessus de *Moust'afa supérieur*. Au débouché d'un clos de vigne, sur le chemin dont je viens de parler, j'ai détaché, d'une couche horizontale, le calcaire blanc, cristallin, dur (éch. N° 103 A. — n° 772), sur lequel repose une autre couche horizontale d'un calcaire tendre, grisâtre (éch. N° 104 A. — n° 773), et, en s'avancant vers le N., on voit, dans les cavernes, le même calcaire cristallin pliocène (éch. N° 102 A. — n° 774), des cavernes provenant de la désagrégation de couches plus tendres, et qui paraissent servir de refuge à des Arabes pendant la nuit. Bientôt on traverse un ravin où il y a un aqueduc; puis on arrive, sur la rive droite du *Ravin des sept sources*, à une falaise complètement verticale et remarquablement unie. Elle est formée de bancs de mollasse qui diffèrent peu les uns des autres, et dans lesquels sont intercalées des couches d'argile sableuse très-effervescente. Toutes ces couches, mais particulièrement celles qui sont tendres, renferment en abondance des fossiles, parmi lesquels j'ai recueilli le fragment d'*Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 49 A. — n° 775); dans un banc de mollasse friable (éch. Nos 52 A. — n° 776), l'*Ostrea cochlear*, Poli, avec ses deux valves et leur charnière bien visible (éch. N° 50 A. — n° 777), et, sur le même point, un fragment (éch. N° 51 A) d'un fossile indéterminable. Cette couche de mollasse tendre repose sur un banc de mollasse jaunâtre friable (éch. Nos 53 A. — n° 778), dans laquelle on trouve çà et là des galets de quartz blanc, des fragments de schiste mêlés aux coquilles, et est recouverte par la mollasse dure (éch. N° 57 A. — n° 779), au-dessus de laquelle repose la mollasse friable (éch. Nos 58 A), avec fragments de roches anciennes, comme en présente l'éch. N° 58 A. — n° 780, où un fragment de schiste accompagne ces rognons blancs si fréquents dans les mollasses du *massif d'Alger*. C'est à cette dernière couche que j'ai emprunté tous les échantillons suivants :
- Mollasse (éch. N° 59 A. — n° 781);
- Fragment de quartz grisâtre. *Ibid.* avec fragment de quartz grisâtre et débris de coquilles (éch. N° 60 A);
- Ibid.* avec fragment de schiste et *Venus* indéterminable (éch. N° 61 A. — n° 782);
- Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 62 A. — n° 783);
- Pecten*. . . . (éch. N° 63 A);
- Fragment de quartz entouré de petits rognons blancs (éch. N° 64 A).
- Ce dernier échantillon, à la nature près de la roche ancienne, est fort analogue à



l'éch. N°  $\frac{58}{1}$  A. Une des assises de la masse de mollasse que nous étudions ici est criblée de petits points noirs (éch. N°s 54 A. — n° 784), et est recouverte immédiatement par un banc de mollasse friable jaunâtre (éch. N° 55 A. — n° 785), au milieu duquel j'ai pris le fragment tubiforme (éch. N° 56 A), comme il s'en présente si fréquemment dans ces mollasses pliocènes (voy. p. 219 et 222). C'est de la même masse que vient la valve supérieure d'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N° 100 A. — n° 786), ainsi qu'un fragment d'*Ostrea*. . . . (N° 101 A); et, avant d'atteindre l'extrémité du contour qui permet de passer sur la rive gauche du ravin, on observe un calcaire blanc, cristallin, dur (éch. N°s 99 A. — n° 787).

Mollasse  
à points noirs.Mollasse  
tubiforme.

Calcaire dur.

J'ai eu l'occasion, le 28 juillet 1843, d'observer, sur la rive gauche du *Ravin des sept sources*, une couche d'argile grasse (éch. N° 48 A) dans laquelle des ouvriers avaient creusé un fossé pour établir une conduite d'eau. Cette couche argileuse, qui se prolonge entre le *Ravin des sept sources* et la *Campagne du consul grec*, sert de base aux masses de mollasse que nous allons étudier près de cette campagne, et, plus au N., dans l'escarpement du *consulat de Suède*.

Rive gauche.

Argile grasse.

Derrière la *campagne du consul grec*, une masse énorme de mollasse s'est détachée de la montagne et s'est légèrement inclinée vers l'escarpement formé par cette rupture. Le croquis (Pl. XXII, fig. 7) donne une idée de la manière dont les couches se succèdent dans cette masse, et montre comment les couches sableuses, très-difficiles à entamer au marteau, sont cependant molles, se délitent à mesure que leur surface subit les influences atmosphériques, et sont rongées de manière à laisser les couches calcaires en saillie. On observe là un banc rougeâtre dans lequel le *Pecten opercularis*, Lamk. (éch. N°s 89 A. — n°s 788) est très-abondant, et accompagne l'*Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 90 A. — n° 789) et l'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N° 91 A. — n° 790). Ce banc présente, en assez grand nombre, des boules blanches comme celles qui caractérisent l'échantillon N° 92 A, et qui sont peut-être de la magnésite. Une des couches tendres, dans laquelle était engagée la *Terebratula*. . . . (éch. N° 93 A. — n° 791), dégage une forte odeur argileuse quand on la mouille; et, du reste, dans les différentes assises, on retrouve les mêmes fossiles. Ainsi, dans un des bancs du calcaire blanc jaunâtre, j'ai recueilli l'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N° 94 A. — n° 792) et le *Pecten opercularis*, Lamk. (éch. N°s 95 A. — n° 793), que nous avons vus plus haut dans un banc rougeâtre. Enfin, dans une couche sableuse de la partie supérieure<sup>1</sup>, j'ai recueilli le fossile (éch. N° 96 A), et, dans le calcaire (éch. N°s 97 A. — n° 794), le *Pecten Jacobæus*<sup>2</sup>, Lamk. (éch. N°s 98 A. — n° 795).

CAMPAGNE  
DU  
CONSUL GREC.Mollasse  
sableuse  
et  
mollasse dure  
alternant.

Fossiles.

Boules blanches.

Cette espèce de falaise, en s'étendant vers le N., présente un escarpement vertical au sommet duquel se trouve le *consulat de Suède*. Les couches qui le forment sont horizon-

CONSULAT  
DE SUÈDE.

<sup>1</sup> Pour atteindre cette couche, je me suis élevé dans la falaise au milieu de broussailles d'un accès assez difficile.

<sup>2</sup> Cet échantillon a été brisé en deux en le détachant du rocher; mais les deux morceaux réunis donnent une valve supérieure de *Pecten Jacobæus*, Lamk.

tales sur une assez grande étendue; mais, vers le N., au delà d'une dépression très-prononcée, elles sont inclinées et plongent vers cette dépression, c'est-à-dire au S. Le croquis que j'ai figuré (Pl. XXII, fig. 8) donne une idée assez exacte de l'aspect de cet escarpement. Une énorme masse des mollasses qui le composent s'est détachée, et en même temps s'est affaissée parallèlement à elle-même, de manière à se trouver séparée de la falaise par une fente d'environ 2 mètres. C'est dans cette masse qu'avait été ouverte une carrière dont les travaux paraissaient, au commencement de 1843, être suspendus depuis un assez long temps. On voyait les divers gradins formés par l'exploitation, et on pouvait se convaincre, par les pierres de taille restées sur place, que la mollasse (éch. Nos 85 A. — n° 796) de cette carrière durcissait à l'air. On peut juger par l'échantillon N° 86 A, qui renferme un *Pecten* . . . . par l'échantillon N° 87 A. — n° 797, qui empâte une valve inférieure de *Terebratula* indéterminable, par l'échantillon N° 88 A, avec fossile qu'on distingue à peine, on peut juger, dis-je, de l'extrême analogie des diverses assises de cette mollasse plus ou moins friable, dans lesquelles une argile sableuse (éch. N° 88 bis A. — n° 798) forme une couche puissante qui a dû jouer un rôle important dans les glissements de terrain qui se sont produits à diverses époques, et notamment en 1845<sup>1</sup>, où de nombreux dégâts ont eu lieu. Non-seulement des maisons particulières ont été fortement endommagées, et même en partie détruites<sup>2</sup>, mais les conduits qui amènent l'eau à *Alger* ont été brisés, et l'alimentation de la ville, sous ce rapport, s'est trouvée plus ou moins compromise. Pour rechercher les causes de ces éboulements, deux sondages ont été entrepris au *consulat de Suède*; ils ont donné la coupe suivante :

|  |    |                    |
|--|----|--------------------|
| 1° Terre végétale . . . . .                                      | .. | 1 <sup>m</sup> ,30 |
| 2° Terre végétale mêlée de graviers . . . . .                    | .. | 4 ,60              |
| 3° Argile grise . . . . .  | .. | 1 ,20              |
| 4° Calcaire jaune sableux . . . . .                              | .. | 11 ,32             |
| 5° Argile bleue . . . . .  | .. | 27 ,98             |
| 6° Argile jaune sableuse . . . . .                               | .. | 4 ,90              |
| 7° Argile jaune dure, mêlée de graviers . . . . .                | .. | 0 ,62              |
| 8° Calcaire jaune marneux . . . . .                              | .. | 4 ,70              |
| 9° Argile grise, mêlée de graviers . . . . .                     | .. | 3 ,78              |
| 10° Calcaire gris jaunâtre . . . . .                             | .. | 0 ,49              |
| 11° Argile grise, mêlée de petits fragments de lignite . . . . . | .. | 0 ,32              |
| 12° Calcaire jaune . . . . .                                     | .. | 1 ,84              |
| 13° Argile grise . . . . .                                       | .. | 17 ,52             |
| 14° Grès quartzeux, pyriteux et micacé . . . . .                 | .. | 8 ,25              |

---

88 ,82<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Voir mon Rapport à M. le ministre de la guerre, en date du 23 avril 1845. — En cette année 1845, les glissements de terrains, autour d'*Alger*, ont obligé à une dépense de 85,711 francs. (*Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Algérie en 1845-1846*, p. 296; in-4°, de l'I. R. avril 1847.)

<sup>2</sup> La maison d'un sieur Mantoux avait beaucoup

souffert; une partie avait été entraînée dans le mouvement des terres.

<sup>3</sup> *Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Algérie en 1846-1849*, p. 397; in-4°, de l'I. N. nov. 1851. — *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, p. 254; in-4°, de l'I. N. 1852.

Cette dernière couche repose immédiatement sur le terrain cristallin. Ainsi la base de la formation tertiaire des environs d'Alger est une couche de grès. Je ne puis m'empêcher de remarquer en passant que, dans toute la série géologique, les premières assises de chaque formation sont très-généralement siliceuses.

Il est probable que l'argile sableuse (éch. N° 88 bis A. — n° 798) dont je parlais tout à l'heure est la sixième couche du sondage, celle de 4<sup>m</sup>,90 d'épaisseur. Dans tous les cas, celle que j'ai observée se trouvait à l'orifice de la grande fente de 2 mètres de largeur. On voyait seulement sa partie supérieure; quant à sa partie inférieure, elle disparaissait dans la profondeur. Mais revenons à la carrière. J'ai déjà nommé quelques fossiles provenant des assises de la mollasse dans laquelle elle est ouverte; j'y ai recueilli, en outre :

|   | Individus. |
|---|------------|
| Une pointe de <i>Cidaris</i> <sup>1</sup> . . . . . à courtes épines très-piquantes (éch. N° 77 A). . . . . | 1          |
| <i>Ostrea cochlear</i> , Poli (éch. N°s 78 A. — n° 799); valves inférieures. . . . .                        | 17         |
| <i>Ostrea cochlear</i> , Poli (éch. N° 79 A. — n° 800); valve supérieure. . . . .                           | 1          |
| <i>Ostrea cochlear</i> , Poli (éch. N° 82 A. — n° 801); valves supérieures de jeunes individus. . . . .     | 2          |
| <i>Ostrea foliacea</i> , Brocchi (éch. N°s 80 A. — n° 802); valves inférieures. . . . .                     | 2          |
| <i>Pecten opercularis</i> , Lamk. (éch. N°s 81 A. — n° 803). . . . .  | 2          |

Argil.

Fossils.

Ces mêmes couches présentent aussi, fréquemment, des espèces de tiges (éch. N°s 83 A. — n° 804) qui semblent se rattacher à un centre (éch. N° 84 A. — n° 805), de telle sorte qu'on pourrait croire que ce sont les restes d'animaux rayonnés analogues à l'*Astérie*, passés à l'état de mollasse. Il ne paraît pas en être ainsi. De nombreux échantillons que j'avais recueillis ont été examinés avec soin par M. Bayle, qui n'y a reconnu aucune trace d'organisation; j'ai donc classé ces échantillons sous le nom de mollasse tubiforme, comme on l'a déjà vu page 217.

Mollasse  
tubiforme.

Si, de l'escarpement du *consulat de Suède*, on se dirige vers le *consulat de Danemarck*<sup>2</sup>, on traverse, un peu avant d'arriver à cette dernière campagne, la limite du terrain moderne et du terrain cristallin (voyez page 177). Au bord de cette limite, j'ai recueilli en place la mollasse friable (éch. N°s 71 A. — n° 806) et la mollasse dure (éch. N°s 72 A. — n° 807), dont les bancs sont très-chargés de fossiles, parmi lesquels le *Pecten*. . . . (éch. N° 73 A) domine. J'ai observé là les mêmes fossiles déjà nommés plusieurs fois, et je n'ai recueilli qu'une valve inférieure d'*Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 74 A. — n° 808); mais ces branches que je nommais tout à l'heure (éch. N°s 83 A et 84 A) mollasse tubiforme y sont extrêmement abondantes (éch. N° 75 A. — n° 809), et l'échantillon N° 76 A présente comme le centre d'une étoile à trois branches.

CONSULAT  
DE DANEMARCK.Limite  
du terrain.

Mollasse tendre.

Mollasse dure.

Fossiles.

Mollasse  
tubiforme.

En marchant au N. O. à partir du *consulat de Danemarck* ou du *Calvaire*, on atteint le *ravin Descous*, dont la partie supérieure forme, comme je l'ai dit (page 177), la limite des deux terrains. J'ai recueilli sur sa rive droite la mollasse (éch. N° 37 A. — n° 810)

RAVIN DESCOUS  
(partie  
supérieure).

Mollasse.

<sup>1</sup> Cette pointe se montrait dans la roche sur une longueur de 0<sup>m</sup>,09 à 0<sup>m</sup>,10; je n'ai pu en obtenir qu'environ 0<sup>m</sup>,03.

<sup>2</sup> Qui était devenu, je crois, la campagne de l'évêque, mais que nos cartes désignent toujours sous le nom de *consulat de Danemarck*.

*Boules blanches.* avec valve supérieure de *Pecten Jacobæus*, Lamk., mollasse qui présente un grand nombre de ces boules blanches irrégulières (éch. N° 38 A), comme nous en avons déjà signalé dans les assises de cette formation observées à un niveau moins élevé. Nous venons d'arriver tout près du point où la ligne qui marque la limite des deux terrains va traverser la grande route d'Alger à *El-Biâr*, et nous allons revenir un instant à la *colonne Voirol*, d'où nous sommes partis pour explorer, comme nous venons de le faire, le versant du massif tertiaire qui, au sud d'Alger, regarde la mer.

De la *colonne Voirol* part un chemin de voiture qui conduit à *El-Biâr*, et qui se trouve au sommet du coteau que nous venons d'étudier. Ce chemin offre, aux abords de la *colonne Voirol*, un talus dans lequel j'ai observé, en allant de bas en haut, un banc de mollasse (éch. Nos 106 A. — n° 811) criblé de débris de coquilles, et renfermant l'*Ostrea foliacea*, Brocchi (éch. N° 107 A) de très-grande dimension, puisqu'elle a 0<sup>m</sup>,16 de hauteur sur 0<sup>m</sup>,15 de largeur, accompagnée du *Pecten*. . . . . (éch. N° 108 A). Au-dessus se trouve une couche d'argile qui n'est séparée de l'assise fossilifère que par un trait blanc de quelques centimètres, formé par une marne blanche qui est friable au point de tacher les doigts. Sur la couche d'argile repose une couche de calcaire dur, recouverte par un banc de mollasse tendre assez blanche. Telles sont les couches horizontales, dont l'ensemble offre une épaisseur d'environ 3 mètres, qui couronnent le terrain tertiaire que nous venons d'étudier et forment le plateau qui s'étend jusqu'à *El-Biâr*. En marchant vers ce dernier village, on remarque une habitation en face de laquelle est une avenue entourée de vignes, avenue à l'angle de laquelle j'ai recueilli la mollasse blanche et friable (éch. Nos 105 A. — n° 812).

Au moment où nous arrivons à *El-Biâr*, et avant de prendre la grande route qui va nous conduire à la *plaine de la Mtdja*, nous pouvons constater que quatre fossiles, l'*Ostrea cochlear*, Poli; l'*Ostrea foliacea*, Brocchi; le *Pecten Jacobæus*, Lamk., et le *Pecten opercularis*, Lamk., que nous avons rencontrés sur un si grand nombre de points, appartiennent au terrain tertiaire supérieur (période pliocène), le même que représentent les sables de l'*Astesan* (Piémont) et de *Perpignan*, le même aussi qu'on observe en *Sicile*. Deux fossiles, la *Panopæa Faujasii*, Ménéard, et le *Pectunculus insubricus*, Brocchi, que nous n'avons rencontrés qu'à *K'oubba*, appartiennent aussi à l'étagé pliocène.

Nous avons vu (page 181) que la ligne qui forme la limite du terrain de transition et du terrain moderne passe un peu à l'O. du pont près duquel ont été faites des recherches de fer oxydulé, et que le *consulat de Hollande* est déjà sur le terrain pliocène. En s'avancant jusqu'à *El-Biâr*, on trouve une carrière ouverte dans ce terrain; mais, de même que nous avons vu (pages 177 et 214) le terrain cristallin reparaitre, près du *champ de manœuvre*, au milieu du terrain tertiaire, de même, dans cette carrière d'*El-Biâr*, j'ai recueilli la mollasse tendre avec *Pecten opercularis*, Lamk. (éch. Nos 925 A. — n° 813) au contact du gneiss qui perce en ce point le terrain pliocène. La mollasse se trouve là en couches horizontales, au milieu desquelles est intercalée une marne jaunâtre.

(éch. N° 926 A. — n° 814) que l'on utilise en la mélangeant à l'argile dans une briqueterie.

En approchant de *Déli-Brâhîm*, on voit, à droite de la route, des masses de terre rouge (éch. N° 778 A), et, en contact avec ces terres rouges, une mollasse friable (éch. N° 779 A. — n° 815). A l'E. de ce point, sur le côté gauche du chemin qui conduit de la colonne *Voirol* à *El-Achour*, on observe, dans une carrière ouverte à *K'adous*, un calcaire (éch. N° 145 A. — n° 816) très-analogue au calcaire de *K'oubba* (éch. N° 123 A), et au milieu duquel j'ai recueilli le *Spongiaire* (éch. N° 144 A. — n° 817). Il paraît que les eaux des puits de *K'adous* creusés dans ce terrain sont mauvaises pour les usages domestiques<sup>1</sup>. Deux échantillons de ces eaux, pris dans deux puits différents, pendant l'été de 1849, ont été analysés par M. de Marigny, qui y a trouvé, pour 1,000 grammes d'eau :

|                            | N° 1.  | N° 2.               |
|----------------------------|--------|---------------------|
| Chlorure de sodium.....    | 0 7046 | 0 8492              |
| Chlorure de magnésium..... | 0 1290 | 0 0728              |
| Chlorure de calcium.....   | 0 5806 | 0 3938              |
| Nitrates.....              | "      | 0 0132              |
| Sulfate de magnésie.....   | 0 0136 | 0 0210              |
| Sulfate de chaux.....      | 0 0626 | 0 0116              |
| Carbonate de magnésie..... | 0 0182 | 0 0272              |
| Carbonate de chaux.....    | 0 3090 | 0 2344              |
| Carbonate de fer.....      | 0 0054 | 0 0054              |
|                            | <hr/>  | <hr/>               |
|                            | 1 8230 | 1 6286 <sup>2</sup> |

ou, en faisant la même opération que page 211 :

|                         |        |       |        |                   |
|-------------------------|--------|-------|--------|-------------------|
| Chlorure de sodium..... | 0 7046 | 0 38  | 0 8492 | 0 52 <sup>3</sup> |
| Sels terreux.....       | 1 1184 | 0 62  | 0 7794 | 0 48              |
|                         | <hr/>  | <hr/> | <hr/>  | <hr/>             |
|                         | 1 8230 | 1 00  | 1 6286 | 1 00              |

Ces analyses expliquent la mauvaise qualité des eaux de *K'adous*.

Si, de ce village, on se rend à *El-Achour*, qui est juste au S. magnétique de *Déli-Brâhîm*, on remarque, au bas du village, une couche de marne argileuse et des bancs de mollasse pliocène criblés de fossiles, parmi lesquels j'ai recueilli :

|  | Individus. |
|--|------------|
| <i>Buccinum</i> ..... (éch. N°s 127 A. — n° 818); moules intérieurs indéterminables, dont un très-beau et auquel il reste, dans le repli inférieur, un petit fragment de test..... | 3          |
| <i>Pecten Jacobæus</i> , Lamk. (éch. N° 128 A. — n° 819); belle valve inférieure.....  | 1          |
| <i>Pecten Jacobæus</i> , Lamk. (éch. N° 130 A. — n° 820); valves supérieures.....  | 2          |
| <i>Pecten opercularis</i> , Lamk. (éch. N° 129 A. — n° 821); il est de petite dimension, a ses deux valves, et est remarquablement conservé.....                                   | 1          |
| <i>Terebratula grandis</i> , Blum.; valves dorsales (éch. N°s 131 A. — n° 822).....  | 3          |
| <i>Terebratula grandis</i> , Blum.; test évidé (éch. N° 134 A. — n° 823).....  | 1          |
| <i>Cardium</i> ..... avec un moule de <i>Turbinolie</i> (éch. N° $\frac{131}{1}$ A).....   | 1          |

<sup>1</sup> Pour la cuisson des légumes et le lavage du linge.

<sup>2</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, par M. Ville, in-

génieur des mines, n°s 37 et 38 du tableau de la page 152; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 196 et 197.

Individus.

|  |   |
|--|---|
| <i>Pectunculus</i> . . . . . moule indéterminable et empreint d'un <i>Pecten</i> engagé dans le calcaire (éch. N° 133 A. — n° 824) . . . . . | 1 |
| <i>Pholadomya</i> . . . . . moule indéterminable (éch. N° 135 A. — n° 825) . . . . .   | 1 |
| <i>Ibid.</i> . . . . . de très-petite dimension (éch. N° 136 A) . . . . .  | 1 |
| <i>Pectunculus insubricus</i> , Brocchi, moules intérieurs (éch. N° 137 A. — n° 826, 827, 828); ils sont extrêmement abondants . . . . .     | 9 |

*Mollasse tubiforme.*

On trouve aussi à *El-Achour* la mollasse tubiforme que nous avons observée sur d'autres points (voy. p. 217 et 219), tantôt sous forme d'une très-longue tige (éch. N° 138 A. — n° 829), tantôt présentant trois petites tiges (éch. N° 139 A). Les mollasses d'*El-Achour* m'ont aussi offert un petit ossement (éch. N° 140 A).

*Mollasse dure.*

Tous les fossiles que je viens d'énumérer étaient engagés, soit dans la marne argileuse, soit dans la mollasse dure (éch. N° 132 A) qui renferme trois moules de *Turbinolie*, soit dans la mollasse friable (éch. N° 141 A. — n° 830) avec empreinte de coquille indéterminable, ou avec *Terebratula grandis*, Blum. (éch. N° 142 A. — n° 831), ou avec deux *Pectunculus* dont un porte une *Serpule* (éch. N° 143 A).

*Mollasse friable.*

DRÁRIA.

En s'avancant au S. on arrive à *Drária*, dont le fossé d'enceinte a été creusé dans des marnes argileuses au milieu desquelles les huîtres abondent. Je n'y ai recueilli que la valve supérieure de *Pecten Jacobæus*, Lamk. (éch. N° 126 A. — n° 832), et, en me rendant de *Drária* à *Bâba-H'açén*, j'ai trouvé, dans les déblais du chemin, à 2 kilomètres environ de *Drária*, la *Terebratula grandis*, Blum. (éch. N° 126 bis A. — n° 833) que nous avons déjà reconnue sur plusieurs points.

Marnes argileuses avec *Ostrea* en abondance.

BÂBA-H'ACÉN.

REDOUTE DE LA BORNE.

Marnes.

Fossiles.

Si nous nous étions rendus de *Déli-Brâhm* à *Doueira* sans quitter la grande route, nous aurions atteint, à peu près à moitié chemin, un point qu'on nomme *la Maison blanche* ou *redoute de la Borne*. Là il a été creusé, sur le côté gauche de la route quand on marche vers *Doueira*, un puits qui a traversé, à quelques mètres de profondeur, des marnes au milieu desquelles abondaient les fossiles, parmi lesquels je citerai :

Individus.

|  |    |
|--|----|
| <i>Arca diluvii</i> , Lamk. (éch. N° 792 A. — n° 834) . . . . .                              | 1  |
| <i>Astarta incrassata</i> , Brocchi (éch. N° 787 A. — n° 835) . . . . .                      | 10 |
| <i>Buccinum semi-striatum</i> , Brocchi (éch. N° 782 A. — n° 836) . . . . .                  | 1  |
| <i>Buccinum serratum</i> , Brocchi (éch. N° 782 A. — n° 837) . . . . .                       | 2  |
| <i>Cardita rhomboidea</i> , Brocchi (éch. N° 789 A. — n° 838) . . . . .                      | 1  |
| <i>Cardium echinatum</i> , Linné (éch. N° 786 A. — n° 839) . . . . .                         | 5  |
| <i>Fissurella cancellata</i> , Lister (éch. N° 783 A. — n° 840) . . . . .                    | 1  |
| <i>Flabellum Michelini</i> , Edward (éch. N° 780 A. — n° 841) . . . . .                      | 2  |
| <i>Natica millepunctata</i> , Lamk. (éch. N° 784 A. — n° 842) . . . . .                      | 1  |
| <i>Nucula placentina</i> , Lamk. (éch. N° 790 A. — n° 843) . . . . .                         | 3  |
| <i>Ostrea cochlear</i> , Poli (éch. N° 785 A. — n° 844) . . . . .                            | 1  |
| <i>Ostrea</i> . . . . . avec <i>Serpules</i> (éch. N° 793 A) . . . . .                       | 3  |
| <i>Pecten Jacobæus</i> , Lamk.; valve supérieure (éch. N° 794 A à 794 A. — n° 845) . . . . . | 3  |
| <i>Pecten opercularis</i> , Lamk. (éch. N° 794 A. — n° 846) . . . . .                        | 1  |
| <i>Pecten pesfelis</i> , Linné (éch. N° 794 A. — n° 847) . . . . .                           | 1  |
| <i>Pectunculus insubricus</i> , Brocchi (éch. N° 795 A. — n° 848) . . . . .                  | 3  |
| <i>Terebratula grandis</i> , Blum. (éch. N° 796 A. — n° 849) . . . . .                       | 3  |

|   | Individus. |
|---|------------|
| Moule de . . . . . (éch. N° 797 A) . . . . .                            | 1          |
| <i>Turritella communis</i> , Risso (éch. N°s 781 A. — n° 850) . . . . . | 25         |
| <i>Venus plicata</i> , Gmelin (éch. N°s 788 A. — n° 851) . . . . .      | 2          |
| <i>Venus rudis</i> , Poli (éch. N° 791 A. — n° 852) . . . . .           | 1          |

La couche marneuse qui renferme tous ces fossiles se prolonge vers le S., mais est recouverte d'une plus grande épaisseur de terrain; car, le 28 août 1844, j'ai visité, un peu avant d'arriver à *Doueira*, un puits que fonçait un colon, près d'une maison isolée, et dans ce puits, qui avait alors 25 mètres de profondeur, on avait traversé :

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| Terre jaune . . . . .       | 7 <sup>m</sup> |
| Mollasse . . . . .          | 0              |
| Argile bleue . . . . .      | 0              |
| Marne coquillière . . . . . | 0              |
| Argile bleue . . . . .      | 0              |
|                             | 25             |

En explorant les environs de *Doueira*, le 4 août 1843, j'ai reconnu, près et au N. de ce village, que la surface du sol était couverte de minerai de fer en grains, très-léger, peu riche et analogue à celui que j'ai déjà signalé dans le voisinage du lac *Fzâra*<sup>1</sup>. Il paraît que ces minerais en grains s'étendent vers l'E. « On a signalé entre *Doueira* et *Crescia*, « dit M. Ville, à 14 kilomètres S. O. d'*Alger*, du minerai de fer en grains disséminés dans « des grès quartzeux des terrains tertiaires. Ce minerai est essentiellement quartzeux et « ne renferme que 15 à 20 p. o/o de fer métallique; il est trop pauvre pour qu'on puisse « en tirer aucun parti<sup>2</sup>. » Les grains du lac *Fzâra* ont donné 48.2 p. o/o de silice et 21.77 de fer métallique. L'analogie de composition est donc très-grande; seulement, sur le bord de ce lac, ils se sont déposés sur des terrains plus anciens. La position de ces minerais de fer en grains à *Doueira*, et leur indépendance prouvée par leur gisement non loin de *Bône*, les rapprochent de ceux de la *Haute-Saône* et de la *Franche-Comté*, qui, selon M. Élie de Beaumont, appartiennent très-probablement au terrain d'alluvion ancienne<sup>3</sup>, et montrent à n'en pas douter que si certains de ces minerais doivent, comme l'a fait M. Malinvaud dès 1831, être rapportés à l'étage moyen des terrains tertiaires, c'est-à-dire à l'étage qui comprend les meulières et le grès marin du bassin de Paris<sup>4</sup>, il existe deux formations bien distinctes de minerais de fer en grains.

Dans *Doueira* même et en sortant du village, on trouve, au milieu des marnes argi-  
leuses qui sont à droite de la route quand on marche vers *Oulâd-Mendil*, une quantité  
considérable de *Terebratula grandis*, Blum., les unes évasées (éch. N°s 146 A<sup>5</sup>. — n° 853),

DOUEIRA.  
Minerai de fer  
en grains.

Marnes vertes.  
*Terebratula  
grandis*, Blum.

<sup>1</sup> *Rich. min. de l'Alg.* t. I, p. 95; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, par M. Ville, p. 8 et 393; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>3</sup> *Mémoire sur le gisement, l'exploitation et le traite-*

*ment des minerais de fer de la vallée de l'Aubois, département du Cher*, par M. F. Malinvaud. (*Annales des mines*, t. IV, p. 260; 3<sup>e</sup> série, 1833.)

<sup>4</sup> *Ibid.* t. IV, p. 261; 3<sup>e</sup> série, 1833.

<sup>5</sup> Le N°  $\frac{146}{3}$  A porte une *Cranie*.

Sondage. les autres allongées (éch. Nos 147 A. — n° 854), mais appartenant toutes à la même espèce. Ces marnes ont, à *Doueira*, une épaisseur énorme, comme l'a prouvé le sondage entrepris sur ce point en 1836. J'ai extrait les lignes suivantes d'un Mémoire rédigé en 1837, et qui se trouvait dans les cartons du génie militaire à *Blida* : « A *Doueira*, le puits « est à 130 mètres de profondeur; la marne est toujours de la même qualité, et il est « difficile d'en espérer du succès. » Le sondage fut, en effet, abandonné à cette profondeur. On avait donné 0<sup>m</sup>,20 de diamètre au trou, qui s'est constamment soutenu sans nécessiter de tubage<sup>1</sup>. Voici la liste des fossiles trouvés jusqu'à ce jour à *Doueira*; je l'emprunte à un travail<sup>2</sup> publié pendant l'impression du présent volume. J'ai marqué d'un astérisque les fossiles que j'ai déjà nommés à mesure que je les rencontrais sur les points antérieurement décrits :

*Anomia ephippium*, Linné.

\* *Arca diluvii*, Lamk.

\* *Astarta incrassata*, Brocchi.

*Balanus sulcatus*, Brug.

\* *Balanus tintinnabulum*, Linné.

*Buccinum clathratum*, Brocchi.

*Buccinum mutabile*, Brocchi.

*Buccinum prismaticum*, Brocchi.

*Calyptraea chinesis*, Linné.

*Cama gryphoides*, Brocchi.

*Cardita intermedia*, Brocchi.

\* *Cardita rhomboidea*, Brocchi.

*Cardium cyprium*, Brocchi.

*Ceratotrochus duodecim-costatus*, Milne Edwards.

*Conus striatus*, Brocchi.

*Conus turricula*, Brocchi.

*Corbula striata*, Walker.

*Dentalium sexangulare*, Lamk.

\* *Fissurella cancellata*, Lister.

*Flabellum avicula*, Michelin.

\* *Flabellum Michelini*, Haine et Milne Edwards.

*Fusus fimbriatus*, Brocchi.

*Fusus longirostris*, Brocchi.

*Isocardia cor*, Linné.

*Lunulites conica*, Defrance.

*Mitra pyramidella*, Brocchi.

*Modiola cerica*, Bronn.

*Modiola subcarinata*, Lamk.

*Murex brandaris*, Linné.

*Nassa Bonelli*, Bellardi.

*Natica crassa*, Nyst.

*Nucula minuta*, Brocchi.

*Nucula nucleus*, Linné.

\* *Nucula placentina*, Lamk.

\* *Ostrea cochlear*, Poli.

*Pecten cristatus*, Bronn.

\* *Pecten Jacobæus*, Lamk.

\* *Pecten opercularis*, Lamk.

*Pecten pusio*, Linné.

\* *Pecten scabrellus*, Lamk.

*Pecten varius*, Linné.

*Pectunculus inflatus*, Brocchi.

\* *Pectunculus insubricus*, Brocchi.

*Pectunculus pilosus*, Linné.

<sup>1</sup> *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, par M. Ville, ingénieur des mines, p. 251; in-4°, de l'Imprimerie nationale, 1852.

<sup>2</sup> *Notice géologique sur les provinces d'Oran et d'Alger*, par MM. Bayle et Ville. (*Bulletin de la société géologique de France*, t. XI, p. 511-513; 2<sup>e</sup> série; in-8°, Paris, numéro d'octobre 1854.)



|  |   |
|--|---|
| <i>Pleurotoma cataphracta</i> , Bellardi.  | * <i>Terebratula grandis</i> , Blumenb. |
| <i>Pleurotoma Lamarckii</i> , Bellardi.    | * <i>Turritella communis</i> , Risso.   |
| <i>Pleurotoma turricula</i> , Brocchi.     | <i>Venus multilamella</i> , Lamk.       |
| <i>Scalaria pseudo-scalaris</i> , Brocchi. | <i>Vermetus arenarius</i> , Linné.      |
| <i>Solecortus coarctatus</i> , Brocchi.    | <i>Voluta Lamberti</i> , Sowerby.       |

Arrivé à la hauteur d'*Oulâd-Mendil*, on trouve, à droite de la route, l'ancien chemin arabe que j'ai eu occasion de suivre le 11 juillet 1843, et dans lequel j'ai recueilli une série de fossiles :

|   | Individus. |                  |
|---|------------|------------------|
| <i>Pecten scabrellus</i> , Lamk. (éch. N <sup>os</sup> 148 A. — n <sup>o</sup> 855).....  | 11         | <i>Fossiles.</i> |
| <i>Pecten Jacobæus</i> , Lamk. (éch. N <sup>o</sup> 148 A. — n <sup>o</sup> 856), qui porte une <i>Serpule</i> circulaire... 1  | 1          |                  |
| <i>Ibid.</i> fragment plat qui a dû appartenir à la valve supérieure d'un individu très-grand (éch. N <sup>o</sup> 149 A).....  | 1          |                  |
| <i>Balanus tintinnabulum</i> , Linné (éch. N <sup>os</sup> 150 A. — n <sup>o</sup> 857).....  | 8          |                  |
| <i>Ibid.</i> avec moule intérieur de <i>Venus</i> indéterminable (éch. N <sup>os</sup> 150 A. — n <sup>o</sup> 858).....  | 1          |                  |
| Les <i>Balanites</i> paraissent accompagner plus particulièrement les <i>Huitres</i> .  |            |                  |
| <i>Ostrea foliacea</i> , Brocchi (éch. N <sup>o</sup> 151 A); une seule valve avec quatre <i>Balanites</i> implantés. 1   | 1          |                  |
| <i>Ibid.</i> (éch. N <sup>os</sup> 152 A. — n <sup>os</sup> 859 à 863). Les N <sup>os</sup> 152 A à 152 A ont leurs deux valves. Leur hauteur varie de 0 <sup>m</sup> ,09 à 0 <sup>m</sup> ,14..... | 13         |                  |
| <i>Ibid.</i> (éch. N <sup>o</sup> 153 A. — n <sup>o</sup> 864).....   | 1          |                  |
| <i>Ostrea cochlear</i> , Poli (éch. N <sup>o</sup> 153 A. — n <sup>o</sup> 865); avec les deux valves.....  | 2          |                  |
| <i>Ostrea</i> ..... fragment de test (éch. N <sup>o</sup> 155 A).....   | 1          |                  |
| <i>Venus</i> ..... moules intérieurs indéterminables (éch. N <sup>os</sup> 154 A. — n <sup>o</sup> 866)....   | 3          |                  |

Le fossile qui se trouve en tête de cette liste, le *Pecten scabrellus*, Lamk. forme, avec la *Terebratula grandis*, Blum., une véritable agglomération dont le ciment est la marne chloritée (éch. N<sup>o</sup> 156 A. — n<sup>o</sup> 867), et, dans ces assises d'*Oulâd-Mendil*, il est tel banc qui n'est absolument formé que de coquilles brisées (éch. N<sup>o</sup> 157 A. — n<sup>o</sup> 868); mais, en général, les fossiles que nous venons d'énumérer sont empâtés, soit dans un calcaire dur à grains fins (éch. N<sup>os</sup> 159 A. — n<sup>os</sup> 869 et 870), soit dans le même calcaire moins dur et renfermant des débris de coquilles (éch. N<sup>os</sup> 160 A. — n<sup>o</sup> 871), soit dans la mollasse friable à grains plus fins (éch. N<sup>os</sup> 161 A. — n<sup>o</sup> 872), mollasse qui passe parfois à un calcaire compacte (éch. N<sup>o</sup> 162 A), tantôt clair (éch. N<sup>os</sup> 163 A. — n<sup>o</sup> 873), tantôt assez foncé (éch. N<sup>o</sup> 164 A. — n<sup>o</sup> 874). Autour d'*Oulâd-Mendil*, plusieurs carrières sont ouvertes dans ces bancs. C'est de l'une d'elles qu'on tire une mollasse à gros grains (éch. N<sup>o</sup> 158 A) fort employée, m'a-t-on dit, pour les tombes arabes; et, en effet, j'ai détaché d'une pierre tumulaire, dans l'ancien cimetière arabe de *Miliâna*, un calcaire (éch. N<sup>o</sup> 400 A) que tous ses caractères indiquent comme venant d'*Oulâd-Mendil*.

Au bas de la côte d'*Oulâd-Mendil*, la route entre dans la plaine de la *Mtîdja*.

## ARTICLE III.

## OUEST D'ALGER.

## Partie occidentale du Sah'el d'Alger.

Une partie des paragraphes consacrés aux terrains cristallins a été une véritable anticipation sur le présent article; mais, pour ne pas diviser l'étude de ces terrains, j'ai préféré abandonner un instant l'ordre géographique que je suis constamment, et qui va ici se concilier avec l'ordre géologique, puisque je vais continuer à décrire sans interruption les terrains tertiaires du *Sah'el d'Alger*. Revenons donc maintenant à *El-Biâr*, pour, à partir de ce point, marcher vers l'O.

ROUTE D'EL-BIÂR  
À CHERAGA.  
(Pl. XXIII.)

Nous avons vu (pages 181 et 220) que le *consulat de Hollande* était déjà sur le terrain pliocène. Bientôt, en suivant la grande route, on atteint *El-Biâr*, et, au delà de ce village, on arrive à une fourche voisine du point où a été ce qu'on a appelé le *Camp des indigènes*. Là, la route se sépare en trois branches: l'une, qui tire sur *Déli-Brâhîm*, et que nous venons de suivre; l'autre, qui est celle de *Cheraga*, et que nous allons maintenant parcourir; la troisième, qui conduit à des carrières ouvertes dans le terrain pliocène, tout près de la limite des terrains cristallins. Ces carrières dépendent d'une propriété appartenant à M. Amory; elles se trouvent au sommet du ravin d'*Aïoun-Sk'ak'na*, dans lequel, en 1843, ont été découvertes des carrières d'un grès que l'on considérait alors comme pouvant fournir les pavés nécessaires aux réparations et à la construction des chaussées de grande voirie<sup>1</sup>. On y attachait une importance telle que, en 1844, on ouvrit une route spéciale de 6 kilomètres pour conduire à ces gisements<sup>2</sup>, et les comptes rendus montrent que, au 31 mars 1846, deux kilomètres de cette voie, destinée à devenir une grande route, étaient déjà terminés<sup>3</sup>.

Carrières  
Amory.

Ravin de  
l'Aïoun-Sk'ak'na  
Grès.

La route de *Cheraga* marche droit à l'O.; elle est tracée dans le terrain tertiaire, et à peu près parallèlement, dans un certain trajet du moins, à la ligne qui forme la limite de ce terrain et du terrain cristallin. On trouve bientôt, à droite, un petit chemin creux qui est dirigé au N. et monte au village de *Bouzarea*<sup>4</sup>, chemin dont la partie inférieure seulement appartient au terrain pliocène. On y observe des bancs horizontaux d'un calcaire blanc très-dur (éch. Nos 34 A. — nos 875 et 876) avec *Pecten*..... et *Ostrea cochlear*, Poli. Ces bancs semblent enclavés dans une couche de terre végétale (éch. No 33 A), très-épaisse en ce point, dans laquelle on trouve, posés à plat,

Chemin  
de Bouzarea<sup>4</sup>.

Calcaire dur.

<sup>1</sup> Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1843-1844, p. 133 et 134; in-4°, de l'I. R. mai 1845.

<sup>2</sup> On l'appelait chemin d'Alger à *El-Biâr* par le vallon de l'*Aïoun-Sk'ak'na*. (*Ibid.* p. 134.)

<sup>3</sup> Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Algérie en 1844-1845, n° 4 du tableau de la page 116; in-4°, de l'I. R. mai 1846.

<sup>4</sup> Ce chemin conduisait du *Camp des indigènes* au village de *Bouzarea*.

des galets de grès ferrugineux (éch. N° 35 A. — n° 877), et qui repose sur des marnes d'un gris verdâtre clair (éch. N°s 32 A) qui commencent à se montrer au point même où nous sommes, c'est-à-dire à l'angle formé par le petit chemin creux et par la route de *Cheraga*. A partir de ce point, ces marnes forment les berges de la route de *Cheraga*; elles se foncent en couleur, et présentent, à mesure qu'on s'avance vers l'O., d'assez nombreux fossiles, généralement très-brisés, parmi lesquels je citerai :

Galets.  
Marnes vertes  
avec  
fossiles.

*Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 24 A. — n° 878).

*Pecten opercularis*, Lamk (éch. N°s 25 A. — n°s 879 et 880).

*Pecten*. . . . . (éch. N° 28 A et N°s 25 bis A)<sup>1</sup>.

*Balanus*. . . . . (éch. N° 26 A).

Fragment épineux (éch. N° 27 A).

*Echinus brevispinosus*, Blainv. (éch. N° 29 A. — n° 881).

J'ai aussi recueilli, au milieu de ces marnes, un galet de gneiss (éch. N° 30 A. — n° 882) qui, comme tous ceux qui l'accompagnaient, était posé à plat. En approchant de *Cheraga*, on observe la mollasse jaune avec parties cristallines (éch. N°s 952 A), à laquelle succède, en s'avancant toujours vers l'O., la mollasse (éch. N°s 951 A) et le calcaire (éch. N° 19 A). Tout près et au N. de *Cheraga*, on exploitait pour empierrer la route, en 1846, cette dernière mollasse, recouverte par un poudingue (éch. N°s 950 A) identique à celui dont on fait ces petites meules que l'on trouve dans tous les douârs. Vraisemblablement ces bancs s'étendent vers *Sidi-Feredj*, et de là vient sans doute qu'on m'avait souvent dit que les meules dont se servent les Arabes, dans un certain rayon d'*Alger*, venaient de *Sidi-Feredj*.

Mollasse jaune.

CHERAGA.  
Poudingue  
pour  
meules arabes?

Si de cette carrière on se dirige vers la ferme dénommée *Kodja-Berri*<sup>2</sup>, située sur un plateau d'où on découvre très-bien *Cheraga* à une petite distance, on observe près de cette ferme le calcaire dur bréchiforme (éch. N°s 21 A. — n° 883), le calcaire grenu plus foncé (éch. N°s 22 A. — n° 884), et la mollasse dure caverneuse (éch. N°s 23 A. — n° 885), très-analogue au calcaire de la carrière de *K'oubba* (éch. N°s 123 A) et à celui de *K'adous* (éch. N° 145 A), mollasse dans laquelle on rencontre quelques fossiles, parmi lesquels un *Pecten*. . . (éch. N°  $\frac{2}{1}$  A). Tous ces calcaires présentent des fragments de schiste vert et des fragments de quartz. On en trouve aussi dans la mollasse dure (éch. N°s 20 A. — n° 886) avec *Pecten*. . . recueillie non loin de l'*H'aouch-el-Khaznâdji*, en descendant vers la rive gauche de l'*Ouad-T'arfa'* ou *Ouad-Beni-Mezzous*, mollasse qui repose sur les poudingues avec empreintes de coquilles (éch. N°s 17 A. — n° 887). Ces poudingues, à noyaux principalement siliceux

ROUTE  
DE CHERAGA  
À AÏN-BENIÂN.  
(PL. XXIII.)

Ferme  
de Kodja-Berri.

Calcaire  
bréchiforme.

Mollasse  
caverneuse.

Fragments  
de schiste vert  
et de quartz.

H'aouch-  
el-Khaznâdji.

Mollasse dure.  
Poudingues.

<sup>1</sup> Les éch. N°s 25 bis A ont été recueillis dans un banc tufacé, à 1,000<sup>m</sup> environ du *Bivac des indigènes*.

<sup>2</sup> La ferme dont je veux parler appartient, m'a-t-on dit, à M. Frutié.

Grès  
à gros grain.  
Calcaire.

et à ciment calcaire, avec fragments de schiste vert, passent à un grès à gros grain, et, à la partie supérieure, j'ai détaché un fragment (éch. N<sup>o</sup> 18 A. — n<sup>o</sup> 888) qui présente ce grès au contact du calcaire.

Tombelles  
druidiques.

Sur la rive droite de l'*Ouad-Tarfa* se trouvent ces broussailles que nous avons atteintes en suivant la crête du massif cristallin (pages 204 et 205). Évidemment la limite des deux terrains se trouve au milieu de ces broussailles, car si, un peu à l'O., on marche vers *'Aïn-Benián* en suivant la nouvelle route amorcée entre ce village et *Cheraga*, on observe, non loin du point d'*'Aïn-Benián* que l'on appelle *le Château*, le calcaire blanc criblé de petits corps organisés (éch. N<sup>os</sup> 949 A), et, un peu avant d'atteindre le village, la mollasse (éch. N<sup>o</sup> 948 A). Dans la dernière partie de ce trajet, nous venons de laisser à notre gauche un plateau élevé de 115 mètres au-dessus de la mer, sur lequel sont disséminées des tombelles druidiques<sup>1</sup> observées pour la première fois par M. Rozet, et qui consistent chacune en quatre pierres de grès toutes brutes, formant un rectangle recouvert par une cinquième pierre aussi large qu'on a pu la trouver dans le voisinage. Quelques-unes de ces grandes pierres ne sont supportées que par trois pierres brutes<sup>2</sup>.

'AÏN-BENIÁN.

A *'Aïn-Benián*, nous nous retrouvons sur un point que nous avons déjà visité en suivant le littoral depuis *Alger*. Ce village, comme je l'ai dit plus haut (page 187), repose sur la mollasse. Nous avons vu aussi, près et à l'E. de son enceinte, la mollasse pliocène (éch. N<sup>os</sup> 946 A) envelopper le calcaire cristallin. Un peu à l'O., au-dessous du *Râs-el-K'nât'er*, à la pointe nommée *le Petit Port*<sup>3</sup> (Pl. XXII, fig. 9), la mollasse couvre les tranches des couches d'un schiste talqueux au milieu duquel existent des veines d'anthracite<sup>4</sup>; mais bientôt le terrain tertiaire disparaît, et, à *Sidi-Feredj*, le terrain cristallin est à nu, comme on l'a vu page 190. « Là, dit le docteur Shaw, se trouve une tour ronde, bâtie sur un cap plein de rochers<sup>5</sup>, lequel s'avance près d'un « stade dans la mer. On l'appelle dans nos cartes modernes *Turretta chica* (*Torre chica*), « c'est-à-dire la petite tour; les Maures la nomment *Seedy-Ferje* (*Sidi-Efroudj*<sup>6</sup>, ou, « mieux, *Sidi-Feredj*), du nom du marabout qui y est enterré. Au dedans de ce cap est « une petite baie, où les vaisseaux relâchent quelquefois pour se mettre à l'abri des « vents d'E.<sup>7</sup> » Le 13 juin 1830, au lever du soleil, on put voir, du haut des minarets d'*Alger*, une escadre nombreuse qui cinglait sur *Sidi-Feredj*; elle portait une armée

Râs-el-K'nât'er.

Schiste  
talqueux.  
Anthracite.  
SIDI-FEREDJ.  
Gneiss.

<sup>1</sup> Voyez *Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 197; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>2</sup> *Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 164-166; in-8°, Paris, 1833.

<sup>3</sup> *Port Calfate* des Algériens, selon M. Bérard. (*Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, p. 152; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.)

<sup>4</sup> *Notice géognostique sur quelques parties de la Barbarie*, par M. Rozet. (*Bulletin de la société géologique*

*de France*, séance du 21 mars 1831, t. I, p. 141, 1<sup>re</sup> série; in-8°, Paris, 1830-1831.)

<sup>5</sup> Ces rochers sont composés de gneiss. (*Voyage dans la Régence d'Alger*, par M. Rozet, t. III, p. 155; in-8°, Paris, 1833.)

<sup>6</sup> *Ibid.* t. III, p. 155-159.

<sup>7</sup> *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, t. I, chap. v, p. 85; in-4°, La Haye, 1743.

française qui venait venger l'échec de Charles-Quint, et demander raison, à la principale des puissances barbaresques, de trois siècles de brigandages sur mer et des insultes sans nombre faites à la civilisation. Dès le 14 juin, le débarquement commençait dans la petite rade qui regarde l'O.<sup>1</sup> (Pl. XXII, fig. 9.) Le 19, la bataille de *Staoueli* montrait aux Barbares quels soldats étaient devant eux, et, le 5 juillet, nos drapeaux flottaient sur les murs d'*Alger* : la Méditerranée était libre.

Edrîci donne le nom de *Hour* à un golfe qui s'étend depuis une pointe située à 18 milles<sup>2</sup> (6 lieues) d'*Alger* jusqu'à un cap qu'il nomme *Battal*<sup>3</sup>, et vis-à-vis duquel est une petite île<sup>4</sup>. Je ne sais comment d'Anville voit dans le *Hour* d'Edrîci la conservation du mot *Rusucurru*<sup>5</sup> : cette synonymie est aussi peu fondée que celle qu'il prétendait établir entre *Tedles* et *Saldæ*<sup>6</sup>. Pour moi, la pointe dont parle Edrîci est celle de *Sidi-Feredj*, et le cap *Battal*, qui, suivant le même Edrîci, serait à 12 milles (4 lieues) de *Cherchél*, est celle des saillies du *Râs-el-Amouch* en face de laquelle se trouve l'îlot de *Berinschel*<sup>7</sup>, situé à 55" à l'E. du méridien de Paris<sup>8</sup>. Le géographe arabe dit que l'étendue du golfe de *Hour* est de 40 milles en ligne droite et de 60 milles en ligne oblique. Ces chiffres sont très-exagérés. De la pointe de *Sidi-Feredj* à l'îlot de *Berinschel*, il y a, en ligne droite, environ 31  $\frac{1}{2}$  milles (10  $\frac{1}{2}$  lieues communes), et, en suivant le contour de la côte, 39 milles (13 lieues). Voici, en suivant le contour de la côte, la distance d'*Alger* à *Cherchél* :

|   | Selon Edrîci <sup>9</sup> . |                  | Selon nos cartes. |                  |
|---|-----------------------------|------------------|-------------------|------------------|
|   | Milles.                     | Lieues communes. | Milles.           | Lieues communes. |
| D' <i>Alger</i> à <i>Sidi-Feredj</i> .....      | 18                          | 6                | 16                | 5 $\frac{1}{3}$  |
| De <i>Sidi-Feredj</i> à <i>Berinschel</i> ..... | 60 <sup>10</sup>            | 20               | 39                | 13               |
| De <i>Berinschel</i> à <i>Cherchél</i> .....    | 12                          | 4                | 10                | 3 $\frac{1}{3}$  |
|   | 90                          | 30               | 65                | 21 $\frac{2}{3}$ |

<sup>1</sup> *Annales algériennes*, par E. Pellissier, t. I, liv. II, p. 36 et 37; in-8°, Paris, 1836. — *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard, p. 153; 2° édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>2</sup> Edrîci (*Géographie*, tome I, page 249) compte 18 milles (6 lieues communes) d'*Alger* à l'extrémité du golfe de *Hour* (*Sidi-Feredj*), et 18 milles d'*Alger* à *Tamedfos* (*Matifou*). En effet, nos cartes modernes donnent, pour ces deux distances mesurées en suivant les contours de la côte, des quantités égales, mais moindres : 24,000 mètres, ou 5.4 lieues communes, ou 16.2 milles romains.

<sup>3</sup> C'est évidemment le cap *Battarum* qu'on voit indiqué sur la carte placée à la page 319 de *l'Afrique* de Marmol, t. II; in-4°, Paris, 1667.

<sup>4</sup> *Géographie* d'Edrîci, III<sup>e</sup> climat, 1<sup>re</sup> section, t. I, p. 249; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>5</sup> *Géographie ancienne abrégée*, t. II, p. 669 de

l'édition donnée par de Manne; in-4°, de l'I. R. 1834.

<sup>6</sup> Voyez la note 2 de la page 17 de ce volume.

<sup>7</sup> Voyez la carte n° 853 de l'atlas qui accompagne la Description nautique des côtes de l'Algérie, par M. A. Bérard.

<sup>8</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par M. A. Bérard, p. 30; 2<sup>e</sup> édition; in-8°, de l'I. R. 1839.

La longitude de *Cherchél* est. . . . . 8' 19" O.  
Celle de l'îlot de *Berinschel*. . . . . 55 E.

La distance longitudinale de *Cherchél* à *Berinschel* est donc. . . . . 9' 14" ce qui, sur le 37° parallèle, correspond à 3.07254 lieues communes, ou 9.22 milles romains.

<sup>9</sup> *Géographie* d'Edrîci, III<sup>e</sup> climat, 1<sup>re</sup> section, t. I, p. 249; in-4°, de l'I. R. 1836.

<sup>10</sup> Quand il prend cette distance en ligne droite, auquel cas il a 40 milles au lieu de 60 pour cette dis-

Ces chiffres de nos cartes s'accordent assez bien avec ce que j'ai dit page 188 en cherchant l'emplacement des stations romaines, car 52' 29", distance en longitude entre *Alger* et *Cherchél*, donnent 17.464 lieues communes, et si l'on ajoute  $\frac{1}{4}$  pour les contours, ou 4.36, on a 21.824 lieues communes ou 65.472 milles romains.

« A un mille nautique (1,852 mètres) au S. de *Sidi-Feredj*, on atteint l'embouchure de « l'*Ouad-el-Bridja*, et, à partir de ce point, la côte suit une direction générale vers le « S. O. . . . Une plage de plus de 3 milles de long conduit à la rivière du *Maza'frán*<sup>1</sup>. » A peu près à égale distance de ces deux embouchures, on trouve, à 1,000 ou 1,200 mètres du bord de la mer, le village de *Zeralda*, construit sur la rive gauche d'un ruisseau qui descend du plateau de *Maelma*. L'impureté des eaux de ce ruisseau a obligé à creuser, en 1848, un puits de 2 mètres de diamètre, qui a traversé les couches suivantes :

ZERALDA.

|                        |  |                  |
|------------------------|--|------------------|
|                        | Sable siliceux rouge sans adhérence. . . . .   | 2 <sup>m</sup> 5 |
| Terre rouge siliceuse. | Sable siliceux rouge plus ou moins agglutiné. . . . .  | 3 0              |
|                        | Sable siliceux rouge fin . . . . .   | 0 5              |
| Poudingue.             | Sable siliceux rouge plus ou moins agglutiné. . . . .  | 5 5              |
|                        | Poudingue dur, formé de galets de quartz blanc hyalin, de quartzite gris et de coquilles du genre <i>Pectunculus</i> entièrement semblables aux coquilles du même genre vivantes | 5 7              |
| Grès quartzeux.        | Grès quartzeux et sans adhérence. . . . .  | 0 3              |
| Calcaire.              | Calcaire argileux gris compacte. . . . .   | 2 5              |
|                        |  | 20 0             |

Eaux potables.

Le banc de poudingue a commencé à fournir de l'eau, qui est arrivée ensuite avec plus d'abondance par les fissures du calcaire argileux gris compacte inférieur. Ce puits fournit environ 1 mètre cube d'eau par jour<sup>2</sup>. L'analyse comparative de l'eau du ruisseau et de l'eau du puits a donné à M. Ville, pour 1,000 grammes d'eau :

|                                 | Eau du ruisseau.<br>(26 novembre 1848.) | Eau du puits.<br>(27 juin 1849.) |
|---------------------------------|---|----------------------------------|
|                                 | gr.                                     | gr.                              |
| Chlorure de sodium. . . . .     | 0,2432                                  | 0,3075                           |
| Chlorure de magnésium. . . . .  | 0,0147                                  | 0,0785                           |
| Chlorure de calcium . . . . .   | 0,0628                                  | 0,1236                           |
| Nitrates . . . . .              | "                                       | Traces sensibles.                |
| Sulfate de magnésic. . . . .    | 0,1319                                  | 0                                |
| Sulfate de chaux . . . . .      | 0,0017                                  | 0,1177                           |
| Carbonate de magnésie . . . . . | 0,0232                                  | Traces.                          |
| Carbonate de chaux. . . . .     | 0,2538                                  | 0,2487                           |
| Carbonate de fer. . . . .       | 0,0234                                  | 0,0117                           |
| Phosphate terreux. . . . .      | "                                       | 0,0160                           |
|                                 | 0,7547                                  | 0,9037                           |

tance, il arrive à un total de 70 milles pour la distance d'*Alger* à *Cherchél*<sup>3</sup>. Ce chiffre est à peu près exact en l'appliquant à la même distance comptée en suivant les contours de la côte.

<sup>1</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard. p. 153; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>2</sup> *Rech. sur les roch. les eaux et les gîtes minér. des prov. d'Or. et d'Alg.* p. 195 et 196; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>3</sup> *Géographie d'Edrici*, III<sup>e</sup> clim, 1<sup>re</sup> section, t. I, p. 235; in-4°, de l'I. R. 1836.

analyses qui peuvent se résumer ainsi :

|                              |                     |       |                     |       |
|------------------------------|---------------------|-------|---------------------|-------|
| Chlorure de sodium . . . . . | 0,2432              | 0,32  | 0,3075              | 0,34  |
| Sels terreux . . . . .       | 0,5115              | 0,68  | 0,5962              | 0,66  |
|                              | <hr/>               | <hr/> | <hr/>               | <hr/> |
|                              | 0,7547 <sup>1</sup> | 1,00  | 0,9037 <sup>2</sup> | 1,00  |

Ces eaux, comme on voit, sont médiocres; elles sont peu propres aux usages domestiques, à cause de la proportion de sels terreux qu'elles renferment. Cependant on doit les ranger parmi les moins mauvaises des eaux qui ont traversé les terrains tertiaires<sup>3</sup>. Elles sont comparables à celles du village de *Saoula*. (Voyez page 211.)

Arrivé au *Maza'frân*, « qui est, disait Shaw, la borne occidentale de la province de *Tit'erî*<sup>4</sup>, » on trouve un pont américain près duquel des carrières sont ouvertes dans la mollasse (éch. N° 887 A. — n° 889). Cette rivière traverse de part en part le *Sah'el d'Alger*, après avoir réuni, dans la plaine de la *Mtîdja*, les eaux de l'*Ouad-Djer*, du *Bou-Roumi*, de la *Chiffa* et du ruisseau qui descend de *Boufarik*<sup>5</sup>. « Vraisemblablement, dit le docteur Shaw, le *Ma-Zaffran* (*Maza'frân*) tire son nom de la couleur foncée de ses « eaux, qui approche de la couleur du safran<sup>6</sup>. » Les mollasses de ses rives ont fourni de nombreux fossiles, dont j'emprunte la liste à une notice qui vient d'être publiée<sup>7</sup>; j'ai marqué d'un astérisque les fossiles déjà nommés, à mesure que je les rencontrais sur d'autres points :

*Maza'frân.*

*Mollasse.*

*Fossiles.*

- \* *Anomia ephippium*, Linné.
- \* *Arca diluvii*, Lamk.
- \* *Buccinum semistriatum*, Brocchi.
- \* *Buccinum serratum*, Brocchi.
- \* *Ceratotrochus duodecim-costatus*, Milne Edwards.
- Cerithium vulgatum*, Brug.
- Columbella nassoides*, Bellardi.
- \*\* *Corbula striata*, Walker.

- \* *Dentalium sexangulare*, Lamk.
- \* *Fusus longirostris*, Brocchi.
- Lucina Bronnii*, Mayer.
- Natica helicina*, Brocchi.
- \* *Natica millepunctata*, Lamk.
- Nucula nitida?* Brocchi.
- \* *Nucula placentina*, Lamk.
- \* *Ostrea cochlear*, Poli.
- Pecten flabelliformis*, Brocchi.

<sup>1</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, n° 35 du tableau des pages 150 et 151; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>2</sup> *Ibid.* n° 36 du tableau des pages 152 et 153.

<sup>3</sup> *Ibid.* III<sup>e</sup> partie, chap. VIII, p. 196.

<sup>4</sup> *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, t. I, chap. v, p. 85; in-4°, La Haye, 1743. — Il place la borne orientale de cette province au *Bou-Berrag*. (*Ibid.* p. 84.) Voyez aussi p. 125 de ce volume.

<sup>5</sup> Il vient se réunir au *Maza'frân* au point où cette rivière se contourne à angle droit pour aller traverser

le *Sah'el* et se jeter à la mer, entre deux collines plus élevées que les autres terres de la côte. (*Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard, p. 154; 2<sup>e</sup> édit. in-8°, de l'I. R. 1839.)

<sup>6</sup> *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, t. I, chap. III, p. 59, et la note *b* de cette page 59. Dans cette note *b*, Shaw renvoie à Golius (Jacobus), *Lexicon arabico-latinum*; in-fol. Leyde, 1653.

<sup>7</sup> *Bulletin de la société géologique de France*, t. XI, p. 511-513; 2<sup>e</sup> série; in-8°, Paris, numéro d'octobre 1854.

\* *Pecten scabrellus*, Lamk.

*Turritella subangulata*, Brocchi.

\* *Pleurotoma Lamarckii*, Bellardi.

*Turritella vermicularis*, Brocchi.

*Ringicula buccinea*, Brocchi.

*Venus Brocchii*, Desh.

Tous ces fossiles appartiennent au terrain tertiaire supérieur.

A 2,500 mètres de la rive gauche du *Maza'frán*, on traverse le village de *Douaouda*<sup>1</sup>, et, à 4 kilomètres plus loin, on atteint *K'olea'*.

« *El-K'olea'*, que Marmol appelle *el Col de los Mudejarres*<sup>2</sup> (*Col des Mudechares* de son traducteur)<sup>3</sup>, est, disait-il en 1573, une ville que H'açên-Pacha a bastie depuis peu<sup>4</sup> à cinq lieues d'*Alger*, du costé du couchant, sur le bord de la rivière d'*Açafran*<sup>5</sup> (*Maza'frán*), et deux lieues en dedans du pays<sup>6</sup>. . . . Il y a dans la ville plus de trois cens habitans des *Mudechares* de *Castille* et d'*Andalousie*, et des *Tagartins* du royaume de *Valence*, et cette petite colonie s'augmente tous les jours<sup>7</sup>. . . . » Davity<sup>8</sup>, Dapper<sup>9</sup>,

<sup>1</sup> Fondé en 1843. (*Tabl. de la sit. des établ. franç. dans l'Algérie en 1843-1844*, p. 227; in-4°, de l'I. R. mai 1845.)

<sup>2</sup> *Descripcion general de Affrica*, por el veedor Luys del Marmol Caravaial, lib. V, capit. XLIX, vol. II, f° 214 verso; in-fol. Granada, 1573.

<sup>3</sup> *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XI, t. II, p. 399; in-4°, Paris, 1667.

<sup>4</sup> Deux délégués de *Constantinople* du nom de H'açên avaient déjà gouverné *Alger*. H'açên I<sup>er</sup> fut celui qui, en 1541, défendit *Alger* contre Charles-Quint. H'açên II, fils de Kheir-ed-Din, régna à trois reprises; il avait été envoyé pour la première fois en 1544, et pour la troisième fois en septembre 1562. C'est sans doute de lui qu'entend parler Marmol; je suis d'autant plus autorisé à l'admettre, que Delacroix dit que ce fut en 1550 que le *Col des Mudejares* fut bâti. (*Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, chap. VI, sect. XIV, § V, t. II, p. 57; in-12, Lyon, 1688.)

<sup>5</sup> Marmol, ou plutôt son traducteur (Nic. Perrot, sieur d'Ablancourt), car le texte que j'ai sous les yeux ne fait pas ce rapprochement, donne le *Maza'frán* comme correspondant au *Χινάφαλ* (*Chinaphal* ou *Chinulaph*) de Ptolémée, ce qui est inadmissible, puisque Ptolémée place son *Chinulaph* à l'O. de *Iol Cæsarea*

(*Cherchél*). Nous essayerons plus loin de fixer cette synonymie.

<sup>6</sup> « *El Co-le-ah*, dit Shaw<sup>a</sup>, est à un mille et demi du « bord de la mer. » En réalité, *K'olea'* est à 3 milles anglais (4,800 mètres) du bord de la mer.

<sup>7</sup> J'ai déjà eu occasion<sup>b</sup> d'expliquer ces noms; mais je répéterai, au sujet de ce que dit ici Marmol, qu'on donnait le nom de *Mudejares* et d'*Andalous* aux premiers réfugiés d'Espagne qui venaient des royaumes de *Grenade* et d'*Andalousie*, et le nom de *Tagarins* à ceux qui, plus tard, vinrent des royaumes d'*Aragon*, de *Valence* et de *Catalogne*, se réfugier sur la côte d'Afrique<sup>c</sup>. (I. B. Gramaye, *Africæ illustratæ libri decem*, lib. VII, cap. IV, pars II, p. 11; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622. — Dan, *Hist. de Barb. et de ses cors*, liv. II, ch. I, § VII, p. 82, et liv. II, relat. III, ch. I, § I, p. 203; 2<sup>e</sup> édit. in-fol. Paris, 1649. — Davity, *Descr. gén. de l'Afrique*, p. 190; in-fol. Troyes et Paris, 1660. — *Descr. de l'Afrique*, trad. du flamand d'O. Dapper, p. 174; in-fol. Amsterdam, 1686. — *Description de l'empire des chérifs*, p. 148 et 149; in-12, Paris, 1733.)

<sup>8</sup> *Descr. génér. de l'Afr.* p. 188; in-f°, Paris, 1660.

<sup>9</sup> *Description de l'Afrique*, trad. du flam. d'O. Dapper, p. 172; in-fol. Amsterdam, 1686.

<sup>a</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. III, t. I, p. 59; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>b</sup> Note 2 de la page 107 de ce volume.

<sup>c</sup> La première sortie des Maures d'Espagne doit avoir eu lieu en 1492, au moment de la perte de *Grenade*. Il y en eut de successives, dont une importante en 1569. La fondation de *K'olea'* doit être très-voisine de cette date; H'açên-Pacha, son fondateur, n'ayant quitté le gouvernement d'*Alger* qu'en 1567, on a, comme on voit, les éléments d'une approximation très-grande. On sait que les Maures ne furent définitivement chassés d'Espagne que par un édit de Philippe III, du 9 décembre 1609, par conséquent au commencement de 1610.



Delacroix<sup>1</sup>, l'auteur de la Description de l'empire des Chérifs<sup>2</sup>, ont copié dans Marmol les quelques mots qu'ils consacrent au *Col des Mudechares*. J'ai dit (page 188) que le docteur Shaw plaçait les *Casæ Calventi* à *Fouk'a*; à proprement parler, c'est à *El Co-le-ah* (*El-K'olea'*) qu'il place cette station romaine<sup>3</sup>, sans peut-être se rendre suffisamment compte que cette ville toute moderne paraît avoir été assise sur un terrain entièrement neuf. Du reste, ces deux points sont très-voisins l'un de l'autre, comme nous le verrons tout à l'heure. Encore en 1836, M. d'Avezac voyait à *K'olea'* l'emplacement d'*Icosium*<sup>4</sup>.

En 1830, nous avons trouvé *K'olea'* en assez mauvais état; le mur d'enceinte qui existait autrefois et une partie des maisons qui, comme à *Blida*, étaient construites en pisé, avaient été renversés par le tremblement de terre de 1825. Cette ville se trouve à une hauteur de 120 à 130 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle est construite dans un petit ravin qui regarde le S., et est abritée des vents du N. et de l'O.<sup>5</sup> Son sol est presque entièrement composé de nappes de tuf calcaire en couches inclinées vers la plaine de la *Mitdja*. Ce sont, suivant toute vraisemblance, des dépôts de sources thermales tels que nous en avons vu sur plusieurs points et tels que nous en retrouverons à *Miliána*. Quelques bancs sont fort durs et fournissent une très-belle pierre de taille, qui a été employée dans la construction des mosquées. Au-dessous de ces bancs calcaires, on voit percer, dans le vallon comme sur les bords du défilé du *Maza'frân*, des couches épaisses de marnes bleues. Ces marnes, par leur imperméabilité, retiennent les eaux et donnent naissance aux belles sources de *K'olea'*. Dès 1838, un camp a été établi sur un petit contre-fort à 200 ou 300 mètres au S. de *K'olea'*, et, peu de temps après l'établissement du camp, on a découvert quelques traces de combustible minéral dans la partie du vallon immédiatement au-dessous de la ville. Des fouilles furent même entreprises, et permirent de constater l'existence de trois minces couches de lignite brun et très-argileux, couches trop minces pour être exploitées<sup>6</sup>.

En avant du *camp de K'olea'*, près de la route qui va au coude du *Maza'frân*, on observe le calcaire siliceux avec empreintes de feuilles (éch. N° 888 A), et un puits foncé à l'angle N. N. E. du camp a traversé des bancs durs au-dessous desquels se trouvait une couche de mollasse renfermant en abondance l'*Ostrea cochlear*, Poli (éch. N° 889 A. — n°s 890 et 891), et reposant sur la marne bleuâtre (éch. N° 890 A. — n° 892), qui se prolonge et vient affleurer au bord du *Maza'frân*, comme je le disais tout à l'heure. Sur le plateau même de *K'olea'*, et près de la route qui conduit de cette petite ville à

Pierre de taille.

Lignite terreux.

Calcaire siliceux avec empreintes de feuilles.

Mollasse.

Marne bleue.

<sup>1</sup> Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne, par Delacroix, chap. vi, sect. xiv, § 5, t. II, p. 57; in-12, Lyon, 1688.

<sup>2</sup> Description de l'empire des Chérifs, p. 148; in-12, Paris, 1733.

<sup>3</sup> Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, t. I, chap. III, p. 59; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>4</sup> Études de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale, par M. d'Avezac, p. 145; in-8°, Paris, 1836.

<sup>5</sup> Voyage dans la Régence d'Alger, par M. Rozet, t. III, p. 250 et 251; in-8°, Paris, 1833. — Tabl. de la situat. des établ. franç. dans l'Alg. en 1837, p. 43; in-4°, de l'I. R. février 1838.

<sup>6</sup> Ibid. en 1838, p. 18 et 19; in-4°, de l'I. R. juin 1839.

*Tuf calcaire.* *Blida*, le sol est formé par un tuf calcaire (éch. N° 891 A) qui recouvre la mollasse  
*Mollasse.* (éch. N° 892 A. — n° 893) dans laquelle sont ouvertes les carrières exploitées par le  
*Carrières.* génie militaire.

*FOUK'A.* A 3,000 mètres au N. O. de *K'olea'*, on voit le village de *Fouk'a*, dans lequel  
*Travertin.* (page 188) nous avons cru reconnaître l'emplacement de la station romaine *Via*, et  
*Carrières.* près duquel sont ouvertes plusieurs carrières, dans le travertin (éch. N° 893 A. —  
 n° 894) qui appartient au même terrain que l'on voit se prolonger vers l'Ouest. *Fouk'a*  
 possède les éléments d'un village important; non-seulement son sol est arrosé par  
 d'abondantes fontaines, mais l'échancrure près de laquelle il est bâti présente une es-  
 pèce de petit port où les pêcheurs viennent se réfugier quand la mer ne leur permet  
 pas de retourner à *Alger*<sup>1</sup>.

*Lac Alloula.* Le 6 août 1843, après avoir passé la nuit chez les *H'adjout'*, je contournais l'extré-  
 mité orientale du lac *Alloula*, lac d'eau douce qui n'a pas moins de 6 kilomètres de  
 long sur 2 kilomètres de large<sup>2</sup>, et je gravissais le versant méridional du *Sah'el*,  
 observant le terrain tertiaire que nous suivons sans interruption depuis la *Maison*  
*carrée*, c'est-à-dire des grès, des mollasses avec *Pecten*, des argiles avec débris de *Pec-*  
*ten*. . . . . etc., lorsque, à peu près au tiers de la hauteur de ce versant, j'ai reconnu  
*Gypse.* un gisement de gypse saccharoïde (éch. Nos 645 A. — n° 895). Arrivé sur la crête peu  
 élevée du *Sah'el*, un peu à l'E. du tombeau de la Chrétienne, je me trouvais au milieu  
*Mollasse.* de la mollasse dure à gros grains (éch. N° 646 A. — n° 896) et à grains moyens (éch.  
*Calcaire dur.* Nos 647 A. — n° 897), accompagnée du calcaire dur à grains fins (éch. N° 648 A. —  
 n° 898). La mollasse s'étend jusqu'au bord de la mer. En marchant vers l'O., j'ai  
*K'EBER-ROUMIA.* bientôt atteint le *K'eber-Roumia* (le tombeau de la Chrétienne), dont Marmol donne  
 une idée très-fausse, parce qu'il a mêlé ce que Jean Léon dit de *Tegdemt* (*Tak'demt*)<sup>3</sup>  
 avec je ne sais quel autre récit où il est fait mention du *K'eber-Roumia*. On ne sait trop,  
 à la vérité, pourquoi Jean Léon intercale l'article qu'il consacre à *Tegdemt* entre l'ar-  
 ticle relatif à *Gezeir* (*Djezdür, Alger*) et celui relatif à une ville de *Medua*, qui serait à  
 180 milles de la mer et à 200 milles de *Tlemçén*<sup>4</sup>; mais ce défaut de méthode n'est

<sup>1</sup> *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1843-1844*, p. 228; in-4°, de l'I. R. mai 1845.

<sup>2</sup> *Rech. sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, p. 218; in-4°, de l'I. N. 1852.

<sup>3</sup> A 2 lieues O. 20° S. de *Tiâret* (ou *Tiharet*), qui est lui-même à 2' 20" O. du méridien 1° O. Or, *Tiâret* est très-près du parallèle 35° 30', sur lequel 1° de longitude vaut 48.845 milles, ou 90460<sup>m</sup>.94, ou 20.35 lieues communes.

La longitude de *Tiâret* est donc . . . . . 1° 2' 20" O.

Celle de *Tenès* est . . . . . 1 0 10 O.

Distance en longitude . . . . . 2 10 O.

Comptée sur le parallèle 35° 30', cette distance correspond à 0.735 lieue commune, ou 2.205 milles romains. Ainsi *Tak'demt* est sur un méridien qui se trouve à 2  $\frac{3}{4}$  lieues communes, ou 8.205 milles romains, à l'O. de celui de *Tenès*.

<sup>4</sup> *Descr. d'Afrique*, par Jean Léon African, liv. IV, p. 257; in-fol. Lyon, 1556. — En tenant compte de la valeur des milles dont se sert Jean Léon<sup>3</sup>, cela re-

pas une excuse suffisante pour faire de *Tak'demt* une ville du littoral, d'autant moins que, dès 1570, Ortelius plaçait très-bien *Tegdent* (*Tak'demt*) loin dans les terres et à peu près au S. de *Tenès*<sup>1</sup>.

Jean Léon parle de *Tegdent* comme d'une ville romaine considérable, au milieu des ruines de laquelle on voyait encore de son temps « deux grans temples ruinez là où les « idôles étoient adorés. » Pour Marmol, non-seulement la ville que Jean Léon nomme *Tegdent* est l'ancienne *Césarée*, mais l'emplacement de *Césarée* c'est *Tefessád*<sup>2</sup> (*Tipasa*), à laquelle il donne une muraille d'enceinte de trois lieues de circuit. Il expose comment elle fut détruite en 365 de l'hég. (975<sup>3</sup> de J. C.), dans la lutte entre les FÂRIMITES et les EDRÏCITES. « Toutefois, ajoute l'historien espagnol, il reste sur pied deux « anciens temples, où l'on sacrifiait aux idoles ; en l'un desquels il y a un dome fort haut, « que les Maures appellent *Coborrumia* (*K'eber-Roumia*), ou sépulcre de Romain, et les « Chrestiens par corruption *Cabaromia*, où ils disent qu'est enterrée la fille du comte « Julien<sup>4</sup>. Ce dome est si élevé, qu'on découvre du faiste un vaisseau en mer à vingt « lieues de là<sup>5</sup>, et du costé de terre les campagnes de *Méticha* (*Mtîdja*) de plus de seize « lieues de long<sup>6</sup>. » Les nombreux auteurs qui ont suivi Marmol, tels que Gramaye, Davity, Dapper, etc. auront compris qu'il y avait là une évidente confusion, et ils sont

vient à 288 milles romains (96 lieues communes) et 320 milles (106  $\frac{2}{3}$  lieues). Je ne sais quelle est cette ville de *Medua* que Jean Léon place si loin de la mer, sur les confins de la *Gétulie*. Ortelius la met sensiblement sur le méridien de *Cherchél*<sup>7</sup>; Marmol, transformant en lieues les distances données en milles par Jean Léon, fixe la position de cette ville à 50 lieues d'*Alger* et à 60 de *Tlemçén*, du côté du Levant<sup>8</sup>; Gramaye écrit *Medna*<sup>9</sup>, et parle de *Tegdent* (*Tegdema*) comme de l'ancienne *Tiqis* ou *Tiga*<sup>10</sup>. *Æmilius Mediensis* (peut-être *Meduensis*) est nommé le 45<sup>e</sup> des évêques de la *Mauritanie Césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric, en 484<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> *Thesaurum orbis terrarum*, fol. 53, BARBARIA; in-fol. Antverpiæ, 1570.

<sup>2</sup> « On en voit les ruines, dit-il, au Levant de la ville « de *Sargel* (*Cherchél*), en une baye que fait la mer, « entre le port qu'on nomme du *Mont* et celui des « *Cassines* (*Caxine*). » Le port du *Mont* est sans aucun

doute l'abri formé contre les vents d'O. par le *Chenoua*, ou plutôt par le *Râs-el-Amouch*.

<sup>3</sup> Il fait correspondre l'an 365 de l'hégire à l'an 959 de J. C. et son traducteur ne rectifie pas cette erreur de seize années.

<sup>4</sup> Tout le monde connaît l'histoire de la belle Cava et du comte Julien ('Aliân des Arabes), son père, qui renversa l'empire des Goths en Espagne; pour venger l'honneur de sa fille. 91-96 de l'hég. (709-714 de J. C.). (Mariana, *Hist. gén. d'Esp.* liv. VI, chap. XCIII, XCIX et CVI, t. I, p. 707, 715 et 725; in-4°, Paris, 1725. — Raïni-el-K'aïrouâni, *Hist. de l'Afr.* liv. III, p. 57-60; in-8°, de l'I. R. 1845).

<sup>5</sup> « Veynte leguas en la mar. »

<sup>6</sup> *Descripcion general de Affrica*, por el veedor Lvys del Marmol Caravaial, lib. V, capit. XLIII, part. prim. vol. II, f° 212 verso, col. 1 et 2; in-f°, Granada, 1573. — *L'Afrique* de Marmol, liv. V, ch. xxxiv, t. II, p. 394 et 395; in-4°, Paris, 1667.

<sup>7</sup> *Thesaurum orbis terrarum*, f° 53, BARBARIA; in-f°, Antverpiæ, 1570.

<sup>8</sup> *Descripcion general de Affrica* por el veedor Lvys del Marmol Caravaial, lib. V, capit. LVII, part. prim. vol. II, fol. 221 verso, col. 2; in-f°, Granada, 1573. — *L'Afrique* de Marmol, liv. V, chap. XLVI, t. II, p. 411; in-4°, Paris, 1667. — Il paraît avoir admis, tout à fait à tort, que 3.6 des milles de Jean Léon faisaient une lieue.

<sup>9</sup> *Africæ illustratæ libri decem*, pars I, lib. VII, cap. xxvii, p. 57; in-4°, Tornaci Nerviorum, 1622.

<sup>10</sup> *Ibid.* lib. VII, cap. xxii, p. 52.

<sup>11</sup> *Notitia provinc. et civit. Africæ* in Victoris Vitensis *Hist. persec. Vandal. Domni Ruinarti*, p. 135; in-8°, Parisiis, 1694.

restés en suspens ; je ne connais que l'auteur de la Description de l'empire des Chérifs qui, en 1733, ait reproduit à peu près littéralement<sup>1</sup> ce chapitre de Marmol, en s'abstenant seulement de nommer le *K'eber-Roumîa*.

Ce monument n'a rien de commun avec le dôme d'un temple qui appartiendrait aux ruines d'une ville ; il ne ressemble pas non plus à une tour, comme il a paru à Desfontaines<sup>2</sup> ; c'est une pyramide ayant quelque analogie avec le *Medr'âcen*<sup>3</sup> qui s'élève au pied de l'*Aourés*<sup>4</sup>, mais beaucoup moins importante. Marmol dit, « Il est fait de grosses pierres et est fermé de toutes parts<sup>5</sup> ; » puis il raconte comment, en 1555, la tentative faite par S'âlah'-Reïs, pour l'ouvrir et rechercher les trésors qu'on supposait enfouis dans ses fondations, fut repoussée par un essaim de guêpes qui donnaient la mort aux esclaves chrétiens employés à ce travail. Le docteur Shaw est, à ma connaissance, le premier auteur qui ait donné une idée à peu près exacte du *K'eber-Roumîa* ; il en a publié un dessin qui est grossier<sup>6</sup>, comme tous ceux qui accompagnent son livre<sup>7</sup>, mais qui du moins reproduit sa forme générale. Shaw a surtout le mérite d'avoir donné l'explication la plus probable d'une construction sur laquelle les auteurs arabes ont gardé un silence complet, explication qui consiste à voir dans le *K'eber-Roumîa* le monument que Pomponius Mela place entre *Iol Cæsarea* et *Icosium*. Après avoir nommé les villes qui sont en deçà de *Iol Cæsarea*, c'est-à-dire vers l'Ouest, Pomponius Mela nomme plusieurs localités vers l'Est dans les termes suivants : « Au delà, est la sépulture commune de la famille royale, ensuite les villes d'*Icosium* et de *Ruthisia*. . . .<sup>8</sup> » Il est très-probable en effet que ce monument remonte à une haute antiquité ; et l'on ne voit pas trop sur quoi se fonde l'opinion de MM. Hase et Raoul-Rochette qui disent, dans les instructions rédigées pour la commission scientifique de l'Algérie, que le *K'eber-Roumîa* est supposé être le tombeau de Juba le jeune et de sa femme Cléopâtre. Ces savants insistent du reste pour que cette ruine soit étudiée avec soin<sup>9</sup>. Je n'ai pas ouï dire que leur vœu ait fait naître une explication plus plausible que celle donnée par Shaw.

Le *K'eber-Roumîa*, qui s'élève à 36 mètres environ au-dessus du sol (à peu près le

<sup>1</sup> *Description de l'empire des Chérifs*, chap. III, art. 2, p. 144 ; in-12, Paris, 1733.

<sup>2</sup> *Voyages dans les Rég. de Tunis et d'Alger*, t. II, p. 143 ; in-8°, Paris, 1838.

<sup>3</sup> Monument destiné à la sépulture des descendants de *Madr'es*. (*Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale*, par M. Carette, liv. I, chap. III, p. 29 ; in-8°, de l'I. I., 1853.)

<sup>4</sup> *Voy. Richesse minérale de l'Algérie*, t. I, p. 291 et 292 ; in-4°, de l'I. N. 1849.

<sup>5</sup> Voy. la note 6 de la page précédente.

<sup>6</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. III, t. I, p. 57 ; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>7</sup> « Ses esquisses, dit Bruce en parlant de certains « dessins de Shaw, ressemblent tout au plus à ce qu'on « pourrait attendre d'un charpentier ordinaire ou « d'un maçon. » (*Voyage aux sources du Nil en Nubie et en Abyssinie pendant les années 1768-1772*, par M. James Bruce, t. I, p. 34 de l'Introduction ; in-4°, Paris, 1790.)

<sup>8</sup> « Ultra, monumentum commune regiæ gentis, « deinde *Icosium* et *Ruthisia* urbes. . . . » (Pomponii Melæ *De situ orbis* lib. I, cap. VI, t. I, p. 46 et 49 de l'édition Fradin ; in-8°, Paris et Poitiers, 1804.)

<sup>9</sup> *Rapport sur les recherches archéologiques à entreprendre dans la province de Constantine et la Régence d'Alger*, p. 48 ; in-4°, de l'I. R. octobre 1838.

quart de la hauteur de la principale des pyramides d'Égypte), repose sur une colline dont le niveau est tel que le sommet du monument se trouve à 300 mètres<sup>1</sup> au-dessus du niveau de la mer; et comme il se détache très-bien sur le profil de la colline, il servait du temps de Shaw<sup>2</sup>, et il sert, encore aujourd'hui, de point de repère aux marins<sup>3</sup>. M. Bérard a donné :

|                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| Pour sa latitude . . . . .  | 36° 34' 38"             |
| Pour sa longitude . . . . . | » 13 19 E. <sup>4</sup> |

d'où l'on voit, par un-calcul très-simple, qu'en mesurant sur le 37° parallèle, le *K'eber-Roumîa* se trouve à 10.26 lieues d'Alger et à 7.2 lieues de *Cherchél*<sup>5</sup>. Il est entièrement construit de la mollasse (éch. N° 894 A. — n°s 899 et 900). Tout son revêtement est éboulé, il ne reste debout que le noyau du massif : colonnes, chapiteaux, entablements, tout est écroulé et confondu dans une masse de pierres de taille d'un très-grand appareil; mais cette destruction même rend facile de s'élever jusqu'à son sommet, d'où l'on découvre en effet, comme l'a dit Marmol, une très-vaste étendue. Le 6 août 1843, j'ai joui de ce magnifique coup d'œil, et j'ai détaché, de la pierre la plus élevée, la mollasse (éch. N° 895 A. — n° 901).

En marchant du *K'eber-Roumîa* vers l'Ouest, on traverse bientôt un vallon dans lequel j'ai recueilli le calcaire compacte (éch. N° 649 A.), et, à une demi-lieue environ du monument, on trouve, à droite, des excavations dites *Er-R'irân* (les cavernes), qui, selon la tradition locale, seraient les carrières d'où sont sorties les pierres qui ont servi à élever le *tombeau des rois de Mauritanie*. Plus loin, après avoir traversé un vallon assez profond, le chemin que l'on suit s'éloigne peu du bord de la mer, et même, dans les anses, lui devient tout à fait tangent. La gauche de ce chemin est bordée par un escarpement calcaire dans lequel on observe de nombreux *Pecten*, et à chaque pas on aperçoit des restes de constructions romaines. C'est que nous approchons de *Tefessâd*, ville en ruines très-bien rapportée par le docteur Shaw à *Tipasa*, quoique la raison qu'il en donne soit singulière<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Algérie*, par A. Bérard. (Voir la planche de la page 155; 2<sup>e</sup> édition; in-8°, de l'I. R. 1839.)

<sup>2</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. III, t. I, p. 58; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>3</sup> *Descr. naut. des côtes de l'Alg.* par A. Bérard, p. 154, 2<sup>e</sup> édition; in-8°, de l'I. R. 1839.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 32 et 33. — Je rappelle ici que la longitude d'Alger est 44° 10' E, celle de *Cherchél* 8° 19' O.

<sup>5</sup> En effet, nous avons trouvé (voy. p. 149 de ce volume) 17.46 lieues communes pour la distance d'Alger à *Cherchél*, mesurée sur le 37° parallèle.

<sup>6</sup> « *Tefessâd*, dit-il, étant situé à 13 milles au S. E.

« de *Sher-Shell* (*Cherchél*), me paraît être la *Tipasa* de « l'ancienne géographie. Car Ptolémée, en fixant *Ti-  
« pasa* à 30' à l'E. et à 10' au S. de *Césarée*, s'éloigne  
« très-peu de cette position. » (*Voyages de M. Shaw  
dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. III, t. I,  
p. 56; in-4°, La Haye, 1743.) Or *Tefessâd* n'est pas  
au S. E., mais à l'E. de *Cherchél*; il n'est pas à 30'  
mais à 15' 49", savoir :

|  |           |
|--|-----------|
| Longitude de <i>Tefessâd</i> . . . . . | 7' 30" E. |
| Longitude de <i>Cherchél</i> . . . . . | 8 19 O.   |
| Distance en longitude . . . . .        | 15 49     |

qui, sur le 37° parallèle, correspond à 5.26 lieues communes.

TEFESSAD  
(Tipasa).

Pline est le premier auteur qui nomme cette ville romaine : « Par l'ordre de Claude<sup>1</sup>, « dit-il, des vétérans furent conduits sur ce point pour y élever une ville nouvelle, « *Tipasa*, à laquelle il donna les privilèges du droit latin<sup>2</sup>. » Nous avons vu (page 144) que Ptolémée place très-inexactement *Tipasa* à égale distance (30' ou 9.983 lieues communes) de *Iol Cæsarea* (*Cherchél*) et d'*Icosium* (*Alger*), tandis que l'itinéraire d'Antonin, qui l'intitule *colonia*, se rapproche beaucoup plus de la vérité en la plaçant à 16 milles (5  $\frac{1}{3}$  lieues) de la première et à 47 milles (15  $\frac{2}{3}$  lieues) de la seconde de ces villes; car la longitude de *Tefessad* étant 7' 30" E.<sup>3</sup>, il en résulte que, comptée sur le 37° parallèle, la distance de cette ville à *Cherchél* serait 5.26, et sa distance à *Alger* 12.20 lieues communes. Vers 370 de J. C. Optat, dans les pages qu'il a consacrées à écraser Parménian, interpelle son adversaire sur les actes des Donatistes à *Tipasa*, ville de la *Mauritanie Césarienne*<sup>4</sup>, particulièrement sur le trouble que deux évêques donatistes de *Numidie* vinrent jeter parmi les catholiques paisiblement assemblés. Au langage maladroitement doucereux de Parménian il oppose le tableau des violences suscitées par ces deux évêques forcenés; il montre les hommes blessés, les matrones traînées sur le pavé des rues, les enfants massacrés, les femmes avortant, toutes ces déplorables scènes dont *Tipasa* paraît avoir été le théâtre sous le règne très-court de Julien l'Apostat<sup>5</sup>, et, très-vraisemblablement, durant l'année 362<sup>6</sup>. Dix ans après, pendant la guerre de Firmus, qui occupa, comme on sait, les années 372 et 373 de J. C. Ammien Marcellin nous montre le comte Théodose partant d'*Icosium* et, après une longue marche, entrant dans *Tiposa*<sup>7</sup>, pour se rendre ensuite à *Cæsarea*. Ce fut à *Tiposa* (*Tipasa*)<sup>8</sup> que ce général fit, pour toute réponse aux députés des *Mazices*<sup>9</sup> implorant la grâce de

362 de J. C.

372 de J. C.

<sup>1</sup> Qui régna de 794 à 807 de R. (41 à 54 de J. C.).

<sup>2</sup> « Ejusdem (Claudii) jussu deductis veteranis, « oppidum novum et Latio datum *Tipasa*. » (C. J. Plinii *Historiæ naturalis* lib. V, cap. 11, t. II, p. 442; in-4°, Parisiis, 1771.) Dans l'édition de Pline, récemment donnée par Panckoucke, cette phrase est ponctuée différemment, et, suivant moi, d'une manière fautive. Il en résulte un gros contre-sens dans la traduction. (T. IV, p. 16 et 17; in-8°, Paris, 1829.)

<sup>3</sup> Voy. page 144 de ce volume.

<sup>4</sup> S. Optati *De schismate Donatistarum* lib. II, § XVIII, p. 38; in-f°, Lutetiæ Parisiorum, 1700.

<sup>5</sup> Qui régna de la fin de 361 à juin 363.

<sup>6</sup> Le Nain de Tillemont, *Mém. pour servir à l'Hist. ecclés. des six prem. siècles*, t. VI, art. LIII, p. 132; in-4°, Paris, 1699. — Morcelli, *Africa christiana*, vol. I, p. 327; in-4°, Brixia, 1816.

<sup>7</sup> « Exinde, cum diversis itineribus magnis *Tiposam* « noster dux introiret. » (Ammiani Marcellini *quæ supersunt* lib. XXIX, cap. v, t. I, p. 522; in-8°, Lipsiæ, 1808.) Plus loin (p. 525) Ammien nomme une ville de *Tipata* qui, suivant Mannert<sup>a</sup>, est là pour *Tipasa*; mais j'avoue qu'il me paraît fort douteux que cette différence dans les noms soit une simple faute de copiste; elle correspond à des localités différentes. Rappelons ici que nous avons vu<sup>b</sup>, dans la *Numidie*, une autre ville de *Tipasa*.

<sup>8</sup> Je lis dans Dom Ruinart : « *Tiposa* errore, ni « fallor, librorum; pro *Tipasa* legitur apud Ammianum Marcellinum. » (*Hist. persec. Vandal.* p. 371; in-8°, Parisiis, 1694.)

<sup>9</sup> Les *Mazices* (*Mázices*), en français *Maziques*, sont nommés pour la première fois, par Ptolémée, comme un peuple de la *Mauritanie Césarienne*, habitant non loin de l'embouchure du  $\chi\upsilon\alpha\lambda\lambda\phi$ , au delà du mont

<sup>a</sup> *Géogr. anc. des Ét. barbar.* trad. par L. Marcus, liv. III, chap. III, p. 493; in-8°, Paris, 1842.

<sup>b</sup> *Rich. minér. de l'Alg.* notes 3 et 4 de la page 178 du tome I<sup>er</sup>; in-4° de l'I. N. 1849.

leur tribu, la menace terrible de porter à l'instant ses armes contre eux comme contre des traîtres<sup>1</sup>.

Il est singulier qu'aucun des deux évêques de cette ville ne se soit trouvé à la grande conférence de Carthage, en 411. Vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle, Æthicus place très-bien *Tipasam* entre *Rusuccuram* (*Dellis*) et *Cæsaream* (*Cherchél*)<sup>2</sup>; à cette date l'*Afrique* était au pouvoir des Vandales et, avec eux, l'arianisme avait fait invasion sur tous les points du pays conquis; nous allons retrouver *Tipasa* vis-à-vis des Ariens ce qu'elle avait été vis-à-vis des Donatistes. Non-seulement *Reparatus Tipasitanus* est nommé le 99<sup>me</sup> des évêques catholiques de la *Mauritanie Césarienne* qui répondirent à la convocation d'Huneric, en 484<sup>3</sup>, mais Victor de *Vite*, un des évêques enveloppés dans la persécution de 483 et qui en fut l'historien, exalte la piété des habitants de *Tipasa* et la conduite qu'ils tinrent quand ils surent qu'un évêque arien allait leur être envoyé : tous s'embarquèrent pour se réfugier en Espagne, et le très-petit nombre des habitants qui resta y fut forcé par le manque de navires pour le passage<sup>4</sup>. Ceux qui restaient ainsi ne se laissèrent point séduire par toutes les caresses que leur fit le nouvel évêque pour les convertir à l'arianisme, caresses bientôt changées en menaces qui furent tout aussi infructueuses, puisque, non contents d'une résistance passive, et pour échapper à la privation de leurs temples, ils se mirent à célébrer publiquement les mystères divins dans une maison privée. Ce fut alors que l'évêque arien donna avis à Huneric de la vive résistance qu'on lui opposait, et que le roi vandale irrité envoya l'ordre, qui fut exécuté, de leur couper la langue et la main droite sur la place publique, et en présence de toute la province convoquée. Victor de *Vite* ajoute que la parole des martyrs resta aussi distincte qu'auparavant, et Victor de *Tunes* confirme ce miracle sans nommer la localité qui en aurait été témoin<sup>5</sup>. Vers le milieu du vii<sup>e</sup> siècle, l'Anonyme de Ravenne place

484 de J. C.

*Zulacus*<sup>a</sup> (*Rech. sur l'orig. et les migrat. des princip. trib. de l'Afr. septentr.* par E. Carette, liv. I, chap. 1, p. 6; in-8°, de l'É. I. 1853.)

<sup>1</sup> « Se in eos ut perfidos arma protinus commoturum. » (*Amm. Marcellini quæ supersunt* lib. XXIX, cap. v, t. I, p. 522; in-8°, Lipsiæ, 1808.)

<sup>2</sup> *Æthici Cosmographia*, p. 48 de l'édition donnée par Panckoucke; in-8°, Paris, 1843.

<sup>3</sup> *Notitia provinc. et civit. Africæ* in *Hist. persec. Vandal.* Domni Ruinarti, p. 136; in-8°, Parisii, 1694.

<sup>4</sup> « Omnis simul civitas evectione navali de proximo ad Hispaniam confugit, relictis paucissimis qui adi-

« tum non invenerant navigandi. » (*Victoris Vitensis Historia persecutionis Vandalicæ*, lib. V, § vi, p. 76; in-8°, Parisii, 1694.)

<sup>5</sup> *Victoris Tununensis Chronicon*<sup>b</sup>, p. 4, in Eusebio Scaligeri; in-f°, Amstelodami, 1658. Procope, qui écrivait vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle<sup>c</sup>, assure aussi avoir vu, à *Constantinople*, des Chrétiens auxquels Huneric avait fait arracher la langue et qui conservaient le très-libre usage de la parole<sup>d</sup>; le comte Marcellin, contemporain de Procope<sup>e</sup>, va jusqu'à prétendre que Huneric eut la barbarie de faire couper la langue à un enfant muet de naissance, et que cet enfant

<sup>a</sup> Cl. Ptolemæi Alexandrini *Geographiæ libri octo*, lib. IV, cap. 11, p. 95; in-f°, Amsterodammi, 1605.

<sup>b</sup> La *Chronique* de Victor de *Tunes* ou *Tunones* en Afrique va de 444 à 565. Ce chroniqueur est mort en 569.

<sup>c</sup> Il est mort en 565.

<sup>d</sup> Procop. *De bello Vandalico*, lib. I, cap. viii; t. I, p. 344 et 345; *Corpus script. histor. Byzant.* in-8°, Bonnæ, 1833.

<sup>e</sup> La *Chronique* du comte Marcellin embrasse de l'an 379 à l'an 558. Je ne sais pourquoi Lenglet du Fresnoy dit (*Tablettes chronologiques*, t. II, p. 379; in-8°, Paris, 1778) que cette chronique s'arrête à l'an 535.

*Tipasa* entre *Casarea* et *Ubori*<sup>1</sup>, station qui est à l'ouest d'*Icosium*. Contrairement à ce qu'on a dit<sup>2</sup>, le docteur Shaw n'avait pas vu d'inscriptions à *Tefessád*, mais il cite une inscription qu'il a copiée sur une grande pierre tirée de ces ruines et apportée à *Alger*<sup>3</sup>. On peut croire cependant, d'après les détails dans lesquels il entre, qu'il avait visité les ruines de *Tefessád*, et il paraît même que Bruce y avait pris un certain nombre de croquis<sup>4</sup>, ce qui n'empêche pas Mannert de dire, en parlant de *Tipasa*, qu'à la vérité il place non loin de *Dahmous*, à l'Ouest de *Cherchél* (*Icosium*, selon lui) : « Nul Européen n'a visité les ruines de cette colonie romaine<sup>5</sup>. » Les savants académiciens qui ont rédigé les instructions pour la commission scientifique de l'Algérie pensent, comme le docteur Shaw, que *Tefessád* est la colonie romaine de *Tipasa*, « bien que, disent-ils » (page 49 déjà citée), la plupart des géographes placent celle-ci à *Damouse*, à 25 lieues « plus loin vers l'Ouest<sup>6</sup>. » Les véritables motifs d'admettre cette synonymie sont la position de ces ruines, entre *Cherchél* et *Alger*, et leurs distances à ces deux villes, comparées, comme nous l'avons fait ci-dessus (p. 238), aux distances de *Tipasa* à *Iol Cæsarea* et à *Icosium*, données par l'Itinéraire d'Antonin.

J'ai dit tout à l'heure (p. 237) que le 6 août 1843 j'avais visité le *K'eber-Roumia*; le même jour, vers midi, je suis arrivé chez le k'âïd du *Chenoua*, dont le douâr était installé sur le versant d'une petite colline qui regarde la mer et domine les ruines de *Tipasa*. J'étais en compagnie de MM. Berbrugger et Piesse qui, l'un comme archéologue, l'autre comme dessinateur, se proposaient plus particulièrement d'étudier les remarquables restes de l'ancienne colonie romaine<sup>7</sup>. Ces restes occupent un grand espace (3450 mètres<sup>8</sup>); la ville s'élevait entre deux cimetières, celui de l'Est et celui

parla distinctement aussitôt après cette cruelle opération<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Anonymi Ravennatis *De Geographia libri quinque*, lib. V, cap. iv, p. 257; in-8°, Parisiis, 1688.

<sup>2</sup> Rapport de M. Walckenaer fait dans la séance du 27 décembre 1833, p. 49; in-4°, de l'I. R. oct. 1838.

<sup>3</sup> *Voyages de M. Shaw dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* chap. III, t. I, p. 56; in-4°, La Haye, 1743.

<sup>4</sup> P. 49 du Rapport de M. Walckenaer ci-dessus cité.

<sup>5</sup> *Géogr. anc. des États barbar.* liv. III, chap. III, p. 493; in-8°, Paris, 1842.

<sup>6</sup> Nous verrons plus loin qu'il y a entre *Cherchél* et *Tenès*, mais à beaucoup moins de 25 lieues de *Tefessád*, non pas une localité nommée *Dahmous*, mais un *Ouad-*

*Dahmous*. Le docteur Shaw, qui avait admis que *Dahmous*, qu'il écrit *Dahmuss*<sup>b</sup>, était une ville, la fait correspondre aux *Castra Germanorum* de Ptolémée.

<sup>7</sup> Nous pouvons dire que, dans ce séjour, nous avons jeté un premier coup d'œil sur les ruines de *Tipasa* qui, depuis, ont été sérieusement explorées. J'espère qu'on publiera prochainement le résultat des recherches faites, dans ces ruines, sur une grande échelle, par M. Demonchy, recherches qui ont amené, dit-on, la découverte d'une fontaine de bonne eau, et celle d'une carrière d'excellent plâtre à une très-petite distance du port<sup>c</sup>.

<sup>8</sup> *Moniteur universel* du 25 août 1854, p. 933, col. 1. *Rapport à l'Empereur* par M. le maréchal Vaillant.

<sup>a</sup> Marcellini comitis *Chronicon* Indict. VII, Theodorico et Venantio coss. (484 de J. C.), p. 45, col. 2, in Eusebio Scaligeri; in-f°, Amstelodami, 1658. — Voir aussi Isidori Hispalensis *Vandalorum historia*, cap. v; *Operum* t. I, p. 217, col. 1; in-f°, Mauriti, 1778.

<sup>b</sup> Voir la *Carte de la partie occidentale du Royaume d'Alger* placée à la page 1 du tome I<sup>er</sup> de ses *Voyages dans plus. prov. de la Barb. et du Lev.* in-4°, La Haye, 1743.

<sup>c</sup> *Moniteur universel* du 19 mai 1854, p. 551, col. 1.